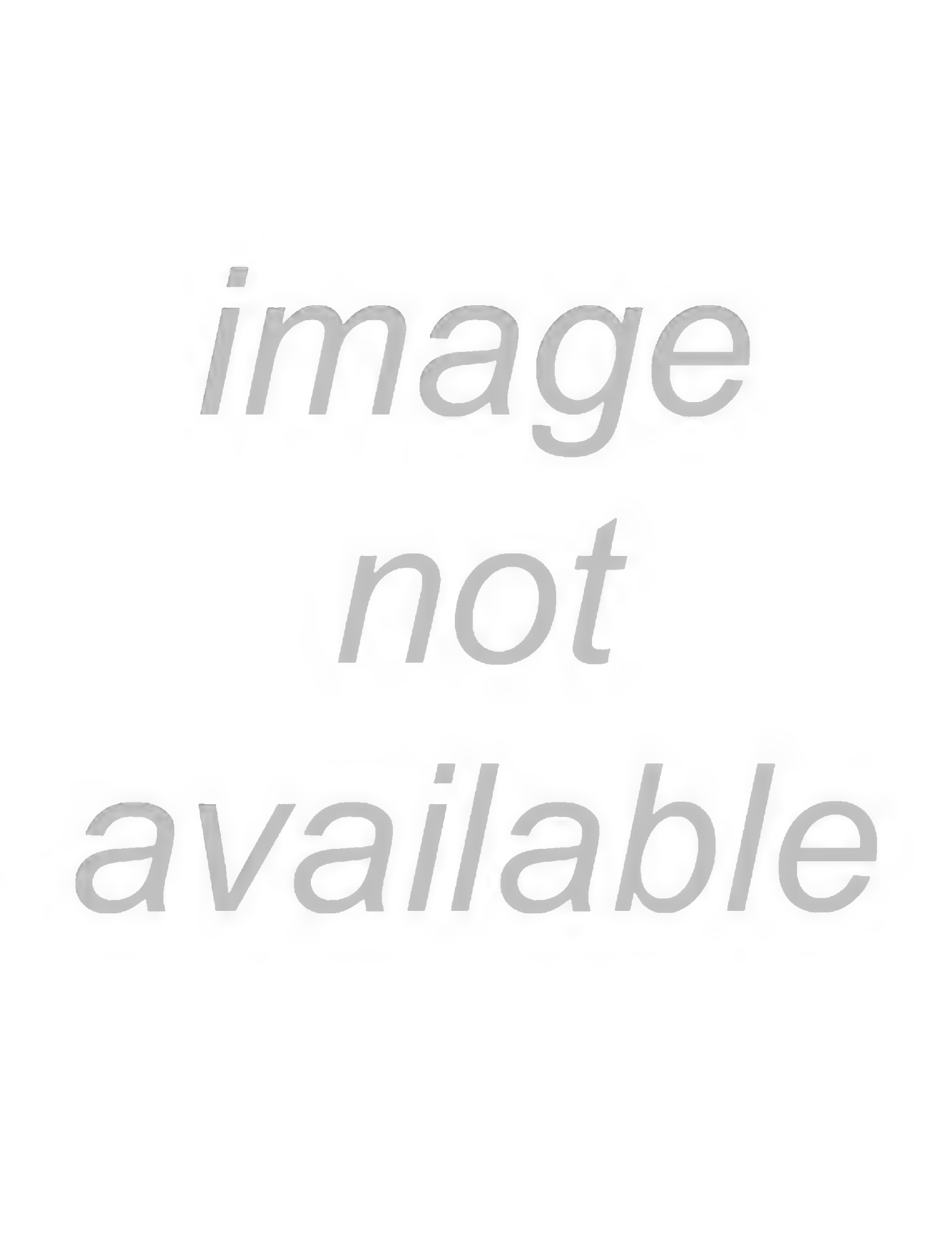
image
not
available

Sup. 20. Pl. 3.

AHA 2344

Digitized by Google

DES TITRES PRIMITIFS DE LA RÉVÉLATION.

Ex Dono Benedicti Tilgor
Presbiteri Ordinis Missionis
Procuratoris Patriae

1775

DES TITRES PRIMITIFS DE LA RÉVÉLATION,

OU

CONSIDÉRATIONS CRITIQUES

SUR LA PURETÉ ET L'INTÉGRITÉ DU TEXTE ORIGINAL

DES LIVRES SAINTS DE L'ANCIEN TESTAMENT;

Dans lesquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuscrits Hébreux & les anciennes Versions Grecques, Latines & Orientales.

PAR LE R. P. GABRIEL FABRICY,

De l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur-Théologien de Casanate, de l'Académie des Arcades de Rome.

TOME PREMIER.

A ROME, M D C C L X X I I.

Chez Pierre Durand, Libraire François, Jean Genereux Salomoni & Venance Monaldini, Libraires Romains; à Paris, chez la Veuve Desaint, rue du foin, & Louis Cellot, Imprimeur-Libraire; à Londres, chez Pierre Molini, Libraire de l'Académie Royale.

Avec permission des Superieurs.

Πάντα δοκιμαζόντες, τὸ καλὸν κατέχετε.

Omnia probate : quod bonum eſt tenete.

I. ad Theſſal. V. 21.

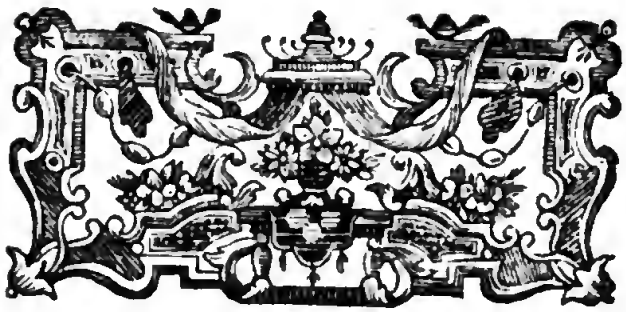

A SON EXCELLENCE

M. JACQUES-LAURE

LE-TONNELLIER DE BRETEUIL,

CHEVALIER, BAILLY, GRAND-CROIX DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM, AMBASSADEUR ORDINAIRE DE LA RELIGION PRÈS SA SAINTETÉ, &c. &c. &c.

MONSIEUR,

LA protection que VOTRE EXCELLENCE accorde à

tous les genres de Littérature, & l'amitié même, ſi j'oſe le dire, dont Elle honore ceux qui s'y appliquent, ne me laiſſoient aucun doute ſur le choix du Protecteur que cet Ouvrage devoit implorer. Lorſque je réfléchiſſois que Vous protégez & Vous aimez les Sçavants & les Artiſtes de toutes les Nations, je me perſuadois aiſément que je pouvois à plus juſte ti-

tre , en qualité de François , reclamer votre illuſtre nom & en honorer le fruit de mes foibles études.

Vous ne vous Contentez pas , Monsieur , de faire honneur à la Nation dans les pays étrangers par les emplois diſtingués , dûs à votre naiſſance & à votre mérite ; mais Vous encouragez de plus & Vous excitez par votre bienveillan-

ce ceux qui , loin de notre Patrie , cherchent , autant que leurs talents & leur état le permettent , à mener une vie utile & honorable . J'ai été moi-même ſouvent témoin de ces ſentiments qui ornent votre belle ame , & j'ai reçu des marques de votre bonté , qui m'ont inſpiré la plus grande confiance , en Vous préſentant un Ouvrage important par la matiere ,

& digne au-moins par cette raiſon, de votre protection.

Je pourrois Vous rappeller, MONSIEUR, *qu'un, Ouvrage de même genre, ſorti de la plume d'un* (*) *de nos plus célebres Ecrivains, fut agréé par un de vos illuſtres Ancêtres; mais je ſens que je n'ai beſoin de l'autorité d'aucun*

(*) Le ſçavant P. Le-Quien, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, dédia en 1690. ſa *Défenſe du Texte Hébreu & de la Verſion Vulgate*, à Meſſire Claude Le-Tonnellier de Breteuil, Evêque de Boulogne, mort en 1698., Prélat recommandable par ſes grandes vertus.

exemple, pour me concilier un accueil favorable auprès de Vous, en Vous offrant cet hommage dû au profond reſpect avec lequel je ſuis,

Monsieur,

DE VOTRE EXCELLENCE

A Rome 24. Mars 1772.

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
F. G. Fabricy, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIERE PARTIE

De la Révélation & des caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs qui en conſtatent l'exiſtence.

Nous avons les Oracles des Prophètes, dont la certitude eſt plus affermie, & auſquels vous faites bien d'être attentifs ... Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les Prophéties nous ont été anciennement apportées, mais c'a été par le mouvement du S. Eſprit que les Saints Hommes de Dieu ont parlé.
II. Petr. I. 19. 21.

DE toutes les matieres qui touchent intimément à la Religion, il n'en eſt aucune qui ſoit d'un auſſi grand intérêt que l'Intégrité du Corps des Divines Ecritures. Tout eſt uni, lié, parfaitement ſoûtenu dans la Religion: les vérités les plus ſublimes, les plus abſtraites, comme les plus ſimples, qu'elle nous enſeigne, ſe

tiennent les unes aux autres par des liens indiſſolubles. Tout y eſt digne de la majeſté de l'Etre-Suprême: tout s'y trouve aſſorti aux beſoins de l'homme. L'exiſtence & la ſouveraine perfection de Dieu, la manifeſtation de ſes attributs, la divinité, l'inſpiration, la certitude, l'authenticité des Titres Sacrés & leur intégrité, la conſervation de ces Monuments primordiaux du Culte religieux; en un mot, le Dogme & la Morale d'où découlent tous nos devoirs par-rapport à Dieu rémunérateur de la vertu & vengeur du crime: tout cela forme une chaîne qu'on ne peut rompre ſans ébranler & ſapper la Révélation divine par ſes fondements.

S'il eſt inconteſtable que les hommes ont des devoirs à remplir envers l'Etre-Suprême, il leur importe infiniment de connoître leur principe & leur fin, ainſi que la maniere dont ce ſouverain Maître de la Nature veut être ſervi. Sans cette connoiſſance, ils ne ſçauroient s'acquiter dignement de tout ce qu'ils doivent à l'Auteur de leur exiſtence. Mais la Divinité s'eſt elle manifeſtée aux hommes pour leur déclarer ſes volontés? Cette Révélation a-t'elle été & eſt-elle encore revêtue de toutes les marques de certitude, que nous puiſſions raiſonnablement exiger? La Providence nous a-t'elle enfin ménagé des voies pour nous conſerver ſans altération, les mêmes Doctrines, les mêmes Loix révélées anciennement à nos Peres?

Ces queſtions qu'on ne peut trop méditer, ni trop approfondir, dépendent étroitement de l'Intégrité & de l'Authenticité des Monuments de la Révélation divine, conſignée dans les Saintes Ecritures.

Nos Conſidérations ſur la Pureté du Texte primitif des Livres de l'Ancien Teſtament ſerviront d'appui à ces queſtions intéreſſantes. Si l'homme a des devoirs indiſpenſables par-rapport à l'Auteur de tous les Etres; ſi Dieu les lui a manifeſtés; ce ſeroit faire outrage à ſa ſageſſe & à ſa bonté, de prétendre qu'il ne lui a point laiſſé dans toute ſa conſervation, le dépôt des Titres de ſon Culte.

Pour donner plus de poids aux différentes remarques qui nous occupent dans ces Conſidérations & qui concourent toutes à aſſûrer la vérité & l'Authenticité des Monuments de notre foi; tentons de poſer d'abord quelques principes analogues à la néceſſité de la Révélation. Eſſayons auſſi d'en conſtater l'exiſtence, en établiſſant l'autorité de ces Titres primordiaux par certains caracteres frappants de vérité & de divinité qui en ſont inſéparables. Les bornes que nous devons néceſſairement nous preſcrire dans ce Diſcours, ne permettent pas de diſcuter cette matiere, ſelon toute l'étendue dont elle eſt ſuſceptible: ainſi nous ne nous attacherons qu'à des vûes générales, en nous appéſantiſſant le moins qu'il nous ſera poſſible. C'eſt un Préliminaire d'où nous croyons devoir partir, afin

de mettre ſous un certain point de vûe ce que nous avons ſuppoſé comme inconteſtable, ou que nous n'avons touché que rapidement dans nos Mémoires ſur l'Intégrité du Texte Hébreu. De-là nous paſſerons à l'objet & au plan de nos Conſidérations.

CHAPITRE I.

De la Révélation.

LES fauſſes lueurs d'une Philoſophie hautaine & toute préſomptueuſe ont tellement ébloui nos prétendus beaux-eſprits du ſiécle; elles les ont ſéduits juſqu'à tel point, que l'Incrédulité & le Libertinage font dans le ſein même du Chriſtianiſme des ravages affreux. La Religion Sainte gémit de ſes pertes, ſans en être abbatue: la raiſon déshonorée par tant d'égarements reclame contre tous ces ſyſtêmes impies, qu'une Philoſophie audacieuſe, perverſe & libertine enfante tous les jours. Il ſemble que nous ſommes arrivés à ces temps déplorables, dont parle l'Apôtre (1); —— *Dans leſquels des hommes amateurs d'eux-mêmes, impies, enflés d'orgueil, téméraires, ayant plus d'amour pour la volupté que pour Dieu, ne ſouffriront pas même la ſaine doctrine.* —— *Ils fermeront l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des fables*, & ſe laiſſeront emporter à tous les vents des opinions les plus monſtrueuſes.

Rien n'inquiéte, n'embarraſſe & ne révolte davantage ces eſprits indociles que la

(1) Erunt homines ſe ipſos amantes, cupidi, elati, ſuperbi, blaſphemi .... = Voluptatum amatores magis quam Dei. —— Erit enim tempus, cum ſanam doctrinam non ſuſtinebunt, ſed ad ſua deſideria coacervabunt ſibi magiſtros, prurientes auribus: = & a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. *II. Epiſt. Pauli ad Timoth. III. 2. 4. IV. 3.*

voix de la Révélation, parce qu'elle les condamne & leur montre un avenir qui les trouble & les remplit d'effroi. — *Leur mauvais cœur d'incrédulité les porte à ſe révolter contre le Dieu vivant* (1). Comme ils n'ont rien à eſperer & tout à craindre d'une Révélation, ils tâchent de la rendre ſuſpecte, ou d'en anéantir les grandes preuves. Le joug de la foi eſt un joug qui les importune & qu'ils ne peuvent ſupporter; auſſi leurs premieres attaques vont-elles directement contre les Titres primitifs de notre Culte, quoique marqués au coin de la Divinité. Pour obſcurcir l'éclat des Divines Ecritures, pour en avilir la grandeur & la majeſté, qui en ſont les propres caracteres; pour faire paroître ces Saints Livres, comme inutiles au Genre-humain, l'Impiété vante tantôt l'excellence de la raiſon; elle s'éleve enſuite avec fierté & audace contre la néceſſité d'une Révélation divine. Tantôt elle dégrade cette raiſon humaine: elle tente d'en étouffer les plus vives lumieres: enfin elle ne laiſſe à l'homme qu'une deſtinée pareille à celle des brutes. Quelque lumineux que ſoient les principes de notre croyance; tout bien appuyés qu'ils ſont ſur des fondements inébranlables; rien n'arrête les Incrédules dans leur projet inſenſé. — „ Ils oſent, dit un ſçavant Pere de l'Egli„ ſe, ébranler l'eſprit des hommes & le rem-

(1) Videte, fratres, ne forte ſit in aliquo veſtrum cor malum incredulitatis, diſcedendi a Deo vivo. *Ad Hebr. III.* 12.

„ plir de doutes par une malheureuſe envie
„ de contredire, quoique le Dogme qu'ils
„ s'efforcent d'affoiblir, ſoit clair comme le
„ jour, & muni du ſceau de la Divinité. Ils
„ ont le ſecret de revêtir d'une couleur de
„ vraiſemblance les preuves dont ils ſe ſervent,
„ pour ſoûtenir ce qui eſt ouvertement faux,
„ ce qui eſt un menſonge évident & manife-
„ ſte (1) „.

(1) *Quid eſt enim quod humana ingenia labefactare, diſſolvere ſtudio contradictionis non audeant; quamvis illud quod infirmare moliuntur, ſit purum, & liquidum, & veritatis obſignatione munitum? Aut quid rurſus aſſerere veriſimilibus argumentis non queunt, quamvis ſit apertiſſime falſum: quamvis evidens, manifeſtumque mendacium?* Arnobius, *Adverſ. Gentes lib. II. edit. Lugd. Batav. 1651. pag. 81. ſeq.*

Le grand objet de nos Inerédules dogmatiques eſt de décréditer la Foi de nos Peres, & de nous laiſſer dans la plus profonde ignoranee de ce qu'il nous importe le plus de ſçavoir. Ils raiſonnent ſur tout, & ne nous éclairent ſur rien. Leurs Ouvrages ſont des libelles qui reſpirent un libertinage toujours plus affreux, plus ouvert & plus déclaré. Un Ecrivain moderne en fournit entr'autres, un exemple bien frappant dans ſon *Syſtême de la Nature*, Ouvrage de menſonge & de ténebres, qui n'eſt qu'un tiſſu de pétitions de principes, d'ineonſéquences, de contradictions perpétuelles. (Voyez *M. l'Abbé Bergier, Examen du Matérialiſme, ou Réfutation du Syſtême de la Nature, en deux tomes in-8. Paris 1771.*) Moins modérés que les anciens Sophiſtes dont ils ne ſont que les Abréviateurs, nos prétendus Philoſophes pouſſent bien plus loin la licenee des penſees, toute ardente que fût la haine des premiers contre le Chriſtianiſme naiſſant. S'ils louent quelque Secte Chrétienne, c'eſt tou-

Sous quelque maſque, ſous quelque voile que ſe déguiſe l'Incrédulité, tous ſes raiſonne-

jours celle qui ſympatiſe le plus avec le tolérantiſme ; & ils ne parlent qu'avec vénération des ſyſtêmes les plus impies. Ces Apôtres de l'erreur & de la fable, toujours ridiculement fiers, prétendent faire le procès à tous les ſiécles : ils ſe diſent les ſeuls capables d'éclairer l'Univers : ils voudroient cependant détruire tous les titres de la Société civile & religieuſe. Tel eſt leur Philoſophie bienfaiſante, montée, diſent-ils, ſur le ton de la raiſon & de l'humanité. Tel eſt auſſi l'uſage que ces faux Sages du ſiécle font du ſçavoir & des talents pour le prétendu bonheur du Genre-humain.

Rien n'eſt plus familier à nos prétendus beaux Eſprits, que de ſe plaindre que la Philoſophie n'a point encore fait aſſés de progrès dans l'Europe, pour arracher entiérement certains vieux préjugés ſur la Religion. Comme ils pouſſent perpétuellement leur fureur fanatique juſqu'à mettre au même rang la Religion & la Superſtition, ils oſent avancer que nos Dogmes ſacrés ont toujours perdu & perdront de leur crédit à raiſon des progrès des connoiſſances humaines. C'eſt ce qu'a ſoûtenu feu Mylord Bolingbroke : —— *On the ſtudy and uſe of hiſt. Ou de l'étude & de l'uſage de l'Hiſtoire, Vol. I. in-8. pag.* 182. *&* 185. Paradoxe qu'on trouve répété dans cent Ouvrages de nos Eſprits-forts. Voyez entr'autres la lettre de feu M. Boullanger à M. xxxxx. (Helvetius), qu'on lit à la tête de ſes *Recherches ſur l'origine du Deſpotiſme Oriental, édit. de Londres* 1762. *pag. IX. & XII.* = *& ſes Diſſertations ſur Elie & ſur Enoc, Avant-propos, paſſim.* Mais de très-ſçavantes plumes ont réfuté avec force cette accuſation démentie par des faits inconteſtables. L'on a montré d'une maniere évidente, que la Religion ſeule a fait proſpérer la raiſon & l'humanité ; ce que les Rois & les Philoſophes avoient tenté inutilement juſques-là. Jointe à la Philoſophie, elle l'a perfectionnée : elle a donné du reſſort à l'ame, de la conſiſtence aux ſyſtêmes grands ou utiles. C'eſt un fait que les Sectes abſurdes & barbares qui s'éleverent

ments captieux, tous ſes artifices ſéduiſants, tous ſes détours tendent au même bût. C'eſt

même dès le commencement du Chriſtianiſme, ne firent que ſe montrer & diſparoître, & que les gouvernements lui doivent inconteſtablement leur plus ſolide autorité. Si notre ſiécle avoit le malheur de perdre entiérement les lumieres de la Révélation, que deviendrions-nous? Suppoſons pour un inſtant, que les Princes qui nous gouvernent, que les Magiſtrats, que les Peuples n'euſſent déſormais d'autres principes de mœurs & de conduite que ceux qu'on trouve répandus dans cette foule d'Ouvrages libertins, connus ſur les titres de —— *Lettres familieres.* = *Lettres Perſannes.* = *Lettres Juives.* = *Lettres Péruviennes.* = *Lettres Chinoiſes.* = *Lettres Cabbaliſtiques.* = *L'Hiſtoire naturelle de l'Ame.* = *Le Philoſophe petit-Maitre.* = *Lettres aux Aveugles.* = *L'Evangile de la Raiſon.* = *Précit de l'Eccléſiaſte & du Cantique des Cantiques, commenté par M. de Voltaire.* = *Le Pyrrhoniſme du Sage.* = *De l'Eſprit.* = *Diſcours ſur l'inégalité des hommes.* = *L'Emile.* = *Les Mœurs.* = *L'Eternité du Monde.* = *Les Princeſſes Malabares.* = *Le Catéchiſme d'un honnête homme.* = *Dictionnaire Philoſophique.* = *Le Compere Mathieu, ou les Bigarrures de l'Eſprit-humain.* = *Le Philoſophe Moral.* = *L'Antiquité dévoilée par ſes uſages.* = *Le Deſpotiſme Oriental.* = *L'Aſiatique tolerant.* = *Contagion ſacrée.* = *Eſſai ſur les préjugés.* = *Le Chriſtianiſme dévoilé.* = *Les trois Impoſteurs. &c. &c. &c.*

C'en eſt bien aſsès; je ne cite pas la vingtieme partie de ces Ecrits de ténébres, où la fauſſe Philoſophie ne ceſſe de ſemer ſes traits d'impiété & de libertinage. Dans toutes ſes malheureuſes productions, le même poiſon eſt inſinué ſous mille formes différentes. A entendre ces Maitres de l'erreur, ces Apôſtats volontaires de la vérité, la Révélation n'eſt qu'un phantôme & la Religion Chrétienne qu'une fable; les biens qu'elle nous promet après cette vie, ſont

d'anéantir la Religion Sainte, le ſeul appui du Trône & de toute Légiſlation ſociale. Mais les

des chimeres. Les Livres Saints, ces Livres ſi reſpectables par leur antiquité & qui portent tant de caracteres de vérité, ne ſont qu'un tiſſu d'impoſtures & des Livres de menſonge, écrits par des hommes trompeurs, qui depuis quatre mille ans abuſent de la crédulité des hommes : en un mot, il n'y a point de Dieu. Chrétiens, renverſez donc vos Temples, briſez vos Autels ; puiſqu'il n'y a rien à eſperer dans un autre Monde : vous n'avez plus de devoirs : ceux du Culte extérieur ne ſont qu'un eſclavage ſacré, inventé par la Politique, affermi par la Superſtition.

En ſuivant des principes ſi abominables, l'humanité en ſeroit-elle plus reſpectée ? Les gouvernements auroient-ils plus de conſiſtence ? Les Peuples en ſeroient-ils plus tranquiles ? Helas, où en ſerions-nous réduits ? Les leçons de l'Impiété ne peuvent que remplir la Terre de forfaits, d'abominations & d'horreurs. Et comment s'y prendroient nos Incrédules pour arrêter tant de maux, eux qui veulent anéantir une Religion qui reptime efficacement tous les déſordres, qui a remédie à tout ? Ils parlent ſans ceſſe de probité, de modération, d'humanité, de bienſéance ; comme l'obſerve très-bien M. l'Archevêque de Paris dans un de ſes Mandements contre nos prétendus Philoſophes. Mais ne devroient-ils pas ſentir qu'en ſe réfuſant aux démonſtrations les plus ſenſibles des faits de la Révélation, & qu'en détruiſant les principes de la Religion, ils ſappent les fondements de toutes ces vertus ? Ils ſe réerient contre les temps barbares, où la Philoſophie ſe contentoit, diſent-ils, de termes ſans idées, d'expreſſions ſans objets, & ils admettent des ſyſtêmes où l'on ſubſtitue des chimeres aux plus grandes vérités. Sous le voile de la Philoſophie & de l'humanité, ils cherchent à arracher toute crainte aux puiſſants & toute conſolation aux malheureux. Toujours avides de nouveautés, crédules à l'excès ſur des relations frivoles pour en tirer quelque objection mépriſable contre les vérités révélées, ils

Erreurs, les Schiſmes, les Héréſies, les efforts du libertinage luttent en-vain contre cette Religion : ils ne ſçauroient ravir ſes conquêtes. La Divinité a fixé des limites (1) immuables aux coupables efforts de ces hommes ſuperbes & impies : elle ſoûtiendra ſon propre Ouvrage —— *dont les fondements ſtables ſont poſés ſur les Montagnes ſaintes* (2).

allient une facilité extrême à recevoir une multitude d'hypothéſes les plus abſurdes, & une oppoſition preſque invincible à ſe ſoûmettre au joug de la Foi. Eſt-ce donc que les talents & le ſçavoir ſeroient la cauſe de tant d'impiétés, de tant d'abſurdités monſtrueuſes qui infectent les Ecrits de nos prétendus Philoſophes ? Non, ce n'eſt qu'à l'ignorance & aux paſſions humaines, qu'on doit s'en prendre de ces erreurs. La vraie ſcience marche toujours d'accord avec la Révélation. Plus on a fait de progrès dans l'étude des ſciences naturelles & morales, plus auſſi on a répandu de nouvelles lumieres ſur les preuves de la Religion. C'eſt donc dans toute autre ſource que dans l'accroiſſement de nos connoiſſances, qu'il faut chercher la cauſe de tant d'excès qui déshonorent l'eſprit humain. Ce libertinage d'eſprit eſt néceſſairement lié au libertinage des mœurs. Plus l'homme de lettres ſe diſtinguera par ſes vertus & par ſes mœurs, plus encore paroîtra-t-il plein de reſpect pour la Religion. (Voyez le *Diſcours de M. Warburton touchant l'influence que les ſciences ont ſur la Révélation.* — *Principes de la Religion Naturelle & Révelée, en Anglois, par le même, tom. II.* = *Journal Britannique, par M. Maty, Janvier &c. 1755, tom. XVI. pag. 61. ſuivantes.*)

(1) Uſque huc venies, & non procedes amplius, & hic confringes tumentes fluctus tuos. *Job XXXVIII.* 11.

(2) Fundamenta ejus in montibus Sanctis. *Pſalm. LXXXVI. Hebr. LXXXVII.* 1.

La Religion Chrétienne eſt certainement le plus gran don, le bienfait le plus précieux, que Dieu ait pu faire aux hommes. Comme cette Religion a pour baſe la Révélation dépoſée dans les Livres Saints de l'Ancien Teſtament, il importe beaucoup de s'aſsûrer de la certitude & de la vérité des Oracles qui ſont les fondements des magnifiques promeſſes de Jeſus-Chriſt; de défendre l'Intégrité de ces Oracles contre les Impies qui oſent l'attaquer, & de la mettre à couvert d'une critique contentieuſe & téméraire.

Si l'Univers n'eſt point l'effet du hazard, ou d'une Nature aveugle; s'il eſt de toute éternité, des loix immuables qui différencient eſſentiellement le bien du mal moral, le juſte de l'injuſte; s'il y a une Divinité, l'Auteur de tout ce qui exiſte, & que l'Etre qui penſe en nous n'ait rien de commun avec la matiere; le ſouverain Maître de l'Univers aura dû tout diriger à certaines fins conſtantes & régulieres: l'homme aura par-conſéquent quelque deſtination dans ce Monde comme dans une autre vie. Dieu étant infini par ſon eſſence, préſent par-tout, invariable, ſubſiſtant par lui-même indépendamment de tout autre Etre, le principe & la fin de toutes choſes, doué d'une puiſſance & d'une ſageſſe ſans bornes, infiniment libre bon & juſte; toutes les créatures devront ſe gouverner conformément aux régles éternelles de la raiſon de ce ſouverain Maître: tout devra plier ſous la volonté réelle

& très-marquée de ce Créateur intelligent, ſage & bon ; puiſque c'eſt à lui que tout ce qui exiſte hors de lui, rapporte originairement ſon exiſtence.

De ces vérités démontrées dans une foule d'excellents Ecrits ſur la Religion, tant naturelle que révélée, il réſulte néceſſairement que l'homme a des devoirs à remplir envers la Divinité. Il eſt l'ouvrage de Dieu : il tient tout de cet Etre-ſuprême ; auſſi ſes devoirs ſont-ils la condition eſſentielle & la loi de ſon exiſtence, le titre fondamental de ſa vie.

Mais qui a ouvert le ſanctuaire de la Vérité pour montrer à l'homme toute l'étendue de ſes devoirs par-rapport à Dieu ? Seroit-ce l'homme lui-même, qui auroit tiré ces notions, de ſon propre fonds ; ou lui falloit-il une lumiere ſupérieure, qui guidât ſes pas chancellants, dans une recherche ſi importante, qui l'inſtruisît de la Loi de Dieu & des deſſeins de la Divinité ſur lui ? Il n'y avoit que ces deux voies pour découvrir la véritable nature du culte que Dieu exige de l'homme

Cependant l'expérience de tous les temps, les variations, les incertitudes, les contradictions ; en un mot, l'hiſtoire des erreurs du Genre-humain relativement à la Religion, n'ont fait que trop ſentir que dans l'état préſent des choſes, l'homme aſſervi à ſes paſſions & abandonné à lui ſeul, ne pouvoit s'aſſûrer pleinement de tout ce qu'il doit à l'Auteur de ſon Etre.

L'Incrédule libertin qui prend un vif intérêt à fuir la lumiere, & qui finit par l'Athéiſme de cœur, en conſumant ſes jours par ſes propres crimes; cet Incrédule, dis-je, aura beau conſulter tous les Peuples anciens & modernes, dont la Religion n'eſt point fondée ſur une Révélation divine; en-vain diſcernera-t'il les Loix & les Dogmes que ces Nations ont toutes reçus, & regardera-t'il leurs doctrines & leurs préceptes quelles ont toutes adoptés, comme le Code de la véritable Religion. Quelques recherches qu'il faſſe, quelque lumiere qu'il puiſe dans la Philoſophie la plus épurée de l'Antiquité profane; ni la croyance de ces Peuples, ni le Code de leurs Loix ne ſçauroient lui dévélopper toute l'étendue des hommages que Dieu veut qu'on lui rende. Il n'y découvrira pas davantage le vrai moyen de pouvoir réconcilier l'homme pêcheur avec la Divinité offenſée.

En convenant que l'homme doit honorer l'Etre-ſuprême, l'ennemi de la Révélation s'égare auſſi-tôt après avoir poſé un principe ſi lumineux. Il part d'une vérité certaine & évidente, ſans en ſuivre les conſéquences néceſſaires. La ſuffiſance de la raiſon humaine en fait de Religion, eſt le grand argument du Déiſte pour combattre la néceſſité d'une Révélation divine. Il eſt vrai qu'en créant l'homme, Dieu l'a favoriſé du don de la droite raiſon, & a gravé dans le fonds de ſon cœur une loi impériſſable. Mais cette raiſon pouvoit-elle jamais

lui découvrir les volontés libres de l'Etre-ſuprême. Eſt-elle même & a-t'elle toujours été auſſi pure, auſſi ſaine, auſſi droite qu'il l'a reçue d'abord de ſon Créateur? Les erreurs des hommes de tous les temps, comme de tous les lieux, démentent cette aſſertion. Une funeſte & malheureuſe expérience prouve abondamment, que la nature humaine eſt beaucoup déchue de ſa conſtitution primitive, & qu'elle eſt dans une dépravation étonnante. Ainſi, quelque cauſe que l'on aſſigne de l'ignorance de nos devoirs & de la corruption de nos mœurs; ſoit qu'on en cherche l'origine (qui eſt la ſeule véritable) dans la déſobéiſſance du Chef du Genre-humain aux loix de ſon Dieu; ſoit qu'on la faſſe venir de la violence de nos paſſions, le Déiſte eſt forcé d'avouer que la raiſon humaine eſt incapable de connoître d'elle-même, ſans le ſecours d'une lumiere ſupérieure, toute l'étendue de ce que la Loi naturelle nous impoſe.

Où enfin a-t'elle conduit l'homme, cette même raiſon (1)? Quel ſyſtême lumineux &

(1) Le trop fameux Bayle qu'on n'accuſera point aſſurément d'avoir penſé avec timidité, ce fier partiſant de la raiſon avoue cependant, qu'elle n'eſt propre qu'à brouiller tout, qu'à faire douter de tout. Elle n'a pas plutôt bâti un Ouvrage, qu'elle vous montre, dit-il, les moyens de le ruiner. C'eſt une véritable Pénélope qui, pendant la nuit, défait la toile qu'elle avoit faite pendant le jour. Ainſi le meilleur uſage qu'on puiſſe faire de la Philoſophie, eſt de connoître qu'elle eſt une voie d'égarement; & que nous devons chercher un autre guide, qui eſt la lumiere révélée. *Dictionnaire Hiſtor.*

entiérement aſſorti à nos déſirs & à notre nature, a-t'elle jamais produit ? Repaſſez toutes les opinions hypothétiques de nos prétendus Philoſophes anciens & modernes, vous n'y trouverez ni rien de fixe, ni rien d'aſſûré.

A force de s'envelopper dans mille détours, pour mieux ſe dérober au joug de la foi qui dirigeroit & perfectionneroit ſa raiſon, l'Apologiſte de l'Incrédulité s'engage inſenſiblement dans un dédale immenſe, qui ne lui offre aucune iſſue. Plus il s'obſtine à percer, ſans le flambeau de la Révélation, les profondeurs de ſon Etre & de la Divinité ; plus auſſi

---

& Critique, art. Bunel, tom. I. pag. 707. col. 2. édit. de Baſle 1741.

„ Orgueilleuſe raiſon ! tu ſoûtiens mal tes droits,
„ Foible Reine, crois-nous preſcrire des Loix ?
„ A quelque favori toujours abandonnée,
„ Tu lui laiſſes le ſoin de notre deſtinée.
„ A quoi donc ſe reduit ton pouvoir ſi vanté ?
„ De tes dures leçons quelle eſt l'utilité ?
„ Tu veux que du plaiſir nous redoutions les charmes ;
„ Mais pour en triompher nous donnes-tu des armes ?
„ Ta voix ſur nos défauts nous force à réfléchir ;
„ Mais que peut ton ſecours pour nous en affranchir ?
„ De reproches amers en-vain tu nous accables ;
„ Sans nous rendre meilleurs, tu nous rends miſérables.
„ Le flambeau, qu'à nos yeux tu viens ſans ceſſe offrir,
„ Sert à nous tourmenter & non à nous ſecourir.
„ Tu ſçais juſtifier nos différens caprices,
„ Et du nom de vertu du décores nos vices.„

Pope, *Eſſai ſur l'homme, traduit de l'Angl par M. du Reſnel. Œuvres diverſes, tom. III. A Amſterd. &c.* 1767. *Ep. II. pag.* 117. *ſuiv.*

ſes écarts ſont marqués par des chûtes funeſtes. Accablé ſous le poids de ſes doutes, de ſes incertitudes, il ſe perd, il ſe confond; & ce qui eſt le comble de ſes égarements, incapable de ramener ſes regards ſur lui-même, il n'apperçoit plus cette chaîne immenſe de devoirs qui le lient d'un côté à l'Auteur de ſon exiſtence, de l'autre à l'Univers où il eſt placé. —— *Eternels, que tes œuvres ſont grandes! Que tes penſées ſont profondes!* = *L'homme ſtupide ne les connoit point; l'homme inſenſé n'en a point l'intelligence* (1).

Voilà à quoi aboutiſſent les grands efforts de nos faux Sages du ſiécle. Ils veulent tout ſonder, tout approfondir en matiere de Morale & de Religion, ſans laiſſer guider leurs lumieres naturelles par celui qui en eſt l'Auteur. Toujours inquiets, toujours irréſolus, ils imaginent mille hypothéſes pour faire diſparoître cette Religion révélée, dont la loi naturelle eſt la baſe & le fondement. Auſſi tous leurs ſyſtêmes, la honte de l'eſprit humain, ſont-ils une preuve frappante de leur foibleſſe extrême. Entraînés par les préjugés, ou par les paſſions, ils tombent d'une illuſion dans une autre, & ne raiſonnent jamais moins que lorſqu'ils décident le plus. Jamais d'accord (2) entre eux ſur les fondements de la do-

(1) *Pſeaum. XCI. Hebr. XCII. 6. 7.*

(2) Voyez *Lettres Flamandes, ou Hiſtoire des variations & contradictions de la prétendue Religion naturelle. A Lille*

drine qu'ils prétendent ſubſtituer aux préceptes dogmatiques & moraux de la Révélation divine, ils n'ont pu encore trouver quelque enſeignement aſſorti à la nature de l'homme. Eh ! comment l'euſſent-ils pu découvrir, cet enſeignement, puiſque tous leurs ſyſtêmes ſur la Religion & la Morale ne ſont au fond qu'un amas informe de principes diſparates & bizarres, un tiſſu de paradoxes qui ſe détruiſent réciproquement, donnent une ample carriere au libertinage, conduiſent enfin à un vrai Athéiſme (1)?

Ces faux Sages, ces prétendus Légiſlateurs de la Société vous annoncent qu'ils vont traiter dans leurs Ecrits, des vérités les plus grandes, les plus dignes de l'homme; mais y trouvez-vous la raiſon d'un Philoſophe (2)?

1755. paſſim = A Wiew of the principal deiſtical Writers &c. ou Analyſe des principaux Ecrivains Déiſtes, qui ont paru en Angleterre dans le ſiécle paſſé & dans celui ci, avec des obſervations ſur leurs Ouvrages & une idée des réponſes qu'on y a faites. par J. Leland. Dr. en T. Londres 1754. in-8. tom. I. — Journal Britannique par M. Maty, Janvier &c. 1755. tom. XVI. pag. 133. ſuivantes.

(1) Voyez *P. M. Antonio Valſecchi, dei fondamenti della Religione, e dei fonti dell' empietà, lib. I. part. I. cap. II. ſegg. pag. 15. ſegg. — part. II. cap. I. ſegg. pag. 195. ſegg. ediz. 2. di Padova 1767. = M. l'Abbé Bergier, Examen du Matérialiſme, ou Réfutation du Syſtême de la Nature, tom. I. ch XVII. §. 7. pag. 490. ſuiv. — tom. II. ch. II. §. II. pag. 273. ſuiv.*

(2) Conſultez, par exemple, l'Emile de M. J. J. Rouſſeau, cet Auteur qui prétend tout lire dans le Livre de la Nature; quel ſyſtê-

Les ſyſtêmes dogmatiques de nos Heros de l'Incrédulité ſont tous ſans conſiſtence. L'un

me aurez-vous d'aſſûré en le ſuivant? Il vous avouera ſes perplexités ſur l'immortalité de l'ame. Vous le verrez incertain ſur la cauſe & l'origine du Monde; ignorer même ſi ce Monde eſt éternel, ou bien s'il eſt l'Ouvrage d'une Intelligence créatrice; ſi les corps & les eſprits ſont redevables de leur exiſtence à cet Etre ſuprême (*L'Emile ou de l'Education tom. III pag. 26. 50. 61. 77. 86.*). Il y a tant de vuide, ſi peu de conſiſtence, tant de contradictions dans les Ecrits de cet Heros de l'incrédulité, que plus vous les lirez, plus vous vous dégoûterez de voir l'emphaſe avec laquelle il vous préſente ſes écarts les plus monſtrueux. (Voyez entr'autres, *Préſervatif pour les fidéles contre les ſophiſmes & les impiétés des Incrédules, où l'on développe les principales preuves de la Religion Chrétienne, & l'on détruit les objections formées contre elle* [*par Dom Deforis Bénédictin*]. *Paris 1764. in-12.* = *P. M. Valſecchi, loc cit. lib. I. cap. II. pag. 50. ſeqq. lib. II. cap. XVI. Append. pag. 258. ſeqq. lib. III. part. II. paſſim.* = *Réfutation. du Nouvel Ouvrage de J. J. Rouſſeau, intitulé. L'Emile ou de l'Education. Paris 1762 — 1763. tom. 3. in-8.* = *Notre II. Mémoire ſur l'Intégrité du Texte Hébreu, Vol. I. pag. 292. ſuiv. Not.*)

Il n'y a aucun fonds à faire ſur la prétendue conformité des ſyſtêmes de nos orgueilleux Sophiſtes avec les lumieres de la ſaine raiſon. Cette raiſon dont ils font les plus beaux éloges, & qu'ils diſent ſuivre avec fidélité, n'eſt point pour eux.

Toute la Nature annonce les Œuvres du tout-puiſſant. Les Derham, les Nieuwentyt, entr'autres, ont répandu les plus grands traits de lumieres ſur cette importante vérité, le premier dans ſa Théologie Phyſique & dans ſa Théologie Aſtronomique, le ſecond dans ſa Démonſtration de l'exiſtence de Dieu, démontrée par les merveilles de la Nature. (Voyez *Nouvelles de la République des Lettres, année 1716. pag. 151. ſuiv. 487. ſuiv.* = *Journal Littéraire, tom. V. pag. 230. ſuiv. tom. VIII. pag. 154. ſuiv. Journal des Sçavans,*

donne à Dieu la qualité de Créateur ; mais il lui en ravit l'exercice, en tâchant d'établir l'éternité du Monde. L'autre nous fait enviſager la Divinité, comme un Dieu oiſif, qui ne prend aucun intérêt aux évenements de cet Univers. L'autre enfin n'admet de Divinité que pour parler le langage ordinaire.

Ce n'eſt-là qu'un eſquiſſe bien foible des égarements de nos Réformateurs du ſiécle. Leur Religion n'eſt point la Religion du vulgaire. Amis du Genre-humain, ils n'ont rien de plus à cœur que de l'affranchir d'une terreur ſuperſtitieuſe,& de lui offrir une Morale (1)

Août 1724. pag. 209. ſuiv. = *Jo. Alb. Fabricius, ſyllabus ſcript. de verit Relig. Chriſt. cap. VII. pag 287. ſeqq.)* Tout nous dicte nos hommages envers cet Etre-ſuprême. L'Hiſtoire de la Religion nous offre une multitude de faits, d'évenements, de preuves de toute eſpéce, qui nous conduiſent par la main à l'exiſtence de la Divinité, l'Auteur de tout bien, ainſi que de tout ce qui exiſte. Interrogez cependant un de ces prétendus Sages de nos jours ſur ces vérités primitives, la baſe de toutes les autres vérités. Sous prétexte de retracer aux hommes cette Loi immuable & ſacrée que la main de l'éternel a gravée dans le fonds de nos cœurs, à quels écarts ne s'abandonne-t'il pas le génie du Poëte en traitant un ſi grand ſujet? M. de Voltaire, héſite même de donner à Dieu le titre de Créateur de cet Univers,& cherche juſque dans la majeſté, dans la grandeur du Souverain Etre, des raiſons pour autoriſer la ſuperbe indépendence de l'homme. (Voyez *Réflexions Philoſophiq. & Littér. ſur le Poëme de la Religion naturelle, de M. de Voltaire. Paris 1756. pag. 30. ſuiv. 35. ſuivantes.* = *Les Erreurs de Voltaire par M.l'Abbé Nonnotte, tom. II. Lyon 1770. ch. XXVII. art. I. pag. 231. ſuiv. — & autres.*)

(1) Voyez le *P. Valſecchi, loc. cit. lib. III. part. I. cap. X. pag.*

entiérement aſſortie à leurs ſyſtêmes pernicieux.

Si les Collins, les Tyndal, les Chubb, les Bolinbroke, les Morgan, les Shaftsbury, les Woolſton, les Bayle, les Helvetius, les Boullanger, les J.J. Rouſſeau, les de Voltaire & une foule d'autres, qui à force d'exalter la raiſon humaine, en anéantiſſent nos devoirs envers Dieu; ſi ces prétendus Eſprits-forts euſſent été élevés dans ces contrées de l'Univers, où les lumieres de la Révélation n'ont jamais pénétré, nous vanteroient-ils autant qu'ils le font, l'excellence & la force de cette même raiſon humaine? Placés entre les ténébres de l'Idolatrie & le flambeau de la Révélation divine, ils euſſent ſenti tout ce qu'ils doivent à l'éducation (1);

110. —— 125. *part. II. cap. I. ſegg. pag.* 195. *ſegg.* = *M. l'Abbé Bergier, loc. cit. tom. I. ch. V. §. 5. pag.* 111. *ſuiv. ch. IX. §. 3. pag.* 227. *ſuiv. ch. XI. §. 5. pag.* 288. *ſuiv. & ailleurs.*

(1) Nos Déiſtes, ceux du moins qui en prennent le nom, peuvent-ils ſe cacher que leur raiſon a été beaucoup perfectionnée par les Idées de Religion que l'habitude & l'éducation y ont ſemées dès l'enfance? (Voyez *Locke, le Chriſtianiſme raiſonnable, ch. XIV.* = *P. M. Valſecchi de' Predicatori, loc. cit. lib. II. cap. I. pag.* 9. *ſegg.* = *M. Stackhouſe, le ſens littéral de l'Ecriture Sainte, défendu contre les principales objections des Anti-Scripturaires & des Incrédules modernes; Trad. de l'Anglois. La Haye* 1741. *tom. II. ch. XXIII. pag.* 312. *ſuiv.*). Ils ſe trompent infiniment, s'ils penſent devoir à la nature ce dont ils ſont redevables à la Révélation. C'eſt un fait inconteſtable que la Révélation divine eſt venue au ſecours de la raiſon, pour la remettre dans ſes voies & pour l'empêcher de s'égarer de plus-en-plus. Sans ce bienfait ſalutaire, qu'inſpire le vrai une fois trouvé, nos Philoſophes modernes auroient-ils pu, comme le re-

que le vrai & le ſolide bonheur de l'homme conſiſte à ſoumettre ſa raiſon au joug de la foi; & combien il importe d'être éclairé & conduit dans la ſcience de la Religion

Tel eſt le vrai & le ſeul point de vûe ſous lequel nos Philoſophes devroient enviſager ce de quoi eſt maintenant capable la raiſon humaine en matiere de Religion & de Morale. C'eſt la maſſe commune du Genre-humain, qu'il faut conſidérer pour bien apprécier le véritable état de cette importante queſtion touchant le dégré réel de nos lumieres naturel-

marque un ingénieux Ecrivain, donner de la conſiſtence & de la réali- à la Métaphyſique ? Auroient-ils pu rendre la Théologie naturelle auſſi touchante, auſſi perſuaſive qu'elle eſt devenue en notre temps? Sûrs des principes, ils ont acquis ſans peine le génie d'obſervation & de détail; ils ont tiré une infinité de conſéquences qui par leur fécondité & par leur étroite liaiſon, fortifioient ces principes mêmes, & les étendoient infiniment. (Voyez *M. Deslandes, Hiſtoire Critique de la Philoſophie, Amſterd. 1756. tom. I. Preface, pag. XXXVII. ſuiv.* = *R. P. M. Tom. Vincenzo Moniglia de Predicatori, Diſſertazione contra i Materialiſti, ed altri Increduli. Padova 1750. tom. I. Prefaz pag. XX. ſegg.*)

Dieu nous a fait naître dans le ſein de la Foi: il nous a éclairé de ſes vives lumieres; & nous ſerions aſſés ingrats que de méconnoître les fruits que nous retirons de ce précieux héritage dont nous jouiſſons par un effet ſpécial de la Divine Providence! —— „Rendons au Dieu (de vérité (des actions de graces continuelles à „ cauſe de la grace divine qui) nous) a été donnée par Jeſus-Chriſt; „ = parce qu'en lui nous avons été enrichis de toutes ſortes de „ biens, de tous les dons de la parole & de la ſcience. *S. Paul aux Corinthiens, I. 4. 5.*

les, relativement à l'objet qui nous occupe. —— *Enfants des hommes, juſqu'à quand aurez-vous le cœur péſant? Pourquoi aimez-vous la vanité, & cherchez-vous le menſonge?* = *Heureux, Seigneur, celui que vous inſtruiſez & à qui vous enſeignez votre Loi.* = *Vous le mettez à couvert des malheurs des jours facheux, tandis que l'on creuſe une foſſe à l'Impie* (1).

Elevons nos regards vers ces Nations les plus fameuſes de l'Antiquité. Voyons à quoi l'étude de la Morale & de la Religion conduiſit ces Peuples conquérants, & qu'une haute ſageſſe rendit maîtres du Monde. N'oublions pas non plus une Nation à laquelle on ne ceſſe de nous renvoyer pour ſon Code législatif.

Qu'ont été par-rapport au véritable culte le ſeul digne de Dieu & de l'homme, toutes ces Nations dont la célébrité eſt conſacrée dans les faſtes de l'Hiſtoire; ſi-non des Peuples livrés à l'erreur, à la ſuperſtition, au vice; des Peuples qui ſe ſont étrangement trompés dans les points les plus eſſentiels tant du Dogme que de la Morale, reſpectivement aux vérités naturelles; des Peuples enfin —— *qui*, comme le dit S.t Paul (2), *ſont devenus inſenſés en s'attribuant le nom de ſages*?

Pourquoi les Grecs & les Romains ne furent-ils jamais auſſi corrompus qu'aux ſiécles de

(1) *Pſeaum. IV. 3.* — *XCIII. Hébr. XCIV. 12. 23.*

(2) *Aux Rom. I. 22.*

leurs plus célebres Philoſophes? C'eſt que toute éclairée que fut la Grece aux temps de Timée de Locres, de Socrate, de Platon & d'Ariſtote; quelque beaux que fuſſent les préceptes de ces Moraliſtes; quoique Rome eût des Ciceron, des Epitecte, des Antonin, des Marc-Aurelle & quantité de Grands-hommes capables de donner d'excellentes inſtructions; ni les uns, ni les autres n'eurent aſsès d'autorité pour réformer les mœurs. Leurs leçons manquoient d'ailleurs d'une ſanction propre à les faire recevoir. Quand même ils l'euſſent eue, cette autorité, ils n'auroient jamais pu venir à-bout d'une telle réforme. Flottant eux-mêmes dans le doute, dans l'incertitude; ignorant des doctrines abſolument néceſſaires pour l'exécution d'un ſi grand deſſein, il étoit impoſſible qu'ils formaſſent jamais un ſyſtême complet de Morale & de Religion, capable de perſuader les hommes (1).

Concluez de-là que les Inſtructions des Philoſophes & des Sages du Paganiſme ne dûrent avoir que peu de ſuccès, & que la raiſon & la Philoſophie furent inſuffiſantes pour ti-

(1) Voyez *M. Leland, Nouvelle démonſtration Evangélique, où l'on prouve l'utilité & la néceſſité de la Révélation Chrétienne par l'état de la Religion dans le Paganiſme, relativement à la connoiſſance & au culte d'un ſeul vrai Dieu, à une régle de Moralité & à un état de Recompenſes & de Peines futures. Trad. de l'Anglois &c. Paris 1769. tom. III. part. II. ch. V. pag. 161. ſuiv. — & autres.*

rer les hommes de l'état de corruption où ils ſont tombés.

La véritable Religion fondée ſur une Révélation divine, apprend ſeule à l'homme quel eſt le vrai Dieu & quel eſt le culte que l'homme lui doit. Hé! Qu'eut pu produire une Religion toute profane, qui n'alloit point au cœur, comme le remarque S.t Auguſtin dans ſon excellent Ouvrage de la Cité de Dieu?

Il n'y a qu'une Morale dictée par la Divinité, qui puiſſe opérer la réforme des Mœurs. L'autorité d'un Dieu qui a parlé, qui a tout dit, eſt la ſeule propre à faire de fortes impreſſions ſur le cœur humain, à diſſiper tous les doutes, à calmer toutes les inquiétudes. Il n'y a qu'une telle Morale qui ſoit capable de donner du poids aux préceptes religieux, d'inſpirer enfin des motifs pour nous porter efficacement à la vertu.

Toute Religion qui n'eſt que d'inſtitution humaine, ſera toujours infructueuſe pour les hommes: elle ne pourra former qu'un ſyſtême très-incomplet de Légiſlation civile & religieuſe.

Du moment que les Grecs & les Romains s'adonnerent à une Philoſophie ſectaire, & qu'ils voulurent diſputer ſur toutes ſortes de matieres; que d'opinions, que de ſyſtêmes tous étranges ne vit-on pas naître parmi eux? Moins ſages, moins raiſonnables que bien d'autres Peuples qu'ils traitoient mal-à-propos de

barbares, ils donnerent dans des écarts les plus honteux à la raiſon humaine.

Tel devoit être le ſort d'une fauſſe Philoſophie chez des Peuples qui ſe piquoient cependant de tant de ſçavoir. Ces nations ſi polies fuſſent reſtées plongées dans d'affreuſes ténébres d'où elles ne ſeroient jamais ſorties ſans cette lumiere divine, qui daigna les éclairer dans la plenitude des temps.

Qu'ont été auſſi, & que ſont encore de nos jours les Peuples de la Chine, relativement aux grandes vérités de la Religion? telles que ſont l'exiſtence d'un ſeul vrai Dieu; les perfections & les attributs de cet Etre-ſuprême; le gouvernement moral de ſa Providence; la Loi qu'il a donnée aux hommes; tous les principes des devoirs moraux envers la Divinité, le prochain & nous-mêmes, les récompenſes & les châtiments d'une vie future & tous les autres articles qui en dépendent, ou qui y ont du rapport.

Je n'ignore point que l'on a prétendu que le Peuple de la Chine a conſervé près de deux mille ans la connoiſſance du véritable Dieu, & l'a honoré d'une maniere qui peut ſervir d'exemple & même d'inſtruction aux Chrétiens (1). Que doit-on conclure de cette aſſer-

(1) *Mémoires ſur l'état préſent de la Chine, par le Pere le Comte. tom II. Paris 1696. pag. 141.* = *Voy. Le Pere du Halde, Deſcription .... de l'Empire de la Chine, tom. III. pag. 13. col. 1.* — *& autres Auteurs que nous avons cités*

tion démentie par d'excellents Ecrivains (1)? Les Ancêtres des Chinois auront eu cela de commun avec tous les Peuples que la barbarie n'avoit point entiérement abbrutis, qu'ils auront retenu pendant un long eſpace de temps, de précieux reſtes de la Religion des premiers hommes. Mais vous ne prouverez jamais que les Chinois euſſent tiré de leur propre fonds tous ces principes religieux, qu'on donne à leur ancienne (2) croyance. La tradition des véri-

dans nos Recherches ſur l'Epoque de l'Equitation, part. I. pag. 80. ſeq. not.

(1) Voyez *M. Leland, loc. cit. tom. I. part. I. ch. II. pag 87. ſuiv.* — *Et la Note du Traducteur, ibid. pag. 88. ſuiv.* — *tom. III. part. II. ch. IV. pag. 137. ſuiv.* = *Défenſe de la Cenſure de la faculté de Théologie de Paris, du 10. Octobre 1700. contre les propoſitions des Livres intitulés: Nouveaux Memoires ſur l'état préſent de la Chine; par Louis Ellies du Pin. Paris 1701. in-8.* = *Mémoires ou Lettres de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, à M. Briſacier ... ſur l'Ecrit de M. Couleau; Œuvres poſthumes, tom. III. pag. 623. ſuiv.* = *Jo. Laurent. Moshemius, Diſſertatio de Creatione ex nihilo, Rudolph. Cudworthi Syſtemat. intellectual. tom. II. pag. 987.* = *Hiſtoire Univerſelle depuis le commencement du Monde juſqu'à préſent, trad. de l'Anglois d'une ſociété de Gens de Lettres, tom. XIII. pag. 94 ſuiv.* = *Le P. Du-Halde, loc. cit. col. 2.* = *Theſaurus Epiſtolicus Lacrozianus, tom. III. pag. 193. ſeqq.* —— *& une infinité de Brochures qui parurent au commencement de ce ſiécle au ſujet des Rits & des Cérémonies Chinoiſes.*

(2) Voyez *Philipp. Couplet, Tabula Chronolog. Monarchia Sinica &c. Pariſ. 1686. Præfat. §. I.* = *Lettre de M. de Leib-*

tés primitives ſe ſeroit donc conſervée chez eux plus pure qu'on ne la retrouve chez d'autres anciens Peuples. Qu'on étudie toutefois ce que les Chinois ſont encore de nos jours & même depuis bien des ſiécles ; qu'on examine avec un eſprit déſintéreſſé leurs anciens rits, leurs mœurs, leurs uſages, leurs coûtumes : quel monſtrueux aſſemblage de vérités & de menſonges ne découvre-t'on pas dans les Dogmes de cette Nation (1) ?

nitz ſur la Philoſophie Chinoiſe à M. de Remond; Epiſtolarum ad diverſos tom. II. edit. a Chriſtiano Kortholto, Epiſt. XVII. = *Il P. M. Valſecchi, Dei fondamenti della Religione &c. lib. I. cap. VIII. pag. 191. ſeq. & lib. III. part. II. cap. XIII. pag. 148. ſeqq.* = *M l'Abbé Banier, la Mythologie & les fables expliquées par l'Hiſtoire, tom. I. lib. II. ch. VII. pag. 121. ſuivantes, édit. in-4.* = *Theophil. Sigefrid. Bayerus, Muſeum Sinicum ; Commentar. Origin. Sinic. §. III. pag. 269. ſeqq. edit. Petropolit. 1730.* = *Le Chou-King, un des Livres Sacrés des Chinois, revu & corrigé par M. de Guignes, pag. 402. & 403.* = *Hiſtoire Univerſelle, loc. cit. pag. 92. ſuiv.* = *Confucius Sinarum Philoſophus, ſive ſcientia Sinenſis, Latine expoſita &c. Declaratio Proœmialis. part. II. pag. LIV. ſeqq.* = *Jacob. Bruckerus Hiſtor. Philoſoph. tom. IV. pars altera pag. 882. ſeqq.* —— *& alii apud J. L. Moshemium, loc. cit. pag. 985.*

(1) Voyez *M. de Burigny, Théologie Payenne, ou ſentimens des Philoſophes & des Peuples Payens les plus célebres, ſur Dieu, ſur l'ame & ſur les devoirs de l'homme. Paris 1754. tom. I. pag. 21. ſuiv. 200. ſuiv. 148. ſuiv. 177. ſuiv. 274. = 307. ſuiv. tom. II. pag. 35. ſuiv. 180. 191. 230. ſuiv. 236. 277. 281.* = *Theſaurus Epiſtolicus Lacrozianus, editus*

Les Chinois & tous les Peuples idolâtres — *ſont enſevelis dans les ténébres & dans les ombres de la mort* (1).

Si quelques Peuples modernes ont une croyance moins abſurde & plus raiſonnable (2) que celle qui régna long-temps dans le Monde payen ; ſi même des Philoſophes de l'Antiquité ont dicté & enſeigné des maximes conformes à la nature de Dieu & de l'homme; c'eſt à la véritable Religion (3), ou à une an-

a Jo. Ludov. Vhlio, tom. III. pag. 193. ſeqq. Lipſiæ 1742. = *M. le Baron de Haller, Diſcours ſur l'Irréligion, où l'on examine ſes principes & ſes ſuites funeſtes, oppoſés aux principes & aux heureux effets du Chriſtianiſme; traduit de l'Allemand par M. Seigneux de Correvon. Lauſanne 1760. pag. 65. ſuivantes.*

(1) In tenebris. & in umbra mortis ſedent. *Luc. I. 79.*

(2) Voyez *Theſ. Epiſtol. Locrozian. tom. I. pag. 3. ſeqq. 24. 58. & tom. III. pag. 510. ſeqq.* = *Le P. Thomaſſin, Méthode d'étudier & d'enſeigner Chrétiennement la Philoſophie &c. liv. I. ch. X. pag. 115. &c.* = *J. Alb. Fabricius, Salutaris Lux Evangelii toti Orbi per divinam gratiam exoriens, &c. Hamburgi 1731. cap. V. XXXII. XXXV. ſeqq. pag 62. ſeqq. 550. ſeqq. 585. —— 785.*

(3) Voyez *Tobias Pfannerus, Syſtema Theologiæ Gentilis, cap. I. pag. 7. ſeqq. cap. V. pag. 155.* = *Adam. Tribbechovius, Veritas Creationis Mundi; Opuſculorum quæ ad Hiſt. & Philolog. Sacr. ſpectant faſcicul. I. ſive tom. I. pag. 237. ſeqq.* = *M. de Ramſay, Mythologie ancienne, ſeconde partie; à la ſuite de ſa nouvelle Cyropédie &c. en François & en Anglois. Londres 1760. pag. 62. 116. ſuiv.* = *Principes Philoſophiques de*

cienne Tradition, que les uns & les autres ſont redevables des vérités qu'ils ont embraſſées, ou ſoûtenues. Et cette Tradition venoit originairement d'une Révélation divine (1), ainſi que l'ont démontré quantité de bons Ecrivains, tels que les Voſſius, les Pfanner, les Bochart, les Huet, les Kircher, les Thomaſſin, les Clarke, les Cudvvorth, les Stanley, les Brucker, les Ramſay, les Purchaſs, les Stillingfleet, les Leland, les Burnet, les Dickinſon, les

la Religion naturelle & révélée, développés dans un ordre Géométrique par le même Auteur : en Anglois 2. voll. in-4. — Journal Britannique par M. Maty : Mars 1751. tom. IV. pag. 343. ſuiv. Janvier 1753. tom. X. pag. 186. ſuivantes. = Thom. Burnet, Archæologiæ lib. II. cap. I. & ejuſd. Telluris Sacræ lib. I. cap. IV. & lib. II. cap. VII. = Hugo Grotius, De Veritate Religionis Chriſtianæ lib. I. §. 16. = M. Seigneux de Correvon, Diſſert. ſur les Oracles des Sybilles : à la ſuite de la Religion Chrétienne, trad. de l'Anglois de M. Addiſſon. Lauſanne 1757. tom. II. pag. 173. ſuiv. = J. Leland. loc. cit. tom. I. part. I. ch. II. pag. 86. 98. ſuivantes = P. M. Caſto Innocente Anſaldi, Domenicano, Della neceſſità e verità della Religione naturale e rivelata. Verona 1755. pag. 58. ſeg. 62. ſegg. 79. ſegg. 87. ſegg. 91. ſegg. 107. ſegg. 172. ſegg. = Ejuſd. de principiorum Legis naturalis traditione libri III. Mediolani 1742. pag. 5. 13. ſeq. 94. 142. & paſſim.

(1) Voyez *Leland, Nouvelle Démonſtration Evangéliq. &c. tom. I part. I. ch. I. pag. 15. ſuivantes. = Il P. M. Valſecchi, loc cit. lib. II. cap. I. pag 4. ſeqq. = Idée générale de la Révélation par l'Evêque Williams : — Défenſe de la Religion tant naturelle que révélée &c trad. de l'Anglois de M Gilbert Burnet. A la Haye 1738. tom. I. pag. 257. —— 259. ſuiv. &c.*

Shuckford, les Goguet, les Anſaldi & d'autres habiles Littérateurs.

Il ſeroit inutile que nous nous arrêtaſſions ſur ce qui tient à la Religion des anciens Perſes, des Chaldéens, des Aſſyriens, des Phéniciens, des Cananéens, des Egyptiens, des Arabes & de pluſieurs autres Peuples privés des lumieres de la Révélation. Ces Nations altérerent & corrompirent tôt ou tard (1) la connoiſſance & le culte d'un ſeul vrai Dieu, ainſi que d'autres vérités primordiales.

Le Seigneur na jamais été ſans témoins (2) parmi les hommes; car malgré les ténébres de l'Idolâtrie, le ſouvenir des premiers principes religieux ne s'effaça pas entiérement de leur eſprit. Ils conſerverent toujours quelque Tradition des vérités primitives: & cette Tradition, quoique plus ou moins altérée dans la ſuite par le laps des temps, étoit comme ——*une lumiere qui éclaire dans un lieu obſcur* (3). Elle faiſoit ſentir aux Gentils la néceſſité d'une Révélation divine. Elle les diſpoſoit à recevoir les grandes & ſublimes vérités que le Meſſie, l'Envoyé de Dieu, Dieu lui-même, a daigné nous manifeſter. —— „ Dieu qui eſt „ l'unique ſource de la vérité & de la ſageſſe,

(1) Voyez entr'autres, *M. Leland, loc. cit. tom. I. pag. 87.* —— *128. ſuiv. ch. III. pag. 136. ſuivantes.*

(2) Voyez *Jo. Alberti Fabricius, Delectus Argumentorum de veritate Religionis Chriſtianæ, edit. Hamburg. 1725. cap. II. pag. 143. ſeqq*

(3) *II. Epître de S. Pierre, I. 19.*

„ & dont la bonté ſe répand ſur les injuſtes, „ auſſi bien que ſur les juſtes, leur envoyoit „ ces rayons de lumieres dans le triſte état „ de ténébres & de corruption, où ſe trou- „ voit alors le Genre-humain, pour entre- „ tenir encore parmi les hommes quelque ſe- „ mence de vérité (1) „.

J'ai dit que cette Tradition des vérités primitives, de laquelle on trouve des traces ſi bien marquées dans tous les Monuments des Peuples, venoit originairement d'une Révélation divine. D'où il s'enſuit —— I. Qu' en quelque état (2) que l'on ſuppoſe avoir été les premiers hommes livrés à eux ſeuls, doués cependant de toutes les facultés néceſſaires pour parvenir à la connoiſſance & au culte d'un ſeul vrai Dieu, ils ne ſe formerent point

(1) *Samuel Clarke, Traités de l'Exiſtence & Attributs de Dieu : des devoirs de la Religion naturelle, & de la vérité de la Religion Chrétienne : trad. de l'Anglois par M. Ricotier &c. (ſine loco) 1756. tom. II. ch. X. pag. 287. ſuiv.*

(2) L'idée bizarre de M. Rouſſeau touchant l'état primitif des hommes qu'il conſidere comme des Sauvages errants ça & là dans des forêts, & vivants à la maniere des brutes, bizarrerie qu'on trouve dans une foule d'écrits impies de nos jours, à été combattue avec force par pluſieurs Ecrivains, entr'autres par notre ſçavant Pere Valſecchi, —— *Acroaſis de Primæva hominum conditione adverſus Rouſſojum, habita in Gymnaſio Patavino, III. Non. Novembr. an. 1762.* = *Vid. ejuſd. Dei fondamenti della Religione, lib. I. cap. VII. pag. 175 & not. b.* = *Diſcours Philoſophiques ſur l'homme conſideré relativement à l'état de Nature & à l'état de Société, par le P. O. B. (Gerdil Barnabite) Turin 1769. in-8.*

eux-mêmes un ſyſtême de Religion, mais qu'ils reçurent leurs inſtructions par la voie d'une Tradition qu'ils tenoient originairement du premier Chef du Genre-humain. —— II. Que le premier homme créé par la Divinité, tenoit tout de cet Etre-ſuprême, & que les doctrines qu'il en reçut touchant les vérités morales & dogmatiques, paſſerent de lui à ſes deſcendants par le canal de la même Tradition. —— III. Que le polythéiſme ne fut point la Religion primitive des hommes, ainſi que ſe le ſont imaginés quelques Philoſophes modernes (1). Ce ſyſtême fortement combattu, ſur-tout par le Docteur Leland (2), eſt contraire à la raiſon, répugne à la bonté, à la ſageſſe & à la Providence de Dieu, & ne peut s'allier avec l'Hiſtoire que Moyſe nous a tracée de la Religion des premiers temps. Tous les Monuments antiques nous annoncent les premiers germes de cette même Religion par-

(1) M. Hume, Mylord Bolingbroke, M. J. Jacques Rouſſeau & autres: le premier ſoûtient cette opinion dans ſon Hiſtoire naturelle de la Religion, le ſecond dans ſes Œuvres poſthumes en Anglois Voll. 5. *in*-4. Londres 1750., & le troiſieme dans ſon Emile. Voyez *Leland, loc. cit. tom. I. part. I. ch. II. pag. 66. ſuivantes.* = *Journal Britannique par M. Maty, Septembre &c. 1754. tom. XV. pag. 82. ſuiv.* = *Mai &c. 1755. tom. XVII. pag. 164. ſuiv.* = *Dom. Deforis, Préſervatif pour les fidéles contre les ſyſtêmes des Incrédules, ch. VII. pag. 82. ſuiv.* = *M. l'Abbé Bergier, Examen du Matérialiſme &c. tom. II. ſeconde part. ch. I. pag. 5. ch. II. pag. 45. ſuiv.*

(2) *Loc. cit. tom. I. &c. pag. 66. ſuiv.*

mi les hommes des âges de la plus haute Antiquité. Que l'on parcoure en-effet toute l'Hiſtoire ſacrée & profane ; par-tout on appercevra les plus anciens Peuples (1), tels que les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Arabes, les Perſes, les Chinois, les Grecs eux-mêmes, imbus des Traditions Patriarchales ſur l'origine de l'Univers & ſur d'autres vérités primitives. Mais, ſi le Théïſme, ou le culte & la connoiſſance d'un ſeul vrai Dieu, n'a point été la Religion des premiers hommes, d'où vient que plus l'on ſe rapproche des temps du Déluge, plus auſſi l'on trouve à-peu-près le même culte rendu à l'Etre-ſuprême, & des Traditions fondamentales, généralement re-

(1) Voyez *Géneſe, XIV. 18. XX. 4. 6. XXVI. 10. 11. 28. 29.* = *Auguſt. Steuchus Eugubinus, De perenni Philoſophi lib. II. cap. I. & II. fol. 28. ſeqq. lib. III. cap. I. ſeqq. fol. verſ. 41. ſeqq.* = *Edmund. Dickinſon, Graci Phœnicizantes, cap. IV. pag. 50. ſeq. cap. X. pag. 110. Opuſcul. qua ad Hiſt. & Phil. Sacr. ſpectant, faſcicul. I.* = *Th. Hyde, De Religione veterum Perſarum, cap. I. III. IX. X. XXXI. XXXIII. pag. 2. ſeqq 80. ſeqq. 166. ſeq. 168. ſeqq. 385. 402. ſeqq. edit. Oxonii 1760.* = *Paul. Erneſt Jablonsky, Pantheon Egyptiorum, ſive de Diis eorum Commentarius, Prolegomen. pag 7. ſeqq. 12. —— 18. 46. —— 49. & Panthei part. I pag. 38. —— 41. 81. —— 83.* = *Campegius Vitringa, Obſervationes Sacr. lib. I. cap. IV.* = *Hiſtoire Univerſ. trad. de l'Anglois d'une Société de Gens de Lettres, Introduct. tom. I. pag 23. 25. — 27. 52. ſuiv. & tom. III. pag. 427. not. —— & quelques autres que nous avons cités ci-deſſus, pag. 39. ſeq. not. 3. & pag. 41. not. 1.*

çues, dont les veſtiges antiques & ſacrés déſolent ſi fort l'Incrédule ? D'où vient enfin, qu'à meſure que nous nous éloignons de ces ſiécles qui donnerent naiſſance aux grands Peuples, aux Etats, aux Royaumes, aux Empires, l'on voit l'Idolâtrie s'élever ſur les débris du Théiſme, & le vrai culte comme s'anéantir (1), ou ſe confondre au milieu des fauſſes Divinités ? A ces queſtions que répondre ſinon que la Religion primitive dont Dieu ſeul eſt l'Auteur, fut bien différente de cette Idolâtrie groſſiere, qui inonda peu-à-peu l'Univers entier, à l'exception d'un Peuple que la Divine Providence ſe reſervoit pour être le dépoſitaire des Oracles qui devoient s'accomplir ſur tout le Genre-humain ?

Ceſſons de ſuivre un ſyſtême faux en lui-même. Mépriſons également d'autres hypothéſes non moins abſurdes (2) qu'impies, uni-

(1) Plus le Monde Payen fut éclairé & fit de progrès dans les Arts & dans les Sciences, plus l'Idolatrie groſſiere y regna. Jamais la corruption des mœurs ne fut plus grande que lorſque Jeſus-Chriſt parut ſur la Terre. Jamais la Religion ne fut plus ſimple & plus pure à pluſieurs égards, ou moins cotrompue, que dans les temps de la haute Antiquité. N'eſt-ce pas une marque évidente que la Religion des premiers âges n'étoit pas le réſultat des réflexions & des découvertes humaines, mais qu'elle venoit au-contraire d'une Révélation divine, communiquée aux Peres du Genre-humain & tranſmiſe à leur poſtérité ? (Voyez *Leland, loc. cit. tom. II part. I. ch. XIX. pag. 536, ſuivantes*).

(2) Un trop fameux Ecrivain du ſiécle, & dont les Ecrits ne reſpirent que le fanatiſme & une impiété la plus décidée, recourt à

quement inventées pour anéantir la foi de nos Peres. Le culte des anciens Patriarches a vû

une infinité de révolutions qui déſolerent anciennement l'Univers, pour rendre raiſon de l'origine de cette Religion primitive des hommes. (*Recherches ſur l'origine du Deſpotiſme Oriental. Ouvrage Poſthume de* M. B. I. D. P. E C. [*M. Boullanger ingénieur dans les Ponts & Chauſſees*] ..... *Londres* 1762. *ſect. III. ſuiv. pag.* 35. — 46. = *Le meme, Diſſertation ſur Elie & Enoch* ..... *pag.* 16 *ſuivantes, & dans ſon Antiquité Dévoilée.*) Les impreſſions naturelles que dûrent produire dans les hommes ces déſaſtres réitérés une infinité de fois, ceux entr'autres, occaſionnés par le Déluge ſont, ſelon ce licentieux Auteur, la cauſe du culte religieux qu'on rendit d'abord à la Divinité. Mais c'eſt courir après des ſonges & des chimeres. La Religion primitive du Genre-humain & les importantes Traditions des Peuples n'ont d'autre ſource que dans une Révélation divine, comme on le verra bientôt, nous le prouverons auſſi dans la ſuite de ce Diſcours.

L'erreur, dit un excellent Ecrivain, eſt un Prothée qui ſe reproduit ſous mille formes différentes, mais qui toujours la même, malgré l'illuſion des Métamorphoſes, ne peut échapper à des regards attentifs & pénétrants. Vils plagiaires & Copiſtes des Anciens dont ils ne ſont que déguiſer les ſentiments, les défenſeurs de l'Irréligion en impoſent par la différence des termes, à ce Peuple d'Eſprits-forts, qui ſuit aveuglement leur pas. (*M. de Bougainville, Diſcours Préliminaire à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Anti-Lucrece de M. le Card. de Polignac. Paris* 1750. *tom. I. pag.* 62.)

L'opinion monſtrueuſe de feu M. Boullanger ſur cette prétendue infinité d'anciennes & effroyables cataſtrophes imaginaires, n'eſt au fond qu'une copie de l'hypothéſe abſurde & impie des Stoiciens, miſe dans un nouveau Jour. (Voyez *Jacobus Thomaſius, Exercitationes de exuſtione Mundi Stoica &c., Lipſiæ* 1676. *in*-4. *Diſſert. I. Theſ. XVI. pag.* 17. *ſeq. & Diſſert. X.* §. 3. *pag.* 156. *&c.*

tous les autres cultes commencer & diſparoître. La véritable Religion eſt une : elle datte de

= *Dan. Huetius, Alnetana quæſtiones, lib. II. cap. XXI. pag.* 229. = *Jacob. Bruckerus, Hiſtoria critica Philoſophiæ, tom. I. part. III. lib. I. cap. IX. ſect. I. pag.* 937. = *Cudworth. infra cit. tom. I. pag.* 143.

Lucrece (*De rerum Natura lib. I. verſ.* 152. *ſeq. lib V. verſ.* 1217. *ſeq. lib. VI. verſ.* 49, *ad uſum Delphin. edit. Pariſ.* 1680) & ſes partiſants ne reconnoîtroient pas moins leurs principes profanes dans la cauſe que l'Auteur des Recherches ſur l'origine du Déſpotiſme Oriental aſſigne des premieres inſtitutions religieuſes (*loc. cit. pag.* 93. —— *Primus in orbe Deos fecit timor*. Confer. *Rudolph. Cudworthus, Syſtema intellectuale hujus univerſi, ſeu de veris Naturæ rerum originibus, tom. II. cap. V. ſect. I. §. XXXI. XXXIV. XXXVII. ſeq. pag.* 789. *ſeqq.* = *Penſées diverſes contre le ſyſtême des Matérialiſtes, à l'occaſion d'un Ecrit intitulé : Syſtême de la Nature. Paris* 1771. §. *X. pag.* 59. *ſuivantes*.

La plûpart des Auteurs qui ont écrit contre la Religion, ont adopté la même impiété. —— *La Contagion ſacrée, ch. I.* = *Eſſai ſur les préjugés, ch. VII. num.* 1. = *Les trois Impoſteurs, ch II, num.* 1. = *La Philoſophie de l'Hiſtoire, ch. V.* = *Dictionnaire philoſophique, art. Religion*, = *Et autres Athées.* (Voyez *M. l'Abbé Bergier, Examen du Matérialiſme, tom. II. part. II. ch. I. II. pag.* 5. *ſuiv. & pag.* 45. = *Le P. Viret, Réponſe à la Philoſophie de l'Hiſtoire, lettre II. pag.* 38. *ſuivantes*.)

Syſtême affreux qui détruit la Loi de la raiſon, & en éteint le flambeau. Point de devoirs, s'il n'exiſte aucune Religion émanée de la Divinité. Quoi ! Ces ſacrés liens qui nous uniſſent eſſentiellement à l'Auteur de tous les Etres, & qui partent d'un ſentiment inſéparable de notre nature, n'auroient eu pour principe que le hazard, le préjugé, ou la crainte ? N'inſiſtons point ſur l'abſurdité d'un ſyſtême ſi monſtrueux, réfuté pleinement par de ſçavantes plumes. La crainte de la Divinité la ſuppoſe néceſſairement. S'il y a

la même époque que la naiſſance de l'Univers: elle ſubſiſtera juſqu'à la conſommation des ſié-

un Dieu, c'eſt avec juſtiee qu'on le craint ; & cette crainte que tous les Peuples en ont eue, d'où peut-elle venir ſi-non d'un ſentiment intime, fondé ſur la droite raiſon? C'eſt l'inſtinct de la nature humaine qui l'a dictée, cette crainte. C'eſt un germe divin, que chaque homme porte caché au fonds de ſon cœur, mais qui a été développé par l'enſeignement de la Divinité elle-même.

Sont-ce donc là des découvertes dignes de cette Philoſophie bienfaiſante & éclairée, que M. Boullanger dit (*loc. cit. ſect. II. pag.* 30.) faire la gloire de notre ſiécle, & dont il cherche malheureuſement à ſuivre l'eſprit ! A entendre cet Auteur irréligieux, l'on diroit que tout ce qu'il a écrit au ſujet de ces anciennes révolutions & des ſuites qu'elles ont eues pour le Genre-humain, n'eſt que le réſultat d'un grand nombre d'obſervations ſur les Monumens naturels, qui reſtent par-tout des ces anciens malheurs gravés encore par toute la Terre en caracteres ineffaçables. (*idem loc.cit. pag.*1.) M. De Maillet avoit déjà avancé ces chimeres dans ſon *Telliamed, ou Entretiens d'un Philoſophe Indien avec un Miſſionnaire François ſur la diminution de la Mer, la formation de la Terre, l'origine de l'homme &c. Baſle* 1749. *Préface pag. XXXI. ſuiv. Journee V. pag.* 266. *ſuivantes*. Ouvrage qui n'eſt qu'un tiſſu d'idées bizarres & impies. Voyez entr'autres *M. l'Abbé le François, Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt contre les Spinoſiſtes & les Déiſtes, tom. I. part. II. ch. I. art. II. pag.* 556. *ſuivantes*. = *La Religion vengée, ou Réfutation des Auteurs impies, par une ſociété de Gens de Lettres, tom. XVII. lettr. XV. ſuivantes. pag.* 272. *ſuivantes*. — *tom. XVIII. lettr. II. & III. pag.* 1. *ſuivantes*.

A l'aide de cette futile hypothéſe, M. Boullanger entreprend de réſoudre facilement une foule d'énigmes & de problêmes. —— „ Leur ſolution, dit-il, (*ibid. ſect. IV. pag.*42.) offrira de „ nouvelles ſciences au monde & dévoilera à nos yeux ſurpris une

cles. Dieu s'eſt révélé aux hommes : & cette Révélation eſt auſſi ancienne que le Monde mê-

„ antiquité toute nouvelle „. Mais une ſeule de ces révolutions, ou de ces déluges, tels qu'on les ſuppoſe, eut détruit tout le Genre-humain pour toujours. Le Déluge de Noé répugne même à l'ordre de la Nature ; on n'en peut expliquer la cauſe & les ſuites, ſans recourir à un Dieu & à ſa Providence. En admettant ce même Déluge, comme nous le verrons bientôt, M. Boullanger ſe met des entraves deſquelles il ne peut ſe délivrer ; il doit néceſſairement recourir à la Révélation.

A quoi bon ſe perdre dans des chimeres phyſiques ! L'Auteur ne confeſſe-t'il pas (*ibid. ſect. III. pag.* 40.) que ces temps qui ont été témoins de tant de déſordres, ſont ſi obſcurs qu'ils ſont pour lui comme s'ils n'euſſent jamais exiſté ! Pourquoi s'étourdir ſur un fait qui explique, qui développe tout ? Pourquoi ne point avouer que ces reſtes d'anciens déſaſtres ne ſont autres que ceux d'un Déluge univerſel, qu'il reconnoît lui-même, & qui eſt, quoiqu'il en diſe (*loc. cit. pag.* 38.), ſi bien ſpécifié dans les Annales du Peuple Hebreu ? Reſtes frappants de la colere d'un Dieu irrité contre les iniquités des hommes. (Voyez *la Diſſertation ſur le Déluge ; — La Religion Révélée & la Naturelle* [*par M. l'Abbé Malaville*] *tom. V. Diſſert. XIX. pag.* 162. —— 237. = *M. l'Abbé Gauchat, Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, tom XV. lettr. CLI. pag.* 102. *ſuivantes, & lettr. CLII. pag.* 134 *ſuivantes.* = *La Religion vengée, tom. XVII. lettre XXIII. pag.* 312. *ſuivantes.* = *Hiſtoire Univerſ. traduite de l'Anglois d'une Société de Gens de Lettres, tom. I. ſect. VI. pag.* 158, *ſuiv.*)

Cependant le croiroit-on ! Cette bizarre hypothéſe auſſi abſurde qu'impie, qui détruit toute Religion, en démontre la néceſſité, & nous mene à l'exiſtence d'une Révélation divine. M. Boullanger

me Voilà l'unique point fixe auquel on doit néceſſairement s'arrêter pour ne pas s'égarer.

nous dit (*ibid. ſect. IV. pag.* 44.) que, ſi le Genre-humain ſe trouvoit aujourd'hui dans un etat ſemblable à celui dont furent témoins les hommes qui échapperent aux ravages du Déluge, —— „ il ne „ faudroit pas beaucoup de Philoſophie & de Métaphyſique pour „ le deviner. Il croiroit être à la fin du Monde; il s'imagineroit „ être au jour de la juſtice & de la vengeance; il s'attendroit à cha- „ que inſtant à voir le Juge-ſuprême venir demander compte à l'Uni- „ vers, & prononcer ces redoutables arrêts que les méchants ont „ toujours craints, & que les juſtes ont toujours attendus. Tels ſont, „ pourſuit-il, les ſentiments dont on ſeroit alors ſaiſi & occupé. „ Ces Dogmes Sacrés de la fin du Monde, du Jugement dernier, „ du Grand Juge & de la vie future ſe retraceroient avec force à „ notre eſprit, & affecteroient profondement & généralement tous „ les habitants & toutes les Nations de la Terre. Ces mêmes Dog- „ mes affecteront un jour nos neveux, s'ils ſe trouvent dans ces fa- „ tales circonſtances: ce ſont eux qui ont affecté pareillement nos „ Peres, quand ils ont vû ceſſer la primitive harmonie de l'Univers „.

Pour connoître la Tradition qui nous eſt parvenue de ces Dogmes primitifs, M. Boullanger part en conſéquence, du Déluge qu'il conſidere comme la véritable époque de l'Hiſtoire des Nations. —— „ Ce fait incompréhenſible, dit-il ailleurs „ (Voyez *l'Antiquité juſtifiée, ou Réfutation d'un Livre du même Auteur qui a pour titre*: L'Antiquité dévoilée par ſes uſages. *Amſterdam, & ſe trouve à Paris &c. 1766. ch. I. pag.* 3. *&* 4.) „ que le Peuple „ ne croit que par habitude, & que les gens d'eſprit nient auſſi par „ habitude, eſt ce que l'on peut imaginer de plus notoire & de plus „ inconteſtable. Oui, le Phyſicien le croiroit, quand les traditions „ des hommes n'en auroient jamais parlé; & un homme de bon ſens „ qui n'auroit étudié que les Traditions, le croiroit encore. Il fau- „ droit être le plus borné, le plus opiniâtre des humains pour en dou-

C'eſt à cette ſource qu'il faut ramener l'origine des vérités répandues dans l'enſeignement

» ter ; dès que l'on conſidere les témoignages rapprochés de la Phy-
» ſique & de l'Hiſtoire, & le cri univerſel du Genre-humain » .

Ce témoignage eſt frappant dans un homme auſſi décidément incrédule que feu M. Boullanger. Que M. De Voltaire (*Nouveaux Mélanges Philoſophiques, Hiſtoriq. Critiques &c. &c. &c. &c. 1770. IX. partie, pag. 100. ſuiv. & ailleurs.*), ce Philoſophe qui abuſe de tout, qui profane tout, qui nie les vérités les plus évidentes, vienne s'inſcrire en faux contre le fait du Déluge, gravé dans tous les Monuments de la Nature ; cela n'étonne point dans un Ecrivain à paradoxes, toujours inépuiſable en raiſonnements libertins & impies. Mais du-moins qu'il ne nous cite point les faſtes des anciens Peuples, comme ſi le Déluge leur eût été entiérement inconnu. Il eſt prouvé que cet Ecrivain affecte de corrompre tout ce que l'Hiſtoire nous apprend de la Religion des Peuples de l'Antiquité. Quoiqu'en diſe M. De Voltaire (*Philoſophie de l'Hiſtoire, ch. XVIII. pag. 101. édit. d'Amſterd. 1765.*) d'après quelques faux Sages du ſiécle & entr' autres l'Auteur du *Teillamed*, *II. journée*, *pag. 106.* les Chinois avouent eux-mêmes dans leurs Annales, que leur pays n'a point été préſervé de ce fleau. (Voyez l'*Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, tom. II. pag. 508.* = *Le Chou-King, un des Livres Sacrés des Chinois qui renferme les fondements de leur ancienne Hiſtoire, les principes de leur Gouvernement & de leur Morale. Ouvrage recuilli par Confucius. Traduit par le P. Gaubil, Miſſionnaire à la Chine, revu & corrigé ſur le Texte Chinois &c. par M. De Guignes. Paris 1770. pag. CVIII. ſuiv. 4. ſuiv. 13. 15. 26. 35.* = *Hiſtoire Univerſelle, trad. de l'Angl. tom. I. loc. cit. pag. 159.*

Il me ſeroit facile de citer d'autres autorités contre le même Auteur, pour lui prouver d'une maniere inconteſtable que les autres

des Peuples. Les hommes n'auroient jamais eu qu'une ſeule Religion, s'ils n'euſſent point

Peuples ont parlé d'un Déluge univerſel. Contentons-nous de le renvoyer à ce qu'en rapporte Euſebe dans ſa Préparation Evangélique (*lib. X cap. X'. pag. 414. ſeq. & lib XII. cap. XV pag. 587. edit. Colonienſ. 1688.* Voyez auſſi *Lucianus Samoſatenſis, de Syria Dea Oper. tom. II. edit. Amſtelodam. 1743. pag. 458. ſeq.* = *Plutarchus, de ſolertia Animalium. Oper. tom. II. Lutet. Pariſ. 1624. pag 968.* = *Edm. Dickinſon, Græci Phœnicizantes, in Append pag. 170. ſq. Opuſcul., quæ ad Hiſtor. & Philolog. ſpectant, tom. I. ſive faſciſcul. I.* = *Joan. Nicolai Notæ in Caroli Sigonii lib. de Reipubl. Hebr. cap. I. Antiquitt. Sacr. Theſaur. Blaſ. Vgolini vol. IV. col. 141.*).

Revenons à M. Boullanger, c'eſt au Déluge, à ce point d'appui inébranlable, qu'il rameue l'unité de Tradition ſur les grandes vérités fondamentales, qui firent la premiere Religion des hommes.

Ne laiſſons point échapper ces ſortes d'aveux. C'eſt un hommage que feu M. Boullanger a rendu malgré lui à la Révélation divine, qu'il vouloit anéantir. C'eſt à mes yeux une victoire pour elle, un prélude, un gage du triomphe qu'elle a obtenu dans tous les temps contre les vaines attaques de l'Impie.

Je ſens que pour en impoſer, l'Auteur en parlant de ces Dogmes, dit qu' —— „ on trouvera peut-être ces idées ou trop ſimples, ou „ trop compoſées pour les temps où je viens de me tranſporter. On „ voudroit ſans doute, que je pénétraſſe dans l'eſprit humain pour y „ chercher comment ces idées ont pu naître une premiere fois : „ c'eſt un travail que je laiſſe à d'autres ; ils peuvent philoſopher „ tout à leur aiſe ſur les opinions de ces inſtans de terreur, qui ne „ ſont point ceux de la Philoſophie. Il me ſuffit ici de ſçavoir que „ ce ſont ces Dogmes qui ont vivement agi ſur l'eſprit & ſur le cœur „ des hommes, dans toutes les ſituations extrêmes de la Nature „. (*idem, Recherch. ſur l'orig. du Deſpot. Orient. ſect. IV. pag. 44. ſuiv.*).

Non, quelques détours que prenne M. Boullanger, il ne peut

altéré l'ancienne croyance émanée de Dieu. Mais ils voulurent concilier le déréglement de

ſe déguiſer l'origine toute divine de ces importantes vérités. Que lui ſert-il de vouloir affoiblir & détruire ces principes réligieux; de dire auſſi que ——— „ c'eſt une Idolâtrie de regarder toute Législation comme immédiatement émanée de Dieu même & dictée „ à ſes Miniſtres par le ciel (*ibid. ſect. XX. pag.* 246.) „? Ne convient-il pas (*ſect. II pag.* 33.) qu' ——— „il n'y a point de fauſſes opinions, point de préjugés, point de Traditions ridicules, ou d'uſages corrompus, qui n'ayent eu dans leur origine quelque excellente vérité pour baſe, & ſouvent même quelques principes qui „ ſont honneur à l'humanité: d'où il arrive que l'hiſtorique de ces „ erreurs en devient la meilleure preuve „?

M. Boullanger renverſe donc d'une main l'édifice qu'il tente d'élever de l'autre. Il eſt forcé de reconnoître une Religion primitive, qui n'a que Dieu pour Auteur & ——— „ dont les principaux „ motifs furent une reconnoiſſance infinie envers l'Etre-ſuprême „ qui les avoit ſauvés, & le deſir d'en inſtruire toutes les races futures „. (*ibid. ſect. VI. pag.* 54.) C'eſt une Religion dont ——— „ toutes les inſtitutions, dit-il encore (*pag.* 74.), & les Dogmes qui en „ ſont les principes, furent raiſonnables & ſages, & ſi propres par „ eux-mêmes à faire le bonheur des ſociétés en y maintenant l'ordre „ & la police d'où ce bonheur dépend „. En un mot, ce ſont des Dogmes Sacrés & reſpectables en eux-mêmes (*idem, ſect. VII. pag.* 94.).

Que réſulte-t'il de pareils aveux, ſi-non que ces précieuſes vérités dont s'occuperent d'abord les hommes qui furent comme témoins des grands déſaſtres du Déluge, ſont des vérités fondées, conſtantes & émanées de la Divinité, quelque altérées & corrompues qu'on les trouve dans les Monuments religieux des Peuples du Monde Payen?

M. Boullanger a cru nous dépayſer en nous renvoyant à une ſucceſſion infinie de déſaſtres qui ont affligé le Monde & ont produit

leur cœur avec les préceptes de la Divinité; & ils porterent leur déſordre juſques dans la

toujours une infinité de fois les mêmes impreſſions ſur l'eſprit du Genre-humain. Mais un homme qui ſent les choſes, ne s'en laiſſera point impoſer par des chimeres extravagantes, par des ſubtilités obſcures & frivoles, dont un ſage Payen a reconnu même la futilité. Voyez ce qu'on en trouve dans Euſebe (*loc. cit. lib. XII. cap. XV. pag.* 587.) d'après Platon. Un homme, dis-je, qui cherche le vrai, ne prendra point aiſément le change à un langage ſi extraordinaire. Ces voies d'uniformité de la Nature impliquent contradiction; & en les admettant, M. Boullanger n'a peut-être pas prévû qu'il veut faire recevoir des miracles bien plus incompréhenſibles que tous ceux que nous enſeigne la Révélation. En effet, comme l'obſerve le ſçavant Auteur de l'*Antiquité juſtifiée, ch. II. pag.* 37. *ſuiv.*, eſt-il concevable qu'à chaque révolution, le hazard, ou la Nature, a épargné ſurnaturellement un petit nombre d'hommes? Croira-t'on jamais que dans tous les temps, l'effroi de ces triſtes témoins des malheurs de la Terre a produit conſtamment les mêmes phénomenes, & que de toute éternité, la crainte a tourné les hommes du côté de la Réligion? S'imaginera-t'on qu'à chaque déſaſtre un peu conſidérable, cette crainte a imprimé dans les cœurs une foi ſimple & pure? Il faudra donc croire auſſi, que cette foi ſi ſainte a cependant inventé par-tout des fables ſublimes; que ces fables ont été les mêmes en tous lieux, non-ſeulement pour le fonds des Dogmes & de la Tradition, mais encore pour la plûpart des détails & des circonſtances. Que d'abſurdités! Ces phénomenes ſurprenants ont paru néanmoins tout-à-fait de la derniere évidence à l'Auteur des Recherches ſur le Deſpotiſme Oriental & de l'Antiquité dévoilée par ſes uſages. Mais, ſi cette prétendue infinité de révolutions ont toujours donné le même réſultat; ſi les mêmes idées religieuſes ſe ſont développées néceſſairement & de toute éternité, ſoit qu'on en trouve ſeulement la ſource intariſſable dans les eſprits des hommes, ſoit que l'on joigne à leur penchant invincible la né-

Religion même. Chaque Peuple ſe fit bien-tôt des Dieux à ſa façon & ſelon ſes penchants.

ceſſité des circonſtances dont ils ſont environnés ; dans l'une ou l'autre ſuppoſition, ainſi que le remarque encore le ſçavant & religieux Anonyme (*loc. cit. pag.* 39.), n'eſt-ce pas toujours dire à-peu-près, que la Religion révélée, en quelque ſorte éternelle & néceſſaire, embraſſe forcément tout le paſſé & tout l'avenir?

C'eſt ainſi qu'en dépouillant l'hypothéſe abſurde de feu M. Boullanger des dehors trompeurs, qui la déguiſent aux yeux du vulgaire, la vérité ſe fait jour à travers les nuages dont il tâche de l'obſcurcir. Intimidé & effrayé de ces Dogmes Sacrés, qui ont fait dans tous les temps l'eſpérance & la conſolation des hommes, il s'efforce en vain de nous en repréſenter la croyance ſous des images les plus hideuſes & la Religion ſainte, qui en eſt une dépendance, comme une véritable ſuperſtition, comme un joug affreux, qui a mis des entraves au Genre-humain. Par une malice conſommée, il confond les doctrines inſenſées des Nations Idolâtres, ainſi que les abus que les hommes ont faits de ces Dogmes, avec les ſaintes inſtitutions qui en ſont une ſuite néceſſaire. Pour ébranler les Monuments de la Révélation, il bouleverſe les Annales des Peuples & les traveſtit toutes à ſa façon. Il ne doute même de rien ; tout eſt pour lui certitude & évidence. Par exemple, à combien d'abſurdités ne doit-on pas s'attendre de la part d'un Ecrivain qui nous dit d'un ton grave & ſérieux, ——— „ Que les premiers Papes ſont auſſi fabuleux que les premiers Rois de l'Egypte & de la Chine „ ! (*Recherches ſur l'orig. du Deſpot. Orient. ſect. XV. pag.* 208.) Il abuſe même perpétuellement des Etymologies & des mots qu'elles expriment, pour détruire les idées qu'on y a attachées de tout temps : il en contourne & renverſe les vraies pour les faire replier à ſes chimeres. C'eſt principalement contre les faſtes du Peuple Hébreu, contre nos Oracles Sacrés, qu'il vomit ſes blaſphêmes. Tous ſes ſophiſmes ſurannés, mais

Telle eſt la véritable origine de l'Idolâtrie, qu'on peut appeller avec un ſçavant Ecrivain

impies, tendent enfin à vouloir montrer que la Religion Chrétienne ſi intimément liée avec la Religion primitive, n'eſt qu'une chimere qui doit uniquement ſa naiſſance au Fanatiſme, à une terreur panique (*idem loc. cit. ſect. VII. pag. 88. ſuivantes, ſect. XV. pag. cit. &c.*) à laquelle Jeſus-Chriſt trouva l'Univers livré, & qu'il entretint par ſes prédications.

Remettons à ce Grand Juge, cet Homme-Dieu, notre Divin Sauveur, que feu M. Boullanger a eu la téméraire audace d'attaquer ſi impudemment, la vengeance de tant d'impiétés qu'il a accumulées dans ſes Ecrits libertins contre l'Oint du Dieu vivant. Ne nous engageons point dans tous les détours, dans toutes les ſuppoſitions abſurdes & gratuites, dont il cherche à s'envelopper pour fuir le vrai point de la queſtion. L'on découvre dans ſes Ouvrages de ténébres plus d'abimes, je veux dire, plus de ſophiſmes pernicieux, plus de conſéquences téméraires, qu'un Critique ne ſçauroit en relever. Mais en rapprochant cet Ecrivain de lui-même, en le ſuivant dans ſes principes, il eſt aiſé de montrer combien ils heurtent de front les déductions qu'il en tire; auſſi eſt-ce par cet endroit qu'on peut le battre avec force & faire ſentir tout le foible de ſon ſyſtême bizarre & révoltant. Du-reſte, quelque hypothéſe qu'il embraſſe, ſoit qu'il conſidere le Monde comme éternel, ainſi qu'il paroît le ſuppoſer; (car on lui attribue un Ouvrage qui a pour titre: *L'Eternité du Monde*, libelle qui reſpire les mêmes impiétés que les précédents du même Ecrivain); ſoit qu'on ſe fixe avec lui à la grande Epoque du Déluge, cette Religion primitive ne peut aſſurément venir que de Dieu, ſous quelque point qu'on enviſage le caractere des hommes de ces temps antiques. Ainſi l'Auteur de l'Origine du Deſpotiſme Oriental fouille inutilement dans les Hiſtoires & dans la Mythologie de Peuples pour trouver une ſource ridicule & toute humaine aux Dogmes Sacrés, qui conſtituent eſſentiellement cet-

de nos jours, l'intolérance des paſſions. Le Genre-humain n'a point paſſé d'abord de l'er-

te Religion. Sans une Révélation divine, l'homme n'a jamais pu ſe former naturellement l'idée d'un Rédempteur, d'un Meſſie même, tel que nous le repréſente M. Boullanger; idée toutefois, dont tous les Peuples ont conſervé conſtamment la Tradition, quoiqu'ils l'ayent par-tout diverſement défigurée, mais qu'on ne trouve pure & intégre que dans les Livres de Moyſe & des Ecrivains Sacrés.

C'eſt l'annonce de ce Grand Juge, qui inquiéte nos Incrédules: elle aigrit tellement M. Boullanger que peu s'en faut que l'Athéiſme ne lui paroiſſe la ſeule Secte honnête & utile. Cette annonce que Dieu ſeul peut avoir manifeſtée aux hommes, doit effrayer les Impies; parce que tous les caracteres du Meſſie ſe raſſemblent de ſiécle en ſiécle ſur cette tête ſacrée, cet Homme privilégié, cet Homme-Dieu, qui a enfin paru dans la plénitude des temps.

Arrêtons nous ici: les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, anciens & modernes, ont répondu pleinement à toutes les vaines clameurs de l'Impiété. Nous ne pouvons trop recommander la lecture de la Brochure dont nous avons fait uſage dans cette Note; & dans laquelle le ſçavant & religieux Anonyme a réfuté victorieuſement en quatre Chapitres, *L'Antiquité dévoilée par ſes uſages* de feu M. Boullanger. Il y combat cet Ecrivain profane par les principes qu'on lui voit répéter dans ſes Recherches ſur l'origine du Deſpotiſme Oriental. Le I. Chapitre n'eſt qu'un extrait des aveux de l'Auteur libertin, entremêlés de courtes réflexions qui appuyent fortement la vérité du Déluge & de l'ancienne Tradition. Dans le II. il examine les conſéquences qui réſultent des vérités qu'accorde M. Boullanger: d'où il ſuit que cet Ecrivain a démontré en rigueur les Dogmes qu'il a voulu attaquer. Dans le III. Chapitre, l'Anonyme compare la Religion des Juifs & des Chrétiens à celle des Philoſophes & des Nations qui, ſelon M. Boullanger, ont puiſé leurs erreurs dans la même ſource. Ce contraſte eſt frappant: il nous remet devant les yeux la grandeur & l'utilité du Chriſtianiſme, la néceſſité

reur à la vérité : il ne s'eſt corrompu que peu-à-peu : il eſt ainſi tombé dans l'erreur. C'eſt donc une ſouveraine Intelligence créatrice, qui fit connoître elle-même aux premiers hommes par une toute autre voie que celle du raiſonnement, ces vérités fondamentales, éparſes dans les Monuments des Nations. Le Théiſme a été par-conſéquent la baſe de la Religion primitive des hommes (1).

---

de le protéger & de le défendre : le bien qu'il a fait aux hommes, & la différence qu'il y a entre la Religion enſeignée par Moyſe & par Jeſus-Chriſt, & celle des Idolâtres & des Philoſophes. Dans le IV. enfin il examine le projet des Inérédules dogmatiques, le mal qu'ils nous ont fait & celui qu'ils peuvent encore nous faire. Cette excellente Brochure en petit format *in-12.* eſt de 200. pages ſans l'Avertiſſement qui en contient douze.

(1) *M. l'Abbé Pluquet, Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des égarements de l'eſprit humain par-rapport à la Religion Chrétienne, ou Dictionnaire des Héréſies, &c. Paris 1762. tom. I. Diſcours Préliminaire pag. 17. —— 30. = Le P. Le Balleur, La Religion révélée, défendue &c. tom. II. ch. IV. pag. 85. ſuiv. & ch V. pag. 126. ſuiv. = D. Deforis, Préſervatif contre les Inérédules, ch. VII. pag 82. ſuivantes.*

Les anciens Apologiſtes de la Religion Chrétienne inſiſtoient fortement ſur cette vérité ; & par la nouveauté du Paganiſme, ils montroient le ridicule de l'Idolâtrie. Voyez entr'autres, Lactance —— *Divinarum Inſtitutionum lib. I. de falſa Religione. cap. IX. ſeqq. pag. 36. ſeqq. lib. IV. de vera Sapientia & Religione, cap. I. pag. 272. ſeq. & alibi paſſim. — Epitome Divin. Inſtitut. cap. XXIV. pag. 24 ſeqq. Oper. edit. Lutet. Pariſ. 1748. tom. I. & II. = Euſebius, Præparat. Evangel. lib. II. cap. I. ſeqq. pag. 45. ſeqq.*

Lorſqu'on s'égare dès le premier pas, on ne peut rencontrer que des erreurs. Mais la Foi, la vertu & la bonne Philoſophie s'accordent parfaitement enſemble. La raiſon découvre la néceſſité & l'exiſtence d'une Révélation, & la Révélation développe à la raiſon pluſieurs vérités ſublimes, où elle n'eut pu atteindre d'elle-même. C'eſt cette raiſon qui par des principes d'une évidence parfaite, nous fournit des preuves invincibles de la ſainteté, de la divinité de la Religion que l'Incrédule voudroit anéantir. C'eſt cette même raiſon qui nous convainc des bienfaits que la Religion Chrétienne a faits à tous les hommes.

L'Impiété qui reſſuſcite les anciens ſyſtê-

Les Philoſophes les plus ſenſés du Paganiſme avouerent de bonne foi, que les Dieux avoient été originairement des hommes. Mais ils prétendoient que ces hommes avoient juſtement mérité d'être déifiés pour les connoiſſances ſublimes dont ils avoient fait part au Genre-humain. Evhémere le Meſſenien fut ce lui qui autoriſa le plus ce ſyſtême. Il compoſa une Hiſtoire des Dieux, qu'il prétendoit avoir recueillie dans le cours de ſes voyages, & tirée des plus anciens Monuments qui ſubſiſtoient encore dans les Temples qu'il avoit viſités. *M. Goguet, Diſſertation ſur le Sanchoniaton; à la ſuite de ſon I. vol. de l'Origine des Loix, &c. pag. 368. ſuiv. édit in-4.* = Voyez *M. Fourmont, l'aîné, Diſſertation ſur l'Ouvrage d'Evhémere, intitulé, Ἱερὰ Ἀναγραφή. Mémoire de Littérature de l'Académie Royale des Inſcriptions, tom. XV. pag. 265. 283. ſuivantes, édit. in-4. de Paris.* = *Euſebius, loc. cit. cap. II. pag. 59.* = *J. Laurent. Moshemius, Nota in Radulphi Cudworthi ſyſtem. Intellect. tom. I. cap. IV. §. XXXII. pag. 566.*

mes des Philoſophes du Paganiſme, des Celſe, des Porphyre, des Julien & de tant d'autres ennemis de la Foi, eſt confondue depuis long-temps. De quel front oſe-t-elle noircir, injurier & outrager une Religion dont les Loix & la Morale ont civiliſé, rendu ſages & vertueux une multitude innombrable de Peuples! Oui, c'eſt cette même Impiété qui eſt reſponſable des maux qui ont affligé de tout temps le Genre-humain. Au cri des Impies, de ces grands Maîtres de l'Erreur, de ces faux Philoſophes, de ces faux amis de l'humanité, de ces prétendus Sages, ſans principes, ſans foi & peut-être ſans mœurs, l'on a vû ſe ranimer le monſtre de la Superſtition, qu'on n'a jamais pu entiérement étouffer, parce que les hommes méchants abuſent de tout ce qu'il y a de plus ſacré. C'eſt ce monſtre qui dans dans tous les âges, a toujours reparu avec l'Athéiſme, & qui a toujours marché à côté de la LIBERTE DE PENSER, de cette Irréligion, dont les ſuites ont produit (1), pour le malheur des hommes, tant de Sectes abſurdes & barbares, tant de crimes, tant d'abominations

(1) Plus d'un Ecrivain a obſervé que tout Peuple ignorant dans les vérités de la Religion ſeroit un Peuple ſtupide, ſauvage, barbare, indomptable, méchant & malheureux. Telle eſt l'expérience de tous les temps & de tous les lieux. Le grand ſecret des Inrédules pour rendre la Religion odieuſe, eſt de lui prêter leurs erreurs & leurs abſurdités. Voyez *Examen du Matérialiſme par M. l'Abbé Bergier, tom. I. ch. XIII. §. 6. pag. 365. ch. XIV. §. 9. pag. 408. tom. ch. VIII. pag. 275. ſuiv.*

deſquelles il ne reſte qu'un affreux ſouvenir. Probablement elles ne reviendront plus, ces abominations, à-moins que les excès de l'Impiété dont la plume diſtille un fiel le plus amer, ne réveillent un jour les fureurs du Fanatiſme. La Religion Sainte proſcrit tous ces affreux déſordres que les Impies lui reprochent injuſtement pour colorer leurs iniquités. Elle a rendu les hommes humains : elle a raffermi la raiſon chancellante : elle a embelli la Morale : elle s'eſt faite un invincible appui de la ſaine Politique & de la bonne Philoſophie.

N'accuſons que les vices, la fauſſe Littérature, la fureur ſyſtématique & la noirceur des projets (1) de l'Impiété, de tous les maux qui ont accablé le Genre-humain, ainſi que des malheurs qui nous ménacent ; & non cette Religion Sacrée, qui a fait tant de biens aux hommes (2). Et l'on voudroit, s'il étoit poſſi-

(1) Voyez *Le Baron de Haller, Diſcours ſur l'irréligion, où l'on examine ſes principes & ſes ſuites funeſtes &c. Traduit de l'Allemand, pag. 9. ſuivantes.* = *L'Antiquité juſtifiée, ch. IV. pag. 169. ſuivantes.* —— *& autres.*

(2) Voyez *Jo. Alb. Fabricius, Delectus Argumentor. de Veritate Relig. Chriſt. cap. XXXIV. pag. 643. ſeqq.* = *L'Antiquité juſtifiée, ch. III. pag. 158. ſuiv* = *M. l'Abbé Bergier. Le Déiſme réfuté par lui-même, part. I. pag. 265. ſuiv. part. II. pag. 88. ſuiv. édit. de Paris 1765.* = *M. l'Abbé Bellet. Les droits de la Religion Chrétienne & Catholique ſur le cœur de l'homme. A Montauban &c. 1764. tom. I. Diſcours I. pag. 2. ſuiv.* = *Le R. P. Touron, Parallèle de l'Incrédule & du vrai*

ble, l'anéantir, cette Religion ! Enfants ingrats, ſoyez à-jamais déteſtés du reſte des mortels.

Philoſophes ſublimes, Ecrivains univerſels, Précepteurs de Genre-humain, la raiſon a des droits ſacrés & inviolables ; mais elle a auſſi des limites qu'elle ne peut franchir. Cette raiſon même (1),dont vous paroiſſez ſi jaloux, condamne les excès monſtrueux des ſyſtêmes que vous enfantez. Vous voulez vous élever contre les illuſions des préjugés, contre les écarts de la Superſtition;& vos leçons ne nous préſentent qu'un aſſemblage bizarre d'opinions abſurdes, qui n'ont d'autre mérite que le ton dont vous les propoſez. Mais n'attaquez que la Superſtition (2), ce monſtre digne de tous

Fidèle,où l'Impie en contraſte avec le Juſte pendant la vie & à la mort. in-12. = Leland, Démonſtration Evangélique, tom.IV. part.III. ch.X. pag.332 —— 344. = & ci-deſſus, pag. 18. ſuiv. 31.ſuiv. not. pag. 59 ſuiv.

(1) Voyez *Le Philoſophe moderne,ou l'Incrédule condamné au Tribunal de ſa raiſon, par M. l'Abbé le M. D. G. (le Maſſon des Granges) Paris 1765. in-12.*

(2) *Nec vero (id enim diligenter intelligi volo) ſuperſtitione tollenda, religio tollitur. Nam & majorum inſtituta tueri ſacris cæremoniiſque retinendis, ſapientis eſt ; & eſſe præſtantem aliquam æternamque naturam, & eam ſuſpiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque cæleſtium cogit confiteri. Quamobrem ut religio propaganda eſt,qua eſt juncta cum cognitione naturæ,ſic & ſuperſtitionis ſtirpes omnes ejicienda.* Cicero, *De Divinat. lib.II. §. 72. Oper. tom. III. edit. Genev. 1743. pag. 120.*

les Anathêmes. Ceſſez de la confondre avec cette Religion Sainte, à laquelle l'Univers entier eſt redevable de tant de bienfaits. Ceſſez d'attaquer une Religion que vous ne connoiſſez point (1), & que vous reſpecteriez, ſi vous aviez le bonheur d'en ſentir les preuves grandes & lumineuſes. Ceſſez auſſi de déclamer contre des abus que cette Religion proſcrit, & qu'elle peut ſeule arrêter. Vous voulez entiérement refondre le Genre-humain, repeupler la Terre d'une race nouvelle, changer les opinions, la Morale & le Gouvernement de tous les Peuples de l'Univers; mais votre projet de réforme eſt un projet inſenſé. Sous le dehors trompeur & ſéduiſant d'un ſtyle enjoué & poli, vous ne poſez que des principes toujours plus monſtrueux (2). Ce ſont toujours de nouvelles abſurdités. Votre Philoſophie licentieuſe ne ſçauroit établir des principes aſſurés pour le régne de la vertu. Sans la Religion, la Loi reſte ſans force & ſans armes; tous les liens de la Société ſans conſiſtance, tous les devoirs ſans obligations. Vos Ouvrages profanes reſpirent par-tout une critique inſenſée des merveilles du Très-Haut, une indécence

(1) Voyez entr'autres, le *Traité de la foi des ſimples, ch. XXV. pag. 340. ſuiv.*

(2) Voyez un Livre en Anglois ſous le titre d'*Opiomache, ou Le Déiſme dévoilé. Londres 1749. 2. voll. in-8.* = *Bibliothèque Raiſonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, tom. XLII. part. II. pag. 474. ſuiv.* = *Le Baron de Haller, loc. cit. Préface du Traducteur, pag. VII. ſuiv.*

effrénée & fanatique contre les prodiges du Dieu vivant & véritable. Vous inſultez perpétuellement aux Œuvres que la Divinité a opérées pour faire éclatter ſa puiſſance & ſa gloire, pour ſe faire adorer & reconnoître dans tout l'Univers. Vous parlez ſans ceſſe de la *Loi de Nature* (1); mais vous en méconnoiſſez entiérement le caractere, & ſous ce beau nom vous n'offrez qu'un tiſſu d'impiétés & d'horreurs, en un mot, que des ſyſtêmes qui n'ont ni principe, ni accord, ni liaiſon.

——— *Gens ratione furens, mentemque paſta chimæris.*

Par une curioſité intempérante & pour vous être trop étudiés à vous précautionner contre les fables; ſous prétexte même d'éprouver tout, ſelon le précepte de l'Apôtre, afin de ne retenir que ce qui eſt bon, vous ne ſemez cependant que des doutes ſur des principes les plus évidents: vous ne parvenez jamais à la ſcience de la vérité, & ne cherchez qu'à

(2) Il y a peu de Brochures qui renferme plus d'erreurs que le libelle intitulé: *Le Code de la Nature, ou le véritable eſprit de ſes Loix, de tout temps négligé, ou méconnus.* C'eſt un ramas de Loix bizarres, audacieuſes, impies. En ſappant toute Religion, toute Loi, il borne ſa Morale miſerable à deux points: = *Tous les biens communs: tous les beſoins phyſiques, érigés en Loi de Nature.* Ses excès ſont au-de-là de toutes les bornes, comme le remarque M. l'Abbé Gauchat dans ſa Préface au XVI, tome de ſes *Lettres Critiques, &c. pag. iij.* Voyez la réfutation qu'il en donne; *Ibid. Lettre CLVIII. ſuivantes.* = *La Religion vengée, tom. XVII. Lettr. XI. ſuiv. pag. 161. ſuivantes.*

faire des playes mortelles à cette Religion Sainte, qui vous condamne & vous confond. Examinez & péſez vos objections au Sanctuaire de la Verité : comparez-les avec les réponſes des Juſtin Martyr, des Tatien, des Athénagore, des Tertullien, des Cyprien, des Minutius Felix, des Arnobe, des Lactance, des Origene, des Cyrille d'Alexandrie, des Baſile & de tant de Grands-hommes du Chriſtianiſme. Rapprochez vos difficultés, de cette multitude d'excellents Ouvrages compoſés par les Modernes, ſur la Religion tant naturelle que révélée. Mais deſcendez ſur-tout avec le Genre-humain dans l'abîme de miſéres, où le péché l'a précipité; alors l'Œconomie de la Religion ſe développera à vos regards. Loin de concevoir de l'horreur pour nos Dogmes Sacrés, vous les aimerez, parce que vous les trouverez conformes à la ſaine raiſon. Vous vous convaincrez auſſi que —— *Ce n'a point été en ſuivant des fables, artificieuſement inventées, que les Apôtres ont fait connoître la puiſſance & l'avénement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; mais c'eſt après avoir été eux-mêmes les ſpectateurs de ſa majeſté.* —— *C'eſt lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivants & des morts.* = *Tous les Prophétes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra par ſon nom la remiſſion de ſes péchés* (1).

(1) Non enim doctas fabulas ſecuti, notam fecimus vobis Do-

Que la grace toute puiſſante du Rédempteur d'Iſraël, du Chriſt ce Libérateur, l'attente des Nations, la conſolation des Juſtes de tous les temps, déchire ce funeſte & fatal bandeau qui vous tient —— *dans les ténébres & dans les ombres de la mort ;* vous reconnoîtrez avec joie les bienfaits de la Révélation. Vous ſentirez qu'elle ſeule a fixé véritablement tous nos devoirs par-rapport à nous-mêmes, à nos ſemblables & par-rapport à la Divinité. Sans cette Révélation divine, la Philoſophie n'eut jamais fait que des progrès infructueux, & eut laiſſé les hommes dans l'oubli des vérités les plus intéreſſantes pour le maintien des Loix civiles & religieuſes. Sans elle, cette Idolâtrie groſſiere, qui aſſujétiſſoit anciennement les Nations, eut enſeveli ſous ſes ruines la connoiſſance & le vrai Culte du Dieu vivant.

Les égarements des hommes, leurs incertitudes, leurs contradictions ne ſçauroient nous ramener à la premiere ſource de l'erreur, ſi l'on ignore le coupable principe & le progrès encore plus criminel de l'affreux déſordre de la nature humaine. Juſtement maudit de Dieu, & chargé de toute la haine que mérite le crime de ſon premier Pere, l'homme porte en

mini noſtri Jeſu Chriſti virtutem & præſentiam ; ſed ſpeculatores facti illius magnitudinis. *II. Petr.* 1. 16. —— Ipſe eſt qui conſtitutus eſt a Deo Judex vivorum & mortuorum. = Huic omnes Prophetæ teſtimonium perhibent, remiſſionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes, qui credunt in eum. *Act. X.* 42. 43.

lui même une Loi de péché (1), qui lui fait éprouver toute la force de ſon empire.

—— Hinc animi vigor obtuſus caligine tetra
Induitur, nec fert divinæ fulgura lucis
Lumen iners: hinc arbitrium per devia lapſum
Claudicat —— —— —— (2).

Ce que le Monde Payen eut de plus éclairé, entrevit en quelque façon le principe du déſordre qui régne en nous. L'on y reconnut que dans l'état préſent de choſes, la nature humaine étoit étrangement dépravée & corrompue (3); mais la vraie cauſe (4) de cette dépravation fut toujours une énigme que

(1) *S. Paul aux Romains, VII. 23.*

(2) *S. Proſper, Carmen de Ingratis, part. III. verſ. 384. ſeqq.*

(3) Voyez *S. Auguſtinus, contra Julian. Pelagian. lib. IV. cap. XII. & XV. Oper. tom. X. part. I. col. 612. ſeq. 622. ſeq.* = *Petr. Daniel. Huetius, Alnetana Quæſtiones de concordia Rationis & Fidei, lib. II. cap. IX. edit. Francofurt. & Lipſ. 1719. pag. 131. ſeq.*

(4) Sans ce myſtere [*la tranſmiſſion du péché Originel*] „ le plus incompréhenſible de tous, dit un excellent Ecrivain, „ nous ſommes incompréhenſibles à nous-mêmes. Le nœud de no„ tre condition prend ſes détours & ſes plis dans cet abîme. De ſor„ te que l'homme eſt plus inconcevable ſans ce myſtere, que ce „ myſtere n'eſt inconcevable à l'homme. = Nulle Religion que la „ nôtre, n'a enſeigné que l'homme naît en péché. Nulle Secte de „ Philoſophes ne l'a dit. Nulle n'a donc dit vrai „. *M. Paſcal, Penſées ſur la Religion, ch. II. III. pag. 16. 34. ſuiv.* = *Voyez Sentimens de M... ſur la critique des penſées de M. Paſcal, par*

ni la raiſon toute ſeule, ni les lumieres de la Philoſophie ne purent expliquer. L'on y ſentit de plus, qu'il étoit impoſſible de remédier à l'état de corruption des hommes ſans un ſecours ſurnaturel. C'eſt l'aveu que font Porphyre & Julien (1), les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne.

Les Législateurs & autres Fondateurs de Religions poſerent auſſi des Loix admirables pour le Culte religieux : les Philoſophes différerent beaucoup ſur les devoirs de l'homme envers Dieu. On ne les vit pas moins diſcourir ſur la Divinité, ſur l'Ame, que ſur d'autres points intéreſſants. D'où vient cependant, que non-obſtant les connoiſſances qu'on eut dans le Monde Payen, ces Philoſophes, ces Légiſlateurs ne purent jamais diſſiper tous nos

M. de Voltaire : Art. III. = lettres Flamandes [attribuées à M Robert Joſeph Alexis Du-hamel] lettr. X. & XI. pag. 77. ſuiv. 119. ſuiv. = Notre ſçavant P. Valſecchi, Dei Fondamenti della Religione &c. lib. II. cap. V. pag. 50. ſegg. = La Divinité de la Religion Chrétienne, vengée des ſophiſmes de J. Jacques Rouſſeau, ou ſeconde partie de la Réfutation d'Emile ou de l'Education, pag. 5. —— 48. = D. Deſeris, Préſervatif contre les Incrédules, art. III. & ſuivants pag. 298. —— 322. = M. Boſſuet, Evêque de Meaux, De la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même, ch. IV. §. XI. pag. 324. —— 332. Paris 1741. = S. Thomas, lib. IV. contra Gentes, cap. I. ſeqq. & I. 2. q. 81. a. 1. 2. 3. & 2 ſent. diſt. 33. q. 1. a. 1. & 4.

(1) S. Auguſtinus, lib. X. de Civitate Dei cap. XXXII. Oper. tom. VII. col. 267. = S. Cyrillus Alexandr. lib. V. contra Julianum Imper. Oper. tom. VI. edit. Lutet. 1638. pag. 154.

doutes, ni calmer nos inquiétudes ſur des vérités de la derniere importance (1)?

(1) Quelques Légiſlateurs mirent pour préambule de leurs Loix, le Dogme de l'immortalité de l'Ame & d'une Rétribution future. Mais furent-ils capables de nous raſſûrer pleinement ſur cet article qui intéreſſe tous les hommes? Ce Dogme, je l'avoue, peut ſe démontrer par des arguments phyſiques & moraux, qui ſont d'un très-grand poids. Pourrois-je cependant jamais connoître par les ſeules lumieres naturelles, quelle eſt cette autre vie & quelle eſt la route qui y conduit ſûrément? N'enviſagons ſimplement le Dogme d'une Rétribution future que comme une doctrine qui a uniquement pour appui la raiſon naturelle; que de difficultés à réſoudre, que d'inquiétudes ne s'offrent pas à l'eſprit, ſi la parole expreſſe de la Divinité même ne vient au ſecours de notre foible raiſon?

Les Numa, les Confucius, les Dracon, les Solon, les Lycurgue, les Charondas, les Platon, les Socrate & quelques autres fameux Perſonnages du Monde Payen formerent des ſyſtêmes religieux. Quelque ancienne Tradition des vérités primitives les avoit ſans doute beaucoup aidés à donner aux hommes de leurs temps, des leçons de vertu. Cependant aucun de ces ſyſtêmes, comme il ſeroit aiſé de le prouver, n'eſt exempt de ſuperſtitions, d'erreurs & d'abſurdités monſtrueuſes. Eh! Comment ces ſortes de plans de Morale & de Religion euſſent-ils été propres à détruire le Culte Idolâtre, puiſque le Polythéime étoit établi & adopté généralement par les Légiſlateurs & par les Philoſophes. C'étoit dans le Paganiſme un Dogme fondamental de toute Religion nationale, de rendre premiérement aux Dieux Immortels les honneurs affectés par les Loix. —— Ἀθάνατους μὲν πρῶτα θεοὺς, νόμῳ ὡς γὰρ διάκειται, τίμα. = *Primum quidem Deos immortales, uti ſane lege eſt conſtitutum, cole.* Pythagoras, *Carmina aurea. Poetarum Græc. Veterum tom. I. Aurelia Allobrog. 1606. pag. 726.*

Parcourez tous les Ecrits des Sages de l'Antiquité Payenne,

Que l'on vante tant que l'on voudra, la raiſon humaine : conſidérons-la en elle-même & ce qu'elle a été dans tous les temps, comme dans tous les lieux, ſans le flambeau de la Révélation. Non-ſeulement elle n'a rien produit qui ſatisfaſſe, qui réponde à tout ; mais elle a donné même dans des écarts (1) honteux. Les lumieres de la Philoſophie ont toujours été fort imparfaites & inſuffiſantes pour ramener les hommes de l'Idolâtrie à la connoiſſance &

vous n'en trouverez aucun qui ne ſe ſoit prêté aux coûtumes, aux uſages conſacrés par la Superſtition. —— *Sed hi omnes & ceteri ejuſmodi, & ipſe plato Diis plurimis eſſe ſacra facienda putaverunt.* S. Auguſtinus, *de Civit. Dei, lib. VIII. cap. XII. tom. VII. Operum, edit. Benedict. S. Mauri Pariſ. 1685. col. 701.* Ceux même qui connoiſſoient le ridicule du Culte Idolâtre, l'autoriſoient cependant par leur conduite & par leurs maximes. Le Polythéiſme des Payens n'eſt que trop bien prouvé, & les Philoſophes qui ont vécu au commencement de l'Ere Chrétienne, ont fait d'inutiles tentatives pour le déguiſer.

(1) *Lactantius, Divinarum Inſtitution. lib. III. de falſa Sapientia Philoſophorum : paſſim. Oper. tom. I. pag. 189. ſeqq.* — *& alibi.* = *Euſebius, Præparat. Evangel. lib. XIII. cap. XIV. ſeqq. pag. 601. ſeqq. 705. ſeqq. lib. XIV. cap. X. XVI. ſeqq. pag. 741. ſeqq. 753. ſeqq. lib. XV. cap I. III. ſeqq. pag. 788. ſeqq. 793. ſeqq. edit. Colonienſ. 1688.* = *S. Auguſtinus, de Civit. Dei lib. VI. ſeqq. Oper tom. VII. paſſim.* = *J. Leland, Nouvelle Démonſtrat. Evangéliq. tom. III. part. II. ch. III. pag. 75.* —— *125.* = *Le P. Baltus, parallèle de la Philoſophie Chrétienne avec celle des Payens.* —— *Et autres Apologiſtes anciens & modernes de la Religion Chrétienne.*

au Culte d'un ſeul Dieu le Créateur de l'Univers. Laiſſée à elle-même, la raiſon de l'homme pouvoit-elle manquer de ſe précipiter dans un abîme d'erreurs ? C'eſt ainſi que l'Etre-ſuprême ſe jouoit de la ſageſſe humaine, pour la convaincre par une longue expérience, qu'elle ne pouvoit aller à lui, ſans qu'une lumiere ſupérieure guidât ſes pas, & la mît à couvert de ſes propres illuſions.

Quand on nous allégueroit ces fameux Myſteres ſacrés du Paganiſme, comme très-propres à porter les hommes à la vertu & à les inſtruire des plus ſublimes vérités; nous répondrions que les idées ſaines, qu'on pouvoit puiſer dans ces établiſſements religieux, quels qu'ils fuſſent (1), partoient d'un origi-

(1) Le Docteur Warburton, Evêque de Gloceſter, a prétendu, dans un Ouvrage rempli de profondes recherches (*The Divine Legation of Moſes*, ou *La Divine Légation de Moyſe*, *vol. I. part. I. liv. II. ſect. IV. pag.* 136. —— 329. *ſuivantes*, *édit. de Londres* 1755. *in*-8.), que le principal objet de ces Myſteres étoit de déſabuſer les hommes du Polythéiſme, d'abolir peu-à-peu l'idolâtrie & de réformer les mœurs. Tout ce que ce docte Anglois a écrit là-deſſus, eſt fort curieux. (Voyez l'*Antiquité juſtifiée*, ou *Réfutation d'un Livre qui a pour titre*, *l'Antiquité dévoilée par ſes uſages*, *ch. I. pag.* 15.) Mais le Docteur Leland (*Nouvelle Démonſtration Evangélique &c. tom. II. par. I. ch. VIII. & IX. pag.* 14. —— 77. —— 114.) qui paroît avoir examiné à fond l'opinion de ſon Compatriote, a prouvé d'une maniere ſolide que, bien-loin de donner aux Payens des notions juſtes en fait de Religion & de Morale, & de leur découvrir la vanité du Culte Idolâtre, ſi accrédité parmi les

ne bien antérieure au temps où on les vit d'abord en uſage dans les Cérémonies Payennes.

N'ayons point égard non plus à ce qu'on a dit auſſi, qu'il n'eſt aucune vérité naturelle, aucun devoir, ni aucun précepte moral, annoncés par la Révélation, que les Philoſophes du Paganiſme n'ayent enſeignés, où développés (1) dans leurs Ecrits. Les déductions qu'on tireroit de ces prétendues connoiſſances du Monde Payen, en faveur de la raiſon humaine, auroient à la vérité quelque choſe d'éblouiſſant; mais elles porteroient toutes à faux: elles ſuppoſeroient ce qui eſt en que-

Peuple, les Myſteres étoient peu favorables à produire ces grands effets; & que ceux qui s'y initioient, étoient les plus attachés à la Religion Payenne. Le ſçavant P. Viret (*Réponſe à la Philoſophie de l'Hiſtoire, Lettre X. pag. 240. ſuiv.*) n'en porte pas un jugement plus favorable. Voyez du-reſte une Brochure en Anglois, où l'on prend la défenſe du ſyſtême du Docteur Warburton: elle a pour titre, *A Diſſertation on the anciens Pagan Myſteries &c.* I. e. *Diſſertation ſur les anciens Myſteres des Payens: où l'on examine les opinions de M. Warburton, Evêque de Gloceſter, & de M. le Docteur Leland ſur ce ſujet. Londres 1767. in-8.* = *Journal des Savans, Avril 1769. édit. in-12. de Paris, pag. 797. ſuiv.*

(1) *Philipp. Picinellus, Lumina reflexa, ſive Scriptorum Ethnicorum conſenſus cum ſingulis pœne verſiculis Sacræ Scripturæ. Ex Italico, Latine D. Auguſtino Erath interprete. Francofurti 1702. fol.* = *Conſer. J. Alb. Fabricius, Delectus argument. &c. de verit. Relig. Chriſt. cap. VII. & XXXII.* = *Anton. Valſecchi, Dei fondamenti della Religione, lib. II. cap. II. pag. 16. ſeq.*

ſtion. Il n'eſt point prouvé que ce fut par la ſeule pénétration de leur eſprit, par la ſeule force de leur génie, ſans aucun ſecours étranger, que les Sages du Paganiſme firent les découvertes qu'on leur attribue. Tout nous convainc au-contraire, qu'ils ne furent point les premiers Auteurs de ces connoiſſances (1).

(1) Une multitude d'Ecrivains très-inſtruits dans l'Hiſtoire de l'ancienne Philoſophie, ont fait d'amples recueils de tout ce que l'Antiquité Payenne a penſé ſur le Dogme & ſur la Morale. Quelques-uns de ces Ouvrages ſont remplis d'érudition & de réflexions auſſi ſçavantes que judicieuſes. (Voyez entr'autres, *Thomas Stanlejus, Hiſtoria Philoſophia, vitas, opiniones, reſque geſtas & dicta Philoſophorum Sectæ cujuſvis complexa: ex Anglico ſermone in Latinum translata, emendata, variiſque Diſſertationibus atque obſervationibus paſſim aucta ab Godofrido Oleario. Lipſiæ 1711, in-4.* = *Radulphus Cudvvorthus, Syſtema intellectuale hujus univerſi, ſeu de veris naturæ rerum originibus commentarii, quibus omnis eorum Philoſophia, qui Deum eſſe negant funditus evertitur. Accedunt reliqua ejus opuſcula. Jo. Laurent. Moſheimius omnia ex Anglico Latine vertit, recenſuit, variiſque obſervationibus & diſſertationibus illuſtravit & auxit. Jenæ 1733. tomi 2. fol.* = *Jacobus Bruckerus, Hiſtoria Critica Philoſophiæ a mundi incunabulis ad noſtram uſque ætatem deducta. Lipſiæ 1742. — 1744. tomi 4. voll. 5. in-4. Vid ejuſd. vol. I. Diſſertat. Præliminaris pag. 31. —— 38.* = *M. De Burigny, Théologie Payenne, ou Sentimens des Philoſophes & des Peuples Payens les plus célebres, ſur Dieu, ſur l'Ame & ſur les Devoirs de l'homme. Paris 1754. tomi 2. in-12.* = *Vid. Jo. Alb. Fabricius, locis citatis, pag. præced. Not. I.*

Ces Ouvrages des Stanley, des Cudvvorth, des Mosheim,

D'ailleurs ce ne ſont dans leurs Ecrits, que quelques vérités détachées, éparſes ça & là

des Brucker & des De-Burigny, dans leſquels on trouve de la netteté, de la force & une profonde lecture de l'Antiquité, confondent l'Athéiſme. Ils ont de plus cet avantage, qu'en y liſant les erreurs & les égaremens des anciens Philoſophes, les Inerédules y trouvent à ſe détromper par de grands exemples. Ils ne ſçauroient n'y pas voir, comme l'obſerve M. l'Abbé D'Olivet, (*Remarques ſur la Théologie des Philoſophes Grecs; à la ſuite de ſa traduction des Entretiens de Ciceron ſur la Nature des Dieux, tom. I. édit. de Paris 1749. pag. 317.*) l'inutilité de la raiſon humaine & les vains efforts qu'elle a faits toute ſeule pour s'élever à l'exacte connoiſſance d'un Dieu véritablement caché (*Iſai. XLV. 15. & I. Timoth. VI. 16.*), qui habite une lumiere inacceſſible. Quels ont été à cet égard les progrès de cette raiſon ſi fiere, durant plus de quatre ſiécles, dans les meilleures têtes de la Grece, dans les Payens les plus illuſtres par leur ſçavoir, dans les Chefs de leurs plus fameuſes Ecoles? Rien de ſi abſurde, continue M. l'Abbé d'Olivet, qui n'ait été avancé par quelque Philoſophe. ——— *Sed neſcio quomodo nihil tam abſurde dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum.* Cicero, *De Divinat. lib. II. §. 58. Oper. tom. III. pag. 110.*

Une autre réflexion qui doit inſtruire les Inerédules, ou les confondre, & que nous ne devons pas laiſſer échapper d'après ce ſçavant Académicien de Paris (*ibid. pag. 318. ſuiv.*), c'eſt que, ſi la raiſon ne va pas toute ſeule juſqu'à découvrir la vérité, elle va juſqu'à pouvoir détruire le menſonge. Ciceron le montre dans ſon Livre de la Nature des Dieux. Privé des Oracles qui nous ont fait connoître le vrai Dieu, il trouvoit dans ſes lumieres naturelles de quoi réfurer l'Athéiſme & l'Idolâtrie. Il n'en ſçavoit pas aſſès pour établir la véritable Religion, mais il en ſçavoit aſſès (*Lactantius, De ira Dei cap. XI. tom. II. edit. Lutet. Pariſ. 1748. pag. 152.*) pour combattre les Stoiciens, les Epicuriens, les ſeuls qui s'éleverent contre S. Paul, lorſqu'il prêcha dans Athenes (*Act. XVII. 18.*). On

& ſans ſuite, qui ne ſçauroient donner un corps complet de Morale, telle que nous l'enſeigne la Révélation.

C'eſt à une ſource commune à tout le Genre-humain, à une ancienne Tradition, que ces Philoſophes furent redevables de telles découvertes : nous l'avons déjà inculqué (1) & nous ne pouvons trop le répéter. Il n'eſt aucune preuve qui puiſſe affoiblir cette aſſertion. Donnons encore quelque jour à un

---

diroit que la Providence divine avoit ſuſcité exprès un homme auſſi éloquent que Ciceron, pour préparer les voies aux vérités Chrétiennes, en portant les premiers coups à ces deux Sectes.

Revenons à ce que nous avons d'abord établi. La Théologie Chrétienne conférée avec la Philoſophie Payenne, nous montre évidemment, que les grandes vérités de la Religion & de la Morale ſont très-conformes à la raiſon humaine ; que l'homme eſt fait pour une Religion qui le lie indiſpenſablement à l'Auteur de ſon Etre. Mais il s'en faut de beaucoup que l'homme ait tiré de lui-même toutes ces notions plus ou moins exactes, ſouvent enveloppées du voile de la fiction, & qu'on trouve dans la croyance de tous les Peuples, ou dans les Ecrits des Philoſophes de l'Antiquité profane.

(1) Voyez-ci deſſus, *pag.* 37. 39. *ſuiv.* 43. *ſuiv.* 46. 57. 69. *Not.* L'on n'avanceroit même rien qui ne fût très fondé, ſi l'on ſoûtenoit après pluſieurs Auteurs, que les Nations dûrent une partie de ces belles connoiſſances au commerce que quelques-uns de leurs Philoſophes avoient eu ſur-tout avec les anciens Juifs. (Voyez *Stackhouſe, Le ſens littéral de l'Ecriture Sainte, tom. II. ch. XXII. pag.* 324. *ſuiv.*) Il eſt inconteſtable que depuis les Captivités des Juifs dans l'Aſſyrie, en Chaldée, & principalement depuis les conquêtes d'Alexandre le-Grand, ils ſe trouverent extrêmement répandus ſur-tout dans les Villes de la Domination Grecque,

principe ſi lumineux, qui nous ramene ſûrement à la vraie origine des grandes vérités dépoſées dans l'enſeignement des Nations.

C'eſt ſur-tout de l'Orient le berceau de la Religion, des Arts & des Sciences (1), qu'il faut tirer cette Tradition primitive ſur laquelle nous inſiſtons. C'eſt de-là qu'elle eſt paſſée à tous les Peuples. Il n'y a point de vérité hiſtorique, auſſi rigoureuſement démontrée que l'exiſtence de cette Tradition confirmée par tous les Monuments antiques. Les fables défigurerent d'abord la premiere Religion, mais elle ne la détruiſirent point entiérement. L'Idolâtrie née en Orient ſe répandit enſuite dans preſque tous les lieux, à meſure que les hommes devinrent puiſſants ſur la Terre & qu'ils oublierent les inſtructions Patriarchales (2). Ce Culte Idolâtre retint par-

(1) Voyez entr'autres, *M. Goguet, De l'origine des Loix & des Sciences, paſſim.* = *Nos Recherches ſur l'Epoque de l'Equitation, part. I. pag. 99. ſuivantes, part. II. pag. 7. 26. 27. 30. 31. 33.*

(2) Moins les hommes des premiers âges furent éloignés de la tige commune, plus auſſi la Religion ſe maintint parmi eux dans ſa pureté primitive. Lorſque par de nouveaux accroiſſements, le Genre-humain fut forcé d'abbandonner le centre commun de la premiere union ſociale, où les inſtructions des Patriarches étoient encore dans leur vigueur; on le vit peu-à-peu perdre de vûe ces ſaints enſeignements. Les Traditions primordiales commencerent à s'obſcurcir: elles s'altérerent même à tel point que chaque Peuple, à l'exception de la Nation choiſie, n'eût plus qu'une Religion relative à ſes mœurs, à ſes inclinations, à ſa maniere de penſer. La Religion de ces Peuples divers tenoit cependant toujours par quelque Dog-

tout, des traits de ſon origine ; car chez les Grecs, chez les Romains, comme chez les

me aux vérités primitives. Ces mêmes vérités étoient d'ailleurs trop profondement gravées dans la mémoire des hommes, pour qu'on les oubliât entiérement. Auſſi en conſerva-t'on le ſouvenir, quelle que fût la corruption générale, & non-obſtant le progrès de l'Idolâtrie. Ces vérités, telles que celles d'un Dieu Créateur, d'un Médiateur le Réparateur du Genre-humain, & un Jugement futur dans une autre vie ; en un mot, le fait du Déluge : ces vérités, dis-je, déjà fort altérées ſe mêlerent bientôt avec une infinité d'erreurs : celles-ci furent une ſuite naturelle de l'état d'ignorance, où étoient alors les hommes de ces âges. Les anciens Patriarches dont tout rappelloit le ſouvenir, les fondateurs des colonies, les hommes enfin qui avoient eu quelque célébrité, furent tôt-ou-tard conſidérés comme des perſonnages bienfaiſants. On les honora du titre de Héros ; & de ce titre à celui de demi-Dieu & même de Dieu, il n'y avoit qu'un pas à faire, une fois que la Superſtition, l'ignorance, la groſſiéreté, ou la barbarie, étoient les ſeuls guides du Culte religieux. Voilà les ſources de tant d'idées bizarres & ſuperſtitieuſes, que nous offrent les Religions du Paganiſme.

M. Boullanger (*Diſſertation ſur Elie & Enoch*) qui bouleverſe tout, part de ces mêmes idées répandues dans les Chroniques fabuleuſes des Nations, pour montrer que les faits dépoſés dans les Annales du Peuple Hébreu, n'ont d'autre origine, ni d'autre cauſe que les rêveries des Aſiatiques. Mais d'où vient que les Juifs ont eu de tout temps, des idées ſi ſaines touchant ces vérités primitives, comme nous l'obſerverons ailleurs ? Par quel hazard a-t'il été le ſeul Peuple qui ait ainſi penſé ? Nous l'avons déjà dit, & nous le dirons encore : l'homme ne peut puiſer en lui-même, par exemple, l'idée d'un Rédempteur & d'autres vérités qui en ſont dépendantes. Il faut néceſſairement recourir à une ancienne Tradition ; & cette Tradition vient uniquement de Dieu.

Peuples du Septentrion, même dans l'Amérique, la Religion tenoit beaucoup de la Superſtition des Orientaux.

Cependant le Culte profane ne fit point perdre abſolument de vûe les premiers principes religieux. Auſſi le ſouvenir de la croyance primitive ſe conſerva-t'il le même à quelques égards, quoiqu'il ſe corrompit par-tout diverſement. Mais ces vérités également certaines, utiles & cheres au Genre-humain, eurent un premier motif, une premiere cauſe: Il eſt impoſſible d'en rendre raiſon, ſans recourir à une Tradition la mieux fondée (1),

(1) Voyez *An Eſſay concerning the Nature of the Prieſthood*, ou *Eſſai touchant la nature du Sacerdoce, par Mylord Joſeph Story, Evêque de Kilmore. Londres* 1752. 8. = *Bibliothéque raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, Janvier &c.* 1753. *pag.* 20.

La croyance, par exemple, de l'origine du Monde, que tous les Peuples ont reçue, quoique diverſement, n'eſt point une opinion iſolée, mais un fait appuyé ſur une Tradition qu'aucun homme raiſonnable ne ſçauroit refuſer d'admettre. C'eſt ce que Mylord Bolingbroke a même entrepris de prouver contre les Stratoniciens partiſans de l'Eternité du Monde (Voyez le *Journal Britannique par M. Maty, Septembre* 1754. *tom. XV. pag.* 68. —— 80.). Mais, comme cet Ecrivain s'inſcrit en faux contre l'exiſtence de la Révélation, ſes preuves en faveur de cette Tradition ne peuvent qu'être remplies de foibleſſe; ou il eſt forcé d'en venir à une Révélation divine, qui ait inſtruit les hommes là-deſſus. En effet il eſt certain qu'aucun homme n'a été témoin de l'origine de l'Univers. Or, puiſque ceſte croyance a été généralement reçue & qu'elle a pour fondement un fait atteſté par toutes ſortes de témoignages; on ne peut rendre raiſon de cette Tradition, ſi on ne recourt à l'Etre qui donna

dont Dieu ſeul peut être l'Auteur. Il n'y a que Moyſe qui nous en inſtruiſe. Dès qu'on conſidere ce Législateur des Hébreux, non comme un homme ordinaire, mais comme inſpiré par la Divinité dans le récit qu'il nous a laiſſé de l'Hiſtoire de la Religion primitive, ainſi que des premiers temps; l'on ne doit plus s'étonner de trouver tant de différence entre ſes Livres & toutes les autres Traditions des hommes (1). Si la nature humaine eſt effectivement affoiblie & dégradée, & pourtant encore chere à ſon Auteur, il n'eſt pas ſurprenant que l'on appercoive en tous lieux, des traces de ſes erreurs & de ſa foi (2). Mais ces traces de folie & de ſageſſe, ce mêlange de vérités & de menſonges, ſuite naturelle des paſſions des hommes, nous ramenent néceſſairement à une premiere croyance du Genre-humain, lorſque réuni en une ſeule famille, & tout près de l'origine des choſes, il étoit

l'exiſtence au premier homme & qui lui révéla effectivement ce qu'il avoit fait dans la Création des temps. Il ne reſte par conſéquent aucun ſubterfuge à l'Athée. Si Mylord Bolingbroke eut ſenti toute la force de cette preuve, il n'auroit point allégué la diverſité, les inconſiſtences, les fables qui caractériſent les Traditions des Peuples ſur le même fait, pour montrer l'inſuffiſance de la Coſmogonie Moſaique. Les Payens n'ont parlé ſi différemment de ce fait, que parce qu'ils avoient obſcurci les premieres notions qui portent l'empreinte de la vérité dans le recit tout ſimple que Moyſe nous en a laiſſé dans la Géneſe. Voyez ci-deſſous, pag. 80. Not.

(1) *L'Antiquité juſtifiée, ch. I. pag.* 32.

(2) *Ibid.*

encore attaché à l'unité des principes religieux. Les Philoſophes & les Légiſlateurs du Monde Payen, qui nous ont conſervé ces magnifiques débris des vérités primordiales, dont tout leur atteſtoit l'exiſtence, ſont autant de témoins irréprochables (1) de l'ancienne Tradition qui remonte à une Révélation divine. Leurs témoignages confirment invinciblement le récit de Moyſe qui pouvoit ſeul nous tranſ-

(1) La Tradition qui a régné univerſellement chez tous les anciens Peuples ſur la félicité & l'état d'innocence dont l'homme a joui dans le premier âge du Monde, eſt, comme l'obſerve un ſçavant Ecrivain, une vérité trop généralement & trop uniformément atteſtée, pour qu'il ſoit poſſible de la révoquer en doute. Babyloniens, Egyptiens, Chinois, Grecs, Latins, en un mot, tous les Peuples dont nous pouvons appercevoir les premieres Traditions ſur l'état primitif du Genre-humain, ont là-deſſus une unanimité de ſentiments. Cet accord de toutes les Nations à rendre hommage au récit de Moyſe ſur l'état du premier homme, ſuffiroit ſeul pour en démontrer la certitude, ſi le Légiſlateur du Peuple de Dieu pouvoit être regardé comme un Hiſtorien ordinaire. Il n'en eſt pas d'un fait comme d'un principe de Morale, ou d'une découverte dans les Arts & dans les Sciences. Les hommes, quoique ſous différents climats & dans différents ſiécles, peuvent ſans s'être communiqué leurs idées, s'accorder ſur le même point de Morale, ou avoir fait dans les Arts & dans les Sciences les mêmes découvertes. On n'en peut pas dire autant d'un point d'Hiſtoire. Quand on le voit reçu chez tous les Peuples, il faut non-ſeulement en reconnoître l'authenticité, mais convenir auſſi qu'il dérive d'une ſource commune. La Tradition ſur l'état d'innocence du Genre-humain dans le premier âge eſt donc inconteſtable. *M. Goguet, De l'origine des Loix & des Sciences, tom. I. liv. VI. ch. IV. pag. 355. ſuiv.*

mettre dans ſon intégrité la vraie hiſtoire des mêmes vérités; lui qui l'avoit puiſée dans une ſource toute pure & intégre. En effet quelle force de témoignage, quelle preuve plus déciſive en faveur de la certitude de la Révélation & de la vérité des Ecrits de ce grand Légiſlateur, que ce concert de tous les Peuples à conſerver conſtamment & uniformément, malgré la diſtance des temps & des lieux, malgré la diverſité preſque immenſe des mœurs & du langage, des Traditions précieuſes ſur pluſieurs points ſi bien liés avec la Religion primitive du Genre-humain?

Ne cherchons point dans d'autre canal que dans celui de la Tradition dont Moyſe nous a conſervé le dépôt, les grands principes de Religion & de Morale, connus par les Légiſlateurs & par les Philoſophes de l'Antiquité profane. Non-obſtant ces principes répandus dans leurs Ecrits, leur raiſon ne s'eſt pas moins égarée.—— *Ils ſe ſont tous évanouis en des penſées* [*ou dangereuſes, ou inutiles*]; *& leur cœur inſenſé a été rempli de ténébres* (1). Ils ont enſeigné un grand nombre de vérités; mais ils n'en ont annoncé aucune, exempte d'erreur (2). Ils ont beaucoup diſputé; & ils n'ont jamais pu s'accorder ſur le point capital de la dernie-

(1) *S. Paul aux Romains, I. 2.*

(2) *Cum admixtione multorum errorum.* S. Thom. *I. p. q. 1. art. 1, c.*

re fin de l'homme ; c'eſt qu'ils n'avoient aucun point fixe (1). S'ils ont connu la Divinité, parce qu'elle ſe manifeſte par les Œuvres de la Création, d'une maniere trop ſenſible pour la méconnoître ; —— *Ils ne l'ont pas cependant glorifiée comme Dieu ..... Auſſi les a-t'il livrés à un ſens dépravé.* = *Ils ont été ſans eſpérance des biens promis & [en quelque façon] ſans Dieu en ce Monde* (2).

C'eſt un fait démontré, que les efforts de la raiſon la mieux cultivée ne purent jamais conduire l'homme à la découverte de pluſieurs vérités importantes par-rapport à la Religion & à la Morale. L'homme avoit donc beſoin d'une Révélation particuliere ſurajoûtée à celle de la Nature, pour opérer ce que celle-ci ne pouvoit produire elle ſeule ; & c'eſt cette raiſon même, cette évidence naturelle, qui prouve la néceſſité d'une Révélation divine (3), parce qu'il n'y avoit qu'elle qui pût don-

(1) *Errant ergo velut in mari magno, nec quo ferantur intelligunt, quia nec viam cernunt, nec ducem ſequuntur ullum.* Lactantius, *Divinar. Inſtitutionum lib. VI. cap. VIII. tom. I pag. 451. edit. Lut. Pariſ. 1748.*

(2) Non ſicut Deum glorificaverunt .... Propter quod tradidit illos Deus in deſideria cordis eorum. *Ad Rom. I. 21. 24.* = Promiſſionis ſpem non habentes, & ſine Deo in hoc Mundo. *Ad Epheſ. II. 12.*

(3) Voyez *Abbadie, Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tom. I. ſect. I. ch. VII. pag. 140. ſuiv. édit. de Roterd 1692.* = *Clarke, Traités de l'exiſtence & des attributs de Dieu &c. tom. II. ch. XI. pag. 326.* —— *334. ſine loco, in-12.* = *M. l'Abbé Duguet, Principes de la Foi Chrétien-*

ner un fondement inébranlable aux grands vérités de la Religion, dogmatiques & morales.

ne, tom. I. art. I. & ſuiv. pag. 71. —— 78. édit. de Paris 1737. = Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt contre les Spinoſiſtes & les Déiſtes par M. L. François, tom. I. part. I. ſect V. ch. 1. — Défenſe de la Religion contre les Incrédules, tom. III. part. II. ch. Prélimin. = Stackhouſe, Le ſens Littéral de l'Ecriture Sainte, tom. II, ch. XXIII. pag. 301. ſuivantes. = Dictionnaire des Sciences Eccléſiaſtiques, &c. par le R. P. Richard, tom. VI. Art. Relig. pag. 685. —— 693. = M. l'Abbé Bergier, Le Déiſme réfuté par lui-même, I. part. lett. II. pag. 55. ſuiv. = Le R. P. le Balleur, la Religion révélée, défendue &c. tom. II. ch. II. pag. 25. ſuiv. = La Divinité de la Religion Chrétienne, vengée des ſophiſmes de J. J. Rouſſeau, II. partie &c, pag. 50. —— 156. = P. Antonin. Valſecchi, Dei fondamenti della Religione &c. lib. II. cap. I. II. ſegg. pag. 1. ſegg. = Petr. Maria Gazzaniga Ord. Prad. Prælectiones Theologicæ, edit. Vindobonenſ. 1771. tom. IV. cap. I. ſeqq. pag. 14. ſeqq. = M. Vernet, Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tiré du Latin de M. J. Alphonſe Turretin. Geneve, 1730. ſect. I. = Bibliothéque raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tom. VI. part. I. Janvier &c. 1731. pag. 45. ſuiv. = Nouvelle Bibliothéque Germanique, ou Hiſtoire Littéraire de l'Allemagne &c. par M. Samuel Formey, Janvier &c. 1754. pag. 106. ſuiv. — Bibliothéque des Sciences & des Beaux Arts, Juillet &c. 1755. tom. IV part. I. pag. 136. — Octobre &c. 1756. tom. VI. part. II. pag. 429. —— 449. — Juillet &c. 1758. tom. X. part. I. pag. 166. —— 188. — Janvier &c. 1759 tom. XI. pag. 48. —— 56. tom. XXII. part. I. pag. 90. —— 115. part. II. pag. 300. —— 319. — Janvier &c. 1765. tom. XXIII part. I pag. 124. —— 130. & alii in J. Alb. Fabricii Delectu argumentor.... de verit. Relig. Chriſt. cap. XXV.

Pour fixer tous les eſprits, & décider tous les doutes, pour régler le Culte extérieur, pour déterminer l'intérieur & le véritable qui en eſt l'ame, la Divinité s'eſt manifeſtée aux hommes : elle leur a appris ce qu'ils doivent attendre de ſa bonté, ou craindre de ſa juſtice.

Puiſque tout nous atteſte que Dieu a eu la bonté de ſe révéler aux hommes pour leur faire connoître d'où ils viennent, ce qu'ils ſont, quelle eſt leur deſtination & leur fin, ainſi que les moyens ſûrs d'y parvenir, quelle eſt la vraie maniere de le ſervir & de l'honorer ; en les inſtruiſant de ſes volontés, il leur a fourni en même-temps les moyens de conſerver cette Révélation pure & ſans mélange d'erreur. Il n'a point permis qu'elle fût douteuſe & que le menſonge eût quelque choſe à diſputer à la vérité.

Si Dieu a établi une Religion, il étoit de l'ordre qu'il la maintînt dans toute ſa pureté, & qu'il imprimât aux Monuments qui en renferment le dépôt, des marques éclatantes, auxquelles les hommes ne puſſent ſe méprendre. Il étoit auſſi de la bonté de Dieu, que les Titres primitifs de ſon Culte & de notre Foi ne fuſſent ni altérés, ni corrompus par des fictions humaines ; qu'il les mît enfin à l'abri du laps des temps & de la malice des hommes.

Il eſt d'une extrême importance pour l'homme de connoître cette Religion qui eſt fondée ſur une Révélation divine, parce qu'il

n'y a qu'une telle Religion qui ſoit vraie, qui apprenne quel eſt le vrai Dieu & le Culte qui lui eſt dû. Mais il n'importe pas moins à l'homme de découvrir où eſt le dépôt des Titres qui conſervent cette Religion ſans altération & ſans tache. Il eſt vrai que toutes les Religions ont prétendu à l'honneur d'une Révélation (1). Toutes ont vanté des Oracles comme émanés de la Divinité. Cela prouve que, loin de regarder une Révélation comme une choſe impoſſible, le Genre-humain reconnut qu'elle étoit abſolument néceſſaire (2). Auſſi nos Incrédules n'objectent-ils rien contre la poſſibilité de la Révélation, qui ne ſoit extrêmement foible & futile (3). Un Dieu in-

(1) Voyez *Plato, de Legibus lib. I. Operum tom. II. edit. Henr. Steph. 1578. pag. 624.* = *Diodorus Siculus, Bibliotheca Hiſtorica lib. I. ſect. II. Hanoviæ 1604. pag. 84.* = *Dionyſius Halicarnaſſenſis, Antiquitat. Roman. lib. II. Operum tom. I. edit Oxonienſ. 1704. pag. 118.* = *Joſephus, lib. II. contra Apionen. cap. XVI. Oper. tom. II. edit. Amſtelod. 1726. pag. 482.* = *Le P. le Balleur, la Religion révélée, &c. édit. de Paris 1767. tom. II. ch. III. pag. 54. ſuivantes.*

(2) Voyez *La Divinité de la Religion Chrétienne, vengée des ſophiſmes de J. Jacques Rouſſeau, part. II. pag. 116. — 123.*

(3) Une fois qu'on a poſé un Dieu intelligent, Créateur de l'homme, la raiſon ne permet plus de révoquer en doute qu'il ſoit poſſible à ce puiſſant Créateur de communiquer aux hommes par pluſieurs moyens infaillibles, des idées de ce qu'il veut leur apprendre. Voyez notre ſçavant P. Valſecchi, *loc. cit. lib. II. cap. VI.*

finiment ſage & juſte, l'Etre par excellence, le Tout-puiſſant, ne peut être contraire à lui-même, ni inſpirer une Religion toute profane, bizarre & monſtrueuſe. —— *Les Dieux des Nations ſont des Démons* (1). Il n'y a qu'un ſeul Culte émané du Ciel. Il n'y a eu par-conſéquent & il n'eſt qu'une Religion (2) qui puiſſe, à l'excluſion de toutes les autres, s'attribuer une auſſi grande prérogative que celle d'avoir Dieu pour Auteur. C'eſt elle qui prend ſa ſource dans la naiſſance même du Genre-humain, & qui s'eſt perpétuée ſur la Terre parmi un Peuple choiſi dans les conſeils impénétrables de la divine Providence, & —— *du quel eſt venu le Salut* (3). C'eſt elle qui nous a été développée dans tous ſes points par l'Homme-Dieu notre Divin Sauveur. C'eſt elle enfin, qui ſubſiſtera juſqu'à la conſommation des temps, malgré les attaques réitérées des Puiſſances de l'Enfer.

Toute Religion qui n'eſt point appuyée

pag. 58. ſegg. lib. III. part. II. cap. V. pag. 247. = *Stackhouſe, loc. cit. pag. 367. ſuivantes.* = *M. Jaquelot, Traité de la vérité & de l'inſpiration des Livres du Vieux Teſtament, tom. I. ch. V. pag. 61. ſuiv.* —— *& les Auteurs que nous avons cités, pag. 82. ſuiv. Not. 3.*

(1) Omnes dii Gentium dæmonia. *Pſalm. XCV. Hebr. XCVI. 5.*

(2) Voyez le *Traité de la Foi des ſimples, dans lequel on fait une analyſe de cette foi; l'on prouve qu'elle eſt raiſonnable, & l'on répond aux objections des Incrédules. 1770. chez XXII. pag. 327.* —— *331.* —— *& autres.*

(3) Salus ex Judæis eſt. *Joann. IV. 22.*

ſur une Révélation divine, & qui n'a pas pour objet l'avancement de la vertu, le bonheur du Genre-humain, porte elle-même des caracteres inéffaçables de fauſſeté. La vraie Religion enſeigne la vérité & la juſtice.

Toute Religion qui ne donne point de Dieu l'idée la plus parfaite qu'il ſoit poſſible de concevoir, qui ſuppoſe même quelque imperfection dans la Divinité, eſt une Religion erronée: elle ne part que de l'Ange de ténébres. Une telle Religion ne mérite pas le moindre examen: l'erreur & le menſonge ne ſçauroient s'allier avec la vérité. Ce ſeroit un blasphême horrible de dire que Dieu pût apoſer le ſceau du Ciel à l'impoſture. C'eſt au caractere de celui qui annonce une Religion, à l'excellence de ſa Doctrine, qu'on peut diſcerner en tout & par-tout, une Révélation véritablement divine d'avec celle qui eſt fauſſement donnée pour telle. Cette Révélation vient de Dieu, lorſqu'à une Doctrine la plus pure, à une Morale la plus élevée, la plus analogue à nos beſoins & la plus conſolante, elle joint des ſignes manifeſtes, des témoignages ſi certains (1) qu'ils ne laiſſent aucun lieu

(1) Voyez entr'autres, *Clarke, loc. cit. tom. III. ch. XIII. pag. 4.* — *7. ſans lieu d'édition, 1756.* = *Les Ouvrages de M. Lesley contre les Déiſtes & contre les Juifs, avec des Défenſes & un Traité du Jugement particulier & de l'Autorité en matiere de Foi. Traduits de l'Anglois ſur la VII. édit. par le*

à douter de la divinité de la Miſſion de celui qui en eſt l'Auteur.

Toute Religion qui méconnoît les droits auguſtes de Dieu, auſſi bien que la nature & les beſoins de l'homme, ſa chûte & ſa dégradation (1), eſt une Religion d'erreur. Prétendre ſimplifier la ſeule & véritable Religion; en ôter les vérités capitales; vouloir la réduire aux ſeules vérités morales, & faire de la raiſon de l'homme, l'arbitre ſouverain de toutes les autres vérités révélées (2); c'eſt ſe mépren-

R. P. Houbigant Prêtre de l'Oratoire. Paris 1770. in-8 pag. 1. —— 40. 45. —— 125. 130. —— 159. 168. —— 171. = Nouvelle Bibliothéque Germanique &c. Janvier 1747. tom. III. pag. 139. ſuiv. = M. Vernet, loc. cit. ſect. II.

(1) Voyez ci-deſſus, pag. 67. ſuiv. Not. 4.

(2) Tel eſt le but que s'eſt principalement propoſé l'Auteur Socinien & Déiſte d'un Livre qui a pour titre, *Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'homme, diſtinguée dans ce qui n'en eſt que l'acceſſoire. Londres* [*Amſterdam*] 1739. *voll.* 2. *in*-12. Voyez auſſi *Recueil de diverſes pièces, ſervant de ſupplément aux Lettres ſur la Religion eſſentielle; en* 2. *parties.* 1754. *in*-12. On attribue ces deux Ouvrages à Mad. Marie Huber, Proteſtante, née à Geneve & morte à Lyon en 1753.

Sous un certain dehors de décence & de modération, ſous un reſpect apparent pour la Révélation divine, qu'il reconnoît cependant être poſſible & utile, cet Ecrivain hardi voudroit reconcilier nos Eſprits-forts avec elle. Mais ſous prétexte de les ramener à la Religion Chrétienne, il en établit une à ſa façon ſur les ruines de la Révélation. Il n'entreprend pas moins que de ſapper la Religion Chrétienne par ſes fondements. Son ſyſtême pernicieux, qui n'eſt qu'un mélange de Philoſophie & de Chriſtianiſme, a été ſçavamment com-

dre étrangement ſur les bornes & la nature de notre eſprit : c'eſt refuſer à Dieu l'hommage dû à ſa véracité, à ſa Révélation : c'eſt briſer les nœuds ſacrés, qui ſoûmettent notre raiſon à l'Intelligence ſuprême : c'eſt attaquer ſa juſtice & les voies de ſa Providence. Les Dogmes révélés, tout ſupérieurs qu'ils ſont à

battu entr'autres, par M. l'Abbé Gauchat dans le XVII. tome de ſes *Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion*. Voyez auſſi *François de Roches, Défenſe du Chriſtianiſme, ou Préſervatif contre un Ouvrage intitulé, Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'homme, à Lauzanne & à Genéve 1740. voll. 2. in-8.* = *David Renaud Boullier, Lettres ſur les vrais principes de la Religion, où l'on examine un Livre intitulé, la Religion eſſentielle à l'homme. On y a joint une Défenſe des Penſées de Paſcal contre la Critique de M. De Voltaire, & trois Lettres relatives à la Philoſophie de ce Poëte. Amſterd. 1741. voll. 2. in-12.* = *Bibliothèque Raiſonnée, tom. XXV. part. II. pag 285. ſuivantes. — tom. XXVI. part. II. pag 377. ſuivantes. — tom. XXVII. part. II. pag. 248. ſuivantes.* = *Breitingerus, Examen Epiſtolarum de Religione eſſentiali.* = *Jacobus Zimermannus, de cauſis magis magiſque invaleſcentis incredulitatis, inter ejuſd. Opuſcula Theologici, Hiſt. & Philolog. argumenti, tom. I. Tiguri 1751. Meditat. X. pag. 402. ſeqq.* = *M. l'Abbé Bergier, Le Déiſme réfuté par lui-même, tom. I. lett. 1.* = *P. M. Gazzaniga, Prælectionum Theologic. tom. IV. edit. 2. cap. III. pag. 65. ſeqq.* = *D. Deforis, Préſervatif contre les Incrédules, ch. XII. ſuiv. pag. 113. —— 133.* = *La Religion Crétienne, démontrée par la Converſion & l'Apoſtolat de S. Paul. Trad. de l'Anglois de Mylord George Lyttelton. Avec deux diſcours ſur l'excellence intrinſeque de l'Ecriture Sainte. Trad de l'Anglois de M. Jéremie Séed. Paris 1754. pag. 190. —— 204.*

notre foible entendement, ne contiennent rien que de très-raiſonnable (1); leur croyance qui fait une partie eſſentielle du Culte du vrai Dieu, tient eſſentiellement aux devoirs que la Morale nous impoſe.

Dans l'ordre phyſique, comme dans l'ordre moral, que de vérités inconteſtables ne ſommes-nous point forcés d'admettre, dont les obſcurités laiſſent cependant un voile que l'eſprit humain ne percera jamais? La Nature eſt toute pleine de myſteres & d'enig-

(1) Il n'y a point de vérité plus certaine, dit un Ecrivain non ſuſpect, que celle-ci = Le témoignage de Dieu eſt préférable à celui des hommes. Si l'on en conclut, il n'y a donc rien de plus raiſonnable que de croire plûtôt ce que Dieu dit, que ce que la lumiere naturelle dicte, il faut donc abandonner ce qu'elle dicte, qui ne s'accorde point avec l'Ecriture Sainte; n'établit-on pas ſon Chriſtianiſme ſur l'une des plus évidentes maximes de la raiſon? *M. Bayle, Réponſe aux Queſtions d'un Provincial, ch. CLXI. édit. de Roterd. 1706. tom. III. pag. 1016. Voyez S. Thomas lib. I. contra Gentes cap. VI. ſeq. & 1. p. q. 1. 8. c. fin. q. 12. ad 1. q. 30. 2. 10.* = *M. De Leibnitz, Diſcours de la conformité de la Foi avec la raiſon; à la tête de ſa Théodicée.* = *Vie de M Jaquelot; au commencement du I. tome de ſes Diſſert. ſur l'exiſt. de Dieu; pag LXXXIII. ſuiv. édit. de Paris 1744.* = *Huetius, Alnetana Quæſtiones de Concordia Rationis & Fidei lib. I. cap. I. ſeqq.* = *Penſées de M. Paſcal, ch. V.* = *Joan. Albert. Fabricius, loc. cit. cap. XXIV.* = *P. M. Anton. Valſecchi, lic. cit. lib. II. cap. VI. pag. 62. ſegg. 122. ſeg. 124. ſeg. lib III. part. II. cap. V. pag. 253. ſeg. cap. VIII. pag. 317.* —— *& autres cités dans la Note précédente, & ci-deſſus, pag. 82. ſuiv. Not. 3.*

mes : elle eſt pour nous un livre ſcellé. L'inſecte le plus mépriſable à nos yeux déconcerte le plus profond Phyſicien. Et nous voudrions faire de la Religion un ſyſtême tout humain, où il n'y eut ni abîme, ni profondeur; où tout fut clair, lumineux, palpable & évident! Nous voudrions faire plier à nos foibles lumieres des vérités immuables, fondées d'ailleurs ſur le témoignage infallible de l'Etre des Etres, qui nous les a manifeſtées par des ſignes éclatants de ſa Toute-puiſſance!

Dans le ſyſtême même de nos Déiſtes; de ces nouveaux Prophétes qui oppoſent ſans ceſſe à la Religion la hauteur & la profondeur des divins Myſteres, combien de difficultés ne trouverons-nous pas, qui ſont impénétrables à la raiſon humaine? Toutes les lumieres de l'homme peuvent-elles atteindre à ce phénomene, à ce prodige inconcevable de l'union ſi intime & ſi parfaite, qui régne entre l'ame & le corps? Quoi! Parce qu'il eſt impoſſible à l'eſprit humain de pénétrer le ſecret de cette union admirable, la ſaine raiſon permettra-t'elle de confondre les propriétés eſſentielles de ces deux ſubſtances ſi diſparates? Sentons-nous moins la ſpiritualité de notre ame & ſon immortalité (1)? Quel homme a-t'il ja-

(1) *Si quid ſit hoc, non vides; at quale ſit vides. Si ne id quidem; at quantum ſit, profecto vides.* ——— *Sic mentem hominis, quamvis eam non videas, ut Deum non videas; tamen, ut Deum agnoſcis ex operibus ejus... etſi ignoras & locum & faciem; ſic animum tibi tuum notum eſſe*

mais pu ſonder l'Etre de la Divinité ? Qui a connu le nœud, la ſource intime & l'accord de ſes attributs ? Quoi ! Parce que l'Etre-ſuprême eſt —— *vraiment un Dieu caché, que nul des hommes n'a vû & ne peut voir* (1), un Etre incompréhenſible à toute créature ; faudra-t'il nier l'exiſtence d'une Divinité & ſes perfections infinies ? Nous ne ſommes pas moins intimément perſuadés qu'il exiſte un Dieu ſage, bon, juſte, tout-puiſſant. Nous en voyons par-tout des preuves qui portent avec elles-mêmes la plus entiere conviction (2).

Si dans l'ordre des choſes naturelles,

oportere, etiamſi ignores & locum & formam. In animi autem cognitione dubitare non poſſumus, niſi plane in phyſicis plumbei ſumus, quin nihil ſit animus admixtum, nihil concretum, nihil copulatum, nihil coagmentatum, nihil duplex. Quod cum ita ſit, certe nec ſecerni, nec dividi, nec diſcerpi, nec diſtrahi poteſt, nec interire igitur. Cicero, *Tuſculanarum Quæſt. lib. I. §. 25. 29. Oper. tom. II. pag. 319. 324. ſeq. Vid. & §. 22. 27. & 28. pag. 314. ſeq 322. Voyez Lettres ſur la nature de notre Ame & ſur ſon immortalité, à la ſuite du II. tome des Lettres ſur les vrais principes de la Religion, par M. Boullier, pag. 340. ſuivantes.* = *Le R. P. Hubert Hayer Récolet &c., La ſpiritualité & l'immortalité de l'Ame. Avec le ſentiment de l'Antiquité tant Sacrée que Profane, par-rapport à l'une & à l'autre. Paris 1757. voll. 3. in-12. paſſim.* —— *& quantité d'autres.*

(1) *Iſai. XLV. 15. & I. Timoth. VI. 16.*

(2) Voyez *M. Racine, La Religion, Poëme. Chant I. pag. 3. ſuivantes, édit. de Paris 1742. in 8.* = *J. Alb. Fabricius, loc. cit. cap. VII.* —— *& autres.*

Dieu a jugé à-propos de preſcrire des bornes très-étroites à nos connoiſſances ; ne ſoyons point étonnés de ce que les ſecrets inéffables de la Divinité nous ſont tout cachés. —— *Les voies du Seigneur ne ſont point les voies de l'homme* (1). Dieu ne s'eſt fait connoître à nous que relativement à nos beſoins : il nous a révélé une Religion dont les myſteres, tout incompréhenſibles qu'ils ſont, ont pour garant de leur vérité ſa parole expreſſe & ſes promeſſes immuables. Qui a-t'il de plus conforme à la vraie Philoſophie, que de ſoûmettre notre foible raiſon à la ſcience de Dieu —— *auquel* [*appartient*] *l'honneur & l'empire dans l'éternité* (2)?

Le ſeul plan d'une Religion digne de Dieu & telle qu'il l'exige des hommes, ne peut être que l'Ouvrage de la Divinité. Or, quel eſt le Légiſlateur du Monde Payen qui ait jamais donné un tel plan de Religion? Ne faiſons donc aucun cas des vains & inutiles efforts de la raiſon humaine. Laiſſons aux faux Sages du Paganiſme leurs Légiſlations religieuſes. Reprouvons également tous ces ſyſtêmes bizarres & impies de nos prétendus Philoſophes du ſiécle. —— *Nous avons les Oracles des Prophétes dont la certitude nous eſt plus affermie. Nous ne pouvons mieux faire que de nous attacher à eux* (3). Suivons ces Oracles : voyons ſi les

(1) Neque viæ veſtræ, viæ meæ. *Iſai. LV. 8.*

(2) Cui honor & imperium ſempiternum. *I. Timoth. loc. cit.*

(3) Habemus firmiorem propheticum ſermonem : cui benefacitis attendentes. *II. Petr. I. 19.*

CHAPITRE II.

Des caracteres d'Authenticité & de vérité des Titres primitifs, qui conſtatent l'exiſtence de la Révélation.

QUAND je conſidere ce qu'ont été les Nations plongées dans les ténébres de l'Idolâtrie, il me ſeroit inutile de conſulter leurs Codes religieux, pour en apprendre ſi la Divinité a voulu me faire connoître par cette voie la Religion Sainte, qu'il m'importe tant de ne point perdre de vûe. En recourant à leurs Annales, j'y ai découvert des veſtiges frappants d'une Tradition qui ſous le voile de la Mythologie (1), m'a annoncé des vérités conſolantes. Scellée dans les faſtes des

(1) Au milieu de toutes les fables antiques, on retrouve en effet ce que la Géneſe nous enſeigne de plus ſublime & de plus important on trouve de tous côtés les magnifiques débris de l'Hiſtoire de la Créarion d'Adam & d'Eve, de la déſobéiſſance du premier homme : on y trouve ſa chûte, la mort que ſon péché a introduit dans ce triſte Univers, & la conſolation qui ſuivit immédiatement le premier remords, comme la punition avoit ſuivi le premier crime. *L'Antiquité juſtifiée, &c. ch. III. pag. 93. ſuiv.* = *M. l'Abbé Duguet, Traité des principes de la Foi Chrétienne, tom. I. part. II. ch. I. art. III. pag. 86. ſuiv.* = *M. l'Abbé Banier, La Mythologie & les Fables expliquées par l'Hiſtoire. edit. in-4. de Paris, tom. I. pag. 51. 53. 77. ſuiv. 158. ſuiv. tom. II. pag. 131.* —— *& ci-deſſus pag. 80. Not.*

Peuples, de ceux (1) entr'autres, qu'on ſoupçonneroit le moins, cette Tradition eſt un guide qui ne ſçauroit m'égarer. Elle me tranſmet la mémoire des faits inconteſtables. Plus j'ai ſuivi les traces de cette Tradition ſi bien avérée, quoique fort corrompue; plus auſſi je me ſuis perſuadé que toutes ces Nations avoient puiſé dans une ſource commune. Des principes religieux, des Rites, des uſages, relatifs au Culte de la Divinité, univerſellement reçus, m'indiquent néceſſairement qu'ils viennent d'une même origine. Comme cette chaîne de Tradition, jamais interrompue, ſous quelque point de temps que je l'aie conſidérée, m'a conduit enfin à une ſeule & même famille la tige des Peuples; & qu'en conſultant la raiſon humaine, je me ſuis toujours plus convaincu qu'elle n'a pu tirer de ſon propre fonds la Tradition de certaines vérités, celles ſur-tout, d'un premier état d'innocence, de la promeſſe d'un Liberateur; cette recherche m'a ramené de toute néceſſité à un premier Auteur d'où ces principes religieux dûrent partir originairement.

Ces témoignages authentiques & publics de la Divinité, m'ayant conduit à l'Auteur de tous les Etres, m'apprennent ſenſiblement qu'elle s'eſt manifeſtée aux hommes. Des faits ſi notoires ne ſont point écrits dans le fonds de

(1) Voyez *M. Mallet, Introduction à l'Hiſtoire de Dannemare. Coppenhague 1755. liv. II. pag. 38. — 67. 73. — Le même, Monuments de la Mythologie & de la Poëſie des Celtes, &c. ibid. 1756. pag. 6. ſuivantes.*

notre ame : il faut ſortir hors de nous-mêmes pour en être inſtruit. Ainſi l'exiſtence de cette Révélation n'eſt plus douteuſe, puiſque les Monuments de tous les Peuples me la certifient d'une maniere inconteſtable.

Mais la raiſon, cette évidence naturelle, cet œil, ce flambeau de l'eſprit, qui m'a fait ſentir la néceſſité d'une Révélation divine, me convainc auſſi qu'en déclarant ſa volonté aux hommes, Dieu ne ſçauroit permettre que les Titres primitifs de ſon Culte viennent à périr, ou à s'altérer, ou à ſe corrompre par la malice humaine. Cette lumiere qui ne peut m'égarer, parce qu'elle eſt fondée ſur la raiſon infinie de Dieu, ſur ſa bonté, ſur ſa ſageſſe, me reconduit bientôt à une autre découverte importante, qui me remplit d'admiration & de joie. Jamais la divine Providence ne ſe manifeſta d'une maniere auſſi ſenſible qu'elle le fait ici. Elle me montre un Peuple répandu de nos jours dans tout l'Univers, un Peuple échappé aux ravages des ſiécles, à la ruine des Etats, des Royaumes, des Empires. Tout ne peut que me ſurprendre dans ce Peuple ſingulier. Ce qui m'étonne ſur-tout, c'eſt que l'état des Juifs diſperſés & conſervés, leur témoignage, leur attachement au Culte Légal de leurs Ancêtres m'annoncent infailliblement certaines fins auxquelles la Providence doit les avoir deſtinés. Le Peuple Juif ſe dit même très-ancien. Il a encore des Li-

vres qu'il conſidere comme dictés par la Divinité : il les regarde depuis bien des ſiécles, d'un œil le plus jaloux, & les attribue à des Auteurs d'une Antiquité très-reculée. Seroit-ce dans ces Livres qui de tout temps ont réglé les points de la Religion des Juifs, ainſi que toutes leurs affaires civiles, que nous trouverions le dépôt des Titres de cette Révélation divine, dont les Annales des Peuples nous atteſtent l'exiſtence ? Occupons-nous de cet examen ; il eſt intéreſſant. Les ſeuls caracteres d'authenticité & de vérité, qu'offriront ces Livres des Juifs nous ſerviront de guide pour nous conduire avec ſûreté dans cette importante recherche.

Long-temps diſtingué de toutes les autres Nations par la connoiſſance & le Culte d'un ſeul Dieu Créateur, le Peuple Juif remonte par un Tradition toujours ſuivie, de génération en génération, de ſiécle en ſiécle, juſqu'à la ſource primitive du Genre-humain. L'Antiquité de la Nation Juive, loin d'être chimérique, eſt une Antiquité avérée, & ſon origine eſt également conſtatée (1).

(1) Les paradoxes inſenſés & impies, que le fameux Toland a eu l'audace d'avancer ſur l'origine de ce Peuple & ſur ſon Légiſlateur, ſont plus dignes de mépris que d'une ſérieuſe réfutation. Il n'y a qu'un eſprit faux, qui oſe les faire revivre. Jamais on avoit pouſſé auſſi loin l'impudence, que dans les deux libelles de cet Inérédule Irlandois, connus ſous le titre d'*Adeiſidæmon, ſive Titus Livius a ſuperſtitione vindicatus .... Annexa ſunt ejuſdem* [*J. Tolandi*] *Origines Judaicæ, ſive Strabonis de Moyſe &*

C'eſt un fait qu'il y eut anciennement un Peuple connu ſous le nom de Juif, qui demeu-

de Religione Judaica Hiſtoria breviter illuſtrata. Hagæ Comitis 1709. in-12.

Dans ces deux Ecrits d'un ſtyle bas, obſcur, ſouvent barbare, dictés par la haine & par la vengeance, Toland n'a pas honte d'accuſer Moyſe de Panthéiſte, de voir la même impiété dans tous les Livres de nos divines Ecritures, de réduire enfin toute la Religion Judaique à un pur matérialiſme. Aſſûrément c'eſt un vrai triomphe pour la Religion Sainte, que de l'attaquer par des impoſtures ſi groſſieres. Non content d'enviſager de la ſorte, la Religion Judaique, Toland entreprend encore de prouver que les Iſraélites qui ſortirent de l'Egypte ſous la conduite de Moyſe & qui conquirent enſuite la Paleſtine, n'étoient qu'une multitude confuſe, mêlée d'Egyptiens, d'Arabes, de Phénicieus & d'autres Nations voiſines de l'Egypte. Il s'appuye ſur Strabon qui conſidéroit les Juifs comme originaires d'Egypte: il commente cet Auteur Grec à ſa maniere, & oſe préférer ſon autorité à nos Livres Saints ſur le ſujet de Moyſe & de la Religion des Juifs. Mais Toland profondément viſionnaire eut dû d'abord nous montrer par de bonnes preuves, que l'autorité de Moyſe ne vaut point celle de Strabon. Il ne l'a pu faire; & nous oſons hardiment défier tous nos Incrédules d'en venir jamais à-bout. Toland devoit auſſi réfléchir que nous ne jugeons point de la doctrine de Moyſe & des anciens Juifs ſur le témoignage de Strabon, mais des ſentiments de celui-ci d'après les Ecrits du Légiſlateur des Hébreux. Strabon n'a ni puiſé aux ſources, ni conſulté les Originaux dans ce qu'il a dit de Moyſe & des Juifs. Il n'a fait qu'adopter aveuglément les préjuges des Peuples contre cette Nation haie de tout temps, parce que ſa Religion condamnoit les Superſtitions Payennes (*Joſeph. contra Apionem, lib. I. cap. 25. Oper. tom. II. pag. 454.*). Les Livres de Moyſe & de nos Saintes Ecritures, liés conſtamment à

ra d'abord dans l'Egypte en qualité d'étranger, & habita enſuite la Paleſtine pendant l'eſ-

des Monuments toujours exiſtants chez les Hébreux, portent tous les caracteres d'authenticité & de vérité, qu'un homme raiſonnable peut exiger d'un Livre quelconque.

En ſuivant Moyſe & les Auteurs Saerés préférablement aux vaines conjectures d'un Hérodote, d'un Manéthon, d'un Eratoſthene, d'un Diodore de Sicile, Hiſtoriens ſouvent oppoſés les uns aux autres, remplis d'ailleurs de préjugés & dont les Ecrits ſont pleins de fables; nous ne faiſons que ſuivre la droite raiſon. Ce n'eſt point la Religion qui parle ſeule en faveur des premiers, quoi qu'en diſe l'Auteur de *La Philoſophie du bon ſens; Réflex. I. § IV. tom. I. pag 62. —— 66. de l'edit. de la Haye* 1746. La ſaine critique vient à l'appui de notre choix. Nous n'admettrons jamais des fables par reſpect pour la Religion. Du reſte, ſi nous citons ici les témoignages des Auteurs profanes, nous prétendons montrer uniquement, que la grande Antiquité des Juifs & de Moyſe ne leur a point été inconnue.

L'idée injurieuſe de la ſortie du Peuple Hébreu de l'Egypte, que Manéthon, Lyſimaque, Chérémon & Apion ſuppoſent n'avoir été qu'une multitude de Lépreux odieux aux hommes & à la Divinité, étoit trop ſouvent rebattue, trop ſçavamment réfutée par l'excellent Livre de Joſephe contre Apion, pour la reproduire dans le grand jour, & pouvoir lui donner un nouvel air de vraiſemblance. Mais peu s'en faut qu'on ne vienne nous faire conſidérer les Ancêtres de cette Nation, comme une Horde de voleurs chaſſés honteuſement de l'Egypte par leurs forfaits, & dont les enfants accoutumés au brigandage s'avancerent peu-à-peu dans la Paleſtine & en conquirent une partie (*Défenſe de mon Oncle par M. de Voltaire; dans ſes nouveaux mélanges Philoſoph. Hiſtoriq. Critiq. &c. partie VII.* 1768. *pag.* 2 7.). Il eſt vrai que ce Poëte Philoſophe, inépuiſable dans ſes productions peu dignes d'un ſiécle éclairé, nous dira qu'il réfute lui-même cette fable; mais de la maniere qu'il le fait, on s'apperçoit aiſément quel eſt ſon but. La Nation Juive lui eſt odieuſe; il faut

pace de pluſieurs ſiécles. Il ne paroît pas, qu'on ait jamais douté que ce Peuple n'eût an-

donc la mettre en dériſion, en écrire avec le dernier mépris & ne point épargner ſes Livres Sacrés. M. de Voltaire eſt un guide très-faillible dans ces ſortes de matieres; on le lui a démontré cent fois. Suppléons par une petite obſervation à ce qu'il n'eut point dû omettre ſur cette prétendue origine du Peuple Hébreu, s'il eût daigné conſulter les ſources & non les rêvéries d'un Toland, d'un Boulanger, d'un Bolingbroke & d'autres faux Sages du ſiécle.

On allégue un paſſage de Diodore de Sicile (*Bibliothec. Hiſtorica lib. I. ſect. II. pag.* 55.) pour colorer le ridicule d'une fable démentie par tous les Monuments des Hiſtoriens profanes, qui ont parlé du Peuple Juif.

Suppoſons d'abord la vérité du récit de Diodore au ſujet de la guerre qu'Actiſan Roi d'Ethiopie fit à Amaſis Roi d'Egypte, dont il conquit les Etats. Admettons également, que le vainqueur ait fait couper le nez à tous ceux d'entre les Egyptiens qui furent convaincus de vol, qu'il les ait relégués dans le fonds du Déſert, & leur ait bâti *Rhinocolure*, ainſi appellée du mot qui exprime le châtiment qu'Actiſan leur avoit fait ſouffrir (*Diodor. Sicul. loc. cit.*). Que conclurons-nous d'un tel récit? Ces brigands eurent-ils donc quelque choſe de commun avec les Ancêtres & le Légiſlateur des Hébreux dont le même Diodore fait ailleurs (*ibid. pag.* 59. *Vid. & ejuſd. Fragmenta apud Photium, Bibliothec. num.* 244. *col.* 1130. *ſeqq. edit. Rothomag.* 1653.) une mention très-expreſſe, & ſur-tout de Moyſe qu'il dit avoir été leur Chef, ——— *un homme ſupérieur par ſa prudence & par ſon courage, qui enſeigna à ſon Peuple le Culte de Dieu & inſtitua les Cérémonies de la Religion?* Quoi! Ce même Diodore eut-il paſſé ſous ſilence un trait ſi défavorable à une Nation contre laquelle il embraſſoit cependant les préjugés reçus? Finiſſons: Diodore remonte, pour ainſi dire, à l'origine

ciennement un Législateur, l'Auteur des Loix qui forme encore ſon Code religieux. L'on

des anciens Juifs d'après Hécatée de Milet: il les appelle un Peuple d'étrangers ξένων, habitant au milieu de l'Egypte, & que la Superſtition en fit chaſſer, parce qu'il ne voulut point adorer les Dieux du Pays. Le paſſage qu'on en trouve dans Photius (*loc. cit.*), eſt déciſif.

Voyez contre l'Incrédule Irlandois, = *Joan. Franciſcus Buddeus, Programma de origine Gentis Ebræa contra Joannem Tolandum: Diſſertatt. Theologic. Syntagmate ejuſd. Buddei pag. 714.* —— *724.* — *Et in Hiſtoria Eccleſiaſt. Vet. Teſtam. Period. II. ſect. I. a Moſe ad Joſuam. §. XII. pag 546.* —— *550. edit. II. Hala Magdeburg. 1719.* = *Le même, Traité de l'Athéiſme & de la Superſtition &c., traduit en François par Louis Philon &c. Amſterd. 1740. ch. I. §. IV. pag. 4. §. XXII. pag. 49. ſuiv. §. XXVII. pag. 93 ſuiv. ch. III. §. VI. pag. 146.* = *Jac. Fayus, Defenſio Religionis nec non Moſis & Gentis Judaicæ, Amſtelod 1709. in-8.* = *Elie Bénoît, Mélanges de Remarques contre M. Toland. A Delft 1712. in-8.* = *Lettre de M. Henri Morin de l'Acad. des Inſcript. à M. Huet touchant le Livre de M. Tolandus, intitulé: Adeiſidæmon & originesJudaicæ.* — *Mémoires de Trevoux, Septembre 1709. pag 1588.* —— *1618.* — *Et dans les Diſſertations ſur différents ſujets compoſées par M Huet, recueillies par M. l'Abbé de Tilladet, tom. I. édit. de Florence 1738. pag. 381.* —— *398.* = *Salomo Deylingius, Obſervationum Sacrarum part. II. edit. Lipſ. 1737. obſervat. I. §. 8. ſeqq. pag. 7. ſeqq. & obſerv. VI. §. 10. ſeqq. pag. 95. ſeqq.* = *Chriſtianus Wormius Wilhelmi fil., De corruptis Antiquitatum Hebr. apud Tacitum & Martialem Veſtigiis, lib. I. cap. II. III. & IV. lib. II. cap. I. §. 2. cap. II. §. 1. 4. ſeq cap. XVI. ſeq. §. 1. ſeq. cap. XXI. §. 1.* —— *4.* — *Theſaur. Blaſ. Vgolini, tom. I. col. 21. ſeqq. col. 141. ſeq. 147. ſeqq. 233. ſeqq. 274. ſeqq.* = *Georg. Caſpar Kirchmajerus, Exercitatio Aca-*

n'a point mis en doute qu'il n'eût auſſi dans le Pays de ſes Ancêtres, des Chefs, ou des Juges, des Rois, des Prêtres, un Temple & des Sacrifices. Les deux excellents Livres de Joſephe contre Apion, le conſentement unanime des Ecrivains Juifs anciens & modernes, enfin les Monuments des Peuples donnent un grand jour (1) à ce point d'Hiſtoire, & ne permettent en aucune maniere, qu'on forme là-deſſus le moindre ſoupçon.

C'eſt un fait que la Légiſlation religieuſe & civile des Juifs eſt très-ancienne, & qu'elle a porté de tout temps ſur les Livres attribués à Moyſe. Les Ecrivains profanes (2) viennent encore à l'appui de cette vérité

demica ad C. C. Taciti Hiſtor. V. capita aliquot priora de Rebus Moribuſque Judæorum. Ibid. col. 301. ſeqq. = *Vid. Jo. Alb. Fabricius, Delect. argum. de verit. Relig. Chriſt. cap. XXII. pag. 480. ſeq.* —— *Et infra, Not 2.*

(1) Voyez *Euſebius, Præparatio Evangel. lib. IX. integro.* = *Joan. Franciſcus Buddeus, Hiſtoria Eccleſiaſt. Vet. Teſtamenti, loc. cit. Prolegom. §. XII. ſeq. pag. 22. ſeqq.*

(2) Une foule d'anciens Ecrivains Phéniciens, Egyptiens & Grecs, deſquels Joſephe a conſervé les paſſages tels qu'ils étoient dans les ſources où il les avoit pris, ont regardé Moyſe en qualité de Conducteur & de Légiſlateur de la Nation Juive. Quantité d'autres Ecrivains ont rendu le même témoignage à Moyſe, quoiqu'ils ayent avancé bien des fauſſetés ſur ce qui concerne ce Peuple & ſon Légiſlateur. M. de Voltaire (*Philoſophie de l'Hiſtoire, ch. XXVIII. pag. 152.*) en impoſe donc au Public, lorſqu'il ſoûtient qu'aucun Auteur Grec n'avoit cité Moyſe avant Longin. Le ſeul témoignage

C'eſt un fait également démontré, que la Nation Juive a eu de temps immémorial, des

de Diodore de Sicile, antérieur de trois ſiécles à Longin, détruit ce paradoxe de notre prétendu Philoſophe, qui copie aveuglément les anciennes objections de Celſe & de Porphyre pour avilir & dégrader Moyſe & la Nation Sainte. Dans ſes nouveaux Mêlanges Philoſophiques, Hiſtoriques, Critiques &c., il a compilé de pareilles objections toutes frivoles; mais un Ecrivain modéré & impartial eut dû au-moins ne point laiſſer ignorer à ſes Lecteurs les ſolides & lumineuſes réponſes de Joſephe & celles qu'y ont faites les Apologiſtes anciens & modernes de la Religion Chrétienne (Voyez au-reſte, *Joſephus contra Apionem, lib. I cap. XIV. ſeqq Oper. tom. I. edit. Amſtelod. 1726. pag. 444. ſeqq.* = *Strabo, Rerum Geographic. lib. XVI. edit. Lutet. Pariſ. 1620. pag. 760. ſeqq.* = *Diodor. Siculus, Biblioth Hiſtor. lib I. ſect II. pag. 84. Hanovia 1604.* — *Idem apud Photium, ſupra cit. pag. 102. Not.* = *Juvenalis, ſatir. XIV. v 96 ſeqq.* = *Juſtinus, Hiſtoriarum lib. XXXVI cap. II.* = *Dionyſ. Longinus, De ſublimitate, Commentar. ſect. IX. pag. 35. edit. Amſtelod. 1733.* = *Tatianus, Oratio ad Græcos, num. 57. ſeqq. pag. 125. ſeqq. edit. Oxonienſ. 1700.* = *Juſtinus Martyr, Cohortatio ad Gentes, Oper. edit. Pariſ 1742. pag. 13. ſeq.* = *Clemens Alexandrin. Stromat. lib. I. num. 21. 23. Oper. edit. Oxon. 1715. pag. 378. Not. 10. & pag. 41.* = *Origenes contra Celſum, lib. I. III. & IV. Oper. tom. I. Pariſ. 1733. pag. 334. 450. ſeqq & 508.* = *Euſebius, loc cit. lib. IX. cap. I. ſeqq. lib. IX. cap. X. ſeqq. pag. 401 ſeqq 483. ſeqq.* = *Huetius, Demonſtrat. Evangel. propoſ. IV cap. II pag. 74. ſeqq. Amſtelod. 1680.* = *W. Warburton, The divine legation of Moſes demonſtrated, vol. II. lib. IV. ſect. 3. pag. 32. ſeq. London 1758.* = *Jaquelot, Diſſertations ſur l'exiſtence de Dieu, tom. III. Diſſert. III. ch. III. pag. 41. —— 86. Paris 1744.* = *Le P. Le Balleur. Le Religion révélée, défendue contre les Ennemis, qui l'ont attaquée à*

Livres qu'elle dit avoir reçus d'Auteurs inſpirés de Dieu. Il n'eſt point croyable que les Juifs euſſent toujours eu pour ces Livres une auſſi profonde vénération, s'ils n'avoient eu la plus grande certitude de l'authenticité & de la vérité qui caractériſent ces Ecrits Sacrés.

Pour mettre cette propoſition dans un certain jour, il eſt néceſſaire de remarquer d'abord, que ces mêmes Livres exiſtoient inconteſtablement avant l'Epoque du Chriſtianiſme. L'unité de Tradition chez les Juifs, ainſi que chez les Chrétiens, les différentes Verſions qu'on a faites de ces Ecrits en différents temps, le Nouveau Teſtament qui n'eſt que l'explication de l'Ancien; tout cela prouve démonſtrativement l'exiſtence des mêmes Livres depuis XVIII. ſiécles.

Si au temps de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, les Juifs & les Chrétiens s'accordoient à recevoir comme authentiques & dictés par la Divinité même, tous les Livres de l'ancienne Alliance, ainſi que nous l'avons fait voir dans notre I. Mémoire ſur l'Intégrité & la Pureté des Ecritures Hébraïques; nous pouvons aſſûré-

tom. II. Paris 1757. ch. VII. pag. 213. —— 255. = Jo. Chr. Wolfius. Biblioth. Hebr. vol. II. ſect. II. pag. 65. ſeq. vol. IV. ſect. II. pag. 13. ſeq. = J. Fr. Buddeus, Traité de l'Athéiſme &c. ch. VII. §. 6. pag. 291. ſuiv. = Leland. Nouvelle Démonſtration Ev. tom. II. part I. ch. XIX. pag. 506. = Petr. Zornius, in Hecataei Abderita Eclogas ab ſe editas Prolegomena, pag. 2. ſeq. 17. ſeq. 37. ſeqq. 46. ſeqq. & ejus Comment. in eaſd. pag. 1. ſeq. 187. ſeqq.

ment pouſſer nos recherches touchant l'authenticité & la vérité des Livres Saints au-de-là de cette époque. Il eſt à préſumer que l'Incrédulité n'oſera point ſuppoſer ici un nouvel Eſdras qui air pu perſuader aux Juifs d'inventer leurs Livres en faveur des Chrétiens.

En remontant de la ruine de Jéruſalem par les Romains juſqu'au rétabliſſement du ſecond Temple (1) après la Captivité de Babylone, nous trouvons que les Juifs eurent conſtamment une Religion ſelon le Culte preſcrit par les Loix de Moyſe. Cela ne peut ſouffrir la moindre difficulté; & s'il y en

(1) Cette époque nous conduit d'elle-même aux ruines du premier Temple qui fut brulé par Nabuchodonoſor, & duquel il exiſtoit encore des veſtiges au temps de Zorobabel, d'Eſdras & de Néhémie. Ces ruines de la Maiſon du Seigneur nous annoncent d'une maniere certaine, que les Juifs avoient eu juſqu'alors une Religion ſur les mêmes principes qu'on la vit enſuite après le rétabliſſement du ſecond Temple. Suppoſons même, qu'il ne fut reſté aucune trace de la dévaſtation de l'ancienne Jéruſalem & de ſon Temple; lorſque la Nation déchargée enfin de ſes fers par les Edits de Cyrus & d'Artaxercés, eut la permiſſion de retourner dans la Judée, il ſe trouva cependant pluſieurs Juifs qui avoient été témoins des malheurs arrivés ſous Nabuchodonoſor. Les Vaſes ſacrés deſtinés à l'uſage du Temple, tranſportés de Jéruſalem à Babylone, & que Cyrus fit reſtituer aux Juifs, étoient un Monument authentique de la majeſté du Culte divin & de tout ce qui ſervoit auparavant à la pompe des Sacrifices.

Cette remarque & la ſuivante font voir clairement combien ſont frivoles les objections que M. de Voltaire affecte d'amaſſer [*Défenſe de mon Oncle, IV. Diatribe.*] contre l'Antiquité de la Religion Judaïque. Nous reviendrons là-deſſus dans une autre Note.

a quelqu'une, ce ſeroit pour le temps des perſécutions d'Antiochus Epiphanès. Mais les guerres des Maccabées nous ramenent néceſſairement à cette même Religion. Leurs victoires ſont des Monuments publics & authentiques de l'exiſtence des Livres Sacrés, de cette Loi Sainte, qu'ils défendirent contre les fureurs d'un Roi impie, qui vouloit l'anéantir.

Zorobabel, Eſdras & Néhémie, ſous leſquels le ſecond Temple fut rebâti, eurent beaucoup de part au gouvernement des Juifs après la Captivité de Babylone. Mais ils n'inventerent point les Loix civiles & religieuſes de la Nation. Dans tous les Réglements Eccléſiaſtiques & Politiques, renouvellés alors, on ſuppoſe conſtamment la Loi de Moyſe, déjà exiſtante (1) entre les mains des Prêtres, des

(1) Les VI. VII. & VIII. Chapitres du I. Livre d'Eſdras qui ne revint de Babylone qu'après que la Maiſon de Dieu fut rebâtie & que les Lévites & les Prêtres furent mis chacun dans leur rang, ſuppoſe évidemment ce fait. Voyez notre I. Mémoire, tom I. pag. 66. —— 71. Dans le ſecond Livre des Maccabées, ch. II. a. 3, Il eſt dit que le Prophéte Jérémie ne manqua point de donner le Volume de la Loi aux Juifs qui alloient en Captivité, de peur qu'à la vûe des Idoles des Nations ils ne ſe laiſſaſſent pervertir. —— „ Dedit „ (Judæis qui tranſmigrabant) ipſis Legem, ne obliviſcerentur præ„ cepta Domini, & ut non exerrarent mentibus, videntes ſimula„ cra aurea & argentea, & ornamenta eorum. —— Et alia hu„ juſmodi dicens, hortabatur ne Legem amoverent a corde ſuo „.

Le langage que tient Néhémie (II. Eſdr. XIII.) qui n'écrivit ſon Livre qu'après la Captivité de Babylone & la Dédicace du ſecond Temple, porte également ſur l'exiſtence de la Loi de Moyſe

Lévites, du Peuple même. Elle y eſt toujours conſidérée comme la baſe de la conſtitution.

antérieurement au retour des Juifs dans les Terres de leurs Peres. La conduite d'Eſdras à l'égard des Juifs ne permet pas non plus de ſoupçonner qu'il ait fait le moindre changement dans les Livres de Moyſe; & quand même il eut oſé l'entreprendre, les circonſtances où il ſe trouvoit, étoient telles qu'il n'auroit pu le faire ſans que le Peuple de la Paleſtine, les Juifs de la Diſperſion, que tout rappelloit au Code du Légiſlateur & aux Ecrits des Prophétes, ne l'euſſent regardé avec horreur. Comment même venir à-bout de cette entrepriſe, ſans refondre auparavant les Ecrits des Prophétes & les autres Livres Sacrés, qui tenoient tous intimément à ceux de Moyſe & qui ſe trouvoient déjà entre les mains d'un nombre infini de Juifs, ſoit de la Diſperſion, ſoit de la Paleſtine? Si nous faiſons attention à l'état des Juifs pendant la Captivité de Babylone, tout nous atteſte qu'il n'y oublierent point les Livres de Moyſe, qu'au contraire il étoit de leur intérêt de les conſulter & de les lire aſſidûment. Ils y eurent même les Ecrits des Prophétes; & nous l'avons remarqué (*loc. cit.*). Ces Prophétes, tels qu'Ezéchiel, Jérémie, Baruch & Daniel, recourent perpétuellement aux Livres de Moyſe, comme à l'unique fondement des eſpérances du Peuple opprimé ſous le joug du Vainqueur, mais qui devoit être bientôt rétabli dans la Terre de Canaan, dont il liſoit ſes Titres dans le Pentateuque. Peut-on s'imaginer qu'une Nation qui gémiſſoit dans l'eſclavage, n'eût ſans ceſſe ſous ſes yeux les Oracles des Prophétes qui lui avoient prédit ſa Captivité & ſa délivrance? Il eſt enfin une autre preuve ſans replique; c'eſt que le Pentateuque Hébreu des Samaritains démontre invinciblement, qu'Eſdras n'avoit pu en aucune maniere altérer les événements, ainſi que les Loix conſignées dans ce Livre Sacré. Ces Schiſmatiques n'ont exiſté anciennement, & n'exiſtent de nos jours, que pour rendre témoignage à la vérité & à l'authenticité des Ecrits de Moyſe. Ajoûtons auſſi, que nul motif, nul

entiere de l'état de la Nation Juive. Ces trois illuſtres perſonnages ne ſe rendent célebres

intérêt ne pouvoient porter Eſdras à commettre ce ſacrilége deſſein ſur un Livre ſi reſpecté. Diſons plutôt, que les vertus de ce grand homme doivent entiérement éloigner de nous un ſoupçon ſi injurieux à ſa Religion. Voyez au-reſte *Abbadie, Traité de la Religion Chrétienne, I. part. ſect. II. ch. V. ſuiv. XII. XIII. & ſuivant.* = *M. l'Abbé François, Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt, tom. I. part. II. ſect. I. ch. II. art. II. ch. VI.* = *M. l'Abbé Houtteville, La Religion Chrétienne prouvée par les faits, tom. II. liv. II. ch. III. & V.* = *Dom Calmet, Diſſertation où l'on examine ſi Eſdras eſt l'Auteur, ou le Reſtaurateur des Saintes Ecritures; Diſſert. tom. I. édit. de Paris in-4. part. II. pag. 45. ——55. — & dans la nouvelle édit. de la S. Bible en Latin & en François &c. Avignon 1767. ſuiv. publiée par M. Rondet.* = *M. Boſſuet, Diſcours ſur l'Hiſt. univ. part II. §. XIII. pag. 436. ſuivantes.* = *Samuel Shuckford, Hiſtoire du Monde, ſacrée & profane, tom. III. Préface pag. 39. ſuivantes.* = *M. l'Abbé Bergier, Apologie de la Religion Chrétienne, tom. I. ch. II. pag. 59. ſuivantes.* = *D. Hooke, Religionis Naturalis & Revelata principia, tom. II. part. I. art. I. pag. 5. —— 27.* = *M. Jaquelot, Traité de la Vérité & de l'Inſpiration des Livres Sacrés, ch. XI. —— XV.* = *M. Chais, Préface ſur le Pentateuque; à la tête de la S. Bible avec un Commentaire Littéral compoſé de notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois, tom. I. §. XIII. ſuiv. —— & autres Ecrivains qui ont prouvé que Moyſe eſt véritablement Auteur du Pentateuque & que nous avons cités dans notre ſecond Mémoire, tom. I. pag. 173. Not.* = *La Diſſertation entr'autres de M. l'Abbé Maleville, dans ſon Ouvrage intitulé, la Religion naturelle & la Révélée &c. ibid.*

L objet de cette remarque ne me permet point de paſſer ſous ſilence l'opinion que j'ai tenue (tom. I. pag. 78. —— 84. & pag.

chez les Juifs de ces temps reculés, qu'en rétablissant les choses dans leur état primitif,

88. Not.) touchant Esdras auquel j'attribue la collection des Livres Saints, qui existoient de son temps. Ce sentiment qui me paroît conforme à l'etat des choses d'abord après la Captivité de Babylone, ne sçauroit nuire à l'autorité, ni à l'antiquité, ni à l'inspiration des divines Ecritures. Il est d'ailleurs appuyé de la Tradition, tant des Juifs que des Chrétiens (*V.d. Jul. Bartolocius, Biblioth. Magna Rabbin. tom. III. pag. 557. seq. — tom. IV pag. 4. seqq.* = *Joh. Buxtorf, Tiberias sive Comment. Masoreth. cap. X. seq. pag. 88. seqq.* = *J. Christ. Wolfius, Bibliolh. Hebr. tom. II. sive part. II. sect. I. pag. 2. seqq. tom. IV sect. I. pag. 1. seqq.* —— *& alii*). Nous n'avons, à la vérité, aucun Auteur ancien, qui ait traité à-fond ce qui concerne la collection des divines Ecritures; ce que nous en trouvons néanmoins dans le Livre de l'Ecclésiastique, Ch. XLV. — XLIX. où il est fait mention des Hommes illustres & des Ecrivains Sacrés des Juifs, prouve que le Canon des Livres Saints devoit avoir été dressé bientôt apres la Captivité de Babylone, quoiqu'il ne fût complet que long-temps aprés. Au langage que tient ici l'Auteur inspiré de l'Ecclésiastique, & qui vivoit vers l'an CXXXIII. avant Jesus-Christ, on voit aussi que l'Eglise Judaïque ne manquoit pas de lumieres sur l'origine du Canon des Livres Saints: & c'est de cette source que les Chrétiens ont tiré la Tradition qu'ils nous en ont conservée. Quand même nous n'aurions aucun témoin contemporain qui attestât en quel temps ce Canon des Ecritures ait été fait chez les Juifs, cela ne donneroit aucune atteinte à l'inspiration & à l'authenticité des Livres Sacrés. (Voyez *M. l'Abbé Maleville, Dissertat. sur l'Antiquité des Livres des Juifs. loc. cit. tom. IV pag. 57. suivantes*) Il est certain que le Canon des Livres de l'Ancien Testament étoit tout dressé long-temps avant la venue du Sauveur. Ce fait est tout décisif contre les Ennemis de la Révélation. Nous avons de plus les témoignages de Jesus-Christ & des Apôtres qui citent nos Livres Sacrés comme inspirés, authentiques & d'une autorité divine.

mais ſans jamais rien innover. Ces faits notoires ſe trouvent même appuyés du témoignage d'Eſdras & de Néhémie (1). L'Incrédulité a beau les embrouiller, ces faits; ils ne ſont pas moins fondés & certains, ni moins à l'épreuve d'une critique la plus ſévere. La diverſité de ſtyle des Ecrivains Sacrés eſt d'ailleurs une preuve manifeſte, que leurs Livres partent de pluſieurs Auteurs qui vivoient en différents temps. Il eſt donc impoſſible que tout le corps des divines Ecritures ait été l'Ouvrage d'un ſeul homme.

Ces conſidérations que nous abrégeons

Du-reſte, quelque hypothéſe que l'on ſuive au ſujet d'Eſdras; ſoit que l'on s'attache à l'opinion de Dom Calmet (*loc. cit. pag.* 46. *ſuiv.*) qui prétend qu'Eſdras n'a point recueilli les Livres Sanits, & que ſi quelqu'un les a ramaſſés, c'eſt plutôt Néhémie à qui l'on donne cette louange dans le II. Livre des Maccabées [II. 13.]; ſoit que l'on embraſſe le ſentiment que j'ai ſuivi, l'Incrédulité n'a rien à gagner. Si un ſeul Livre eſt inſpiré, la cauſe des Incrédules eſt entiérement déſeſpérée; & il eſt prouvé invinciblement qu'Eſdras n'a pu être l'Auteur du Pentateuque & des autres Livres Sacrés, tels qu'ils étoient dans le Canon au ſiécle de cet illuſtre perſonnage, ni les altérer dans les événemens miraculeux & dans les Prophéties que nous y liſons. J'ajoûte encore que, de la maniere dont je me ſuis expliqué au ſujet d'Eſdras (*loc. cit. pag.* 83.), loin d'attribuer à lui ſeul ce recueil des divines Ecritures, j'ai dit qu'il fut aidé des principaux des Anciens, des Prêtres, entr'autres, des Lévites; & pourquoi non auſſi de Néhémie, des Prophétes Aggée, Zacharie & Malachie qui furent ſes contemporains?

(1) *Loc. cit. Not. praced. pag.* 107. *Vid. & I. Eſdr. IX. X. = II. Eſdr. V.* 7. *ſeqq. VIII.* 17. *IX.* 2. 38. *X. XI. XII. & XIII.*

le plus qu'il nous eſt poſſible, nous obligent de remonter à des âges antérieurs à la fondation du ſecond Temple. Nous pouvons même aller avec ſûreté au-de-là des ſoixante dix années de la Captivité de Babylone, & en venir juſqu'à la fondation du Temple bâti par Salomon. En pouſſant enfin nos recherches bien avant le ſiécle de David, à quelque point de temps que nous nous arrêtions; ſoit que l'on prenne la Nation dans le Deſert, à ſon entrée en Canaan & ſous ſes juges; ſoit qu'on l'enviſage dans les différentes circonſtances où elle a été même ſous ſes Rois; on ne la trouve jamais ſans l'exercice de la Religion Moſaïque. Pendant tout cet intervalle de temps Moyſe eſt inconteſtablement conſidéré comme Légiſlateur, & ſes ordonnances comme Loix fondamentales de l'Etat. Ce fait eſt démontré: il ne l'eſt pas moins que les Livres du Légiſlateur des Hébreux exiſtoient alors dans toute leur intégrité. Comment eut-pu perir un Livre auſſi ſacré, qui fut ſi religieuſement conſervé dans le Sanctuaire depuis le temps même de Moyſe juſqu'a la ruine du Temple ſous Titus? Il eſt eſſentiel d'être attentif à cette remarque; elle influe beaucoup ſur la vérité & l'authenticité de tous les Ecrits Sacrés.

Je ne diſconviens point que les anciens Hébreux n'ayent ſouvent proſtitué leur Culte (1) aux fauſſes Divinités des Nations. L'im-

(1) Les Prophétes ſont pleins de pareils reproches. Voyez *Amos, IV. 4. 5. V. 26. &c.* = *Dom. Calmet, Diſſertation ſur l'état*

piété & l'idolâtrie triompherent dans le Royaume d'Iſraël : tout y parvint au plus grand des déréglements. Le Royaume de Juda, qui demeura dans l'Alliance & dans la Foi de ſes Peres, ſe laiſſa auſſi aller à des prévarications honteuſes. Mais ce déſordre ne fut jamais univerſel ; ce fut moins un abandon total de la Religion nationale, qu'un monſtrueux mêlange d'Idolâtrie avec le Culte du vrai Dieu. Quelles que fuſſent les abominations dont les deux Royaumes ſe rendirent coupables, & qui leur attirerent enfin les plus terribles effets de la colere du Très-Haut ; le Dieu d'Abrabam, d'Iſaac & de Jacob ne manqua en aucun temps de véritables adorateurs, ni dans Iſraël, ni dans Juda. La Loi de Moyſe ne s'éteignit pas même au milieu des prévarications des dix Tribus rébelles & ſchiſmatiques. Le Seigneur ne ceſſa de les rappeller à la pénitence par des prodiges innombrables.

Quoique Jéroboam interprétât cette Loi à ſa façon, il en fit cependant obſerver preſque toute la Police tant civile que religieuſe ; ainſi le Pentateuque reſta toujours en vénération dans ces Tribus ſéparées, comme le remarque M. Boſſuet (1). Durant ces temps malheureux, où il ſembloit, dit encore ce grand

de la Religion des Royaumes de Juda & d'Iſraël depuis leur ſéparation ; Diſſert. tom. II. part. II. pag. 214. ſuivantes.

(1) *Diſcours ſur l'Hiſt. Univerſ. part. I. pag. 26. ſuiv.*

Ecrivain, que l'Idolâtrie alloit abolir la Loi de Dieu, les Prophétes faiſoient retentir de tous côtés, de vive voix & par écrit, les ménaces de Dieu & le témoignage qu'ils rendoient à ſa vérité. Les Ecrits qu'ils faiſoient, étoient entre les mains de tout le Peuple & ſoigneuſement conſervés en mémoire perpétuelle aux ſiécles futurs. Ceux du Peuple, qui demeuroient fidéles à Dieu, s'uniſſoient à eux; & nous voyons même (1) qu'en Iſraël où regnoit l'Idolâtrie, ce qu'il y avoit de fidéles, célébroit avec les Prophétes le Sabat & les Fêtes établies par la Loi de Moyſe. Ainſi la vérité n'y a pas été un ſeul moment ſans témoignage (2). En un mot, au milieu de tant de déſordres, de tant de viciſſitudes dans les Royaumes de Juda & d'Iſraël, la ſociété du Peuple de Dieu profeſſa toujours hautement le Culte preſcrit par le Légiſlateur des Hébreux. Sa Loi eſt toujours ſuppoſée écrite & invariable. Dans tous les âges, la conſtitution entiere de l'état des Juifs dépendoit uniquement du Pentateuque. Tout dépoſe en Iſraël pour l'authenticité de ce Livre Sacré, pendant le temps même qu'il gémiſſoit ſous l'eſclavage (3) des Nations.

Nous ramenons ici ces réflexions déjà touchées en partie dans notre premier Mémoire, pour faire mieux ſentir à nos prétendus

(1) *IV. Rois, IV.* 23.

(2) *Boſſuet, loc. cit. part. II. pag.* 244. *ſuiv.*

(3) Voyez ci-deſſus, pag. 107. ſuiv. Not.

Eſprits-forts, que la conſtitution du gouvernement politique & religieux du Peuple Juif pendant l'eſpace d'environ 1500. ans, eſt auſſi certaine & auſſi conſtante que l'état législatif des Grecs, des Romains, de tout autre Peuple ancien & moderne.

Comme il eſt indubitable qu'il y a eu anciennement un Peuple Juif; il eſt également certain que cette Nation a eu Moyſe pour ſon Législateur, & des Loix & des Livres Sacrés. L'Hiſtoire des Juifs n'eſt qu'une fable, un Roman abſurde & ridicule; l'exiſtence de ce Peuple dans les temps que nous avons marqués, ne l'eſt pas moins, ſi les Livres qu'il attribue à des Auteur inſpirés, ne ſont qu'un amas d'impoſtures. Les Loix de ce Peuple & les événements qui en dépendent, ne ſont qu'une fiction, une chimere: toute l'Hiſtoire ancienne & moderne, la mieux avérée, eſt incertaine; elle porte même à faux, ſi l'Hiſtoire de la Religion & de la Police du Peuple Hébreu, ainſi que ſon origine & ſes progrès, eſt douteuſe; ſi l'on ſuppoſe enfin, que cette Nation a pu s'en laiſſer impoſer ſur ſon Législateur, ſur les Livres qu'il lui a laiſſés, & ſur les autres Ecrits Sacrés, qui en ſont une dépendance néceſſaire.

De ces obſervations il doit réſulter —— I. Que les Juifs n'ayant jamais eu d'autre Code civil & religieux que la Loi de Moyſe, cette Loi doit être auſſi ancienne que leur République. —— II. Que les Juifs de tous les temps

& de tous les pays n'ont pu être autant attachés qu'ils l'ont été & qu'ils le ſont encore à leur Religion, ſans qu'ils ayent toujours cru que Moyſe avoit été leur Légiſlateur & l'Auteur des Livres ſur leſquels cette Religion eſt toute appuyée. —— III. Que cette ancienne perſuaſion des Juifs eſt du-moins auſſi fondée que l'étoit celle des Romains qui tenoient Numa Pompilius pour leur Légiſlateur. —— IV. Qu'il eſt impoſſible d'aſſigner une époque quelconque, où le Peuple Juif ait pu perdre entiérement de vûe les Livres de Moyſe, & permettre qu'ils ſouffriſſent la moindre altération eſſentielle. —— V. Qu'il n'eſt aucun Ecrit profane, qui ait des preuves ſi bien aſſûrées d'authenticité, que le Pentateuque de Moyſe. A la nature des Livres du Légiſlateur des Hébreux, au goût dominant, qui régne dans tout l'Ouvrage, à la maniere naïve, touchante, noble & élevée, dont il y raconte les faits, ajoûtez enfin l'autorité de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, le conſentement unanime des Juifs & des Chrétiens, l'intérêt public, que les uns & les autres ont dû prendre de tout temps à la conſervation de ce Livre Sacré, les témoignages des Ecrivains du Paganiſme; tout cela forme une démonſtration complette, que Moyſe a exiſté tel que l'Hiſtoire ſacrée nous l'atteſte, & qu'il eſt Auteur des Livres qu'on lui attribue depuis plus de trois mille ans (1).

(1) Pour affoiblir cette démonſtration fondée ſur une poſſeſſion ſi ancienne, il faudroit les raiſons les plus fortes & bien différentes

Combien donc eſt inconteſtable l'Antiquité de Moyſe & du Pentateuque, que toutes les objections de nos Incrédules ne ſervent qu'à affermir !

Il y a plus. Non-ſeulement Moyſe a écrit l'Hiſtoire des premiers temps; non-ſeulement il a donné des Loix qui exiſtent encore de nos jours dans toute leur conſervation originale ; mais encore ce grand Légiſlateur n'a rien écrit qui ne ſoit exactement vrai, qui ne ſoit inſpiré de l'Eſprit de Dieu. Quand même l'on voudroit s'inſcrire en faux contre la divinité de la Révélation faite aux Juifs, on n'auroit cependant aucune raiſon de douter que ce Peuple n'eût toujours regardé les Livres de Moyſe & ceux des autres Ecrivains Sacrés comme venant de Dieu. Ce n'eſt point ici une ſimple famille, ou quelques particuliers tout iſolés, qui ſoient dans cette perſuaſion ; mais il s'agit d'une Nation qui a été anciennement très-nombreuſe, qui forme encore de notre temps un corps de Peuple très-multiplié. C'eſt une Nation qui nous atteſte des faits d'après des Titres d'une autorité irréfragable,

de celles que nos Incrédules nous oppoſent & dont on a montré la frivolité dans un multitude d'excellents Ouvrages. Voyez *Jo. Chriſtoph. Wolfius, Biblioth. Hebr. part II ſive vol. II. ſect. II. pag. 66. ſeqq.* = *Dom Remy Ceillier, Hiſt. générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſt. tom. I. ch. I. art. II. III. pag. 11. 24. ſuiv.* —— *& ceux des Auteurs que j'ai cités ci-deſſus, pag. 104. ſuiv. 109. ſuiv.* Not.

& d'après une Tradition jamais démentie, toujours liée à des uſages, à des Rites ſacrés établis dès les premiers temps, en un mot, à des Monuments publics. C'eſt une Nation qui a été expoſée aux plus grandes révolutions qu'aucun Peuple n'ait jamais ſubi, & où la pérpétuité de Religion eſt ſi bien marquée qu'elle forme un enchaînement de preuves d'une force invincible.

C'eſt un Peuple qui a toujours eu cela de ſingulier, que tous les particuliers ſe ſont conſtamment conſidérés les uns les autres, comme autant de freres iſſus d'une même famille. C'eſt un Peuple dont les événements ſe réuniſſent à un centre commun, à l'intérêt de tous les individus; un Peuple auquel il étoit défendu ſous peine d'Anathême par ſon Légiſlateur, de rien ajoûter (1) à la Parole Sacrée. Ce ſeul commandement exprès & réitéré du Légiſlateur des Juifs prouve fortement la ſincerité de Moyſe, & atteſte que le Pentateuque a conſervé dès ſon origine même & dans tous les temps, une autorité la plus authentique.

C'eſt enfin une Nation qui trouve dans ſes Livres Sacrés, ſes anciens Titres, l'Hiſtoire de ſes Ancêtres, ſes priviléges au-deſſus de tous les autres Peuples, ſes droits ſur la Ter-

(1) Non addetis ad verbum quod vobis loquor, nec auferetis ex eo ..... = Quod præcipio tibi, hoc tantum facito Domino: nec addes quidquam, nec minuas. *Deuteronom. IV.* 2. = *XII.* 32. Voyez notre I. Mémoire ſur l'Intégrité du Texte Hébreu, pag. 62. ſuiv.

re de Canaan, poſſédée par ſes Peres ; & pour le dire en deux mots, toutes ſes Loix civiles & religieuſes, auxquelles il ne pouvoit manquer, ſans s'expoſer aux effets des plus terribles ménaces, ainſi que l'événement l'a toujours juſtifié.

Si les Titres & les Loix de cette Nation ne ſont que le fruit de l'impoſture; ſi du-moins, ils n'ont rien que d'humain ; s'il eſt un temps auquel le Peuple Juif les a laiſſés perdre, ou s'il leur en a ſubſtitué d'autres différents de ceux qu'il avoit reçus de ſon Légiſlateur ; cette Nation n'eſt digne que de nos mépris. Elle porte elle-même dans tout l'Univers ſa honte & ſon opprobre, en conſervant ainſi des Livres qui dépoſeroient contre elle. En vain chercherions-nous dans ſes Ecrits ces caracteres de vérité & d'authenticité, inſéparables des Livres d'une Révélation divine.

Mais l'ancienne Légiſlation des Juifs eſt inconteſtable: elle datte de la même époque que l'origine de leur République. Cette Légiſlation & les motifs qui l'ont occaſionnée, ne ſe ſont jamais effacés du cœur & du ſouvenir des Juifs. Ils ont lû continuellement leurs Livres qui en ſont le fondement & la baſe : ils les ont étudiés avec grand ſoin ; & de tout temps, chaque famille, chaque particulier, les Grands, les Rois mêmes ſe ſont trouvés obligés d'en avoir des Exemplaires. Ces Livres n'ont jamais été perdus de vûe dans les aſſemblées

publiques de la Religion. Jamais enfin Légiſlateur ne prit tant de ſoins que Moyſe, pour conſerver perpétuellement la mémoire des prodiges que Dieu avoit faits en faveur de ce Peuple, & qui ſont les motifs des préceptes de ſa Loi (1). Moyſe & la Nation ne pouvoient prendre une voie plus ſûre pour mettre à l'abri de toute falſification & de la moindre altération eſſentielles, une Hiſtoire de tant d'intérêts, ainſi que les Titres primitifs de la Révélation, avec leſquels les faits hiſtoriques ſont liés indiſſolublement. Quel eſt même le Peuple ancien & moderne, qui ait jamais pris de telles précautions pour ce qui concerne ſes Annales & même ſon Code Législatif?

Puiſqu'il n'eſt point douteux que les Juifs n'ayent toujours eu le plus grand attachement à leurs Ecritures, il faut néceſſairement convenir que dans tous les âges, ils ont dû avoir de fortes conſidérations & des motifs bien preſſants pour croire que leurs Ecrits dont ils ont conſtamment conſervé le dépôt avec autant de fidélité que de zéle, avoient été dictés par des Auteurs inſpirés de la Divinité même. Cette perſuaſion eſt d'ailleurs fondée ſur une Tradition conſtante, liée & ſuivie pendant un eſpace de plus de trois mille ans.

Quelle marque plus certaine & moins équivoque donnera-t'on jamais d'une Tradition ſûre & fidéle, que lorſqu'on peut facilement remonter à ſa ſource, & qu'à travers

(1) Voyez ci-deſſous, pag. 122. Not.

une ſuite non-interrompue de témoins irréprochables, l'on arrive aux premiers témoins qui ſont contemporains des faits ?

Les Livres des Juifs offrent un tiſſu d'événements ſi remarquables par leur nature, qu'il n'y a que l'authenticité la plus certaine de ces Ecrits, qui puiſſe faire recevoir comme véritables les faits qui y ſont rapportés. Ces faits ſe trouvent tellement répandus dans les Livres Hébreux, & ſi inculqués ; ils y reviennent ſi ſouvent que les ſéparer de l'Hiſtoire Sacrée, c'eſt faire de l'Hiſtoire des Juifs un corps ſans ame ; c'eſt nous rendre ces mêmes Livres tout-à-fait inintelligibles. C'eſt faire de l'ancien Peuple Juif un Peuple de ſtupides & d'inſenſés. Mais tout eſt intimément lié dans les événements hiſtoriques de cette Nation : les faits y ſont inſéparables des prodiges. La Religion des Juifs, ainſi que nous l'avons obſervé ailleurs, ſe trouve identifiée avec ſa Conſtitution politique ; il n'eſt pas poſſible de pouvoir conſidérer celle-ci ſéparément : ſes Ecrits Sacrés dépendent l'un de l'autre : tous ſont relatifs à ſa Légiſlation ; ou plûtôt, ils n'en ſont qu'une dépendance, une ſuite naturelle.

Toute Religion a des Loix qui ont des motifs, des cauſes de leur inſtitution. Jamais Religion n'eut autant des Loix & d'auſſi gênantes que la Religion Judaïque. Si les événements qui ont donné naiſſance à ces Loix, à ces Obſervances ſans nombre, ſe ſont paſſés de la maniere que Moyſe & les Ecrivains Sacrés

nous l'atteſtent, les Titres des Hébreux ſont des-lors revêtus néceſſairement de tous les caracteres de vérité, d'authenticité & d'infaillibilité, que doivent avoir les Monuments d'une Révélation divine.

Le Livre de l'Exode, qui renferme le récit de la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte & les prodiges éclatants, arrivés dans ces circonſtances, porte tout ſur l'Alliance que Dieu fit avec Iſraël & ſur la maniere dont il établit la République des Hébreux.

Dans le Livre du Lévitique, qui eſt deſtiné entr'autres, à décrire les Loix concernant les Sacrifices, les devoirs des Prêtres & des Lévites, Moyſe nous mene à l'origine des Cérémonies & des Fêtes. Ces inſtitutions religieuſes ſont toutes autant de Monuments de la certitude des faits qui les ont occaſionnées (1). Le Légiſlateur des Juifs ne ceſſe de dire aux Hébreux de ſon temps, que la Religion

(1) Cumque introduxerit te Dominus Deus tuus in terram, pro qua juravit patribus tuis, Abraham, Iſaac & Jacob: & dederit tibi civitates magnas & optimas quas non ædificaſti..... —— Cave diligenter, ne obliviſcaris Domini, qui eduxit te de terra Ægypti, de domo ſervitutis. —— Cumque interrogaverit te filius tuus eras, dicens: Quid ſibi volunt teſtimonia hæc, & cæremoniæ, atque judicia, quæ præcepit Dominus Deus noſter nobis? = Dices ei: ſervi eramus Pharaonis in Ægypto, & eduxit nos Dominus de Ægypto in manu forti. = Fecitque ſigna atque prodigia magna & peſſima in Ægypto contra Pharaonem ..... —— Præcepitque nobis Dominus, ut faciamus omnia legitima hæc. *Deuteronom. VI.* 10. 13. 20. 21. 22. 24. *& alibi paſſim.*

avec toutes les cérémonies qu'il leur donne de la part de Dieu, eſt autoriſée par des prodiges qu'ils ont vûs de leurs propres yeux. Le Deutéronome n'eſt qu'une répétition de ce qui eſt rapporté là-deſſus dans les Livres des Nombres, du Lévitique & de l'Exode. Ce dernier Livre qui nous ramene naturellement à la Géneſe, met dans ſon plus grand jour les prodiges éclatants, deſquels tout Iſraël fut témoin, ſoit en Egypte, ſoit dans le Déſert. Enfin toutes les Loix ſont indiſſolublement liées à des faits publics, qui y ont donné lieu. Par-tout il y eſt dit que Moyſe parle & opere au nom de la Divinité.

Ou il faut ici imaginer un complot entre le Légiſlateur des Hébreux & les Iſraëlites, pour tromper la poſtérité ſur les motifs qu'il allégue de ſes inſtitutions religieuſes; ſoûtenir que ces Iſraëlites étoit tout différents du reſte des hommes, & une troupe d'inſenſés; ou il faut reconnoître que Moyſe n'a pu leur faire illuſion ſur les prodiges qu'il dit à tout moment être arrivés en leur préſence, & qui avoient fait naitre ces Fêtes, ces Cérémonies. Comme il eſt impoſſible que le Légiſlateur des Juifs ait pu en impoſer ſur ces motifs, & que les Iſraëlites ayent été tels qu'on les ſuppoſe, leur Religion porte donc ſur les miracles deſquels Moyſe ne ceſſe de parler. Par-conſéquent cette Religion eſt divine: Moyſe eſt l'Envoyé de Dieu, & ſes Livres qui la renferment, doivent avoir tous les caracteres d'authenti-

cité & de vérité, qu'on puiſſe raiſonnablement exiger d'une Révélation qui a Dieu pour Auteur.

J'ai dit qu'il répugne que Moyſe ait pu en impoſer ſur les motifs des Loix, des Fêtes & de tout le Rite Lévitique; qu'il eſt également impoſſible que le Peuple Hébreu ait pu ſe méprendre ſur les faits étonnants, dont il étoit témoin en Egypte & dans le Déſert. Les bornes que nous devons nous preſcrire ne permettent pas trop de nous étendre; ne négligeons pas cependant cette preuve ſi propre à développer les caracteres d'authenticité & de vérité, qui régnent dans les Ecrits de Moyſe, comme dans tous les Livres de l'Ancien Teſtament. Elle ſeule renverſe tous les doutes des nos Incrédules ſur l'inſpiration des divines Ecritures, & ne laiſſe aucun prétexte à leur folle réſiſtance contre la réalité des Œuvres du Seigneur, en faveur d'un Peuple deſtiné dès ſon origine à nous tranſmettre le dépôt ſacré des vérités ſaintes.

De toutes les connoiſſances dont les hommes peuvent être capables, il n'en eſt point qui ſoient mieux à leur portée que les faits. Rien de plus difficile que de faire illuſion aux hommes ſur les choſes qui ſe paſſent ſous leurs propres yeux & qu'ils touchent, pour ainſi dire, comme de leurs mains. Si dans l'ordre des connoiſſances humaines, il y a quelque choſe d'inconteſtable & dont l'on puiſſe s'aſſûrer avec certitude, ce ſont ſans dou-

te les faits : ils tombent ſous nos yeux : nul homme ne peut s'y méprendre, à moins qu'il ne ſoit un inſenſé, ou privé de l'uſage des ſens. Aſſûrément les anciens Hébreux n'étoient point des hommes d'une nature différente de la nôtre : ils penſoient, ils raiſonnoient comme nous. Il n'eſt donc point croyable, ou il faut vouloir s'étourdir ſoi-même, & par une bizarrerie inconcevable, fermer les yeux à la vérité ; il n'eſt pas, dis-je, croyable que ces anciens Hébreux qui étoient au nombre de plus de deux millions d'hommes, ne ſe ſoient pas apperçus de l'effet des merveilles opérées publiquement en leur faveur à la face de toute l'Egypte, & dont les Peuples voiſins, tels que ceux de l'Arabie & de Canaan eurent-même connoiſſance.

Je ne nierois pas, qu'un Légiſlateur adroit & habile, de crédit & d'autorité, ne pût en impoſer ſur des matiéres de pure ſpéculation. Il eſt une multitude d'exemples que des Légiſlateurs ont vanté leurs doctrines comme s'il les euſſent reçues de la Divinité même. Les fauſſes Religions, tous les Cultes groſſiers & idolâtres ne prouvent que trop de quoi a été capable l'Eſprit de menſonge. Mais quelque faciles que ſoient les hommes à être le jouet de l'impoſture, de la Superſtition ; quelque temps de ténébres & d'ignorance qu'on imagine parmi eux ; il n'eſt ni poſſible, ni vraiſemblable de leur en impoſer ſur des faits qui frappent les ſens avec éclat, avec ſurpriſe. Il n'eſt pas poſ-

ſible que tout un Peuple libre & indépendant en vienne juſqu'au point de méconnoître entiérement ſes intérets les plus eſſentiels ; qu'il ſe laiſſe captiver par de nouvelles Loix inconnues à ſes Ancêtres, gênantes, pénibles & ſéveres. Il répugne qu'une fraude ſi étrange, ſous quelque dehors qu'on la propoſe, gagne un Peuple entier & ſur-tout un Peuple ennemi de l'ordre & de la dépendance, tel qu'étoit le Peuple Hébreu dans le Déſert, & pendant preſque tout le temps de la Diſpenſation Moſaïque. Il n'eſt point naturel qu'une nuée de témoins, qu'une Nation de plus de deux millions d'hommes conſente ſans la moindre oppoſition, à l'établiſſement d'une multitude de Fêtes, de Cérémonies & de Loix difficiles à obſerver, dont les motifs ſeroient tout imaginaires ; quoiqu'on lui répete une infinité de fois qu'elles ont pour fondement, des prodiges qu'ils ont vûs eux-mêmes ; quoiqu'on ne ceſſe de les exhorter à y faire continuellement réflexion. Non, tout un Peuple ne peut ſans aucun intérêt, ſans un motif raiſonnable, ſe réunir tout entier pour ſe tromper. Eſt-il enfin vraiſemblable qu'un Peuple reçoive, ſans jamais réclamer, des Loix dont pluſieurs paroiſſent contraires (1) à tout Etat qui ne ſeroit régi que par des vûes purement humaines ?

(1) Voyez *Samuel Shuckford, Hiſtoire du Monde, Sacrée & Profane, tom. III. liv. XII. pag. 402. ſuivantes.* = *M. Jaquelot, Diſſertations ſur l'exiſtence de Dieu, tom. III. ch. VII. pag. 126. ſuiv.*

Loix néanmoins dont les fins étoient toutes d'une haute ſageſſe (1), quelque multipliés (2) qu'en fuſſent même les préceptes cérémoniaux.

Ce qui étonne davantage dans la conduite du Peuple Hébreu, c'eſt qu'il accepte ces ſortes de Loix & de Rites, de la part d'un Légiſlateur qui ne l'épargne point dans aucune circonſtance, le traite avec dureté & le pu-

(1) Voyez *M. Jaquelot, loc. cit. ch. VII. ſuivants.* = *Joannes Seldenus, De Jure Naturali & Gentium, juxta diſciplinam Hebræorum libri ſeptem. Londini 1640. fol. paſſim.* = *P. M. Antonino Valſecchi, Dei fondamenti della Religione, lib. II. ch. VII. ſeqq. pag. 80. —— 102.* = *D. Deforis, Préſervatif contre les Incrédules, ch. III. pag. 51. —— 55.* = *Hermannus Witſius, Ægyptiaca, ſive de Ægyptiacorum Sacrorum cum Hebraicis collatione, lib. I. cap. I. lib. III. cap. XIV. ſeq.* — *Theſaurus Antiquitt. Sacr. Blaſii Vgolini, tom. I. col. 733. ſeqq. 1009. ſeqq.* = *Jo. Franc. Buddeus, Hiſt. Eccleſ. Vet. Teſtam. period. II. ſect. I. a Moſe ad Joſuam, §. XXXI. ſeq. pag. 667. ſeqq. 686. ſeqq.*

(2) *Erant enim in illo Populo aliqui ad Idololatriam proni: & ideo neceſſe erat, ut ab Idololatriæ cultu per præcepta cæremonialia revocarentur ad cultum Dei. Et quia multipliciter homines Idololatriæ deſerviebant, oportebat e contrario multa inſtitui ad ſingula reprimenda: & iterum multa talibus imponi, ut quaſi oneratis ex his, quæ ad cultum Dei impenderent, non vacaret Idololatriæ deſervire. Ex parte vero eorum, qui erant proni ad bonum, etiam neceſſaria fuit multiplicatio cæremonialium præceptorum: tum quia per hoc diverſimode mens eorum referebatur in Deum, & magis aſſidue: tum etiam quia myſterium Chriſti, quod per hujuſmodi cæremonialia figurabatur, multiplices utilitates attulit mundo, & multa circa ipſum conſideranda erant, quæ*

nit exemplairement d'une maniere terrible & épouvantable, toutes les fois qu'il le trouve tranſgreſſeur des Ordonnances qu'il lui a intimées de la part de ſon Dieu. Moyſe accable même ce Peuple d'imprécations les plus terribles contre ſes infidélités paſſées, & de prédictions accablantes de ſes déréglements futurs. Ce n'eſt pas qu'en traitant ainſi ce Peuple indocile & ſéditieux, ſon Législateur entreprenne de venger ſes injures perſonnelles (1). Moyſe n'en veut qu'aux ennemis de Dieu : il ſévit contre eux ; & c'eſt Dieu même, qui le lui commande. C'eſt la vengeance du Seigneur tout puiſſant, tout juſte (2).

oportuit per diverſa cæremonia figurari. S. Thomas, *Summa totius Theologiæ*, 1. 2. *quæſt.* 101. *art.* 3. *c. Vid. & quæſt.* 102. *art.* 2. 3. *c.* = *Conſer. Johan. Meyer*, *Tractatus de temporibus & feſtis diebus Hebræorum cum Animadverſionibus in J. Spenceri libros de legibus Hebræorum ritualibus. part. II. cap. I. ſeqq.* = *Theſaur. Antiquitt. Sacr. Blaſii Ugolini*, *tom. cit. col.* 474. *ſeqq.* —— *& quantité d'autres.*

(1) Il eſt dit de Moyſe, qu'il étoit de tous les hommes le plus doux qui fût ſur la terre. *Nombres XII.* 3. Voyez la Note ſuiv.

(2) Ultio Domini eſt. *Jerem. LI.* 5. *Vid. Exod. XLS. XXXII.* 26. *ſeqq.* = *Numer. XVI.* 8. *ſeqq. & alibi.*

Quand on étudie ſans paſſion le caractere du Peuple Hébreu, & ſa conduite ſur-tout dans le Déſert ; l'on ne devroit point s'étonner de toutes ces terribles vengeances que le Seigneur en tira pour le punir de ſes murmures, de ſes plaintes, de ſes tranſgreſſions, de ſes revoltes ſi fréquentes, en un mot de cette honteuſe Idolâtrie à laquelle il ſe laiſſoit aller de temps-en-temps. A ne conſiderer même cette rigueur qu'humainement, la Loi outragée & l'ordre

Moyſe fait plus : il conſigne ces imprécations & ces prédictions funeſtes dans ſes propres Ecrits deſquels tout concourt à éterniſer le dépôt inviolable chez la Nation. Il accompagne ces Livres, de traits frappants & injurieux, qui perpétueront à-jamais dans le Peuple Juif le ſouvenir de la méchanceté de ſes Peres, & retraceront dans tous les âges la mémoire des vengeances publiques & diffamantes, que le Seigneur en a tirées en différentes occaſions.

Oui, l'Hiſtoire entiére de Moyſe n'eſt que

public demandoient le châtiment de tant de coupables. Sans cette ſévérité, comment contenir un Peuple ſi indocile dans la ſoumiſſion à ſon Légiſlateur ? Peuple qui ne pouvoit être réprimé ni par les ménaces, ni par les prodiges, ni par les rigueurs, ni par les bontés de ſon Dieu. Le Seigneur châtioit ainſi ces ingrats dans ſon courroux, afin que la crainte au-moins des châtiments les retint attachés au Culte, partie principale & baſe de la Légiſlation Moſaique.

En-vain nos faux Sages du ſiécle ſe récrient-ils contre ces punitions, pour nous faire enviſager Moyſe comme le plus cruel, le plus barbare des hommes. Quoi ! Répugne-t'il que le Seigneur venge ſa gloire outragée par des hommes Idolâtres, ou déſerteurs de ſon Culte ? Moyſe n'eſt ici que l'inſtrument de la Divinité qui régle ſes jugements & ſes vengeances, non ſur les foibles penſées des mortels, mais ſur ce qu'il doit à ſa ſageſſe, à ſa juſtice infinies. Ce ſont même ces châtiments extraordinaires, que Dieu exerce contre un Peuple ingrat & inérédule, qui juſtifient abondamment la conduite du Légiſlateur des Hébreux. Que peut-on voir dans Moyſe, ſi-non un homme toujours animé de l'Eſprit divin, le Miniſtre des deſſeins & des vengeances du Très-Haut ?

l'Hiſtoire de ce Peuple indocile, rebelle, ſouvent idolâtre. Les Ecrits des Prophétes & tous les autres Livres Sacrés ſont marqués au même coin: tous reſpirent le même eſprit. Ce ſont néanmoins ces mêmes Ecrits pour leſquels les Juifs ont eu tant de vénération & de reſpect, qu'ils les ont toujours regardés comme inſpirés & dictés par la Divinité. Ce phénomene eſt ſingulier & incompréhenſible, ſi les Ecrits de Moyſe & des Prophétes ne ſont que des Ecrits humains. L'Hiſtoire profane offre-t'elle de pareils exemples? Nous donne-t'elle un Législateur du caractere de Moyſe? La main de Dieu eſt ſenſible dans toute cette conduite du Législateur des Hébreux; l'on a beau s'étourdir pour ne pas le ſentir.

Moyſe auroit été le plus ſtupide des hommes, le plus inſenſé des Législateurs, ſi ſes Loix & ſa Religion n'avoient eu pour fondement & pour baſe, que des faits inventés à plaiſir. En-vain ſe ſeroit-il flatté de pouvoir jamais réuſſir dans cette groſſiere impoſture. Le Peuple Hébreu eut été lui-même un Peuple inconcevable dans quelque point de temps qu'on le prenne, s'il eut pu accepter de telles Loix dès l'origine même de ſa République, conſentir à la fraude, croire qu'il devoit à de prétendues circonſtances merveilleuſes, ſa délivrance de la ſervitude d'Egypte, ſon entrée & ſa ſubſiſtance dans le Déſert pendant l'eſpace de quarante années, s'en laiſſer enfin impoſer par cette longue ſuite de Prophétes qui lui retra-

cent conſtamment les mêmes prodiges, & qui en opérent ſous ſes propres yeux, preſque d'auſſi éclatants que ceux de ſon Légiſlateur. Pourquoi ce Peuple s'eſt-il donc ſoumis à une Religion dure & auſtere, où ces faits ſont perpétuellement cités, comme en ayant été témoin lui-même, comme opérés en preuve de la divinité de cette même Religion? Pourquoi a-t'il célébré d'abord par des Hymnes & des Cantiques de la plus haute Antiquité, la mémoire de ces faits liés conſtamment à des Fêtes, à des Cérémonies inſtituées par ſon Légiſlateur? Pourquoi a-t'il perpétué le ſouvenir de ces prodiges & de ces inſtitutions religieuſes par d'autres Monuments toujours exiſtants au milieu de la Nation, toujours attachés aux objets ſenſibles de ſon Culte, toujours gravés dans l'eſprit & dans le cœur des Juifs de tous les temps? Pourquoi, par exemple, la Tribu de Rubben à laquelle Dathan & Abiron appartenoient, & la Tribu de Lévi, dont Coré fils d'Iſaar étoit iſſu, ont-elles permis au temps de Moyſe, de Joſué, des Juges des Rois d'Iſraël & de Juda, après la Captivité de Babylone & ſous les Princes Aſmonéens; pourquoi, dis-je, ces Tribus ont-elles ſouffert, dans ces trois Iſraëlites les plus diſtingués d'entre ceux de la Nation, d'être déshonorées par des Monuments (1) publics,

(1) Voyez *Nombres*, *XVI.* 39. 40.

& ſur-tout par des Ecrits qui, d'âge en âge, de ſiécle en ſiécle, ont rappellé le ſouvenir de la terrible vengeance exercée contre eux (1) pour avoir oſé diſputer à Aaron l'honneur du Sacerdoce? Combien de ſemblables Monuments injurieux à toute la Nation ne rencontre-t'on pas dans les Livres Sacrés de ce Peuple?

Ces queſtions & cent autres pareilles ſont inexplicables dans le ſyſtême de l'Incrédule. Non, l'on ne ſe perſuadera jamais qu'une Nation entiere veuille conſpirer avec ſon Légiſlateur, avec tous ſes Ecrivains, pour ſe rendre le plus malheureux, le plus inſenſé des Peuples, l'objet de la haine des Nations. Ni l'enthouſiaſme, ni le fanatiſme ne peuvent porter à de tels excès.

Diſons-le. Tout eſt déciſif en faveur de la Révélation faite aux Juifs; tout s'éclaircit & ſe développe de ſoi-même: il ne faut qu'être attentif aux vûes de la Providence dans l'Inſtitution Moſaïque, étudier ſans préjugés le caractere des Ecrits du Légiſlateur du Peuple de Dieu, pour reconnoître en eux les marques frappantes de vérité & d'authenticité, qui en ſont inſéparables.

Au ſiécle de Moyſe, le Culte du vrai Dieu étoit preſque anéanti dans le Monde Payen. Tous les Peuples avoient corrompu leurs voies; & les Egyptiens ſi vantés par leur

(1) Voyez *Shuckford, Hiſt. du Monde Sacrée & Profane, tom. III. liv. XII. pag. 384. ſuiv.*

haute ſageſſe, avoient une Idolâtrie abominable, auſſi ſtupide que groſſiere. La ſeule poſtérité de Jacob, cette ligne des Enfants des Patriarches, où la Religion s'étoit toujours maintenue ſans aucune aſſociation de Dieux étrangers avec le Dieu qu'ils adoroient, n'étoit pas même exempte de ce déſordre (1) pendant ſon ſéjour en Egypte.

(1) *Joſué. XXIV. 14.* = *Ezéchiel. XVI. 26.* — *XX. 6. 7. 8. 9.* — *XXIII. 1. 2. 19. 20. 21.* = *Amos, V. 26.* = *Pſeaum. CV. 7.* = *Act. VII. 43.* Voyez *Dom Calmet, Diſſertation ſur l'Idolâtrie des Iſraëlites dans le Déſert. Diſſert. tom. II. part. II. pag. 95. ſuiv. édit. de Paris, in-4.* = *Salom. Deylingius, Obſervationum Sacrarum, part. II. obſervat. 36. §. 12. pag. 450. ſeqq.*

M. De Voltaire (*Défenſe de mon Oncle. Nouveaux Mêlanges Philoſoph. Hiſtoriq. Critiques &c. part. VII. 1768. pag. 219.——— 221.*) produit quelques-uns de ces paſſages pour montrer d'après une certaine claſſe d'Ecrivains irréligieux, qu'avant la Captivité de Babylone les Juifs n'eurent point une Religion fixe. Mais que prouvent-ils, ces paſſages, ſi-non que dans tous les temps il y eut parmi les anciens Juifs, des Apoſtâts de la Foi de leurs Peres. Il n'y a qu'un cœur inérédule qui y trouve autre choſe.

Où nos Livres Saints ont-ils dit encore que ——„ Dans le „ Déſert pendant quarante années, les Juifs ne reconnurent que „ Moloch, Remphan & Kium; qu'Ils ne firent aucun ſacrifice „ ne préſenterent aucune offrande au Seigneur Adonai qu'ils ado„ rerent depuis „? (*Philoſophie de l'Hiſtoire, ch. V. pag. 20. ſuiv. édit. d'Amſterd. 1765.*) M. De Voltaire nous cite ici Jérémie, Amos & Saint Etienne pour appuyer ce paradoxe; mais il les a mal lûs, ou il ne les a lûs qu'avec des yeux offuſqués par ce fanatiſme

De même que l'Etre-ſuprême avoit appellé Abraham pour établir ſon Culte dans

philoſophique, qui déshonore un grand nombre d'Ecrits de cet Auteur. N'avoit-il pas dit ailleurs (*Dictionnaire Philoſophique, art. Religion, pag. 250. édit. de Londres 1764.*) —— „ Qu'il eſt conſtant que les Juifs adoroient ouvertement un ſeul Dieu? —— Qu'avant qu'ils euſſent des Rois, ils vivoient ſous une Théocratie: „ ils étoient cenſés gouvernés par Dieu même „? Les Juifs reconnoiſſoient donc dès les premiers temps de leur République un ſeul Dieu. Pour fuir le détail nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer aux ſçavantes *Lettres de quelques Juifs Portugais & Allemands à M. De Voltaire, III. part. lettre I. §. 3. 4. pag. 235. —— 246. édit. de Paris 1769.* M. Guénée y montre combien eſt inſoûtenable ce paradoxe de l'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire, & y explique les paſſages en queſtion de Jéremie, d'Amos & de S. Etienne, d'une maniere ſatisfaiſante. Qu'on nous permette toutefois d'ajoûter à ce que ce Sçavant y dit au ſujet du paſſage d'Amos, une explication qui nous paroit fondée ſur la lettre même du Texte de ce Prophéte.

L'on ne peut douter que les anciens Hébreux ne ſe ſoient rendus coupables d'Idolâtrie au temps même de Moyſe. Ezéchiel, (XVI. 26. XXIII. 1. 2. 19. 20. 21.) compare leur conduite à celle d'une proſtituée qui ayant commencé à ſe corrompre en Egypte, ne quitta jamais ſon honteux commerce & pouſſa l'impudence aux dernieres extrémités. (Voyez *Dom Calmet, loc. cit. & la même Diſſert. à la tête de ſon Comment. ſur les XII. Prophétes, pag. XXIV. ſuiv.*) Mais cette Apoſtaſie n'a jamais été générale, quoiqu'elle fût perſévérante & comme habituelle dans un grand nombre d'Iſraëlites avant la Captivité de Babylone. Ce principe poſé, attachons-nous au paſſage d'Amos, qui eſt le ſeul qui ſemble offrir quelque difficulté qu'on leve toutefois ſans beaucoup de peine en ſuivant tout le Contéxte du Prophete.

Dans ce V. Chapitre, le Prophéte Amos commence par déplo-

la famille de ce Patriarche & pour y conſerver l'ancienne croyance d'un ſeul Dieu Créa-

rer les malheurs qu'il prévoit devoir arriver aux dix Tribus d'Iſraël. Il leur prédit que leur chûte eſt inévitable : il les exhorte cependant à la pénitence par la vûe des maux près de fondre ſur elles. Comme le Prophéte n'eſt point écouté, il leur annonce de la part du Seigneur (verſ. 16. —— 20. 24. 27.) les calamités dont elles ſeroient accablées. Pour leur faire ſentir la vérité infallible de ſes triſtes Oracles, le Prophéte ajoûte que la Maiſon d'Iſraël a beau mettre toute ſa confiance dans ſes Holocauſtes, dans ſes Hoſties pacifiques; Dieu ne les regardera point; il n'aura pas plus d'égard au bruit tumultueux de ſes Cantiques : ſa perte eſt réſolue, parce que ſon cœur endurci dans le mal eſt toujours éloigné du vrai Dieu, lors même qu'elle lui offre des Victimes. Le Seigneur a en horreur de tels ſacrifices; c'eſt ce que le Prophéte confirme en diſant : —— „ Maiſon „ d'Iſraël, ne m'avez-vous pas offert des ſacrifices & des oblations „ dans le Déſert pendant quarante années ? Néanmoins vous y avez „ porté le Tabernacle de votre Moloch, l'image de vos Idoles & l'E„ toile de votre Dieu, qui n'étoient que des Ouvrages de vos Mains „ —— הזבחים ומנחה הגשתם־לי במדבר ארבעים שנה בית ישראל ; = ונשאתם את סכות מלככם וגו׳ *Nonne hoſtias & ſacrificium obtuliſti mihi in Dèſerto, quadraginta annis, Domus Iſrael? = Verumtamen portaſti Tabernaculum Moloch veſtri &c.* Amos, *ibid.* 25. 26.

Cette traduction me paroît d'autant plus naturelle, que ce paſſage eſt étroitement lié avec l'objet que le Prophéte ſe propoſe dans tout ce Chapitre : je traduits en conſéquence la particule interrogative he ה préfixe du mot זבחים par *Nonne* ; il eſt ſenſible qu'elle doit ſe prendre ici affirmativement, & c'eſt le ſens que lui a donné la Verſion des LXX. —— Μὴ σφάγια ἢ θυσίας προσήνεγκάς μοι ; = *Nonne victimas & hoſtias obtuliſti mihi ?* ——

teur, qui gouverne toutes choſes avec une ſouveraine ſageſſe & par une Providence particu-

Qu'on ne diſe point que le ſens donné à cette particule eſt arbitraire; il eſt fondé ſur le génie de la Langue & appuyé d'une foule d'exemples que je pourrois citer ici. Contentons-nous des ſuivants. = Géneſ. XXVII. 38. הברכה אחת , *Annon benedictio una? &c.* = Nombres, XX. 10. המן־הסלע *Nonne ex petra? &c.* = II. Rois, XXIII. 17. הדם האנשים , *Annon ſanguis hominum? &c.* = Ezéch. XX. 30. הבדרך אבותיכם , *Numquid non via Patrum veſtrorum? &c.* = Jérem. XXXI. 20. הבן יקיר לי אפרים . *Nonne filius pretioſus mihi Ephraim?*

Quant à l'autre particule ו Vau, qui eſt à la tête du mot Hébreu נשתם *Vous avez porté*, & que je rends par *Verumtamen*; je ne crois pas devoir m'arrêter à en juſtifier l'interprétation; elle eſt très-ſimple & dans l'Analogie Hébraique.

Moyſe & le Prophéte Amos ne ſe contrediſent donc point ni l'un ni l'autre. Il eſt inconteſtable que le Peuple Hébreu a prévariqué dans le Déſert, en ſacrifiant à des Divinités étrangeres; mais il n'eſt pas moins certain qu'il a ſacrifié au Dieu vivant; par exemple, lorſque ce Peuple ratifia l'alliance avec le Seigneur, après en avoir reçu la Loi que Moyſe lui rapporta (Exode, XXIV. 5. —— 8.); lors qu'on fit la Dédicace du Temple (Nombres, VII. 2. ſuivants), & qu'on conſacra les Prêtres (Lévitique, VIII. 14 ſuivants) &c. L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire (*loc. cit. pag.* 21.) n'eſt pas plus fondé à dire que le Pentateuque ne parle que du Veau d'or, dont aucun Prophéte ne fait mention. Quoi? En reprochant aux Hébreux (Deutéronom. XXXII. 16. 17. ſuiv.) —— *qu'ils ont ſacrifié aux Demons*, ... *à des Dieux nouveaux que leurs Peres n'avoient point révérés*; Moyſe ne fait-il pas alluſion à tous les Cultes Idolâtres, dont ils s'étoient ſouillés dans le Déſert, à l'imitation des Peuples voiſins? Tous les Prophétes ne tiennent-ils pas le même langage? Moyſe ne dit-il pas encore que le Peuple Hébreu prévariqua avec les fil-

liere; de même auſſi il deſtina ſes deſcendants à être les dépoſitaires des vérités ſaintes; & voulut les établir dans une Terre qui dût leur ſervir de demeure fixe & de ſiége à la Religion.

Le grand objet de la Vocation d'Abraham & du choix que Dieu avoit faite de ſa poſtérité, portoit uniquement ſur le Germe béni, promis à Eve, toujours prédit comme le

---

les de Moab, en adora les Dieux & ſe conſacra à Béelphegor? Voyez Nombr. XXV. 1. 2. 3. = Léviticq. XX. 3. & ailleurs. Dans le Livre des Pſeaumes, qui eſt aſſûrément un Livre Prophétique, n'y lit-on pas auſſi les prévarications dont le Peuple Hébreu ſe ſouilla dans le Déſert, & entr'autres le Culte profane, qu'il rendit au Veau d'or? ——— (*Nos Peres*) *firent un Veau près de la Montagne d'Horeb, & adorerent une Idole de fonte.* = *Ils quitterent* (*Dieu qui étoit*) *leur gloire pour* (*adorer*) *la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.* Pſeaume, CV. Hébr. CVI. 19. 20. Tant il eſt vrai que la haine de la vérité connue fait donner dans des abſurdités inconcevables. Au moyen de la méthode que M. De Voltaire employe, on peut trouver des difficultés, des incertitudes, des ténébres; mais la candeur & la bonne foi permettent-elles des mépriſes ſi volontaires? La vérité des Ecrits de Moyſe & des Prophétes eſt immuable, parce qu'ils ſont fondés ſur la véracité d'un Dieu qui ne peut ſe contredire dans des Livres qu'il a dictés. Ils ne craignent ni les déclamations, ni les railleries de nos Inerédules. C'eſt M. De Voltaire lui-même, qui ſe contredit, qui ne rougit point d'affirmer & de nier tour-à-tour les mêmes propoſitions, ſelon qu'elles peuvent ſervir, ou nuire à ſes vûes.

——— ——— *Pergit pugnantia ſecum*
Frontibus adverſis componere.

Horat. *Satir. lib. I. ſect. I. verſ.* 103. *ſeq.* Tel eſt le caractere de la plûpart des Ecrits de ce trop fameux Poëte.

Sauveur de tous les Peuples de la Terre. Il étoit donc néceſſaire que cette même poſtérité formât un Peuple ſéparé de tous les autres, par la forme de Religion & d'Etat à laquelle le Seigneur dut donner une autorité irréfragable. Il falloit que ce Peuple, au milieu duquel devoit naître le Chriſt, retînt par-tout des marques ſenſibles (1) de ſa grande deſtination

(1) L'ordre entr'autres, que le Seigneur donna à Abraham de ſe circoncire (*Geneſ. XVII.* 10. *ſuiv.*) & de faire paſſer cette pratique à ſa poſtérité, étoit un ſigne de l'Alliance qu'il avoit faite avec ce Patriarche & ſes deſcendants pour les diſtinguer des Nations Idolâtres. L'on a beau objecter que cet uſage fut commun, dès les premiers temps, à pluſieurs Peuples. Quoiqu'en diſent Hérodote (*in Euterpe, lib. II. cap. CIV. pag.* 127. *Vid. & Diodor. Sicul. Biblioth. Hiſtor. lib. I. ſect. I. pag.* 24.) Celſe (*apud Origenem contra eumdem, lib. I. num.* 22. *Oper. tom. I. edit. Pariſ.* 1733. *pag.* 339. *ſeq.*) & autres Ennemis de la Religion; bien loin que la Circonciſion ait pris naiſſance en Egypte, tout prouve au-contraire qu'elle ne s'y introduiſit que très-tard & par de tout autres motifs que par celui de Religion. Il eſt même certain que les Egyptiens ſe faiſoient circoncire tout autrement que les Hébreux (Voyez *Origene, loc. cit. lib. V. num.* 28. *pag.* 614.).

Le Chevalier Marsham (*Chronicus Canon Ægyptiacus, Ebraicus, Græcus, edit. Londin.* 1672. *ſecul. V. pag.* 72. *ſeq. Vid. & Joan. Spencerus, De Legibus Hebræorum Ritualium, lib. I. cap. V. ſect. IV. pag.* 55. *edit. Cantabrig.* 1727.) appuye donc trop ſur ce témoignage d'Hérodote, qui eſt peu d'accord avec lui-même ſur ce qu'il dit à ce ſujet. Quelque eſtimable qu'il ſoit d'ailleurs, il eſt prouvé qu'en fait d'Antiquités Egyptiennes, cet Ecrivain a avancé bien des futilités. C'eſt le reproche que lui ont fait Manéthon & Diodore de Sicile. (Voyez *Joſeph. contra Apion. lib. I. cap. XIV. Oper. tom. II. pag.* 444. = *Diodor. Sicul. loc. cit. ſect II. pag.* 63. = *Jo. Alb. Fa-*

afin qu'il ſervît de barriere à l'Idolâtrie & au Polythéiſme juſqu'à l'avénement de ce Meſſie.

bricius, *Biblioth. Græcæ vol. I. lib. II. cap XX. §. III. pag. 663. ſeq.* = *Jac. Perizonius*, *Ægyptiarum Originum & Temporum Antiquiſſimorum inveſtigatio. Lugd. Batav.* 1711. *cap. XI. pag.* 162. *ſeq.*).

Hérodote & Diodore de Sicile s'imaginerent que les Juifs avoient reçu la Circoncifion des Egyptiens, parce qu'ils ſe fondoient ſur la fauſſe ſuppoſition que les Hébreux avoient été originairement Egyptiens. Comme ils ignorerent la véritable Hiſtoire du Peuple de Dieu, & qu'ils apprirent que Moyſe avoit été le Légiſlateur & le Conducteur de cette Nation ſortie anciennement de l'Egypte; il n'eſt pas ſurprenant qu'ils commiſſent cette erreur ſur l'origine de la Circoncifion. Celſe, Porphyre & Julien, qui n'oublierent rien pour rendre odieuſe la Religion Chrétienne, embraſſerent avidement cette erreur, afin de traduire le Judaïſme en ridicule. Mais les SS. Peres, tels qu'Origene & S. Cyrille d'Alexandrie, n'eurent pas beaucoup de peine à repouſſer les traits de ces Ennemis du nom Chrétien.

Il n'eſt pas probable que la Divinité eut enjoint à Abraham l'ordre de ſe circoncire lui & ſa famille, comme une marque qui dût diſtinguer ſa poſtérité de tous les autres Peuples, ſi un tel uſage eût été alors connu aux Egyptiens & aux autres Peuples voiſins. Ce n'eſt point qu'il ſoit douteux que les Egyptiens ayent jamais pratiqué la Circoncifion, comme le prétend le ſçavant Jaquelot (*Diſſert. ſur l'Exiſtence de Dieu*, *tom. III. cap. VIII. pag.* 213. *ſuiv.*); les témoignages des Ecrivains Profanes & Eccléſiaſtiques ne permettent pas qu'on forme le moindre doute là-deſſus. Mais il eſt conſtant que cette pratique ne fut d'abord en uſage que chez les anciens Juifs.

Il eſt dit (Exode II. 6.) au ſujet du jeune Moyſe tiré des eaux du Nil par ordre de la fille de Pharaon, qu'il fut reconnu pour un des enfants des Hébreux, aux traces ſans doute qu'on remarqua en lui de la Circonciſion. Ce paſſage inſinue qu'elle n'étoit point en-

Pour ne point abandonner plus long-temps à la mémoire des hommes, le myſtere

core reçue chez les Egyptiens (Voyez *Theodoretus*, *Quæſt. III. in Exod.* = *Ejuſd. ſermo I. de Fide*, *Oper. tom. I. Lutet. Pariſ.* 1642. *pag.* 78. *& tom. IV. pag.* 467.). De la maniere dont s'exprime l'Ecrivain Sacré (Joſué, V. 8.), il réſulte également que la Circonciſion étoit alors inconnue aux Egyptiens. En effet il y eſt rapporté que quand on eut achevé de circoncire tout le Peuple Hébreu, le Seigneur dit a Joſué. —— „ J'ai tiré aujourd'hui de deſſus vous „ l'opprobre de l'Egypte „ —— חרפת מצרים.

Pourquoi cette ſorte d'expreſſion, ſi l'uſage de ſe circoncire eut été pratiqué dans le même temps par les Egyptiens? L'Ecrivain Sacré eut-il pu dire que le Prépuce étoit l'opprobre des Egyptiens? L'incirconciſion étoit donc une tache, une ignominie, que les Hébreux ſembloient avoir contractée en Egypte, parce qu'ils avoient négligé dans le Déſert le ſceau de l'Alliance traitée avec leurs Ancêtres.

Peut-être objectera-t'on que les LXX. ont traduit les termes Hébreux en queſtion par ceux d' Ὀνειδισμὸν Αἰγύπτου, *Reproche d'Egypte*, comme ſi les Egyptiens euſſent alors reproché comme honteux l'état d'incirconciſion, & traité de profanes les autres Peuples qui n'obſervoient point cet uſage. Mais le mot Grec, que je viens de citer, ſignifie auſſi l'*opprobre d'Egypte*. Joſué rappelle donc ici aux Hébreux le ſouvenir du déshonneur qu'ils avoient contracté en Egypte, pour n'avoir point obſervé la cérémonie de la Circonciſion. Auſſi les Prophétes Ezéchiel & Jérémie mettent-ils les Egyptiens au rang des incirconcis. —— *Je viſiterai dans ma colere, dit le Seigneur, tous ceux qui ſont circoncis & ceux qui ne le ſont pas.* = *L'Egypte & Juda, Edom & les enfans d'Ammon, Moab &c. ..... parce que toutes ces Nations ſont incirconciſes (de corps); mais tous les enfants d'Iſraël ſont incirconcis de cœur.* Jérémie, IX, 25. 26.

Ezéchiel, XXXI. 18. = XXXII. 19. n'eſt pas moins fort en-

de la Religion & de ſon Alliance avec les *Enfants de la promeſſe* (1), Dieu ſuſcite Moyſe; il l'appelle à ce grand Ouvrage, le conſtitue le Libérateur, le Légiſlateur, le Docteur de ſon Peuple qui gémiſſoit ſous la tirannie des Mo-

parlant des Egyptiens & de leur Roi. ——— *Vous dormirez au milieu des incirconcis avec ceux qui ſont mort par l'épée: tel (ſera le ſort de) Pharaon & de tout ſon Peuple, dit le Seigneur (notre) Dieu.* = *En quoi (ô Peuple d'Egypte) êtes-vous meilleur, & plus eſtimable (que les autres)? Deſcendez-donc & dormez avec les incirconcis.*

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cette matiere; les Auteurs que nous allons citer ſuppléeront abondamment à ce que nous pourrions en dire. Voyez *M. Saurin, Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux ſur les événemens les plus mémorables du Vieux & de l'Ancien Teſtament, édit. d'Amſterdam 1720. tom. I. diſcours XV. pag. 117. ſuiv. tom. II. diſcours II. pag. 19. ſuiv.* = *M. Chais, la Sainte Bible avec un Comment. Littéral. &c. tom. IV. ſur Joſué, V. pag. 34. ſuiv.* = *Samuel Shuckford, Hiſt. du Monde Sacrée & Profane, tom. I. liv. V. pag. 314. ——— 319. tom. III. liv. XII. pag. 424. ——— 427. La Sainte Bible en Latin & en François &c. 2. édit. d'Avignon 1767. tom. I. pag. 580. ——— 592.* = *Jo. Franciſcus Buddeus, Hiſt. Eccleſiaſt. Vet. Teſt. period. I. ab Adamo ad Moſem. ſect. III. §. IV. pag 276. ——— 282. & period. II. a Moſe ad Chriſt. ſect. II. pag 808 ſeq.* = *Natalis Alexander, Hiſt. Eccleſiaſt Vet. Teſt. ætat. III. Diſſert. VI. pag. 222. ——— 225. edit. Pariſ. in fol.* = *Salomo Deylingius, Obſervation. Sacr. part. II. obſerv. VI. de Origine Circumciſionis Judaicæ, pag. 88. ——— 89. ——— & alii apud Jo. Alb. Fabricium, Bibliograph. Antiquariæ cap. XI. pag. 383.*

(1) *S. Paul, aux Romains, IX. 8.* — *Aux Galates, IV. 28.*

narques Egyptiens, & autorise sa Mission par des prodiges presque infinis & d'une évidence inconteſtable. Ce Miniſtre de la colere vengereſſe du Seigneur frappe l'Egypte de fleaux inouis & redoutables : ſa conſtance triomphe de l'endurciſſement de Pharaon que la folle incrédulité fait périr miſérablement au milieu des eaux, dans ce paſſage à-jamais mémorable pour les Iſraëlites, ſi funeſte au Prince Egyptien, à ſes Chefs, à ſes Chariots & à ſes Soldats.

Que l'Incrédule nous explique comment tout ce qui ſe paſſa alors en Egypte à la vûe de cette Nation & de tout Iſraël, a pu arriver naturellemeut ? Par quel art, Moyſe a ſçu faire illuſion à tout un grand Peuple ſur des événement d'une telle notorieté? Par quel moyen, ce Législateur des Hébreux a fait ſubſiſter plus de deux millions d'hommes dans le Déſert, de la maniere que ſes Ecrits & tous les Livres Sacrés nous l'atteſtent ? Ce ne ſont point-là de ces événements rapides, qu'à-peine on a le temps d'examiner, & qui peuvent éblouir l'eſprit des hommes peu attentifs. Ce ne ſont point des faits iſolés, paſſés dans l'obſcurité. Appuyés de Monuments publics, ſcellés du témoignage d'une multitude de générations, ils ont même une notorieté bien ſupérieure à tout ce qu'il y a de plus univerſellement reçu parmi les hommes. Les prodiges dont les Hébreux furent témoins dans le Déſert, durerent pendant quarante

années ; & tous les efforts de l'Incrédulité n'y pourront jamais faire ſoupçonner aucun artifice (1).

Moyſe étoit l'homme de Dieu, & avant Jeſus-Chriſt aucun Prophéte ne l'a été au point que le fut ce Légiſlateur des Hébreux. La vérité inconteſtable des faits qu'il a décrits, pouvoit ſeule inſpirer à ce Légiſlateur la confiance, la candeur avec leſquelles il en parle, & aux Juifs de tous les temps cet attachement inviolable, qu'ils ont témoigné pour ſes Livres Sacrés.

Mais, s'écrie l'Incrédule, pourquoi tant de prodiges en faveur d'un Peuple charnel & groſſier, d'un Peuple dont les infidélités ſont ſi fréquentes? Inſenſés! Vous ne nommez, vous ne connoiſſez la Divinité que pour l'outrager. Vous blaſphémez contre la ſageſſe de ſes Œuvres : vous avez l'impiété de vous récrier de ce que le Maître de la Nature déploye ainſi ſa Toute-puiſſance. Sçachez que les voies de Dieu, impénétrables à tout Etre borné, ne ſont point celles des hommes. Toujours immuable, le Seigneur ne peut déroger à ſes perfections infinies. S'il ſuſpend quelquefois les Loix générales, qu'il a poſées dans la Création de l'Univers, en faveur d'un tel Peuple,

(1) *M. l'Abbé Du-Guet, Traité des principes de la Foi Chrétienne, tom. I. part. II. ch. I pag. 95. = Voyez Samuel Shuckford, Hiſtoire du Monde Sacrée & Profane, trad. de l'Anglois, tom. III. liv. XII. Paris 1752. pag. 374. ſuivantes.*

préférablement à tout autre ; c'eſt pour manifeſter ſa grande miſéricorde, pour faire éclater la gloire de ſon Nom inéffable (1), en quelquefaçon intéreſſé dans le choix & dans la délivrance d'un Peuple le dépoſitaire de ſa Religion Sainte, —— *de peur que les Nations ne diſent, où eſt le Dieu* [*d'Iſraël*] (2) ? Le Peuple Hébreu tout méchant qu'il fut, tout indigne qu'il ſe rendit de cette prédilection du Seigneur, fut d'ailleurs infiniment moins coupable que le reſte des Nations qui étoient ſans Dieu, irritoient ſa juſtice, provoquoient ſa colere par mille abominations, & n'étoient tombées dans l'oubli des vérités qui ſont la baſe & le fondement du vrai Culte, que parce qu'elles avoient négligé les inſtructions religieuſes que Noé & ſes Enfants avoient tranſmiſes à tous les hommes. Maître de choiſir les inſtruments de ſa vengeance, le Seigneur ſe ſert des Hébreux pour châtier, pour punir, pour détruire même des Nations entieres, qui étoient parvenues à un polythéiſme abominable & au comble de l'iniquité.

Pour s'inſcrire en faux contre l'évidence des prodiges dont les Egyptiens & les Hébreux furent témoins, vainement d'Incrédule nieroit-il la poſſibilité des miracles. Sans nous

(1) Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram Gentibus, in quorum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de Terra Ægypti. *Ezech. XX. 9.*

(2) Ne quando dicant Gentes : ubi eſt Deus eorum? *Pſalm. CXIII. 10.*

arrêter à des raiſonnements (1) qui nous meneroient trop loin, il ſuffira d'obſerver que tous ces faits ſont poſitifs & certains; qu'ils ne ſçauroient être le réſultat de toutes les Loix ſecrétes & poſſibles de la Nature (2). Il n'y a

(1) Voyez *S. Thomas. 1. part Quæſt. 105. art. 6.* = *Idem, de Potentia, Quæſt. 6. art. 1. ad 6.* — *& contra Gentes, lib. III. cap 98.* = *P. Antonino Valſecchi, Dei fondamenti della Religione &c. lib. II. cap XVI. §. VII. ſeq pag. 238. ſeqq.* = *M. Clarke, Traités de l'exiſtence de Dieu, tom. III. cap. XIX.* = *Le P. Le Balleur, La Religion révélée, défendue &c. tom. II. cap. VII. pag. 265.* —— *289. ch XIII. pag. 10.* —— *18.* = *M. l'Abbé L. François, Défenſe de la Religion, tom. III. part. II. ſect. I. ch. I.* = *P. M. Thom. M. Cerboni, Theolog. Revelat. tom. I. lib. I. art. II. pag. 45.* —— *74.* = *P. M Gazaniga, Prælect. Theol. tom. IV. diſſ. I. cap IV. pag. 90. ſeqq.* = *Le R. P. Ricchard, Diction. des Sciences Eccléſ. tom. III. pag. 993 ſuiv. tom. VI. pag. 743. ſuiv.*

(2) *Aliquid dicitur eſſe miraculum quod fit præter ordinem totius Naturæ creatæ. Hoc autem non poteſt facere niſi Deus. Quia quidquid facit Angelus, vel quacumque alia Creatura propria virtute, hoc fit ſecundum ordinem Naturæ creatæ, Et ſic non eſt miraculum. Unde relinquitur quod ſolus Deus miracula facere poſſit*, S. Thomas, *I. P. Quæſt. 110. art. 4. c. Vid. & ibid. Quæſt. 114. art. 4. c. &c.* —— *& contra Gentes, lib. III. cap. 102.*

Quoique nous ne puiſſions point apprécier toute l'étendue des forces de la Nature, ni ſçavoir tout ce qu'elle peut; nous pouvons cependant connoître avec certitude, que certains événements ſortent non-ſeulement de ſon cours ordinaire, mais encore qu'ils ſont véritablement ſurnaturels, & portent un caractere ſi frappant de divinité qu'il eſt impoſſible de ne point le ſentir. Voyez *S. Thom. contra Gentes, cap. 101. & 1. p. quæſt. 105. art. 7. 0.*

qu'un Dieu tout-puiſſant, parfaitement libre, qui puiſſe ſuſpendre l'ordre naturel des choſes, l'interrompre, le changer & le renverſer ſelon ſon bon plaiſir. Seul il a établi ces Loix; ſeul il en eſt indépendant (1). Quelques mira-

Un Peuple très-nombreux ne ſçauroit être trompé, ni ſéduit; il ne peut ſe méprendre, lorſque pourſuivi par un ennemi puiſſant & obſtiné, ſans eſpérance d'en pouvoir échapper, il voit dans cette triſte ſituation, une Mer entrouvrir ſon ſein pour lui donner un libre paſſage, former avec ſes eaux à droit & à gauche un double mur, reprécipiter enſuite ſes flots avec impétuoſité pour en abîmer ce même ennemi qui croyoit être ſûr de ſa proie. La vûe d'un tel événement très-circonſtancié dans le récit de Moyſe, dut néceſſairement ſurprendre les Iſraëlites, les remplir de ſentiments de la plus profonde reconnoiſſance pour les bontés du Seigneur, & leur faire admirer la grandeur & la puiſſance ſouveraine de Dieu qui venoit d'opérer tant de merveilles. Comme ce fait eſt opéré au nom de Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, & qu'un pareil événement eſt contraire à toutes les Loix connues de la Nature, l'on ne peut l'attribuer qu'à un vrai miracle. Il eſt manifeſte que Dieu n'intervient ici d'une maniere ſi étonnante que pour confirmer la vérité de ſon Culte, & non pour autoriſer le menſonge. Auſſi eſt-il dit (Exod. XIV. 31.) qu'à la vûe d'un prodige ſi étonnant, les Hébreux crurent à Dieu & à Moyſe ſon ſerviteur. ——— *Crediderunt Domino, & Moyſi ſervo ejus.* Il y a donc un miracle très-réel & très-frappant dans ce paſſage de la Mer-Rouge auquel le Peuple Hébreu ne pouvoit ſe méprendre.

(1) *Si ordo rerum conſideretur, prout dependet a prima cauſa, ſic contra rerum ordinem Deus facere non poteſt. Sic enim ſi faceret, faceret contra ſuam præſcientiam. Si vero conſideretur rerum ordo prout dependet a qualibet ſecundarum cauſarum, ſic Deus poteſt facere præter ordinem rerum: quia ordini ſecundarum cauſarum ipſe non eſt ſubjectus, ſed talis ordo ei ſubjicitur, quaſi ab eo procedens, non per neceſſitatem*

cles qu'il veuille opérer dans le Ciel, ſur la Terre & dans les abimes, il ne lui faut qu'une parole. Refuſer à Dieu ce pouvoir, c'eſt anéantir ſon eſſence.

Ce n'eſt point ſur un bras de chair que Moyſe ſe repoſe dans tout ce qui ſe paſſe d'extraordinaire au ſujet de la délivrance miraculeuſe de ſon Peuple, de la ſervitude Egyptienne. Les circonſtances de la vengeance terrible, que le Seigneur tire d'un Prince tyran & idolâtre, tiennent au plus grand des miracles. Auſſi Moyſe en perpétue-t'il le ſouvenir par l'inſtitution de la Pâque (1), cérémonie la plus auguſte de la Religion des Juifs. Le célebre paſſage de la Mer-Rouge, qui ne tient pas moins à un ordre tout ſurnaturel, eſt encore conſacré par un Monument impériſſable :

natura, ſed per arbitrium voluntatis. Potuiſſet enim & alium ordinem rerum inſtituere. Vnde & poteſt præter hunc ordinem rerum inſtitutum agere cum voluerit, puta agendo effectus cauſarum ſecundarum ſine ipſis, vel producendo aliquos effectus ad quos cauſa ſecunde non ſe extendunt. Vnde & Auguſtinus dicit 26. contra Fauſtum, quod Deus contra ſolitum curſum nature facit, ſed contra ſummam legem nullo modo facit, quia contra ſe ipſum non facit. S. Thom. *loc. cit. 1. p. quæſt. 105. c. Vid. & contra Gent. lib. III. cap. 98. ſeqq.* = *Court examen de la Theſe de M. l'Abbé De Prades, & Obſervations ſur ſon Apologie. Amſterd. 1750. pag. 128.* —— 142.

(1) Habebitis autem hunc diem in monumentum, & celebrabitis eum ſolemnem Domino in generationibus veſtris cultu ſempiterno. *Exod. XII. 14.*

——— *Chantons des Hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater la grandeur de ſa gloire : il a renverſé dans la Mer les chevaux & ceux qui les montoient* ..... (1).

Ce grand miracle avéré (2) eſt opéré dans

(1) *Ibid. XV. 1. ſeqq.*

(2) Des Ecrivains de l'Antiquité Payenne ont même conſervé la mémoire de ce grand évenement. Voyez entr'autres, Diodore de Sicile ——— *Biblioth. hiſt. lib. III. pag. 174.* = *Euſebius, præparat. Evangel. lib. IX. cap. XXVII. pag. 436. edit. Colonienſ. 1688.* C'eſt donc inutilement que l'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire (*ch. XIX. pag. 116. Amſterd. 1765.*) s'efforce de répandre des doutes licentieux ſur ce prodige. En-vain nous allégue-t'il le ſilence de tous les Hiſtoriens Egyptiens & Grecs. Si M. de Voltaire s'étoit occupé ſérieuſement de la lecture des Anciens, il auroit vu ——— I. Qu'Artapane ou Artabane a parlé de ce miracle conformément au récit de Moyſe, & cela d'après ce qu'en diſoient les habitants d'Héliopolis. Cet ancien Ecrivain nous avertit à la vérité, que ceux de Memphis prétendoient qu'il n'y avoit rien eu d'extraordinaire dans ce célebre paſſage de la Mer-Rouge ; parce que ſelon eux, Moyſe avoit délivré ſon Peuple à la faveur du flux & reflux de cette Mer qu'il connoiſſoit parfaitement. Mais ce récit ne peut s'accorder avec les circonſtances où le Peuple Hébreu ſe trouvoit alors, ni avec le malheur qui arriva à toute l'armée Egyptienne, & dont convenoient les habitants de Memphis. Du-reſte Artapane n'eſt point un Ecrivain imaginaire ; Joſephe, Euſebe & l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, entr'autres, l'ont cité & nous ont conſervé des fragments de ſon Hiſtoire des Juifs. J'avoue qu'on lui reproche d'avoir écrit des fables ; mais quel eſt l'Auteur Grec ou Latin, qui en ſoit exempt ? ——— II. Que le ſilence d'Hérodote, de Manéthon & d'Eratoſthene ne prouve rien. Ces Ecrivains fort éloignés des temps où ce grand événement s'étoit paſſé, ont pu l'ignorer, comme ils en ont

des circonſtances où il s'agiſſoit de l'honneur de Dieu, de ſa Religion & de ſon Peuple. Il

ignoré bien d'autres relatifs à l'Hiſtoire d'Egypte, dont les Annales étoient d'ailleurs entre les mains des Prêtres trop jaloux de la gloire de leur Nation, pour communiquer indifféremmene des faits qui lui étoient peu honnorables. —— III. Que Diodore de Sicile, Trogue Pompée & Strabon n'ont point, faute de Mémoires, ſaiſi ni tous les détails, ni les circonſtances de ce prodige; mais en rapprochant leur réeit de celui de Moyſe, on voit bien que ce grand événement ne leur fut point inconnu. Je ne crois point devoir entrer dans ce qu'on oppoſe auſſi pour infirmer la certitude de ce prodige, en l'attribuant à des cauſes toutes naturelles. Encore moins ferois-je mention de ce que M. Le Clerc a dit là-deſſus dans une Diſſertation Latine (*De Trajectione Maris Idumæi*) inſérée à la fin de ſon Commentaire ſur le Pentateuque, imprimée en Hollande & traduite en Anglois par Thomas Brovvne. Dans cette Diſſertation l'Auteur reconnoit à la vérité, un vrai miracle; mais il en énerve toute la force & en diminue la grandeur, en l'expliquant par le reflux de la Mer, augmenté par un vent impétueux & extraordinaire; en prétendant auſſi que les Iſraëlites ne firent le trajet que de ce petit bras qui eſt à la pointe de la Mer-Rouge, dont la largeur eſt fort peu conſidérable. De la maniere dont Moyſe nous raconte cet événement, on doit y reconnoître le plus grand des prodiges. Renvoyons ſimplement aux principaux d'entre les Ecrivains qui ont touché cette matiere avec exactitude, & ont vengé ce grand miracle des vaines difficultés des Impies. Voyez *M. Lesley, Méthode courte & aiſée contre les Déiſtes, pag. 15. & 16.* = *M. Chais, La Sainte Bible avec un Comment. Littéral &c. tom. II. pag 135. ſuiv.* = *Diſſertat. ſur le paſſage de la Mer-Rouge, tom. II. de la Sainte Bible, en Latin & en François avec des Notes Littér. Critiq. & Hiſtoriq. 2. édit. à Paris & à Avignon 1768. pag.*

falloit confondre l'opiniâtreté d'un Prince impie & ſuperſtitieux, qui refuſoit avec une hauteur pleine d'inſolence & de mépris pour Dieu, la liberté à la poſtérité d'Abraham. En protégeant ainſi ce Peuple choiſi par une Providence ſpéciale, il falloit en même-temps lui faire ſentir que ce n'étoit point à des moyens humains, qu'il étoit redevable de tous les prodiges qu'il voyoit, & de ceux dont il ſeroit encore témoin dans la ſuite. Auſſi la main toute-puiſſante du Dieu vivant & éternel eſt-elle pour l'Envoyé du Très-Haut. Toute la Nature obéit à la voix de Moyſe: le Maître des éléments, l'Auteur de tous les Etres ſoûtient par-tout l'entrepriſe du Légiſlateur des Hébreux: le Dieu Très-Fort ſe communique même à ſon Envoyé, & —— *lui parle face à face*, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture (1). L'Eternel lui ouvre ſes plus profonds myſteres: il ne lui tient rien de caché: il lui fait prédire l'avenir; & l'événement répond en plein à la prédiction.

46. —— *78.* = *Le R. P. Viret, Réponſe à la Philoſophie de l'Hiſtoire, lettre VIII. pag. 187. ſuiv.* = *Hiſt. univerſelle &c. trad. de l'Anglois d'une Société de Gens de Lettres, tom. II. ſect. II. pag. 239. ſuiv.* = *Henricus Benzelius, Diſſert. de Tranſitu Iſraëlis per Mare Rubrum; Syntagm. Diſſertatt. tom. II. Lip. Francofurt. & Lipſ. 1745. pag. 156.* —— *181.* = *Salom. Deylingius, Obſervationum Sacr. part. III. Lipſiæ 1737. tom. III. pag. 45.* —— *62. & tom. V. pag. 31.* —— *46.* = *Samuel Shuckford, Hiſt. du Monde Sacré & Profane, tom. II. liv. IX. pag. 422.* —— *427.*

(1) *Deuteronom. XXXIV. 10.*

Les Livres de Moyſe ſont remplis de Prophéties (1), & l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, ſes infidélités, ſes chûtes, ſes diſgraces ne ſont qu'un développement des Oracles de ſon Légiſlateur. —— *Cieux écoutez ma voix, Terre prêtes l'oreille à ma bouche* .... (2). Quelle nobleſſe, quelle grandeur, quelle force invincible, quel caractere de vérité dans tout ce qui fait le ſujet de cet admirable Cantique! Moyſe l'adreſſe à ſon Peuple avant de mourir, pour lui faire preſſentir ce qui devoit lui arriver dans les âges futurs. Mais ce qui doit infiniment nous intéreſſer dans les Oracles de ce grand Prophéte, c'eſt qu'il a été le premier qui nous ait annoncé l'Auteur & le Conſommateur de notre Foi, celui par qui & pour lequel toutes choſes ont été faites (3).

C'eſt ainſi que le Miracle & la Prophé-

(1) Voyez Exode, XIX.4. ſuiv. — XXXIV.24. = Nombres, XIV.22. ſuivantes. = Lévitique, XXV.21. XXVI.3. ſuivants. = Deutéronome, VIII.7. ſuiv. — XXVIII.2. ſuiv. — XXIX. XXX. &c. Je ne citeici qu'une partie des Oracles qui concernent le Peuple Hébreu. Combien d'autres bien plus intéreſſants au ſujet du Meſſie, conſignés dans les Ecrits de ce Légiſlateur, & qui ont un rapport eſſentiel à la Religion? Conſultez les Auteurs dont je fais mention dans la Note de la page ſuiv.

(2) Audite Cœli quæ loquor, audiat Terra verba oris mei, *Deuteronom. XXXII.* 1.

(3) Omnia per ipſum [Chriſtum] & in ipſo creata ſunt. *Ad Coloſſenſ. II.* 16.

tie (1) qui eſt le plus grand des prodiges; viennent à l'appui de l'Inſtitution Moſaïque, & lui donnent le dernier ſceau d'une autorité irréfragable. Le Dieu Trés-fort, le Dieu de Moyſe eſt trop jaloux de ſa gloire pour prêter à la fauſſeté & au menſonge ce double caractere de vérité & de ſincérité, ſi déciſif, ſi triomphant. A quel eſprit en effet qu'à celui de Dieu

(1) Voyez *M. De Sacy, Préface générale ſur la Géneſe, part. I. §. I. ſuivants.* = *M. Sherlock, Evêque de Londres, De l'uſage & des fins de la Prophétie, tom. 2. in-12. paſſim.* = *M. Jaquelot, De la Vérité & de l'Inſpiration des Livres Sacrés, tom. I. ch. XII. pag. 193. ſuivantes.* = *M. l'Abbé Maleville, Diſſertation ſur la Prophétie.* — *La Religion naturelle & la révélée, tom. IV. Diſſert. XV. pag. 117. ſuivantes.* = *D. Abbas Hooke, Religionis natur. & revel. principia, tom. I. part. I. art. II. §. I. pag. 98. ſeq. 114. ſeqq. 130. ſeqq.* = *Préſervatif contre les ſophiſmes des Incrédules par D. Deſoris, ch. III. pag. 45. ſuiv.* = *M. De Pompignan, Evêque du Puy, L'Incrédulité convaincue par les Prophéties, tom. I. part. I. ch. I. pag. 67. ſuiv.* = *Le François, Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt, tom. III. part. III. ch. Prélimin. art. I. & II.* — *Du-même, Défenſe de la Religion contre les Incrédules, tom. III. ſect. I. ch. II.* = *P. M. Antonino Valſecchi. Dei fondamenti della Religione &c. lib. II. cap. XVII. pag. 276. ſeqq. lib. III. part. II. cap. V. pag. 252, ſeqq.* = *Le P. Baltus, Défenſe des Prophéties de la Religion Chrétienne, liv. I. ch. IV. V. VI. & alibi paſſim.* = *Huetius, Demonſtr. Evang. prop. V. VI. VII.* = *M. l'Abbé Du-Guet. Principes de la Foi Chrét. tom. I. part. II. ch. II.* = *P. Alix, Réflexions ſur les Livres de l'Ecriture S. tom. I. part. II. ch. VII. & VIII.* = *Stackhouſe, Sens Litt. de l'Ecriture S. ch. IV. ſuivants.* —— *& autres.*

même attribueroit-on cet enchaînement de prédictions toutes juſtifiées par l'événement ? D'où pourroit partir auſſi cette ſuite de prodiges tous atteſtés, ſi-non de la vertu toute-puiſſante de la parole du Seigneur ?

Si Moyſe n'eſt qu'un Impoſteur, ce qu'on ne peut dire ſans blaſphême, jamais impoſture ne fut conduite par des vûes, par des motifs ni plus purs, ni plus ſaints (1). Non, il n'y a rien d'humain dans cette Légiſlation : Tout y vient du Dieu vivant & véritable. Jamais un vrai miracle ne fut opéré en faveur de l'erreur : jamais le menſonge n'eut pour appui des Oracles inſpirés de l'eſprit de Dieu. Il eſt impoſſible que l'Etre des Etres revêtiſſe l'impoſture de tous les caracteres de la vérité.

Avouons le : tout conſtate ici l'Œuvre du Très-Haut ; & la dépoſition d'un grand nombre de témoins (2) oculaires, plus inté-

(1) Voyez entr'autres notre ſçavant Pere Valſecchi, *loc. cit. lib. II. cap. IV. pag. 99. ſeqq.*

(2) Nous ne pouvons pas ſuivre tous les ſophiſmes qu'enfante l'Incrédulité pour affoiblir, pour anéantir même la preuve immuable, priſe du témoignage des hommes en faveur des prodiges qui concernent l'Inſtitution Moſaique, & qui furent vûs & atteſtés par une Nation entiere. Ces prodiges ſont des faits réels ; dès-lors la Theſe eſt démontrée. Le Sceptique a beau dire que les hommes peuvent ſe tromper, ou nous tromper ; il eſt des principes qui nous guident ſûrement dans l'examen de la vérité ou de la fallibilité des témoins qui nous atteſtent ces ſortes d'événements. Les mêmes régles qui ſervent à juger de la certitude ou de la ſuppoſition d'un fait purement hiſtorique, ſont applicables à la matiere préſente ; dans l'un & l'autre

reſſés à nier les faits, qu'à les admettre, ne peut avoir que la vérité pour centre.

Réſumons. Tout eſt donc lié dans les Ecrits de Moyſe à des Monuments publics, érigés par la Nation dès le temps même des

cas nous examinons les témoins; lorſque nous les trouvons d'un caractere irréprochable & dûement inſtruits des faits qu'ils nous certifient, l'enſemble de leurs témoignages toujours uniformes & jamais conteſtés, devient une preuve d'une force invincible. Voyez là-deſſus le *Traité des vrais principes qui ſervent de fondement à la certitude morale, par M. Boullier; à la tête de ſon Eſſai Philoſophique ſur l'Ame des Bêtes.* = *M. l'Abbé Gauchat, Lettres Critiques, ou Analyſe & réfutation de divers Ecrits contre la Religion, lettr. LXXXVIII. ſuiv. tom. IX.* = *A Vieuu of the principal Deiſtical Writers &c. ou Analyſe des Ouvrages des principaux Déiſtes, vol. II. qui renferme des obſervations ſur les Eſſais Philoſophiques de M. Hume, Défenſe de la Religion naturelle & révélée contre les Œuvres poſthumes de feu Vicomte Bolingbroke, Londres 1755. in-8. Lettres XI. XII. & XIII.* = *A Diſſertation on miracles containing an Examination of the principles advanced by David Hume &c. ou Diſſertation ſur les miracles, contenant un Examen des principes avancés par M. Hume dans ſon Eſſai ſur les miracles, par George Campbell D. en T. &c. Londres 1763. in-8.* — *Bibliothéque des Sciences & des Beaux Arts. Avril, Mai &c. 1755. tom. III. pag. 432. ſuivantes.* — *Juillet &c. tom IV. pag 136. ſuiv.* — *Janvier &c. 1763. pag. 157. ſuivantes.* = *Diſcours, où l'on fait voir qu'il y a des Démonſtrations d'une autre eſpéce & auſſi certaines que celles de la Géométrie; à la fin des Penſées de M. Paſcal.* = *Homfroi Ditton, La Religion Chrétienne, démontrée par la Reſurrection de N. S. Jeſus-Chriſt, Trad. de l'Angl. Paris 1729. part. II. ch. I. ſuivants, pag. 91. ſuivants.*

événements. Tout y tient à des Fêtes, à des Cérémonies, à des Rites, dont l'inſtitution datte de l'Epoque même des Hiſtoires qui y ont donné lieu. Ainſi tout concouroit dans cette Législation à perpétuer au milieu du Peuple Hébreu la Mémoire des prodiges juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Tout y empêchoit de recevoir les menſonges comme des vérités, parce qu'il n'y avoit aucun temps où il ne fût facile de remonter à la premiere ſource de l'erreur, aucun temps où quelque impoſteur eût pu publier les Loix de ce Peuple, lui perſuader de les recevoir comme venant de Dieu & comme un Code national, ſtable, inconnu cependant à ſes Ancêtres. C'eſt que l'Ecrit de Moyſe parle de lui-même, ſe donne pour Loi primitive, décide tous les différents, fixe les droits de chaque particulier, grands & petits, tant pour le ſacré que pour le profane; & que ſon Auteur y prend de telles précautions qu'il ferme toute voie à la ſuppoſition & à l'impoſture.

Jamais Code ſuppoſé n'a été reçu par un Peuple, quelque ignorant, quelque barbare qu'il ait été, comme un ancien Code avoué de tout temps, de la Nation: cela répugne. Il répugne auſſi qu'un Peuple dreſſe des Monuments qui lui ſont injurieux; qu'il adopte des Loix dures & pénibles, pour conſtater l'exiſtence de faits imaginaires, dont il ſe dit cependant avoir été le témoin. Tant il eſt vrai que les prodiges qui appuyent l'Inſtitution Moſaïque,

ont des caracteres de vérité & d'authenticité, qui la diſtinguent invinciblement des impoſtures du Paganiſme, du Mahométiſme & de toute autre Culte profane (1).

(1) N'oppoſons point à la Loi de Dieu tous ces prétendus prodiges ſi vantés dans le Paganiſme & dans les fauſes Religions. La Législation Moſaique a ces marques diſtinctives de vérité, que les événements miraculeux ſur leſquels elle porte, avoient pour objet —— I. De mettre le ſceau aux Dogmes de la véritable Religion. —— II. Que ceux qui ont été les Miniſtres de ces prodiges, étoient des perſonnages d'un caractere & de mœurs irréprocables. —— III. Que ces miracles ont été opérés en préſence d'un grand Peuple qui ne pouvoit être ſéduit & dont la poſtérité eut pour garant des mêmes faits, d'autres prodiges preſque auſſi éclatants que ceux dont ſes Ancêtres avoient été témoins oculaires. —— IV. Que les prodiges qui conſtatent la divinité de la Législation Moſaique, ont eu pour appui de leur certitude, des Monuments érigés par la Nation, des Fêtes, des Cérémonies inſtituées à deſſein dès le temps même des événements, & que la Nation n'a jamais ceſſé d'en perpétuer le ſouvenir par d'autres mémoriaux toujours attachés aux objets de ſon Culte. L'Inſtitution du Sacerdoce Lévitique, les Fêtes du Sabbath, de la Pâque, de la Circonciſion remontent juſqu'aux époques mêmes des Hiſtoires qui ont fait naître ces établiſſements religieux. Or quel eſt le prétendu prodige d'entre ceux dont ſe glorifient les fauſſes Religions, qui puiſſe s'attribuer ces quatres marques de vérité. Remontez aux premieres ſources de l'Idolâtrie & du Polythéiſme; examinez l'origine du Mahométiſme; étudiez la nature des événements qui ont fait naître l'un & l'autre; conſidérez-en les progrès: vous trouverez ces faux Cultes tout dénués des marques infaillibles de certitude, que nous venons d'aſſigner. Jamais Mahomet ne venta des miracles pour autoriſer ſa Miſſion. Au-contraire tout ſe paſſe en ſecret dans l'origine de la Secte de ce Fanatique. Tout y préſente

Le peuple Hébreu s'eſt donc ſoumis à des Loix d'un joug accablant, à des Obſervances

l erreur & le menſonge ; cette empreinte de fauſſeté lui eſt éternelle. Qu'étoit-ce encore que le Paganiſme, ſi-non un tiſſu d abſurdités, de folies & d'impiétés La Mythologie Grecque, Romaine & Orientale eſt un Monument à-jamais durable des égaremens des hommes. Les Payens eux-mêmes reconnoiſſent l'impuiſſance de leurs Divinités factiees; & s'ils établiſſent des Cérémonies des Fêtes, des Jeux, en un mot, un Culte; s'ils dreſſent même des Monuments publics pour perpétuer la mémoire des hauts faits qu'ils racontent de leurs Dieux : tout cela eſt de beaucoup poſtérieur à la datte des prétendus événemens merveilleux, qu'ils vantent. L'origine & les progrès de l'Idolâtrie, les moyens & la doctrine qu'elle employa pour ſe ſoûtenir, nous conduiſent comme par la main à l'eſprit d'erreur, qui lui donna naiſſance. Pour le dire en deux mots, on peut défier hardiment nos Incrédules de pouvoir appliquer à toutes les fauſſes Religions quelques-unes des preuves qui caractériſent la divinité de l'Inſtitution Moſaique. Voyez au-reſte *M. Lesley, Méthode courte & aiſée contre les Déiſtes, parmi les Ouvrages du même Auteur contre les Déiſtes ci deſſus, pag. 87. ſuiv.* Not. = D. Deforis, *Préſervatif contre les Incrédules, ch. III. ſuiv. pag. 31. ſuivantes. & art. XIV. pag. 373. ſuivantes.* = *Diſſertation ſur les miracles ; à la tête du ſecond tome de la Sainte Bible, 2. édit. d'Avignon 1768. pag. 25.* —— *45.* = *La Divinité de la Religion Chrétienne, vengée des ſophiſmes de J. J. Rouſſeau, II. part. pag. 194.* —— *258.* = P. M. Gazaniga, *loc. cit. tom. IV. diſſert. I. cap. IV. pag. 110.* —— *118.* = Pierre Alix, *Réflexions ſur les Livres de l'Ecriture Sainte pour établir la vérité de la Religion Chrétienne, tom I. part. II. ch. III. & IV. pag. 161. ſuiv. édit. d'Amſterd. 1689.* = *Traité des miracles dans lequel on examine leur nature & les moyens de les diſcerner d'avec les prodiges de l'Enfer, 2. leurs fins 3. leur uſage. Paris 1764. tom. II. part. III. ch. I. II. III.*

qui depuis un temps immémorial l'ont toujours rendu irréconciliable avec toutes les

pag. 161. ſuivantes, ch. XXII. ſuiv. pag. 403. ſuivantes. —— *& autres.*

Qu'on ne diſe point auſſi que tous ces événements rapportés par Moyſe & par les Ecrivains Sacrés ſont pour nous dans un trop grand éloignement pour mériter notre croyance. Ces faits ne conſervent pas moins de nos jours tout leur dégré de certitude, quelque grand que ſoit l'intervale de temps, qui les ſépare du ſiécle où nous vivons. Il eſt vrai que les anciens Hébreux contemporains de Moyſe & des Prophétes eurent de la certitude des faits attéſtés de leur temps, des preuves différentes de celles que nous en avons. La grandeur des miracles de Moyſe, deſquels ils furent témoins, & l'accompliſſement des Prophéties dûrent néceſſairement faire ſur eux une impreſſion vive & puiſſante. Mais quoique ces événements ſe ſoient paſſés depuis bien des ſiécles, cela n'empêche point que nous ne puiſſions en avoir des preuves d'une certitude entiere. Nous ſuppléons au défaut des ſens par le raiſonnement.

Pour être aſſûré de la vérité d'un fait, il n'eſt pas néceſſaire que je l'aie vû de mes propres yeux; le témoignage des hommes me ſuffit, lorſque ceux qui m'atteſtent ces faits, d'ailleurs poſſibles & qui n'impliquent aucune contradiction, ſont ou des témoins oculaires, ou des Ecrivains qui ne peuvent, ni ne veulent me tromper. Ainſi je ne doute point qu'il n'y ait eu un Alexandre vainqueur de Darius, un Pompée battu par Antoine, un Thucydide, un Ciceron, un Tite-Live, Auteurs des Livres qu'on leur attribue. Je m'en repoſe là-deſſus ſans aucun examen, ſur la foi d'une Tradition qui me paroît conſtante. Il en eſt de même des événements paſſés du temps de Moyſe. Jamais Tradition ne fut ici appuyée ſur l'autorité de témoins plus irréprochables que le ſont les Ecrivains qui nous conſtatent ces faits. Il n'y a pas d'Hiſtoire, ni de Livres dont l'authenticité ſoit auſſi demontrée que celle de l'Hiſtoire & des Livres de l'Ancien Teſtament.

autres Nations. C'eſt qu'il étoit fortement perſuadé de la vérité des faits néceſſairement dépendants de la Légiſlation Moſaïque : c'eſt que cette ſoumiſſion n'avoit d'autre cauſe que l'autorité de Dieu même.

Nous avons même plus de certitude des faits qui y ſont contenus que nous n'en pouvons avoir des événements dont on doute le moins. Je dis plus : les faits que nous raconte Moyſe, ſont en quelque façon par-rapport à nous, beaucoup plus certains qu'ils ne le furent pour les Iſraëlites, eu égard à tous les motifs de crédibilité que nous en avons. Outre la preuve de vérité & d'inſpiration des Livres de Moyſe, tirée du témoignage que lui rendent les Auteurs de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, nous voyons mieux que l'ancien Peuple Hébreu toute l'œconomie & tout le plan de la Religion Sainte, de laquelle ces grands événements furent le prélude. Des faits atteſtés par une longue ſuite de témoins d'un caractere irréprochable, & unanimes dans leur dépoſition ; des faits, dit un ſçavant Ecrivain, deſquels la mémoire s'eſt ſi bien ſoûtenue d'âge en âge, qui ont toujours produit des effets viſibles & durables, ne peuvent jamais rien perdre de leur certitude, quelqu'anciens qu'ils ſoient. Ces effets qui ſubſiſtent encore, les rapprochent de nous, les mettent ſous nos yeux, & nous en donnent des preuves invincibles. En nous laiſſant une entiere liberté pour l'examen, nous ſentons alors que nous ne pouvons refuſer de croire des faits de cette eſpéce, que par une opiniâtreté bizarre & inſenſée. Voyez *M. L. François, Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt, tom. I. part. II. ch. prelim. pag. 414. ſuiv.* = *M. Chais, Diſcours Prélimin. à la tête de ſon Edition de la Sainte Bible avec un Commentaire de divers Auteurs Anglois, §. LXIX. ſuiv. pag. 33. ſuiv.* = *Dom Déforis, loc. cit. ch. III. pag. 35. ſuiv. art. XIII. pag. 364. ſuiv.* = *M. l'Abbé Gauchat, Lettres Critiques &c. tom. IX. Lettres XCIV. & XCV.* —— *& autres Auteurs cités ci-deſſus, pag. 154. Not.*

Les faits que Moyſe nous raconte, & qui ne ſont autres que l'Hiſtoire de la Nation dont il étoit le Chef & le Conducteur, dûrent par-conſéquent être d'une force, d'une évidence des plus marquées pour faire ſur les Iſraëlites & ſur leur poſtérité une impreſſion immuable, quelles que fuſſent d'ailleurs leur iniquité, leur révolte contre le Légiſlateur & leur penchant à l'Idolâtrie des Nations. Les Monuments qui conſtatoient ces prodiges furent donc viſibles & durables, puiſqu'ils ont triomphé de l'oubli, de l'inconſtance de l'eſprit humain; & que le temps qui dévore tout, n'a jamais pu ni les altérer, ni en obſcurcir la vérité.

Ainſi ſous quelque aſpect qu'on enviſage Moyſe & le Peuple Hébreu, la ſuppoſition de ſurpriſe, de menſonge & de fraude eſt une ſuppoſition inadmiſſible.

Moyſe n'a donc rien dit que de vrai dans tout ce qu'il a rapporté & de lui-même & des faits conſignés dans ſes Ecrits. Il s'eſt dit l'Envoyé de la Divinité, l'Inſpiré de Dieu; il a été l'un & l'autre. Il a publié ſes Livres ſous ce titre; & il en a aſſûré la vérité par des miracles, par des Prophéties. Ces prodiges éclatants, ces Oracles, marques infallibles de la vérité de ſa doctrine, certifient invinciblement ſa Miſſion divine & la divinité de ſes Livres.

De cette multitude de faits les mieux conſtatés, concluons que Dieu ſeul a pu être

l'Auteur de l'Inſtitution Moſaïque. Il l'avoit établie par des voies toutes divines ; il l'a ſoûtint de même ; & les Livres qui nous atteſtent ces grands prodiges de la main du Très-Haut, ſont des Livres qui devoient néceſſairement triompher de la durée des ſiécles. Ouvrages de l'Eternel, ces Ecrits portent d'une maniere viſible l'empreinte de la Divinité, & dépoſent évidemment pour la Révélation.

Que moyſe eſt grand, quand on le conſidere, ſoit en qualité de ſimple Hiſtorien, ſoit comme Législateur ! Un ſeul Chapitre de la Géneſe nous en apprend infiniment plus que tous les Livres des Ecrivains de l'Antiquité profane.

L'envoyé de Dieu ne révolte point notre raiſon par cet amas d'abſurdités & d'inépties qui déshonorent tous les ſyſtêmes des anciens Philoſophes & des Matérialiſtes modernes touchant l'origine des Choſes. La raiſon nous enſeigne que l'Univers eſt l'Ouvrage d'une Intelligence Créatrice; mais cette même raiſon ſe tait, lorſqu'on la conſulte ſur l'époque & ſur les circonſtances de la naiſſance du Monde. La Géneſe nous découvre tout ce myſtere impénétrable à l'eſprit humain. Le Monde paſſe du néant à l'être par le ſeul acte d'un pouvoir immenſe. ——— *Dieu dit que la lumiere ſoit, & elle fut* (1).

(1) *Geneſ. I. 3.*

Quelle ſimplicité, quelle nobleſſe dans ce récit de Moyſe au ſujet de l'Hiſtoire de la Création! Comparez toute ſa narration majeſtueuſe avec les hypothéſes des Anciens ſur l'origine & la formation de l'Univers: rapprochez auſſi les doctrines des plus grands Philoſophes de l'Antiquité ſur les principes religieux, de l'idée que Moyſe nous en donne; quelle ſupériorité d'idées! Dans les Ecrits de cet homme unique, tout ſatisfait; tout y contente l'eſprit & le cœur. Outre la naiſſance & les progrès des Arts, l'origine des Nations, des Etats, des Empires, juſtifiée par tous les Monuments antiques, échappés au laps des temps, le Légiſlateur des Hébreux nous fait connoître d'où nous venons, ce que nous ſommes, quelle eſt notre fin & notre deſtination. En dévoilant à nos yeux le premier deſſein du Créateur, l'obſtacle mis à ce deſſein, le principe des maux de la nature humaine, le reméde à ces maux, préparé dès la naiſſance du Monde par la promeſſe d'un Meſſie Libérateur, Sauveur, Médiateur entre Dieu & les hommes; il nous apprend l'excellence de notre nature & le dénoüement de ſes contradictions de notre Etre. Aucun Philoſophe n'a pu expliquer cette énigme, parce qu'aucun Philoſophe n'a connu l'homme. Moyſe ſeul nous la développe, parce qu'il en avoit appris la ſolution dans l'école de la Divinité.

Il étoit du miniſtere de ce Docteur du Peuple de Dieu, de ne point faire perdre de

vûe aux Iſraëlites cette Hiſtoire intéreſſante de la Religion. En remontant ainſi juſqu'aux jours anciens, juſqu'au commencement des temps, il apprend à toutes les races futures ce que Dieu a fait pour l'homme créé à ſa reſſemblance, & ce que l'homme toujours ingrat, toujours rebelle, a fait contre l'Auteur de ſon Etre.

Tel eſt le magnifique préambule (1) que Moyſe met à la tête des Loix qu'il donne à ſon Peuple. Ce Légiſlateur ne s'arrête point à ces objets tout grands, tout importants qu'ils ſont. Après nous avoir inſtruit du déſordre arrivé dans la nature humaine, & de la corruption générale des hommes, il nous décrit comment la Divinité outragée châtia leurs crimes par un Déluge univerſel. Principalement attentif à nous tracer la ſuite de la Religion des premiers temps, il vient à l'élection d'une famille d'où ſort enfin un grand Peuple deſtiné à perpétuer cette même Religion dans les âges futurs juſqu'à l'avénement du *Germe promis*, annoncé auſſi-tôt après la chûte de nos premiers parents.

Quel Ecrit que le Livre de Moyſe! Nul Légiſlateur du Monde Payen n'a parlé auſſi dignement de la Divinité, de ſes attributs, de ſa grandeur, de ſa puiſſance, de ſa ſcience infinies & de ſa Providence, que le Légiſlateur des

(1) Voyez *Euſebius, Præparat. Evangel. lib. VII. cap. IX. & XI.*

Hébreux (1). Le Dieu de Moyſe eſt un, infini, indiviſible, incommunicable, dans lequel ſont réunies toutes les perfections imaginables & poſſibles, ſans aucun mêlange d'imperfections; qui a tiré du néant l'Univers, & qui eſt diſtinct réellement & ſubſtantiellement de tout ce qu'il a créé. C'eſt un Etre infiniment libre, qui dans l'exiſtence qu'il donne à toutes les créatures, n'agit point par une impétuoſité aveugle, mais avec une intelligence ſouveraine, & qui applique ſa main toute-puiſſante où il lui plait & autant qu'il lui plait.

Quel eſt le Philoſophe qui ait inſtruit les hommes, de la Religion, d'une maniere plus conforme aux idées de la ſaine raiſon que l'Auteur du Pentateuque? —— *Ecoutez, Iſraël, le Seigneur votre Dieu eſt le ſeul & unique Seigneur.* = *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame & de toutes vos forces* (2).

Ce ſeul trait (3) rend Moyſe infiniment

(1) Voyez *M. l'Abbé Maleville, Diſſert. contre Spinoſa ſur la Théologie de Moyſe, ou Juſtification de ce qu'il enſeigne ſur la nature & ſur les perfections de Dieu.* — *La Religion naturelle & la révélée, tom. V. pag. 141.* —— *162.* = *Leland, A View of the principal &c. ou Analiſe des Ouvrages des principaux Déiſtes, vol. II. lettre VI. ſuiv.* — *Biblioth. des Sciences & des Beaux Arts, Juillet &c. 1755. tom. IV. pag. 129. ſuiv.* —— *Et autres Auteurs cités ci-deſſus, contre Toland, pag. 102. ſuiv. Not.*

(2) *Deutéronom. VI. 4 ſuiv.*

(3) *Quæ diſputationes, quæ litteræ quorumlibet Phile-*

ſupérieur à tous les Philoſophes, à tous les Législateurs de l'Antiquité profane. Mais il n'y avoit que la Divinité qui pût guider la plume d'un Ecrivain tel que Moyſe dans tout ce qu'il a écrit ſur Dieu & ſur les devoirs de l'homme. Quelle ſageſſe n'éclate pas dans ſa Doctrine & dans ſes Loix! Tout y tend à inculquer fortement la connoiſſance, l'amour d'un ſeul vrai Dieu Créateur, & l'horreur de l'Idolâtrie; tout y a pour objet les grandes relations de l'homme avec l'Auteur de ſon exiſtence; tout y plie enfin ſous la Religion. Nul changement aux Loix de ce Peuple dans les temps les plus facheux, dans quelques circonſtances qu'il ſe trouve. Tout eſt prévu dans ces Loix; tout y eſt réglé, fixé, déterminé: caractere unique.

Moyſe eſt le ſeul qui propoſe un Code invariable de Législation. Eſt-il donc ſurprenant que le Pentateuque, Ouvrage ſi ſupérieur à tous les efforts de l'eſprit humain, ait été dès l'origine de la République des Hébreux &

ſophorum, quæ leges quarumlibet Civitatum duobus præceptis ex quibus Chriſtus dicit totam legem Prophetaſque pendere ullo modo ſint comparandæ? Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & ex tota anima tua, & ex tota mente tua: & diliges Proximum tuum tanquam te ipſum. S. Auguſtin. *Epiſt. 137. ad Voluſian. Num. 17. Oper. tom. II. col. 409.* = *M. Jaquelot, Traité de la vérité & de l'inſpiration des Livres Sacrés, tom. I. ch. VI. pag. 67.* —— *75.* = *P. M. Ant. Valſecchi, loc. cit. lib. II. cap. VIII. §. VI. ſeq. pag. 80. ſqq.*

dans tous les âges, l'unique régle de leur Gouvernement & de leur Religion? Doit-on s'étonner qu'ils en ayent conſervé les Loix avec une vénération ſinguliere, avec un attachement inébranlable? Mais auſſi quelle marque plus certaine, plus infaillible de vérité & d'authenticité peut-on donner d'un Ecrit conſervé ſi religieuſement & par tant d'intérêt?

Rapprochez encore la conduite du Peuple Hébreu, de celle qu'ont tenue les autres Nations par-rapport aux Réglements qu'elles avoient reçus, par exemple, d'un Lycurgue, d'un Solon & d'un Numa. D'où vient que les Loix de Lacédemone, d'Athenes, de Rome ſubirent une infinité de variations, & que les Juifs ne penſerent jamais à propoſer l'abrogation, ou la réforme du Code de leur Légiſlateur (1)? C'eſt que les Loix des Grecs & des Romains étoient toutes humaines; elles ne pouvoient qu'être défectueuſes: cela eſt ſenſible. Moyſe conſidéré comme ſimple Légiſlateur, ne fut pas cependant différent du reſte des hommes. Les lumieres qu'il a eûes, il ne les a donc point puiſées en lui-même; ſes Loix venoient de l'autorité de Dieu (2) qui les dictoit, qui les ſoûtenoit.

(1) Voyez *Philo, De Vita Moſis, lib. II. Oper. edit. Francofurt. 1691. pag. 656.*

(2) Voyez *Jaquelot, loc. cit. pag. 85. ſuiv. & ch. IX. pag. 97. ſuiv. — Diſſert. ſur l'exiſtence de Dieu, diſſert. III. tom. III. ch. VII. ſuiv. pag. 113. ſuivantes.* ——— *& quantité d'autres.*

Quel contraſte étonnant entre ces Loix religieuſes & civiles du Peuple Hébreu, & celles de tous les Peuples de l'Antiquité profane! Les unes ne reſpirent que l'innocence des mœurs, une ſoumiſſion entiere & parfaite à l'Etre des Etres, la ſainteté, la véracité de ce grand Dieu qui les inſpiroit; dans les autres, aux traits d'infamies, de cruautés & de ſcélérateſſe (1), qui les caractériſent, on reconnoît aiſément l'Eſprit de menſonge, qui en étoit l'Auteur. La raiſon & l'humanité parlent hautement en faveur des Loix des Hébreux: la Nature reprouve toutes ces Loix barbares & inhumaines, qui faiſoient partie du Culte Payen, ainſi que de leurs Législations.

Ces caracteres de vérité dans la Doctrine & dans les Loix de Moyſe, ſont frappants & évidemment divins; ils ſe multiplient même ſous nos yeux, à chaque page du Pentateuque. L'on a beau inventer mille ſyſtêmes d'imagination pour en anéantir les preuves éclatantes; il n'eſt pas poſſible de les affoiblir par

(1) Voyez *Clemens Alexandrinus, Protrecticon, ſive Cohortatio ad Gentes, cap. II. ſeqq. & notas Gentiani Herveti Aurelii in eamd. Oper. tom. I. pag. 10. ſeqq. tom. II in fine pag. 97. ſeqq.* = *Arnobius, Adverſ Gentes, lib. VI. & VII. paſſim.* = *Valſecchi, loc. cit. lib. II. cap. VIII. pag. 82. ſeq.* = *M. l'Abbé Bergier, Apologie de la Religion Chrétienne, tom. II. ch. XI. pag. 1. ſuiv.* —— *Et ci-deſſus, pag. 70. ſuivantes. Not.*

aucun doute raiſonnable (1). Quelque détour que l'on prenne, il faut néceſſairement convenir que la Divinité a parlé aux hommes par le

(1) Voyez *M. Du Bois de la Cour. Diſcours ſur les preuves des Livres de Moyſe à la ſuite des Penſées de M Paſcal, pag. 379. ſuivantes.* = *P. Alix, Réflexions ſur les Livres de l'Ecriture Sainte, tom I. part. I. & II. paſſim.* = *M. Shuckford, Hiſtoire du Monde Sacrée, & Profane paſſim, & tom. III. Préface, pag. 39. ſuivantes.* = *Le R. P. Viret Cordelier. Réponſe à la Philoſophie de l'Hiſt. paſſim, & ibid. lettre XIII. —— XVI. pag. 308. ſuiv. 330. ſuiv 372. ſuiv. 444. ſuivantes* = *Eſſay on the Followving ſubjects &c. ou Cinq Eſſais ſur autant d'endroits remarquables dans l'Hiſtoire Sainte, ſçavoir : ſur Exode, XII. 12. Nombr. XXII. & ſuiv. &c. Londres 1753.* — *Bibliothéq. des Sciences & des Beaux Arts, 1755. Janvier &c. tom. III. pag. 189. ſuiv.* = *Hiſtoire Univ. trad. de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, tom. I. & II. paſſim.* = *MM De Sacy & Chais dans leurs Commentaires ſur le cinq Livres de Moyſe.* = *M. l'Abbé Bergier, Certitude des preuves de la Religion Crétienne &c. part II. ch. XI. §. I. ſuiv.* = *M. Guénée, Lettres de quelques Juifs Portugais & Allemands à M De Voltaire. Nouvelle édit. de Paris 1771. paſſim.* = *P. M. Caſti Innocentii Anſaldi, Ord. Prad. De futuro ſaculo ab Hebraïs ante Captivitatem cognito, adverſus Joann. Clerici cogitata Commentarius. Mediolani 1740.* = *Jo. Vincent. Patuzzi, Ord. Prad., De futuro impiorum ſtatu. Verona 1748. lib. I. cap. VI. pag. 33 ſeqq.* = *P. M. Tommaſo Vincenzo Moniglia, de' Predicatori, La mente umana ſpivito immortale, non materia penſante. Padova 1756. tom I. diſſertaz. II.* = *P. M. Antonino Valſecchi, loc. cit. lib. II. cap X. pag. 112. ſeqq.* = *Court examen de la Theſe de M. l'Abbé De Prades, §. IV. pag. 104. ſuiv. & l'addition.* —— *& autres cités dans ce Diſcours.*

miniſtere de Moyſe, ou s'inſcrire en faux contre les faits d'une entiere évidence.

Un ſimple Diſcours nous diſpenſe de répondre à toutes les railleries indécentes, à toutes les objections abſurdes, profanes & frivoles des Incrédules (1). Ce détail nous

(1) *Queſtions de Zapata, traduites par le ſieur Tamponet D. de Sorbonne (M.D.Voltaire).* — *Du même. Dieu & les Hommes, Œuvres Théologiques mais raiſonnables, par le D. Obern.* — *Dialogue d'un homme de bien* — *Nouveaux Mêlanges Philoſoph. Hiſtor. Critiques &c. 1768. VII. partie, pag. 50. ſuiv. 79. ſuiv. IX. part. 1770. ch. XXII. pag. 32. ſuiv. &c. &c. &c.*

Dans ces libelles licentieux, ce ne ſont que les mêmes abſurdités, les mêmes futilités, les mêmes impiétés toujours annoncées ſous différentes faces: leur Auteur y fait un abus bien affligeant de ſes talents. Conſultez les Ecrivains que nous venons de citer dans la Note précédente, & quantité d'autres auxquels nous avons ſouvent renvoyé.

Les erreurs monſtrueuſes, qu'a avancées, entr'autres, feu M. Boullanger dans ſes Récherches ſur l'origine du Déſpotiſme Oriental & dans ſa Diſſertation ſur Elie & Enoch, exigent quelques remarques analogues à la matiere qui fait l'objet de cette Note. L'on a vû ci-deſſus (*pag. 55. & 77. Not.*) combien cet Ecrivain eſt peu conſéquent. L'hypotheſe de M. Boullanger, toute abſurde & bizarre qu'elle eſt, bien étudiée, nous conduit par néceſſité aux Livres de Moyſe, le ſeuls dépoſitaires des mêmes principes religieux, que ce téméraire Auteur regarde comme la ſource des Erreurs du Genre-humain. Sa Diſſertation ſur Elie & Enoch n'eſt au fond, qu'un réſumé des revêries impies, répandues dans ſes Recherches ſur le Déſpotiſme Oriental & dans l'Antiquité dévoilée par ſes Uſages. Il n'eſt pas poſſible de ſuivre un Ecrivain ſi bizarre, ſans ſe jetter dans

conduiroit bien au-de-là des bornes que nous avons dû nous preſcrire. Contentons-nous

des diſcuſſions de beaucoup de détails. Eſſayons toutefois de montrer l'abſurdité de ſes aſſertions contre les Faſtes du Peuple Hébreu, par une ou deux obſervations générales ſur le genre de preuves qu'il employe pour renverſer le réeit de Moyſe au ſujet des Patriarches Anti-déluviens.

D'abord il ne faut pas perdre de vûe le ſyſtême bizarre, qui ſert de baſe à l'hypothéſe de l'Auteur. Voyez ci-deſſus, pag. 45. ſuiv. ——„C'eſt des Dogmes de la vie future, de la deſcente du Grand-Ju„ ge, & du Jugement dernier, que ſont ſorties mille idées chimériq„ ques & diverſifiées à l'infini chez toutes les Nations anciennes, „ d'un Etre imaginaire, d'un Légiſlateur qui viendroit un jour chan„ ger la face de la terre„ (*Diſſert. ſur Elie & Enoch, pag.* 17. *&* 19.). Mais autant ces Dogmes ſont inconteſtables, autant ſont forcées & abſurdes les conſéquences extravagantes, qu'il en déduit pour nous faire enviſager Elie, Enoch, les anciens Patriarches avant le Déluge, comme des Etres imaginaires, & les faits conſignés dans les Ecrits Sacrés comme une ſucceſſion continue & non interrompue de fables & d'impoſtures Sacerdotales. Expoſons en peu de mots la marche de l'Auteur. L'on ne peut en faire mieux ſentir la ſingularité qu'en le ſuivant dans ce labyrinthe de futilités qu'il offre à chaque page de ſa premiere Diſſertation.

A meſure que les hommes moins miſérables devinrent moins religieux, ils pervertirent l'objet & l'uſage des anciens ſymboles employés autrefois pour les inſtruire des révolutions paſſées, des révolutions à-venir & des grands changements que le Grand-Juge devoit un jour. La ſucceſſion des ſiécles éteint le ſouvenir du paſſé, & pervertit le ſens des ſymboles hiſtoriques, civils & religieux.

De-là toutes ces formes bizarres, que prirent inſenſiblement les Dogmes ſacrés. L'on réaliſa, l'on perſonifia les allégories & les ſymboles déjà inſcrits & célébrés dans des Prieres, dans des Hymnes &

de renvoyer aux principes que nous avons poſés dans nos Mémoires ſur l'Intégrité & la

des Recueils ſacrés. Ces Hymnes & ces Recueils corrompus enſuite & devenus inintelligibles, devinrent avec le temps, des Recueils d'Oracles & de Prophéties, qui ne furent plus que les voiles ſacrés de l'ambition des Peuples qui en diverſes regions & en divers temps s'emparerent des terres de leurs voiſins à titre de terres promiſes par les Dieux. (*Idem. loc. cit. pag.* 17. —— 24.)

De ce Préliminaire enfanté dans l'yvreſſe de l'ignorance, des paſſions, & que nous ne faiſons qu'abréger, l'Auteur en vient au Prophéte Elie dont il nie l'exiſtence. Il anticipe l'ordre des temps pour mieux nous préparer à cet amas de revêries qu'il nous débite au ſujet des autres ſaints Perſonnages de la Bible. Le Prophéte Elie, n'eſt, ſelon notre Ecrivain, qu'un Etre fantaſtique & dont la future venue n'eſt qu'une ſuite de ces vieilles erreurs que les ſymboles perſonifiés du Grand-Juge qu'on attendoit, avoient occaſionnées chez toutes les Nations de la Terre. Pour prouver ce paradoxe, M. Boulanger qui eſt un grand Etymologiſte, inſiſte (pag. 29.) ſur la valeur intrinſéque du nom d'Elie. —— „ Qui ſignifie le Très-Haut (Ilus, „ le Fort ; Evech, le Dieu Fort ; Elion, le Soleil) & qui déſigne „ le Dieu Feu, & le Soleil qui étoit jadis ſon emblême „. Quelle érudition ! Mais qu'a de commun le mot *Evech* avec l'idée que notre prétendu Hébraiſant en préſente ici ? Je défie le Sçavant le plus verſé dans les Langues Orientales, d'en donner la raiſon. Peut-être l'a-t'il pris du Celtique *Evec* ou *Evec*, qui ſignifie *Surveillant*, *Garde*. (Voyez *Mémoires ſur la Langue Celtique par M. Bullet, tom. II. pag.* 558.) Peut-être auſſi l'a-t'il fait venir du mot אבך *Abach* ou *Avach* qui en Hithphael, ſe rend par *devenir haut*, *s'élever*, *s'en orgueillir*. Quoiqu'il en ſoit; le nom d'Elie אליהו *Eliáhou*, ſignifie *Dieu-Seigneur*, ou, ſi l'on veut, *Fortis Deus*, le Dieu-Fort; le mot עליון *Elion*, ὑψιστος, ſe rend par *Elevé*, *Très-Haut*, d'où l'on prétend que les Grecs ont formé leur Ἥλιος, *Soleil*; *Elus*

Pureté du Texte primitif Hébreu, & aux diſcuſſions critiques, que nous y avons faites de

vient de אל, *El*, ou de איל, ἰσχυρὸς, *Fort*, *Robuſte* : donc Elie n'eſt que l'emblême d'un Dieu Soleil, d'un Dieu Feu, du Très-Haut, &c. Quelle maniere de raiſonner, quel abus des termes !

Notre Ecrivain profane croit pouvoir démaſquer tout-à-fait le ſaint Prophéte, & avoir la ſolution de toutes les merveilles de ſa vie, en nous citant quelques traits de nos divines Ecritures, où il eſt dit que le zéle d'Elie eſt toujours comparé à un feu ardent, & ſa parole brûlante à un flambeau qui éclaire. L'Ecriture dit encore (IV. Rois, II. v. 11. 12.) que ce Prophéte fut enlevé au Ciel par le moyen d'un tourbillon & dans un Char enflamé, attelé de Chevaux de feu; & cette Ecriture l'appelle le Char & le Conducteur d'Iſraël. Il n'en faut pas davantage à M. Boullanger pour trouver entre notre ſaint Prophéte & le Soleil, entre cet homme de Dieu & le Grand-Juge, une analogie très-complette. —— „ Rien de plus analogue, dit-il encore, ſans „ doute au Soleil, au Phaëton & à l'Appollon des Egyptiens & des „ Grecs; toutes les anciennes anecdotes arrivées ſur la terre ont „ ſervi à illuſtrer ſon Hiſtoire. Tous les Météores & les Phénome- „ nes, ſoit des révolutions paſſées, ſoit des révolutions futures, ont „ été incorporés dans ſa vie, comme ils avoient été incorporés dans „ les vies des Dieux & des Héros du Paganiſme „. (*loc. cit. pag.* 31.)

Ce n'eſt pas tout : ce qui répand infiniment de lumiere ſur ces bizarreries & qui acheve de leur donner le plus grand poids, eſt que —— „ Les Rabbins, ainſi que Tertullien, les Orientaux & autres font „ demeurer Elie, depuis ſa diſparition, ſous la Zône Torride, ce do- „ maine du Soleil, dans une ſphere inabordable aux hommes, où ce „ grand Prophéte s'occupe à contempler les actions humaines & à „ écrire jour par jour tout ce qui ſe fait de bien & de mal dans no- „ tre Region ſublunaire „. (*Idem*, *pag.* 32.)

A ces traits & à tant d'autres que nous paſſons ſous ſilence, qui ne voit que M. Boullanger fait un alliage monſtrueux de tout ce que

différents paſſages de l'Ecriture, deſquels l'Incrédulité ne ceſſe d'abuſer. Notre objet eſt

ſon imagination échauffée par la lecture des fables les plus inſipides, lui dicte pour réaliſer ſes futilités? Auſſi nous fait-il trouver Elie, tantôt chez les Romains, tantôt chez les Muſulmans. Par exemple, il ne lui eſt pas difficile de le reconnoître dans Aly, ſans doute à cauſe du rapport du nom de ce compagnon & ſectateur de Mahomet, avec celui du Prophète des Hébreux. Il n'y a pas même juſqu'à la patrie d'Elie le *Thesbite*, habitant de *Galaad*, de la Tribu de *Gad*, qui ne lui fourniſſe de quoi autoriſer ſes rêves. Il eſt vrai que le mot de *Galaad*, entr'autres, détruit totalement ſon interprétation; mais M. Boullanger n'eſt pas embarraſſé. Elie le Thesbite ne déſigne pas moins un *Elie périodique*, ——„ſoit que Galaad ſorte par corruption „ de *Galgal* ou *Galal* qui indique l'action d'une ſphere ou d'une roue „ qui tourne, ſoit que Galaad provienne de *Galalhad*, *circulation* „ *du temps*, *des ſiécles*, ou ſoit encore que Galaad de Gad ait pour „ origine Gal-Gad qui ſignifie *révolution fortunée* „. (*Idem*, *pag.* 35. *ſuiv.*)

C'eſt ainſi que notre fameux Rabbin, ce nouveau Maître en Iſraël, compoſe à ſon gré, des mots Hébreux fort étonnés de ſe trouver unis enſemble, & que par un lien de fantaiſie, il les ramene à ſes chimeres. Mais feu M. Boullanger a-t'il cru pouvoir en impoſer à un Lecteur tant ſoit peu inſtruit des premiers Elements de cette Langue? Ses diverſes interprétations *Chroniques* en ſeront-elles plus fondées, parce qu'il concentrera en lui ſeul l'intelligence des termes Hébreux, & qu'il accuſera tous les Juifs de l'Univers anciens & modernes d'être entiérement étrangers à leur propre Langue. Ce n'eſt point ici le lieu de diſcuter ſi l'Hébreu eſt une Langue mere. Peu nous importe que les anciens Hébreux, en s'emparant d'une partie de la Phénicie ayent uſurpé en même temps la Langue du Pays. Quand on paſſeroit à l'Auteur cette ſuppoſition, l'on eſt en droit de lui nier que depuis la Captivité de Babylone, l'Hébreu n'a plus été

ſuffiſamment rempli par les vûes générales, que nous venons de donner ſur les marques

qu'un mêlange bizarre & confus de Phénicien, d'Egyptien, de Syrien, de Chaldéen, d'Arabe & d'autres Langues voiſines, dont toutes les racines ſe ſont confondues. (*Idem, loc. cit. pag. 36. ſuiv.*) Quoique les Juifs d'après la Captivité de Babylone perdiſſent inſenſiblement l'uſage commun de leur ancienne Langue, & que leur Langage devînt peu-à-peu un compoſé de Chaldéen & de Syriaque; l'ancien Hébreu n'en ſubſiſtoit pas moins dans les Monuments & dans les Faſtes de la Nation. Les ſeules Médailles Samaritaines, dont l'authenticité eſt des mieux conſtatées, le prouvent invinciblement: & les Livres Sacrés ont aſſûrément une datte bien antérieure aux temps que nous enviſageons. M. Boullanger qui bouleverſe toutes les idées reçues pour couvrir ſa propre ignorance en Hébreu, ou plûtôt ſa haine contre les Annales Hébraïques, confond ici malicieuſement l'ancien Langage des Juifs avec celui qu'ils parlerent quelques ſiécles après la Captivité de Babylone. (Voyez notre I. Mémoire; *pag. 96. ſuiv.*). Notre Ecrivain s'eſt donc formé un portrait de la Langue Sainte, abſolument faux. C'eſt ſe mocquer du public que de ſoûtenir que —— „ cette Langue n'eſt qu'un miſérable jargon, qu'un monſtre formé de pluſieurs Peres, dont les Régles Grammaticales ne peuvent remonter au de-là du quatrieme „ ſiécle avant notre Ere „.

J'ai honte de tranſcrire de pareilles frivolités. Tant il eſt vrai qu'il n'eſt rien de ſi abſurde que nos prétendus Eſprits-forts ne ſoûtiennent pour tâcher de détruire les Monuments Sacrés de notre Culte.

Suivons encore pour un moment notre Ecrivain à paradoxes: Ce ſont toujours des Etymologies ou forcées, ou arbitraires, ou décompoſées, ſur leſquelles il bâtit ſon ſyſtême: il entaſſe pêle-mêle des matériaux tout diſparates. Telle eſt la baſe de ſon hypothéſe inſenſée au ſujet des Patriarches Anti-déluviens. Il n'eſt pas difficile ſans doute de trouver des traits de convenance entre les Héros de la

de certitude, qui conſtatent la vérité & l'authenticité des Livres du Légiſlateur des Hé-

fable & les perſonnages des Livres Saints. Mais ce n'eſt point du ſein de l'Erreur, comme l'obſerve M. l'Abbé Banier (*La Mythologie des Fables, liv. I. ch. I pag.* 11. *édit. in*-4.) qu'eſt ſortie la vérité; c'eſt la vérité elle-même mal entendue, qui a produit ce grand nombre de fables qui ont ſéduit pendant pluſieurs ſiécles l'Univers preſque entier. En niant à M. Boullanger, que toutes ces idées fantaſtiques, toutes ces fables ridicules, ces puérilités qu'on a débitées de tout temps & en tous lieux au ſujet de l'Hiſtoire des premieres âges, ayent appartenu aux Annales du Peuple Hébreu, dès-lors que devient tout ſon travail? Il combat des fantômes, de pures chimeres, qui n'exiſterent jamais dans les Livres Saints, les ſeules véritables Annales du Monde. Le raiſonnement de M. Boullanger pêche donc par les premieres régles de la Logique. On peut très-bien lui appliquer ce que le Traducteur François du Traité Mathématique ſur le Bonheur dit judicieuſement dans ſa Lettre Préliminaire, des principes de nos prétendus Eſprits forts. —— „ Qu'ils „ admettent des définitions qui ſervent de baſe à leurs raiſonne- „ ments; mais l'abſurdité odieuſe des conſéquences démontre celle „ des définitions mêmes „.

Il ne falloit pas un grand effort de génie pour faire une compilation informe, & établir là-deſſus des paralléles qu'on trouve dans une foule d'Ecrivains qui avoient d'ailleurs de tout autres vûes que M. Boullanger. Eſt-ce donc ici ce même homme qui dans ſon Avant-propos s'annonce comme un de ces Eſprits heureux, de ces génies ſupérieurs, que la nature a produit de ſiécle en ſiécle pour éclairer l'Univers, pour remettre la raiſon dans ſes droits & pour lui rendre ſon reſſort? Tel eſt le pompeux éloge que ſe donnent modeſtement nos Incrédules. Laiſſons prendre à M. Boullanger le ton d'Eſprit-fort bien décidé. Mais voyons s'il ſe ſoûtient: nous ſommes en droit de l'exiger.

breux . Nous avons réduit ces marques à des preuves de fait , puiſées dans la raiſon

Quelques traits de Mythologie Greeque , Latine & Orientale, des revéries de quelques Juifs anciens & modernes , des erreurs ſurannées de quelques Fanatiques & Hérétiques des premiers ſiécles du Chriſtianiſme ; telles ſont les ſources où a puiſé M. Boullanger . Sources impures que reprouve la vraie érudition . Un homme qui a tant ſoit peu l'eſprit droit , peut il y recourir , fonder là-deſſus un ſyſtême , ſans ſe déshonorer , s'outrager ſoi-même , & ſe montrer le plus miſérable des Auteurs . Ce ſont-là cependant, dit-il , (*pag.* 81. *ſuiv.*) des découvertes ſéduiſantes à ſuivre & des queſtions ſans nombre à propoſer & à réſoudre . L'Auteur les apprécie infiniment : ſeules elles ſont capables de démontrer que tout ce qu'on a donné aux malheureux humains comme une chaîne de faits & de vérité n'eſt qu'un amas d'erreurs .

Par tous ces prétendus contraſtes de faits vrais ou fabuleux, par toutes ces ſimilitudes arbitraires, que le Grec & le Romain, l'Arabe & l'Indien , l'Américain & le Chinois trouveroient également avec ſes Héros ; comparaiſons outrées, qui n'ont de réel qu'une imagination fanatique, l'Auteur a-t'il cru pouvoir ruiner de fond en comble, les preuves frappantes, qui conſtatent l'exiſtence de tous ces hommes divins pour leſquels il témoigne ſi peu de reſpect ? L'Annaliſte des Hébreux eſt à l'abri de ces ſortes d'attaques . De tels raiſonnements ne peuvent tout-au-plus que jetter de la pouſſiere aux yeux de l'homme pervers & ignorant .

Tout cet étrange ſyſtême planétaire encore, que l'Auteur irréligieux s'efforce par un abus manifeſte de l'Erudition , d'adapter aux ſept premiers Patriarches Anti-déluviens, eſt le plus ridicule comme le plus mal aſſorti . ADAM ſignifie ROUGE ; le Soleil eſt de même couleur : donc Adam eſt le Soleil . Quelle Logique ! C'eſt cependant là où ſe réduit toute la preuve de comparaiſon entre le Chef du Genre-humain & l'Aſtre qui nous éclaire . (*Idem* , *loc. cit. pag.* 65.

elle-même ; on ne peut les méconnoître, ſans renoncer à cette raiſon.

ſuiv.) Cette preuve n'eſt-elle pas bien lumineuſe & analogue à la pompeuſe Epigraphe qui orne le frontiſpice du Livre? STUPETE GENTES. Oui, l'on ne peut qu'être ſurpris d'une érudition ſi triviale, & encore plus des trois prétendus enfants d'Adam, qu'il appelle d'après les Chroniques Orientales FEU, FLAMME & LUMIERE, pour donner plus de vigueur à ces traits étonnants, qu'il croit réſulter de ſa belle ſimilitude.

Je doute très-fort qu'un Inerédule décidé ſe rende jamais à des preuves de cette nature. L'Auteur en nous alléguant ici les Chroniques Orientales, avoit ſans doute en vûe un endroit du Fragment de Sanchoniaton, Ecrivain Phénicien; car, ſelon M. Boullanger, c'eſt de la Nation Phénicienne, entr'autres, que ſont venues tant d'erreurs Sacerdotales, qu'on trouve à chaque pas dans les Annales Hébraïques. Voyons donc ce que dit l'Ecrivain Phénicien que notre fameux Moderne n'a point lû, ou plûtôt qu'il a défiguré, ainſi qu'il défigure & décompoſe la plûpart des noms Hébreux; tantôt en les mutilant, en changeant & renverſant les Lettres qui en ſont l'eſſence radicale, tantôt en les ajuſtant à ſon gré, ſoit par voie d'Anagramme qu'il fourre par-tout, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte; ſoit enfin par un penchant invincible à s'étourdir lui-même ſur des vérités qui l'offuſquent, parce qu'elles lui ſont odieuſes.

Sanchoniaton trace dans ſa Coſmogonie l'Hiſtoire du Genre-humain; il commence par la production du premier homme & de la premiere femme, que Philon de Byblos, ſon Traducteur, appelle PROTOGONE & ÆON, Πρωτόγονος, *Premier-né*, Αἰών, *Vie*; terme qui fait une alluſion manifeſte à l'EVE de Moyſe: l'Etymologie Hébraïque y eſt évidemment analogue.

Ces deux perſonnes eurent deux enfants ſelon l'Ecrivain de Phénicie, ſçavoir; GENUS & GENEA: ce ſont encore deux mots Grecs

L'authenticité & la vérité des événements que raconte Moyſe une fois établies,

de la façon du Traducteur, qui ne peuvent venir que de *Terrâ Gigno, Pario* : ce qui déſigne des mortels engendrés ſuivant le cours ordinaire de la Nature, à la différence des deux premiers qui eurent Dieu pour Auteur. De ces deux enfants du Premier-Né naquirent encore PHOS, PUR & PHLOX, c'eſt-à-dire, *lumiere, feu, & flamme*, dénominations propres à caractériſer ces mêmes hommes qui inventerent l'uſage du feu, ou s'en ſervirent utilement.

Nous voyons par ce témoignage dont je ne prétends pas garantir l'autorité; car les Sçavants ſont fort diviſés ſur ce qui concerne cet Ecrivain Phénicien, (Voyez nos Recherches ſur l'époque de l'Equitation, (*part. I. pag.* 211. *ſuiv.*) Ecrivain d'ailleurs, qui a entiérement défiguré l'Hiſtoire des premiers temps; l'on voit, dis-je, par-là que Sanchoniaton met trois Générations entre le premier homme & ces trois enfants dont parle M. Boullanger. Un Auteur de bonne foi auroit dû rapporter ce témoignage, ne point le citer d'une maniere vague, mais le produire dans le même ordre qu'on le trouve dans les Fragments de Sanchoniaton, conſervés par Euſebe. M. Boullanger devoit donc ſe l'oppoſer, ou au moins le diſcuter, l'expliquer ſelon les régles de la critique, & montrer que cette autorité ne contrediſoit point la période ſeptenaire, qu'il prétend ſans la moindre apparence de raiſon, avoir donné naiſſance à toutes ces pieuſes Générations, (*idem, pag.* 77. *ſuiv.*) à ces belles Chronologies des Hébreux, conſignées dans la Géneſe. C'eſt donc par infidélité, ou par ignorance, que notre Auteur faute à la troiſieme Génération qu'il ſuppoſe être la ſeconde; mais il n'eſt pas moins inexcuſable, lui qui ſe pique d'une érudition peu commune.

Nous aurions plus d'une obſervation à faire ſur ce qui reſte des ſix Générations, principalement ſur le Commentaire ſingulier, qu'il nous donne entr'autres, touchant Cainan, Malaléel, Jared &c. (*ibid. pag.* 71. *ſuiv.*) Tout ce qu'il dit ici eſt abſolument manqué, parce

ſes Ecrits Sacrés acquierent des-lors toute l'autorité dont un Livre divin puiſſe être capa-

qu'il n'y a rien qui ne porte à faux. Caïnan en Hébreu קינן, *Qénán*, qu'il prend pour Mercure, ou le 4. jour de la Semaine, n'a le moindre rapport avec Canaan כנען *Kenaán*, ou Chanaán fils de Cham (*Géneſ. IX.* 18.). Le premier de ces noms peut à la vérité, ſignifier Poſſeſſeur; quoiqu'il vienne de la Racine קין *Qain*, *Fer*, d'où ſe forme l'adjectif *Qenán*, *De fer*, *Dur*, c'eſt-à-dire, *Homme d'un tempérament robuſte*. Le ſecond ſignifie auſſi Acheteur & Commerçant; mais, parce qu'un Marchant poſſédera bien des richeſſes acquiſes par ſon commerce, faudra-t'il dire que le terme de Poſſeſſeur ait la même valeur que ceux d'Acheteur & de Commerçant? D'ailleurs la véritable Etymologie de *Chanaán* ſe prend dans le mot *Kanáa* כנע, en Niphal, *il a été humilié*: ce fils de Cham ayant été ainſi appellé par alluſion à la malédiction dont Noé le punit & en lui toute ſa poſtérité (*Géneſ. X.* 25. *ſuiv.*).

Malaléel encore, ou plûtôt Mahalalél מהללאל, comme l'écrit Moyſe, n'offre rien qui ſignifie *Abondance*, *Pouvoir*, *Richeſſes*; ce nom ſe rend par *Louant Dieu*, ou *la ſplendeur de Dieu*. Il faut donc le décompoſer abſolument tout entier, en retrancher quelques Lettres radicales, le réduire au ſimple mot מלא *Mela*, pour lui faire ſignifier *Plénitude*, & par métaphore *Abondance*. C'eſt tout ce qu'on peut accorder à notre grand & profond Etymologiſte.

Par les mêmes principes que M. Boullanger nous a développés avec tant d'art, & en ſuivant ſa méthode, n'eſt-il pas probable que la poſtérité doute que notre Ecrivain ait réellement exiſté? Voici comment on raiſonnera dans les ſiécles futurs, inſtruits par un auſſi habile maître que M. Boullanger. L'on a dit de lui qu'il étoit Ingénieur dans les Ponts & Chauſſées. Mais il ſe pourroit bien qu'il n'eût été qu'un Etre imaginaire, un Héros fabuleux, j'e veux dire une de ces Déi-

ble ; & tous les autres Livres de l'Ancien Teſtament rentrent néceſſairement dans le mê-

tés chimériques, que les Anciens croyoient préſider aux fleuves ou aux rivieres : ſon nom propre n'en ſeroit-il pas une preuve complette. En effet, diront nos neveux ; בעל-נהר *Baal-Nahar* ou *Beel-Nehar*, *Dieu de fleuve*, ne ſeroit-il pas quelque alluſion au nom de Boulanger ou de Boullanger & à la profeſſion dans laquelle on a dit qu'il excelloit. Pour ſentir l'analogie frappante, qu'il y a entre ces deux noms & leur emploi, il ne faut qu'adoucir la prononciation du nom François, faire un très-léger changement dans les Points-Voyelles de Baal-Nehar qu'on pourra lire Boul-Enher. Notre Ecrivain ne nous autoriſe-t'il pas ? Nous voici donc bien près du nom de *Boulanger* : il ne s'agira que de prononcer avec une aſpiration forte le ה de *Nahar*, à peu près comme le *G* François. Donc, conclura-t'on, il eſt faux que ce fameux Auteur ait jamais exiſté, quoique l'on nous vante des Ouvrages ſous ſon nom. D'un *Dieu de fleuve*, Etre fantaſtique, il n'eſt que trop probable que nos Peres, gens crédules à l'excès, auront penſé bonnement que M. Boullanger avoit été effectivement un Ingénieur dans les Ponts & Chauſſées ; en un mot, un Perſonnage réel. Notez que בעל ſignifie *Maître*, *Seigneur*, *Idole*, *Intendant*, *Inſpecteur*, *Ingénieur &c.* Mais laiſſons ces inepties & rentrons dans notre ſujet.

L'Jared ירד de Moyſe (*Geneſ. V.* 18. *ſuiv.*) n'a aſſûrément aucune affinité avec Jareeh que par les deux premieres Lettres. ירח *Jerach* en Hébreu & non *Jarech*, comme l'écrit M. Boullanger, ſignifie *Mois* μὴν, ainſi que l'on traduit les LXX., Aquila, Symmaque & Théodotion. Mais il n'y a qu'une lieenee pouſſée à l'excès, qui puiſſe rapprocher ces deux termes l'un de l'autre. Le premier ſignifie *Commendant*, *Dominant* & même *Deſcendant*, ſelon la racine d'où on peut le tirer ; ſçavoir, רוד ou רדה *Imperare*, *Dominari*, & ירד *Deſcendit*. Notre Auteur a bien ſenti que l'Etymologie de ce fils de Malaléel ne lui étoit pas trop favorable ; mais

me ordre. En effet, les mêmes preuves qui nous certifient la divinité du Pentateuque, ſe

M. Boullanger qui tourne les Langues ſçavantes & en diſpoſe à ſa façon, n'eſt point embarraſſé. Il trouve la ſolution, en nous diſant d'un ton ferme & aſſûré, que le nom Patriarchal d'*Jared* n'eſt qu'une altération, ou une autre prononciation de *Jarech*.

Enoch, ſeptieme Génération, ou ſeptieme jour de la ſemaine, Enoch, dit-il, devra être le même que Saturne. Une des bonnes raiſons qu'il nous en donne, eſt que, comme le ſombre Saturne qui préſidoit aux révolutions expirantes, avoit été chaſſé du Ciel par Jupiter; ainſi le triſte Enoch avoit été enlevé, ou ſi l'on veut emporté au bout d'un nombre périodique (*Idem, loc. cit. pag.* 78.). Que l'on n'oppoſe point le nom propre d'Enoch חנוך *Khanich*, *Initié*, *Conſacré*, *Religieux*, *Diſpoſé &c.*, comme incompatible avec l'idée romaneſque de notre Ecrivain. Pour obvier à ce petit inconvénient, il change la racine de ce nom, & va la puiſer dans les Verbes *Anac* & *Anack*, *Sanglotter*, *Remplir l'air de clameurs* (*loc. cit. pag.* 56.). Mais il ſuffit de ſçavoir lire les Lettres Hébraïques pour ſentir la différence eſſentielle des termes חנך, *Initier &c.* & אנק *Pouſſer un cri plaintif*, אנח *Soupirer*, *Se plaindre*, *Gémir*. S'il n'eſt rien d'auſſi arbitraire que les Etymologies des noms qu'on peut ſouvent lire, & qu'on peut toujours interpréter à ſa fantaiſie; que doit-on penſer d'une Etymologie qui a une ſignification toute oppoſée au ſens qu'on y cherche?

Finiſſons. Les trois Générations qui ſuivent dans le recit de Moyſe, & qui s'oppoſent formellement à l'idée de M. Boullanger, ne ſeront qu'inventées à plaiſir. Il tente néanmoins d'en donner quelque raiſon, toujours conformément à ſes chimeres. Ainſi dans le Mathuſalem, il nous montre la fin du Monde. Le Lamech qui ſignifie, dit-il, *Roi*, ainſi que Malech dont il n'eſt que l'Anagramme, déſigne le Grand-Juge; & Noé, pourſuit-il, qui ſignifie *Dieu avec*

trouvent toutes réunies dans les témoins qui dépoſent pour la divinité du reſte des Saintes Ecritures.

nous, repos, tranquillité, déſigne la vie future & le Monde renouvellé : de ſorte que ces trois Générations n'ont été ajoutées aux précédentes que parce qu'elles ont rapport aux trois anciens Dogmes célébrés à la fin des périodes ſeptenaires. Telle eſt le dénoüement de la piéce. Mais quoi ! נוח *Noach*, *Dieu avec nous* ? Dans quelle Langue de l'Orient a-t'il puiſé la force de ce terme ? Nous ſerions cent fois plus fondés à dire que le nom de BOULLANGER fait une alluſion manifeſte aux mots בול־אן־נוער, *Inſipiens ! Quorſum increpans* [*ex verba Domini*] ? *Inſenſé ! A quoi bon reprenez-vous* [*la parole du Seigneur*] ? L'Etymologie eſt du-moins naturelle.

Notre Auteur, comme on le voit, poſſede parfaitement les Langues Orientales & la ſcience des Généthliaques. Moyennant quelques Anagrammes & quelques Etymologies ſoit vraies, ſoit fauſſes, mais qu'il développe avec le plus grand art, tout lui devient aiſé & facile. Et pourquoi n'admettrions-nous pas toutes ces belles allégories qu'il a ſçu déterrer par tant de travaux ſur les Chroniques des Peuples de l'Orient ?

Jugeons nous-mêmes qu'il falloit que notre Auteur prît en effet des routes les plus détournées, pour parvenir à des vérités ſi profondement embarraſſantes. Il eſt bien facheux, pour le progrès des Langues Orientales & principalement de l'Hébreu, que feu M. Boullanger n'ait laiſſé ni Grammaire, ni Dictionnaire. Nous y trouverions la ſolution de mille difficultés qui arrêtent mal-à-propos d'habiles Hébraiſants.

Telle eſt donc la marche de ce profond Littérateur. A la faveur de tant de traits de lumieres, qu'il ſçait ſi habilement faire ſortir du ſein d'un chaos le plus ténébreux, il détruit de vieilles erreurs, il diſſippe des illuſions qui dégradent notre excellence. Dé-

Tous les Ecrits Sacrés ſe ſoûtiennent les uns les autres avec une force invincible. Ils

formais, & M. Boullanger nous en aſſûre, nous allons devenir la partie la plus penſante de l'humanité.

Que ne pourrions-nous pas dire auſſi à l'occaſion de toute cette parade d'érudition qu'il nous prodigue dans ſon Eſope fabuliſte? écrit uniquement entrepris pour anéantir la vérité de nos Livres Saints. Qu'on examine de près ſes diſcuſſions toujours étayées de certaines Etymologies qui aſſûrément déceleut un Ecrivain peu inſtruit du génie des Langues ſçavantes; l'on y découvrira des vices pareils à ceux qui caractériſent ſa premiere Diſſertation ſur Elie & Enoch, ainſi que ſes autres Ouvrages. Par-tout, ce n'eſt qu'un aſſemblage monſtrueux de traits de convenance, qui ſe démentent toujours.

Après des écarts auſſi multipliés, n'eſt-ce pas encore une témérité de venir nous dire avec un ton d'emphaſe? —— „ Que les „ Langues de l'Orient ſont pauvres, ſtériles, privées de la moitié „ des expreſſions néceſſaires à un Peuple ſçavant & policé. —— Que „ depuis notre Ere Vulgaire, c'eſt-à-dire, depuis XVIII. ſiécles, ils „ [les Aſiatiques] n'ont pu encore enrichir l'Hiſtoire d'aucun Mo„ nument „. (*Eſope fabuliſte, pag. 154. ſuiv.*). M. Boullanger en excepte toutefois la Nation Chinoiſe, dont il avoit ſans doute étudié la Langue & les Livres Claſſiques. Mais notre Auteur qui a tant affecté de jetter du ridicule ſur les Nations Orientales, anciennes & modernes, pour mieux lutter contre les Faſtes ſacrés du Peuple de Dieu; cet Ecrivain, dis-je, qui a voulu apprécier le génie & les Langues des Nations, que ne conſultoit-il du-moins les Hottinger, les Herbelot, les Golius, les Giggée, les Méninski, les Pocock, les ſçavants Auteurs Anglois de l'Hiſtoire Univerſelle, & beaucoup d'autres? Il y eut trouvé indiqués une foule d'Ecrits qui caractériſent des Peuples cultivés depuis bien du temps; des Peuples qui ont des Hi-

ont entre eux un rapport ſi eſſentiel, que les Livres hiſtoriques, les Pſeaumes, les Prophétes roulent tous ſur les faits conſignés dans le Pentateuque. Les événements les plus extraordinaires, rapportés par Moyſe, ſont cités comme indubitables par les Ecrivains poſtérieurs, ſuſcités de Dieu pour donner une nouvelle force à une inſtitution religieuſe, que la Divinité même avoit établie. Ce ſont tout autant de témoins irréfragables, qui s'autoriſent les uns les autres par des miracles ſucceſſifs & toujours publics. Par-tout, c'eſt une récapitulation des merveilles du Seigneur, opérées dans les anciens temps pour annoncer la puiſſance du Dieu des Hébreux & le néant des fauſſes Divinités. Par-tout, c'eſt le même caractere, le même eſprit. La Doctrine des Prophétes, comme celle de Moyſe, ne conſiſte point dans de nouveaux Dogmes, ni dans des Loix d'un tout autre eſprit que celui qui caractériſe l'enſemble des Ecrits Sacrés. La croyance d'un ſeul Dieu Créateur, rémunérateur de la vertu, vengeur du crime dans une autre vie; l'eſpérance d'un Meſſie Libérateur, plus ou moins développée ſelon les circon-

ſtoires, ſoit générales, ſoit particulieres; des Peuples enfin qui ont une Langue propre à toutes les Sciences, à tous les Arts.

—— Credite, Piſones, iſti tabulæ fore librum
Perſimilem, cujus, velut ægri ſomnia, vanæ
Fingentur ſpecies; ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ.

Horatius, *De Arte Poet. verſ. 6. ſeqq.*

ſtances des temps, mais toujours ſoûtenue par les Oracles qui l'annonçoient; ces Dogmes, dis-je, ſont auſſi anciens que le Monde. Moyſe ne fait que prévenir l'altération de ces vérités primordiales, par le Culte extérieur & les Loix qu'il donne au Peuple confié à ſes ſoins. C'eſt dans la même vûe que les Prophétes inſiſtent avec force ſur l'obſervance du Culte Lévitique. Mais, comme l'inſtitution Moſaïque n'étoit que pour un temps, parce qu'elle n'étoit que proviſionnelle (1), ainſi que l'atteſtent les Oracles de ce Peuple, qui en prédiſent l'abolition, elle étoit par-conſéquent indépendante de l'eſſence de la Religion fondée ſur les Promeſſes. Auſſi le grand objet de la Miſſion des Prophétes porte-t'il principalement ſur la plus ancienne promeſſe de Meſſie, renouvellée à Abraham, fixée à la Tribu de Juda, enſuite à la Maiſon de David; & le dernier des Prophétes termine les Ecritures, en rappellant le ſouvenir de ce *Germe béni*, l'objet de l'attente des Peuples, promis auſſitôt après la chûte du premier homme.

Tout eſt pour Jeſus-Chriſt, la fin de la Loi: tout eſt pour le Meſſie, cette nouvelle Victime qui devoit abroger les anciennes, & abolir le Sacerdoce Légal. Ce nouveau Prêtre qui a offert une Hoſtie au Dieu vivant,

(1) Voyez *Euſebius, Demonſtr. Evangel. lib. I. cap. II. Jo. Albert. Fabricio Interprete atque Editore; in ejuſd. Delectu argum. de Veris. Relig. Chriſt. pag. 21. ſeqq.*

& auquel étoit reſervé une Alliance (1) plus parfaite que la premiere, eſt un Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech, le ſeul digne de Dieu, le ſeul que perſonne n'a précédé, & que perſonne ne ſuivra.

Telle eſt la grande fin des Prophéties (2), marque infaillible de la vérité & de la divinité de nos Ecritures (3). L'origine & les progrès de tous ces Oracles nous ſont connus; ce n'eſt point notre objet de nous arrêter ſur ce qui en concerne l'accompliſſement; quelque époque cependant qu'on donne à un grand nombre de ces Oracles, à ceux par exemple, qui annoncent l'abolition du Culte Lévitique, la Vocation des Gentils, la venue du Meſſie, enfin les malheurs du Peuple Juif; ils dattent au-moins du temps des Maccabées & de la Verſion des LXX. Quand même ces Oracles ne ſeroient pas plus anciens, paradoxe que l'Incrédule ne prouvera jamais; l'une ou l'autre de ces époques décide invinciblement la vérité & l'authenticité de nos Ecrits Sacrés. Ces Prophéties prédiſent des événements qu'il étoit impoſſible à l'homme de prévoir. D'ailleurs à quelle fin un Peuple irréconciliable avec toutes les autres Nations par la différence de Culte, de Loix, d'uſages & de mœurs,

(1) Melioris teſtamenti ſponſor factus eſt Jeſus. *Hebr. VII. 22.*

(2) Voyez entr'autres, *M. Sherlock, De l'uſage & des fins des Prophéties, en 2. vol. in-12. paſſim.*

(3) Voyez *M. l'Abbé Du-Guet, Principes de la Foi Chrétienne, tom. I. part. II. ch. VIII. XX. pag. 206. 390. ſuiv.*

eut-il jamais permis qu'un particulier ſans autorité, ſans une miſſion expreſſe de Dieu, inſérât dans ſes Ecrits qu'elle regarda toujours comme ſacrés, des Oracles qui ne tendoient rien moins qu'à leur prédire cette eſpéce d'éternité de Culte Légal, dont le Juif charnel s'eſt flatté dans tous les temps. A quelle fin annoncer un Meſſie comme l'eſpérance & le Rédempteur d'Iſraël, qui formeroit néanmoins un Peuple tout nouveau, enté (1) ſur l'ancien qui ſeroit alors rejetté pour être en ſpectacle aux yeux de toutes les Nations de l'Univers? Pourquoi les Juifs euſſent-ils retenu, & révéré comme divins des Oracles qui lui prédiſoient les plus terribles des châtiments ſi bien détaillés dans les XXVIII. & XXX. Chapitres entr'autres, du Deutéronome?

J'e m'arrête. Tous ces Oracles confondent l'Incrédulité la plus décidée; ils caractériſent évidemment des Ecrits marqués au coin de la Divinité. Les Prophétes étoient des hommes de Dieu, & un ſeul Prophéte reconnu pour tel ſuffit pour autoriſer tous les autres qui l'ont précédé, ou ſuivi. Ils annoncent des Oracles pour confirmer la vérité des anciens dont l'accompliſſement plus ou moins éloigné devient indubitable par d'autres prédictions que l'événement juſtifie. Ni les perſécutions, ni la mort même n'épouventent ces hommes de Dieu. Toujours haïs, mais toujours animés du même eſprit, ils parlent avec autant de

(1) *S. Paul, aux Romains, ch. XI. 17.*

force que d'autorité, ſans crainte d'être déſavoués ; & l'effet ſuit la ménace. Leurs Livres ne contiennent pas ſeulement des prédictions; ils renferment en même-temps un détail infini de prévarications & d'infidélités du Peuple Juif. L'on y voit également le récit des perſecutions auxquelles ils ont été eux-mêmes expoſés pour avoir annoncé des vérités affligeantes. Ces Ecrits des Prophétes ſont cependant reſpectés par la Nation ; parce qu'à tous les dégrés poſſibles de l'autorité humaine, ils ajoûtent le ſurcroît de l'Autorité divine par leurs propres miracles auſſi certains, auſſi publics que ceux qu'ils atteſtent. Ils publient avec la plus grande aſſûrance l'Œuvre du Seigneur; & la preuve qu'ils en donnent, eſt ſûre & à portée d'un chacun. Avant d'opérer des prodiges, ils prédiſent qu'ils en feront : l'illuſion eſt impoſſible. En un mot, le miracle & la Prophétie conſtatent qu'ils parlent, qu'ils agiſſent réellement au nom & par la vertu du Dieu vivant & éternel. Ils écrivent des faits qui ſe paſſent à la vûe de tout un Peuple & auxquels ils ſont préſents eux-mémes. Enfin leurs Livres ſont mis dans les Archives publiques ; une Nation entiere ſe rend la caution de la vérité des prodiges dont ces Prophétes ont été les Miniſtres, & des Oracles qu'ils ont annoncés.

A ces caracteres certains & authentiques de vérité & de divinité, ſi bien conſtatés dans les Livres de Moyſe & des Prophétes, qui ne

reconnoîtroit les Titres primitifs de la Révélation ſi néceſſaire pour donner à la Religion un fondement ſolide & inébranlable? La ſaine raiſon nous avoit appris qu'il n'y a qu'un ſeul vrai Dieu Auteur de tout ce qui exiſte & dont la Providence s'étend à tout; que ce Dieu bon, ſage & juſte, rémunérateur de la vertu & vengeur du crime, eſt digne de reſpect, d'adoration, de reconnoiſſance & d'amour. Toutes ſimples que ſont ces idées que le Créateur a miſes dans le fonds de notre Etre, en nous formant; les erreurs, les égaremens des hommes les avoient tellement obſcurcies, qu'à l'exception de la Judée, l'on ne voyoit en tous lieux qu'une Idolâtrie, un Polythéiſme mêlés d'abominations. L'état du Monde Payen nous offre un tableau des plus affreux par-rapport à la Religion & aux mœurs. L'homme auroit même ajoûté à ſon ignorance, à ſon inconſtance, à ſes ténébres prodigieuſes; ſi le Seigneur n'avoit daigné lui manifeſter ſes volontés —— *pluſieurs fois & en différentes manieres* (1).

Non-obſtant cette corruption générale & tous ces déſordres où étoit plongé le Genre-humain avant la venue de Jeſus-Chriſt, nous trouvons cependant dans tous les âges & chez tous les Peuples une unanimité de ſentiments touchant l'hommage qu'on doit ren-

(1) Multifariam multiſque modis Deus olim locutus eſt ..... *Hebr. I. 1.*

dre à la Divinité. Nous y voyons par-tout un Culte public, des Fêtes, des Cérémonies, & mêmes des Sacrifices pratiqués par la plûpart des Nations. Tous les Peuples n'ont pas toujours adoré la Divinité, de la même maniere; mais tous ſont convenus d'un Culte extérieur, d'un exercice public de Religion, marque évidente que l'hommage rendu en général à la Divinité part d'une ſource commune, je veux dire, de l'autorité de Dieu même, qui avoit preſcrit originairement le Culte qu'on lui doit. Nous découvrons auſſi dans l'enſeignement des Peuples, des traces bien ſenſibles de certains principes religieux, à la vérité, beaucoup altérés, mais qui ne conſtatent pas moins évidemment la croyance primitive du Genre-humain. En approfondiſſant la cauſe de ces veſtiges ſacrés de la Foi de tous les Peuples, nous avons obſervé (1) que ces reſtes précieux n'étoient point nés dans le fonds de nous-mêmes; & que, quelque parti qu'on prît, il falloit néceſſairement remonter à un premier Auteur comme à l'unique ſource de ces principes religieux. Cette obſervation importante nous a conduit aux Livres de Moyſe, les ſeuls qui nous ayent inſtruit des vrais hommages que nous devions à la Divinité.

Que la raiſon de l'homme abandonnée à elle-même eſt donc foible! Mais quelle eſt forte & puiſſante, lors qu'elle eſt éclairée & ſoûtenue des lumieres de la Révélation! Moyſe

(1) Ci-deſſus, pag. 81.

ſeul convaincu de l'exiſtence du vrai Dieu Créateur de l'Univers, déclare impie & abominable toute aſſociation de fauſſes Divinités avec le Dieu d'Iſraël. Le Législateur des Hébreux eſt le premier comme le plus ancien (1) des Ecrivains, qui nous trace dans toute ſa pureté, l'origine & la ſuite de la Religion Sainte. Il eſt le ſeul d'entre tous les Législateurs de l'Antiquité, qui nous développe avec toute la netteté poſſible ce que les Traditions prouvent & laiſſent dans l'obſcurité; le ſeul qui nous donne de la Divinité ſuprême l'idée la plus ſublime; le ſeul enfin qui nous faſſe connoître l'homme, ſa grande deſtination & le Culte que Dieu en exige.

Si de Moyſe nous paſſons aux autres Ecrits de l'Ancien Teſtament, quelle nobleſſe, quelle élévation d'idées ſur les grands objets de la Religion! Le Peuple Hébreu n'eut rien néanmoins qui le diſtinguât anciennement des autres Nations, du côté de la culture des beaux Arts & des Sciences. D'où vient cependant qu'il eut un Culte auſſi épuré que ſes mœurs furent ſéveres? Pourquoi tous ſes Ecrivains ſont-ils les ſeuls de tous les hommes qui ont bien connu la véritable nature du Culte & des hommages que la créature doit à ſon Créateur? Si ce Peuple n'eût eu le dépôt de la Révélation, on l'eut vû plongé dans les

(1) Voyez *Petrus Zorninus, Commentar. in Hecatæi Abderita Eclogas, pag.* 23. *Prolegomen.*

mêmes égarements que le reſte des Nations.

Finiſſons. L'eſprit humain ne peut que ſe confondre, s'il cherche par-tout ailleurs que dans l'école de la Divinité même, des inſtructions ſi ſublimes, ſi dignes de Dieu & de l'homme. Il eſt donc impoſſible que des Livres de cette nature, des Livres ſi religieuſement conſervés par un Peuple auſſi ſingulier que les Juifs, ne ſoient que le fruit de l'impoſture & de la Superſtition. Non, ces Ecrits ne peuvent être l'Ouvrage des hommes; Dieu ſeul a pu les dicter; il les a revêtus de marques éclatantes de vérité & d'authenticité; il leur a imprimé des caracteres inimitables & à l'abri de la falſification, afin que les conſolantes promeſſes manifeſtées à l'avénement du Meſſie —— *la gloire d'Iſraël* (1), euſſent pour appui des fondements inébranlables.

Ce grand Dieu infiniment ſage avoit annoncé long-temps auparavant ces magnifiques promeſſes, dans la foi deſquelles le Juſte trouva toujours le ſalut. Le Seigneur en avoit confié le dépôt à la Nation Juive; & les prodiges étonnants, opérés en faveur de ce Peuple, n'étoient que pour le rendre plus attentif à la conſervation d'un ſi ſacré dépôt.

Quel Peuple encore que le Peuple Juif, diſperſé dans toute la Terre & le mépris des Nations! A quoi attribuer la cauſe d'un Phénomene qui eſt unique dans l'Hiſtoire ancienne & moderne? Notre raiſon s'égare & ſe perd,

(1) *Luc. II.* 32.

ſi elle ne conſulte que ſes propres lumieres ; mais tout s'éclaircit aux yeux de la Foi. Le Seigneur avoit prédit par le bouche des Prophétes, ce grand événement qui nous étonne. Les Oracles devoient s'accomplir juſqu'à la lettre ; & ils s'accompliſſent au milieu de nous pour notre inſtruction. Il falloit que le Peuple Juif prépara les voies à la venue du Chriſt : Ce Chriſt, l'eſpérance d'Iſraël, le déſiré des Nations, eſt venu dans la plénitude des temps. Enfin tout eſt accompli : —— *Et il n'y a point de ſalut en aucun autre que dans ce* [*Meſſie*]. *Il n'y a point d'autre nom ſous le Ciel, qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être ſauvés* (1). Jeſus-Chriſt a établi une Religion qui ne périra point, & dont la Religion Judaïque étoit la baſe & le fondement. Ainſi le Peuple Juif a dû d'abord ſubſiſter en corps de Nation, ſelon les deſſeins d'une Providence infiniment ſage, pour annoncer l'établiſſement d'un nouveau Culte qui feroit à l'Etre-ſuprême de véritables Adorateurs, & pour conſtater à la face de tout l'Univers ſon zéle, ſa fidélité à conſerver le dépôt de ſes anciens Ecrits qui ſont nos Titres les plus ſacrés de ce même Culte.

Le Peuple Juif devoit être rejetté ; il doit cependant ſubſiſter, parce que Moyſe & les Prophétes l'ont ainſi prédit. Mais ſa diſperſion dans toute la Terre, & le mépris où il eſt, ſont une preuve manifeſte qu'ils ont méconnu

(1) *Act. IV.* 12.

le Meſſie, & démontrent la vérité de la Religion Chrétienne, ainſi que la divinité & l'inſpiration des Ecritures. —— *Ce n'a (donc) point été par la volonté des hommes que les Prophéties nous ont été apportées, mais ç a été par le mouvement du Saint-Eſprit que les Saints Hommes de Dieu ont parlé* (1).

Que l'Impie déſiſte d'inſulter d'un ton ſuperbe & dédaigneux à ces Monuments reſpectables de notre Foi. Les attaques qu'il ne ceſſe de livrer au ſacré dépôt d'une Religion auguſte, qui préſente des vérités éternelles & des intérêts ſi grands, annoncent de nouvelles victoires. Quel eſt donc l'eſpoir frivole de ces hommes audacieux ? Croyent-ils pouvoir anéantir par leurs Ouvrages paſſagers, aliments frivoles d'un cœur libertin, les Titres primordiaux de la Révélation & cette Religion même ? Ces Monuments de notre croyance ont toujours tenu trop intimément à la Religion Sainte, pour que la divine Providence eût jamais permis qu'il vinſſent à périr, ou à contracter la moindre altération eſſentielle. Nous avons encore les mêmes Loix, les mêmes Miracles, les mêmes Prédictions, la même ſuite d'Hiſtoire, le même corps de Doctrine, que Dieu révéla anciennement à nos Peres. Rien ne s'eſt perdu, ni égaré.

Comme nos quatre Mémoires touchant l'Intégrité & la Pureté du Texte Original des Ecritures de l'Ancien Teſtament roulent tous

(1) *II. Petr. I. 21.*

ſur cette importante matiere, indiquons en peu de mots la marche que nous y avons tenue pour montrer par quelle voie le Seigneur a daigné nous tranſmettre le ſacré dépôt des Saints Oracles, le fondement de l'eſpérance Chrétienne. Cette diſcuſſion intéreſſante ajoûte un nouveau dégré de force à la preuve de la vérité & de l'Authenticité de nos divines Ecritures.

SECONDE PARTIE.

Objet & Plan des Conſidérations Critiques de l'Auteur.

L'AVANT-PROPOS mis à la tête de ces Conſidérations annonce ſuffiſamment nos vûes. Dans un ſiécle où le libertinage d'eſprit eſt pouſſé à des excès ſans bornes, nous ne ſçaurions trop revenir ſur les veſtiges ſacrés de nos Peres, ni trop rappeller les principes certains & inconteſtables, qui ont guidés leurs pas dans la connoiſſance & la ſcience de la vérité.

Nos travaux fuſſent-ils ſans ſuccès; ils reclament du-moins contre l'erreur & pour la vérité outragée dans une foule d'Ecrits de menſonges & de ténébres. C'eſt à cétte fin que nous avons conſacré la premiere partie de notre Diſcours préliminaire. Il eſt vrai que nous n'y avons fait qu'ébaucher le tableau ſi connu des principes primordiaux de la Religion; en renvoyant toutefois de temps-en-temps à de bons Ouvrages, où ces mêmes vérités ſont ſçavamment approfondies, nous avons ſuppléé en quelque façon au vuide preſque immenſe, que laiſſe un ſujet de tant d'intérêt & traité ſi rapidement.

Il nous reſte une tâche non-moins im-

portante à remplir ; c'eſt de défendre l'Intégrité & la Pureté des ſaints Oracles contre les hypothéſes d'une critique contentieuſe & téméraire

Rien ſans doute n'intéreſſe autant la Religion que le dépôt inviolable du corps entier des divines Ecritures. L'Intégrité des Textes primitifs Grec & Hébreu a une liaiſon intime avec les vérités révélées ſous l'une & l'autre Diſpenſation. Sans le ſecours des Livres du Nouveau Teſtament, une infinité de paſſages de la Loi & des Prophétes demeureroient dans une obſcurité impénétrable. A l'aide des Livres Evangéliques, tout devient clair & intelligible. En un mot, les Ecrits des deux Alliances ſe prêtent une lumiere réciproque, parce qu'il y a entre les uns & les autres un rapport eſſentiel.

Mais ſi le dépôt des Livres Saints du Nouveau Teſtament étoit néceſſaire, parce que le Dieu de vérité a ſçu les défendre contre les entrepriſes des hommes; la même Sageſſe éternelle n'a pas été moins attentive à la conſervation des Ecrits de l'Ancienne Alliance ſur laquelle portent entiérement ceux de la Nouvelle. Il eſt inconteſtable qu'il y a eu de vrais Oracles émanés de Dieu, annoncés au Genre-humain. Ne craignons donc point que les efforts de la malice des hommes ayent jamais été capables de donner la moindre atteinte aux Monuments primordiaux de notre Culte.

Comme l'Incrédulité ſe couvre du manteau de la critique, pour détruire l'autorité & la vérité des Oracles de l'Ancien Teſtament; & qu'elle oſe s'autoriſer des ſyſtêmes de nos plus habiles Littérateurs touchant l'état actuel d'Intégrité & de Pureté de notre Texte primitif Hébreu; nous avons cru devoir ramener toutes nos Conſidérations à un objet d'une ſi grande importance.

Perſuadés que les diverſités de Leçons bien appréciées, deviennent elles-mêmes un argument invincible de l'Intégrité de nos Ecritures de l'Ancien Teſtament; nous partons d'abord de la néceſſité de ne point perdre de vûe le projet de la nouvelle Edition, annoncé dans le Titre de notre Ouvrage.

De l'inſpection de notre Texte Hébreu imprimé, conféré avec les Manuſcrits Hébreux connus & avec les anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales, il doit réſulter un fait très-intéreſſant pour la Religion; c'eſt d'aſſûrer par des Monuments d'une autorité irréfragable, à nos divines Ecritures de l'Ancien Teſtament leur Intégrité & leur Pureté eſſentielles, contre les vaines attaques de l'Incrédulité & les téméraires aſſertions des faux Critiques.

Cette conſidération nous mene naturellement à donner à M. Benjamin Kennicot, ſçavant Anglois, les éloges qu'il a ſi bien mérités par ſes travaux & ſes recherches ſur les Manuſcrits Hébreux. Mais nous nous élevons

avec force contre tous ces Ouvrages libertins, que l'Incrédulité ne ceſſe d'enfanter pour anéantir l'autorité & la vérité des Livres Sacrés. Nous n'épargnons point auſſi ceux des Critiques hardis & préſomptueux, leſquels, à force de vouloir tout analyſer, tout diſcuter, tout ſonder, ont tenté d'obſcurcir, d'ébranler, d'anéantir même des vérités importantes, en répandant des doutes licentieux ſur l'Authenticité & l'Intégrité de pluſieurs endroits remarquables du Texte primitif des divines Ecritures.

Pour remplir toute l'étendue de notre plan, nous diviſons l'Ouvrage en quatre grandes Epoques qui forment autant de Mémoires diſtincts.

Dans le premier Mémoire nous nous occupons d'abord de quelques conſidérations générales, dont la vérité ſoit généralement réconnue, afin de prévenir une foule d'objections qui ont donné lieu à différentes hypothéſes embraſſées par quelques prétendus Critiques. De-là nous paſſons à montrer que le Texte Hébreu s'eſt conſervé dans toute ſon Intégrité, du-moins eſſentielle, ſous l'Œconomie Moſaïque.

Le ſecond Mémoire roule ſur le même ſujet depuis la venue de Jeſus-Chriſt juſqu'au temps d'Origene. Jamais matiere n'ouvrit un plus vaſte champ à la Critique Sacrée, que ce qui fait l'objet de ce Volume. Il eſt terminé

par une *Lettre de M. Jacques-Jonas* BJORNSTAHL *ſçavant Suédois, de l'Académie Royale d'Upſal, Correſpondant de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris; touchant la Verſion Arabe des cinq Livres de Moyſe, & qui ſe trouve dans le Pentateuque* TRITAPLE *Samaritain, Manuſcrit de la Bibliothèque Barberini. A l'Auteur de ces Conſidérations ſur l'Intégrité du Texte Hébreu.*

La troiſiéme Epoque, ou troiſieme Mémoire, comprend la période de temps qui ſe ſont écoulés depuis Origene juſqu'au ſeizieme ſiécle de l'Egliſe. Nous y ſuivons les travaux des Chrétiens ſur les Textes Originaux de nos Livres Saints. Ces travaux forment une chaîne de Tradition, laquelle remonte juſqu'aux temps des Apôtres, embraſſe auſſi cette même ſuite de ſiécles qui font l'objet des nos recherches, & préſente la Vérité Hébraïque toujours reſpectée par tout ce qu'il y eut de Sçavants & de Grands-Hommes dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Nous venons enſuite aux avantages que la Religion & les bonnes études ont retirés de tous ces travaux. Les ſiécles même les plus obſcurs nous fourniſſent des preuves lumineuſes pour conſtater la Pureté & l'Intégrité du Texte primitif Hébreu. Comme nous n'avions traité que rapidement ce qui concerne les Juifs pendant les premier, deuxieme & troiſieme ſiécles de l'Ere Chrétienne, nous employons une longue Section à cet article. Nous nous arrêtons ici pour juſtifier l'Inté-

grité & la Pureté des Ecritures Hébraïques par les travaux des Juifs depuis l'Epoque de la ruine de Jéruſalem juſqu'à notre temps. Nous ſuivons cette infortunée Nation dans ſes malheurs, comme dans ſes Etudes. Tout nous offre des preuves non-équivoques de la fidélité & du zéle de ce Peuple à conſerver le dépôt de ſes Titres dans ſon Intégrité. Enfin nous ne négligeons rien ici de ce qui tient à la Philologie Hébraïque, & de tout ce qui peut répandre quelque trait de lumiere ſur notre ſujet.

Nous reprenons ſous notre quatrieme Epoque les travaux des Chrétiens. Nous paſſons enſuite aux diſputes Littéraires qui ſont ſurvenues touchant le même objet parmi les principaux Critiques des dix-ſeptieme & dix-huitieme ſiécles. Dans ce quatrieme Mémoire, nous apprécions les travaux des Modernes; nous montrons en même-temps les avantages que la Religion & les Lettres en ont retirés. Nous faiſons voir auſſi, & c'eſt ſur quoi nous ne manquons pas d'inſiſter fortement, que tous ces travaux, comme les diſputes qu'ils ont occaſionnées, concourent évidemment à conſtater l'Intégrité, ainſi que l'Authenticité de nos Titres primitifs de la Révélation, quels qu'ayent été d'ailleurs les écarts des Critiques.

Nous montrons de plus, que l'Incrédule & le Libertin ne ſçauroient profiter de ces ſortes de diſputes pour appuyer leurs doutes

ſur la Pureté & la Vérité de nos Ecrits Sacrés.

Toute cette diſcuſſion critique ſert comme de préambule pour en venir à la nouvelle Edition annoncée dans le titre de l'Ouvrage, & pour mieux apprécier les recherches de M.Benjamin Kennicott. Nous comblons d'éloges les vûes de ce Littérateur Anglois; nous le ſuivons dans ſon plan; nous n'en déguiſons ni les avantages, ni les défauts, & nous faiſons enviſager ce projet toujours dépendamment de ce que la Religion & les Lettres peuvent s'en promettre.

De quelque maniere même que la nouvelle Edition que le ſçavant M.Kennicott nous prépare du Texte Hébreu, ſoit exécutée; nous montrons que la Vérité Hébraïque n'a rien à craindre: au-contraire nous jugeons abſolument néceſſaire, pour l'honneur de la Religion & l'intérêt des Lettres, qu'une Collection de cette nature ſe faſſe bientôt. Il ne s'agit que de vérifier un fait par la Collation des Manuſcrits Hébreux connus; entrepriſe dont l'exécution va mettre le dernier ſceau d'Authenticité & d'Intégrité aux Titres primordiaux de la Révélation.

Quelle Epoque même plus glorieuſe aux Lettres qu'une telle Edition! Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous avons déjà dit à ce ſujet dans notre quatrieme Mémoire. Oui, tous ces tréſors littéraires qui ont heureuſement échappé au laps des ſiécles; tous ces Manuſcrits Hébreux, ſemblables à ces

feuilles légeres, que le temps emporte & dévore, que l'ignorance foule aux pieds, que la négligence abandonne aux vers & à la pouſſiere; tous ces tréſors peuvent périr déſormais, s'il eſt permis de le dire. Cette perte toute grande qu'elle ſeroit, ſe trouveroit réparée par l'Edition qu'on vient d'annoncer. En produiſant au grand jour des richeſſes que la Typographie rendroit à-jamais durables & ſtables, la nouvelle Edition ſuppléeroit à la perte qui les attend tôt ou tard; elle les mettroit à l'abri des injures du temps & du caprice des hommes.

Nous terminons nos Conſidérations par quelques régles au ſujet des Variantes; régles qu'on ne doit jamais perdre de vûe, quand on traite une matiere dont d'objet eſt de la derniere importance: elles ſont comme le réſultat de nos différentes remarques repandues dans nos Mémoires.

En avançant dans la carriere, nous avons ſenti toute la difficulté de l'entrepriſe, & combien elle étoit au-deſſus de nos forces; mais le ſort en étoit jetté. Dans un ſujet ſi varié & même ſi vaſte, où il nous a fallu annoncer des travaux de toute eſpéce, relatifs aux Livres Saints & à la conſervation de ces Titres primitifs de la Révélation; ramener à ce but principal une infinité de queſtions, concernant la Critique Sacrée, il ne ſeroit pas ſurprenant que nos Conſidérations ſe reſſentiſſent de la foibleſſe humaine.

Ce qui tient aux anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales; ce qui concerne la partie des Variantes & les travaux entrepris en divers temps par les Juifs & les Chrétiens ſur le Texte primitif des divines Ecritures: tout cela, dis-je, n'eſt auſſi qu'une eſpéce de plan un peu développé, qui demanderoit une plus ample exécution.

Toutes abondantes que ſont encore nos Notes & nos Citations relativement à ces divers objets, ainſi qu'à bien d'autres, il s'en faut bien que ces Notes épuiſent la matiere, & que ces Citations renferment tous ceux des Auteurs qui l'ont approfondie avec plus ou moins d'étendue (1). En nous bornant même

(1) Qu'il nous ſoit permis de donner deux ou trois exemples de ces omiſſions que nous n'avons pu prévoir, faute d'avoir eu tous les ſecours néceſſaires à notre entrepriſe.

Puiſque notre objet eſt de répandre plus de jours ſur les matieres diſcutées dans nos Notes, & de venger, lorſque l'occaſion s'en préſente, quelques paſſages de l'Ecriture contre les vaines attaques de l'Incrédulité, ajoutez aux Auteurs que nous citons (*tom. I. pag.* 18.) au ſujet de la fertilité de la Terre de la Paleſtine —— *David Millius, Diſſertatio de Terra Canaan, §. LXVI ſeqq inter ejuſd. Diſſertationes Selectas, varia Sacrarum Litterarum & Antiquitatis Orientalis capita exponentes & illuſtrantes, curis ſecundis novis Diſſertationibus, Orationibus, & Miſcellaneis Orientalibus aucta. Lugduni Batav.* 1743. *Diſſert. II. pag.* 174. *ſeqq.*

Il eſt un point important touchant les prétendus Mémoires dont on a ſuppoſé que Moyſe s'étoit ſervi pour compoſer la Géneſe: cette hypothéſe que nous combattons avec force (*pag.* 166. —— 180. *Not.*

aux principaux Auteurs, nous nous ſommes aperçus après l'impreſſion de notre Ouvrage,

ibid.) peut avoir de dangereuſes conſéquences. Le ſçavant M. Bjornſtahl qui nous honore de ſon amitié, nous a communiqué la I. partie de la Diſſertation qu'il a publiée là-deſſus, & dans laquelle il montre ſolidement toute la futilité de cette hypothéſe. —— *Animadverſiones in conjecturas Anonymi de tranſcriptis a Moſe Commentariis. part. I. ... A. 1761. Upſalis. in-4. pagg. 28.* Voyez auſſi *la Diſſertation ſur la Géneſe où l'on examine s'il eſt vrai qu'elle ne ſoit qu'une Compilation de Mémoires plus anciens que Moyſe, comme quelques-uns le prétendent; inſérée dans la nouvelle Edition de la Sainte Bible; Avignon, 1768. tom. I. pag. 286. —— 330.*

Ce qui concerne la Verſion des LXX. Interprétes, & en particulier l'origine des diverſités de leçons entre cette ancienne Traduction & le Texte Hébreu, eſt un autre objet eſſentiel, dont nous nous occupons beaucoup dans notre II. Mémoire. Nous avons fait mention (*ibid. tom. I. pag. 213. ſuiv. Nos.*) de quelques Auteurs qui ont cru que les LXX. avoient traduit leur Pentateuque ſur le Texte Hébreu Samaritain. M. Haſſencamp ſçavant Allemand, qui a attaqué les Remarques critiques de M. Kennicott *ſur I. Samuel, chap. VI. verſ. 19.*, a ſuivi la même hypothéſe dans une autre Diſſertation. Mais ce ſentiment me paroît abſolument dénué de preuves ſuffiſantes. Au reſte, ce Sçavant explique le Verſet en queſtion du I. Livre des Rois, par —— *Es percuſſis quintum ex mille* חמשי מאלף, au lieu de חמשים אלף. *Quinquaginta millia*, comme porte notre Texte Hébreu imprimé; de ſorte que les Bethſamites punis de mort à cette occaſion, pour avoir regardé l'Arche du Seigneur avec trop de curioſité, n'auroient été qu'au nombre de ſoixante-dix, ainſi qu'il ſuit dans le Texte. Cette explication eſt ingénieuſe: il régne même beaucoup d'érudition dans le Livre de M. Haſſencamp contre M. Kennicott; elle ſuppoſe toutefois que notre Texte imprimé eſt fautif.

que nous en avons paſſé ſous ſilence quelques-uns qui ſe ſont diſtingués dans ce Genre de

Le docte Bochart, (*Hierozoicon part. I. lib. II. cap. XXXVI. Oper. tom. II. edit. Londin.* 1712. *col.* 370. *ſeq.*) avoit déja expliqué ce paſſage de la même façon; mais avec cette différence qu'il conſerva le Texte Hébreu tel qu'il eſt, en y ajoûtant ſimplement la particule *De*. Sa maniere de rendre ce paſſage, loin d'être auſſi bizarre que le dit M. Kennicott (*loc. cit. pag.* 11.), eſt conforme au génie de la Langue Hébraique. Bochart ne fait ici, comme l'obſerve un habile Commentateur, que ce que font unanimément tous les Interprétes dans un grand nombre de paſſages. Conſultez par exemple, Exod. XIX. 12. — XXXVI. 8. 19. 34. 35. = Joſué, X. 13. = II. Livre des Rois, XXIII. 24. — IV. Livre des Rois, XVII. 24. Il eſt vrai qu'il renverſe l'ordre des paroles du Texte, en diſant *ſoixante & dix hommes*; ſçavoir *cinquante de mille*, au lieu de lire *cinquante mille*, *ſoixante & dix*. Mais il prouve fort bien d'après S. Jérôme, que les Hébreux commencent toujours par le plus petit nombre quand ils expriment une ſomme totale. Voyez M. Chais ſur cet endroit de Samuel, *tom. V. premiere partie de la Saint Bible avec un Commentaire Littéral &c. pag.* 51.

Le commun des Interprétes Juifs rendent raiſon de ce paſſage d'une maniere qui ſauve entierement la leçon reçue. Ils penſent que pendant tout le temps de la guerre que les Hébreux eurent à ſoûtenir contre les Philiſtins, il mourut en tout cinquante mille & ſoixante-dix hommes, y compris ceux de Bethſames, que le Seigneur châtia alors par un juſte jugement.

Nous produiſons ces ſortes d'explications uniquement pour faire voir que, ſans recourir à celle qu'en a donnée M. Kennicott (*loc loc.*), toute digne qu'elle eſt de l'attention des Sçavants; nous ne ſommes point embarraſſés à trouver de bonnes réponſes aux railleries indécentes, que les Incrédules font de ce paſſage.

M. Fiſchet Profeſſeur à Leipſick, connu par quelques Ouvrages

Littérature ; mais un Ecrivain ne peut ni tout lire, ni tout voir par lui-même ; & quelques

d'érudition, analogues aux anciennes Verſions Grecques & à d'autres marieres Philologiques, fit imprimer l'annee derniere, une Diſſertation qui a pour titre : *De Verſionibus Græcis Veteris Teſtamenti. Litterarum Hebraicarum Magiſtris. in*-8. Il y a neuf années qu'il avoit publié les deux premieres parties de cette Diſſertation qu'on trouve annoncée dans une Gazette Littéraire imprimée en Allemand à Leipſick, & où il y en a une analyſe dattee du 3. de Juin 1771. Num. XLIV. pag. 348. ſuiv.

L'Auteur préſente d'abord quelques vûes ſur l'uſage qu'on peut faire de ces Verſions relativement à l'état actuel où ſe trouve notre Texte Hébreu ; & dans cette III. partie de ſa Diſſertation, qui eſt une eſpéce de diſcours prononcé a Leipſick le 18. Avril 1771., il montre leur utilité toujours dépendammant du même objet. Il parle de la nature de ces Verſions, ſans en déguiſer les défauts ; il poſe des régles pour en apprécier les leçons, & en produit des exemples qu'il rapproche de la leçon de notre Texte primitif Hébreu. Nous ſommes fachés de n'avoir connu que trop tard l'analyſe de cette piéce pleine d'érudition ; nous n'aurions pas manque d'en faire uſage. De la maniere que M. Fiſcher traite ſon ſujet, on voit qu'il entre, à pluſieurs egards, dans les vûes de M. Kennicott.

Forcés à nous borner, nous indiquerons ſimplement quelques autres travaux venus à notre connoiſſance.

Dans la même Gazette, Num. XIX. pag. 145. ſuiv., il y a encore une annonce d'un Ouvrage que nous aurions ſouhaité d'avoir ſous nos yeux pour être en état d'en ſentir le mérite. ——*Commentatio Critica ſiſtens duorum Codicum Manuſcriptorum Biblia Hebraica continentium, qui Regiomonti Boruſſorum aſſervantur præſtantiſſimorum notitiam cum præcipuarum Variantium Lectionum ex utroque Codice excerptarum Sylloge. Auctore D. Theod Chriſt. Lilienthal Sac. Theolog. in Acad. Regiomont. Profeſſ. Ord. &c. in 8. 1770.*

recherches qu'il faſſe, combien d'Ouvrages n'échappent-ils pas à ſa connoiſſance, qui lui

Ce que le Journaliſte dit de cet Ouvrage, prévient beaucoup en faveur des recherches de M. Lilienthal. Ce Sçavant croit ſes deux Manuſcrits aſſès anciens & d'un grand prix; il les décrit d'une maniere qui peut ſervir de modéle à ceux des Littérateurs qui conſacreront leurs travaux à ce genre d'études. Tel eſt l'objet de la I. partie de ſon Ouvrage: dans la II. il produit des diverſités de leçons tirées des deux Mſs. Hébreux: il ne s'arrête pas à en donner une ſimple liſte; il les collationne de plus avec les anciennes Verſions, & tâche de fixer la valeur de ces Variantes. Cet Ouvrage rentre encore dans les vûes de M. Kennicott.

Voici un autre Ouvrage que je ne connois que par une ſimple annonce. —— *De cura quam præſens Textus Hebræi conditio requirit Diſſertatio: Auctore Gottfried Leſſ, Sac. Theol. Prof. Pub. extraord. in Gymnaſio Genavenſi. in-8. pagg. 112.* Voyez *Eſtratto della Letteratura Europea per l'anno 1766. Yverdon, tom. I. Novelle Letterarie di Halla, pag. 219.*

Venons à d'autres Sçavants de ce ſiécle, qui ont donné quelque choſe ſur le même ſujet, & deſquels nous n'avons pu parler dans notre IV. Mémoire.

I. Feu M. Merrik Anglois a inſéré dans ſon Commentaire ſur les Pſeaumes pluſieurs Variantes que lui avoit communiquées M. Kennicott. —— II. Il y en a quelques-unes dans la ſeconde Edition de l'Ouvrage Latin de Robert Lovvth Evêque d'Oxford, ſur la Poëſie Sacrée des Hébreux. —— III. A la fin des Diſſertations de M. Kennicott ſur l'état du Texte Hébreu, traduites en Latin par M. Teller, il y en a d'autres tirées des Manuſcrits que M. Vogel conſulta à Helmſtadt, Ville du Duché de Brunſvvig. Ce même Sçavant a entrepris de fixer la valeur de ces Variantes dans quelques Diſſertations qu'il a données enſuite au Public. —— IV. M. Ruckersfelder en avoit publié quelques-unes d'après un Manuſcrit

auroient fourni d'importantes remarques? Nous préſentons ſouvent des preuves

de Déventer, Ville des Pays-Bas. —— V. M. Michaëlis fait beaucoup de cas d'un Manuſcrit de Caſſel, qu'il a collationné, & dont il parle ſouvent dans ſes Notes Critiques ſur les Pſeaumes XVI. XL. CX., de même que dans ſa Traduction Allemande de l'Ancien Teſtament. —— VI. M. Nagel Sçavant d'Altdorff en Suiſſe qui a écrit deux Diſſertations ſur les Manuſcrits Hébreux, conſervés à Nuremberg, parle avantageuſement des diverſités de leçons, qu'il y a trouvées. M. ſon fils en a tiré d'autres d'un vieux parchemin qui ſervoit de couverture à un Livre. —— VII. M. Tychſen, autre Sçavant de Butzavv en Baſſe-Saxe, en a publié auſſi d'après un ancien Manuſcrit contenant les Commentaires de R. Salomon Jarchi. M. Bahrdt que l'on dit s'occuper d'un autre Ouvrage ſur la même matiere, a beaucoup contribué à augmenter ce Recueil de M. Tychſen. Celui-ci eſt le même Sçavant qui a écrit contre les Variantes propoſées par M. Kennicott, & auquel M. Bruns a répondu dans une Gazette Littéraire imprimée à Jene. —— VIII. M. Schulze en appelle ſouvent aux Manuſcrits conſervés à Berlin, dans quelques diverſités de leçons dont il a fait part au public, & qu'il avoit trouvées dans la Bible Hébraique imprimée à Breſce en 1494. —— IX. M. Oberlin Bibliothéquaire à Strasbourg a inſéré dans ſes *Miſcellanea Litteraria, maximam partem Argentinenſia*, un petit eſſai de Variantes tirées des Manuſcrits de la même Ville, & qu'il a envoyées en Angleterre. —— X. M. Storke en a donné encore dans ſa *Sylloge Diſſertationum Criticarum*. —— XI. Kennicott a entre ſes mains d'autres Variantes priſes des Manuſcrits d'Erfurth, deſquels Jean Henry Michaëlis s'étoit ſervi pour ſon Edition de la Bible Hébraïque, dont nous avons parlé dans notre IV. Mémoire; Variantes que Michaëlis Jugea peu dignes d'occuper un place dans la même Edition. —— XII. Jamais Edition n'avoit renfermé plus de Variantes que

auxquelles nous ne nous arrêtons qu'en paſſant pour ne point trop nous appéſantir. Comme nous avons ſenti que pluſieurs de ces preuves devenoient foibles, ſi elles n'étoient d'ailleurs étayées par d'autres ſecondaires; nous avons renvoyé celles-ci dans des Notes où l'on trouvera plus de développement.

Nos recherches offrent certains points de critique, diſcutés dans les Notes, & qu'on regardera d'abord comme des hors-d'œuvres: ces ſortes de remarques embraſſent même une partie conſidérable de nos Mémoires. Celle, par exemple, que nous faiſons au ſujet de quelques anciens Livres religieux, paroîtra iſolée en quelque façon; cependant elle tient étroitement à nos preuves, puiſqu'elle les fortifie; & la conſéquence à laquelle cette remarque nous mene, en eſt le dénoüement.

Par la même raiſon, on trouvera bien des queſtions intéreſſantes, qui auroient trop coupé la ſuite du diſcours, s'il eût fallu les diſcuter dans le Texte, où elles venoient na-

---

celle de la Bible Hébraique imprimée a Mantoue en 1742. —— 1744. en 2. voll. de gros format in-4. avec un Commentaire ſous le titre de מנחת שי, *Oblatio Muneris*, dont Feu Jedidia Schelomo Minorzi eſt Auteur. Ce Juif qui conſulta toutes les Editions, ainſi que tous les Manuſcrits qu'il pût déterrer, y diſcute fort au-long un grand nombre de diverſités de leçons qui ne roulent la plûpart du temps que ſur des minuties Grammaticales, telles entr'autres que les Lettres Quieſcentes, Pleines & Défectives. Ce Commentaire qui eſt très-diffus, eſt, à mon avis, un nouvel argument invincible de l'Intégrité eſſentielle du Texte Hébreu imprimé.

turellement. Peut-être par-là fatiguons-nous plus l'attention du Lecteur que nous ne l'aidons; mais nous avons prévû auſſi, qu'en adoptant une toute autre méthode, nous aurions laiſſé un vuide preſque impoſſible à remplir dans l'ordre de nos preuves.

Un objet qui nous a paru mériter notre attention, c'eſt de citer exactement les Auteurs qui ont donné des vûes ſur les différentes matieres qui nous occupent, ou qui les ont traitées avec quelque étendue. Une telle méthode abrége bien du chemin à quiconque veut aller aux ſources. N'eſt-ce pas une choſe intolérable comme un ſçavant Pere de l'Egliſe le reprochoit (1) à Rufin, que d'employer des citations vagues? Cette méthode eſt ſans doute commode; mais elle eſt plus propre à dépayſer qu'à inſtruire.

Nous nous ſervons ſouvent du terme d'*Eſſentiel*, en parlant de l'Intégrité & de la Pureté du Texte primitif Hébreu; parceque les diverſités de leçons, qu'on pourroit puiſer ſoit dans les Manuſcrits Hébreux, ou dans les anciennes Verſions, ſoit dans les Ecrits des Juifs, ou dans nos Bibles imprimées, ſe réduiſent à un petit nombre, lorſqu'on les ap-

(1) *Ne me mittas ad ſex millia librorum.... ſed ipſa loca nomina: nec hoc mihi ſufficiet, niſi eadem dicta ad verbum protuleris.* S. Hieronymus, *lib. II. Apolog. in Rufinum Oper. tom. IV. col. 403. & 405.*

précie (1) ſuivant les régles d'une ſévere critique. Comme ces Variantes ne tiennent ni à

(1) Outre les exemples que j'ai donnés de ces diverſités de leçons, je crois devoir en produire un autre. On ne ſçauroit croire combien il importe de faire un bon choix de ces ſortes de Variantes, afin de ne s'en point laiſſer impoſer ni par l'autorité des Manuſcrits, ni par le ſuffrage des anciennes Verſions. Dans un de nos Manuſcrits Hébreux de la Bibliotheque de Caſanate (*in* CC.), on lit aux Haphtaroth (ou parmi les leçons tirées des Livres des Prophétes & à l'uſage des Synagogues), Iſai. LXIII. 6. —— ואשכרם בחמתי *& je les foulerai dans ma colere* = *& conculcabo* ou *confringam eos in ira mea*. Cette leçon ſe trouve même appuyée de la Verſion Syriaque —— ܘܐܫܬܟܪܝܗܘܢ ܒܪܓܙܝ , *& conculcabo eos in ira mea*. La paraphraſe Chaldaïque a rendu la même idée par —— ואדושינון בחמתי. Les LXX. Interprétes ont ſauté ces deux mots. Parmi les anciennes Verſions de nos Polyglottes, il n'y a que l'Arabe & notre Vulgate qui ont retenu la leçon du Texte Hébreu commun, qui porte —— ואשכרם בחמתי, *& je les enyvrerai dans ma colere*. = *Et inebriabo eos in ira mea.*

Un Compilateur de Variantes, qui prend pêle-mêle tout ce qu'il rencontre ſous ſes pas, ne manquera point de ſaiſir avec empreſſement cette leçon du Ms. Il l'oppoſera au Texte reçu; du moins tâchera-t'il par-là de le rendre douteux. Ce n'eſt cependant qu'une miſérable faute du Copiſte qui a confondu un Caph כ avec un Beth ב, & qui a lû שכר *conculcavit, confregit, contrivit*, pour שכר *inebriavit*. Si on remonte même à l'origine de la leçon du Syriaque, je ne doute point que l'on ne s'apperçoive d'une pareille méprise du Copiſte qui aura mis un Dolath ܕ au lieu d'un Riſch ܪ, comme portoit probablement ſon Ms. —— ܒܪܓܙܝ *& inebriabo*, mot qui vient de la racine ܫܟܝ *inebriavit* (Jean, II. 10.) d'où les Syriens ont fait ܥܒܕܬ ܫܟܝܘܬܐ *Ebrietas, Vinolentia* (Luc. XXI. 34. = Aux Romains, XIII. 13. = Aux Galates, V. 21. &c.).

la foi, ni aux mœurs, ni à la ſuite de l'Hiſtoire ſacrée, nous concluons avec fondement

En-vain nous oppoſeroit-on le Texte Chaldaïque de Jonathan fils d'Uziel : nous répondrions que toute reſpectable qu'eſt cette Paraphraſe, ſon autorité eſt infiniment au-deſſous de la Vérité Hébraïque. L'on ſçait d'ailleurs que ce Paraphraſte Chaldéen rend ſouvent ſon Texte Original d'une maniere très-libre, ſans même avoir égard aux Hébraïſmes. Telle eſt en général la nature des Verſions Chaldéennes. —— ולפעמים תרגמו הפסוק כנגי הבאות בלשון תרגום ולא אחר לשון המקרא = ויש מלות שלא תרגמו כלל רק הכוונה בלבד : i. e. *Etenim nonnunquam verſum reddiderunt, quanta eſt idiomatis Chaldaici exigentia; nulla vero habita ratione loquendi modi Scriptura.* = *Immo ſunt dictiones quas penitus non ſunt interpretati, ſed ſenſum tantum.* Elias Levita, *Prafatio ad Methurgheman, ſive Lexicon Chaldaicum, circa fin.* Aucun Ecrivain n'a mieux caractériſé les Paraphraſes Chaldéennes que ce ſçavant Juif dans cette même Préface.

Mais ce qui prouve invinciblement qu'on ne doit guere compter ſur la leçon de notre Ms., c'eſt qu'outre le témoignage de Théodotion & de Symmaque qui ont conſervé la leçon du Texte Hébreu —— Καὶ ἐμέθυσα αὐτὸς ἐν θυμῷ μου, *& inebriabo eos in furore meo*; la nature même du Contexte du Prophéte en garantit l'authenticité.

Tout Critique qui ignore le ſtyle Prophétique, fera bien de faux pas dans cette ſorte de travail. Or, quoi de plus conforme au ſtyle des Prophétes que la leçon en queſtion, que tous les bons Mſs. ainſi que toutes nos Editions ont retenue? Pour rendre ſon langage plus animé & plus expreſſif, Iſaïe ne ſe contente pas de prédire aux Nations, que le Seigneur les détruira, qu'il les foulera aux pieds dans ſa fureur, comme il le dit au Verſ. 3. du même Chapitre; mais

que la vérité Hébraïque eſt eſſentiellement pure & intégre en quelque Edition qu'on la prenne.

en reprenant la même image au Verſ. 6., il met bien plus de vivacité, d'energie & de force dans ſes paroles, lorſqu'il dit : —— *Je les enyvrerai (du vin) de ma colere*. C'eſt comme ſi le Prophére eût dit : —— *je leur ferai boire tout le calice de mon indignation juſqu'à la lie*, את־כוס חמתי *calicem furoris mei*. Expreſſions analogues l'une à l'autre, & conſacrées dans le langage de l'Ecriture, pour ſignifier tous les malheurs, toutes les diſgraces imaginables, toute ſorte d'outrages, d'inſultes & d'affronts. Voyez Iſai. LI. 12. 17. 22. = Ezéchiel, XXIII. 33. 34. = Jéremie, XXIII. 15. — XLIX 2. Thren. IV. 21. = Pſeaum. LXXIV. 9. = Matth. XX. 22. 27. = Jean, XVIII. 11. = Apocalypſ. XIV. 8. 10. —— & ailleurs.

Diſons un mot touchant notre Manuſcrit qui forme un petit in-fol. ſur parchemin, & contient le Pentateuque, les Haphtaroth avec les Méghilloth, ou *cinq petits Volumes*; ſçavoir, Eſther, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations & l'Eccléſiaſte. Les Caracteres ſe reſſentent d'une main Allemande. En effet le Copiſte qui eſt nommé deux fois à la fin du Pentateuque & du Livre de l'Eccléſiaſte, y eſt appellé הסופר הלוי זעמפלין האשכנזי, *le Scribe Levi Zemplyn Allemand*. L'âge du Manuſcrit qui eſt tout ponctué & avec des Accents, eſt très-incertain. On trouve cependant à la fin du Volume une Note en Hébreu de Rabbin, où il eſt dit qu'Aaron ſurnommé Venrura de Veletri a vendu ledit Exemplaire aux freres Abraham, Salomon & Elie de Ponzinbonzi (ou plûtôt Poggibonzi, Village ſitué dans le Terriroire de Siene). L'année de la vente eſt du 22. Janvier 366. כב "כסלו סיון ו'.

Si cette datte eſt ſuivant le calcul ordinaire des Juifs, elle ſeroit de l'an 1606.; ſi elle indique notre Ere Vulgaire, il faudroit mettre cette vente à l'an 1366. Quoiqu'il en ſoit, le Manuſcrit ne me paroît point antérieur au XIV. ſiécle. Il a cela de particulier que le Livre d'Eſther eſt à la tête des Méghilloth.

Qu'une fauſſe idée de richeſſes littéraires ne vienne pas nous éblouir. Ce n'eſt pas dans

La matiere nous oblige à ne point abſolument paſſer ſous ſilence la Brochure que le ſçavant M. Bruns vient de publier tout récemment : ——— *De libello contra Benjaminum Kennicott, Sac. Theol. Doct. &c. ejuſque Collationem Mſs. Hebraicorum nuper Gallice edito Epiſtola ad amicum. De Anglico vertit ſuaſque ad eumdem Benjaminum Kennicott adjecit Paullus Jacobus Bruns Lubecenſis. Romæ 1772. typis Generoſi Salomoni. in-8. pagg. 61.*

Nous voudrions bien pouvoir nous diſpenſer de dire ce que nous penſons de ces deux Lettres ; mais la maniere avec laquelle on y entreprend de venger M. Kennicott, ne nous permet point de déguiſer notre ſentiment, quelque eſtime que nous faſſions d'ailleurs du ſçavoir de M. Bruns.

A une critique près, bien fondée de quelques inadvertances de l'Ex-Profeſſeur en Hébreu, mépriſes qui au fond ſont très-étrangeres à l'état principal de la queſtion, & que nous avons même relevées en partie dans une de nos Notes (vol. II. pag. 505. 506. 509.), ces deux Lettres offrent bien des côtés foibles ; auſſi peut-on les attaquer victorieuſement. C'eſt une tâche que nous laiſſons à remplir à M. D. M. & aux dignes Eleves de l'illuſtre Abbé de Villefroy, ſi peu ménagés dans cette Brochure. Reſervons ce triomphe à nos ſçavants Hébraïſants de Paris & ſur-tout à M. D. M. occupé d'un autre Ouvrage contre M. Kennicott, ainſi que cet Ex-Profeſſeur l'écrivoit à M. Bjornſtahl, le 26. Fevrier 1771.

Une choſe qui nous a frappé, c'eſt de voir reprodnire dans la Lettre de M. Bruns certaines Variantes qui aſſurément ne font point honneur à un Critique auſſi verſé qu'il s'annonce dans la Littérature Hébraique. Telle eſt entr'autres (pag. LI.) la leçon qu'il nous donne, Exod. XXXII. 26. ——— *Et ſtetit Moſes in porta Caſtrorum &* DICEBATUR (*nomine Moſis*) *qui Jehovæ ad* ILLUM (Moſem.)

la pluralité des Variantes, purement numérale, que conſiſte le véritable prix des Manuſcrits

ſe ſe congreget, & congregabantur ad illum omnes filii Levi.

C'eſt ainſi que pour ſauver une miſérable Variante que M. Kennicott a trouvée dans un de ſes Mſs, où il a lû אליו *ad illum*, au lieu de אלי *ad me*; M. Bruns vient nous paraphraſer un paſſage des plus clairs dans le Texte Hébreu reçu & dans notre Vulgate. Quoi! le mot Hébreu ויאמר *Vaiiomer, & dixit*, doit-il ſe prendre ici comme ſi c'étoit un verbe paſſif? Tout le Contexte s'oppoſe évidemment à cette chimere. Tant il eſt vrai que pour excuſer des erreurs manifeſtes d'un Copiſte ignorant, & que pour donner du crédit à ces ſortes de bévûes, l'on ſe voit forcé de méconnoître les régles les plus triviales de Grammaire, de ſubſtituer une nouvelle ponctuation à la ſeule vraie, de nous donner enfin une traduction toute louche, toute embarraſſée & démentie par la nature du paſſage.

Que cette Verſion eſt ſimple dans notre Vulgate! Quelle ſimplicité encore & quelle clarté dans le Texte de Moyſe! —— *Or il (Moyſe) ſe tint à la porte du Camp, & il dit: Qui eſt pour le Seigneur (s'uniſſe) A MOI; & auſſitôt tous les Enfants de Levi ſe joignirent à lui.* —— ויעמד משה בשער המחנה ויאמר מי ליהוה אלי ויאספו אליו כל־בני לוי:

Voici une autre leçon qui ne mérite pas plus d'égard que la précédente. Au II. Livre de Samuel, Ch. XXIII. 4. notre Texte Hébreu imprimé porte —— ובאור בקר יזרח־שמש בקר לא עבות מנגה ממטר דשא מארץ: = „ Sicut lux autoræ oriente Sole, „ mane abſque nubibus rutilat, & ſicut pluviis germinat herba de terra „. Paſſage obſcur & difficile au premier abord, parce qu'il eſt rempli d'Hébraïſmes, mais que S. Jérôme ne pouvoit traduire avec plus d'élégance ni avec plus de netteté. Jamais image ne fut ni plus vraie, ni plus magnifique que celle que nous préſente ce Texte dont le S. Docteur a conſervé toute l'énergie. —— *Comme la lumiere*

Hébreux: cette abondance ne ſeroit bonne qu' à remplir les *Porte-feuilles* d'un Compilateur

de l'Aurore, au lever du Soleil, brille ſans aucun nuage, & comme le pluye fait pouſſer l'herbe de la terre.

David pénétré de reconnoiſſance pour les bontés du Seigneur, compare ici l'éclat de ſon régne & le bonheur de ſa maiſon à un Soleil du matin, ſans nuages, à ces herbes des champs, qui pouſſent échauffées par la chaleur & arroſées de la pluye. Cet homme de Dieu ſentant ſon propre néant, s'écrie auſſi-tôt après: —— *Mais ma maiſon (ſans doute) n'étoit point telle devant Dieu, qu' il dût faire une alliance éternelle, une alliance ferme & entiérement inébranlable &c.*

Tout eſt lié & ſuivi, comme on le voit, dans ce Contexte: Mais ſi nous admettons la Variante que M. Kennicott a puiſée dans un Ms. & que M. Bruns préfere mal-à-propos à la leçon reçue, il faut abſolument faire diſparoître la belle image que nous préſente l'Ecrivain Sacré. Le Ms. de M. Kennicott porte à la Lettre: *Exoriet ſur Jehova Sol &c.* —— יזרח יהוה שמש וגו" .... De ſorte que toute la différence conſiſte dans le mot יהוה, introduit dans ce paſſage. L'Anonyme de Paris s'étoit avec raiſon élevé contre cette Variante (Lettre IV. page 81.). Peu nous importe que le docte Jean David Michaëlis de Gottinge ait fait grand cas de cette nouvelle leçon, tout-à-fait inconnue aux anciennes Verſions: il s'agit de ſçavoir ſi elle eſt bonne. Or que fait M. Bruns pour la juſtifier: il montre d'abord que le mot de *Lever* peut s'appliquer à Dieu: il cite en conſéquence un paſſage d'Iſaïe, où il eſt dit que *le Seigneur ſe levera ſur vous*. Il veut nous prouver que la majeſté du Très-Haut peut ſe comparer à l'Aſtre qui nous éclaire. Qui eſt ce qui le nie? Enfin il traduit —— *Exorietur* (TANQUAM) *Sol Jehova*. Mais M. Bruns qui à l'exemple de M. Kennicott s'inſerira ſans doute en faux contre les régles de Syntaxe, poſées par l'Anonyme de Paris, & qui dira qu'elles n'ont été inventées que pour pallier des

mal adroit & ſans goût. Le vrai Critique ne fait cas de la quantité des diverſités de leçons que par celle de leurs valeurs.

barbariſmes & des fautes de Copiſtes, ne ſentira-t'il pas qu'il eſt forcé d'admettre ici ces ſortes de régles. Ce *tanquam Sol* ne ſuppoſe t'il pas qu'il faudroit dans le Texte Hébreu כשמש. Il recourt donc à la particule כ; & un peu plus haut (pag. L. ſuiv.) peu s'en faut qu'il n'admette une Enallage d'Affixe, un féminin pour un maſculin (Lévit. IV. 35. où il introduit אתה qu'il rend par *illum*; autre Variante dont je pourrois montrer facilement l'inutilité). Par cette méthode il n'y a pas de leçons ridicules, qu'on ne puiſſe en quelque façon juſtifier dans les Mſs. Hébreux les plus incorrects.

Finiſſons par une remarque dépendante du ſujet. M. Bruns auroit dû ne rien laiſſer en arriere, ni paſſer rapidement ſur ce qui concerne l'autre Anonyme Anglois qui a attaqué M. Kennicott dans la Gazette Hebdomadaire de Baldwing, imprimée à Londres, Samedi 18. Janvier 1772. Num. 556. (*Baldwin Weekly Journal, Saturday* 18. *Jan &c.*

Ce qui a encore fort étonné, c'eſt la critique très-peu meſurée qu'il fait de l'Article de nos ſçavants Journaliſtes Romains (*Effemeridi Letterarie di Roma Num. V. il* 1. *Febrajo* 1772. *pag.* 34. *ſeq.*) qui ont porté un jugement ſi raſſis des travaux de M. Kennicott & des Lettres de l'Ex-Profeſſeur en Hébreu. Etoit-il néceſſaire que ces habiles Gens euſſent entre les mains les Diſſertations de M. Kennicott, pour appréeier toute la valeur des objections & des remarques de l'Anonyme de Paris? Quoi! les illuſtres Auteurs de ces Ephémérides de Rome ignorent-ils ce que tous les Journaux Littéraires, toutes les Nouvelles publiques ont répété cent fois, & ce que M. Kennicott lui-même ne ceſſe d'inculquer depuis dix à douze années dans tout ce qu'il a écrit de relatif à ſa grande Collection de Variantes? Ce docte Anglois n'a-t'il pas en vûe de réformer notre Texte Hébreu imprimé d'après les Mſs.? N'eſt ce pas à quoi tendent tous ſes travaux? Ne regarde-t'il pas par-conſéquent nos Edi-

Digitized by Google

Il ſe préſenteroit ici plus d'une remarque à faire ſur quelques endroits de nos Mémoires, où nous avons touché cette importante matiere; mais nous y pourrons revenir, lorſque le ſçavant M. Kennicott aura publié ſa grande Collection. Nous avertirons ſeulement qu'en parlant ſur-tout, des travaux des Modernes, nous avons tâché de ne jamais perdre de vûe les régles de critique, auxquelles le conſentement unanime des plus habiles Littérateurs ſemble avoir donné une eſpéce d'autorité irréfragable. Perſuadés que tout Ecrivain qui s'ingere en Critique de nos Textes primitifs, ne ſçauroit être trop circonſpect; nous avons été continuellement ſur nos gardes, en nous défiant toujours de nos foibles lumieres. Dans ces ſortes de matieres qui

tions Hébraïques, ſans en excepter même aucune, comme très fautives, comme ayant été faites ſur des Mſs. aſsès récents & de peu d'autorité. Autrement que lui ſerviroit-il de collationner tant de Mſs., s'il croyoit que nos premieres Editions, celles entr'autres de Complute du Cardinal Ximenès & de Veniſe, fuſſent très-correctes. L'Anonyme de Paris a donc dit vrai; & les Journaliſtes de Rome ne ſe ſont point trompés: cela eſt clair & démontré. Renvoyons M. Bruns à notre IV. Mémoire & ſur-tout à une de nos Notes (pag. 500. —— 507 ſuiv.) dans laquelle nous donnons une analiſe des Lettres de l'Ex-Profeſſeur; Note que les Journaliſtes Romains avoient ſous les yeux, quand ils travailloient à leur Article. Que M. Bruns dont nous ne pouvons trop reſpecter la perſonne & les talents, nous permette de le dire: c'eſt faire une véritable querelle d'Allemand que d'attaquer de la ſorte des Sçavants ſi bien inſtruits de l'objet de l'entrepriſe de M. Kennicott.

intéreſſent de ſi près les Titres primitifs de la Religion Sainte, le moindre faux pas n'eſt jamais ſans conſéquence.

ERRATA DU DISCOURS ET ADDITIONS.

Page 12. *ligne* 5. Manifeſtation, *liſez* Manifeſtation. *P.* 19. *Note l.* 8. ſur, *liſ.* ſous. *P.*21 *Not.* 1. *après* connoiſſance. *au lieu d'un point mettez une virgule*. *P.* 28. *Not. l.* 1. Wievv, *liſ.* Vievv. *P.*39. *Not.*2. *l.*2. 510., *liſ.* 5. 10. *P.* 41. *l.* 12. na, *liſ.* n'a. *P.* 45. *Not. l* 5. cotrompue, *liſ.* corrompue. *P.* 47. *Not. l.* 15. 2771., *liſ.*1771. *P.*48. *Not. l.*14. des, *liſ.* de. *P.*51. *Not. l.*11. *effacez* d'an. *P.* 60. *l.*19. *effacez* dans. *P.*64. *Not. l.*3. méconnus, *liſ.* méconnu. *P.*69. *Not. l.*22. Polythéime, *liſ.* Polythéiſme. *P.*71. *ſuiv. Not. au ſujet des myſteres du Paganiſme voyez ce que M. Leland a écrit de plus dans un Ouvrage Anglois intitulé*: The advantage and neceſſity of the Chriſtian Revelation &c. *ou* Des avantages & de la néceſſité de la Révélation. Londres 1764. vol.II. liv.III. *Ce Sçavant y répand un nouveau jour ſur cette matiere*. *Voyez* Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts. Janvier &c. 1765. pag. 88. —— 102. *Aux Ecrivains cités en Note pag.*89. *contre l'Auteur de la Religion Eſſentielle, ajoutez ce qu'en a écrit notre ſçavant P. Valſecchi dans ſon excellent Ouvrage Italien*. —— Des Fondements de la Religion, liv.III. part.I ch.X. pag. 111. ſuivantes. *P.*90. *Not. l.*18. lic, *liſ.*loc. *P.*128. *Not.*2. *l.*4. ſut-tout, *liſ.* ſur-tout. *P.*206. *N. l.* 17. ſaint, *liſ.* ſainte.

PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME PERE

JEAN THOMAS DE BOXADORS,

Général de tout l'Ordre des FF. Prêcheurs.

Nos Fr. Joannes Thomas de Boxadors, Sacræ Theologiæ Profeſſor, totius Ordinis Fratrum Prædicatorum humilis Magiſter Generalis & Servus.

TEnore præſentium, noſtrique auctoritate officii, tibi R. Adm. P. Magiſtro Fr. Gabrieli Fabricy, Theologo Caſanatenſi, Conventus noſtri San-Maximinenſis in Gallo-Provincia Alumno, poteſtatem facimus, & licentiam, quantum in nobis eſt, concedimus, typis edendi opus a te compoſitum cui titulus: *Des Titres primitifs de la Révélation, ou Conſidérations Critiques ſur l'Intégrité & la Pureté du Texte Original des Livres Saints de l'Ancien Teſtament, dans leſquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuſcrits Hébreux, & les anciennes Verſions: Enſemble un Diſcours ſur la Révélation & ſur les caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs, qui en conſtatent l'exiſtence.* Dummodo approbatum illud fuerit a RR. Adm. PP. MM. Fr. Carolo Ô Kelly, & Fr. Jacobo Bodchin, ac ſerventur deinde cætera de jure ſervanda. In nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti. Amen. In quorum fidem &c. Romæ in Conventu noſtro S. Mariæ ſuper Minervam die 1. Januar. 1772.

FR. JOANNES THOMAS DE BOXADORS,

Magr. Ord.

Reg. pag. 81.

Fr. J. Joſ. Theas Sac. Theologiæ Doctor & Socius.

APPROBATION DES DOCTEURS DE L'ORDRE.

NOus avons lû attentivement par ordre du Révérendiſſime Pere Thomas de Boxadors, Général de tout l'Ordre des FF. Prêcheurs, un Ouvrage intitulé : *Des Titres primitifs de la Révélation, ou Conſidérations critiques ſur l'Intégrité & la Pureté du Texte Original des Livres Saints de l'Ancien Teſtament, dans leſquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuſcrits Hébreux, & les anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales* ; précédé d'un *Diſcours ſur la Révélation, & ſur les caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs, qui en conſtatent l'exiſtence* : compoſé par le R. P. Gabriel Fabriey du même Ordre, Docteur en Théologie & Théologien de Caſanate. Nous n'y avons rien trouvé qui ne correſponde à la profonde érudition de l'Auteur, déjà connu avantageuſement du Publie par de ſçavantes recherches ſur des matieres d'Antiquité ſacrée & profane. Tout nous y a paru conforme aux principes tant du Dogme que de la Morale, & en même-temps digne de l'attention de tous ceux qui chériſſent la Religion. C'eſt ce qui nous fait juger que cet Ouvrage mérite d'être imprimé pour arrêter le progrès d'une fauſſe critique, pour confondre les Incrédules & pour affermir les Fidéles dans la vraie Foi. A Rome dans le Couvent de la Minerve le 16. de Juin 1772.

Fr. Charles Ô Kelly, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur en Théologie & Théologien du College de Caſanate.

Fr. Jacques Bodchin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur en Théologie, & Profeſſeur du Texte de S. Thomas dans le College de Caſanate.

APPROBATION DU CENSEUR.

J'AI lû par ordre du Révérendiſſime Pere Riechini Maître du Sacré Palais, l'Ouvrage intitulé : *Des Titres primitifs de la Révélation, ou Conſidérations critiques ſur l'Intégrité & la Pureté du Texte Original des Livres Saints de l'Ancien Teſtament, dans leſquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuſcrits Hebreux, & les anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales : Enſemble un Diſcours ſur la Révélation & ſur les Caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs qui en conſtatent l'exiſtence*. Par le R. Pere Gabriel Fabricy, Docteur-Théologien de Caſanate, de l'Ordre de S. Dominique. Non ſeulement je n'y ai rien trouvé qui ſoit contraire à la Foi & aux bonnes mœurs ; mais j'y ai admiré par-tout le zéle & la profonde érudition du ſçavant Auteur, ſoit en réfutant les anciennes objections contre l'Authenticité & l'Intégrité du Texte Hébreu, ſoit en combattant les nouvelles hypothéſes & les difficultés de quelques Critiques modernes. Enfin je trouve dans cet Ouvrage une connoiſſance égale de la Théologie & des Langues Orientales, ſans leſquelles l'Auteur ne pouvoit remplir le but qu'il s'étoit propoſé. A Rome dans le Couvent de la Trinité du Mont 10. Decemb. 1771.

Fr. Jacquier, de l'Ordre des Minimes, ancien Profeſſeur de la Sapience.

IMPRIMATUR,

Si videbitur Reverendiſſimo Patri Sacri Palatii Apoſtolici Magiſtro.

Dominicus Jordani Patriarcha Antiochænus, Viceſgerens.

IMPRIMATUR.

Fr. Thomas Auguſtinus Ricchinius, Ordinis Prædicatorum, Sacri Palatii Apoſtolici Magiſter.

TABLE
DU PREMIER VOLUME.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIERE PARTIE.

DE la Révélation & des Caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs, qui en conſtatent l'exiſtence. Pag. XI. —— XIV.

CHAPITRE I.

De la Révélation. XV. —— XCIV.

CHAPITRE II.

Des Caracteres d'Authenticité & de Vérité des Titres primitifs, qui conſtatent l'exiſtence de la Révélation. XCV. —— CXCV.

SECONDE PARTIE.

Objet & plan des Conſidérations Critiques de l'Auteur. CXCVI. —— CCXX.

☞ *Au même Errata* : Pag. XLIX. N. *l.* 19. Malaville, *liſez* Maleville. P. LXXXII. *l.* 20. (2), *liſ.* (3). P. CXXXV. N. *l.* 26. זבחים, *liſ.* זבחים.

DES TITRES PRIMITIFS DE LA RÉVÉLATION,

OU

CONSIDÉRATIONS CRITIQUES

SUR LA PURETÉ ET L'INTÉGRITÉ DU TEXTE ORIGINAL DES LIVRES SAINTS DE L'ANCIEN TESTAMENT ;

Dans leſquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuſcrits Hébreux & avec les anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales.

Avant-Propos. Pag. 1. —— 15.

Premier Mémoire, ou Premiere Epoque.

De l'Intégrité du Texte Hébreu ſous l'Œconomie Moſaïque. 15. —— 136.

Second Mémoire, ou Seconde Epoque.

De l'Intégrité du Texte Hébreu, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'au temps d'Origene. 137. —— 372.

Lettre de M. Jacques-Jonas Bjornſtahl, ſçavant Suédois de l'Académie Royale d'Upſal &c. touchant la Verſion Arabe des cinq Livres de Moyſe, & qui ſe trouve dans le Pentateuque Tritaple-*Samaritain, Ms. de la Biblio-*

théque Barberini ; à l'Auteur de ces Conſidérations &c. Pag. 373. —— 385.

Additions & Corrections pour le Premier Volume. 386. —— 388.

☞ *A la Table du même Errata ajoutez, pag.* 12. *l. ult. Not.* = Voyez Recueil de toutes les Piéces qui ont été publiées à l'occaſion du Diſcours de M. J. J. Rouſſeau &c. ſur cette Queſtion propoſée par l'Académie de Dijon &c. Si le Rétabliſſement des Sciences & des Arts à contribué à épurer les mœurs. A Gotha 1753. Tomes 2. in-12. — Nouvelle Bibliothéque Germanique, Juillet &c. 1753. art. XV. pag. 213. — 219. = Jac. Verneti Oratio Acad. adverſus Libellum Gallicum quo contenditur per Artes & Scientias in Europa ante duo ſecula reſtauratas, ingenia moreſque hominum non fuiſſe perpolitos, ſed corruptos potius. Muſæi Helvetici Part. XXIII. edit. Turici 1752. pag. 340. — 353.

Page 27. *ligne* 15. *Not. après* recipérent *mettez un point interrogatif*. P. 35. *Not. l.* 16. Perſes, *liſ.* Medes. P. 64. *Not.* 3. *l.* 1. XIII., *liſ.* XXIII. P. 69. *Not.* 1. *l.* 5. in, *liſ.* II. P. 143. *Not.* 1. *l.* 9. τιχτιτ, *liſ.* τίκτει. *Ibid. l.* 14. ἀυτῷ, *liſ.* ἀυτῆ. *Pag.* 189. *l.* 18. prennoit, *liſ.* prenoit. P. 231. *l.* 13. (2), *liſ.* (1). P. 250. *Not. l.* 8. *après* nous *ajoutez* a. P. 340. *l. ult.* tailor, *liſ.* ſaylor.

☞ *Page* 384. *l.* 37. *Par une inadvertance qu'on ne doit point mettre ſur le compte du ſçavant Auteur de cette Lettre, il eſt dit* —— que les Syriens employent certains Caracteres appellés CARSCHIUN pour écrire leurs Livres compoſés en Langue Arabe, quoiqu'ils ayent d'autres Lettres qui leur ſont propres. *Liſés* —— Comme les Syriens qui ſe ſervent de leurs propres Caracteres qu'ils appellent CARSCHIUN, quand ils les deſtinent à écrire des Livres compoſés en Langue Arabe : dénomination, ainſi que le diſent les Syriens,

priſe d'un certain CARSCHIUN qui le premier employa a cet effet les Lettres mêmes de l'Alphabet Syriaque pour faciliter à ceux de ſa Nation l'intelligence & l'uſage de la Langue Arabe. Voyez là-deſſus MM. Aſſemani —— *Biblioth. Apoſtol. Vatic. Codd. Mſs. Catalogus, part. I. tom. II Cod. X. pag.* 23.

Ce que le ſçavant M. Bjornſtahl dit touchant l'âge de ce Ms., détruit entiérement l'Epigraphe Latine qui eſt à la tête du même Tritaple; on y aſſûre poſitivement que cet Exemplaire a été écrit vers le VII. ſiécle de notre Ere. Si le P. Bianchini eût lû les dattes que M. Bjornſtahl a tirées du Ms., il n'eut point cité (*Evangeliarium Quadruplex, tom. II. poſt fol.* 504. *& fol.* 629.) cette Note Latine en preuve de l'antiquité du Tritaple-Samaritain; au-moins auroit-il dû nous avertir qu'elle ne mérite aucune foi.

☞ Dans pluſieurs endroits de nos Memoires, nous avons fait obſerver à deſſein combien S. Jérôme avoit de ſecours pour les travaux qu'il entreprit en différents temps ſur les Textes Originaux des divines Ecritures. Voici un paſſage qui confirme nos remarques. —— *Et quoniam largiente Domino multis Sacræ Bibliothecæ Codicibus abundamus.* S. Hieronym. *Epiſt. ad Florentium. Oper. tom. IV. part. II. edit. Benedictin. Pariſ. col.* 6.

☞ En parlant de quelques Peres des beaux ſiécles du Chriſtianiſme (Vol. I. pag. 352. ſuiv.), nous avons dit qu'ils reconnurent dans notre Original Hébreu un caractere d'autorité & de vérité, rien moins qu'inférieur à celui des Verſions mêmes. Nous aurions pu ajoûter, pour donner plus de poids à ce ſentiment, que dans les Egliſes de Syrie les Ecritures Hébraïques furent ſi reſpectées qu'on les liſoit dans le Service public juſqu'au temps de de S. Ephrem, comme l'aſſûre Al Tacriti Ecrivain Syrien & dont le ſçavant Pocock rapporte le témoignage, —— *Præfatio general. Commentario ejuſd. in Prophetiam Joelis ex Anglico Latine. Lipſiæ* 1695. *præmiſſa pag.* 6.

DES TITRES PRIMITIFS DE LA RÉVÉLATION, OU CONSIDÉRATIONS CRITIQUES

SUR LA PURETÉ ET L'INTÉGRITÉ DU TEXTE ORIGINAL DES LIVRES SAINTS DE L'ANCIEN TESTAMENT;

Dans leſquelles on montre les avantages que la Religion & les Lettres peuvent retirer d'une nouvelle Edition projettée de ce Texte comparé avec les Manuſcrits Hébreux & avec les anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales.

AVANT-PROPOS.

LES Projets littéraires des Sçavants ſont reſtés plus d'une fois des ſiécles entiers, ſans qu'on les ait vû exécuter. Des difficultés qui en ſont preſque toujours inſéparables, des circonſtances ſouvent peu heureuſes n'en ont retardé que trop le ſuccès.

Tel a été le ſort du projet qui va nous occuper, & qui a donné lieu à nos Conſidé-

rations ſur l'Intégrité & la Pureté du Texte Hébreu. Mais ſous quelque aſpect qu'on enviſage ce Projet, l'exécution n'en peut qu'être utile à la Religion comme aux Lettres, & non moins glorieuſe pour ſon premier Auteur, que pour le Sçavant qui le remplira dans toute ſon étendue & ſuivant les régles d'une ſage & exacte critique.

Il y a bien deux cents ans, que nos diſputes de Religion nous ont forcés à étudier les Langues Orientales, & à en approfondir le génie pour en faire l'application à la Langue des anciens Hébreux. Cette étude plus importante qu'on ne le penſe ordinairement, a répandu des traits de lumiere ſur une infinité de paſſages de nos Divines Ecritures, & n'a pas peu ſervi à l'affermiſſement de nos Dogmes.

S'il a été un temps qui exigeât que nous profitaſſions des découvertes de nos Peres, & des richeſſes littéraires, que renferment nos nombreuſes Bibliothéques; le ſiécle où nous vivons, auſſi éclairé qu'il l'eſt, le méritoit par mille titres. Des motifs encore plus preſſants démandoient que l'on ne perdît pas davantage de vûe un Projet qui bien rempli, pourra jetter du jour ſur plus d'un endroit de l'An-

cien comme du Nouveau Teſtament, ; mais ce qui doit ſur-tout nous intéreſſer, c'eſt qu'il prêtera infailliblement à la Religion des armes fortes pour confondre une erreur fondamentale de l'Impie & du Libertin touchant l'état actuel où ſe trouve notre Original Hébreu.

De l'inſpection des Manuſcrits Hébreux, comparés avec notre Texte commun & avec les Verſions de la haute Antiquité, il doit réſulter un fait intéreſſant, qui aſſûre à nos Divines Ecritures toute leur Intégrité eſſentielle. L'on ne peut donner une meilleure démonſtration contre l'hypotheſe de ceux d'entre nos prétendus Philoſophes modernes qui ſe réfuſent à l'autorité des Livres Saints ſur le faux prétexte, que les Originaux de l'Ecriture ont été eſſentiellement corrompus, & ſe trouvent encore de nos jours dans une confuſion & un déſordre extrêmes.

Ce n'eſt pas que nous ſoyons abſolument dépourvus d'excellents Ouvrages où l'on a montré tout le faux de ce ſyſtême, & que l'on n'aît déjà fait valoir les grands principes qui doivent ſervir de baſe au Projet de l'Edition que nous avons en vûe.

Tant que l'Impiété & le Libertinage n'oſerent ſe montrer à découvert, & que la Religion fut reſpectée, la ſimplicité des mœurs des Fidéles, toujours éclairée par les enſeignements des Miniſtres du Seigneur, ſuppléoit abondamment à tout. Il n'y avoit point à craindre le mélange du bon grain avec l'ivraye: le dépôt des Livres Saints ſe trouvoit à l'abri de cette Philoſophie hautaine & licentieuſe, qui, ſous prétexte de ne combattre que l'ignorance & la ſuperſtition, oſe porter des mains ſacriléges juſque ſur le Sanctuaire, ne connoît plus aucune borne, & s'efforce de rompre les ſacrés liens qui uniſſent l'homme à la ſociété & à l'Auteur de ſon Etre.

Pour ne rien dire des anciens temps, lorſque les Spinoſa, les Hobbès, les Blount, les Woolſton, les Tyndall, les Morgan, les Collins, les Vanini, les Bayle, les Toland, les La-Mettrie, les Boindin, les Boulanger, les Freret même, & les De Voltaire, comme tant d'autres, non moins promoteurs de l'Irréligion, qu'ennemis déclarés de nos Saintes Ecritures (1), ont eu la hardieſſe de braver la foi,

(1) *Voy. Jo. Georg. Walchius, Miſcellanea Sacra. Exerc. VI. de Antiſcripturariis. Edit. Amſtelod. 1744. pag. 143. ſeqq.*

de s' inſcrire en faux contre l'Authenticité & l'Intégrite des Livres Sacrés, de parer l' indécence, d' embellir le vice, d' amuſer aux dépens de la vertu; des Ecrivains célébres & religieux ont repouſſé avec force les impuiſſantes attaques de tous ces licentieux Auteurs. Le Libertin a cru pouvoir impunement attaquer les Points capitaux de toute Réligion, ôter à l' homme ſa liberté & à Dieu ſa Providence, en venir même juſqu'à défendre l'Athéiſme; mais notre ſiécle & le précédent, entr'autres, qui ont été témoins des excès d'une Philoſophie ſi déréglée, ont vû paroître de ſçavants Apologiſtes de la Religion Sainte, ſi honteuſement outragée dans ce qu' elle a de plus ſacré. Tels ont été les Huet, les Abbadie, les Paſchal, les Cudworth, les Clarke, les Boſſuet, les Adiſſon, les Stackhouſe, les Buddée, les Jaquelot, les Warburthon, les Le-François: tels auſſi les Touron, les Anſaldi, les Valſechi, les Pluket & les Bergier, ſans parler d' une foule d'autres aſſés connus (1) qui ont fait, &

(1) *Voy. Jo. Albertus Fabricius, Delectus argumentorum & Syllabus Scriptorum qui veritatem Religionis Chriſtiana ad-*

ſont encore l'ornement & la gloire de la République des Lettres.

Si l'Incrédulité renouvelle même de nos jours, tous ſes efforts pour détruire l'autorité de nos Saints Livres & la ſainteté de nos Dogmes; convenons auſſi, que la Religion tant naturelle que révélée, ne trouva jamais plus de Défenſeurs, qu'elle n'en a aujourd'hui. L'on ne ſçauroit trop multiplier ces ſortes d'Ouvrages: ils arrêtent tôt-ou-tard le malheureux progrès de tant de productions affreuſes, dans leſquelles l'indécence & la groſſiéreté marchent ſouvent à côté de l'Irréligion la plus marquée.

Scripta ——— ———
Infelicibus uſtulanda lignis.

——— ——— ———

Pleni ruris & inficetiarum
Annales Voluſii, &c. ——— (1)

Des Critiques hardis & préſomptueux, à force de vouloir tout analyſer, tout diſcuter & tout ſonder, tenterent-ils d'obſcurcir, d'é-

verſus Epicureos &c., lucubrationibus ſuis aſſeruerunt. Hamburgi 1725. paſſim.

(1) *Catullus in Annales Voluſii Carmen XXXVI. Oper. ad uſum Delphin. edit. Pariſ. 1685. pag. 45. ſeq.*

branler, d'anéantir même des vérités importantes : leurs innovations dangéreuſes ſur le Dogme de la Création, la naiſſance des Sociétés civiles & religieuſes, l'origine des Loix & des Cérémonies Judaïques, leurs erreurs ſur une partie du Canon tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, leurs entrépriſes preſque continuelles ſur quelques endroits particuliers de la Bible, leurs doutes auſſi licentieux que mal fondés, ſur les plus ſaints Monuments de l'Antiquité ſacrée; en un mot, ces ſortes d'aſſertions téméraires & autres pareilles ne furent pour ces faux Critiques, qu'un vain triomphe qui dut les couvrir de honte & de confuſion.

L'Impie, comme le faux Critique, a pu combattre, continuera-t'il même d'attaquer notre Religion Sainte & ce qu'elle a de plus reſpectable, mais il ne ſçauroit la vaincre (1). *Graces à Dieu*, s'écrie un ſçavant Eccléſiaſtique (2), *la Religion a été miſe à toute épreuve;*

(1) *Oppugnare poſſunt, ſed expugnare non poſſunt.* S. Auguſtin. *de Civitate Dei lib. X. cap. XXXII. Operum edit. Pariſ. 1679. Tom. VII. col. 272.*

(2) *M. l'Abbé Fleury, Préface à ſon premier Tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.*

elle ne craint que de n'être pas connue. Les mépris qu'elle eſſuïe, dit encore un habile moderne (1), *viennent en partie de ce qu'elle eſt ignorée ou défigurée par les calomnies de ſes adverſaires.*

Tel eſt notre aveuglement & le grand fonds de notre propre miſere, que nous n'épargnons ni veilles, ni fatigues, pour parvenir à la connoiſſance d'un petit nombre de vérités ſouvent ſtériles; que nous fermons même volontairement les yeux à cette lumiere ſalutaire, qui ſeule peut guider nos pas; fixer notre raiſon preſque toujours chancellante, & nous éclairer utilement dans la voye de la vérité.

Nos Ecrits Sacrés & nos Dogmes, ſi ſouvent combattus, ſont ſortis cependant, & ſortiront toujours victorieux de tous ces aſſauts qu'on leur a livrés. L'Egliſe a même retiré de grands avantages de ces ſortes d'attaques. La verité s'eſt montrée avec un nouvel éclat, par le triomphe qu'elle a remporté ſur l'erreur. La foi du vrai fidéle a été plus affermie. La Divinité & l'Intégrité de nos Ecritures ſe ſont trouvées établies ſur des principes très-lumineux

(1) *Préſervatif pour les Fidéles contre les Sophiſmes & les Impiétés des Incrédules, Paris 1764. pag. 1.*

Digitized by Google

& les mieux aſſûrés. Les ſçavants Ecrits occaſionnés par les différents combats auxquels la Religion a été expoſée dans tous les temps, ont pleinement démontré que cette Religion Sainte a pour appui des fondements inébranlables ; que, toujours la même, ſon fonds ne change, ni ne diminue. La République Littéraire s' eſt vûe enrichie d' une infinité d' excellentes productions dont elle eut probablement manqué (1) ſans ces diſputes ; & les études

(1) Plus d'un Ecrivain moderne a dit que nos diſputes de Religion ont été très-nuiſibles aux véritables progrès de la bonne Littérature. Mais ces ſortes de paradoxes ne nous viennent que de la part de ceux des Auteurs qui ſont peu inſtruits, ou qui ne reſpectent pas trop la Religion dans leurs Ecrits. C'eſt le réproche que nous a fait, entr^a autres, le Chevalier Temple dans ſes *Œuvres poſthumes, ou deuxieme partie de ſes Œuvres diverſes. Premier Eſſai, du Sçavoir des Anciens & des Modernes*. L'état des Sciences dans le ſiécle paſſé & dans le notre, pour ne rien dire des temps antérieurs, prouve cependant tout le contraire de cette aſſertion. Non-obſtant toutes nos diſputes Théologiques, & nos Ecrits contre les Ennemis de la Religion, jamais les belles Lettres n' ont été mieux cultivées qu'on les a vûes depuis plus d'un bon ſiécle. Ce n'eſt donc point, parce que nous nous ſommes trop occupés de ſemblables Ecrits, que les Lettres ont quelquefois ſouffert. Elles ont été ſujettes à des alternatives de grandeur, de médiocrité & de baſſeſſe ; mais n'en cherchons d'autre cauſe que notre négligence à nous nourrir de la lecture des Anciens. Nous mépriſons trop l'Antiquité eccléſiaſtique & profane, où tout nous offre d'excellents modeles à imiter. Les bons Ouvrages de Littéra-

ſolides ont fait de-plus-en-plus de nouveaux progrès. Quel triomphe pour la Religion!

ture, toujours utiles à la Société, ſont rarement ſortis de la plume des Ecrivains peu religieux. Si nous ne recourions de nos jours, qu'à certains Auteurs modernes, à ces Auteurs *d'Eſſais ſur l'Hiſtoire Univerſelle, de Philoſophie de l'Hiſtoire, de Dictionnaire Philoſophique*, à cette multitude d'abregés, à cette infinité de brochures qui inondent la République Littéraire, où l'on ne fait ſur pluſieurs points, qu'ajoûter l'erreur à l'ignorance, où l'on parle de tous les Arts & de toutes les Sciences, ſans en approfondir aucune; nous retomberions bien-tôt dans la barbarie que nous réprochons aux ſiécles de ténébres. M. Guillaume Woton a très-bien prouvé contre le Chevalier Temple, dans un Ouvrage Anglois que je vas citer, que nos diſputes de Religion ont ſervi utilement la vraie Littérature que je regarde comme inſéparable des bonnes études. Voyez *Reflections upon Ancient and Modern Learning*, ou *Réflexions ſur le Sçavoir des Anciens & des Modernes. Ch. XXIX. pag. 343.* = *Antonii Blackwallii de præſtantia Claſſicorum Auctorum Commentatio. Lipſiæ 1735 cap. 1. §. 5. pag. 15. not.*

Mais, ſi ces ſortes de diſputes ont tant influé à mettre nos Ecrits Sacrés à l'abri des inſultes de nos Incrédules, à approfondir les grandes Vérités de la Religion, à diſcuter une infinité de points d'Antiquité ſacrée & profane, qu'il a fallu établir contre des Critiques ſuperficiels & irréligieux, parce qu'ils étoient intimement liés aux principes de cette Religion Sainte; de quel œil le vrai Philoſophe dut-il enviſager l'aſſertion d'un trop fameux Auteur de notre ſiécle: — Que le progrès des Sciences & des Arts n'a rien ajôuté à notre véritable félicité, & à corrompu nos mœurs. C'eſt pourtant ce que l'on vit ſoûtenir dans le *Diſcours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750. ſur cette queſtion propoſée par la même Académie: ſi le rétabliſſement des Sciences & des Arts a*

C'eſt ainſi que la Divine Providence qui dirige tout à une bonne fin, a tiré du plus

contribué à épurer les mœurs. Par M. Rouſſeau Génévois. A Geneve chez Barrillot & fils. in 8. de 55. pages.

La République des Lettres dut ſans doute être ſurpriſe qu' une Académie auſſi éclairée couronnât un pareil Diſcours. Que l'Ecrivain de Géneve ſe ſoit applaudi de ce paradoxe; qu' en heurtant ainſi de front tous les ſentiments réçus & l'expérience de tous les ſiécles, de tous les pays, il ait encore oſé ſe glorifier de l'approbation de quelques prétendus Sages; cela n'étonne point dans les Ecrits d'un Auteur toujours en contradiction avec lui-même. Peut-être ne voulut-il, par ce paradoxe, qu'amuſer le Public. Quoiqu'il en ſoit; ce ne ſont ni nos diſputes de Religion, ni l'avancement des Sciences & des Arts qu'elles ont procuré, qui ont cauſé tant de maux parmi le Genre-Humain. C'eſt l'abus du ſçavoir & le malheureux progrès d'une fauſſe Philoſophie: c'eſt l'yvreſſe de l'eſprit, des préjugés & des paſſions, qui enfanta de tout temps les Schiſmes, les Héréſies; & l' ignorance, la mere de tous les vices, vint toujours à leur appui. Voyez à ce ſujet la Réponſe qu'un Anonyme fit en 1751. au Diſcours précédent de M. Rouſſeau. Elle n'eſt qu'une petite brochure de 24. pages in-12. dans laquelle l'Auteur combat ſolidement l'Ecrivain Génévois par ſes principes, & le vainc par ſes propres armes. Après avoir obſervé, entr' autres choſes, que la Religion n'a beſoin que d'être approfondie pour ſe faire reſpecter, l'Anonyme à raiſon de s'écrier (*pag.* 14.) „ Quoi l'ignorance enleveroit à „ la Religion & à la vértu des lumieres ſi pures, des appuis ſi puiſ„ ſants, & ce ſera à elle qu'un Docteur de Généve enſeignera hau„ tement qu'on doit la régularité des mœurs! La Religion étudiée „ eſt pour tous les hommes, la régle infaillible des bonnes mœurs.„ Ce judicieux Auteur ne pouvoit mieux conclure ſon Diſcours, qu'en diſant: „ Le vrai Sçavant qui ne perd jamais de vûe le flambeau de la „ Révélation, qui ſuit toujours le guide infaillible de l'autorité lé-

grand des maux un bien infiniment précieux à l'humanité, la conſervation des vérités qui ſont la baſe, le ſoûtien de la Religion, & qu'on trouve conſignées dans nos Saintes Ecritures.

Non-obſtant tous ces bons Ouvrages qui ont ſi bien vengé la ſaintété de nos Dogmes, l'Intégrite & la Pureté de nos Livres Sacrés, il ſemble qu'il nous manquoit encore ſur l'Original de l'Ancien Teſtament une collection qui donnât plus de poids aux raiſonnements des Défenſeurs de nos Ecritures, & qui nous mît en état de mieux apprécier le vrai caractere de notre Texte Hébreu. Oſérions-nous dire que nous avons plus ſenti notre propre miſere, s'il eſt permis de parler ainſi, que nous n'avons cherché à profiter effectivement des découvertes ou des vûes de ceux qui nous ont dévancés? Il ſeroit donc réſervé à notre ſiécle d'aller même au-de-là de tant de Recherches de nos ſçavants & religieux Critiques ſur les Ecrits Originaux du Vieux Teſtament.

La ſolution de ce problême, qui doit être

„ gitime, procéde avec ſûreté, marche avec confiance, avance à
„ grand pas dans la carriere des Sciences, ſe rend utile à la Société,
„ honore ſa Patrie, fournit ſa courſe dans l'innocence, & la termi-
„ ne avec gloire „.

abſolument étrangere aux Vérités dogmatiques & morales, dépoſées dans notre Original Hébreu, même imprimé, dépend d'un fait qu'il n'eſt pas impoſſible de vérifier. Des Manuſcrits Hébreux ſont échappés à l'injure des ſiécles pour le bonheur des Lettres & de la Religion. Nos anciennes Verſions Grecques, Latines & Orientales ſubſiſtent la plûpart dans nos Bibliothéques. L'Antiquité eccléſiaſtique nous offre d'autres ſecours en abondance. Que ne pouvons-nous pas avec de ſi grandes richeſſes!

L'exécution du Projet d'une nouvelle Edition de notre Texte Hébreu, telle que nous l'avons d'abord annoncée, & que ſemble nous la promettre M.r Benjamin Kennicott, Sçavant d'Angleterre, déjà connu très-avantageuſement dans la République des Lettres, réſoudra bien-tôt cette eſpéce de problême qui dans le ſiécle paſſé donna naiſſance à tant de diſſentions littéraires.

Mais avant de fixer notre attention ſur la nature de ce Projet, & ſur les avantages qui peuvent en réſulter pour le bien des Lettres & de la Religion, arrêtons-nous. Tâchons de diſcuter une matiere d'autant plus intéreſ-

ſante, qu'elle eſt intimement liée à ce même Projet. N'allons pas nous imaginer que dans les premiers âges de l'Egliſe, & même auparavant, l'on aît, faute de bons Manuſcrits, manqué de ce qu'il falloit pour être à portée de ſaiſir l'harmonie de nos Ecrivains Sacrés du Vieux Teſtament, en un mot, de ſentir l'excellence & toute la valeur de l'Original Hébreu.

Laiſſons aux faux Critiques que rien n'eſt capable d'arrêter, ces paradoxes révoltants, que notre Texte Hébreu ſe trouvoit déjà fort corrompu du temps même de Jesus-Chriſt; que depuis-lors il à été expoſé à d'autres dépravations eſſentielles; qu'il ne nous en eſt parvenu que des fragments très-imparfaits, ou tout-au-plus, de ſimples Abrégés de plus longs Mémoires dépoſés anciennement dans les Archives de la République des Hébreux; qu'enfin ces ſortes d'Abrégés ont encore éprouvé les mêmes malheurs, & ont couru le même ſort, que le reſte des Livres de l'Antiquité profane. Tous les anciens Monuments des Juifs & des Chrétiens dépoſent contre ces dangéreuſes aſſertions qui ne nous laiſſeroient qu'un Texte très-douteux de la Parole de Dieu.

Eſſayons d'établir d'autres principes mo-

ins affligeants pour la Religion & plus conformes à cette critique ſage & judicieuſe, que l'on ne doit jamais perdre de vûe dans l'Edition projettée de notre Original Hébreu, conferé avec les Manuſcrits de ce Texte & avec les anciennes Verſions.

PREMIERE ÉPOQUE.

DE L'INTÉGRITÉ DU TEXTE HÉBREU SOUS L'ŒCONOMIE MOSAÏQUE.

NUlle Nation n'a été autant diſtinguée du Seigneur, avant la venue du Meſſie, que le Peuple Hébreu. Les hommes plongés dans les ſens oublioient l'Auteur de leur Etre. Chaque Nation ſe formoit des Dieux qu'elle adoroit. Les ſeuls habitants de la Judée reconnoiſſoient la Divinité pour l'arbitre des événements, pour le Maître des Peuples, des Etats

des Empires, pour le Créateur du Ciel & de la Terre; vérité qui eſt le centre de toutes les autres vérités.

Jamais tant de loix dans une Conſtitution civile & religieuſe, qu' on en vit chez les Juifs, afin de les contenir dans le Culte du vrai Dieu. Toutes leurs Obſervances Légales ne tendoient qu' à rendre un hommage continuel au ſouverain domaine de la Divinité ſur la créature.

Cette ſinguliere Nation qu'on ne peut trop étudier, conſervoit religieuſement des Ecritures qui ſont un témoignage perpétuel de tout ce que le Seigneur avoit fait pour elle, dès le moment qu'il s'en étoit formé un Peuple uniquement conſacré à ſon ſervice. Ses Ecrits qu'elle a toujours conſidérés comme dictés par la Divinité, déclaroient auſſi que Dieu lui avoit manifeſté ſa puiſſance par des ſignes les plus éclatants; qu'il l'avoit délivrée de l'eſclavage de l'Egypte, & l'avoit établie avec un bras puiſſant & une main forte, dans une *Terre* (1) *qui*

(1) ארץ זבת חלב ודבש. *Exod. III. 8. 17. — XIII. 5. — XXXIII. 3. = Levitic. XX. 24. = Numer. XIII. 28. — XVI. 14. = Deuteronom. VI. 3. & alibi.*

découloit de Lait & de Miel, comme s'exprime l'Ecriture. Tout plioit devant la Nation,

Nos prétendus Philoſophes modernes qui ne manquent aucune occaſion de s'inſcrire en faux contre l'autorité des Livres Saints, ne ceſſent de déclamer contre la fertilité qu' avoit anciennement la Paleſtine. A les entendre, elle n'a été dans tous les âges, qu'une Terre ingrate, ſtérile, incapable de nourrir ſes propres habitants. M. de Voltaire, pour ne rien dire de quelques autres Ecrivains peu religieux, l'a répeté plus d'une fois dans ſes Ouvrages, & cela, par un deſſein bien réfléchi de démentir ce qu' en diſent nos Divines Ecritures. Voyez ſon *Abregé de l'Hiſtoire univerſelle depuis Charle Magne juſques à Charle Quint, de l'édit. de la Haye &c. 1754. Tom. II. pag. 62. ſuiv.* Moins d'averſion pour la Religion Sainte que nous avons le bonheur de profeſſer, plus de droiture dans le cœur, plus d'amour pour la vérité, devroient faire revenir nos Incrédules de leurs préjugés. Qu'ils conſultent les Anciens avec un ſens plus raſſis; leurs doutes ſi mal-fondés ſe diſſiperont ſur ce point d'Hiſtoire, comme ſur bien d'autres rélatifs à l'Ecriture, qui tous ſont les mieux appuyés. Qu'à l'autorité de nos Ecritures l'on joigne celle d'Ariſtée, ancien Ecrivain cité par Joſephe & Euſèbe; que l'on prenne ce qu' en ont dit Tacite, Polybe & Ammian-Marcellin, mais ſans oublier un plus ancien Auteur, contemporain d'Alexandre & attaché à l'un des premiers Ptolémées, je veux dire Héeatée d'Abdère, dont il nous reſte encore de précieux fragments, que nous ont conſervés Joſephe (*lib. 1. adverſ. Apion. §. XXII. ex edit. Havercamp.*, & Euſebe *de Præparat. Evangel. lib. IX. cap. IV.*); fragments dont les plus grands hommes du ſiécle paſſé, comme ceux de nos jours, ont fait tant de cas, & que le ſçavant Zornius a accompagnés d'un excellent Commentaire. Après toutes ces autorités, oſerons-nous enſuite nous rendre les apologiſtes de l'inexactitude de Strabon, car c'eſt le ſeul ancien Auteur, que je ſçache, qu'on puiſſe en quelque façon nous oppoſer.

tant qu'elle étoit ſoumiſe à ſon Dieu ; mais rébelle à ce qu'elle avoit juré à ce même Dieu ;

À l'exemple du trop fameux Toland & de Spencer, préférerons-nous ſon témoignage à celui de Moyſe ? L'on ne peut ignorer que cet ancien Géographe, quelque eſtimable qu'il ſoit d'ailleurs, a commis des erreurs groſſieres ſur ce qu'il nous a laiſſé, entr'autres, au ſujet du Légiſlateur des Hébreux & touchant les Juifs eux-mêmes. N'appuyons pas davantage ſur la vérité d'un fait déjà ſçavamment diſcuté par d'habiles Critiques. Voyez principalement *Johan. Nicolai Nota in Petr. Cunæi libros de Republica Hebræor. lib. 1. cap. II.* = *Hadriani Relandi Paläſtina Sacra, lib. 1. cap. LVII. Apud Blaſii Ugolin. Theſaur. Antiquit. Sacr. Venet. 1745. &c. Vol. III. col. 497. Vol. VI. col. 357. ſeqq.* = *Campegius Vitringa, Commentar. in Iſaiam, Tom. 1. pag. 199.* = *Jacques Baſnage, Hiſt. des Juifs, liv. 1. Ch. XIV. §. IX. pag. 356,* = *M. Fleury, les Mœurs des Iſraélites, Chap. VII. édit de Bruxelles 1733. pag. 35. ſuiv.* = *Henricus Noriſius, Diſſert. V. de Anno & Epochis Syro Macedonum, pag. 470.*, & une foule d'autres qu'on trouvera cités la plûpart dans *Hecatæi Abderita Philoſophi & Hiſtorici bis mille ab hinc annis longè celeberrimi Ecloga ſive Fragmenta integri olim libri de Hiſtoria & Antiquitatibus Sacris Veterum Ebræorum, Græce, & Latine, cum Notis Joſephi Scaligeri & Commentario perpetuo Petri Zornii. Altona 1730. pag. 58. ſeqq. 62. ſeq. 76. ſeqq.*

La Paleſtine a donc été telle que nous la décrivent les Auteurs Sacrés, auſſi fertile que le Légiſlateur des Hébreux l'avoit promiſe à ceux de ſon Peuple, qui en prirent poſſeſſion ſous la conduite de Joſué ; auſſi abondante qu'elle le fut encore ſous les autres Juges, ſous les Rois de Juda & d'Iſraël, ſous les Princes enfin qu'elle eut après la Captivité de Babylone juſqu'à ſa dévaſtation par les Armées Romaines. Il n'y a donc rien d'ineroyable dans ce que Moyſe nous dit de la Paleſtine, lorſqu'il l'appelle un *Pays qui découle de*

& indocile à la voix de cette foule de Prophétes qui lui étoient envoyés de temps-en-temps, elle ſe vit enfin arrachée à ſa Patrie, pour être l'eſclave d'un Peuple Idolâtre, devenir la riſée des Nations & la raillerie de ſes anciens voiſins.

Mais Dieu n'oublia point les grandes Promeſſes qu'il avoit faites à Abraham, à Jacob, à Iſaac. L'Etre Suprême ne vouloit que punir

lait & de miel : expreſſion figurée, mais non moins conforme à la vérité du fait. C'eſt un langage qu'ont employé les meilleurs Auteurs de la Grece & de Rome. Un Poëte latin diſoit de ſon ſiécle d'or :

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,
Flavaque de viridi, ſtillabant ilice mella.

Ovidius, *Metamorphoſ. lib.* 1. *Oper. tom.* 11. *ad uſum Delph. edit. Lugdun.* 1685. *pag.* 9.

La belle image qu'Euripide nous a donnée dans une de ſes piéces, d'une terre riche en vignobles, en pâturages & en parfums, ne pouvoit être plus expréſſive. L'on diroit preſque, qu'il avoit en vûe le pays des Iſraélites, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs à quoi le Poëte fait alluſion.

Ῥεῖ δὶ γάλακτι πέδον,
Ῥεῖ δ' Οἴνῳ, ῥεῖ δὶ μελισσᾶν
Νέκταρι, Συριὰς δ' ὡς λιβάνου καπνός.
Fluit vero lacte Terra,
Fluit etiam vino, fluit & apum
Nectare, Syriaci vero tanquam
Thuris fumus inde ſpirat.

Euripides, *Bacchæ. Tragediar. part.* 11. *ſtudio Joſue Barnes, edit. Cantabrig.* 1694. *verſ.* 142. *ſuiv. pag.* 175.

les Iſraélites du crime de leur Idolâtrie ; châtiment qu'avoient prédit Moyſe, David, Iſaïe, Oſée & tous les Prophétes antérieurs à la Captivité d'Aſſyrie & de Babylone.

Ce n'eſt-là qu'une eſquiſſe bien foible de ce qui concerne l'ancien Peuple Hébreu dans les divers états par où il a paſſé juſqu'à l'Epoque de ſon retour dans les Terres de ſes Peres. Mais plus on approfondit la nature des Ecrits qui nous conſtatent ces événements ; plus on étudie encore les mœurs & le caractere diſtinctif de cette Nation que Dieu s'étoit choiſie, pour perpétuer la véritable Religion au milieu d'un Monde tout Payen, avant la Publication de l'Evangile ; plus l'on ſent auſſi, que nul dépôt ne dut autant intéreſſer les Hébreux, que la conſervation de leurs propres Annales. Ils n'y voyoient qu'une ſuite de prodiges en leur faveur ; & dans ces mêmes Annales étoient conſignés leurs Titres, leurs Loix, leurs Uſages, en un mot, toute leur Conſtitution civile & religieuſe.

Au temps preſcrit à la Captivité d'Iſraël, le Seigneur qui tient les cœurs des Rois entre ſes mains, ſuſcite un Prince dont la naiſſance avoit été annoncée par les Prophé-

tes (1), près de deux ſiécles auparavant. Cyrus devenu maître de tout l'Orient, donne un Edit (2) qui rend à tous les Iſraélites de ſon Empire la liberté de retourner dans leur Patrie. Bien-tôt ils repeuplent la Judée, & y rebatiſſent Jéruſalem, où le culte du vrai Dieu reprend peu-à-peu ſon ancienne ſplendeur dans le nouveau Temple qu'ils élevent à la gloire du Trés-Haut. Rétablie dans les Terres de ſes Ancêtres, la Nation Juive ne montra jamais plus de zele pour la Religion, & ſes Ecrits Sacrés, ni autant d'averſion pour l'Idolâtrie & les coûtumes des Gentils, qu'elle le fit alors. Rien n'eut manqué aux Juifs depuis leur délivrance juſqu'à la ruine totale de leur République par les Romains, s'ils euſſent bien connu le véritable objet des magnifiques Promeſſes qui étoient attachées à cette Religion Sainte.

(1) Qui dico Cyro: Paſtor meus es, & omnem voluntatem meam complebis: Qui dico Jeruſalem: ædificaberis: & Templo fundaberis. — Ipſe ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam dimittet. *XLIV. 28. — XLV. 13.*

(2) *Eſdras lib. 1. cap. I. verſ. 1. ſeqq. - cap. VI. verſ. 3. - Joſephus Antiquitatum Judaicar. lib. XI. cap. 1. edit. Amſtelodam. &c. an. 1726. extra Sigisbert. Havercampi Tom. I. pag. 547. ſeq.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Tel a été le Peuple que Dieu s'étoit choiſi dans les deſſeins impénétrables de ſa Sageſſe infinie. Tel eſt, en abrégé, l'idée que nous donnent des anciens Juifs les Ecrits Sacrés qu'ils conſervoient avec tant de reſpect, lors que Jeſus-Chriſt ſe manifeſta aux hommes.

Tout étoit figure dans l'ancien Peuple d'Iſraël (1). En même temps qu'il préparoit les voies à la ruine totale de l'Idolâtrie & du Polythéiſme, ſon Hiſtoire étoit comme un tableau qui repréſentoit de loin tout ce qui devoit ſervir à nous conduire au royaume de la véritable Juſtice. Dans tous ſes états ce Peuple avoit été comme un grand Prophéte du regne promis du Déſiré des Nations, & des choſes étonnantes qui devoient ſe paſſer dans l'établiſſement & la durée de l'Egliſe Chrétienne. Ses Ecritures n'ont point d'autre objet. N'étoit-il pas de l'intérêt de cette même Egliſe, que la Providence lui menageât des moyens aſſûrés, pour tranſmettre dans toute ſa Pureté & ſon Intégrité eſſentielles, juſqu'aux ſiécles les plus éloignés, un Livre uniquement fait pour

(1) Hæc autem omnia in figura contingebant illis. *I. ad Corinthios X. 11.*

annoncer d'importantes verités, & qui eſt un fonds inépuiſable d'inſtructions (1) ?

La même Providence qui combla la Nation Juive de tant de bienfaits, préférablement aux autres Peuples, ne l'avoit miſe en réſerve, que pour cette race future de bénédiction, ce Peuple nouveau dont le Meſſie a été le Chef & le Sauveur. Tout eſt pour Jeſus-Chriſt & ſes Elus. Auſſi le Seigneur fit-il les Juifs dépoſitaires de ſes Loix, de ſon Culte & de ſes Promeſſes. Il n'eſt rien dans nos Divines Ecritures, qui ne ſe rapporte à ce grand Deſſein. *L'avantage des Juifs eſt grand en toutes les manieres*, diſoit l'Apôtre, *en ce que les Oracles de Dieu leur ont été confiés* (2).

Le corps entier des Ecritures Hébraïques devoit donc exiſter au temps de Jeſus-Chriſt, telles qu'on les conſervoit dans les Archives de l'Egliſe d'Iſraël pour l'inſtruction de ſes enfants; telles encore qu'elles étoient ſorties des mains de leurs Auteurs Sacrés. C'eſt de la Sy-

(1) Quæcumque enim ſcripta ſunt, ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt : ut per patientiam, & conſolationem ſcripturarum, ſpem habeamus. *Ad Rom. XV. 4.*

(2) *Ibid. III. 2.*

nagogue que les premiers Chrétiens réçurent ce précieux dépôt en qualité de Teſtament de leur Pere Céleſte. C'eſt de ces mêmes ſources qu'ils tirerent les vérités de ce *Salut dans la connoiſſance duquel les Prophétes avoient déſiré de pénétrer* (1). Jeſus-Chriſt lui-même ne ceſſe de renvoyer les Juifs à l'étude de ces Saints Livres (2),pour y trouver les preuves de ſa Miſſion & cette Vie Eternelle qu'il leur annonçoit, Par-tout notre Divin Sauveur les ſuppoſe tels, qu'on les liſoit communement dans le Temple de Jéruſalem & dans les Synagogues de la Judée. Les différents diſcours qu'il adreſſe à ſes Diſciples & aux Juifs, ne décelent rien qui puiſſe nous faire ſoupçonner que ces Ecrits euſſent ſouffert de la malice des hommes, & qu' il s' en fût perdu par leur négligence, la moindre choſe capable d' intéreſſer le Dogme & la Morale, en un mot, de déroger à leur Intégrité eſſentielle. Tout nous y annonce au

(1) De qua ſalute exquiſierunt, atque ſcrutati ſunt prophetæ, qui de futura in vobis gratia prophetarunt. *I. Epiſt. Petri, I. 10.*

(2) Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipſis vitam æternam habere, & illæ ſunt qui teſtimonium perhibent de me. *Joann. V. 39. - ibid. 46. 47. = Luc. XVI. 16. & 29. - ibid. XXIV. 44. ſeqq. &c.*

contraire, que ces Ecrits étoient les mêmes de ceux qu'on attribuoit aux Auteurs Sacrés.

Le fréquent uſage que les Apôtres faiſoient de l'Ecriture, pour confondre l'Incrédulité des Juifs, montre combien ceux-ci en étoient inſtruits, & combien ils en étoient jaloux. Tant les uns & les autres perſuadés de l'excellence de ces Divins Ecrits, devoient les regarder comme très-intégres. Il eſt aiſé de s'en convaincre en parcourant les ſeuls Actes des Apôtres & les Epîtres de Saint-Paul, celle, entr'autres, que le Docteur des Gentils écrit aux Hébreux: on y voit faire une perpétuelle alluſion aux Livres de l'Ancien Teſtament. La nature de la Miſſion des Apôtres l'exigeoit ainſi, parce que la nouvelle Alliance porte toute ſur l'Ancienne: les Ecritures de l'une ne ſont que le dévéloppement de l'autre.

Qu'eut-il ſervi à ces premiers Fondateurs de l'Egliſe Chrétienne, s'ils n'euſſent appuyé leur Doctrine, que ſur des Ecrits imparfaits, ſujets même à des altérations toujours préjudiciables à la ſaintété des Dogmes qu'ils établiſſoient contre les Juifs par l'autorité de leurs propres Livres? Que n'euſſent-ils pas objecté à ces mêmes Juifs, ſi leurs Ecrits euſſent

été alors tels que des Critiques peu circonſpects ont oſé le ſoûtenir ? Mais n'inſiſtons pas trop ſur cette remarque ; elle pourra revenir dans le cours de nos Conſidérations.

Dans l'entrétien que Jeſus-Chriſt eut avec la Samaritaine, il lui dit qu'elle *adoroit ce qu'elle ne connoiſſoit pas*, *pour nous*, ajoûte le Sauveur, *nous adorons ce que nous connoiſſons* (1). Jeſus-Chriſt ne dédaigne point de ſe mettre ici du côté des Juifs ; c'eſt qu'il reſpectoit infiniment la Chaire de Moyſe, cette Conſervatrice des Ecrits Saçrés, & l'Arbitre des Différents qui pouvoient ſurvenir en matiere de Religion. D'où vient toutefois ce réproche du Sauveur contre les habitants de Samarie ? Les Samaritains admettoient le même Pentateuque, que les Juifs de Jéruſalem : ils adoroient le même Dieu, le Créateur du Ciel & de la Terre ; ils pratiquoient extérieurement les mêmes exercices de Religion, & prétendoient avoir des Promeſſes (2) ſemblables à celles qui faiſoient l'eſpérance d'Iſraël.

(1) *Joannis IV. 22.*

(2) Quelle que fut l'idée que les Samaritains ſe formaſſent d'un *Rédempteur*, il eſt conſtant qu'ils vivoient dans cette eſpérance, comme on le voit par la réponſe que la Samaritaine fit à Jeſus-Chriſt.

Mais le Schiſme des Samaritains étoit trop notoire : ils méconnoſſoient l'origine de

„ Je ſçais, lui dit-elle (*Jean. IV.* 25.) que le Meſſie, (c'eſt-à-dire, le „ Chriſt) doit venir en ce temps-ci; lors donc qu'il ſera venu, il nous „ annoncera toutes choſes „. A peine cette femme eût quitté Jeſus-Chriſt qui l'avoit aſſûrée qu'il étoit lui-même ce Meſſie, qu'elle s'en retourna à Samarie pour annoncer aux habitants de cette Ville ce qu'elle avoit vû & entendu. „ Venez, leur dit-elle (*ibid.* 28. *ſuiv.*), voir cet „ homme qui m'a dit tout ce que j'ai jamais fait; ne ſeroit-ce point „ le Chriſt? Ils ſortirent donc de la Ville pour aller le trouver „.

D'où pouvoit donc venir aux Samaritains cette attente ſi aſſûrée qu'ils avoient d'un Meſſie, eux qui n'admettoient cependant que le Pentateuque où cette Promeſſe n'étoit point annoncée avec autant de clarté, qu'on la trouve dévéloppée dans les Prophétes. C'eſt une réflexion que nous fournit Saint-Jean-Chryſoſtome dans ſa XXXII. Homélie ſur Saint Jean, chap. IV. „ Unde Samaritani Chriſti advenum „ expectabant, cum ſolum Moyſem reciperent „. Quelques Sçavants ont prétendu prouver de-là, qu'il n'eſt pas bien ſûr que les Samaritains rejétaſſent abſolument tout le reſte des Ecritures. M. Prideaux obſerve même dans ſon *Hiſtoire des Juifs, Tom. II. part. I. liv VI. pag. 303. ſuiv.* que cette preuve n'eſt pas tout-à-fait ſans fondement. „ peut-être en effet, dit il, quoiqu'ils ne luiſent que le Pen„ tateuque dans leurs Synagogues, qu'ils conſervoient quelque défé„ rence pour les autres Ecrits Sacrés; quelque opinion qu'ils en „ ayent de nos jours „. Mais ſans recourir à cette conjecture, il ſuffit, ce me ſemble, de faire attention que de tout temps il y avoit eu des Iſraélites mêlés avec le Peuple de Samarie. C'eſt une obſervation que nous devons au ſçavant Bénédictin, Auteur des *Nouveaux Eclairciſſements ſur le Pentateuque Samaritain, ch. I. §. XVII. pag. 25. ſuiv.* En effet il n'eſt point probable que, lors que Salmanaſar tranſporta les dix Tribus en Aſſyrie, il dépeupla tellement le Pays, qu'il n'y reſtât aucune famille d'Iſraélites, parmi les nouveaux colons

la véritable Alliance : ils avoient rénoncé à la ſuite du Peuple de Dieu, où s'étoit perpétuée

qu'Eſſarhadon y envoya alors. Mais ce mélange s'accrut conſidérablement, ſur-tout du temps de Manaſsès, frere de Jaddus, grand Prêtre des Juifs, lorſqu'il ſe retira à Samarie, & qu'il y obtint la ſouveraine ſacrificature du nouveau Temple que Sanaballat, ſon beau Pere, y fit bâtir ſur le Mont Garizim, à l'imitation du Temple de Jéruſalem. On vit alors une foule de Juifs Apoſtats ſuivre le mauvais exemple de Manaſsès; auſſi Samarie devint-elle bien-tôt le réfuge & l'aſile de tous les mécontents de la Judée. Ce concours de mauvais Juifs, de Prêtres même & de Lévites, qui ſouillés de mariages illicites & d'autres inobſervances légales, ſe réfugioient à Samarie pour y vivre impunément, ne finit point à la mort de Sanaballat, ni à celle d'Alexandre le Grand qui lui ſurvécut; mais il continua quelque temps après, ſuivant le témoignage de Joſephe, *Antiquitt. lib. XI. cap. VIII. oper. Tom. I. pag. 582.* Ainſi les Samaritains, comme l'obſerve le ſçavant Auteur de l'Ouvrage que j'ai déjà cité, étant devenus de cette ſorte un compoſé de Juifs & de Peuples étrangers, ils eurent quelque fondement de ſe croire dans la ſuite, de véritables Iſraélites deſcendants de Jacob, d'Iſaac & de Joſeph. Quoique les Docteurs Juifs traitent par-tout les Samaritains d'Idolâtres, ils reconnoiſſent cependant, qu'ils devinrent dès-lors très-rigides obſervateurs de la Loi. *Voyez Maimonidis Commentar. in Tractatum Miſchnicum* ברכות, *ſive de Benedictionibus, cap. VIII. §. VIII. ex recenſione Guilielmi Surhenuſii, edit. Amſteladam. 1698. tom. I. part. I. pag. 31.* Obadias Bartenora ſoûtient même, qu'ils obſervoient la Loi plus exactement que les Juifs. *Voy. ſon Commentaire ſur le même Traité de la Miſchne, ch. VII. §. I. loc. cit. pag. 24.* Il eſt vrai qu'ils n'admettoient dans leur Canon que les cinq Livres de Moyſe; mais ils ne prétendoient pas moins aux mêmes Promeſſes qui faiſoient l'attente du Peuple Juif. La haine irréconciliable qu'il y avoit alors & même depuis long-temps, entre ces deux Peuples, ini-

la Religion depuis l'origine du Monde ; car la Religion datte de la même époque. Ainſi ce n'étoit point chez eux, qu'il falloit aller chercher le vrai dépôt des Ecritures, de même que la véritable Egliſe ne va point le prendre parmi ceux qui par leur Schiſme ou leurs Héréſies ſe ſont ſéparés d'elle. En-vain les Samaritains réclamoient-ils le nom du Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob ; le Seigneur ne les reconnoiſſoit plus pour ſon Peuple. Leur eſpérance étoit vaine & illuſoire, parce qu'ils n'étoient point unis à la Nation Sainte, à cette Chaire de Moyſe ſur laquelle étoient aſſis les Prêtres, légitimes ſucceſſeurs d'Aaron ; & qu'ils ne tenoient plus à la tige ſacrée, comme à la ſource (1) de la Religion & des Graces, ſelon l'expreſſion d'un S.t Pere.

---

mitié qui ſubſiſte encore de nos jours, fut cauſe que les premiers ne voulurent jamais rien ceder aux derniers ſur ce point fondamental de leur Religion. La Tradition qu'ils avoient d'un Meſſie qui devoit venir, jointe aux lumieres qu'ils pouvoient en puiſer dans le Pentateuque, ſe fortifia encore de-plus-en-plus par le commerce de tous ces Iſraélites Apoſtats qui n'ignoroient point eux-mêmes qu'elles étoient les eſpérances d'Iſraël. Il n'eſt donc point ſurprenant que les Samaritains affectaſſent d'avoir les mêmes Promeſſes,

(1) *Tota enim promiſſio tribui Juda Chriſtus fuit : ut ſcirent (Samaritani) Hieroſolymis eſſe & Sacerdotes & Templum*

Avant l'établiſſement de la nouvelle Alliance que le Meſſie, l'Envoyé de Dieu, Dieu lui-même, daigna contracter avec les hommes, la Nation Juive jouiſſoit de toutes les prérogatives qui en faiſoient un Peuple choiſi par la Divinité. Quand même les Samaritains auroient admis tout le Canon des Ecritures, Jeſus-Chriſt ne les eut pas moins traités de rébelles & d'inſenſés (1). Ils euſſent poſſedé un tréſor de Vérités Saintes, qui ne leur appartenoient point. Ce n'eſt pas aux Régîtres du Temple de Samarie, que notre Sauveur en eut appellé, pour vérifier les Oracles qui annonçoient ſon avénement, & atteſtoient la Divinité de ſa Miſſion. Mais il renvoye ſimplement à Jéruſalem, à la Ville choiſie de Dieu, à ce Sacerdoce établi depuis Aaron, & qui poſſedoit lui ſeul légitimément tous les Titres primitifs de la Religion dans les Livres qu'il révéroit comme divins. C'étoit dans ce ſeul Sanctuaire ſi reſpecté par toute la Nation, le

& matricem & fontem, non puteum ſalutis. Tertullianus, *adverſus Marcionem lib. IV. cap. XXXV. Operum edit. Lutet. Pariſ. 1676. pag. 462.*

(1) Stultus populus, qui habitat in Sichimis. *Eccleſiaſtic. L. 28.* ☞ *Conſer. I. Eſdr. IV. 1.*

centre de l'unité, qu'étoient dépoſées les vraies Annales & toute la ſuite des Ecrits Sacrés du Peuple de Dieu. Il n'y avoit à attendre de Salut que des Juifs (1); parce qu'à eux-ſeuls il étoit réſervé de conſerver les Promeſſes, le Culte, le Sacerdoce juſqu'à la venue de celui qui par ſa mort & ſa réſurrection devoit être l'attente des Peuples (2), & mettre fin à l'Œconomie Moſaïque.

A la venue du Meſſie il s'étoit écoulé au-de-là de quatre-cents ans que les Juifs n'avoient plus de Prophétes. Cette longue ſuſpenſion de la Prophétie avoit introduit du déſordre dans la foi & dans les mœurs. Cependant on ne vit jamais ce Peuple plus occupé qu'il l'étoit alors, de l'attente d'un Rédempteur, ni moins ſoigneux de ſonder ſes propres Ecritures, d'y chercher la vraie Juſtice à laquelle le gros de la Nation ne pouvoit toutefois parvenir à cauſe de ſon Incrédulité (3).

La Religion ayant toujours été la tradition la plus ſacrée chez tous les Peuples poli-

(1) Salus ex Judæis eſt. *Joann. IV. 22.*

(2) *Geneſ. XLIX. 10.*

(3) Quod quærebat Iſrael, hoc non eſt aſſecutus : Electio autem conſecuta eſt : Cæteri vero excæcati ſunt. *Ad Roman. XI. 7.*

cés, elle s'eſt tranſmiſe plus ſoigneuſement à la poſtérité. Les Ecrits ſur leſquels a porté la Religion, ou qui lui étoient en quelque maniere rélatifs (1), ont dû par-conſéquent ſe conſer-

(1) Je pourrois porter ici pour exemple les Poëſies d'Homere. L'Iliade & l'Odyſſée que rien n'égale dans l'Antiquité profane, renferment la plus ancienne Hiſtoire que nous connoiſſions des Coûtumes, des Uſages & de la Religion des différentes contrées des Peuples de l'ancienne Grece: ils nous offrent auſſi le tableau le plus vrai des mœurs antiques. La célébrité de ces deux Poëmes, jointe à l'intérêt que la Religion des Grecs y prit dans tous les temps, les ont vengés de l'injure des ſiécles. J'en puis dire autant des différentes Coſmogonies des Anciens, qui ſont parvenues juſqu'à nous, de la Théogonie, entr'autres, d'Héſiode, où l'on voit des veſtiges bien marqués d'un ſyſtême religieux, principalement ſur l'Origine des Choſes. On nous a encore conſervé d'autres monuments de la Théologie des Grecs & des Latins.

Les fameux Fragments de Sanchoniaton n'appuyeroient pas peu notre obſervation; mais comme les Sçavants ſont fort diviſés touchant leur authenticité, nous ne nous arrêterons pas ſur cette ſorte d'Ecrit attribué à cet ancien Auteur Phénicien. Il y a quelque choſe de moins incertain dans ce qui nous reſte aujourd'hui de l'*Edda* des anciens Islandois: le peu de Fragments que nous en avons, nous préſentent des caracteres de la plus grande Antiquité. L'*Edda* eſt le nom d'un Livre de l'ancienne Mythologie des Peuples du Nord; & l'on y trouve leur ſyſtême ſur les Dieux, la Création de l'Univers, l'Etat de l'Homme après la mort, la Conflagration du Monde &c.; mais tout cela y eſt fort mêlé de fables & de fictions. Ces Fragments de l'*Edda* ſont décrits en vieille langue Rhunique. Sæmund Sigfuſſon, ſçavant Islandois, né en 1057., en forma d'abord une collection ſur les Monuments antiques qui exiſtoient de ſon temps, & ſur une Tradition Nationale. Environ cent-vingt ans après on en vit

ver avec une ſinguliere exactitude, ſur-tout dans un Peuple qui n'a ceſſé de regarder ſes

C

paroître une autre collection moins volumineuſe, que nous devons aux ſoins de Snorro Sturleſon, né en 1179. Cet Islandois là donna en ſa propre langue. Réſenius publia enſuite l'une & l'autre, traduites & illuſtrées par différents Auteurs juſqu'à Béronius, profeſſeur d'Upſal qui en 1735. communiqua à la République des Lettres ſon Livre *De Eddis Islandicis*. Voyez la *Diſſertation ſur les Oracles des Sibylles avant & après l'Etabliſſement du Chriſtianiſme, par M. G. Seigneux de Correvon*, à la ſuite du Traité *de la Religion Chrétienne. Traduit de l'Anglois de M. Addiſſon*, par le même Sçavant, *tom II. pag. 185. ſuiv.* = *Jac. Brucker. Hiſtor. Critica Philoſophiæ, tom. I. lib. II. cap. IX. pag. 325. ſuiv.* Il ne paroît pas qu'il nous reſte bien des choſes à deſirer ſur cette matiere, après ce que M. Mallet, Profeſſeur Royal des Belles-Lettres-Françoiſes à Copenhague, très-connu par ſes travaux ſur l'Hiſtoire de Dannemare, en a donné en notre langue, dans ſes *Monumens de la Mythologie & de la Poëſie des Celtes &c. Copenhague en 1756. in-4.*

Dans l'Hiſtoire de l'Idolatrie nous puiſerions également plus d'un trait analogue à notre objet; mais renfermons-nous dans des ſujets moins diſputés des Sçavants. Rien n'eſt plus connu que les Ouvrages de Morale de Confucius, célebre Philoſophe Chinois, & dont le P. Couplet & autres Jéſuites ont fait imprimer les trois premiers Livres dans leur *Confucius Sinarum Philoſophus, ſive Scientia Sinenſis latine expoſita &c. Pariſiis 1687. fol.* L'on nous aſſûre que cet Ouvrage & quelques autres du même Philoſophe, que les Chinois ont encore de nos jours, exiſtent en Chine depuis plus de deux mille ans; car Confucius qui en eſt l'Auteur, mourut en 479. avant J. C., ſelon le P. Couplet. Ces Livres ont échappé aux ravages des ſiécles, parce qu'ils ſont relatifs à la Morale & à la Religion d'un Peuple attaché de temps immémorial, aux Traditions de ſes Ancêtres.

Livres Sacrés d'un œil le plus jaloux, comme le fondement de ſes Loix civiles & religieuſes.

Les Parſis modernes répandus dans l'Inde & ſur-tout dans le Kitman, Province de la Perſe, nous offriroient pareillement un exemple bien remarquable de l'intérêt que prennent les Peuples à conſerver avec ſoin les Livres qui concernent leur Religion, s'il étoit vrai que ceux que les Ghebres conſervent, fuſſent auſſi anciens que des Sçavants les ſuppoſent. Il ſeroit ici fort inutile de diſcuter ſi ces mêmes Livres qui renferment vingt-un différents Traités, tous compris ſous le titre général de *Zend-Aveſta*, ſont effectivement de cet ancien Zerdusht, que les Parſis ou Parſes, ſelon d'autres, conſiderent comme leur Législateur. Pluſieurs Sçavants ne doutent plus de leur Authentieité, ainſi que de leur véritable Auteur, qu'ils ne diſtinguent point du fameux Zoroaſtre des Grecs. Il y auroit, à la vérité, plus d'une queſtion à faire ſur le temps, le lieu de la naiſſance & les Ouvrages de ce Philoſophe, comme ſur pluſieurs Perſonnages qui anciennement porterent le même nom. Il n'eſt pas bien conſtaté, pour le dire en paſſant, qu'il n'y ait eu en effet qu'un ſeul Zoroaſtre, le même que Zerdusht, comme l'ont avancé, entr'autres, Thomas Hyde (*De Religione Veterum Perſarum, cap. XXIV. pag.* 308), M. de Beauſobre, (*Hiſtoire du Manichéiſme, tom. I. liv. I. chap. I. pag.* 163. — *& ibid. chap. VI. pag.* 313.) les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle, traduite de l'Anglois, par une Societé de Gens de Lettres, tom. IV. liv. I. ch. XI. ſect. V. pag.* 51., enfin le Docteur Prideaux (*Hiſt. des Juifs & des Peuples voiſins, tom. I. part. I. liv. IV. pag.* 383. *ſuiv. de l'édit. d'Amſterdam* 1722.) qui paroît toutefois ſe rétracter dans ſes additions inſérées à la fin du cinquieme Tome pag. 324. François Buddée (*Hiſtor. Vet. Teſtam. Period. I. ab Adam. ad Moſ. ſect. III. §. XXII. edit.* 2. *Hala Magdeburg.* 1719. *pag.* 438.) n'eſt pas fort éloigné de n'admettre qu'un Zoroaſtre; mais Jacques Brucker (*loc. cit. tom. I. lib. II. cap. IX. pag.* 122.) a montré que cette opi-

L'état de la Religion chez les Juifs eut-il donc pu être compatible avec un corps d'Ecri-

nion eſt très-incertaine. Il ne nie point qu'il n'y ait eu un Zoroaſtre, Perſe-Mede, qui fleuriſſoit au temps de Darius fils d'Hyſtaſpe, & qui réforma la Religion des anciens Mages, auquel on attribue même des Ouvrages qui paſſent ſous ſon nom. Il obſerve néanmoins (*pag.* 123.) que, s'il y a eu un autre Perſonnage du même nom, qui a été comme le Pere de la Science Aſtronomique chez les anciens Caldéens, ainſi que toute l'Antiquité profane nous l'atteſte; il voudroit qu'on en fit remonter l'exiſtence juſqu'aux premiers âges de la Monarchie de Babylone. Mais je doute fort que cette époque de temps, à laquelle M. Brucker nous renvoye l'ancien Zoroaſtre, ſans en être bien convaincu lui-même, paroiſſe fort aſſûrée à quiconque aura lû la *ſuite du Traité Hiſtorique de la Religion des Perſes par M. l'Abbé Foucher. Premier Mémoire ſur la Perſonne de Zoroaſtre. Mémoires de Littérature de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, tom. XXVII. pag.* 253. *ſuiv. édit. de Paris*. Cet habile Académicien fixe l'âge de Zoroaſtre au temps de Ciaxare I. Roi des Medes (*pag.* 275.).

Il eſt vrai que cette datte que nous donne ici M. l'Abbé Foucher de l'Ancien Légiſlateur Perſan, eſt peut-être un peu trop récente; le témoignage de Xantus dont ce ſçavant Académicien ne fait pas grand cas, & qui a tant embarraſſé M. Prideaux, mériteroit qu'on y eût plus d'égard. Mais laiſſons cet ancien Zoroaſtre, comme quelques autres, au ſujet deſquels il eſt ſi difficile de concilier entr'eux, tous ceux des Auteurs qui en ont parlé (Voy. *J. Alb. Fabricii Bibliotb. Grac. Vol. I. lib. I. cap. XXXVI. pag.* 243. *ſeqq.*). Après les recherches que d'habiles gens ont faites touchant les Livres du *Zend-Aveſta*, il ſemble que l'on ne puiſſe guere mettre en doute leur Antiquité, ni même leur Authenticité. Cela appuyeroit fortement ce qui fait l'objet de notre remarque. Le Docteur Hyde, ſi verſé dans cette matiere, s'étoit engagé à publier ces mê-

tures, tout mutilé, tout corrompu? Quoi! Dieu auroit permis un ſi grand malheur en Iſraël,

mes Livres en Latin : il auroit rempli ſa promeſſe, ſi on l'eût aidé pour les frais de l'Impreſſion. Faute d'un tel ſecours, ce deſſein expira avec lui au préjudice de la République des Lettres & même de la Religion. Je dis de la Religion, parce que le *Zend-Aveſta* nous offre des preuves manifeſtes de la Tradition des Vérités Saintes, confiées au ſeul Peuple Hébreu, que l'Auteur de ce Livre n'a puiſées que dans nos Ecritures, comme nous l'obſerverons bien-tôt. Le Docteur Hyde ſe contenta de traduire le *Sad-der* qui, ſelon lui, n'eſt qu'un ſimple abrégé du *Zend Aveſta*, & une eſpéce de Poëme qu'un Prêtre de la Secte des Parſis, très-inſtruit dans l'ancien Langage & dans les vieux Caracteres de Perſe, avoit fait deux ſiécles auparavant (vers l'an 1500.) en Langue Perſane vulgaire. On trouve ce même abrégé à la fin de l'Hiſtoire de la Religion des anciens Perſes, que nous devons aux ſoins de ce ſçavant Anglois.

Que l'on ne ſoit point étonné de me voir inſiſter ſur l'Antiquité de ces Livres, dont l'objet paroît m'éloigner des vûes que je dois uniquement me propoſer dans mes Conſidérations : leur exiſtence ne peut que donner du poids à ce qui m'occupe dans cette note : ils ont des traces ſi ſenſibles de Judaïſme, qu'ils méritent que nous n'y paſſions pas trop rapidement. La fixation de leur datte ſert encore à conſtater la grande Antiquité, je dis même l'Authenticité de nos Ecrits Sacrés. Car, s'il eſt une fois bien prouvé que l'Auteur du *Zend-Aveſta* a puiſé dans nos Livres Saints, comme les Hyde, les Pocock, les Prideaux & quelques autres fort verſés dans la Littérature Orientale, l'ont remarqué ; il s'enſuit que nos Ecritures exiſtoient néceſſairement, lors que ces Livres furent écrits par le nouveau Zerdusht. De plus il réſulte de là, que les Juifs répandus dans l'Empire de Babylone & d'Aſſyrie, du temps de Darius fils d'Hyſtaſpe, dûrent avoir leurs Ecritures Hébraïques, & les conſerver avec le plus grand ſoin. Pourſuivons donc nos remarques au ſujet de ces mêmes Livres, & ne

que l'Egliſe Chrétienne, qu'il venoit de fonder, qui entroit dans tous les droits de la Synago-

déguiſons pas ce que d'habiles Critiques ont oppoſé contre la datte que nous leur avons ſuppoſée juſqu'à préſent ; ce petit détail inſéparable de la diſcuſſion, nous ramenera à notre objet principal.

M. Brucker (*loc. cit. cap. III. pag.* 153. *ſuiv.*) a dit que le *Zend-Aveſta* n'étoit point antérieur au temps d'Eusèbe. Quoique l'illuſtre Huet crût que ces Livres fuſſent beaucoup plus anciens, il ne les tenoit pas moins pour ſuſpects : ils étoient, ſelon lui, le fruit de l'impoſture. Ce Sçavant prétendoit même, que Zoroaſtre n'avoit jamais exiſté ; mais le docte Prélat, ainſi que l'obſerve M. l'Abbé Foucher, (*ſecond Mémoire ſur les Ecrits de Zoroaſtre*, *loc. cit. pag.* 298. *not.*) avoit entrépris d'enlever à toutes les Nations, les Héros qu'elles ſe glorifient d'avoir produites, & de concentrer dans le Peuple Hébreu tous les grands Hommes de la haute Antiquité. L'Hiſtoire des temps Héroïques, dit encore le ſçavant Académicien, n'étoit aux yeux de M. Huet, que l'Hiſtoire Sainte, défigurée par des Fables. Le docte Brucker s'accorde en quelque façon avec l'Evêque d'Avranches. Il ſoûtient néanmoins que, ſi ces Ecrits ont jamais exiſté, ils ont été anéantis par les Sarazins, & que ceux que les Ghebres conſervent, ont été ſubſtitués aux anciens. Il veut enfin que les Mages les ayent compoſés à deſſein dans l'ancien Langage & les vieux Caracteres de Perſe, pour en impoſer plus facilement aux Juifs & aux Chrétiens, peut être encore, dit il, aux Mahometans, & pour donner quelque appui à leur Secte déjà chancélante, que tout ménaçoit d'une chûte prochaine.

Ces objections, comme celles de M. Huet, ſont plauſibles ; c'eſt encore une remarque de M. l'Abbé Foucher (*loc. cit. pag.* 300.) qui les croit cependant avoir plus d'apparence que de ſolidité. Il faut avouer que cet Académicien ne pouvoit mieux venger l'Authenticité

gue, & en recevoit bien d'autres infiniment précieux, n'eût pu avoir des mains des Juifs,

de ces Livres, qu'il l'a fait dans ſon ſçavant Mémoire que je viens de citer. Les preuves qu'il y donne, concourent toutes à nous perſuader que le ſecond Zoroaſtre ou Zerdushr, qu'il place (*premier Mémoire, loc. cit. pag* 284.) ſous Darius fils d'Hyſtaſpe, a laiſſé des Ecrits qui ſubſiſtoient encore dans le IV. ſiécle, & qui ſans doute ne périrent pas ni avant, ni après l'invaſion des Sarazins. Il prouve avec force dans le reſte de ce ſecond Mémoire (*pag.* 319. *ſuiv.*), que ces Ecrits ſubſiſtent encore de nos jours, & réfute victorieuſement l'hypothéſe du docte Brucker. Quoiqu'il ne prétende pas (*pag.* 329.) que tout ce que le *Zend-Aveſta* renferme, ſoit la production du ſecond Zoroaſtre; cela n'empêche pas qu'il n'attribue les gros de l'Ouvrage à ce fameux Réformateur de la Religion des anciens Perſes. Comme des Sçavants, tels que MM. Hyde (*de Relig. Vet. Perſ. cap. XXIX. ſeq.*), Pocock (*Specimen Hiſtor. Arab. pag.* 147.) & Prideaux (*loc. cit. pag.* 385. 389. *ſuiv.* & 407.) ont déjà aſſûré que le *Zend-Aveſta*, ou *Zundaveſtoun*, ainſi que le prononcent ceux du pays, forme un recueil dans lequel on trouve une conformité bien marquée avec l'Hiſtoire & les Loix de Moyſe, avec les Pſeaumes & d'autres endroits de l'Ecriture, M. l'Abbé Foucher a raiſon d'en conclure que ces traits decelent un Juif inſtruit: ils confirment auſſi la Tradition conſtante de la plûpart des Auteurs Perſans & Arabes, qui donnent la même origine à Zerdusht. Quelques-uns d'entr'eux prétendent toutefois, qu'il paſſa du-moins ſa premiere jeuneſſe en Judée, en qualité de ſerviteur de quelque Prophéte. (Voy. *Hiſt. Univerſelle, traduite de l'Anglois, loc. cit. tom. IV. pag.* 53.) Mais cette opinion ne peut ſubſiſter avec les preuves de M. l'Abbé Foucher. „ Un Etranger, dit-il, „ (*pag.* 290.) auroit-il pu ſe procurer les Livres de l'Ancien Teſta„ ment? On ſçait avec quel ſoin les Docteurs Juifs les ſouſtrayoient „ à la vûe des Infidéles. Et quand quelqu'un de ceux-ci auroit pu „ en acquerir un Exemplaire, eſt-il probable qu'il les eût bien en-

qu'un récueil très-imparfait des Livres Sacrés, rempli même d'altérations eſſentielles.

C 4

„ tendus pour en faire autant qu'en fait l'Auteur du *Zend-Aveſta* „? Ces obſervations fondées ſur les caracteres internes de ce recueil, conduiſent notre ſçavant Académicien à nous faire remarquer (*pag.* 292.) que Zerdusht dont le nom Juif eſt abſolument inconnu, dut s'attacher dans ſa jeuneſſe à Daniel ou à quelque autre des illuſtres Hébreux que le Roi de Babylone avoit élevés à des emplois importants. Zerdusht dut profiter du ſejour de cette Ville, pour y acquérir les connoiſſances capables de lui procurer de la conſidération. Les Ecoles de Babylone avoient été pernicieuſes à pluſieurs Juifs qui dégoûtés de l'auguſte ſimplicité de leur Religion, s'étoient familiariſés avec des Sectes établies dans cette Capitale. Les uns en public, les autres en ſecret, avoient embraſſé des Religions étrangeres. Ceux qui ſe ſentirent plus d'élevation dans l'eſprit, ſe perdirent dans la recherche des principes de l'Univers, dans les abîmes de la Création & de l'origine du Mal, & ſe trouverent diſpoſés, lors de la priſe de Babylone, à condeſcendre au culte de la Nation victorieuſe. Ce ſcandale, obſerve M. l'Abbé Fouchet, avoit été prévû par le Prophéte Ezéchiel (*ch. VIII.*), lors que Dieu lui fit voir dans une Viſion (rapportée dans ſon premier Mémoire) vingt-cinq Hébreux qui tournoient le dos au Sanctuaire du Temple, & qui proſternés en terre, adoroient le Soleil levant. Notre Zerdusht fut un de ces déſerteurs; mais habile, comme il l'étoit, il ſçut placer ſon Apoſtaſie dans des conjonctures favorables à ſa fortune. Pour rendre ſes Loix plus vénérables, le nouveau Zerdusht s'appropria pluſieurs de celles de Moyſe: il copia pluſieurs endroits des Livres Saints, en emprunta de belles Prieres, & puiſa dans cette ſource les principes d'une ſaine Morale que les Anciens & les Modernes ont beaucoup vantée. Mais il faut avouer, ajoûte notre ſçavant Académicien, qu'il en déshonora la pureté d'une maniere étrange, en autoriſant les inceſtes les plus

L'Ecriture de l'Ancien Teſtament, obſerve judicieuſement un grand Ecrivain, étoit

monſtrueux. Des Auteurs l'ont cependant juſtifié ſur cet Article. Quoiqu'il en ſoit, ce que M. l'Abbé Foucher dit dans la ſuite de ſon Mémoire touchant la Perſonne de ce nouveau Légiſlateur, préſente quelque choſe de plus qu'une ſimple probabilité.

Les nouveaux travaux de M. Anquetil ſur les Livres du *Zend-Aveſta*, dont il nous annonça la Traduction Françoiſe en 1765. donneront encore plus de poids aux preuves de M. l'Abbé Foucher, & éclairciront de plus-en-plus tout ce qu'il nous a communiqué dans ſes différents Mémoires concernant le ſyſtême de Zoroaſtre ſur la nature de Dieu, la formation de l'Univers, l'origine du Mal & la Religion des Perſes. En nous mettant encore plus en état de prononcer ſur ce qu'on a reproché à la Morale de Zerdusht, dont quelques Sçavants ont entrepris l'apologie, cette même Traduction nous fera mieux apprécier la véritable antiquité de cette eſpéce de Code religieux des Parſis modernes. Voyez le Journal de Verdun, du mois de Juin 1765. pag. 441. ſuiv., où l'on trouve un *Extrait du Diſcours qui doit ſervir de Préface à la Traduction des Livres que les Perſes du Kirman & de l'Inde attribuent à Zoroaſtre, lû à la derniere Rentrée publique de l'Académie Royale des Belles Lettres. Par M. Anquetil.* A quoi on peut ajoûter les *Recherches* de cet habile Académicien ſur *les anciennes langues de la Perſe. Mémoires de la même Académie, tom. XXXI. pag. 339. ſuiv.* Dans le Volume ſuivant, que je n'ai pu me procurer, il doit y avoir d'autres recherches ſur le même objet. L'Authenticité du *Zend-Aveſta* nous fournit donc une forte preuve de l'attachement des Peuples aux Traditions de leurs Ancêtres & à ce qu'il y avoit de plus reſpectable dans leur Religion.

Je laiſſe à-deſſein d'autres monuments religieux, conſervés avec le plus grand ſoin par des Peuples aſsès-connus. L'Alcoran, fruit de l'impoſture & de la ſuperſtition, ſubſiſte encore dans toute ſon inté-

comme enceinte de Jeſus-Chriſt ; ſeroit-elle avortée avant le terme? Elle étoit le guide qui devoit conduire les véritables Juifs au Seigneur ; les auroit-elle fait égarer ? Elle étoit toute pour Jeſus-Chriſt, elle y portoit, elle y conduiſoit ; ſeroit-il poſſible qu'elle eût été corrompue en chemin, & qu'elle n'eût point atteint ſa fin & ſon terme? *Finis Legis Chriſtus* (1).

Avouons que, ſi jamais nos Ecritures Hébraïques ont dû exiſter dans leur Intégrité & leur Pureté, elles ne pouvoient que l'être au temps de Jeſus-Chriſt. C'eut été une choſe bien étrange, que le Deſiré des Nations eût tant de fois rappellé les Juifs aux propres témoignages de leurs Ecrits Sacrés, ſi ces mêmes Livres avoient été déjà expoſés aux défauts notables qu'on oſe leur attribuer. Diſons

grité depuis plus de mille & cent années ; il eſt regardé d'un œil le plus jaloux par les Sectateurs de Mahomet. Concluons donc que, ſi des Nations entieres, privées des lumieres de la Foi, qui ſont ſans promeſſes, & n'ont que des eſpérances illuſoires, ſe montrent ſi zélées à conſerver leurs prétendus Livres Sacrés, que ne durent-ils point faire à cet égard les Juifs eux-mêmes, que Dieu deſtinoit à nous inſtruire, & auxquels étoit confié le dépôt de la Révélation.

(1) *Conférences Eccléſiaſtiques, ou Diſſertations ſur les Auteurs, les Conciles, & la Diſcipline des premiers ſiécles de l'Egliſe. par feu M. l'Abbé Duguet. Cologne 1742 Diſſert. XIII. ſur l'état où eſt à préſent la Sainte Ecriture, pag. 233.*

plus : Jeſus-Chriſt, les Evangéliſtes, les Apôtres reconnurent dans le Texte Hébreu un caractere de Vérité & d'Autorité, qu'aucune Verſion, qu'aucune Gloſe de leur temps ne pouvoit leur faire perdre. Que reſte-t'il à conclure, ſi-non que l'on conſidera alors cet Original, comme revêtu de toute ſon Authenticité, bien-loin qu'il fût auſſi mutilé & dépravé, que des Critiques peu circonſpects l'ont ſoûtenu ſans des principes ſolides.

De quelque maniere qu'on enviſage encore cette prétendue dépravation arrivée anciennement à notre Texte Hébreu, l'on ne voit pas même comment elle a pu ſe faire. Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne l'ont corrompu à deſſein. Mais ſans anticiper ſur ce point que nous aurons occaſion de toucher dans nos Conſidérations, bornons-nous à dire qu'il faut chercher la cauſe d'une pareille corruption partout ailleurs, que dans un deſſein ſérieux & réfléchi d'avoir commis un tel attentat.

L'Egliſe Juive, comme l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, étoit également intéreſſée qu'on ne violât jamais impunément le ſacré dépôt des Divins Originaux. Les Juifs d'aujourd'hui, qui ne ſont pas moins nos ennemis que le furent

ceux des premiers ſiécles du Chriſtianiſme, tout diſperſés qu'ils ſont dans les différentes parties de l'Univers, nous ſervent de témoins irréprochables de l'Authenticité, de l'Intégrité, de la Pureté de ces Ecrits Sacrés. Nous ſommes encore diviſés d'intérêts, de mœurs, de Religion; & nous avons toujours eu une unanimité de ſentiments ſur ce grand principe, la baſe de notre Croyance. Ce conſentement unanime pendant l'eſpace de plus de dix-ſept ſiécles, forme la plus forte des démonſtrations en faveur de la ſincérité de ces mêmes Ecritures: il prouve d'une maniere invincible, que nos Ecrits Sacrés n'ont pu être eſſentiellement corrompus. La diverſité même des Manuſcrits Hébreux, quelque grande qu'on veuille la ſuppoſer, ainſi que nous l'obſerverons ailleurs, ne préſente pas une preuve moins ſolide, qui nous aſſûre l'Intégrité eſſentielle de cet Original des Ecritures du Vieux Teſtament.

A ces Conſidérations générales, qui devroient ſuffire pour faire ſentir toute la foibleſſe d'une hypothéſe enfantée dans le ſein de l'ignorance ou de la prévention, ajoûtons-en une autre qui me paroît être de quelque poids.

Dans le temps-même que Jeſus-Chriſt

établit ſon Egliſe, il lui promet qu'il l'aſſiſtera juſqu'à la conſommation des ſiécles. Notre Divin Rédempteur eſt le ſeul qui ait conſtruit ſur la Terre un Edifice immortel, contre lequel il promet auſſi, que les puiſſances de l'Ange de Ténébres ne prévaudront jamais (1): *Toute puiſſance lui a été donnée dans le Ciel & ſur la Terre* (2). Tel eſt le fondement immobile de la parole de Jeſus-Chriſt, qu'il n'abandonnera point cette nouvelle ſociété de Fidéles, aſſemblée par ſon propre Sang, & affermie par ſes Promeſſes.

Notre Seigneur ne pouvoit donner en moins de paroles un témoignage plus fort de la protection invincible de Dieu. Tout eſt grand, tout eſt magnifique dans la Promeſſe du Sauveur. Cette même Egliſe qu'il vient de fonder, ne ceſſera d'avoir des Saints ſous le régime de ſes Paſteurs établis de Dieu. La Charité & la Vérité n'y mourront point. Elle verra naître des Héréſies & des Schiſmes qui ſeront toujours exterminés au milieu d'elle. Ses Ecrits Sacrés ſeront expoſés à la raillerie du Libertin,

(1) Et portæ inferi non prævalebunt adverſus eam. *Matth. XVI.* 18.

(2) *Ibid. XXVIII.* 18.

mais il ſera confondu. *Cette Egliſe*, dit un S.t Pere, *ſera battue par les vagues des cupidités du ſiécle, mais elle ne ſera pas renverſée. Elle ſera frappée, mais elle ne ſera pas ruinée. Elle aura toujours des moyens à ſa portée pour réprimer, pour calmer l'agitation des flots & le ſoûlevement des paſſions des hommes Elle ſera témoin du naufrage des autres, mais elle en ſera exempte & hors de péril; toujours certaine d'être éclairée par Jeſus-Chriſt, & de trouver la conſolation & la joye dans la lumiere qu'elle en reçoit* (1). L'enſeignement des Miniſtres du Seigneur y ſera viſible & perpétuel. Le dépôt de nos Ecritures dont elle doit répondre, parce qu'elles renferment les Titres primordiaux de notre Religion, n'y ſera jamais violé. Dieu lui ſuſcitera continuellement des Docteurs zélés & éclairés, qui veilleront à la garde de ce dépôt ſacré. Jeſus-Chriſt a donné à cette Egliſe qui eſt la Maiſon de Dieu, *la*

(1) *Eccleſia tunditur ſecularium curarum fluctibus, ſed non ſubruitur: caditur, ſed non labefactatur, commotiones fluctuum & inſurrectiones paſſionum corporalium facilis premere ac mitigare. Spectat aliorum naufragia, ipſa immunis & exſors periculi, parata ſemper ut illuceſcat ſibi Chriſtus, atque ejus illuminatione jucunditatem acquirat ſibi.* S. Ambroſius, *de Abraham lib. II. cap. III. n. 11, Oper. tom. 1. edit. Pariſ. 1686. col. 318.*

Colonne, *l'Appui de la Vérité* (1), un prompt reméde à toutes les erreurs & à tous les déſordres : —— *Je ſuis tous les jours avec elle juſqu'à la fin des ſiécles* (2).

Quelle que ſoit donc la négligence des hommes ; juſqu'à quel point qu'ils oſent porter leurs iniquités & leur impiété, la Promeſſe du Sauveur ne peut manquer ; elle met nos Ecritures à l'abri de toute altération préjudiciable à la Foi & aux Mœurs. Le dépôt de ces Saints Livres ſera toujours ſacré & inviolable, parce que l'Egliſe a été chargée de le conſerver dans toute ſa Pureté, & d'en perpétuer la garde, tant qu'il y aura des Fidéles ſur la Terre.

Je ſens que la Promeſſe de Jeſus-Chriſt s'étendoit ſur tout le corps de nos Livres Sacrés en quelque Langue qu'ils puſſent être, une fois que l'Egliſe à qui le Saint-Eſprit a été promis (3) & donné (4), jugeroit à-propos de choiſir telle ou telle Verſion pour l'inſtruction des Fidéles. Mais la Promeſſe du Sauveur n'étoit

(1) Columna & firmamentum veritatis. *I. ad Timoth. III.*

(2) Ecce vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſeculi. *Matth. XXVIII.* 20.

(3) *Joannis XIV.* 16. 27. *& alibi.*

(4) *Ibid. XX.* 22. = *Matth. XXVIII.* 20.

pas moins une garantie qui nous cautionne l'Authenticité, la Pureté & l'Intégrité de ce même Original que les Juifs avoient entre les mains, à l'époque de l'établiſſement de l'Egliſe Chrétienne. Les Promeſſes du Sauveur ſont donc incompatibles avec l'état de corruption, auquel ou ſuppoſe que notre Texte Hébreu ſe trouvoit expoſé de ſon temps.

Pour donner quelque couleur de vraiſemblance à l'hypothéſe que nous combattons & contre laquelle on ne peut trop s'élever, il faudroit ſuppoſer que le Texte Original des Ecritures du Vieux Teſtament eût contracté ces ſortes de taches avant la venue de Jeſus-Chriſt; ou l'on doit dire qu'une telle corruption avoit eu lieu quelque temps après; qu'il ne nous reſte par-conſéquent de nos jours, qu'un Texte bien différent de celui dont ſe ſervirent Jeſus-Chriſt, les Apôtres & les premiers Docteurs de l'Egliſe. Il eſt aiſé de s'appercevoir où nous meneroient ces ſuppoſitions abſolument dénuées de preuves, comme nous le montrerons plus-bas. Il ſuffit de faire remarquer préſentement, que Dieu auroit manqué à ſon Egliſe, en ne lui laiſſant qu'un Texte très-douteux de ſes Ecritures. Toutes nos ancien-

nes Verſions, ſans même en excepter notre Vulgate dont l'Autorité eſt ſi bien établie, ſeroient parties d'un Texte entiérement défectueux. Quoi de plus contraire aux deſſeins de Dieu!

C'eſt donc une erreur de prétendre que notre Original Hébreu a été corrompu avant la venue du Sauveur, & qu'il étoit ſujet aux mêmes vices à l'avénement du Meſſie. Ce n'eſt pas moins une erreur de dire qu'une telle dépravarion a augmenté de-plus-en-plus depuis le ſiécle de Jeſus-Chriſt & le temps des Apôtres; comme ſi la garde du dépôt des Titres auſſi ſacrés que le ſont ceux de nos Dogmes, de notre Morale & de tout ce que les Auteurs diviniment inſpirés nous ont laiſſé pour notre inſtruction (1), n'eût, dans aucun temps, intéreſſé les Miniſtres du Seigneur, à être attentifs à le conſerver avec une ſcrupuleuſe exactitude. Loin de nous des paradoxes auſſi étranges qu'ils ſont injurieux à la ſaintété de la Religion!

Continuons à poſer des principes toujours plus analogues à la Pureté du corps de nos

(1) Omnis Scriptura divinitus inſpirata utilis eſt ad docendum &c. *II. ad Timoth. III. 16.* = *II. Petr. I. 21.*

Ecrits Sacrés. Il étoit dans l'ordre de la Providence que le Seigneur veillât à la conſervation de nos Ecritures ; qu'il ne permît point que ces Saints Livres contractaſſent le moindre vice préjudiciable à leur Intégrité, quant aux Vérités dogmatiques & morales. Toute aſſertion qui s'éloigne de ce grand Principe ſi digne de la bonté de Dieu, ſi conforme à ſa ſageſſe, n'a plus rien de fixe, ni rien d'aſſûré : elle nous laiſſeroit flotter au vent des opinions dans une matiere de la derniere importance pour la Religion Sainte.

La même Providence qui entretient dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, une ſucceſſion toujours ſuivie d'Apôtres, de Miniſtres du Seigneur, pour écarter toute ivraye du bon grain, pour veiller à la Sainteté de la Doctrine & à l'Intégrité du corps des Ecritures, fit paroître ſous l'Œconomie Moſaïque, une ſuite jamais interrompue de Prophétes, de Prêtres, de Docteurs de la Loi, qui ne furent pas moins jaloux des Ecrits Sacrés, où ils trouvoient un monument domeſtique de leur foi, & dans leſquels nous puiſons les mêmes principes de notre Religion.

Pour rendre cette vérité plus ſenſible, qu'on me permette de dévélopper un autre principe qui me paroît devoir y répandre quelque lumiere. Dans cent endroits de nos Livres Saints, Dieu prend à témoin l'ancien Peuple Hébreu, qu'il ne lui a jamais manqué, pas même à l'extérieur. Non-content de lui avoir donné la Loi, d'avoir fait divers Réglements par le Miniſtere du Légiſlateur des Juifs, afin que le Livre où elle étoit décrite, ne fût jamais expoſé à la moindre altération, & ſe trouvât toujours préſent à leur eſprit, le Seigneur leur ſuſcita un Miniſtere de Prophétes, ſans ceſſe occupés à leur inculquer le ſouvenir des grandes Vérités de la Religion. *Depuis le temps que vos Peres ſont ſortis de l'Egypte juſqu'aujourd'hui*, dit Jérémie, *je vous ai envoyé tous mes ſerviteurs & mes Prophétes de jour-en-jour. Je me ſuis hâté de les envoyer. J'ai conjuré vos Peres par les inſtances les plus preſſantes; je les ai prévenus en toutes manieres, & leur ai dit, écoutez ma voix* (1). Il eſt vrai, comme l'ajoûte le même Prophéte, que Dieu leur réproche *qu'ils ne lui ont point obéï* (2). Dieu

(1) *Jerem. VII. 25. — XI. 7. — XXV. 4. — XXVI. 5. — XXIX. 19. — XXXV. 14. 15.*

(2) *Ibid.*

néanmoins, ainſi que l'obſerve un grand Ecrivain (1), ſe compare ici à un Maître vigilant, ou ſi l'on veut, à cette femme des Proverbes (2), *qui ſe releve la nuit, ſans laiſſer éteindre ſa lampe*, pour mettre à la main d'un chacun de ſes domeſtiques en particulier, & par un ſoin manifeſte, *la nourriture convenable*.

Inſiſtons un peu ſur la conduite de Dieu à l'égard de ſon Peuple : cette remarque nous conduira à quelque choſe d'intéreſſant. A ce Miniſtere Prophétique, quoiqu'extraordinaire, mais non moins continu juſqu'à Malachie, le dernier des Prophétes, Dieu joignit, ſans interruption, le Miniſtere ordinaire du Sacerdoce établi par Moyſe. Le Seigneur avoit dit à Phinées, fils d'Eléaſar, fils d'Aaron, que *le Sacerdoce lui ſeroit raſſûré à lui & à ſa race par une Alliance éternelle* (3). L'on ſent que cette éternité devoit être telle, qu'elle pût s'accorder avec la Nature d'un Culte qui n'avoit été établi

(1) *M.r Boſſuet, Evêque de Meaux, ſeconde Inſtruction Paſtorale ſur les promeſſes de Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe. Ch. XXII. Paris 1701. pag. 56.*

(2) *Proverb. XXXI. 15. 18.*

(3) *Numeror. XXV. 11, 13.*

que pour un temps, parce qu'il n'avoit en vûe que le ſeul Peuple d'Iſraël. La Loi de Moyſe renfermoit un grand nombre de cérémonies dont une bonne partie ne pouvoit avoir lieu que dans le pays de Canaan ; elle ne pouvoit être par-conſéquent une Loi générale pour tous les hommes. On doit plûtôt la conſidérer comme une ſimple Diſpenſation de la Providence, qui ſervoit à la grande fin que Dieu s'étoit toujours propoſée, & qui tendoit uniquement à délivrer le Genre-Humain des maux auxquels il avoit été aſſujeti par la chûte du premier homme (1). La Promeſſe du Seigneur, que nous avons en vûe, étoit donc néceſſairement limitée. Auſſi n'eut-elle lieu qu'autant que dura l'Œconomie Moſaïque. *Le Sacerdoce étant alors transferé*, dit l'Apôtre, *il falloit que la Loi le fût auſſi* (2). Dieu cependant ne ſe montra pas moins fidéle à accomplir l'Ailiance qu'il avoit contractée avec Iſraël dans la perſonne de Phinées. Le Miniſtere public & Sacerdotal ne défaillit jamais, quelles que fuſſent les prévari-

(1) *Voy. De l'uſage & des fins de la Prophétie, par M. Sherlock, Evêque de Londres, traduit de l'Anglois, par M. Abrah. le Moine. Paris 1754. Tom. 1. Diſcours V. pag. 200.*

(2) *Ad Hebræos VII. 12. — VIII. 8. 9. ſeqq.*

cations du Peuple, des Rois, des Lévites, des Prêtres mêmes.

Je ſçais que les Promeſſes que le Seigneur a daigné faire à ſon Egliſe, ont été différentes ſous la Loi & ſous l'Evangile; mais leur principal objet a dû être le même dans tous les temps. C'eſt dans l'ordre des Prêtres, légitimes ſucceſſeurs d'Aaron, qu'il y eut toujours un Tribunal révéré de toute la Nation, où la Religion, dit encore le grand Boſſuet (1), prévaloit après les Regnes les plus impies. Suivons ce même principe: il ne peut que jetter des traits de lumiere ſur l'état où ont dû ſe trouver nos Ecritures Hébraïques ſous l'ancienne Diſpenſation.

Les Prêtres de la Tribu de Lévi & de la race de Sadoc, qui ont obſervé fidélement les cérémonies de mon Saint Temple pendant les erreurs des enfants d'Iſraël, s'approcheront de moi pour me ſervir, & m'offriront la graiſſe & le ſang des Victimes, dit le Seigneur notre Dieu (2). *J'ai fait avec Lévi*, dit encore le Seigneur, *une Alliance de Vie & de*

(1) *Loc. cit. chap. XXIII. pag. 63.*

(2) *Ezech. XLIV. 15.*

Paix. —— *La Loi de la vérité a été dans ſa bouche, & l'iniquité ne s'eſt point trouvée ſur ſes lévres. Il a marché avec moi dans la Paix & dans l'Equité; & il a détourné pluſieurs perſonnes de l'Iniquité* (1). L' effet ſuivit la Promeſſe : l' Egliſe Judaïque eut tous les caracteres de viſibilité ; le Sacerdoce n' y eut point d' interruption ; l' erreur n'y paſſa jamais en dogme. Dans les temps du plus grand des obſcurciſſements, cette Egliſe eut un Sacerdoce public, des Prophétes ſuſcités de Dieu, pour s'oppoſer au torrent des crimes & de l'Impiété qui inondoient la Nation. Elle eut un grand nombre de Serviteurs de Dieu, *qui n'avoient point fléchi le génou devant Baal* (2) *& qui ne l'avoient point adoré.* Pendant qu'Achab & Jézabel combloient de faveurs les Prophétes de Baal ; qu'ils perſécutoient à mort ceux du Seigneur, & qu'ils ajoûtoient l'injuſtice à l'Impiété ; Abdias, ce zelé Serviteur de Dieu & Intendant de la Maiſon du Roi, trouva le moyen de ſouſtraire à la fureur de Jézabel, cent Prophétes qu' il fit cacher

(1) *Malach. II. 5. 6.*

(2) Derelinquam mihi in Iſrael ſeptem millia virorum quorum genua non ſunt incurvata ante Baal. *III. Regum XIX. 18.*

dans des cavernes,où il eut ſoin de les nourrir de pain & d'eau (1). Sous Achas, Prince impie, on voit paroître un Iſaïe . Ezéchiel, Jérémie, Baruch & Daniel exercent leur Miniſtere dans des circonſtances les plus défavorables à la Religion,comme les plus critiques pour la République . Les Juifs, à la vérité, étoient venus à un tel excès,du temps d'Ezéchiel, que ce Prophéte leur réprochoit que les Peuples Idolâtres rougiſſoient de leur conduite ; auſſi Dieu leur déclara-t'il par la bouche de ſon Prophéte, qu'il les livreroit à la haine des Filles des Philiſtins (2). Ce n'eſt pas que toute la Nation fut telle : le Seigneur s' étoit réſervé dans des temps ſi facheux,plus d'un Iſraélite qui gémiſſoit des iniquités du reſte du Peuple (3). Ces Iſraélites pénétrés de reſpect pour la Divinité, recueilloient avec ſoin les paroles & les Ecrits de ces ſaints hommes que l' Eſprit de Dieu animoit dans l' Exercice de leur Miniſtere . Ainſi le Seigneur ne manqua jamais

(1) *Ibid XVIII.4.*
(2) *Ezechiel. XVI.27.*
(3) *Ibid. IX.4.*

de vrais adorateurs dans Iſraël, tant que dura l'Œconomie Moſaïque. La Vérité & l'Autorité de la Religion y ſubſiſterent ſans jamais défaillir, juſques à la chûte qui devoit arriver à la Synagogue, ſelon les Oracles des Prophétes. On y vit conſtamment une Egliſe enſeignante & ſubſiſtante, qui avoit le droit de mettre dans ſon Canon des Ecritures, & déclarer Divins ceux des Livres qu'il plut à Dieu d'inſpirer pendant tout le temps de cette Diſpenſation. *Parmi les Hébreux*, dit un Ancien, *ce n'étoit point au Peuple de juger de ceux qui étoient inſpirés, ni de rien décider au ſujet de leurs Ouvrages Divins. Cet emploi*, continue Eusèbe, *n'étoit réſervé qu'à un petit nombre de Perſonnes aſſiſtées elles-mêmes du Saint-Eſprit pour prononcer ſur cela, ainſi que ſur leurs Auteurs qui avoient une inſpiration ſpéciale pour mettre ces Oracles par écrit. Eux-ſeuls avoient l'autorité de conſacrer les Livres même des Prophétes, & de rejetter les autres comme faux & ſuppoſés* (1).

(1) Παρ' Ἑβραίοις τὸ παλαιὸν οὐ τοῦ τυχόντος ἦν τὸ κρίνειν τοὺς ἐκ Θεοῦ πνεύματος φοφορουμένους, καὶ τὰς ἐνθέους ᾠδὰς, ἀλλ' ἦσαν βραχεῖς, καὶ σπάνιοι μέτοχοι καὶ αὐτοὶ Θεοῦ πνεύματος διαπεμπτοῦ τῶν λεγομένων, οἷς καὶ μόνοις ἐξῆν ἐγκρίνειν, καὶ δὴ ἀφιερῶν τὰς Προφητῶν βίβλους, τὰς δὲ τῶν μὴ τοιούτων

Tels furent ſous cette Œconomie, les juges de l'Authenticité & de la Divinité des Ecritures. Il n'appartenoit qu'au Grand-Prêtre & à ceux qui compoſoient le Conſeil Eccléſiaſtique, de prononcer ſur une matiere auſſi importante. L'aſſiſtance de l'Eſprit-Saint ne leur manquoit point, parce que chargés qu'ils étoient du dépôt des Ecrits Sacrés, ils avoient eux-ſeuls le droit d'en juger, de les propoſer aux Fidéles, comme dictés par la Divinité elle-même. Quiconque d'entre les Iſraélites eut oſé mépriſer les déciſions de ce Corps reſpectable, étoit frappé d'Anathême, & encouroit l'indignation du Très-Haut : c'eſt le Seigneur lui-même, qui le déclare (1) par la bouche du Légiſlateur des Hébreux.

ἀναδυομένη. Non infima quondam apud Hebræos multitudinis erat, aut de iis qui tanquam Divino Spiritu afflati producerentur, aut de divinis ipſis carminibus ſtatuere: ſed pauci erant divino Spiritu, cujus propria illa deſcribendi vis eſt, afflati ipſi quoque, quibus etiam unis ea de re ſtatuere, ipſoſque adeo Prophetarum Libros conſecrare, cæteros vero tanquam adulterinos, ac ſpurios abjudicare liceret. Euſebius, *de Præparat. Evangel. lib. XII. cap. XXII. edit. Pariſ. 1628. pag. 597.*

(1) Si difficile & ambiguum apud te judicium eſſe perſpexeris .... — Venieſque ad Sacerdotes Levitici generis .... — Et facies quodcumque dixerint qui præſunt loco quem elegerit Dominus, & docuerint te ... — Juxta legem ejus, ſequeriſque ſententiam eorum, nec

Quel doit être le réſultat de ces réflexions, ſi-non que l'Egliſe Judaïque toujours exempte d'erreurs (1), parce que dans tous les temps elle fut conduite par l'Eſprit de Dieu, dut néceſſairement conſerver avec une religieuſe exactitude, des Livres qui non-ſeulement étoient tout-à-la-fois rélatifs à ſa Politique & à ſa Religion, mais qui étoient encore principalement deſtinés à notre uſage.

Si Jeſus-Chriſt lui-même conſerva enfin à ce Tribunal, toujours exiſtant dans l'Egliſe d'Iſraël, tous les caracteres d'Autorité & de Vérité, oſerions-nous dire que la Providence eût abandonné à la négligence & à la malice des hommes, des Ecrits qui étoient *le Livre de Vie, l'Alliance du Très-Haut & la connoiſſance de la Vérité* (2).

Remontons juſqu'à ces âges qui ont dévancé la Captivité de Babylone; allons-mê-

declinabis ad dexteram neque ad ſiniſtram... — Qui autem ſuperbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio qui eo tempore miniſtrat Deo tuo, & decreto Judicis, morietur homo ille, & auferes malum ex Iſrael. *Deuteronom. XVII.* 8. — 12.

(1) L'on trouvera les prineipes qui ſervent de fondement à cette vérité, très-bien développés dans l'excellente *Inſtruction Paſtorale de M.r Boſſuet ſur les Promeſſes de l'Egliſe. Ch. XVII. ſuiv.*

(2) *Eccleſiaſtic. XXIV.* 32.

me juſqu'aux premiers temps de la République d'Iſraël; ſuivons ce Peuple dans les différents états où il ſe trouva depuis qu'il eût réçu des mains de ſon Législateur, le Livre de la Loi: dans quelque point de temps qu'on conſidere cette Nation, il ne ſeroit pas difficile de montrer que les Mémoires Originaux des Ecrits Sacrés, toujours compoſés par des Auteurs contemporains, furent confiés à des Prophétes (1) & à des Prêtres établis par l'ordre de Dieu, qui veillerent continuellement à la conſervation de ces Saints Livres.

Avant que Salomon élevât au Très-Haut ce ſuperbe Edifice dont les Auteurs Sacrés nous décrivent la gloire & la magnificence; lorſque le Peuple Hébreu n'avoit encore que la *Tente du Témoignage du Seigneur*, dans un lieu où tous les Iſraélites alloient offrir leurs Sacrifices, & faire leurs principaux actes de Religion : l' on conſerva conſtamment à côté de l' Arche qui étoit dans le Saint des Saints, le plus ſacré des dépôts, l'Au-

(1) *Voy. Jo. Gottlob Carpzov. Introduct. Biblic. Vet. Teſt. part. II. cap. III. §. V. pag. 106. ſeq. & cap. IV. §. IV pag. 174. = Ejuſd. Critic. Sacr. Vet. Teſt. part. I. cap. I. pag. 54. ſeq.*

tographe même de la Loi. L'ordre qu'en avoit donné Moyſe (1), étoit des plus précis. Ce n'étoit pas ſans un deſſein bien réfléchi, que ce Saint Livre avoit été mis en réſerve dans un lieu ſi reſpectable. Le Légiſlateur des Hébreux voulut par ce Réglement, donner un témoignage, toujours ſubſiſtant au milieu d'Iſraël, de l'Alliance que ce Peuple avoit contractée avec le Seigneur ſon Dieu, & perpétuer la conſervation d'un Ecrit qui contenoit tous les titres de la Conſtitution civile & religieuſe de la Nation Sainte.

Moyſe fit plus: *il écrivit lui-même cette Loi de ſa propre main; il en donna une copie aux Prêtres,*

(1) לקחו את־ספר התורה הזה ושמתם מצד ארון ברית־יהוה אלהיכם והיה שם לעד בך: Tollite librum legis iſtius, & ponite eum in latere Areæ fœderis Domini Dei veſtri, ut ſit ibi contra te in teſtimonium. *Deuteron. XXXI. 26.* La Paraphraſe Chaldaïque de Jonathan, fils d'Uziel, me paroît avoir bien ſaiſi le ſens de l'Auteur Sacré, en le rendant de la maniere ſuivante: סבו ית כנרא דאורייתא הדא ותשוון יתיה בקופסא מן צטר ימינא דארון קיימא דיי אלהכון ויהי התמן בכון לסהיד, *Reponite librum legis hunc, & reponite eum in capſa ad latus dexterum arcæ fœderis Domini Dei veſtri, & ſit illic inter vos in Teſtimonium.* Ce Paraphraſte ne pouvoit mieux exprimer la valeur du terme Hébreu מצד *ad latus*, ſur lequel les Philologues ont pris différents partis. Onkelos n'eſt pas moins exact.

enfants de Lévi & à tous les Anciens d'Iſraël (1). Il leur commanda d'en faire la lecture au Peuple, *tous les ſept ans, lorſque l'année de la rémiſe ſeroit venue, & à la fête des Tabernacles* (2). Jamais les Lycurgue, les Solon, les Charondas, ni autres Législateurs n'inſiſterent autant ſur la manutention & la conſervation de leurs Loix, ni ne prirent plus de précautions pour en inculquer le ſouvenir & en tranſmettre la mémoire juſqu'à la poſtérité la plus réculée, que le fit Moyſe, cet Envoyé de la Divinité. Le Roi lui-même devoit tranſcrire cette Loi (3), en préſence des Prêtres de Lévi (4), afin qu'elle lui ſervit de régle de conduite dans les diffé-

(1) *Deuteronom. XXXI. 9. ſuiv.* = *Voy. La République des Hébreux. (traduite du Latin de Cuneus par M. Goérée) Amſterd. 1705. Tom. II. chap. VIII. pag. 137. ſuiv.*

(2) *Deuteronom. loc. cit. 10.*

(3) וכתב לו את־משנה תורה הזאת על־ספר וגו׳ Deſcribet ſibi (Rex) Deuteronomium legis hujus in volumine &c. *Deuteronom. XVII. 18. Vid. Willhelm. Schickardus, de Jure Regio cap. II. Theorema V. §. 4. in Blaſii Vgolini Theſaur. Antiquit. Sacrar. vol. XXIV. col. 477.* — *Notas Jo. Benedict. Carpzovii, ibid. col. 490.* = *Joh. Gottlob Carpzovius, Introduct. ad Libros Canonicos Biblior. Vet. Teſt. edit. 2. Lipſienſ. 1731. part. 1. cap. 11. §. 1. pag. 21.* = *Ejuſd. Critica Sacra, part. 1. cap. 1. §. VII. edit. 2. Lipſ. 1748. pag. 54.*

(4) *Deuteronom. loc. cit.*

rentes circonſtances de la vie. Pouvons-nous douter qu'à l'exemple du Prince, les Grands & pluſieurs d'entre le Peuple, n'en euſſent des copies? Ignorons-nous encore, qu'on liſoit réguliérement cette même Loi tous les jours de Fêtes, chaque ſamedi de la ſemaine, & que tous les ſept ans l'on devoit en faire la lecture entiere devant l'aſſemblée du Peuple (1)?

Mais ce n'eſt point encore aſsès. Pour préſerver ce Livre de toute corruption dangéreuſe, Moyſe avoit par ordre du Seigneur, inſéré dans la Loi-même, une défenſe expreſſe & rigide, d'y rien ajoûter ou d'en retrancher la moindre choſe. Il avoit mis ſon Peuple dans l'obligation conſtante & indiſpenſable *de lier cette Loi*, pour ainſi dire, *ſur les mains, & de la porter ſur le front entre les yeux, de l'écrire ſur le ſeüil & ſur les poteaux des portes des maiſons* (2). Tout cela, remarque un ſçavant Anglois (3), ne pouvoit manquer de rendre les Juifs juges compétents ſur cette matiere, & de les mettre en état de s'appercevoir du moindre chan-

(1) *Ibid. XXXI. 10.*

(2) *Ibid. VI. 8. 9.*

(3) *Thomas Stackhouſe, Traité complet de Théologie, Tom. I. ſect. II. édit. de Lauſane 1759. pag. 117.*

gement, ou de la plus petite innovation, qu'on auroit en quelque temps que ce ſoit, entrepris d'inſérer dans leur Loi. Tant il eſt vrai que le Législateur des Hébreux avoit tout prévu, pour qu'un Livre auſſi eſſentiel ne fût jamais expoſé à être perdu de vûe, dans quelque ſituation que ſe trouvaſſent les Juifs.

Ce que nous venons de dire touchant le Volume de la Loi, ſi réligieuſement conſervé, doit également s'entendre de la garde des autres Livres de l'Ecriture ; car tout ſe dépoſoit dans le Temple (1), & depuis les premiers temps de ſa fondation, c'étoit un uſage réçu chez les anciens Hébreux de conſerver dans ce lieu ſacré des exemplaires des Ecrits de tous ceux des Auteurs inſpirés, que le Seigneur ſuſcitoit à ce Peuple pour l'inſtruire de ſes devoirs, & lui annoncer les Oracles du Très-Haut. Les

(1) Δηλοῖ δὲ ἐν τῷ ἱερῷ ἀνακεῖσθαι γράμματα *Declarant Sacra Littera in Templo repoſita.* Joſephus, *Antiquit. Judaic. lib. 3. cap. 1. Tom. 1. pag. 122. Vid. & not. Relandi in hunc locum.* = *Henric. Majus, Diſſertationes Selectæ de Scriptura Sacra, Diſſert. II. de Libris Canonicis in arca fœderis reconditis, cap. II. §. V. pag. 65. ſeqq.* = *Jo. Franciſc. Buddei, Hiſt. Eccleſiaſt. Vet. Teſtam. Period. II. Sect. IV. a Templo Salom. extructo ad Capt. Babylon. pag. 558. ſeq. & pag. 592.*

Juifs d'après la Captivité ſe conformerent au même uſage (1). Depuis la chûte de leur République juſqu'à nos jours, on a vû dans tous les lieux de leur diſperſion, & ils ont encore dans leur Synagogue, une eſpéce d'Armoire qui n'eſt deſtinée qu'à la garde des Livres Sacrés (2), du Volume, entr'autres, de la Loi (3), pour lequel ils ont une ſinguliere vénération.

C'étoit à ces mêmes Ecrits conſervés dans le Temple, & dont le dépôt uniquement confié aux Prêtres, aux Lévites, étoit inviolable chez les anciens Hébreux, que l'on recouroit dans le béſoin; parce qu'ils étoient les ſeuls exemplaires conſacrés par l'Auto-

(1) Pluſieurs Paſſages des Peres font alluſion à cet uſage. Cette armoire ne renfermoit que ceux des Livres Sacrés qui étoient réçus dans le Canon des Juifs. *Voy. Tertullianus, de habitu Mulier. cap. III.* = *Epiphanius, de Ponderib. & Menſuris cap. IV.* = *Auguſtin. de Civit. Dei lib. XV. cap. XXIII.* = *Damaſcenus, de Fide Orthodoxa lib. IV. cap. XVIII.* = *Daniel Huetius, Demonſtratio Evangelica, Propoſ. IV. §. VIII. pag. 474. ſeq.*

(2) *Voy. Joh. Buxtorfius, Synagoga Judaica, cap. X. & XIV. in Blaſ. Vgolini Theſauro Antiquit. Sacr. Tom. IV. col. 754. & 908.* = *Richard Simon, Critique de la Bibliothéque des Auteurs Eccléſ. & des Prolégomenes de la Bible, publiés par M. Elies Du-Pin, Tom. 3. Paris 1730. pag. 9. ſuiv.*

(3) *IV. Libr. Regum XIII. 2. ſeqq.* = *Paralipomen. lib. II. XXXIV. 2. ſeqq.*

rité publique. Ils dévoient ſervir de régle pour réformer les autres copies qu'on en faiſoit, dans le cas qu' elles euſſent contracté quelques taches par la négligence de ceux qui étoient chargés de les tranſcrire ; & un tel emploi n' étoit point confié indifféremment à des particuliers ſans autorité, comme nous le remarquerons plus-bas. Pouvoit-on avoir un plus grand ſoin de maintenir les Textes Originaux dans leur Intégrité & leur Pureté primitives, que n'en marquerent les anciens Juifs par cette ſorte d' attention ?

Du temps de Joſias, la Religion ſe reſſentoit encore des déſordres cauſés par l'impiété des deux Regnes précédents, de Manaſſé & d'Ammon. Mais la piété de ce Prince, comme celle du Grand-Prêtre Helcias, remédia bientôt à ces malheurs (1). Joſias fit répandre quantité de copies de l'Original de la Loi, qu' on avoit trouvé dans un certain endroit du Tem-

(1) Voyez les endroits des Livres des Rois & des Paralipomenes, que je cite dans la Note précédente, cotée N.° (3.) C'eſt par une inadvertance que le Lecteur aura la bonté d'excuſer, que cette Note ſe trouve ainſi déplacée. Il faut la renvoyer ici.

ple: il ordonna que l'on cherchât dans les Ecoles des Prophétes & ailleurs, les autres parties des Ecrits Sacrés, & qu'on en multipliât les exemplaires parmi le Peuple. Cette conduite de Joſias répond parfaitement à l'idée avantageuſe que l'Ecriture nous donne de ſa Religion.

Non-obſtant la deſtruction du Temple & de la Ville de Jéruſalem; quel que fut l'état du Peuple Hébreu (1) tranſporté en Babylone;

(1) Quelque triſte que doive être la ſituation d'un Peuple arraché de force à ſa chere Patrie, pour aller ſubir le joug du vainqueur dans une Terre étrangere, il paroît toutefois, que la condition des Juifs transférés en Aſſyrie & en Babylone, y dut être aſsès ſupportable; qu'ils n'y furent point traités comme autant d'eſclaves; qu'ils eurent même quelque liberté d'y vivre ſelon leur Religion. Du-moins on ne peut douter que la plûpart n'y conſervaſſent le Culte du Vrai Dieu, ſans participer à l'Idolâtrie des Nations parmi leſquelles ils étoient diſperſés. Nous ſçavons que Nabuchodonoſor aſſigna à toute cette multitude de Captifs qu'il avoit fait enlever de la Judée, des Terres dans des endroits très-commodes de la Babylonie, ainſi que nous l'apprenons par un Fragment de Béroſe, que nous a conſervé Joſephe: (Voy. *Joſeph. Scaliger, Veterum Fragmenta Græcorum; in extremo ejuſd. opere de Emendatione Temporum, pag. 3. & not. in ead. pag. 12.* = *J. Marsham, Chronicus Canon Ægypt. Ebraic. Græc. edit. Londin. 1672. Sæcul. XVIII. pag. 545.*) Nous liſons de plus dans Jérémie (*XXIX. 4. ſuiv.*) que le Seigneur ordonna à tous ces Captifs de bâtir des maiſons dans les Terres de leur exil, de les habiter, de planter des Jardins, de ſe nourrir de leurs fruits, de faire en ſorte que leur race ſe multipliât, &c. Si tous ces Juifs y euſſent gémi dans le plus dur eſclavage, on les auroit vûs ſans doute profiter

des exemplaires de la Loi & des autres Livres Sacrés dûrent néceſſairement exiſter entre les mains des Captifs diſperſés dans ce lieu de leur exil & dans les Terres d'Aſſyrie. Ce que nous avons déjà obſervé (1) dans une de nos Notes, au ſujet des Livres des Parſis modernes & de leur nouveau Zerdusht, en fournit une preuve ſans réplique; s'il eſt bien aſſûré, ainſi que M.r l'Abbé Foucher l'a comme dé-

comme à l'envi, des divers Edits que les Rois de Perſes donnerent en leur faveur. Ces Princes leur permirent de retourner dans leur Patrie; il y en eut cependant un très-grand nombre qui aimerent mieux demeurer dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans les autres Provinces Orientales où on les avoit placés, & d'où ils ne revinrent jamais. Par exemple, de XXIV. Claſſes des enfants d'Aaron qui ſe trouvoient parmi les Captifs, il n'en retourna que quatre. Il arriva de-là, que pendant tout le temps du ſecond Temple, & pluſieurs années après, les Juifs s'accrurent ſi fort dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans la Perſe, qu'ils paſſoient pour y être beaucoup plus nombreux que les Juifs de la Paleſtine, lors même que la Judée étoit la plus peuplée. Voyez *M. Prideaux, Hiſt. de Juifs, liv. II. part. I. Tom. I. pag. 239. — 246.* = *Herman. Witſius, Miſcellanea Sacra, Tom. II. Exercit. XI. §. XV. pag. 286.* = *Campegius Vitringa, Comment. in Eſaiam Tom. I. pag. 427. & Tom. II. pag. 527.* = *Georgius Ericus Phaletranus, de Ablatione Sceptri Judaici cap. IX. ſeq.* = *Petrus Zornius, Nota in Hecatæi Abderitæ Eclogas ſive Fragmenta, pag. 42. ſeq.*

(1) *Voy. ci-deſſus pag. 36. ſuiv. Not.*

montré apres d'autres Sçavants, que ce Législateur des anciens Perſes ne fut qu'un Apoſtât de la Religion Judaïque. Mais ſans vouloir trop inſiſter ſur ce genre de preuve externe, qui mérite cependant toute notre attention, contentons-nous de dire que dans les temps de malheurs, les hommes rentrent ordinairement en eux-mêmes, & ſe tournent du côté de la Religion : elle ſeule peut les conſoler efficacement de leurs diſgraces. L'on ne peut lire, par exemple, rien de plus touchant que la belle réponſe (1) que les Juifs de Babylone firent à la Lettre de ces reſtes de Juifs qui ſe trouvoient dans la Paleſtine. Ces Captifs ne furent point ſans Prêtres, ni ſans Miniſtres du Seigneur, ni ſans aucun exercice de Religion, pendant qu'ils habiterent dans la Chaldée, dans la Perſe & ailleurs (2). Je croirois fort avec quelques Sçavants (3), qu'ils y avoient même des Synagogues où ils faiſoient leurs prieres

(1) *Voy. Baruch, I. 10. ſuiv. — 17. ſuiv. — II. 2. ſuiv. 13. ſuiv. — 24. ſuiv.*

(2) Eſt Populus per omnes Provincias Regni tui diſperſus & a ſe mutuo ſeparatus, novis utens legibus & ceremoniis, *Eſther. III. 8.*

(3) *Voy. Entr' autres Carol. Sigonius, de Republ. Hebraor. lib. II. cap. VIII. cum notis Joh. Nicolai, in Blaſ. Vgolini Theſaur. cit. col. 291. 294. ſeq.*

& la lecture de l'Ecriture. L'on y vit même d'illuſtres Prophétes, de ſaints Prêtres qui ſe chargeoient du ſoin important de la garde des Ecrits Sacrés, & qui s'acquitoient ſcrupuleuſement de ce devoir eſſentiel de leur Miniſtere (1). Une choſe qu'on ne peut trop obſerver, c'eſt que, ſi les Juifs tinrent dans ces Terres de leur exil, des Regîtres exacts de leurs Généalogies, ainſi que des Villes de Juda, auxquelles un chacun d'eux avoit appartenu (2); quel empreſſement n'y dûrent-ils pas témoigner pour la conſervation des Divines Ecritures qui les intéreſſoient bien davantage?

Daniel qui a écrit ſes Prophéties pendant la Captivité de Babylone, quoiqu'en ait dit Spi-

(1) *Voy. Jo. Erickius, de Cura Eccleſiæ Veteris circa Canonem Sacræ Scripturæ, & conſervandam Codicum Puritatem Commentatio Theologica. Ulmæ 1728. cap. 1.* = *Journal des ſçavans, mois de Novembre 1729. pag. 394. édit. de Hollande.* = *Thomas Stackhouſe, loc. cit. Tom. I. ſect. in pag. 117.*

(2) *Eſdræ lib. I. cap. II. 1. ſeq.* — *VIII 1. ſeq.* — *lib II. cap. VII. 7. &c.* Il eſt remarqué au verſet 64. du même chapitre, que les Enfants d'Habia, d'Accos & de Berzellai furent exclus du Sacerdoce, faute d'avoir conſervé l'Ecrit de leurs généalogies; quoiqu'ils fuſſent de l'ordre des Prêtres. On en fit autant à tous ceux qui ne purent prouver leur deſcendance d'Aaron.

noſa (1), cite les Livres Saints (2) qu'il avoit trouvés entre les mains de ſes concitoyens tranſportés en Babylone. Ce Prophéte n'avoit pu les lire dans les Terres de la Paleſtine; il en étoit ſorti trop jeune, pour qu'il lui eût été poſſible de les conſulter dans un âge ſi tendre. Il dit au Seigneur dans une Priere qu'il lui adreſſe : *Nous n'avons pas obéï aux Prophétes qui ont parlé en votre nom* (3). Ce langage nous apprend que les Ouvrages des Prophétes n'étoient point inconnus alors. Dans le même chapitre de Daniel, il eſt encore fait mention de la Loi de Moyſe, & entr'autres, des Oracles de Jérémie (4). Si nous ouvrons les Livres d'Eſdras, tout s'y trouve réglé ſelon

(1) *Tractatus Theologico-Politicus, cap. X.* Spinoſa y prétend que les Prophéties de Daniel ne furent publiées que long-temps après que l'on eût vû le Culte rétabli dans le Temple par Judas Maccabée. Le ſçavant Huet a réfuté ſolidement ce paradoxe. *Demonſtrat. Evangel. edit. Amſtelod. 1680. Propoſ. IV. §. XIII. pag. 415. ſeqq.*

(2) בינותי בספרים Intellexi in Libris. *Daniel. IX. 2.* Quoique le Prophéte paroiſſe faire ici alluſion aux Oracles de Jérémie (*chap XXV. 11. XXIX. 10.*) où il eſt parlé des ſoixante-dix années que devoit durer la Captivité des Juifs à Babylone; l'on peut cependant très-bien appliquer ce paſſage aux Livres Saerés mêmes que Daniel avoit lûs, & dans l'intelligence deſquels il s'étoit formé.

(3) *Ibid. 6.*

(4) *Ibid. 2. 10. 11. ſeqq.*

les Ordonnances du Législateur des Hébreux: on y voit les Prêtres & les Lévites, chacuns dans leur rang, pour vaquer à l'Œuvre du Seigneur, *ſelon qu'il étoit écrit dans le Livre de Moyſe* (1); & le Peuple demande un exemplaire de cette Loi, dont on lui fait la lecture (2).

Mais pourquoi inſiſter ſur l'Antiquité d'un Livre de cette nature, après tant d'excellents écrits qui l'ont ſi bien vengé des inſultes d'une fauſſe Philoſophie. S'il eſt un Ouvrage dont l'Authenticité & l'Intégrité ſoient le mieux conſtatées; s'il en eſt quelqu'un qui ait échappé aux laps du temps, & qu'on ait été jaloux de tranſmettre à la poſterité dans ſa plus grande conſervation; c'eſt aſſûrément le Livre de Moyſe. Le tiſſu tout entier de l'Hiſtoire Sacrée en eſt une preuve continuelle.

Par une chaîne non-interrompue (3)

(1) *Lib. I. Eſdr. cap. VI. 18.*

(2) *Ibid. lib. II. cap. VIII. 2. 3. 8.*

(3) התורה שהיא בידינו היום לפי משך הקבלה מאבות לבנים והיא שנתנה למשה בסיני בלי שנוי כלל וזה כי בזמן בית ראשון שהיו הכהנים ומורי התורה בבית המקדש והתורה מפורסמת בפי הכל אי אפשר לה שתקבל שנוי ואף על פי שהיו בהם

d'une Tradition ſûre, parvenue de ſiécle en ſiécle juſqu'à nous, il eſt très-aiſé de remonter à la

מלכים עוברים עבורה זרה כן גם כן היו נמצאים עמהם נביאים כל אותם הימים עד החרבן ומוהירין את ישראל על שמירת התורה וגו'

וכן כשגלו לבבל אי אפשר שתשתנה לפי שכתחלת גלות יהויכין קודם שחרב הבית גלו החרש והמסגר וגרולי חכמי ישראל שחרי היה בהם דניאל והיה שם יחזקאל הנביא אמ' הכתוב בא אלי הפליט מירושלם לאמר הוכתה העיר וכל גלות ישראל שהיו מפוזרין בכל ארץ אשור היה נמצא בידם פתשגן כתב הדת שהרי אפילו אצל חכותיים שהושיב מלך אשור בעדי שומרין היתה התורה נמצאת וכשחרב הבית כבר היתה התורה מתפשטת בבבל ואי אפשר לה שתקבל שנוי מפני חרבן הבית וכשעלה עזרא מבבל לא עלו עמו אלא מתי מספר והגדולים שבישראל והחכמים והמיוחסים שבהם כלם נשארו בבבל וגו'

ואחר שנשארו שם כל הגדולים ויודעי התורה לא היה רשאי לשנות דבר בתורה כי לא תהיה תורתו מסכמת עם תורת כל הנשארים בבבל והנמצאים בעדי שומרין ובארץ אשור ובמקומות אחרים שלא הסכימו לעלות עמו וגו'

ואם נמצאת התורה באומות אחרות על זולת הנוסח אשר בידינו או באי זה שנוי בקצת דברים הנה השנוי ההוא נפל מצד המעתיקים לאומות ההן שלא היו בקיאין בה וזה כי היהודים מדקדקים בתורה ובאותיותיה במלא וחסר ומתפארים בידיעת מניין האותיות ופסוקי הטעמים עד שהם כתובים זה בגליוני ספריהם וקורין אותו מסורת מה שלא יעשו כן שאר

premiere origine de l'Auteur de ce Livre, le Législateur des Hébreux. De temps immémo-

האומות : וכן אמרו למה נקרא שמם סופרים שהיו
סופרים כל אותיות שבתורה וזה לאות כי היא שמורה
בידם כמו שנתנה למשה בלי שנוי ותראיה שהיא
נמצאת היום ביד כל ישראל המפוזרים בכל העולם
מקצה מזרח עד כוף המערב על נוסח אחד בלי שנוי .

(*Hoc eſt*) „ Lex quæ eſt in manibus noſtris, ipſa traditione ſue-
„ ceſſiva a Patribus ad Filios derivata, eadem eſt, quæ data eſt Moyſi
„ in Sinai ſine ulla omnino mutatione. Etenim tempore domus pri-
„ mæ quum eſſent Sacerdotes & Doctores Legis in Templo, Lexque
„ eſſet in omnium ore publice; corruptionem contrahere non pote-
„ rat: nam etſi apud eos eſſent Reges qui idola colerent; nihilomi-
„ nus tamen erant cum iis Prophetæ toto illo tempore uſque ad ex-
„ cidium, qui Populum exhortabantur ad obſervandam Legem, &c.

„ Itidem quum in Babyloniam deportati ſunt, non potuit (Lex)
„ depravari; quippe initio Captivitatis Joakim ante excidium
„ Templi, deportati ſunt artifices, & fabri ferrarii, Magnateſ-
„ que & Sapientes Iſrael, inter quos erat Daniel, & erat etiam ibi
„ Ezechiel Propheta. Dicit enim Scriptura (*Ezechiel. XXIII.* 21.), *Ve-*
„ *nit ad me quidam qui evaſerat de Jeruſalem, dicendo: Percuſſa*
„ *eſt Civitas*. Tum omnes Captivi Iſrael, qui erant diſperſi per uni-
„ verſam Terram Aſſyriorum, habebant in manibus ſuis exemplar
„ ſcriptum Legis, quum ipſi etiam Cuthæi quos Rex Aſſyriæ in Urbi-
„ bus Samariæ conſtituerat, Legem haberent: ita ut, quum de-
„ ſtructum eſt Templum, jam eſſet Lex diſperſa per Babyloniam,
„ ideoque non poterat illi inferri depravatio ob excidium Templi.
„ Quum autem aſcendit Eſdras e Babylonia, non aſcenderunt cum
„ eo niſi pauci: Magnates vero Iſrael, Sapientes & Nobiles omnes
„ remanſerunt in Babylonia, &c.

„ Quæ quum ita ſint, quum ibi remanſiſſent omnes Magnates
„ & Legiſperiti, non poterat (Eſdras) mutare quidquam in Lege; alio-

rial nous trouvons le Pentateuque entre les mains des Juifs de tous les âges, de tous les pays. Avant les Captivités d'Aſſyrie & de Babylone; pendant que le Peuple Hébreu gémiſſoit ſous l'eſclavage des Nations; après toutes ces triſtes époques & depuis la venue de Jeſus-Chriſt juſqu'à nos jours, les Juifs répandus en Orient, en Occident & même ſur toute la face de l'Univers, ont conſtamment conſervé

„ quin non fuiſſet Lex ejus conſona Legi aliorum omnium, qui in Baby-
„ lonia remanſerant, & qui verſabantur in Civitatibus Samariæ, & in
„ Terra Aſſyriæ, aliiſque locis, qui cum Ezdra aſcendere noluerant &c.
„ Quod ſi reperitur Lex inter alias Nationes diverſa ab exem-
„ plari, quod eſt in manibus noſtris, aut cum mutatione aliquorum
„ verborum; certe iſta muratio incidit ab iis, qui tranſcripſerunt
„ eam illis Populis, qui non erant exercitati in ea. At Judæi dili-
„ genter & ſedulo attendunt Legem & literas ejus, plenas & defe-
„ ctivas voces; & gloriantur ſe ſcire numerum ſingularum literarum,
„ verſuum, & accentuum; ita ut etiam illud ſcribant in marginibus
„ Librorum ſuorum, vocantque illud *Maſoreth*: quod a nulla alia
„ Natione factum eſt. Hinc etiam dicunt: Quare Scribæ ipſorum
„ nuncupantur *Sopherim*? Quia nimirum numerant omnes literas
„ quæ ſunt in Lege: quod certum indicium eſt eam in manibus ipſo-
„ rum conſervatam eſſe, ſicut ipſi Moyſi data eſt abſque ulla mura-
„ tione. Imo conſtat eam etiamnum hodie extare in manibus omnium
„ Iſraelitarum diſperſorum per univerſum Mundum ab extremitate
„ Orientis uſque ad finem Occidentis, juxta exemplar unum ſine
„ ulla mutatione „. *R. Joſeph Albo* ספר עיקרים, *Hoc eſt, Liber Fundamentorum, Tract. III. cap. XXII. edit. Venet. an. comp. min. 281. Chriſt. 1521. chart. 30. ſeq.*

le Texte Original de leur Loi, ſans jamais l'altérer, ni le corrompre dans la moindre parole. Ce mur de ſéparation, cette Loi d'inimitié qui, comme s'exprime S.t Paul dans une de ſes Epîtres (1), rendoit le Peuple Juif irréconciliable avec le Gentil ; Loi qui ſubſiſte également entre le Juif & le Chrétien, & qui ſubſiſtera autant que les deſcendants de l'ancien Iſraël reſteront, par une opiniâtreté la plus marquée, éloignés de notre Croyance ; ce mur, dis-je, de diviſion a été, & eſt un des moyens infallibles dont la Providence ſe ſert, pour perpétuer ſans altération l'exiſtence d'un Ecrit ſi intéreſſant. Cette preuve ne ſçauroit être d'un plus grand poids ; mais n'en oublions point un autre non moins forte.

C'eſt un fait démontré (2) que les Samaritains qui ne ceſſerent jamais d'être les ennemis jurés des Juifs, avoient un Exemplaire de la Loi, pluſieurs années avant la Captivité de Babylone. Cet Exemplaire qu'ils ont toujours con-

(1) *Ad Epheſ. II. 14.*

(2) *Voyez, Entr'autres, les Nouveaux Eclairciſſemens ſur l'Origine & le Pentateuque des Samaritains, par un Religieux de la Congrégation de S. Maur. Paris 1760, ch. III. ſuivants pag. 39. ſuiv.*

ſervé avec tant de ſoins, ne differe même de celui que les Juifs ont encore de nos jours, que dans des endroits de peu d'importance. D'une telle conformité il réſulte évidemment, que notre Pentateuque n'a réçu aucune altération, du-moins eſſentielle, depuis plus de deux-mille quatre-cents années. L'Incrédule ne peut rejetter ce Livre, ſans ſe perdre dans des abîmes d'abſurdités, d'où il ne ſortira jamais, quelques efforts qu'il faſſe. En-vain luttéra-t'il contre les preuves que l'on a déjà données des caracteres de Divinité, qui y regnent, comme dans tous les autres Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

Il eſt inutile que je m'arrête à ceux des Juifs qui reſterent dans les pays de la diſperſion, où ils eurent un plein exercice de la Religion de leurs Ancêtres. Peut-on s'imaginer qu'ils n'y conſervaſſent en même temps tout le corps des Ecritures qu'ils avoient ſans doute apportées avec eux des Terres de Juda, ainſi que nous l'avons déjà obſervé? Bornons-nous ſimplement aux Juifs de la Paleſtine.

Lorſqu'après la Captivité de Babylone la Maiſon de Dieu fut rétablie, & qu'on y vit renaître toute la magnificence du Culte Léviti-

que, il ne paroît pas qu'on y eut l'Autographe même de la Loi (1). Mais il ſeroit inouï de

(1) Il eſt rapporté dans le ſecond Livre des Maccabées, *ch. II. verſ* 4. que Jérémie, par un ordre particulier qu'il réçut de Dieu, fit emporter avec lui le Tabernacle, l'Arche & l'Autel des parfums; & qu'il cacha le tout dans un lieu inconnu de la Montagne ſur laquelle avoit été Moyſe. Quoi qu'il n'y ſoit point parlé du Livre de la Loi, qui étoit à côté de l'Arche dans le Sanctuaire, avant que le Temple eût été détruit par les Chaldéens, il eſt très-vraiſemblable que Jérémie, Prêtre & Prophéte, ne négligea point d'en retirer un monument ſi précieux, puiſqu'il avoit toute la permiſſion de le faire, eu égard au grand crédit dont il jouiſſoit auprès de Nabuchodonoſor & de Nabuzardan Général des troupes de ce Prince, quelles que fuſſent alors les diſgraces de ſa Nation (*Voy. Jérem. XXXIX.* 11. 12.). Il n'eſt pas même à douter qu'il ne délivrât de l'incendie qui conſuma le Temple, les autres Ecrits Sacrés qui y étoient en dépôt. Notre ſçavant Pere Alexandre a conjecturé qu'on retrouva après la Captivité, tout ce que Jérémie avoit caché ſur cette Montagne; il s'appuye ſur un Oracle de ce Prophéte qu'on lit au même Livre des Maccabées, (*ch. II. verſ. 7.*) *Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem Populi, & propitius fiat; & tunc Dominus oſtendet hæc.* Si cette conjecture a lieu, peut-être aura-t'on découvert en même temps l'Autographe de la Loi qui étoit dans l'ancien Temple. (*Natal. Alexander, Selecta Hiſt. Eccleſ. Vet. Teſtam. VI. Mundi ætat. cap. I art. II. edit. in fol. Pariſ. 1699. Tom. II. pag.* 235.) Il eſt ſans doute très-difficile de pouvoir aſſûrer là-deſſus quelque choſe de poſitif, parce qu'il n'eſt aucun ancien monument qui nous certifie ſi tout ce que Jérémie avoit ſauvé de l'incendie du Temple, y fut remis, lorſqu'on le rebâtit. Il ſeroit toutefois ridicule de ſuppoſer qu'on eût manqué dans le ſecond Temple, d'excellents exemplaires de la Loi, des Prophétes & des autres Ecrits Sacrés. Voy. *Blaſ. Vgolin. Annot. in R. Chija additamenta ad*

ſuppoſer que les Prêtres & les Lévites n'euſſent point penſé à s'en procurer un exemplaire de la plus grande correction & qui devoit ſervir au même uſage que l'avoit été celui du Législateur des Hébreux. Pourquoi n'en dirions-nous pas autant des autres Ecrits qui étoient alors admis dans le Canon des Juifs, comme il conſte par le témoignage de Joſephe, que nous avons déjà cité (1) ?

Zorobabel, Eſdras & Néhémie réformerent les abus, firent ceſſer bien des prévarications, & furent très-zelés pour l'obſervance des Conſtitutions Moſaïques. Comment euſſent-ils négligé des Ecrits qui tenoient de ſi près aux principes fondamentaux d'une Religion dont ils avoient été les reſtaurateurs ? Ezdras lui-même, ce ſçavant Prêtre, ſi verſé (2) dans la connoiſſance de la Loi du Sei-

Codicem de Die Expiationum, cap. II. Theſaur. Antiquitt. Sacr. ejuſd. Vgolini vol. I. col. 77. ſeq. = *Joh. Buxtorfius, Hiſtor. arcæ fœderis, cap. XXI. ſeq.* — *Ibid. vol. VIII. col. 307. ſeqq. & not. ejuſd. Vgolini, col. 323.*

(1) *Supra, pag. 63. in Not.*

(2) סופר מהיר בתורה משה Scriba velox (*hoc eſt*, eruditus) in Lege Moyſi. *I. Eſdr. VII. 6.* Eusèbe l'appelle dans ſa Chronique : Γραμματεὺς, ἐν νομοῖς ἱεροῖς διδασκαλος ἐπιφανὴς, *Scriba & Legum Sacrarum inſignis Magiſter.*

gneur, donna à ſon Peuple l'édition la plus complette des Ecrits Sacrés qui exiſtoient de ſon temps. Mais il ne les compoſa point de nouveau, par une inſpiration particuliere de l'Eſprit-Saint; comme ſi tous les Livres Sacrés euſſent abſolument péris dans l'incendie de Jéruſalem & du Temple, ou pendant la Captivité de Babylone. Cette aſſertion eſt dénuée de preuves (1): elle répugne à l'état des choſes; quoiqu'en ayent dit S.t Irénée (2) & Clément d'Alexandrie (3), dont les témoignages ſont d'ailleurs ſuſceptibles d'un ſens bien différent (4) de celui que des Auteurs y ont donné. Quel qu'ait été même le ſentiment de quelques autres Peres (5) ſur ce ſujet, nous

(1) *Voy. M. Elies Du-Pin, Diſſertation Prélimin. ou Prolégomenes ſur la Bible liv. I. ch. IV. §. III. pag. 145. édit. d'Amſterd. 1701.*

(2) *Contra Hareſes, lib. III. cap. XXI. Oper. edit. Pariſ. 1710. pag. 216.*

(3) *Stromatum lib. I. edit. Oxonienſ. 1715. pag. 392. & 410.*

(4) *Voy. Jo. Franc. Buddeus, Hiſt. Vet. Teſtam. Period. II. a Captiv. Babyl. ad Principatum Maccabæorum pag. 1025. = Dom Bernard Marechal, Concordance des Peres Grecs & Latins. Paris 1739. pag. 265. = Elies Du-Pin, loc. cit. pag. 144. not.*

(5) *Voy. Buddeus, loc. cit. pag. 1023. = Daniel Huetius*

oſons les abandonner, parce qu'ils ne paroiſſent avoir eu pour garant (1) de leur opinion, que l'autorité d'un Livre apocryphe qui, la plûpart du temps, entaſſe fables ſur fables. Encore moins devons-nous regarder le travail d'Eſdras, comme un ſimple Abrégé des Mémoires, beaucoup plus détaillés dans les anciens Ecrits Originaux des Auteurs Sacrés, auxquels il ajoûta, diminua, & changea ce qu'il jugeoit être néceſſaire. Un trop fameux Critique a eu beau tempérer tout l'odieux de cette hypotheſe, en diſant qu'Eſdras n'a pu compoſer ce corps d'Ecriture avec de tels

Demonſtrat. Evangel. Prœpoſ. IV. pag. 469. & les Auteurs que nous venons de citer dans la Note précédente.

(1) Il eſt rapporté au quatrieme Livre d'Eſdras, verſet 21. & ſuivants, que la Loi de Dieu ayant été brulée, Eſdras prit avec lui cinq Ecrivains auxquels il dicta pendant quarante jours deux-cents-quatre volumes par l'Inſpiration de Dieu. C'eſt de-là probablement, que quelques Peres auront pris occaſion d'aſſûrer que tous les Livres Saints avoient été perdus pendant la Captivité de Babylone ou dans l'incendie du Temple & de Jéruſalem : en conſéquence ils auront avancé qu'Eſdras les avoit rétablis par mémoire, quoique divinement inſpiré. De ſçavants Modernes ont montré tout le fabuleux de la narration de l'Ecrivain apocryphe. Voyez principalement *Robert. Bellarmin. de Verbo Dei lib. II. cap. V. Diſputation. de controverſiis Chriſt. Fidei, tom. I. edit. Venet. 1721. pag. 34.* = *Huetius, loc. cit. pag. 470.* = *Du-Pin, loc. cit. pag. 144.*

changements qu'en qualité de Prophéte où d'Ecrivain public (1).

F

ſuiv. = *Natalis Alexander, Hiſtor. Eccleſ. Vet. Teſt ætate Mundi VI. Diſſert. IV. tom. II. pag. 339. ſeq.* = *Buddeus, loc. cit. pag. 1026. & alii apud eundem.*

(1) M. Richard Simon, *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, liv. I. ch. I. de l'edit. d'Amſterdam 1685. pag. 4.*

Le ſyſtême favori de cet Auteur eſt tel, qu'il ſuppoſe dans tous nos Livres de l'Ancien Teſtament quantité d'additions & de changements conſidérables. Pour en rendre raiſon, il part de certains principes arbitraires. Il prétend d'abord, que chez les anciens Juifs il y avoit une eſpéce de Prophétes ou de Scribes publics, députés par la Synagogue ou le Conſeil Eccléſiaſtique de la Nation. Ce ſont ceux-mêmes qu'il dit avoir été les Auteurs de pareilles additions. Notre Critique ne s'en tient point là: il ſoûtient de plus, que l'emploi de ces ſortes d'Ecrivains publics étoit de faire des Extraits & des Abrégés des anciens Livres des Auteurs inſpirés qui avoient même vêcu long-temps auparavant. D'où il réſulte que les Livres qui nous reſtent préſentement de l'Ecriture, ne ſont que des Abrégés de ces anciens Actes qui étoient beaucoup plus étendus dans les Archives de la République des Hébreux; car, ſelon notre Critique, ces prétendus Prophétes n'en avoient ſeulement compilé que ce qu'ils en avoient jugé néceſſaire pour l'Inſtruction des Fidéles. Il s'en fallut bien, que M. Simon s'inſcrivît en faux contre cette conſéquence: il n'oublia rien pour l'établir, & il y revint même aſsès ſouvent dans cet Ouvrage comme ailleurs. (Voyez ſur-tout, ſa *Réponſe à la Lettre de M. Spanheim, ibid. pag. 629.*). Il eſt vrai qu'il s'apperçut lui-même (*ibid.*), qu'il donnoit trop de pouvoir à ces mêmes Scribes où Prophétes, en leur laiſſant la liberté d'ajoûter ou de diminuer aux Actes ſacrés, qui ſe trouvoient dans les Archives de la République Juive; mais il n'en

Diſons mieux : Eſdras ne fit que recueillir le plus grand nombre d'exemplaires des

ſoûtient pas moins la même hypothéſe, toute contraire qu'elle étoit aux principes que nous devons tenir touchant les véritables Auteurs de nos Livres Saints. Une foule d'Ecrivains de mérite, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, que nous citerons plus-bas, lorſque nous parlerons plus particuliérement de cet Ouvrage de M. Simon, s'éléverent avec force contre des principes ſi révoltants; ils ne ſont, au fond, que trop analogues a ceux d'un Peyrere & d'un Spinoſa, quoique l'Auteur s'en ſoit defendu. On eut beau reprocher à M. Simon, que de pareils principes détruiſoient abſolument l'Intégrité de nos Ecritures; que toutes les Autorités des Anciens ſur leſquelles il prétendoit s'appuyer, lui étoient abſolument contraires. Notre Auteur ne manqua pas de répondre à ſes Adverſaires; mais il ne chercha qu'à donner continuellement le change, en faiſant toujours perdre de vûe le vrai état de la queſtion. C'eſt ce qu'on lui a objecté : c'eſt auſſi ce qu'on ne voit que trop, lorſqu'on lit ſes différentes réponſes, & qu'on les rapproche de ſon hypothéſe ſur les Auteurs des Livres Sacrés. On ne lui diſputa point, qu'il n'y eût anciennement chez les Juifs, des Scribes qui étoient chargés d'écrire les Actes publics & de les conſerver. Il y en eut ſans doute, comme dans tous les Gouvernements fixes & policés. Mais ce qui mérita à M. Simon l'animadverſion des Sçavants, c'eſt d'avoir donné à ces Scribes une auſſi grande autorité. On lui démontra que tout ce qu'il dit touchant ces Ecrivains publics ou Prophétes, n'a pour appui aucune preuve ſolide : en-effet l'Ecriture garde là deſſus un profond ſilence. Conſultez ce qu'a répondu ſur ce ſujet, *Joh. Gottlob Carpzov. Annotat. in Thomæ Goodvvini Moſen & Aaronem, lib. I. cap. VI. pag. 134. ſeq.* = *Ejuſd. Introductio ad Libros Biblicos Vet. Teſt. part. III. cap. I. §. XIV. pag. 43. ſeq.* = *Ejuſd. Critica Sacra, part. I. cap. I. §. V. pag. 46. ſeqq. edit. Lipſ. 1748.* Voyez encore les differentes *Remarques* du P. Soucier, qui accompagnent la *Critique* que M. Simon

Livres Sacrés, qu'il pût trouver. Aidé des principaux des Anciens, des Prêtres, entr'autres, des Lévites, qui étoient avec lui à la tête des affaires de l'Etat & de la Religion, il conféra exactement quantité de Manuſcrits, & for-

fit *de la Bibliothèque des Auteurs Eccléſ. & des Prolégomenes de la Bible, publiés par M. Du-Pin, tom. 3. édit. de Paris* 1730. Ce ſçavant Jéſuite y prouve bien ſolidement, que l'opinion de notre Auteur touchant ces Scribes qui, ſelon lui, ne nous ont laiſſé que des Extraits & des Abrégés des Auteurs Originaux, quoiqu'inſpirés, eſt un ſyſtême mal aſſorti & qui ſe détruit de lui-même. Ce qu'il y avoit de ſingulier dans la maniere de raiſonner de M. Simon, eſt que d'une ſuppoſition qui n'eſt rien moins qu'aſſûrée, il tiroit des conſéquences certaines & poſitives; il vouloit établir un point de la derniere importance pour la Religion, ſçavoir l'Autorité de nos Livres Saints, ſur une ſimple hypothéſe qui n'a aucune ſolidité. Il en eſt de tout ce que M. Simon a dit à l'occaſion de ces Ecrivains publics ou Prophétes, & de ces prétendus Abrégés, comme de ce qu'il a encore oſé avancer touchant la maniere dont on écrivoit autrefois les Livres Sacrés. Il n'eſt pas douteux qu'anciennement on n'écrivît ſur de ſimples feuilles que l'on rouloit les unes ſur les autres; c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de *Rouleau* ou de *Volume*. Mais l'application que M. Simon fait de cet ancien uſage aux Livres de l'Ecriture, eſt une véritable chimere. Il devoit montrer par des exemples convaincants, que ces Rouleaux ont ſouvent cauſé des tranſpoſitions: il devoit appliquer cette conjecture aux exemples de l'Ecriture, qu'il allegue. C'eſt ce qu'on l'a défié de faire, & qu'il n'a oſé entreprendre. Il s'eſt contenté de dire en général, que cela pouvoit être; comme l'a très-bien remarqué M. Du-Pin dans ſa *Diſſertation préliminaire ſur les Prolégomenes de la Bible, liv. I. cap. III. pag.* 71. *Not. f.*

ma, au moyen de cette collation, un corps d'Ecriture, très-correct. Ne doutons pas auſſi, que dans une telle reviſion, Eſdras n'eût une ſpéciale aſſiſtance de la Divinité elle-même, lui que nous conſidérons comme une Ecrivain inſpiré dans tout ce qu'il nous a laiſſé de l'Hiſtoire de ſon temps. Tout exigeoit qu'Eſdras s'occupât de cette importante collection de nos Livres Saints. L'Etat civil & religieux des Juifs étoit comme naiſſant : il falloit donner à ce même Etat une nouvelle conſiſtence ; dès-lors les Ecrits Sacrés devenoient l'intérêt public : la Religion & le répos du Peuple en dépendoient.

Ainſi le Dieu d'Iſraël pourvut à tout. Il laiſſa aux Juifs, par le miniſtere d'Eſdras, un recueil très-exact de nos Ecritures, des inſtructions qui opérerent bien du changement dans les mœurs, & produiſirent un grand effet dans l'exercice du Culte public. Le Seigneur daigna encore ſuſciter aux Juifs des Prophétes dans les perſonnes d'Aggée, de Zacharie & de Malachie. Ces ſaints Hommes, toujours conduits par l'Eſprit de Dieu, & de concert avec le Tribunal Eccléſiaſtique (1) révéré de toute

(1) Je crois qu'il ne ſera point hors de propos de dire ici un mot touchant ce célebre Tribunal, pour lequel le Peuple Juif eut de tout

la Nation, dûrent concourir au maintien de l'Intégrité des Textes de l'Ecriture; car dans

temps, la plus grande vénération : j'en ſuppoſe l'exiſtence, parce que je la trouve appuyée ſur la nature de l'Œconomie Moſaïque, & ſur des paſſages formels de l'Ecriture. (Voy. *Exod. XVIII.* 22. = *Numer. XI.* 24. = *Deuteronom. V.* 23. = *Joſue, XXIII* 2. = *Judic. XXI.* 16. *ſeqq.* = *Lib. III. Reg. VIII.* 1. = *Lib. II. Paralipomenon, XXXII.* 3. = *Ezechiel, VIII.* 11. — *XLIV.* 23. *ſeq.* = *Ieremæ XIX.* 1. = *Iſai. I.* 26. = *I. Eſdræ, X* 8. = *I. Maccab. XII.* 6. — *Ibid. lib. II. cap. I.* 10. — *XI.* 27. *& alibi.*) Chez le Peuple Hébreu tout étoit rélatif à la Religion, tout ſe régloit auſſi ſuivant les Loix de Moyſe. Pour maintenir cette même Religion & ce qu'elle avoit de plus reſpectable, le Légiſlateur des Hébreux avoit établi, par ordre de Dieu, une eſpéce de Tribunal ſouverain, dans lequel on devoit terminer en dernier reſſort tous les différents qui pouvoient ſurvenir touchant les matieres eccléſiaſtiques & politiques. Ce grand Conſeil étoit compoſé de Prêtres, de Lévites & des Principaux d'entre les Anciens du Peuple, ſelon l'Ordonnance de Moyſe. (*Deuteronom. XVII.* 8. 9.) Peut-être que ce qui concerne cette grande Aſſemblée de la Nation, n'a point été tel que nous l'ont écrit les Auteurs Juifs; il paroit pourtant, qu'elle n'a pas moins exiſté du temps même de Moyſe, ſous les Juges, ſous les Rois & ſous les Pontifes qui gouvernerent la Nation après la Captivité de Babylone. Il eſt probable que l'exercice de l'autorité de ceux qui tenoient à ce Conſeil, fût quelquefois interrompu, principalement dans les grandes révolutions de l'Etat; mais cela s'empêche pas que ce Tribunal ne reprît ſon autorité, & ne la fit ſentir, ſur-tout lorſque le bien de la Religion le requéroit, & que la Nation ſe trouvoit moins vexée par ſes voiſins. Si le Peuple Hébreu fut expoſé, plus d'une fois, à de grands troubles; il eut auſſi ſes temps de paix, où la Religion rentroit dans ſes anciens droits. Le Réglement du Légiſlateur des Hébreux

tous les âges de la République juſqu'à l'époque de temps que nous enviſageons, ce fut une

étoit trop précis, pour croire que la Nation l'ait conſtamment violé, ou pour que l'on puiſſe tout-au-plus ne rejetter la datte d'un tel établiſſement qu'aux temps des Maccabées, comme l'ont fait quelques Ecrivains. (Voy. *Hermannus Conringius, de Republica Hebr. Exercitat. §. XXXVII. in faſciculo II. Opuſcul. quæ ad Hiſtor. & Philolog. ſpectant, pag. 268. ſeq.* = *Jo. Nicolai notæ in Petr. Cunæi Rempubl. Hebr. lib. I. cap. XII.* = *Blaſ. Ugol. Theſaur. Antiquit. Sacr. Vol. III. col. 575.* = *Jo. Franc. Buddeus, uti ſupra, pag. 985. ſeq.* = *M. Chais, La Sainte Bible, ou le V. T. avec un Commentaire littéral, compoſé de notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois, tom. III. part. II. Deutéronom. XVII. 9. pag. 147.*) Nous voyons même, que pendant la Captivité d'Aſſyrie & de Babylone, les Juifs vivoient ſelon leurs Loix & leurs Uſages; car jamais Peuple n'en fut plus jaloux, ſur-tout dans ſes temps de diſgraces. C'eſt donc ſans de bonnes preuves, que plus d'un Philologue s'eſt inſcrit contre la durée de ce Réglement de Moyſe; comme ſi tout ce que les Auteurs Juifs nous ont dit de ce Conſeil qu'ils appellent le *Grand-Sanhédrin*, ne portât abſolument que ſur le faux; ainſi que l'a avancé M. Le-Clerc dans ſes *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique du V. T. compoſée par le P. R. Simon. Amſterd. 1685. Dixieme Lettre, pag. 206. ſuiv.* L'Hiſtoire de l'Evangile & les Actes de Apôtres juſtifient abondamment la Tradition conſtante, que les Juifs nous ont conſervée de l'exiſtence de ce Tribunal ſi reſpecté par toute la Nation, & ſi analogue à la nature de l'Œconomie Moſaïque. Voyez *Annales Baronii ad Ann. Chriſti XXXI. ſeq. n. X. ſeq. tom. I. pag. 67. 94. edit. Lucenſis an. 1738.* = *Joannes Seldenus, de Synedriis & Præfecturis Juridicis Veterum Hebræorum, Amſtelodami 1679. lib. I. cap. I. pag. 1. ſeq. cap. XVI. pag. 347. ſeq.* — *lib. II. cap. IV. pag. 74. ſeqq. cap. XV. pag. 365. ſeqq.* — *lib. III. cap. IV. pag. 74. ſeqq. cap. XV. pag. 366. ſeqq.* = *Joſeph. de Voiſin, ob-*

des fonctions la plus ſacrée du Miniſtere Prophétique, d'avoir ſoin des Livres Sacrés, de

ſervationes ad Proœmium fidei Raymundi Martini, §. VI. = *Adrian. Relandus, Antiquitates Sacræ, part. I. cap. VII.* = *Bonavent. Cornel. Bertramus, de Republ. Hebræor. cap VI.* = *Petrus Cunæus, de Republ. Hebr. lib. I. cap. XII.* = *Carol. Sigonius, de Rep. Hebr. lib. VI. cap. V. & VII.* = *Willelm. Schickardus, de Jure Regio cap. I. Theorem. II.* = *Confer. Blaſ. Ugolini, Theſaurus Antiquitt. Sacrarum, Vol. I. col. 23. ſeqq.* — *Vol. II. col. 680. ſeqq. 688. ſeqq.* — *Vol. III. col. 569. ſeq.* — *Vol. IV. col. 639. ſeq. 655. ſeqq.* — *Vol. XXIV. col. 391. ſeqq. 400. ſeqq.* = *Joh. Gottlob Carpzovius, Adnotation. ad Thomæ Godwini Moſen & Aaronem lib. V. cap. I. pag. 551. ſeq. & 554.* = *Claud. Salmaſius in Apparatu ad librum de Primatu Papæ, pag. 302. & alii.*

Il me paroît encore, que l'on ne doit point confondre ce *Grand-Sanhédrin* avec une autre célébre Aſſemblée connue ſous le nom de *Grande-Synagogue*, à laquelle Eſdras préſida, ſuivant l'opinion la plus commune des Auteurs, ſoit Juifs, ſoit Chrétiens, & que l'on dit s'être tenue de ſon temps. Je ne nie pas, que les Docteurs Juifs n'ayent avancé bien des chimeres au ſujet de cette *Grande-Synagogue*; mais laiſſons le fabuleux, & prenons ce qu'il y a de vrai dans un point d'Antiquité Hébraïque, appuyé ſur des témoignages que la bonne critique ne permet pas de révoquer en doute; quoiqu'en ait dit M. Rav dans ſa *Diatribe de Sinagoga Magna in qua Judæorum de Senatu quodam Hieroſolymitano, poſt ſolutam Captivitatem Babylonicam, ab Ezra conſcripto, famoſa Traditio examinatur, & vera ne illa, an falſa ſit diſquiritur. Trajecti ad Rhen. 1726. part. I. cap. III. pag. 39. ſeqq. part. II. ſect. I. cap. I. & cap. II. pag 47. ſeqq. 66. ſeqq. &c.* Je convieus avec M. Rav, que le mot de Grande-Synagogue eſt un terme abſolument nouveau; que les Juifs lui ont attribué bien des fonctions chimériques; que le

veiller à ce qu'ils fuſſent exactement conformes aux Originaux. Enfin la Prophétie ceſſa; mais

nombre même de ceux qui compoſerent ce Conſeil, eſt peu vraiſemblable. Qu'importe! Devons-nous donc rejetter le fonds d'une Tradition qui eſt ſi conforme à l'état des choſes, telles qu'elles le furent dans le renouvellement de la République Juive après la Captivité de Babylone? L'objet de ce ſecond Tribunal étoit de maintenir particuliérement tout ce qui avoit un rapport eſſentiel à l'avantage de la Religion, au culte public, ainſi qu'à la conſervation des Textes Originaux. Peut-on douter qu'Eſdras & ces ſaints Perſonnages qui vivoient de ſon temps, n'euſſent tout cela à cœur, & que le Gouvernement eccléſiaſtique qui eut lieu juſqu'à la venue du Sauveur, ne s'occupât de cet objet? Car enfin, ſi tout ce que les Docteurs Juifs ont écrit là-deſſus, eſt abſolument faux, parce que nous n'en avons d'autre garant que leurs propres Auteurs, & que nous n'en trouvons de preuves plus anciennes que ce qu'en a dit R. Nathan dans ſes פירקי אבות (*Capitula Patrum*), Ouvrage que M. Rav prétend avoir été compoſé un ſiécle après la deſtruction du ſecond Temple (*pag.* 92.): je ne vois pas comment il a oſé inſiſter ſur le témoignage des mêmes Docteurs Juifs au ſujet, par exemple, de l'antiquité des Accents & des Points-Voyelles (*ibid. pag.* 136. *ſeqq.*)? Il eſt vrai qu'il ne leur donne pas une origine ſi ancienne que le commun des Rabbins; mais l'autorité de ces Docteurs ne le retient pas moins, pour ne pas ſe ranger du parti du ſçavant Cappel qui dans ſon *Arcanum punctationis revelatum*, n'en fixe l'époque qu'au V. ou VI. ſiécle; ſentiment qu'a ſuivi Walton dans ſes Prolégomenes (*ch. III.* §. 40. — 49.) M. Rav prétend donc en faire remonter l'origine peu de temps après la ruine de la République Judaïque, peut être même juſqu'au premier ſiécle de l'Ere Chrétienne, du-moins vers l'an 120. de la ruine du Temple, ou 190. de Jeſus-Chriſt. Ce fut alors, ſelon M. Rav lui-même, dont nous tranſcrivons le ſentiment ſur cette matiére (*ibid. part. II. ſect. II. cap. III. §. XI. pag.* 143. *ſeq.*), que parut

tout ſe trouvoit digéré dans l'ordre des temps: tout étoit ſoigneuſement écrit.

Quoique la Nation n'eût plus alors une ſucceſſion certaine de Prophétes, elle ne laiſſa pas de former une République ſainte, régie

---

la *Miſchne*, ou le Corps de Doctrine Judaïque, compoſé par Judas le-Saint, & qu'on la vit même ornée de Points-Voyelles, comme l'obſervent Ephodée, R. Azarias & autres Ecrivains Juifs, dont Buxtorf a rapporté les témoignages dans ſon Traité de *Antiquitate Punct. part. I. cap. VII. pag.* 78. Mais, s'il eſt une fois bien décidé que dans ce genre de Littérature, on doive rejetter indifféremment tout ce qui n'a d'autre appui que l'autorité des Juifs, qui, à la vérité, ne ſont pas d'excellents Critiques; tous ceux d'entre nos Auteurs, qui ſe ſont inſcrits en faux contre tout ce que les Juifs nous ont dit au ſujet de leur *Grand-Sanhédrin*, de leur *Grande-Synagogue*, en un mot, ſur tout ce qui concerne leur *Maſſore*; nos Auteurs, dis-je, n'auront donc rien écrit qui ne ſoit très-conforme aux régles de la plus ſaine raiſon. Je ne prétends point faire ici l'apologie des Ecrivains Juifs auſquels M. Rav ne rend pas toujours aſsès de Juſtice; mais diſons ce qui en eſt: ce Profeſſeur de l'Académie de Naſſau n'a entrepris de traiter de fables cette Tradition Judaïque ſur la *Grande-Synagogue* & le *Grand-Sanhédrin* (*pag.* 82.), que parce qu'elle favoriſe les principes de l'Egliſe Catholique touchant l'Autorité des Prêtres d'Aaron, & la ſucceſſion toujours viſible de Miniſtres du Seigneur, qui, ſous cette ancienne Œconomie, furent conſtamment à la tête des affaires de la Religion, & ne ceſſerent de veiller à la conſervation du dépôt des Ecritures & de la Doctrine: ſemblables à ceux dont parle l'Apôtre, & que l'Eſprit-Saint a établis ſous la diſpenſation Evangélique, pour régir l'Egliſe de Dieu, que J. C. a acquiſe par ſon propre Sang. —— *In quo vos Spiritus Sanctus poſuit Epiſcopos, regere Eccleſiam Dei, quam acquiſivit ſanguine ſuo. Act. XX.* 28.

par ſes Paſteurs ſous un Gouvernement Théocratique (1), comme elle l'avoit été aupara-

(1) J'ai déjà fait remarquer plus-haut, que chez le Peuple Hébreu tout étoit ſubordonné à la Religion, parce que tout rendoit à la conſerver, à la protéger & à la perpétuer au milieu d'un Monde Payen juſqu'à l'avénement du Meſſie. Ce fut le grand objet que ſe propoſa le Seigneur dans l'Inſtitution Moſaïque, fondée ſur cette même Religion qui n'étoit autre que celle des anciens Patriarches. Comme le Peuple Hébreu formoit une Nation que Dieu s'étoit conſacrée à ſon ſervice d'une maniere ſpéciale, auſſi le Seigneur en devint-il le Roi & le Chef ſuprême, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, d'une façon toute particuliere. La nature de ce Gouvernement Théocratique exigeoit néceſſairement, que rien ne s'y fît que par un ordre exprès de la Divinité. De-là il doit réſulter que ſous une telle Conſtitution tout concouroit à maintenir les Ecrits Sacrés dans leur Pureté, du-moins eſſentielle. Les Auteurs qui ont traité ce point d'Antiquité Hébraique, ſont aſsès partagés ſur la durée d'une Inſtitution ſi ſinguliere; mais tous conviennent que telle en a été la nature. Voyez *Johan. Spencerus, Diſſertatio de Theocratia Judaica.* = *Chriſt. Bleſchſchmidius, Diſſert. de Theocrat. in Populo Sancto inſtituta.* = *Salomon Deylingius, Exercit. de Iſraële Jehova Dominio.* = *Thom. Gooduvinus, Diſſert. de Theocrat. Iſraëlitarum.* = *Joh. Frideric. Michaëlis, Diſſert. Philolog. num Deus dicatur* אלהים *inito fœdere cum Populo Iſraelitico, ut Imperator bellicus.* = *Henric. Hulſius, Diſſert. de Jehova Deo Rege ac Duce Militari in Priſco Iſraële, & alii. Vid. Blaſ. Ugolini Theſaur. Antiquitt. Sacr. Vol. XXIV. col. 2. ſeqq.* — *col. 59. ſeqq.* — *col. 71. ſeqq.* — *col 98. ſeqq.* — *col. 106. ſeqq.* — *col. 138, ſeqq &c.* = *Melchior. Leidekkerus, De Rep. Hebraor. lib. 1. cap. 1. pag. 5. ſeq. & lib. V. qui eſt de Theocrat. Hebr. cap. 1. ſec. pag. 267. ſeqq.* = *The Divine Lega-*

vant. Le Seigneur en fut toujours le Chef ſuprême juſqu'au terme (1) auquel devoit paroître le Rédempteur des Nations. Voyons encore ſi, dans ce même intervalle de temps, l'Etat civil & religieux de ce Peuple ne nous offriroit pas d'autres traits relatifs à nos Conſidérations.

Depuis la mort d'Artaxercès qui avoit comblé Néhémie & toute la Nation Juive de tant de bienfaits, juſqu'à l'arrivée d'Alexandre le-Grand à Jéruſalem, les Juifs, quoique dépendants des Rois de Perſe, comme ils l'avoient été de ceux de Babylone, jouirent d'un Gouvernement qui leur laiſſoit un plein exercice de Religion. Les victoires du Monarque des Grecs ne changerent rien, ni dans leurs Loix, ni dans les Coûtumes de leurs Peres.

tion of Moſes, by W. Warburton, vol. II. par. II. lib. V. ſect. I. pag. 1. — 7. ſect. II. pag. 7. — 73. edit. 2. London 1738. & ſa *Diſſertation ſur les Tremblemens de Terre & les éruptions de feu qui firent échouer le Projet de Julien de rebâtir le Temple de Jéruſalem: traduit de l'Anglois. Paris 1754.* où M. Warburton a donné une ébauche de la Théocratie Judaïque, & l'on y trouvera des réflexions profondes & lumineuſes ſur la fin des Loix de ce Peuple.

(1) *M. Leidekker. loc. cit. lib. V. cap. I. pag. 269.* = *W. Warburton. The Divine Legat. loc. cit. ſect. II. pag. 73. — 111.*

Ils obtinrent même de ce Prince, des priviléges non-seulement pour leur propre pays, mais encore pour tous leurs Freres dispersés dans la Perse, la Médie, la Chaldée, en un mot, dans tout le nouvel Empire d'Alexandre. Sous quelques Successeurs de ce Conquérant, sous la conduite des Grands-Prêtres, l'Etat des Juifs se trouva alternativement dans la paix & dans la tribulation; mais la Religion se soûtint toujours. Il est vrai que sous Antiochus Epiphanès, ils éprouverent bien-tôt une violente persécution. Ce Prince, comme l'observe le grand Bossuet (1), paroît alors avec tous les caracteres que Daniel (2) avoit marqués : ambitieux, avare, artificieux, cruel, insolent, impie, insensé, enflé de ses victoires, enfin irrité de ses pertes. Il entre dans Jérusalem en état de tout entreprendre. Les factions des Juifs & non ses propres forces, l'enhardissent. Daniel l'avoit ainsi prévû. Il tente de détruire les Fêtes, la Loi de Moyse, les Sacrifices, la Religion & tout le Peuple. Dans des circon-

(1) *Discours sur l'Histoire Universelle, seconde part. §. V. pag. 269. de l'édit. in-12. de Paris.*

(2) *Chap. VII. 24. 25. — VIII. 9. suivants.*

ſtances ſi critiques pour la Nation, que dûrent devenir les Livres Sacrés ?

Mais les ſuccès d'Antiochus avoient leurs bornes marquées par les Prophéties. Les célebres Maccabées s'oppoſerent aux violences de ce Prince : les Livres Saints, quoique devenus plus rares dans ces temps d'oppreſſion, n'en ſubſiſterent pas moins entre les mains des Iſraélites qui étoient reſtés attachés à la foi de leurs Peres (1). La Religion eut alors d'illu-

(1) *Lib. I. Maccab. III.* 48. — *XII.* 9. De faux Critiques ont dit que les Livres Saints avoient peri pendant cette perſécution. Les paſſages que nous venons de citer du Livre des Maccabées, réfutent victorieuſement cette hypothéſe.

Le docte Cappel ne parut que trop adopter ce paradoxe, en aſſûrant que telle étoit l'époque de la perte des meilleurs Manuſcrits qui exiſtoient avant le ſiécle des Maccabées. Il ajoûtoit que le faux zéle, l'envie, la légéreté des Phariſiens & des Scribes, ennemis déclarés de la Verſion des LXX., n'influerent pas peu au total dépériſſement des bons exemplaires de notre Original Hébreu ; de ſorte qu'au temps de Jesus-Chriſt & du Paraphraſte Jonathan, il n'y avoit plus d'autre Texte que celui dont nous nous ſervons encore aujourd'hui (*Ludov. Cappellus, Critica Defenſio, in extremo ejuſd. Criticæ Sacræ, edit. Lutet. Pariſ.* 1650. *pag.* 572.). Pour étayer en quelque façon une aſſertion ſi peu ſoûtenable, ſi injurieuſe à l'Intégrité de notre Original, & que dément ſi bien l'état où ſe trouva la Religion au temps des premiers Maccabées, tout perſécutés qu'ils étoient d'une maniere la plus outrée, Louis Cappel oppoſoit à ce même Texte la célebre Verſion des LXX., comme ayant été faite ſur quelqu'un de ces excellents Manuſcrits Hébreux, très-differents de ceux

ſtres Martyrs & une foule de grands Hommes zélés pour la conſervation des Loix Sain-

qui ſont parvenus juſqu'à nous. Mais cette preuve que Louis Cappel faiſoit tant valoir, n'étoit rien moins que ſolide. La diverſité qu'on remarque encore de nos jours entre le Texte Hébreu commun, & la Verſion des LXX. Interprétes, ne doit point ſa naiſſance à la ſeule variété des Manuſcrits Hébreux que ces mêmes Interprétes ont pu conſulter pour leur Traduction. De ſçavants Critiques, comme nous devrons l'obſerver ci-deſſous, en ont aſſigné de tout autres cauſes. Le docte Cappel ſuppoſoit d'ailleurs ce qui eſt en queſtion. Son raiſonnement n'auroit été tout-au-plus concluant que contre l'état actuel de notre Pentateuque Hébreu; & il n'ignoroit pas, qu'il eſt très-incertain ſi du temps des Maccabées on avoit déjà toutes nos Ecritures en Langue Greeque. C'eſt même un ſentiment aſsès ſuivi & très-bien fondé, qu'il n'y eut anciennement que les cinq Livres de Moyſe, qu'on vit d'abord paroître en Langue Greeque. Mais n'anticipons pas ſur un ſujet auquel nous ſerons obligés de revenir. Diſons toutefois, qu'une choſe qui frappe dans la Critique de ce docte Proteſtant, eſt qu'il convenoit lui-même, que la Verſion des LXX. a été ſujette à bien des altérations. Il en diſoit autant des autres Verſions Greeques d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque. Il n'en exceptoit point les Paraphraſes Chaldaïques & même la Verſion Latine de S. Jérôme. Toutes ces Traductions étoient de ſon aveu, extrêmement corrompues: dès-lors comment avoir une régle ſûre, pour appréeier à ſa juſte valeur en quel état a pu ſe trouver anciennement notre Texte Hébreu, & comment le réformer par ce qui nous reſte aujourd'hui de ces mêmes Verſions, ſi elles ſont auſſi altérées? Mais, encore une fois, nous ſerons obligés de roueher eette matiere; obſervons eependant, que les Critiques ne ſçauroient être trop reſervés ſur un point ſi délieat.

Le ſçavant Uſſérius, dans une de ſes lettres à Louis Cappel (*in fine ejuſd. Uſſerii de Græca LXX. Interpretum Verſione Syntagm.*

tes, comme des Livres Sacrés. Toute l'Hiſtoire des Maccabées en eſt une preuve manifeſte. Les beaux exemples de ces ſaints Perſonnages donnerent au Culte religieux un nouvel éclat; & jamais la Nation ne montra tant de zéle pour tout ce que la Religion a de plus reſpectable, que dans ces temps d'épreuves. Les Ecrits Sacrés furent alors trop néceſſaires au maintien de la foi, pour croire qu'on ne prît pas tous les ſoins poſſibles de les préſerver du péril (1) dont les ménacoit un Prince Tyran & ſans Religion.

edit. Londin. 1655. pag. 210 ſeqq.) avoit déjà montré toute la futilité du paradoxe que nous venons de reprocher au Proteſtant François. Mais la réponſe que donnoit Uſſérius, montroit un côté bien foible; c'eſt qu'il diſtinguoit deux ſortes d'anciennes Verſions Grecques des LXX., dont l'une très-conforme à l'ancien Texte Hébreu, comme à celui que nous avons de nos jours, s'étoit abſolument perdue, & l'autre qui nous eſt reſtée, étoit fort corrompue. Cette diſtinction qui eſt en-effet chimérique, laiſſoit une partie de l'objection de Cappel dans toute ſa force. Il falloit uniquement appuyer ſur les différentes cauſes qui ont pu occaſionner toutes ces diverſités de leçons, qu'on trouve entre la Verſion des LXX. & notre Original, comme l'a fait, entr'autres, le docte Buxtorf dans ſon Livre intitulé: *Anticritica ſeu Vindicia Veritatis Hebraicæ adverſus Ludov. Cappelli Criticam &c. Baſilea 1653. part. I. cap. IV. pag. 67. ſeqq. &c.* Ouvrage dont nous parlerons ailleurs.

(1) *Maccab. lib. cit. cap. I. 59. 60.*

Ce n'eſt point là que ſe bornerent les ſoins de la Providence ſur ſon Peuple, afin de ſouſtraire le ſacré dépôr des Divines Ecritures aux fureurs de cet ennemi de la Religion Sainte.

Vers l'eſpace de temps que nous conſidérons, la Langue Hébraïque étoit dans ſa plus grande décadence. La plûpart des Juifs parloient déjà le Langage de leurs anciens Maîtres; ainſi il étoit à craindre que ce Peuple ne prît plus le même intérêt à ſa propre Hiſtoire, comme aux grandes vérités conſignées dans ſes Ecrits Sacrés; & que le Texte Original des Divines Ecritures ne devînt moins répandu parmi la Nation Judaïque. L'on ne diroit donc rien que de très-probable, ſi l'on aſſûroit qu'on vit paroître alors des Miniſtres zélés, qui diſtribuerent le pain de la Parole dans une Langue qui faiſoit mieux comprendre au commun de la Nation toute la grandeur, toute l'excellence de ſes Livres Saints. De telles inſtructions donnerent bien-tôt naiſſance à ces ſortes de Gloſes ou Paraphraſes Chaldaïques, dont le ſtyle décele aſſûrément une antiquité antérieure (1) à la venue du Meſſie. Nous de-

(1) Des Ecrivains ont douté s'il y avoit des Verſions ou Paraphraſes Chaldaïques dans les âges que nous enviſageons. Les uns en font re-

vons même faire d'autant plus de cas de ces anciennes Verſions Chaldéennes, qu'elles ſer-

G

monter l'origine bien au-de-là du temps du Sauveur ; d'autres prétendent qu'elles n'ont été faites que vers le cinquiéme ou ſixieme ſiécle de l'Egliſe & même plus tard. Ces deux ſentiments ſouffrent trop de difficultés : tenons un juſte milieu.

Pour diſcuter cette queſtion avec quelque exactitude, il ſeroit néceſſaire de prendre la choſe de bien-haut, & de toucher plus d'un point de Philologie Hébraique, qui y a du rapport. Une ſimple Note ne permet pas de trop s'étendre. Je tâcherai néanmoins de préſenter ici des notions les plus claires, en même temps les plus ſuccinctes qu'il me ſera poſſible. Quoique cette queſtion paroiſſe au premier aſpect, comme étrangere à ce qui concerne l'Intégrité de notre Original Hébreu, elle en dépend en quelque façon ; il en réſultera néceſſairement, que notre Texte eſt parvenu juſqu'à notre temps, ſans avoir contracté la moindre tache préjudiciable à ſon intégrité eſſentielle.

L'on a d'abord prétendu, & c'eſt un ſentiment aſſés reçu ſurtout parmi les Ecrivains Juifs, que l'Hébreu ceſſa d'être une Langue vulgaire auſſi-tôt après la Captivité de Babylone & même pendant la Captivité: ובשגלו מעל ארמתם ובאו לבבל שכחו מכל וכל הלשון כתוב בספר נחמיה ; *Cum vero exularent a terra ſua, & abducti eſſent in Babelem, oblivi ſuerunt omnino linguæ ſuæ, ſicut ſcriptum eſt in libro Nehemiæ*, dit Elias Lévite au commencement de la préface à ſon *Methurgeman*, ou Dictionnaire Chaldéen, de l'édition de Cologne 1560. Néhémie (*II. Eſdr. VIII. 9. 13.*) ne dit au fonds, rien de ſemblable ; mais tel eſt l'uſage ordinaire des Docteurs Juifs, qu'ils citent ſouvent nos Ecritures, pour appuyer leur ſentiment particulier, quoiqu'elles n'offrent plus d'une fois, aucune autorité bien préciſe. Voyez auſſi *R. Kimchi, Præfat. in Michlol.* = *R. Ephodæus, Grammatica cap. VII.*

vent beaucoup à appuyer l'Intégrité de notre Texte Original. Quoiqu'elles ne paroiſſent pas

= *R. Azarias, Meor Enaïm, part. III. cap. IX. & alii.* = *Joh. Hottingerus, Smegma Oriental. pag. 33.* = *Brian. Walton, Prolegomen. ad Biblia Polyglott. cap. III. §. XXIV. pag. 18. ſeq.* = *M. Prideaux, Hiſtoire des Juifs, &c. part. I. liv. V. tom. 2. édit. d'Amſterdam. 1722. pag. 242. & Not. b.* Pluſieurs autres Philologues ont applaudi à cette opinion, tels que R. Siron, le P. Bartolocci, Thomas Smith, Bernard Aldrete, Pierre Allix, Henri Warthon, Guillaume Schickard, &c. Mais quand on étudie de près la Conſtitution de ce Peuple, à ſon retour dans la Judée, il me ſemble que ce ſentiment eſt peu ſoûtenable. Comme la ſolution de cette queſtion doit nous guider pour découvrir la vraie époque de l'uſage des Paraphraſes Chaldaïques, il eſt néceſſaire de la diſcuter; mais nous éviterons le détail.

Il paroît preſque impoſſible que ſoixante-dix années ſoient un intervalle ſuffiſant pour faire oublier entiérement une Langue nationale à tout un Peuple, quand même on ſuppoſeroit qu'on l'avoit diſperſé dans les différentes Provinces d'un vaſte Empire, tel qu'étoit celui de Babylone. La Nation Judaïque eut pendant la Captivité, des Docteurs de la Loi, des Prêtres & des Lévites: on lui laiſſa même pratiquer ſa religion conformément à ſes uſages & à ſes Loix; ce qui n'influoit pas peu ſur la conſervation de l'ancien Langage. Je pourrois porter ici l'exemple de nos Réfugiés François en Angleterre, en Pruſſe, en Hollande & en différents endroits d'Allemagne, depuis la révocation du fameux Edit de Nantes. Ces mêmes François n'ont jamais perdu de vûe la Langue de leurs Peres; & c'eſt à leurs enfants que nous ſommes rédevables de la plûpart des Ouvrages François qui ſortent des preſſes, entr'autres, de la Hollande.

Quoique les Chaldéens euſſent tranſporté dans leurs Provinces la plus grande partie du Peuple de la Paleſtine, ils y laiſſerent cependant quantité de Juifs qui ne devoient parler d'autre Langage que

être parvenues juſqu'à nous, telles qu'elles étoient ſorties des mains de leurs premiers Aute-

celui-de leurs Ancêtres (*IV. Livre des Rois*, *XXV.* 22. = *Jérémie*, *XXXIX.* 10. — *XL.6. ſuiv.*). Tout pays de conquête, en changeant de Maître, ne change pas auſſi-tôt de Langage : c'eſt l'affaire du temps, & même de plus d'un ſiécle. Pour donner un exemple relatif à notre ſujet, c'eſt un fait que les Juifs, entr'autres, du Levant conſervent de nos jours dans leur Langage ordinaire, des traces bien marquées de la Langue Eſpagnole. A Conſtantinople, les Juifs parlent communément cette Langue. Il y a cependant près de trois ſiécles, qu'ils ont été chaſſés de l'Eſpagne. On pourra m'objecter qu'il eſt dit dans le XXV. Chapitre du quatrieme Livre des Rois, & dans le XLI. Chapitre de Jérémie, qu'après le meurtre de Godolias auquel le Monarque de Babylone avoit confié le gouvernement du pays de Juda, tout ce qui y reſtoit du Peuple s'enfuit en Egypte, pour ſe mettre à l'abri du reſſentiment des Chaldéens ; & que nonobſtant les repréſentations de Jérémie (*XLII. 9. ſuiv.*), la plûpart de ceux qui ſe retirerent en Egypte, périrent même par l'épée & par la faim, dans la guerre que Nabuchodonoſor fit à Pharaon-Nécao (*ibid. XLIV. — XLVI.*). Il en réchappa néanmoins de ce déſaſtre, un petit nombre qui revint dans la Judée, comme le leur avoit prédit le même Prophéte (*XLIV.* 28.). Ces Juifs retournés de nouveau dans leur terre, dûrent naturellement parler la Langue nationale. Il eſt d'ailleurs inconteſtable qu'il en étoit reſté dans la Judée, pour habiter les ruines de Jéruſalem.

Si nous remontons encore au temps de la Captivité, nous trouvons que Jérémie n'écrivoit qu'en ſa propre Langue. Ce Prophéte (*XLVI. XLVII. & ſuiv.*) prédit également, en Hébreu, la chûte de Babylone & le châtiment qui devoit arriver à Tyr, à l'Egypte &c. Ezéchiel qui vécut long-temps parmi les Captifs, ne ſe ſert point d'autre Langue ; & ſi Daniel a donné quelque choſe en Chaldéen,

urs, parce qu'elles ont été interpolées; l'enſemble de ces Paraphraſes offre néanmoins aſsès de

ce n'a été que rélativement aux affaires de cet Empire. Lorſqu'il parle de lui-même, ou au Peuple d'Iſraël, il n'employe que le Langage ordinaire. Le Décret d'Aſſuérus aux Juifs de la diſperſion, ne paroit même avoir été formé que dans la Langue qui étoit partieliere aux Juifs.

Nous voyons encore, que les Prophétes Aggée, Zacharie & Malachie, qui vécurent après la Captivité, ne ceſſent d'adreſſer en Langue Hébraique les inſtructions qu'ils font au Peuple. Eſdras lui-même & Néhémie ne tiennent pas d'autre Langage, quoiqu'une partie des Ecrits du premier ſoit en Chaldéen. Tous ces grands perſonnages qui furent la lumiere & la conſolation d'Iſraël, euſſent ils agi de la ſorte, ſi les Juifs ne les euſſent entendus? De plus il eſt conſtant que long-temps après la Captivité, tous les Actes civils & religieux ne ſe faiſoient qu'en Hébreu dans toute la Judée.

Je ſçais que M. Simon, dans une Diſſertation qu'il publia en 1688. ſous le nom de Reuchlin contre l'Auteur de la Bibliotbéque Eccléſiaſtique, s'inſcrivit en faux contre la conſéquence qui réſulte naturellement de ce que je viens de dire touchant la maniere d'écrire de tous ces ſaints perſonnages de l'Egliſe d'Iſraël. Cet Ecrivain a prétendu que, comme les Livres Sacrés qui avoient été écrits avant la Captivité, étoient tous en Hébreu, il convenoit que Daniel, Eſdras, Néhémie, Aggée, Malachie, écriviſſent auſſi leurs Livres dans la même Langue, qui étoit comme conſacrée à cet uſage; que, quoique l'Hébreu ne fût plus la Langue vulgaire du Peuple Juif, elle l'étoit encore parmi les principaux de la Nation. Tous les Juifs, ſoit Rabbanites, ſoit Caraites, ajoute t'il, conviennent de ce fait. (Voyez ſa *Critique des Prolegomenes de la Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques par M. Du-Pin. Tom. IV. chap. X. pag. 61. ſuiv.*)

„ Il ſemble même, dit-il, que ce ſoit-là l'origine des anciennes „ Paraphraſes Chaldaïques „. M. Simon appuye beaucoup ſur le té-

preuves en faveur de l'Original Hébreu : elles démontrent que ce Texte nous a été tranſmis

moignage des Auteurs Juifs, & tâche d'éluder toute la force des paſſages de l'Ecriture, dont s'étoient ſervis MM. Boſſuet & Du-Pin pour prouver que la Langue Hébraique étoit encore vulgaire, quelque temps après la Captivité. (Voyez auſſi ſes *Nouvelles obſervations ſur le Texte & les Verſions du Nouv. Teſt. édit. de Paris 1695. part. II. ch. III. pag. 157. ſuiv.*) Mais M. Simon, avec toute ſon érudition Rabbinique, a manqué d'obſerver que les Docteurs Juifs n'ont pas aſſés diſtingué ni les temps de la décadence totale de leur ancienne Langue, ni la vraie époque de l'uſage des Paraphraſes Chaldaïques. Les Auteurs Chrétiens qui ont copié aveuglement les Ecrivains Juifs, auroient dû approfondir davantage la nature de ce fait, duquel on doit juger ſelon l'ordre des événements humains, & qui nous eſt d'ailleurs atteſté par des paſſages aſſés clairs de l'Ecriture.

Il réſulte de-là, que les Juifs n'eurent pas beſoin qu'on leur expliquât le Texte Original dans une autre Langue, puiſqu'ils avoient retenu celle de leurs Ancêtres. (Voyez *Jac. Altingius, Academic. Diſſertatt. Heptas altera, Diſſert. I. pag. 122. ſeq. — Diſſert. II. pag. 134. ſeqq.* = *Auguſtus Pfeiffer, Critic. Sacr. cap. VIII. ſect. II. pag. 312.* = *Stephanus Morinus, de Lingua primava, ejuſque Appendicibus, exercit. I. cap. XI. pag 77.* = *Joh. Gottlob Carpzov, Critica Sacra, part. I. cap. V. pag. 214. ſeq. — & part. II. cap. I. pag. 436. ſeq.* = *Henricus Benzelius, Syntagma Diſſertatt. in Academ. Lundenſi habitarum, Francofurti & Lipſiæ 1745. tom I. Diſſert. I. pag. 385.*)

Je ne nierois pas, qu'une bonne partie du Peuple, de ceux principalement, qui étoient nés pendant la Captivité de Babylone, n'entendît communément le Chaldéen. Il eſt probable que leur propre Langue devoit déjà dégénérer. Mais s'enſuit-il de-là, qu'on

depuis près de deux mille ans, ſans qu'il ait contracté des taches remarquables, contrai-

doive faire remonter auſſi haut l'uſage des explications ou des Paraphraſes Chaldaïques ? A entendre les Juifs, l'on s'en étoit ſervi même pendant le temps de la Captivité, & on les conſerva ainſi de vive voix, juſqu'à ce qu'Onkelos & Jonathan les miſſent par écrit, & en fiſſent un corps de Paraphraſes, dans l'état que nous les avons encore. Je ne parle point du ſentiment de ceux d'entre nos Auteurs qui en ont marqué l'origine antérieurement à l'époque de la Captivité. L'on ſçait que Jean Reuchlin a ſoûtenu (*De Verbo mirifico, lib. III. cap. XIII.*) que du temps de Thalès de Milet, qu'il fait mal-à-propos contemporain du Prophéte Iſaïe, vers la LVI. Olympiade, les Babyloniens avoient à leur uſage une Verſion de la Bible en Langue Chaldéenne. Cela eſt dit ſans preuve. Ce que je viens d'obſerver détruit ſuffiſamment ces hypothéſes des Juifs & des Chrétiens. J'en puis dire autant de ce que nous rapporte Maimonides, הלכות תפלת *cap. XII. §. X.* que *depuis le temps d'Eſdras c'étoit un uſage qu'il y eût un Interprête qui expliquât au Peuple ce que le Lecteur avoit lû dans la Loi, afin qu'on en comprît les paroles :* מימות עזרא נהגו שיהא שם תורגמן מתרגם לעם מה שהקורא קורא בתורה כדי שיבינו ענין הדברים : Maimonides ajoûte que *le Lecteur ne liſoit qu'un ſeul verſet à la fois, & qu'il ſe taiſoit juſqu'à ce que l'Interprête l'eût expliqué. Après quoi il liſoit le verſet ſuivant, & il ne lui étoit point permis de lire plus d'un verſet à la fois, pour être enſuite interprété :* והקורא קורא פסוק אחד בלבד ושותק עד שיתרגם אותו התורגמן וחוזר וקורא מפסוק שני • ואין הקורא רשאי לקרות למתרגמן יותר אחד : *R. Moſes ben Maimon,* משנה תורה h. e. *Repetitio Legis, loc. cit. tom. I. edit. Venet. 354. Chr. 1594. fol. 74. recto.* Tout cela doit s'entendre des temps poſtérieurs à ceux que nous enviſageons.

res à la Foi & aux Mœurs. Ainſi plus la datte de ces Verſions Chaldéennes ſera ancienne,

Il eſt vrai que quelques-unes de ces explications paroiſſent avoir un certain caractere d'antiquité, qui ne permet pas de dire, qu'elles ſoient auſſi récentes que des Auteurs l'ont avancé. La Paraphraſe Chaldaïque ſur le Pentateuque, attribuée à Onkelos, & qui d'ordinaire ſuit littéralement ſon Texte, eſt d'un ſtyle beaucoup analogue au Chaldéen de Daniel & d'Eſdras. La Paraphraſe qu'on donne à Jonathan fils d'Uziel, & qui eſt ſur les Prophétes, c'eſt à-dire, Joſué, les Juges, les Livres des Rois, Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel & les douze Petits-Prophétes, quoique plus diffuſe, eſt auſſi d'un ſtyle très-châtié. Mais cela ne prouve point abſolument, qu'elles ſoient ſi anciennes que les Docteurs Juifs le ſoûtiennent. Je ne dirai pas cependant avec M. Simon (*Réponſe à la Lettre de M. Spanheim, à la ſuite de ſon Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, pag.* 642.) „ Qu'il ſe pourroit faire que quelque Docteur Juif eût imité l'ancien Chaldéen de Babylone, comme nous voyons que quelques „ Juifs dans ces derniers temps ont très-bien imité la pureté du „ ſtyle Hébreu de la Bible dans des Livres auſquels ils ont donné „ d'anciens noms „. Si la remarque de ce Critique avoit lieu, il faudroit donner une datte des plus récentes à ces ſortes d'explications. Ce qui ne peut s'accorder avec ce qu'il en dit ailleurs, ſurtout, dans ſes *Diſquiſitiones Critica de variis per diverſa loca & tempora Bibliorum editionibus, &c. Londini* 1684. *cap. XIII. pag.* 100. Diſons plûtôt, que la maniere dont elles ſont écrites, en décele une origine aſſés ancienne. C'eſt ſans doute ce qui a fait conjecturer à un ſçavant Philologue de notre ſiécle, que les Paraphraſes dûrent d'abord être compoſées dans les terres de Babylone, uniquement pour l'uſage de ceux des Juifs qui ne voulurent point retourner en Paleſtine. Je ne ſçais ſi M. Simon (*ibid.*) a été le premier Auteur de cette conjecture que je trouve développée dans Wolfius (*Bi-*

plus la preuve que nous en tirerons, aura de force pour conſtater d'une maniere bien ſenſi-

bliotheca Hebraa part. II. pag. 1141.). Mais cette autre hypothéſe ne ſeroit-elle pas plus ingénieuſe qu'elle n'eſt ſolide ? Il faudroit ſuppoſer que la correſpondance qu'il dut toujours y avoir entre les Juifs de la Paleſtine & ceux de Babylone, fit adopter aux premiers ces mêmes explications que les ſeconds, déjà aſſés verſés dans la Langue de leurs Maîtres, avoient données pour l'uſage du commun du Peuple qui ſe trouvoit diſperſé avec eux. Il eſt vrai que, ſi nous en croyons les Auteurs de cette Nation, les Juifs firent de tout temps grand cas de la Langue qu'on parloit à Babylone. „ Les Sages, dit Elias Lévite dans la préface de ſon Dictionnaire que nous avons „ déjà cité, & ceux qui s'appliquoient à la connoiſſance de la Loi, „ étudioient principalement la Langue Chaldéenne „. החכמים ויודעי התורה עיקר למודם היה בלשון בבלי : Mais laiſſons les Juifs de Babylone. La Langue Chaldéenne-Syriaque qui fut pendant quelques ſiécles, le ſeul Langage que les Juifs de la Paleſtine parlerent communément, & dont ils ſe ſervoient encore au temps de Jeſus-Chriſt, demandoit néceſſairement qu'ils donnaſſent eux-mêmes ces ſortes d'explications ou de Gloſes ſur la Loi & ſur les Prophétes, qu'on liſoit conſtamment en Hébreu dans le Temple & dans les autres Synagogues de la Paleſtine.

Il ſuffiroit donc de placer l'uſage de ces explications vers le temps que la Judée fut ſujette à des révolutions qui influerent beaucoup ſur ſon Gouvernement civil & eccléſiaſtique. Elle avoit aſſés joui de la paix ſous la protection de Cyrus & d'Artaxerxe. On ne voit pas encore, que ſous les derniers Rois de Perſe & même ſous Alexandre le-Grand, elle eût été expoſée à des troubles qui duſſent faire changer de face à l'ordre établi dans l'exercice public de la Religion, tel qu'Eſdras & ſes premiers ſucceſſeurs l'avoient remis d'après les Conſtitutions Moſaïques. Alexandre traita les Juifs avec toute l'humanité, il reſpecta leur Temple, & augmenta leurs priviléges

ble, l'Intégrité de notre Texte actuel. Je ne crois pas m'écarter de mon ſujet, ſi je diſcute

(*Joſephus Antiquitt. Judaic. lib. XI. cap. VIII.* & *lib. II. adverſus Apion.*). Jamais cette Nation n'eut cependant tant à ſouffrir, que des violences du ſucceſſeur de Séleucus. Antiochus-Epiphanès, à peine monté ſur le trône de Syrie, l'an 176. avant Jeſus-Chriſt (*J. Foy Vaillant, Canon Chronolog. Regum Syriæ; in ejuſd. Seleucidarum Imperio, edit. Lutet. Pariſ.* 1681.) devint preſque auſſi-tôt le perſécuteur que le Tyran des Juifs. Il remplit de ſang toute la Judée, & n'oublia aucune voie pour en renverſer la Religion par ſes fondements. Pendant la Captivité de Babylone la Langue Hébraïque avoit déjà reçu quelque légere atteinte parmi le bas Peuple. Mais ſi depuis cette grande époque pour la Nation, l'Hébreu commença à dégénérer de-plus-en-plus de ſa premiere pureté, ſoit par des mariages illicites, contractés avec des femmes infidéles (*Eſdras, liv. II. cap. XIII.* 23.) ſoit par le fréquent commerce que les Juifs de la Paleſtine entretenoient par néceſſité, avec les Syriens qui poſſedoient alors la Judée aux mêmes titres que l'avoient eue les Rois de Babylone, de Perſe, & Alexandre; quels changements même notables le Langage national ne dut-il point éprouver ſous les ordres impérieux d'un Prince qui n'avoit rien de plus à cœur que d'abolir entiérement tout ce qui ſe reſſentoit des mœurs, des uſages & des coûtumes de la Nation Juive. La Conſtitution de ce Peuple ne pouvoit être que celle du Gouvernement Syrien; ſi tant eſt que l'on puiſſe dire que les Juifs de la Paleſtine euſſent ſous un tel Prince, quelque conſiſtence civile & réligieuſe, eux qui étoient ſi foulés & comme écraſés. Dans un état auſſi violent de choſes, les Juifs ne tarderent point à ſe conformer au Langage de leurs Maîtres; d'autant plus que la Langue Hébraique étoit déjà fort altérée. Tout la menaçoit de ſa totale décadence parmi une bonne partie des habitants de la Judée, ſur-tout de la Ville de Jéruſalem, qu'Antiochus-Epiphanès avoit accablée de mille calamités. La Langue des uns & des au-

dans une de mes Notes, la datte que je leur aſſigne : elle peut être d'un grand uſage.

tres avoit d'ailleurs une grande affinité. La Judée ſe trouvoit encore remplie d'une infinité de ſujets naturels des Rois de Syrie ; il y avoit de plus un bon nombre de ces Juifs Apoſtats qui, pour complaire au Gouvernement, en affectoient les mœurs, les uſages, & pourquoi non le Langage ? Quoique ce pays ne ſe vît totalement affranchi du joug des Séleucides, que ſous le Pontificat de Simon, frere de Jonathas (*I. Maccab. XIII. 41. ſuiv.*) ; l'Hiſtoire des Juifs ſe trouva toujours liée avec les affaires des Rois de Syrie. Tout cela dut beaucoup contribuer à faire inſenſiblement perdre de vûe la Langue nationale.

Il eſt une difficulté qui m'arrête. Sous les Maccabées le culte religieux fut enfin rétabli dans ſa premiere ſplendeur. On vit même paroître des Médailles dont quelques unes furent frappées avec le nom de Simon, un des illuſtres défenſeurs de la patrie, comme le prouvent celles que nous ont données Ezéchiel Spanhéim, *Diſſertat. de præſtant. & uſu Numiſmatum Antiquorum*, *Diſſert. II. tom. I. edit. Londin. 1706. pag. 67. ſeqq.* & D. Guarin, *Grammat. Hebr. & Chald. tom. II cap. VIII. pag. 505. ſeqq.* Voyez encore celles qu'ont produites Biancucci, Willalpand, les Peres Morin, Soueiet, Kircher & Frôlich, Bouteroüe, Walton, Bianconi, Waſer & quantité d'autres. Ces Médailles ont d'ordinaire d'un côté, un Palmier, ou un Calice, ou une eſpece de Vaſe à bruler des parfums, & au revers une Feuille de Vigne, ou une Grappe de Raiſin, ou une ſimple Gerbe, ou enfin un Epic de Bled, &c., ſymboles de la fertilité du Pays de Juda. Leurs légendes qu'elles ont à l'entour, portent tantôt le nom de *Liberté d'Iſraël* לחרות ירשאל, ou *de Jéruſalem*, ou *de Sion*, & tantôt le nom de *Simon, Prince d'Iſraël* שמעון נשיא ישראל. Dans quelques-unes de ces Antiques on lit aſſés clairement שנת אחת לגאלת ישראל *la premiere année de la délivrance d'Iſraël* ; dans d'autres on

L'Hébreu ceſſa d'être une Langue vulgaire deux ſiécles & demi environ après le

trouve שנת ארבע לגאלת ציון *la quatrieme année de la délivrance de Sion*. Quelquefois elles expriment la ſeconde, la troiſieme & même la ſixieme année de cette célébre époque. Une autre choſe à conſidérer, eſt que ces mêmes Médailles dont l'Authenticité eſt reconnue par les plus habiles Antiquaires de nos jours, préſentent des Inſcriptions toutes relatives aux temps des Maccabées. C'eſt un point d'Antiquité qu'il n'eſt guere poſſible de revoquer en doute; quoiqu'en ait penſé le ſçavant M. Diodati dans un Ouvrage (*pag. 89. ſuiv.*) dont nous parlerons à la fin de cette Note. (Voyez *Herman. Conringii Paradoxa de Nummis Hebraeorum. Præfat. pag. 52. & cap. IX. in faſciculo II. Opuſculor. quæ ad Hiſt. & Philolog. Sacro ſpectant, a Thom. Crenio edit. Rotterdam. 1693. tom. 3. pag. 193.* = *Explication de deux Médailles Samaritaines par le P. Hardouin. Journal de Trévoux, Mai 1712. pag. 841. ſuiv.* = *Journal des Sçavans édit. de Hollande, Fevrier 1713. tom. LIII. pag. 168. ſuiv.* = *Ejuſd. Harduini Opera ſelect. pag. 601. ſeqq.* — *ejuſd. Nota in Plinium, tom. 1. pag. 432.* = *Le P. Etienne Souciet, Diſſertation ſur les Médailles Hébraïques, dans ſon Recueil de Diſſert. Critiq. &c. tom. I. pag. 15. ſuiv.* = *Bimart de la Baſtie, Remarques ſur la ſcience des Médailles du P. Jobert. edit. de Paris 1739. tom. 1. pag. 326. ſuiv.* = *Blaſius Ugolinus, Theſaurus Antiquitt. ſacrar. vol. XXVIII. col. 1065. ſeqq.* = *Hadrian. Relandus, Diſſertatt. de Nummis Samaritanis.* = *Joan. Bapt. Ottius, Epiſtola de iiſdem Nummis.* = *Cornel. Dieteric. Koch, Diſſertat. de Nummorum Hebraeorum Inſcriptionibus Samaritanis; & alii in eod. Volum. Antiq. ſacr. Theſaur.*

Je n'ignore pas, qu'il y a des Ecrivains qui conſiderent ces Sicles ou Médailles, comme antérieurs au temps de la Captivité (Voyez *Rich. Simon, Hiſt. Critique du Vieux Teſtam. liv. I. ch. XIII.*

dernier des Prophétes ; mais cette Langue fut toujours exactement cultivée par les Miniſtres

pag. 77. & ſa Critique de la Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſt. & des Prolégomenes de la Bible par M Du-Pin, tome III. liv. IV. ch. I. pag. 363. ſuiv. = *Remarques du P. Soucict ſur cette Critique de M. Simon, ibid. pag 714* = *Ezech. Spanhem. loc. cit. Diſſert. I. pag. 10. & Diſſert. II. pag. 66. ſeq. 74.* = *Auguſti Pfeifferi Critica ſacr. cap. V. de Puritate Fontium, ſect. II. quæſt. I. pag. 103. ſeqq.* = *Trattato della Lingua Ebraica, e ſue affini del P. Bonifazio Finetti dell'Ordine de' Predicatori. Venezia 1756. ſezione V. §. X. pag 109.*) Mais c'eſt une opinion démentie par la nature des types de ces Médailles, comme M. Simon ſe vit obligé de le reconnoître dans ſa *Bibliothéque Critique*, qu'il publia ſous le nom de *M. de Sainjore, tom. II. chap. XXV. pag. 397. ſuiv.* Quoique des Sçavants, tels que les Scaliger, les Bochart, les Spanheim, les Pocock, les Chishull, les Swinton, les Shuckford, les Bernard, M. l'Abbé Barthelemy, les Auteurs du Nouveau Traité de Diplomatique, & quelques autres, ayent publié différents Alphabets Phénicіens (Voy. *Recueil de Médailles de Peuples & de Villes, qui n'ont point eté encore publiées, ou qui ſont peu connues. Paris 1763. tom. VII. pag. 133. ſuiv.*), l'on ne peut douter cependant, que les Inſcriptions de toutes ces Antiques dont nous parlons, ne ſoient en Lettres Phénicіennes, qui étoient les mêmes qu'employoient les Samaritains (Voyez la-deſſus *Bernard. de Montfaucon, Palæographia Græca lib. II. cap. I. pag. 118. ſeq.* = *Ezech. Spanhemius, loc. cit. Diſſert. II. pag. 66. ſeq.* = *J. Jacob. Bianconi, de Antiquis Litteris Hebræor. & Græcor. Libellus, Bononiæ 1748. pag. 15. ſeqq. 45. ſeq. 64 67.* = *M. l'Abbé Barthelemy. Mémoire ſur les Lettres Phéniciennes, à la ſuite du Mémoire de M. de Guignes ſur l'origine des Chinois. Paris 1760. pag. 39. ſuiv.* = *La Lettre du même Académicien aux Auteurs du Journal des*

du Seigneur. Les Sçavants, les principaux de la Nation, les Prêtres & les Lévites ne la né-

Sçavans ſur quelques Médailles Phéniciennes, Août 1760. pag. 1515. ſuiv. édit. de Paris, —— & ce que cet habile Antiquaire en a dit dans les *Mémoires de l'Acad. Roy. des Inſcript. & Belles-Lettres, tom. XXX. pag. 405.* = *Nouveau Traité de Diplomatique, tom. I. part. II. ſect. II. ch. XII. édit. de Paris 1750. pag. 653. ſuiv.*, —— & ceux des Auteurs que je viens de citer au ſujet de ces Médailles & des Alphabets Phéniciens. Une choſe encore qui nous reſte à obſerver, & qui ſemble accroître la difficulté qui nous arrête, eſt que ces Caracteres Phéniciens ou Samaritains ſont inconteſtablement ceux dont ſe ſervoient les Anciens Hébreux. Ne réſulteroit-il donc pas de-là, que du temps des Maccabées les Juifs avoient conſervé leur propre Langue ainſi que leurs Caracteres; que par-conſéquent ils pouvoient alors ſe paſſer de Gloſes ou Paraphraſes Chaldaïques. Je ne dirai rien ici de quelques Médailles en Caracteres Hébreux-Chaldéens: elles ont des marques ſenſibles de fauſſeté. Auſſi les Sçavants conviennent-ils qu'elles ſont toutes ſuppoſées. La Langue Hébraïque auroit donc ſubſiſté du temps des Maccabées, quels qu'euſſent été les malheurs que la Nation venoit d'éprouver ſous Antiochus-Epiphanès.

Mais ne ſeroit-il pas poſſible qu'on eût alors frappé des Médailles Juives avec des Légendes en Caracteres Hébreux-Samaritains, ſans que le Peuple parlât communément cette Langue? Le recouvrement de la liberté de la Patrie, le culte du vrai Dieu, rétabli dans ſa premiere ſplendeur, formoient dans ces temps-là une époque bien glorieuſe pour la Nation. Dans une telle conjoncture, il paroiſſoit naturel que dans la Légende de ces Monuments deſtinés à perpétuer la mémoire d'un événement ſi ſingulier, l'on employât une Langue conſacrée à la Religion, & qui devoit être celle des Sçavants de la Nation, des Prêtres ſur-tout & des Lévites qui en fai-

gligerent jamais. L'Etude de cette Langue faiſoit une partie trop eſſentielle des devoirs

ſoient par état une étude particuliere. Il n'étoit pas même fort difficile au commun du Peuple, de comprendre le ſens de ces types. Le ſeul Chaldéen ou Syriaque le lui indiquoit. Les Juifs n'auroient donc fait dans cette occaſion, que ce qu'ont pratiqué en différents temps les Grecs & les Romains dans les pays où ils étendirent leurs conquêtes, & ce que nos Princes & les Sçavants font encore de nos jours. Il eſt une infinité de Médailles Grecques & Romaines qui appuyent cette conjecture. Dans la plûpart de nos Monuments publics, nous adoptons une Langue inconnue au vulgaire.

Ainſi de l'exiſtence de ces Médailles il ſemble réſulter ſeulement, que les Juifs de ces temps-là avoient encore leurs propres Caracteres qui n'étoient point diſtincts de ceux des Samaritains ou Phénieiens, mais qui éprouverent dans la ſuite, de ſi grandes variations, qu'à-peine pouvons-nous y retrouver des traces de leur origine primitive. C'eſt le ſort auquel ont été expoſés de tout temps, les différents Alphabets des Langues anciennes, qui bien étudiés de près, décelent plus ou moins une naiſſance commune; car plus ces Lettres de part & d'autre ſont anciennes, plus leur reſſemblance augmente. Et, ſans recourir au ſentiment de ceux qui ont ſuppoſé chès les Hébreux deux ſortes de Caracteres, l'un Sacré & l'autre Profane (Voy. *Jo. Buxtorf. fil. Diſſert. de Hebræorum Liter.* §. 43. *& 64.* = *Joan. Leuſden, Philologus Hebræo-Mixtus, Centuria III. cap. XII. pag.* 371.), opinion combattue par Louis Cappel dans ſa *Diatriba de veris & antiquis Hebræor. Literis, &c. Amſtelod.* 1645. *pag.* 24. 51. *ſeqq.*; peut-être n'a-t'on rien dit que des très-probable en aſſûrant que nos Caracteres Chaldéens ou Hébreux de nos jours viennent originairement des Lettres Samaritaines. C'eſt un ſentiment des mieux prouvés, que celles-ci ſont les plus anciennes que l'on connoiſſe. Il eſt vrai qu'Etienne Morin (*De Lingua Primav. exercit. II. cap. V. & VI.*) a ſoûtenu le contraire, appuyé des

ecclésiastiques, pour qu'on la perdît de vûe. Je sçais qu'un Critique dont les Principes ne-

---

suffrages de Spanheim, de Meier, de Conringius, de Buxtorf, de Schickard, de Fuller, de Brougthon, de Junius, de Lighfoot, &c. Ces derniers, comme l'observent les sçavants Bénédictins dans leur *Nouveau Traité de Diplomatique, tom. I. seconde partie, sect. II. chap. VI. pag.* 594. reclament avec chaleur pour les Caracteres Hébraïques ou Chaldaïques, mais en suivant diverses routes. Génébrard, Bellarmin, Arias Montanus, le P. Morin, M. Huet, D. Bernard de Montfaucon, Dom Calmet, M. Renaudot, Willalpand, Joseph Scaliger, Grotius, Hottinger, Casaubon, Drusius, Waser, Brerevvod, Cappel, Walton, Bochart, Vossius, Simon, & autres, se sont toutefois hautement déclarés pour accorder aux Lettres Samaritaines l'honneur de l'antiquité sur les Chaldaïques mêmes. J'ai dit qu'il est très-probable que nos Caracteres Chaldéens viennent originairement des Lettres Samaritaines. Je ne puis ignorer que c'est une tradition constante chès les Ecrivains Juifs, comme chès plusieurs Peres, qu'Esdras introduisit dans les Livres Saints le changement des anciens Caracteres Hébreux en modernes qu'on appelle Chaldaïques (Voy. la *Dissertation de Dom Calmet, où l'on examine si Esdras a changé les anciens Caracteres Hébreux. Dissertat. tom. I. pag.* 34. *suiv.* = *Nouveau Traité de Diplomatique, loc. cit. pag.* 595. *suiv.*) Toute respectable qu'est cette tradition que nous tenons originairement des Juifs. Il ne seroit point hors de toute vraisemblance qu'ils l'eussent inventés à cause de la haine mortelle qu'ils ont portée de tout temps contre les Samaritains. Les SS. Peres, tels que Tertullien, S. Irénée, Clément d'Alexandrie & S. Jérôme, ont reçu cette tradition, parce que dans leur siécle la différence des Caracteres étoit trop sensible, comme elle l'est encore de nos jours. Mais laissons cette discussion. L'on doit néanmoins observer qu'il ne faut point juger des anciens Caracteres Samaritains & Chaldaïques par ceux que nous avons présentement. Si l'on rai-

conduiſent qu'à anéantir l'Intégrité de notre Texte Hébreu, a prètendu que cette Langue

ſembloit les différents Alphabets Phéniciens, que nous ont donnés les Sçavants, & ſi on les rapprochoit même de nos Lettres Hebraïques communes, on trouveroit entre les unes & les autres plus de conformité que l'on ne penſe. On ne peut douter que les Lettres Samaritaines n'ayent été anciennement un peu différentes des modernes. Il eſt conſtant que l'ancien Thau Samaritain repréſentoit la figure d'une Croix, comme le dit S. Jérôme dans ſon Commentaire ſur le IX. Chap. d'Ezéchiel. „ Le ſeul parallele, que Chishull (*Antiquit. Aſiat. pag.* 24.) a fait des Lettres Chaldéennes, Samaritaines, Greeques, Latines, Etruſques, diſent encore les ſçavants Auteurs du *Nouveau Traité de Diplomatique*, (*loc. cit. pag.* 598.) „ conſtatent d'une part la vérité de l'aſſertion de S. Jérôme & de „ l'autre la témérité du démenti qu'on lui donne. Notre Alphabet „ Samaritain en fournit de nouvelles preuves en plus grand nombre„. Les types des Médailles ou anciennes Monnoyes des Hébreux, dont nous venons de parler, prouvent ſenſiblement, que ces Caracteres ont été ſujets à bien des changements, ſi on les compare avec ceux de notre Pentateuque Samaritain. (Voyez les Tables Alphabétiques que nous préſentent de ces anciennes Lettres, Dom Calmet, *loc. cit. tom. II. pag.* 508. J. B. Bianconi, *loc. cit. in fine*. = *Nouveau Traité de Diplomatique, loc. cit. pag.* 654.)

Qu'elle qu'ait été anciennement la véritable forme des Caracteres Hébreux; (Voy. *J. Bened. Carpzovius, Nota in Willelmi Schickardi* משפט המלך *jus Regium Hebr. cap. II., apud Blaſ. Vgolin. Theſaur. Antiquitt. Sacr. vol. XXIV. col.* 497. *ſeqq.* = *Joh. Eberhard. Rau, Diatribe de Synagoga Magna, part. II. ſect. II cap. II.* §. *VII. pag.* 124. *ſeqq.*) quelle que ſoit encore l'époque préciſe de la totale décadence de la Langue Hébraique parmi les Peuples de la Paleſtine, il paroît qu'on

n'étant plus en uſage parmi les Juifs après la Captivité de Babylone, il étoit impoſſible

H

ne peut guere la placer que vers le temps que nous avons en vûe, je veux dire ſous les premiers Maccabées. Tout concourt à n'en point rejetter la datte plus-bas. Après tant de malheurs que les Juifs avoient éprouvés, preſque juſqu'au temps de Simon, ils eurent enfin la conſolation de voir les Idoles renverſées, les Lieux Saints & les Sacrifices rétablis dans la Maiſon du Seigneur, ſelon la Loi de Moyſe. Mais on ſentit alors le beſoin de faire mieux connoître au commun des Juifs, dans une Langue qui leur fût plus familiere, cette même Loi qui étoit toute relative au Gouvernement civil & religieux, qu'on voyoit comme renaître. L'intelligence des Livres Prophétiques n'intéreſſoit pas moins la Nation. La Langue Syro-Chaldéenne que parloient les Syriens Occidentaux, étoit devenue le Langage dominant du Pays : elle s'approchoit plus du pur Chaldéen que du ſimple Syriaque. Ce fut auſſi dans cette même Langue qu'on vit les Prêtres & les Lévites occupés à donner de vive voix au Peuple l'explication des Livres de Moyſe. On étendit bien-tôt ces explications ſur tous les Prophétes & même ſur les Hagiographes, lors qu'on commença à les lire dans les Synagogues & dans le Temple. Comme il y avoit parmi les Miniſtres du Seigneur, des Perſonnes uniquement deſtinées à conſerver ces ſortes de Gloſes de la Loi & des Prophétes, à en renouveller le ſouvenir au Peuple, toutes les fois qu'on faiſoit la lecture de l'Ecriture ; il arriva que ces deux premieres Paraphraſes étant comme conſacrées par l'autorité publique, furent moins expoſées à perdre cette pureté de Langage qu'on ne trouve point dans les *Targum* ou Paraphraſes poſtérieures, telles que ſont —— 1. celle de Jéruſalem ſur la Loi —— 2. une autre fauſſement attribuée à Jonathan, faite auſſi ſur le Pentateuque —— 3. le *Targum* ſur les *Meghilloth* ou les *cinq petits Livres*, ſçavoir : Ruth, Eſther, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques &

que les Copiſtes décriviſſent les Exemplaires Hébreux avec la même exactitude, qu'ils au-

les Lamentations de Jérémie —— 4. une autre ſur Eſther, qui eſt beaucoup plus copieuſe que la premiere ſur le même Livre, & ſert plus le commentaire que la Paraphraſe : (François Taylor nous les donna toutes deux en Latin, & les fit imprimer à Londres en 1655. in-4.) —— 5. celle de Joſeph ſurnommé l'*Aveugle* ou le *Borgne*, ſur Job, les Pſeaumes & les Proverbes —— 6. la Paraphraſe ſur les deux Livres des Paralipomenes, qui étoit peu connue avant que Beckius l'eut publiée à Ausbourg en 1680. — 83. 2. vol. in-3. d'après un Manuſcrit d'Erfurth, avec une Verſion Latines & des Notes de ſa façon. David Wilkins la fit reparoître à Amſterdam en 1715. Vol. 1. in-4. avec une nouvelle Verſion; il ſe ſervit d'un autre Manuſcrit qu'il tira de la Bibliothéque de Cambridge, & qui vaut beaucoup mieux que celui qu'avoit employé Beckius. Toutes ces Paraphraſes ſont au nombre de huit, en y comprenant celles d'Onkelos & de Jonathan, fils d'Uziel. Nous n'en avons point ſur Daniel, ni ſur les deux Livres d'Eſdras : du-moins ignore-t'on s'il y en avoit anciennement. Comme le Livre de Daniel eſt la plûpart du temps écrit en Chaldéen, & qu'une partie du premier Livre d'Eſdras l'eſt également; peut-être que l'Egliſe d'Iſraël ne jugea pas à propos d'en donner des Paraphraſes. On ne peut pas en dire autant du ſecond Livre d'Eſdras ou de Néhémie, qui n'eſt écrit qu'en pur Hébreu. Que ſçait-on ſi l'on ne découvrira point de Paraphraſes ſur tous ces Livres, comme on a découvert dans le ſiécle paſſé, celles qui concernent les deux Livres des Paralipomenes qui ſont partie des Hagiographes, & qu'on croyoit preſque perdues?

Telle eſt l'origine que je crois devoir aſſigner aux Paraphraſes Chaldaïques : telle eſt auſſi la date qu'on devroit donner à celles qu'on attribue communément à Onkelos & à Jonathan, fils d'Uziel. Leur ſtyle eſt le plus pur de tout ce qui nous reſte de l'ancien Dialecte de Jéruſalem. Il eſt ſans aucun mélange des mots étrangers,

roient fait, ſi l'Hébreu avoit été une Langue maternelle. L'on ſent tout le foible de cette

dont les Juifs ſe ſervirent dans la ſuite. Elles n'étoient originairement que de ſimples Gloſſes ou explications du Texte Original, deſtinées aux exercices publics de Religion (Voy. *Maimonides, loc. cit.* הלכות תפלה *cap. XII. §. 10. ſeq.*), & que des particuliers avoient probablement écrites pour leur uſage. Mais on ne les vit réduites en un Corps de Paraphraſes que vers le temps de Jeſus-Chriſt. Leur autorité peut être d'un grand poids, pour appuyer la véritable leçon de l'Original, & en conſtater l'intégrité. *Textui Hebræo teſtimonium ferunt, ejuſque integritatem confirmant Paraphraſes præſertim antiquiores qui Hebraum κατὰ πόδα ſequuntur, ut Onkeloſi & in pleriſque Jonathanis, maxime vero cum etiam alias habeant antiquas Verſiones, ut Græcam LXX. Aquilæ, Theodotionis, Symmachi, Syriacam conſentientes:* dit Walton dans ſes beaux Prolégomenes, *chap. XII. §. 17. pag. 86.*

N'ayons donc aucune difficulté d'abandonner le ſentiment de tous ces Auteurs modernes, qui rejettent la compoſition des deux premieres Paraphraſes dans des ſiécles beaucoup poſtérieurs à ceux qui nous ont occupés juſqu'à préſent. C'eſt ce qu'entreprit de prouver le ſçavant Pere Morin (*Exercitt. Biblic. lib. II. Exercitt. VIII. cap. II. pag. 321. ſeq. — & cap. III. pag. 333.*). Il prétendit que le *Targum* attribué à Onkelos, ne devance ni le IV. ni même le VI. ſiécle de l'Ere Chrétienne, & que celui de Jonathan ne fut compoſé qu'après l'an ſept-cent de Jeſus-Chriſt. Les dattes qu'il aſſigne aux autres Paraphraſes, ne ſont pas moins récentes. Il eſt vrai que ces dernieres Gloſes ne me paroiſſent pas fort anciennes; mais j'oſe dire que le raiſonnement du ſçavant Oratorien & les différents paſſages qu'il rapporte des deux premieres Paraphraſes, pour en montrer la nouveauté, prouvent tout-au-plus, que leurs Auteurs nous ſont peu connus,

assertion. M.r Simon n'en donne aucune preuve qui soit de quelque poids, comme il est aisé de

& qu'elles ont été interpolées & altérées en plus d'un endroit par des mains assès modernes, eu égard au temps que les anciens Juifs en firent usage. Le fonds des ces deux *Targum* nous annonce, assûrement, qu'on les a faits dans des siecles antérieurs à la venue du Messie. Mais en voilà assès sur cette matiere: on la trouvera traitée avec plus de détail dans les principaux Auteurs que je vais citer. —— *Brian. Walton, loc cit. toto cap. XII. pag. 81. seqq.* = *M. Prideaux, Hist. des Juifs &c. part. II. liv. VIII. tom. V. pag. 9. suivantes.* = *Joh. Gottlob Carpzovius, Critica Sacr. Vet. Testam. part. II. cap. I pag. 430. seqq.* = *Jo. Christoph. Wolfius, Biblioth. Hebr. tom. II. sive part. II. lib. VI. pag. 1135. seqq. & tom. IV. pag. 730. seqq.*

Les Observations que je viens de hasarder touchant les Paraphrases, exigeroient absolument que je ne passasse pas sous silence la même hypothèse qu'on a renouvellée, il n'y a pas bien du temps, dans un Ouvrage intitulé: *Dominici Diodati J. C. Neapolitani, De Christo Græce loquente Dissertatio, qua ostenditur Græcam, sive Hellenisticam Linguam cum Judæis omnibus, tum ipsi adeo Christo Domino, & Apostolis nativam ac vernaculam fuisse. Neapoli 1767. in-8. pagg. 204.* Mais la longueur de cette Note semble m'interdire de pousser plus-loin mes Remarques. Je ne puis toutefois m'empêcher de dire un mot de cet Ouvrage. Tout y devient Grec sous la plume du sçavant Diodati. Dans les différentes Provinces où Alexandre le-Grand & ses successeurs étendent leur Empire, on n'employe d'autre Langue que celle de la Grece. Je vais me restreindre aux seuls Juifs. Depuis le temps des Maccabées l'on voit arriver cette même révolution dans la maniere de parler & d'écrire de ce Peuple, soit au dedans, soit au dehors de la Palestine, & cela dans un siécle où toute la Nation dévoit être autant jalouse de ses Loix & de ses usages, qu'ennemie des coûtu-

s'en convaincre par ce qu'il en dit dans le Chapitre XV.me du I.er Livre de ſon Hiſtoire Criti-

mes de ces Princes Grecs qui les avoient perſécutés avec une cruauté inouie. S'il reſte depuis-lors dans le Langage des Juifs, quelque veſtige de Chaldéen, de Syriaque & d'Hébreu; c'eſt que leur nouvelle maniere de s'énoncer en ſent tout le génie. Mais ce n'eſt pas moins un Langage Grec, tout éloigné qu'il eſt de cette politeſſe de ſtyle, de ce gout fin & délicat, qui caractériſent les grands Auteurs de l'ancienne Grece, C'eſt une eſpéce de Langage, pour ainſi dire, Oriental, mais traveſti en Grec. Tel eſt le ſtyle du Nouveau Teſtament, des Livres des Maccabées & de la Verſion des LXX. qui, comme le prétend notre Auteur, ne fut faite que parce que les Juifs n'entendoient plus leur Original Hébreu; quoiqu'ils euſſent conſervé juſqu'alors la Langue Chaldéenne. Auſſi n'employerent-ils plus d'autre Texte, même dans le Service public, que cette Verſion des LXX.; & Jeſus-Chriſt & les Apôtres ne firent uſage que de ce Texte Grec de nos Ecritures. Claude Saumaiſe (*de Lingua Helleniſtica, apud Humphred. Hody de Bibl. Textib. Origin. lib. III. part. I. cap. I. pag.* 241.) & Louis Cappel (*Critica Sacr. Defenſio, in fine ejuſd. Critica Sacr. pag.* 571.) avoient avancé que Joſephe connoiſſoit à-peine les premiers élements de la Langue Hébraique. M. Diodati ſe montre ici plus reſervé que ces deux Auteurs. Il a bien vû que de la maniere dont Joſephe parle de ſes travaux, il devoit être fort verſé dans la connoiſſance de nos Ecritures Hébraïques, deſquelles il avoit tiré ſes Antiquités (*Joſeph. Antiquitt. lib. X. cap. X. Oper. tom. I. pag.* 526. = *Vid. J. Alb. Fabricius, Biblioth. Grac. vol. III. lib. IV. cap V. §. II. pag.* 230. *Not.* P.). Mais ce qu'il dit au ſujet de l'Hiſtorien des Juifs, ne ſent pas moins le paradoxe. Joſephe a eu beau proteſter qu'il compoſa d'abord en ſa propre Langue, ſon Hiſtoire de la Guerre des Juifs contre les Romains (*de Bello Judaic. Proœm. Oper. tom. II. pag.* 47. *ſeq.*), C'eſt une illuſion, ſi nous en croyons M. Diodati.

que du Vieux Teſt. pag. 92. Jugeons de ces anciens Juifs par ce que l'on a vû faire à ceux qui

Par les termes de *Langue de ſon Pays ou de ſa Patrie*, dont ſe ſert Joſephe dans ce même endroit, il ne faut point entendre la Langue que parloient alors ſes compatriotes de la Paleſtine. Joſephe ne veut dire ici autre choſe ſi-non qu'il avoit écrit dans la Langue de ceux des Juifs qui demeuroient parmi les Babyloniens, les Parthes & les Arabes; de ceux, en un mot, qui étoient au de-là de l'Euphrate. comme ces mêmes Juifs avoient depuis long-temps ſecoué le joug des Grecs, il retenoient encore leur ancien Langage Chaldéen; & c'eſt la même Langue, ſelon M. Diodati, dans laquelle Joſephe compoſa d'abord l'Hiſtoire en queſtion. Mais ſi cela eſt, d'où vient que cet Hiſtorien ſe ſert ici des mots de *Langue de ſon Pays*, γλῶττα ... τῇ πατρίῳ *Lingua Patria*? M. Diodati ſe tourne inutilement de tous côtés, pour donner un ſens raiſonnable à cette expreſſion, ainſi qu'à deux ou trois autres non moins énergiques du même Hiſtorien (*Diodat. loc. cit. part. III. cap. II. §. III. pag. 168. ſeq. 171. ſeqq. 179. ſeq.*). Ce ſeul endroit de Joſephe dit tout: il offre un argument invincible de la foibleſſe de l'hypothéſe de notre ingénieux Auteur.

Je ne m'arrêterai point à ce que M. Diodati nous dit au ſujet des Paraphraſes Chaldaïques (*ibid. pars altera cap. I. §. I. pag. 75. ſeqq. & part. III. cap. I. ſect. I. pag. 135. ſeq.*): il en fait remonter l'uſage d'abord après la Captivité de Babylone, nous renvoye au chap. VIII. du ſecond Livre d'Eſdras ou de Néhémie, & prétend prouver par-là, que les Juifs n'avoient alors d'autre Langage que le Chaldéen: ce qu'il répete ailleurs (*pag. 142. 200.*). J'ai fait remarquer au commencement de cette Note (*pag. 97.*), que cette autorité n'eſt rien moins que déciſive; quelle que ſoit là-deſſus l'opinion d'une foule de Commentateurs Juifs & Chrétiens. A cela près, il n'eſt preſque plus queſtion de Paraphraſes: & ſi notre ſçavant Philologue y revient encore (*pag. 178.*), c'eſt uniquement

ont vécu depuis ſix à ſept ſiécles. Ces derniers n'étoient pas aſſûrement plus verſés dans la

H 4

pour faire valoir, mais comme en paſſant, les objections que le docte P. Morin a renouvellées contre l'ancienneté de ces mêmes Paraphraſes, de celles, entr'autres, qu'on attribue à Onkelos & à Jonathan. M. Diodati prend de-là occaſion de faire main baſſe, qu'on me paſſe cette expreſſion, ſur tout ce que l'Antiquité Rabbinique a de plus aſſûré. Il y a plus : l'Original Hébreu eſt perdu abſolument de vûe par tout le corps des Prêtres d'une Nation qui dut prendre tant d'intérêt au dépôt de ſes Ecritures. Ces mêmes Prêtres, ces Lévites, conſacrés par leur état à expliquer les propres paroles du Texte Sacré, d'en faire chaque jour la lecture dans le Temple & dans les Synagogues, ne conſultent plus qu'une ſimple Verſion très-inférieure à ſon Original. N'allons pas plus avant. Iſaac Voſſius (*de Sibyllinis aliiſque quæ Chriſti Natalem præceſſere Oraculis. Oxoniæ 1680. cap. XVI. pag. 95. ſeq. & ejuſdem Epiſtola ad Schotanum*) avoit déjà avancé les mêmes paradoxes que M. Simon réfuta très-bien (*Hiſtoire Critique du Nouv. Teſtament, I. part. ch. VI. pag. 61. ſuiv de l'édition de Roterdam* 1689). M. Diodati les a repréſentés ſous une nouvelle face, les a beaucoup plus développés, & il l'a fait avec un étalage d'érudition, la plus capable d'en impoſer à des Lecteurs peu inſtruits. Mais ce Docte Napolitain dont l'Ouvrage que nous avons en vûe, annonce de grands talents, a pouſſé un peu trop-loin cette Hypothéſe. Quand on examine de près ſes propres principes & l'application qu'il en fait, l'on ſe ſent toujours plus décidé contre le ſentiment qu'il combat. Il laiſſe trop de vuides à remplir, pour ſatisfaire pleinement à une foule d'objections qui s'offrent de toutes parts. Tout ce qu'on peut conclure de cette ingénieuſe Diſſertation, c'eſt qu'il y avoit des Juifs qui entendoient & parloient une eſpéce de Langue Greeque, même dans la Paleſtine, mais cela ne prouve point que ces mêmes Juifs

Langue Hébraïque, que le furent les premiers; cependant avec quelle ſcrupuleuſe attention n'ont-ils pas copié les Exemplaires qu'ils ont tranſcrits ſur notre Original, pour l'uſage des Synagogues ou de quelque riche particulier? Mais abandonnons ce Critique à lui-même. La Langue Hébraïque ne dégénéra pas ſi-tôt. Quand même le commun des Juifs ne l'euſſent plus parlée dans ces anciens temps, les Exemplaires Hébreux n'auroient pas moins été à l'abri de ces erreurs.

Dans cette Période de temps qui s'écoula depuis Malachie juſqu'à Jeſus-Chriſt, ce qui forme un intervalle d'environ 428. ans (1), la Providence ſuſcita encore plus d'un Souverain-Pontife qui eut extrêmement à cœur tout ce qui avoit rapport à la Religion. Rien

n'en avoient point une qui leur fût partieuliere, & qui étoit abſolument diſtincte du Langage Helleniſte.

C'eſt donc en-vain que M. Diodati répand des doutes ſur des monuments que la ſaine Critique ne permet point de conteſter; & qu'il paſſe quelquefois aſſès rapidement ſur des difficultés peu faciles à réſoudre. Liſez au-reſte le jugement qu'un de nos Journaliſtes a porté de cet Ouvrage qui eſt d'ailleurs rempli de curieuſes & ſçavantes recherches. ——— *Journal des Sçavans, Mai 1708. pag. 888. — 909. édit. de Paris in-12.*

(1) Voy. *M. Prideaux, Hiſtoire des Juifs &c. tom. II. part. I. liv. VI. pag. 261.*

n'eut été ſans doute plus étrange que de voir alors les Manuſcrits Hébreux, confiés à des Copiſtes ignorants, qui ne pouvoient qu'être déſavoués par les Loix nationales, toujours dépendantes de celles de la Religion ; car ſous l'Œconomie Moſaïque, la Loi & la Religion étoient comme identifiées entr'elles par une incorporation parfaite. Il étoit donc de la derniere importance, que le Gouvernement fût attentif à procurer de fidéles Copies des Ecrits Sacrés qui, de temps immémorial, étoient lûs & enſeignés (1) dans les Ecoles & les Synagogues de la Judée. L'on avoit même tant de reſpect, de vénération pour le Texte Original de ces Livres Saints, que dans le Temple de Jéruſalem on ne faiſoit jamais qu'en Hébreu le Service public : uſage qu'on pratiqua conſtamment, lors même que la plûpart de Juifs n'entendoient plus leur propre Langue ; & c'eſt un uſage qui ſubſiſte encore de

(1) Voy. *Joh. Lightfoot, Centuria Corographica Matthæo Præmiſſa, cap. XXXVI. pag. 71.* = *Ejuſd Hora Hebr. & Thalmud. in Evangelium Matth. cap. IV. pag. 70. ſeqq. edit. Cantabrig. 1658.* = *Joh. Gottlob Carpzovius, Nota in Thomæ Goodwini Moſen & Aaronem, pag 311. & 313. ſeqq.* = *Melch. Leidekkerus, de Republ. Hebræor. lib. VIII. cap. V. edit. Amſteladam. 1704. pag. 527. & 610. ſeqq.*

nos jours. Tout cela demandoit que les Prêtres & les Lévites, chargés par état de l'inſtruction du Peuple, & des autres fonctions eccléſiaſtiques, fiſſent continuellement une étude ſuivie de leur Original Hébreu; ce qui ſervoit beaucoup à maintenir les Manuſcrits de l'Original du Vieux Teſtament dans leur Pureté primitive.

Suivons encore le Peuple Juif juſqu'au ſiécle de Jeſus-Chriſt. Ses Monuments Hiſtoriques pourront nous conduire à d'autres réflexions toujours dépendantes de notre ſujet.

Sous Simon Maccabée l'Etat des Juifs change entiérement de face: le Grand-Prêtre obtient enfin de la Cour de Syrie l'affranchiſſement de ſa Nation & la plus haute protection des Romains. Son fils Hircan lui ſuccede, & releve la gloire de la Nation par des Conquêtes. De ſi belles circonſtances étoient très-favorables au maintien de la Religion & de ce qu'elle avoit le plus d'intérêt de conſerver, dans toute ſa Pureté, tels que ſont les Livres Saints (1).

Depuis que les Grands-Prêtres furent

(1) Voy. *Campegius Vitringa, de Synagoga Veteri lib. III. part. II. cap. XI. pag. 1008.*

en poſſeſſion du Gouvernement, on vit faire à leur égard ce qu'on avoit déjà fait par-rapport aux Rois de Juda & d'Iſraël. On écrivit des Annales de tout ce qui arrivoit de mémorable dans l'Etat. Si dans cette même période de temps, l'on fut auſſi attentif à ne point négliger l'Hiſtoire des événements qui concernoient le Corps de la Nation, ne ſeroit-ce pas un paradoxe bien étrange d'avancer qu'on eût perdu le moins de vûe les Ecrits Sacrés, ces Monuments reſpectables qui renfermoient ce que l'Hiſtoire du Peuple Juif avoit de plus précieux, ſous quelque face qu'on l'enviſage? Diſons plûtôt, qu'il y avoit alors dans la Nation, comme il y en eut toujours, des Prêtres ſçavants, des Lévites inſtruits, uniquement chargés du ſoin de tranſcrire les Livres Saints, d'en multiplier les bonnes copies parmi le Peuple. Tel étoit l'emploi des Scribes (1) dont il eſt ſi ſouvent parlé dans nos

(1) Voy. *Sixtus Senenſis, Bibliotheca Sancta, lib. I. edit. Neapolitan 1742. tom. II. pag. 171.* = *Joh. Henr. Hottingerus, Theſaurus Philologicus, lib. I. cap. II. ſect. I. pag. 74. ſeqq.* = *Joh. Henr. Heideggerus, Exercitatt. Biblica, VIII. §. IX. ſeqq. pag. 229. ſeqq.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Critica Sacr. part. I. cap. I. §. V. pag. 47. ſeq.* = *Ejuſd. Annotatt. ad Goodwini Moſen & Aaron, lib. VI. cap. VI. pag. 664.* = *Joh.*

Evangiles. C'eſt que rien n'importoit davantage au Gouvernement civil & religieux, que de s'aſſûrer de la fidélité des Exemplaires Sacrés, pour qu'ils ne contractaſſent par la négligence des Copiſtes infidéles ou ignorants, aucune tache préjudiciable à la ſainteté de la Religion. Ainſi tout concouroit à conſerver les Livres Saints avec un grand ſoin: l'on ne peut trop le répéter.

Vers ce temps-là, peut-être même un peu avant le Pontificat de Simon, & ſous Jonathas-Maccabée, l'on vit paroître trois Sectes (1) qui partageoient les Juifs: les Phari-

Leuſden Philologus Hebræo-Mixtus, Diſſertat. XIII. pag. 154. = *Jo. Franc. Buddeus, Hiſtor. Vet. Teſtam. ſect VII. a princip. Maccab. ad Chr. pag. 1185. ſeqq* = *Carol. Sigonius de Rep. Hebr. cum Notis Jo. Nicol, lib. V. cap. X. in Blaſ. Ugolinè Theſ. Antiquitt. Sacr. tom IV. col. 598 604. ſeq.*

(1) Κατὰ δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τρεῖς αἱρέσεις τῶν Ἰουδαίων ἦσαν αἳ περὶ τῶν ἀνθρωπίνων πραγμάτων διαφόρως ἐπελάμβανον, ὧν ἡ μὲν Φαρισαίων ἐλέγετο, ἡ δὲ Σαδδουκαίων, ἡ τρίτη δὲ Ἐσσηνῶν. *Sub hoc autem tempus* (Jonathæ Aſmonæi) *tres erant Judæorum Sectæ quæ de rebus humanis inter ſe diſſentiebant: una Phariſæorum dicta, altera Sadducæorum, tertia vero Eſſenorum.* Joſephus, *Antiquitt. Judaic lib. XIII. cap. V. Operum tom. I. pag 649.* Joſephe dit ailleurs, que ces Sectes étoient connues chez les Juifs depuis très-long-temps, ἐκ τοῦ πάνυ ἀρχαίου (*ab omni ævo*). Je ne crois pas qu'il ſoit facile de leur aſſigner une véritable époque. Il eſt une foule d'Ecrivains qui en ont parlé: le ſçavant

ſiens, les Saducéens & les Eſſéens ou Eſſéniens, qu'on croit être les mêmes que les Aſſidéens dont il eſt fait mention dans les Livres des Maccabées. Plus d'un Auteur a écrit après Tertullien, Origene, S.t Jérôme & autres Peres (1) qu'à l'imitation de ceux de Samarie, les Saducéens n'admettoient (2) que les cinq Livres

Wolfius a donné une bonne liſte de ces Auteurs —— *Biblioth. Hebr. part. II. pag. 815. ſeqq. & par. IV. pa. 330. ſeqq.* Auxquels on peut joindre —— *Theodorici Hackſpanii, Præfat. ad Tractatum de uſu Librorum Rabbinicorum, pag 225. ſeqq.* = *Jo. Gottlob Carpzov. Annotatt. ad Thomæ Goodvvini Moſen & Aaron, lib. I. cap. X. XI. & XII. pag. 173. ſeqq. edit. Francofurt. & Lipſ. 1748.* = *Thomæ Mariæ Mamachii Ord. Prad. Originum & Antiquitatt. Chriſtianarum lib. II. cap. I. §. 3. pag. 200. ſeqq.* = *Dom Calmet, Dictionnaire de la Bible, — ſon Commentaire ſur le VIII. chap. de S. Matthieu, & ſa Diſſertation ſur les Sectes des Juifs.* = *Blaſii Vgolini Theſaurus Antiquitatum Sacr. vol. XXII.*

(1) Voy. *Jo. Caſpari Suiceri Theſaurus Eccleſiaſticus, edit. Amſteladam. 1682. tom. I. col. 801. ſeq.*

(2) Voy. entr'autres, M. Prideaux (*Hiſt. des Juifs &c. part. II. liv. V. tom. IV. pag. 66. ſuiv.*) qui eſt de ce ſentiment. Mais, comme les commencements de cette Secte ſont très-obſcurs, il me paroît difficile de décider, ſi elle vint d'abord à ces excès qu'on leur a reprochés. Ce que M. Prideaux dit au ſujet de la diſpute que l'Evangile rapporte (*Matth. XXII.* —— *Marc. XII.* —— *Luc. XX.* entre les Saducéens & Jeſus-Chriſt, prouve tout-au-plus qu'ils rejettoient le reſte de l'Ecriture au temps du Sauveur. Rien cependant n'eſt plus douteux. Une choſe bien certaine, c'eſt que le Saducéiſme avoit alors des Principes déteſtables qui renverſoient de fond en com-

de Moyſe. Il eſt probable que cette Secte, qui dans la ſuite forma une Société d'Incrédules les plus connus de la Nation, s'oppoſa plûtôt aux Traditions & aux explications des Phariſiens, qu'elle ne fût d'abord contraire (1) à la plus grande partie du Canon des Divines Ecritures, qui étoit alors reçu de tous les Juifs ſans aucune contradiction. En admettant même, que les Saducéens à-peine naiſſants ſe fuſſent inſcrits en faux contre l'Authenticité du reſte des Livres Saints; ç'eut été pour les Phariſiens qui s'oppoſerent toujours à cette Secte

ble la baſe de toute Religion. —— *Joſephus, loc. cit. lib. XVIII. cap. 1. — de bello Judaico lib. II. cap. VIII. Oper. tom. 1. pag. 871. tom. II. pag. 166.* = *Matth. XXII. 23.* = *Marc. XII. 18.* = *Luc. XX. 27.* = *Act. XXIII. 8.*)

(1) *Certum eſt Sadducæos non negaſſe Librorum Propheticorum auctoritatem, ut ex Talmude liquet.* R. Menaſſeh ben Iſraël, *de Reſurrectione Mortuorum, lib. I. cap. VI. pag. 43.* = *Theodoricus Hackſpan, de Scriptorum Judaicor. in Theolog. uſu, Lipmanni Nizzachon ſubjuncto. Præfat. pag. 226. ſeqq.* = *Juſt. Scaliger, Elenchus Trihæreſii Nicolai Seravii. cap. XVI. in trium Scriptorum illuſtr. de Tribus Judæorum Sectis Syntagmate, tom. I. pag. 416. ſeqq.* = *Jo. Gottlob Carpzov. Annotatt. in Goodwini Moſen & Aaron, loc. cit. pag. 208.* = *Richard. Simon, Hiſt. Critiq. du Vieux Teſt. liv. I. ch. XVI. pag. 93.* = *Jacques Baſnage, Hiſt. des Juifs, liv. II. ch. XIV. pag 328. édit. de la Haye 1716.* = *Samuel Barthel, Schediaſma Hiſtoricum de Sadducais, cap. II. & Bla-*

avec tant de zéle, un nouveau motif d'être plus attentifs à venger l'Autorité & la Divinité de ces Ecritures contre des Sectaires qui affectoient d'en récuſer le témoignage & même de les mépriſer. Cela devoit donc contribuer à faire conſerver tous les Originaux Sacrés avec une ſinguliere attention par une Société d'hommes qui ſe faiſoient, ſur-tout, un devoir eſſentiel de ne paroître rien négliger de ce qui tenoit au dehors du Culte religieux. L'on n'ignore point encore, & c'eſt un effet bien marqué de la Providence, que la Religion trouva des Défenſeurs, toutes les fois qu'elle fut attaquée, ſoit dans ſes Dogmes, ſoit dans ſes Ecrits qu'elle tient de la Divinité.

J'avoue que les Phariſiens détournoient le vrai ſens des Ecritures, & qu'ils en faiſoient un abus manifeſte; auſſi Jeſus-Chriſt le leur reprochoit-il avec autant de force que de vérité (1). Mais l'on ne trouve ni dans nos Evangiles, ni dans aucun des Livres du Nouveau Teſtament, que le Sauveur & les Apôtres leur ayent jamais

ſius Vgolinus, Tribareſium cap. IX. §. III in ejuſd. Theſaur. Antiquitt. Sacr. vol XXII. col. 65. ſeqq. 250. ſeqq.

(1) Matth. III. 7. — VII 29. — XII. 2. 3. ſeq. 24. ſeqq. — XV. 2. ſeqq 4. — XV. 6. ſeqq. — XIX. 3 ſeqq. — XXIII. 13. ſeqq. = Marc. VII. 5. ſeqq. — X. 2. ſeqq. & alibi paſſim.

objecté qu'ils euſſent corrompu le Texte de nos Ecrieures. Les Phariſiens, malgré leur dehors affecté de Religion, formoient en général une Secte peu religieuſe; Jeſus-Chriſt renvoyoit néanmoins le Peuple à ces mêmes Docteurs, pour en recevoir les inſtructions qu'ils lui donnoient d'après les Ecritures. Dieu n'a point voulu attacher la marque préciſe de la vraie foi à la ſainteté des mœurs des Paſteurs, puiſqu'on ne la peut connoître, ſelon la remarque de l'illuſtre Evêque de Meaux (1), & que tel qui paroît ſaint, n'eſt qu'un hypocrite; mais il l'a attachée à la profeſſion de la Doctrine, qui eſt publique, certaine, & ne trompe pas. *Je ſuis*, dit Jeſus-Chriſt (2), *avec vous* enſeignant, ajoûte M.r Boſſuet, & encore plus expreſſément, *ils ſont aſſis ſur la Chaire* (3); ils ont la ſucceſſion manifeſte & légitime, ainſi qu'il a été dit: *Faitez donc ce qu'ils vous diſent, & ne faitez pas ce qu'ils font.*

Quelles que fuſſent donc les vaines ſub-

(1) *Seconde Inſtruction Paſtorale ſur les promeſſes de l'Egliſe, ch. XXIX. pag. 80. de l'édit. in-12.*

(2) *Matth. XXVIII. 20.*

(3) Super Cathedram Moyſi ſederunt Scribæ & Phariſæi. —Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, ſervate, & facite: ſecundum opera vero eorum nolite facere; dicunt enim, & non faciunt. *Ibid. XXIII. 2. ſeq.*

tilités des Pharisiens, les Divines Ecritures, cette régle de la Vérité, toujours permanente, subsistoient en leur entier, sans aucune altération & dans leur Pureté essentielle. Ces Docteurs de la Loi faisoient même profession de vivre avec plus de régularité que le reste des Juifs, sans en être ordinairement meilleurs (1). Ils affectoient encore d'être fort attachés au Texte des Ecritures, auquel ils joignoient diverses explications, pour en régler & modifier l'observance. Une telle conduite prouve toujours plus, qu'ils ne pouvoient que témoigner de l'intérêt pour le dépôt des Livres Saints. Aussi les vit-on jouir du plus grand crédit auprès du Peuple, & se rendre quelquefois rédoutables aux Premiers de l'Etat (2).

(1) Il paroît que tous ceux de cette Secte n'étoient pas coupables des excès que Jesus-Christ leur reprochoit en général, quoiqu'en dise le sçavant Ugolini (*Triharesii cap. VIII. §. VI. in ejusdem Thesaur. Antiquitt. sacr. tom. XXII col. 54. seq.*) Voyez notre sçavant Pere Mamachi (*Antiquitt. Christian. lib. I. cap. I. §. V. tom I. pag. 44. Not. 3.*). S. Paul disoit au Roi Agrippa, qu'à l'exemple de ses Ancêtres, il avoit vécu en Pharisien, & qu'il faisoit Profession de cette Secte qui étoit la plus exacte de sa Religion. *Act. XXVI. 5.*

(2) *Josephus, Antiquitt. Judaic. lib. XIII. cap. XV. XVI. & lib. XVIII, cap. I. Oper. tom. I. pag. 690. seq. 807. seq.*

Mais qu'ils furent bien éloignés de ſentir le véritable eſprit des Ecritures, tout zelés qu'ils étoient pour les conſerver !

Quand on étudie ſans préjugé l'Hiſtoire du Peuple Juif depuis ſon retour de la Captivité de Babylone, juſqu'au temps de la ruine de la République par les Romains, tout nous annonce en lui une attention bien marquée à conſerver ſcrupuleuſement ſes Ecrits Sacrés. On ne peut diſconvenir auſſi, que la même Hiſtoire n'offre des exemples frappants de ce que peuvent les paſſions humaines. Il eſt vrai que les Juifs de ces âges, ne ſe laiſſerent pas aller à cette Idolâtrie groſſiere (1), qui les précipita dans des malheurs extrêmes, & entraîna la chûte de leur Royaume dans la priſe & dans la deſtruction de Jéruſalem & du Temple par Nabuchodonoſor. Si ſous Antiochus-Epiphanès, il y eut plus d'un Juif idolâtre ; cette eſpéce d'Apoſtaſie ne fut jamais le crime de toute la Nation dans cet intervalle de temps que nous parcourons. Son plus grand crime qui ſemble la caractériſer, eſt un certain fonds d' Incré-

(1) Voy. *Joannes Selderus, de jure Naturæ & Gentium juxta Diſciplinam Hebræorum, lib. II. cap. V. col. 170. ſeq. Oper. tom. I. edit. Londin. 1726.*

dulité qui ſe manifeſta en elle, principalement au temps de Jeſus-Chriſt.

Non obſtant ce crime, nous devons rendre cette juſtice aux anciens Juifs, que le gros de la Nation reſta fortement attaché à tout ce qui tenoit à l'extérieur de la Religion de ſes Peres. Elle prouva en différentes occaſions ſon attachement inviolable au culte du Vrai Dieu, & ſon horreur pour tout ce qui ſentoit l'Idolâtrie. „ Ce Peuple, dit un excellent „ Ecrivain(1), inébranlable dans ſon culte au „ ſein même de l'Idolâtrie qui regnoit dans „ toutes les Nations où il étoit diſperſé..... „ annonce dans tout l'Univers, qu'à Iſraël ſeul „ eſt donné la connoiſſance du Vrai Dieu &c.„

(1) M. Guillaume de Villefroy, Abbé de Blaſimon, ancien Profeſſeur en Langue Hébraïque au College Royal de Paris, &c. *Lettres à ſes Eleves, pour ſervir d'introduction à l'intelligence des Divines Ecritures & principalement des Livres Prophétiques, rélativement à la Langue Originale. Paris 1751. tom. I. pag.* 104. S'il m'étoit permis de donner un témoignage public des ſentiments reſpectueux de la plus vive gratitude pour tout ce que je dois à un ſi habile Maître ſous lequel j'ai eu le bonheur d'étudier les Langues l'eſpace d'environ huit années; que n'aurois-je point à dire!

——— ——— *ob hoc nunc*
Laus illi debetur; & a me gratia major.

Horatius, *Satirarum lib. I. ſatir. VI. Oper. tom. II. pag. 577. edit. Pariſ.* 1691.

Plus d'une fois on vit la Nation exposée (1) à endurer mille maux, plûtôt que de violer la Loi du Seigneur (2), & de proférer la moindre parole contre elle. Ces anciens Juifs ne montrerent pas moins de zele pour la Lecture (3) & la conservation de leurs Ecrits Sacrés : c'eſt que dans tous les temps ils les conſidérerent comme dictés par la Divinité elle-même (4). De-là ce

(1) Voy. *M. Prideaux, Hiſtoire des Juifs, &c. part. II. liv. VI tom. IV. pag. 240. 244.*

(2) Voy. *Joſephus contra Apionem lib. II. cap. XXX. XXXVII XXXVIII. Operum tom. II. pag. 488. 493. ſeq.* = *Euſebii Pamphili, Præparat. Evangelica, lib. VIII. §. VIII. pag. 368. ſeq.*

(3) Moſes a diebus antiquis ἐκ γενεῶν ἀρχαίων. *Act. XV. 21. Confer. Joh. Marckius Syllog. Diſſertatt. in Selectos Nov. Teſtam. Textus, Exercit. XVI. §. XIII. & XXII. pag. 447. ſeqq. 465. 482.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Critica ſacr. part. I. cap. IV. §. IV. pag. 143. ſeqq.*

(4) Οὐ μυριάδες εἰσὶ βιβλίων παρ' ἡμῖν ἀσυμφώνων καὶ μαχομένων· ἀλλὰ δύο μόνα πρὸς τοῖς εἴκοσι βιβλία, τὰ πάντα ὄντα χρόνου τοῦ ἀναγραφῆς, τὰ δικαίως θεῖα πεπιστευμένα . . . ἄλλο δ' ἐστὶν ἔργον, οἷος ἡμῖν πρόσεστιν τοῖς ἰδίοις γράμμασι. Τοσούτου γὰρ αἰῶνος ἤδη παρωχηκότος, οὔτε προσθεῖναί τις οὔτε ἀφελεῖν ἀπ' αὐτῶν, οὔτε μεταθεῖναι τετόλμηται. πᾶσι δὲ σύμφυτόν ἐστιν ἐκ τῆς πρώτης ἡλικίας Ἰουδαίοις, τὸ νομίζειν αὐτὰ θεοῦ δόγματα, καὶ τούτοις ἐμμένειν, καὶ ὑπὲρ αὐτῶν εἰ δέοι ἀποθνήσκειν ἑκόντως. *Apud nos*, inquit Joſephus, lib. I. contra Apionem, *nequaquam innumerabilis eſt Librorum multitudo diſſentientium, atque inter ſe pugnantium; ſed duo*

reſpect religieux qui ne leur permettoit de toucher qu'en tremblant, les volumes où étoient renfermés les Divins Oracles. Comment euſſent-ils donc jamais oſé y changer, ou les altérer en aucune maniere, eux qui ont toujours perſiſté dans les mêmes ſentiments; qui pour inſpirer à leurs enfants le reſpect; la vénération qu'ils doivent à l'Ecriture, n'ont ceſſé, & ne ceſſent encore de nos jours, de leur

dumtaxat & viginti Libri, totius prateriti temporis Hiſtoriam complectentes, qui merito creduntur divini..... Quanta porro veneratione Libros noſtros proſequamur reipſa apparet. Cum enim tot jam ſacula effluxerint, nemo adhuc nec adjicere quicquam illis, nec demere, nec commutare auſus fuit. Sed omnibus nobis ſtatim ab ipſo naſcendi exordio hoc inſitum atque innatum eſt, Dei ut hæc eſſe præcepta credamus, iiſdemque conſtanter adhæreſcamus, & eorum cauſa, ſi opus fuerit; ut libentiſſime mortem perferamus. Euſebii Pamphili *Hiſtoria Eccleſiaſtica, lib. III. cap. X. Henrico Valeſio interprete, edit. Cantabrig. 1720. pag. 103. ſeq.* Philon diſoit auſſi des Juifs, que depuis plus de deux mille ans, ils n'avoient pas changé une ſeule parole des Ecrits de Moyſe. Il ajoûte qu'ils reſpectoient tellement ces Saints Livres du Légiſlateur des Hébreux, & les Loix qui y ſont contenues, qu'ils aimeroient plûtôt mourir mille fois, que de faire la moindre choſe qui leur fût contraire. *Philo apud Euſebium, Præparation. Evangel lib. VIII. ϕ. VI. pag. 357.* Voyez *M. Jaquelot, Diſſertations ſur l'Exiſtence de Dieu, Tom. III. chap. VII. pag. 125, édit. de Paris 1744.*

répéter cet ancien Axiome : *Qu'il n'y a pas une lettre dans toute la Loi, dont de grandes Montagnes ne dépendent* (1) ?

Le reproche véritablement fondé, qu'on doit faire uniquement aux Juifs des temps qui nous occupent, eſt qu'ils méconnurent le vrai caractere de la Religion. *C'étoit une race qui ſe croyoit pure, qui néanmoins n'avoit point été lavée de ſes taches* (2). Elle manqua le grand objet auquel viſoient la Loi, les Prophétes & le reſte de l'Ecriture (3). Toute la Miſſion du Fils de Dieu tendoit à lui faire connoître le Déſiré des Nations. Les Juifs eurent le malheur de rejetter cette *Pierre qui devoit faire la tête du coin*, comme s'exprime l'Ecriture (4); auſſi Dieu leur ôta-t'il ſon Royaume, & le donna à un Peuple qui en produiroit les fruits (5).

(1) אין בתורה אפילו אות אחת שאין הררים גדולים תלוים בה: *Non eſt in Lege vel literula una a qua Montes magni non dependeant.* Jo. Plantavit. *Epiſcop. Lodovenſ. in Florilegio Rabbinico pag. 13. num. 93.*

(2) *Proverb. XXX. 12.*

(3) Finis enim Legis, Chriſtus. *Ad Roman. X. 4.* = Neceſſe eſt impleri omnia quæ ſcripta ſunt in Lege Moyſi & Prophetis & Pſalmis de me. *Luc. XXIV. 44.*

(4) *Matth. XXI. 42.*

(5) *Ibid. 43.*

Digitized by Google

Ce qu'il y a d'eſſentiel à obſerver depuis le rétabliſſement des Juifs dans les Terres de leurs Peres, c'eſt encore que la Providence n'opéroit plus les mêmes miracles en leur faveur, tels qu'ils les avoient vûs arriver du temps de Moyſe, des Juges & des Rois. Mais la main de Dieu ſe faiſoit également ſentir ſur ſon Peuple. Elle réléva cette Nation, elle la ſoûtint juſqu'au terme marqué dans les Divins Décrets. Enfin le Seigneur la rejetta, parce que tout étoit accompli, comme l'avoient prédit les Prophétes. Dieu lui a laiſſé cependant le même dépôt des Oracles & tout le corps des Livres Saints (1), comme un témoignage, toujours ſubſiſtant de ſon infidélité (2), & en même temps, comme une preuve certaine & infallible de la Vérité & de l'Authenticité des mêmes Ecritures.

(1) *S. Auguſtinus, De conſenſu Evangeliſt. lib. I. cap. XXVI. num. 40. = Enarrationes in Pſalm XL & LV. — De Civitate Dei lib. IV. cap. XXXIV. — Contra Fauſtum lib. XII. cap. XXIII. Operum edit. Benedictin. tom. III. part. II. col. 18. tom. IV. col. 353. & 534. tom. VII. col. 114. tom. VIII. col. 238. = S. Thomas, in Epiſtol. ad Roman. cap. IX. lect. II. edit Lugdun. 1689 pag 98. col. 2.*

(2) *Deuteronom. XXX. 19.*

C'eſt Moyſe lui-même, diſoit Jeſus-Chriſt aux Juifs de ſon temps, *c'eſt Moyſe en qui vous mettés toute votre eſpérance, qui s'élévera contre vous devant mon Pere, pour vous accuſer; car ſi vous croyiés Moyſe, vous me croiriés auſſi, puiſque c'eſt de moi qu'il a écrit* (1).

Interrompons le fil de nos Conſidérations, pour fixer davantage l'attention du Lecteur.

(1) *Joan. V. 45. — 47.*

SECONDE ÉPOQUE.

DE L'INTÉGRITÉ DU TEXTE HÉBREU, DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'AU TEMPS D'ORIGENE.

LES différentes matieres que nous venons de traiter, doivent faire ſentir que, lorſque Jeſus-Chriſt parut ſur la Terre, l'Original des Livres Saints du Vieux Teſtament ſe trouvoit à couvert de ces altérations dangéreuſes, que l'ignorance & la malice humaine auroient pu y introduire, pendant tout le temps que dura l'Œconomie Moſaïque. Les Promeſſes que le Sauveur a faite à ſon Egliſe, la nature de l'ancienne Diſpenſation, les Monuments de la Nation Judaïque, nous ont préſenté des preuves toutes analogues à ce grand objet. Elles nous ont paru les plus capables de nous raſſûrer ſur un point qu'il importe tant à la Religion,

de mettre hors de toute atteinte. La Tradition eſt venue quelquefois à notre ſecours. En un mot, nous avons tâché de ne rien oublier d'eſſentiel, pour que tout concourût à conſtater l'Intégrité & la Pureté de ce Texte de nos Ecritures, dans l'intervalle de temps, que nous nous ſommes préſcrit. Les ſiécles que nous allons enviſager, embraſſeront des matieres également intéreſſantes.

Quelques-unes des Conſidérations que nous avons déjà touchées, quoique aſsès rapidement, paroîtront anticiper ſur l'Epoque dans laquelle nous aurions dû nous renfermer; c'eſt qu'elles étoient en quelque façon trop liées aux autres, pour les en ſéparer: elles ſerviront comme de préliminaire à tout ce que nous avons dit touchant l'état d'Intégrité où étoient nos Ecritures Hébraïques, avant & après la Captivité de Babylone. De ces Conſidérations générales nous avons même tiré des conſéquences qui peut-être euſſent été mieux placées ſous la ſeconde Epoque; c'eſt encore qu'elles étoient dépendantes du ſujet, & qu'elles étoient très-propres à montrer tout l'odieux des principes oppoſés. Ces diverſes preuves, réunies enſemble, auront donné plus

d'appui aux Remarques que nous avons faites dans notre premier Mémoire ſur la Pureté de nos Originaux Sacrés.

Avant de nous occuper entiérement des ſiécles qui nous reſtent à parcourir, & afin de ne plus revenir ſur nos pas ; examinons d'abord, ſi les Juifs qui vécurent dans les premiers temps du Chriſtianiſme, eurent autant de zele pour la conſervation de leurs Livres Saints, qu'en avoient témoigné leurs Ancêtres. De cette queſtion nous paſſerons à d'autres principes qui aſſûreront de-plus-en-plus à nos Divines Ecritures Hébraïques toute leur Intégrité eſſentielle.

Je ne diſconviens point, que plus d'un Auteur (1) n'ait écrit que les SS. Peres ont accuſé

(1) Je connois peu d'Auteurs qui ayent plus fait valoir cette accuſation, & qui ayent recueilli ſur cette matiere, plus de paſſages des SS. Peres, & même des Docteurs Catholiques anciens & modernes, ſans en excepter encore les Proteſtants, que l'a fait de nos jours le P. Bonaventure Setaro, Franciſcain-Reformé. Pour ne point ſurcharger mes Remarques de Citations, ce ſera aſſès de renvoyer à l'Ouvrage de cet Ecrivain, dont je dirai bien-tôt un mot dans une de mes Notes. ——— *Triplex Biblico-Critica demonſtratio in qua Biblia Sacra Vulgatæ Editionis Sixti V. juſſu recognita, & Clementis VIII. auctoritate edita, non vitioſa demonſtratur, adeo ut ſit probatu difficile, vel unicum mendum in ea reperiri correctione dignum, adverſus Neotericos Criticos Heterodoxos*

les Juifs des premiers ſiécles du Chriſtianiſme d'avoir corrompu leur propre Texte Hébreu en haine de la Religion Chrétienne. Mais l'extrême délicateſſe des Juifs de tous les temps ſur l'Ecriture Sainte, démentent abſolument ces ſortes d'accuſations. Ceux des Peres (1) qui paroiſſent avoir fait de pareils reproches, ne jugeoient de ces prétendues altérations, que rélativement à la Verſion des LXX. Interprétes, qu'ils comparoient avec les Traductions Grecques d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque, dans leſquelles ils trouvoient des

dignitatem ejus fruſtra infectantes, elucubrata a R. P. Bonaventura (Setaro) a Magdalono, Lect. Emerit. PP. Reformat. S. Franciſci Provincia Neapol. Venetiis 1760. cap. I. §. II. III. & IV. pag. 104. ſeq.

(1) *S Juſtinus Martyr, Dialogus cum Tryphone. Oper. edit. Pariſ. 1615. pag. 297. B.* = *S. Irenæus, lib. IV. adverſ. Hæreſ. cap XXV. Oper edit. Coloniæ Agrip. 1596. pag. 342.* = *Tertullianus, de habitu Mulier. cap. III. tom II. Oper. edit. Pariſ. 1608.* = *Origenes, Homilia XII in Jerem.* — *lib. I. contra Celſum* — *& in Epiſt. ad Africanum. Oper edit Pariſ. 1608. tom. I. pag 385 F. tom. II. pag 425. C. & ibid poſt ejuſd. Philocalia pag. 58. L.*

—— & autres Peres, dans l'Ouvrage que je viéns d'alleguer du P. Setaro dont j'emprunte ces citations. Il auroit pu y ajoûter : *Euſeb. Hiſtor. Eccleſiaſt. lib. IV. cap. XVIII. pag. 180.* Voy. *Rob. Bellarmin. de Verbo Dei lib. II cap. II.* = *Brian. Walton. Prolegomena, cap. VII. §. 2. pag. 39.*

endroits dignes de leurs animadverſions (1).

C'étoit un ſentiment preſque généralement reçu des Peres de la primitive Egliſe, que la Verſion Grecque des Septante avoit été faite par une inſpiration ſpéciale du S.t Eſprit. Auſſi la plûpart de nos anciens Docteurs la regardoient-ils comme l'unique régle de leur diſpute contre les Juifs. Ceux-ci au contraire, ſelon la remarque de M.r Simon (2), oppoſoient conſtamment l'Exemplaire Hébreu comme l'Original auquel il falloit avoir recours, pour décider les queſtions qui étoient en controverſe. De-là on s'imaginoit que tout ce qui étoit dans cette Verſion, & qui ne ſe trouvoit point dans le Texte Hébreu, avoit été malicieuſement retranché par les Juifs. En conſidérant l'état de la queſtion ſous ce point de vûe, qui eſt le ſeul véritable, il n'eſt point difficile de rendre raiſon des reproches que les Peres ſemblent faire ſi fréquemment aux Juifs de leur ſiécle, d'avoir falſifié l'Original de nos Ecritures de l'Ancien Teſtament.

(1) Voy. *Præfatio Editioni Romanæ LXX. Interpretum præmiſſa.*

(2) *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, liv. I. ch. XVII. pag. 100.*

Dans ces mêmes siécles du Christianisme les Juifs se voyoient encore extrêmement pressés par les Docteurs Chrétiens, qui ne cessoient de leur opposer des passages très-précis, tirés de la Version des LXX. Ils s'attacherent donc plus que jamais à examiner la vérité de cette Version de laquelle s'étoient servis jusqu'à lors ceux de leur Nation qui étoient dispersés parmi les Peuples de la Domination Grecque. Ils firent plus : ils crurent devoir recuser l'autorité d'une Traduction où les SS. Peres trouvoient des armes si propres à les terrasser ; & pour éluder en quelque façon, la force des preuves que les Chrétiens y puisoient, ces mêmes Juifs qui suivoient ce Texte Grec de nos Ecritures, leur opposerent bientôt d'autres Traductions Grecques qu'ils firent sur l'Hébreu, telles qu'étoient celles d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque.

Comme la seconde Version d'Aquila, dont les Juifs faisoient beaucoup déstime (1), perver-

(1) Οὕτω γὰρ Ακύλας συλεύων τῇ ἑβραϊκῇ λέξει ἀκόλουθον ἐαυτὸν· φιλοτιμότερον πεπιστευμένος τοῖς Ἰουδαίοις ἑρμηνευτὴς ἐν γεγονὼς· ᾧ μάλιστα ἐῴθασιν οἱ ἀγνοοῦντες τὸν Κρείττονα διάκτορον Χριστὸν, ὡς πάντων μᾶλλον ἐπιστευμένῳ. *Sic enim Aquila Hebraica Dictioni serviens reddidit, quem*

tiſſoit (1) dans certains endroits, le véritable ſens que les LXX. avoient attaché aux Oracles

Judæi Scripturam ſtudioſius interpretatum eſſe credunt, & quo maxime uti ſolent Hebraica Lingua imperiti, utpote cæteris omnibus melius ſenſum aſſequuto. Origenes, *Epiſtola ad African. Operum tom. I. edit. Pariſ. 1733. pag. 13. ſeq.* = *Humphredus Hody, de Textibus Bibliorum Originalibus & de Verſione Vulgata, lib. III. part. I. cap. I. §. 5. pag. 577.*

(1) Je n'en citerai ici qu'un ſeul exemple aſſès remarquable au ſujet de la célébre Prophétie d'Iſaïe, chap. VII. verſ. 14. L'Original Hébreu porte : לכן יתן אדני הוא לכם אות הנה עלמה הרה וילדת בן קראת שמו עמנואל : —— „ Ideo dabit Dominus ipſe vobis ſignum : Ecce Virgo prægnans & pariens „ filium, & vocabis nomen ejus Emmanuel „. Ce qu'Aquila & Théodotion ont rendu de la maniere ſuivante —— Διὰ τοῦτο δώσει κύριος αὐτὸς ὑμῖν σημεῖον· ἰδοὺ ἡ νεανὶς ἐν γαστρὶ συλλαμβάνει, καὶ τέκτει υἱόν, καὶ καλέσεις ὄνομα αὐτῷ Εμμανουήλ. ——„ Propterea dabit Dominus ipſe vobis ſignum : Ecce Adoleſcentula in „ utero concipit & parit filium, & vocabis nomen ejus Emmanuel „. Les LXX. portent —— Διὰ τοῦτο δώσει κύριος αὐτὸς ὑμῖν σημεῖον· ἰδοὺ ἡ Παρθένος ἐν γαστρὶ λήψεται, καὶ τέξεται υἱόν, καὶ καλέσεις τὸ ὄνομα αὐτῷ Εμμανουήλ —— „ Propterea dabit Dominus ipſe vobis ſignum : Ecce Virgo in utero concipiet & „ pariet filium, & vocabis nomen ejus Emmanuel „. Notre Vulgate a rendu parfaitement le ſens de cet Oracle. —— „ Propter hoc „ dabit Dominus ipſe vobis ſignum : Ecce Virgo concipiet & pariet „ filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuel „. Symmaque n'a pas été plus ſincere qu'Aquila & Théodotion, en traduiſant comme eux le mot de עלמה par celui de Νεανὶς, terme ſuſceptible d'une double ſignification, & qui élude par-conſéquent toute la force de l'Oracle. Ces Interprétes euſſent dû conſerver le παρθένος des LXX. qui ſignifie une *Vierge* proprement dite. Ainſi les SS. Peres avoient

des Prophétes ; les Peres prenoient de-là un motif ſuffiſant de ſe récrier contre l'infidélité

raiſon de reclamer contre cette façon de traduire. S. Irénée, entr'autres, dit (*Adverſus Hareſes lib. III. cap. XXIV.*), que cette Traduction eſt abſolument fauſſe. *Non eſt vera interpretatio : Ecce adoleſcentula, ut Theodotion Epheſius & Aquila Ponticus ſunt interpretati. Hinc Ebionæi ex Joſeph natum aiunt.*

Je ne puis déguiſer que S. Jérôme a dit, en parlant de la Verſion d'Aquila, que l'ayant confrontée avec le Texte Hébreu, pour voir ſi les Juifs n'auroient rien changé dans les Ecritures en haine de Jeſus-Chriſt, il avoue ingénuement, qu'il y trouve bien des choſes propres à confirmer notre foi. —— *Jampridem cum Voluminibus Hebræorum Editionem Aquilæ confero ; ne quid forſitan propter odium Chriſti Synagoga mutaverit : & ut amica menti fatear ; quæ ad noſtram fidem pertineant roborandam plura reperio. Epiſtol. XXIV. ad Marcellam. Oper. tom. IV. part. II col. 61. edit. D. Martianæi.* Ce S. Docteur étoit aſſurément un excellent juge ſur cette matiere. Il avoit ſous les yeux la Verſion d'Aquila, dont nous n'avons de nos jours que des fragments échappés à l'injure des ſiécles : ce qui eſt cauſe qu'il nous eſt preſque impoſſible de bien appréeier le vrai mérite de cette ancienne Verſion. Cependant S. Jérôme lui-même n'a pas été trop conſtant dans le jugement que je viens d'en produire ; c'eſt qu'il avoit trouvé Aquila en faute dans plus d'un endroit de ſa Traduction. Le témoignage favorable qu'en a porté le S. Docteur, prouve toutefois, qu'Aquila s'étoit piqué de traduire littéralement ſon Texte Hébreu ; & que pour ne pas paroître faire violence à l'Original, il ſe vit obligé de laiſſer dans ſa Verſion, bien des paſſages très-avantageux aux Chrétiens. On peut dire la même choſe des deux autres Traductions de Théodotion & de Symmaque. Je ne niérois donc point, après quelques Peres, que la Verſion d'Aquila ne fût en général aſſés exacte ; mais je ne vois pas auſſi, comment on oſéroit ſe réfuſer aux témoignages de toute l'Antiquité Eccléſiaſtique,

de cette nouvelle Traduction qui, pour être trop littérale, devoit être néceſſairement obſcure & préſenter des idées ſuſceptibles de fauſſes interprétations.

Il ne s'agiſſoit donc point, dans cette controverſe entre les Juifs & les Docteurs Chrétiens, ſi les premiers avoit effectivement corrompu les Textes Originaux de nos Ecritures : l'objet de la diſpute rouloit ſeulement

qui a tant blamé la même Verſion. (Voy. *Guillelm. Cave Scriptorum Eccleſiaſt. Hiſtoria Litteraria edit. Oxonienſ. 1740. tom. I. pag. 54.*). Le ſçavant Pere de Montfaucon en convient lui-même, tout porté qu'il eſt à excuſer Aquila, dans ſes beaux Prolégomenes qu'il a mis à la tête de ſon édition des Hexaples d'Origene (*cap. IV. pag. 49.*). Il eſt donc vrai de dire que, ſi les Peres ſe ſont tant récriés contre la Verſion de ce déſerteur du Chriſtianiſme, c'eſt uniquement parce qu'il l'avoit entrepriſe pour s'inſcrire en faux contre l'autorité de certains Oracles qui conſervoient toute leur force dans le Texte Hébreu, comme dans la Verſion des LXX.; & que ſon but étoit de décréditer cette derniere Verſion dont les Peres ſe ſervoient avantageuſement contre les Juifs de leur ſiécle. Cela n'empêche pas, qu'à l'exemple d'Origene, Euſebe de Céſarée, Théodore, S. Jean Chryſoſtome, Théodoret, Procope, & même tous les plus ſçavants Peres de l'Egliſe Greeque, n'ayent eu ſouvent recours à la Verſion d'Aquila. Ils n'ont fait que ce que de bons Critiques doivent faire en ſemblables occaſions. Ils l'ont encore louée comme étant plus claire & plus exacte que celle des LXX., pour exprimer la force des mots Hébreux; mais ils n'ont pas prétendu que cette Traduction fût exempte de ces défauts que nous lui reprochons avec tant de Juſtice.

ſur les Traductions qu'en avoient faites les Juifs (1). C'eſt en ce ſens que les Peres pouvoient très-bien les accuſer de pervertir nos Livres Sacrés. Ne ſeroit-ce point auſſi un reproche qu'on pourroit faire avec toute la juſtice aux Juifs de nos jours ? Ignore-t'on que dans leurs Verſions, comme dans leurs Commentaires, ils ne cherchent qu'à énerver la force des termes ainſi que le poids des témoignages que nous préſentent les Prophéties en faveur du Meſſie ; quelque attentifs qu'ils ſoient d'ailleurs à conſerver leur Texte Hébreu avec la plus ſcrupuleuſe exactitude ? Il y a bien de la différence entre falſifier l'Original, & détourner le ſens de l'Ecriture pour s'attacher à des interprétations forcées. Quiconque eſt un peu au fait des Livres des Docteurs Juifs anciens & modernes, ſent toute la force de ce raiſonnement.

Ainſi l'accuſation des Peres étoit d'autant plus fondée, qu'Aquila (2), Théodotion, Sym-

(1) Le ſçavant Huet obſerve qu'Origene ſe plaignoit que les Juifs avoient corrompu à deſſein les Exemplaires des LXX. *Not. ad Origenem in Jeremiam, Homilia XVI. Operum tom. III pag. 234.* = *Confer S. Juſtini Martyr. Dialogus cum Tryphone, §. 71. Operum edit. Pariſ. 1742. pag. 169.* = *Le P. Le-Quien, l'Antiquité des temps détruite, chap. 2. pag. 57. ſuiv.*

(2) Il étoit de ſynope, Ville du Pont. L'on rapporte de lui, qu'il

maque n'avoient entrepris leurs Verſions, que par un deſſein formé de plaire à leurs ſectes, &

fut d'abord fort adonné à l'Aſtrologie & même à la Magie de ces temps-là. Frappé des miracles qu'opéroient les Chrétiens, il embraſſa le Chriſtianiſme, mais dans des vûes toutes humaines. Averti charitablement par les Miniſtres du Seigneur, il dédaigna de rentrer dans le devoir; auſſi ſe vit-on forcé de l'excommunier & de le chaſſer de l'Egliſe. Bien-Loin de le ramener à lui-même, ce châtiment ne fit que l'irriter de-plus-en-plus contre l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. Il eut le malheur de renoncer entiérement à la foi des Chrétiens, & ſe jetta dans le Judaiſme qu'il profeſſa publiquement en ſe faiſant circoncire (Voy. *S. Epiphanius, de Ponderibus & Menſuris §. XV. Operum tom. II. ex recenſione Petavii, Pariſ. 1622. pag. 17.* = *Euthymius Zigabenus, Prafatio in Pſalmos. Inter varia Sacra Stephani le Moyne, tom. I. pag. 192.*). S. Jérôme nous apprend dans ſon Commentaire ſur le VIII. chapitre d'Iſaie, qu'Aquila étudia ſous le fameux Rabbin Akiba, un des plus célébres Docteurs que les Juifs euſſent alors: le diſciple fit ſous ce maître très-emporté contre le Chriſtianiſme, tant de progrès dans la Langue Hébreïque & la connoiſſance des Livres Sacrés, qu'on le jugea bien-tôt capable d'en donner une Verſion Grecque (*Epiphanius, loc. cit.*). Aquila en fit d'abord une Traduction, la XII. année de l'Empire d'Adrien, l'an de Jeſus-Chriſt CXXVIII. Peu content de ce premier travail, il le retoucha, & publia une ſeconde Verſion qui en-effet étoit beaucoup plus correcte; mais il s'y attachoit ſervilement à ſon Texte, ſoit que le génie Hébreu le permît, ſoit qu'il y fût contraire; & l'on a dit que cette Verſion étoit plûtôt un Dictionnaire des mots Hébreux, qu'une Traduction, ſouvent plus obſcure que le Texte même. (Voy. *Richard Simon Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, liv. II. ch. IX. pag. 235.* = *Prideaux, Hiſt. des Juifs part. II. liv. I.*

de détruire, s'il leur eût été poſſible, l'autorité du Texte Grec des LXX. Les deux premiers

tom. III. pag 83.). Auſſi étoit-elle barbare dans bien des endroits, comme l'obſerve S. Epiphane (*loc. cit.* §. *II.*). S. Jérôme en a porté différents jugements. —— *Præfat. in Chronica Euſebii* = *Præfat. in libr. Job.* = *Commentar. in cap. XLIX. Iſaiæ.* = *Lib. de Optimo Genere interpretandi ad Pammachium.* = *Epiſtola ad Damaſum.* = *Altera ad Marcellam, & alibi. Operum edit. Pariſ. 1693 ſeqq. cura Dom Martianæi, tom. I. col. 795. tom II. part. I. col. 567. & 707. tom. III. col. 352. tom. IV. part. II. col. 61. 255.* Voy. auſſi *Origenis Epiſtola ad Africanum, Operum tom. I. pag. 13. ſeq.* — *Et Philocalia, cap. XIV. edit. Cantabrig. 1658. pag. 44. ſive ejuſd. Commentar. in Geneſ. Oper. tom. II. pag 22.* = *Jo. Albert. Fabricii Biblioth. Græca lib. III. cap. XII. §. VIII. vol. 2. pag. 332. ſeqq.* = *Jo. Gottlob Carpzov. Critica ſacra part. II. cap. III. §. II. pag. 555. ſeqq.* = *Gulielm. Cave, Scriptorum Eccleſ. Hiſt Litterar. tom. I. pag 54.* = *Jo. Chriſtoph. Wolfius, Biblioth. Ebræa part. I. vol. I. pag. 958. ſeqq.*

Théodotion nâquit à Epheſe, au rapport de S. Irénée (*Adverſ. Hæreſes lib. III. cap. XXI. Operum edit. Pariſ. 1710. pag 215.*) & d'Euſebe (*Hiſtor. Eccleſiaſt. lib. V. cap. 8. pag. 221.*). D'autres le font natif de Synope, Ville du Pont. (Voy. *Humphred. Hody, loc. cit. pag. 579.* = *Gullelm. Cave, loc. cit. tom I. pag. 78.* = *Jo. Albert. Fabricius, uti ſupra pag. 334.*). L'on prétend qu'il fut diſciple de Tatien, (Voy. *Fevardentii Nota ad cap. XXIV. Irenæi, pag. 136.* = *Jo. Alb. Fabric. loc. cit. pag. 336.*) enſuite de Marcion, (*Epiphanius loc. cit. §. XXVII.* = *Euthymius Zigabenus loc. cit. pag. 193.*) & même Ebionite (*Hieronymus in Catalogo Scriptor. Eccleſiaſt. ubi de Origene.* — *Comment. in cap. III. Habacuc, Oper. tom. III. col. 1633.* = *Suidas, voce*

avoient uniquement travaillé leurs Verſions pour les Juifs, déjà intéreſſés à décrier cette

Ωριγένης & *alii Patres*). Il eſt dit qu'il abandonna toutes ces Sectes, pour paſſer dans le Judaïſme qu'il paroit avoir profeſſé le reſte de ſes jours (*Epiphanius ibid.*). S. Jérôme (*Præfat. Commentar. in Daniel. Oper. tom. III. col.* 1633.) doute toutefois, s'il s'attacha réellement au Judaïſme, ou s'il ne ſuivit pas les erreurs d'Ebion. Quoiqu'il en ſoit, il l'appelle ailleurs un demi-Juif & un Hérétique qui judaïſe. Tel étoit le caractere des Ebionites : c'étoient de faux Chrétiens qui, outre leurs erreurs touchant le Meſſie qu'ils diſoient être né de Joſeph, retenoient les cérémonies de la Loi de Moyſe. Théodotion apprit la Langue Hébraïque, qu'il cultiva avec tant d'ardeur, qu'à l'exemple d'Aquila on lui vit entreprendre une Verſion Greeque de l'Ecriture. Il paroît qu'il prit pour modele la Traduction des LXX. qu'il ſuit ordinairement pas-à-pas, ſi ce n'eſt dans les endroits où il juge qu'elle s'éloigne de notre Original Hébreu. Sa Verſion n'eſt ni trop libre, comme celle de Symmaque, ni trop littéralement attachée à ſon Texte, ainſi que l'étoit la Traduction d'Aquila. —— *S. Hieron. Præfat. in lib. Job.* — *in Evangelium.* — *in Chronic. Euſebii.* — *in Pſalter. Oper. tom. I. col.* 795. 1219. 1425. = *Prideaux, Hiſtoire des Juifs, part. II. liv. I. tom. III. pag.* 84. Le célébre Pere de Montfaucon obſerve (*Præliminaria in Hexapla Origenis ab ſe edita, cap. VII pag.* 57.) que Théodotion ſe montre moins verſé dans la Langue Hébraïque, que les deux autres Interprétes. Mais cela n'empecha pas que les Chrétiens ne l'eſtimaſſent, & ne leur préféraſſent ſa Verſion. Tout odieux que leur devoit être ſa perſonne, ils profiterent de ſon travail, & lurent publiquement dans l'Egliſe, ſa Traduction du Prophéte Daniel. L'on ſçait encore, combien Origene faiſoit de cas de la Verſion de Théodotion, de laquelle il ſe ſervit pour remplir dans ſes Hexaples, les lacunes & les vuides qu'offroit ſon Exemplaire des LXX.

même Verſion. Symmaque n'avoit eu en vûe que de favoriſer la Secte des Ebionites dont

Un ſçavant a cru que cette Verſion de Théodotion avoit paru l'an 175. de Jeſus-Chriſt, vers le temps que Commode fut déclaré ſucceſſeur de l'Empire par Marc-Aurele ſon Pere. —— *Emiſerit itaque interpretationem ſuam Theodotion anno 175., ſcripſerit noſter* (Irenæus) *anno ſequenti 176. vel etiam 177., jam cohærebunt omnia :* dit Dodvvel dans ſes *Diſſertation. in Irenæum, edit. Oxonii 1689. Diſſert. IV. §. LXI. pag. 377.* = Voy. *Jo. Erneſt. Grabe Prolegomena in Irenæum, pag. 14.* Il eſt certain que cette Traduction exiſtoit avant que Symmaque entreprît la ſienne ; comme le dit S. Jérôme dans ſon Commentaire ſur le chapitre LVIII. d'Iſaïe. C'eſt donc une erreur dans les Anciens, comme dans quelques Modernes qui ont cru que la Verſion de Symmaque étoit antérieure à celle de Théodotion. Quoiqu'il ſoit douteux en quel temps il faille préciſément placer celle-ci, on ne peut nier toutefois, que Théodotion n'ait dû la faire avant l'année 176. ou 177., puiſque ſelon le ſentiment le plus ſuivi, S. Irénée compoſa alors ſon Ouvrage contre les Héréſies, dans lequel il eſt fait mention du travail de ce Traducteur. (Voy. *Guilelm Cave, loc. cit. pag. 66. & 78.*) L'illuſtre Huet a ſoutenu (*de claris interpretibus pag. 153.*) que Théodotion avoit laiſſé deux Verſions Greeques de l'Ancien Teſtament ; mais cette opinion eſt dénuée de preuves. Sans recourir à la correction que le ſçavant Hody (*loc. cit. pag. 584.*) donne d'un paſſage de S. Jérôme, qui pourroit appuyer ce ſentiment, il vaut mieux dire que le S. Docteur n'a eu en vûe dans cet endroit, que la ſeconde Verſion d'Aquila. —— *Jo. Alb. Fabricius, uti ſupra, pag. 336.*

Symmaque étoit né en Samarie, & vivoit ſous l'Empire de Septime-Sévere qui uſurpa le Commandement de la République Romaine l'an 193. Il fut d'abord élévé dans la Secte des Samaritains. (*Epiphan. loc. cit. §. XVI.*). Son ambition l'éloigna de cette Secte, parce qu'il n'avoit pu occuper les premieres charges de ceux de ſa

il ſuivoit les erreurs. Quelles qu'ayent été ces trois Verſions dont l'on a porté divers

Nation, auxquelles il aſpiroit. Il ſe refugia chez les Juifs, & ſe fit circoncire de nouveau (*Epiphan. ibid.* = *Euthymius Zigabenus, Præfat. in Pſalm. inter varia Sacra Steph. le Moyne, tom. I. pag.* 192.); ce qui paroît incroyable à S. Auguſtin (*libr. contra Creſconium, in Dionyſ. Petavii animadverſionibus ad libros Epiphanii de Menſur. & Ponderib. pag.* 400. *ab eod. recenſitos* = *Confer. Jo. Alb. Fabricius, loc. cit.* §. X. *pag.* 336. *Not. b.*). Il quitta enſuite le Judaïſme, pour ſuivre l'héréſie des Ebionites, dans laquelle il perſiſta (*Euſebius Hiſt. Eccleſ. lib. VI. cap. XVII. pag.* 278.). Dans la Traduction Grecque qu'il entreprit des Ecritures, bien-loin de s'attacher ſervilement à ſon Texte, comme l'avoit fait Aquila, il eut principalement en vûe de rendre le ſens de l'Original, qu'il développa, à la vérité, toujours avec élégance; mais quelquefois avec trop de liberté. Auſſi ſa Verſion n'étoit-elle pas ſans défauts, quoique S. Jérôme en ait fait beaucoup d'éloge. (*Non ſolet verborum κακοζηλίαν, ſed intelligentia ordinem ſequi*. Hieronymus, *Comment. in Amos III. Oper. tom. III. col.* 1393. *Confer. ejuſd. Comment. in cap. V. & XXVI. Iſaiæ Oper. tom. eod. col.* 45. — *Quæſt. in Geneſ. Oper. tom. II part. I. col.* 510. — *Comment. in cap. IX. Eccleſiaſt. ibid. col.* 763. — *Præfat. in Chronic. Euſebii*). Euſebe lui-même a dit de Symmaque, (*Comment. in Pſalm XXI. verſ.* 31. *ſeq.*) ἐναργέστερον ὁ Σύμμαχος, *clarius Symmachus*: σφόδρα θαυμαστῶς ὁ Συμμαχος, *admodum mirabiliter Symmachus*. *Vid. & in Pſalm. XLVI.* 10.

L'on a douté ſi cet Interprète n'avoit pas fait deux Verſions de l'Ecriture; mais je croirois plûtôt, qu'il n'avoit que retouché ſon travail (Voy. *Bern. de Montfaucon, loc. cit. cap. VII.* §. *IV. pag.* 53.) Symmaque écrivit encore un Commentaire ſur l'Evangile de S. Matthieu (*Euſebius Hiſt. Eccleſ. lib. VI. cap. XVII. pag. cit.*), où il ſû-

jugements, & que nous ne pouvons pas trop apprécier de nos jours, que par des Fragments qui nous en reſtent; l'on doit ſentir que de tels travaux entrepris dès les premiers ſiécles de l'Égliſe, de même que les diſputes qui y donnerent occaſion, durent néceſſairement contribuer beaucoup à maintenir l'Intégrité du Texte Hébreu : les Juifs & les Chrétiens y avoient le plus grand intérêt.

Les Juifs de ces âges furent ſi éloignés de commettre de pareilles infidélités, que Tryphon ne pouvoit diſſimuler ſon étonnement de ce que S.t Juſtin ſembloit ſoupçonner les Juifs d'avoir corrompu le Texte Hébreu. Ce reproche étoit ſi ſenſible à Tryphon, qu'il conſidéroit un crime de cette nature, comme bien plus énorme, que d'adorer le Veau d'Or, de conſacrér les enfants aux Idoles, de les faire

choit de donner du poids à l'héréſie des Ebionites. Ce que nous venons de remarquer au ſujet de ces trois Interprétes, juſtifie ſuffiſamment les reproches des SS. Peres. Mais ils n'en reſpectoient pas moins leur Original Hébreu, qui étoit en grande vénération parmi ceux de leurs Sectes, quoique leurs Verſions ne puſſent que ſe reſſentir en quelques endroits des erreurs dont ils étoient infectés. *Judæus Aquila & Symmachus ac Theodotio, Judaiſantes hæretici, qui ſunt recepti, multa myſteria Salvatoris ſubdola interpretatione celarunt*, Hieronym. *Præfat. in libr. Job. Oper. tom. I. col. 797.*

paſſer par le feu, & de tuer les Prophétes (1). Tant cette altération lui paroiſſoit incroyable. Il avoit donc raiſon de proteſter au nom de tous les Juifs, combien ils étoient incapables d'avoir jamais oſé falſifier les Ecritures.

„ Si quelqu'un, dit St Jérôme, s'imagi-
„ ne que les Juifs ayent falſifié les Livres Hé-
„ breux dans la ſuite des temps, il n'a qu'à
„ écouter ce qu'Origene a répondu à cette
„ objection dans le huitieme Livre de ſes Com-
„ mentaires ſur Iſaïe, où il dit que notre Sei-
„ gneur ni les Apôtres qui n'épargnoient pas
„ les autres crimes des Docteurs de la Loi &
„ des Phariſiens, n'euſſent jamais manqué de
„ leur reprocher celui-ci, comme le plus
„ énorme de tous (2) „. Dans le cas que les Juifs de ces mêmes ſiécles & des âges poſtérieurs euſſent été capables de corrompre leurs

(1) *S. Juſtinus Martyr, Dialog. cum Tryphone, §. 72. Oper. pag. 171.*

(2) *Quod ſi aliquis dixerit Hebraos libros poſtea a Judais eſſe falſatos, audiat Origenem quid in octavo volumine explanationum Iſaiæ huic reſpondeat quæſtiuncula, quod nunquam Dominus, & Apoſtoli qui cætera crimina arguunt in Scribis & Phariſæis, de hoc crimine quod erat maximum reticuiſſent.* Hieronym. *Commentar. in cap. VI. Iſaiæ, Operum tom. III. col. 64.*

Ecritures en haine de la Religion Chrétienne, peut-on s'imaginer qu'ils auroient épargné tous ces magnifiques Oracles qui ſont le fondement de notre Foi, & qui heurtent de front leur incrédulité; quelques efforts qu'ils faſſent pour en éluder la force? Ils ne l'ont point fait; ils ont donc laiſſé en leur entier, & la Loi & les Prophétes & tout ce qui appartient au Cotps des Ecritures. Ils ont mieux aimé nous fournir des armes contre eux, que d'oſer porter des mains ſacriléges ſur la Parole de Dieu.

„ De tout temps, dit encore un Ecrivain „ de mérite, il y a eu des Fidéles, ou de Juifs „ convertis qui ont été ſçavants dans la Lan- „ gue de leuts Peres, & qui pouvoient s'éléver „ contre les ennemis de Jeſus-Chriſt, s'ils „ avoient reconnu de la perfidie, ou de la „ mauvaiſe foi dans ces Incrédules en ce qui „ regarde les Livres Hébreux. Ce ſeroit une „ penſée ridicule de s'imaginer que les Juifs „ ont abandonné le ſoin de leurs Livres Sa- „ crés, d'abord qu'ils ont commencé de con- „ noître Jeſus-Chriſt, & que les Egliſes ont „ ouvert leurs Bibliotheques à leurs ennemis, „ quand ils ſe ſont préſentés pour corrompre „ les Livres Hébreux. Que les Juifs ayent

„ donc eu l'envie de corrompre notre Texte „ Original, ou qu'ils ne l'ayent point eue, il „ eſt conſtant qu'ils n'ont jamais été les maî- „ tres de ce qui étoit entre les mains des „ Chrétiens & des Sectaires Nazaréens contre „ leſquels les Juifs ont vomi tant d'impréca- „ tions dans les premiers ſiécles (1). En-effet, comme l'obſerve notre ſçavant P. Le-Quien, „ un auſſi grand crime que la falſification de „ nos Originaux de l'Ecriture, n'auroit pas „ été long-temps caché aux Fidéles, ſi les Juifs „ l'avoient commis. L'Antiquité ne nous en „ découvre rien; au contraire les Egliſes & „ les Peres ont toujours reſpecté ce Texte, „ bien loin de le croire corrompu (2). „

S.t Jérôme dont le témoignage eſt d'un ſi grand poids dans cette matiere, étoit ſi convaincu de la fidélité des Juifs à nous conſerver les Ecritures Hébraïques, qu'il ne pouvoit trop

(1) *Défenſe du Texte Hébreu & de la Chronologie de la Vulgate, contre le Livre de l'Antiquité des Temps, rétablie, par le P. Martianay, Bénédictin, de la Congrég. de S. Maur. Paris 1689. ch. III. §. III. pag. 147. ſuiv.* Voy. Le P. Le-Quien dans l'endroit que nous allons citer, pag. 129. ſuiv.

(2) *Le P. Le-Quien, l'Antiquité des Temps détruite, ou Reponſe à la Défenſe de l'Antiquité des Temps. Paris 1693. chap. III. pag. 77. ſuiv.*

ſe récrier contre ceux de ſon temps, qui avoient la témérité d'accuſer les Juifs d'avoir falſifié leur Original. „ Si l'on prétend, dit ce Pere, „ qu'une telle altération s'eſt faite après la „ venue de notre Sauveur, & après que les „ Apôtres eurent prêché l'Evangile par toute „ la Terre; je ne pourrai m'empêcher de me „ rire de ceux qui croyent que notre Sauveur „ & les Apôtres ont cité les Ecritures en la „ maniere qu'elles dévoient être enſuite cor- „ rompues par les Juifs (1). „

S.t Juſtin faiſoit ſentir aux Grecs la Providence de Dieu ſur l'Egliſe Chrétienne, d'avoir inſpiré aux Juifs le deſir d'être les fidéles Dépoſitaires des Livres du Vieux Teſtament. La raiſon qu'il en donne, eſt que ſi c'étoit l'Egliſe qui tirât de ſon propre ſein ces Ecritures, les ennemis de la vérité auroient quelque prétexte de ſoupçonner ou de la ſuppoſition, ou au-moins quelque altération; mais que les tirant de la Synagogue, il paroît manifeſtement, que

(1) *Sin autem dixerint, poſt adventum Domini Servatoris, & prædicationem Apoſtolorum, libros Hebræos fuiſſe falſatos, cachinnum tenere non potero, ut Salvator & Evangeliſtæ & Apoſtoli ita teſtimonia protulerint, ut Judæi poſtea falſaturi erant.* Hieronymus, *Commentar. in cap. VI. Iſaiæ Operum tom. III. col. 64.*

ces Saints Livres ont été faits en faveur de l'Egliſe & de ſa Doctrine (1).

S.t Auguſtin conſidéroit cette accuſation comme abſolument dénuée de preuves (2) : il nous fait même remarquer qu'il étoit impoſſible que les Juifs diſperſés par toute la Terre, euſſent pu convenir entr'eux, pour introduire quelque changement dans leur Texte. Les Juifs eux-mêmes (3) ſe ſervent des témoigna-

(1) *Quod autem hi Libri, qui Religionis noſtræ proprii ſunt, etiamnum apud Judæos aſſervantur : id Providentia Divina, nobis conſulentis opus exiſtit. Nam ne ex Eccleſia proferentes locum ſuſpicandæ fraudis præbeamus hominibus nobis obtrectandi cupidis; ex Judæorum Synagogis eos proferri poſtulamus, ut ex ipſis illis Libris, qui apud eos aſſervantur, clare & aperte noſtras eſſe pateat Leges, quæ a Sanctis Viris ad Doctrinam ſcripta ſunt.* S. Juſtin. Martyr, *ad Græcos Cohortatio, §. XIII. Oper. pag. 17.*

(2) *Abſit ut prudens quiſpiam, vel Judæos cujuslibet perverſitatis atque malitiæ tantum potuiſſe credat in Codicibus tam multis & tam longe lateque diſperſis.* S. Auguſtin. *de Civit. Dei lib. XV. cap. XIII. Oper. tom. VII. col. 392.*

(3) ולפי שיש בין האומות רינון ותרעומת נגד היהודים באמרם שקדמונינו זייפו קצת דברים בנבואות וכו' לכן אמרתי להודיעך דברי ראש החכמים והקדושים שבהם הנקרא ס' אגושטין האומר בספרו הנקרא עיר אלהים ספר טו' פ' יג'. אלו הדבריב ' אין להאמין שהיהודים עם מפוצר ומפורד יבלו להסכים על זיוף הספרי' אשר אצלם חעולים כלם לסגנון א'. ויונח גם כן שיוכלו עשוהו הלא הוא רחוק להשוב כי בקנאתם בזרים זייפו לעצמם

ges de ce Docteur de l'Egliſe & de S.t Thomas, pour montrer combien ils ont été toujours éloignés de corrompre les Ecritures Hébraïques, confiées à leurs ſoins. Mais de quoi nous ſert-il d'appuyer davantage ſur une queſtion dont conviennent les plus ſçavants Philologues (1), comme les plus habiles d'entre

ספרים קדושים כהמה וכן אומר בס' י"ח פ' מג כי אחרי הנוסח העברי אשר כבודו לעולם נשמור העתקת השבעים משובחת מכל זולתה וכן בפי' מיזמור מ' מכנה אותנו ארגו הספרים · וכזה כתב החכם אקוינו פירושו לאגרת הרומיים פט: h. e. *Et quia inter gentes* (Chriſtianos) *murmur eſt & ſtrepitus contra Judæos, dum dicunt Majores noſtros corrupiſſe quædam verba ex Prophetis &c., propterea conſtitui nota tibi facere verba Principis Sapientum & Sanctorum ipſorum, qui vocatur S. Auguſtinus: refert is tractatu ſuo qui inſcribitur Civitas Dei, lib. XV. cap XIII. ſequentia verba: Incredibile eſt Judæorum gentem tam longe lateque diffuſam uno conſilio conſpirare potuiſſe in conſcribendo mandacio. Poſito autem hoc, illos facere potuiſſe an non, vel cogitare nefas eſt, quod invidia agitati contra alios ſibimetipſis Libros ſuos Sacros corruperint? Atque ſic etiam ait lib. XVIII. cap. 43. Quod poſt exemplar Hebraum cujus gloriam æternum cuſtodimus, Verſio LXX. Interpretum cæteris omnibus debeat anteponi. Et Comment. in Pſalm. 40. appellat nos Capſarios. Eundem in modum ſcripſit Sapiens alter Aquinas, Comment. in Epiſtol. ad Romanos cap. IX.* R. Gedalia ben R. Jachija, שלשלת הקבלה h. e. *Catena Traditionis. edit. Veneta 347. Chr. 1587. fol. 69. recto.*

(1) *Le P. Le-Quien, Dominicain, Défenſe du Texte Hébreu & de la Verſion Vulgate, ſervant de Réponſe au Livre intitulé,*

les Docteurs Catholiques, tels que Sixte de Sienne, Arias Montanus, Dominique Ban-

L'Antiquité des Temps &c. (du P. Pezron). Paris 1690. chap. IV. pag. 70. ſuiv. — V. pag. 81. ſuiv. — VI. pag. 117. ſuiv. — VII. pag. 134 ſuiv. = *Simeon de Muis, Aſſertio veritatis I. Operum tom. 2. pag. 133. ſeq.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Critica ſacra, part. I. cap III. §. VI. pag. 111. ſeq. — cap. VI. §. V. pag. 306. ſeq* = *Richard Simon, Hiſt. Critique du Vieux Teſtament, liv I. ch. XVIII pag. 104. ſuiv. — XIX pag. 106. ſuiv.* = *Petr. Guarin, Præfat. in Grammat. Hebr. & Chald. tom. I. pag. VII ſeqq.* = *M. l'Abbé Duguet, Conférences Eccléſiaſtiques, édit. de Cologne, tom. I. Diſſert. XIII. pag 235. ſuiv.* = *Le P. Martianay, Bénédictin, uti ſupra, chap. III. §. IV. pag. 168.* = *M. Benjamin Kennicott. The ſtate of the printed Hebreu Text of the Old Teſtament, conſidered, a Diſſertation in two parts;* c'eſt-à-dire, *Examen du Texte Hébreu de l'Ancien Teſtament &c. Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, janvier &c. année 1761. édit. de la Haye. part. I. pag. 10 ſuiv.* = *Rob. Bellarminus, de Verbo Dei lib. II. cap II* = *Brianus Walton, Prolegomena ad Biblia Polyglotta, cap. VII. §. III. IV. ſeqq. pag. 39. ſeqq.* = *Sixtinus Amama, Antibarbarus Biblicus, lib. I. cap. II. pag. 15. ſeqq. Francofurt. 1656.* = *Auguſtus Pfeifferus, Critica ſacra cap. IV. ſect. II. quæſt. IV. edit. Dreſda 1680. pag. 139 ſeqq. & cap. VIII. ſect. II. pag. 399. ſeq.* = *Joh. Meyerus, Diſſertatio de vero ſenſu* תקון סופרים. *Theſauri Novi Theolog Philologici, ſive Sillog. Diſſert. ad Vet. & Nov. Teſtam. loca, tom. I. Lugd. Batav. 1732 pag. 2. ſeq. — alii apud Jo. Chriſtoph. Wolf. Bibliotheca Hebr. part. II. pag. 19 ſeqq* = *Feu M. l'Able Lavocat, Lettre dans laquelle il examine ſi les Textes Originaux de l'Ecriture ſont corrompus, & ſi la Vulgate leur eſt préférable. A Caen 1766. pag. 55. ſuivantes, pag. 59. — 67.*

nes & quantité d'autres (1). C'eſt un fait que le prejugé ou l'ignorance ſont ſeuls capables d'obſcurcir ou de faire méconnoître (2). Ab-

(1) Voy. *Joh. Buxtorfius fil.*, *Anticritica ſeu vindicia Veritatis Hebraicæ &c. Baſileæ 1653. Dedicat. chart. 3.* = *Joh. Henr. Hottingerus, Theſaur. Philolog. lib I. cap. II. pag. 132. ſeqq.*

(2) Toute décriée qu'eſt parmi les vrais Sçavants & les bons Théologiens l'opinion que je combats, le P. Setaro l'a faite cependant revivre de nos jours dans ſa *Triplex Biblico-Critica demonſtratio*, (Voy. ci-deſſus, *pag.* 139. *Not.* 1.) & dans la Défenſe de ce même Ouvrage, intitulée: *Riſpoſta Apologetica intorno la cenſura de' Signori Proteſtanti della Univerſità di Tubingen ſopra il primo Tomo della ſua Opera intitolata: Triplex Biblico-Critica Demonſtratio &c. Napoli 1761. paſſim*, Dans ces deux Ouvrages où l'on trouve plus d'érudition que de critique, il ſuppoſe avec un ton le plus décisif notre Texte corrompu, même par un deſſein prémédité; il y fait un abus continuel & manifeſte des témoignages des Peres, pour prouver cette aſſertion que dément toute l'Antiquité Juive & Chrétienne. Il y entaſſe une foule d'opinions toutes injurieuſes à l'Intégrité de cet Original du Vieux Teſtament. Son but eſt de montrer la vérité & l'excellence de notre Vulgate: en cela il eſt très-louable. Mais le P. Setaro va ſans doute trop loin; il paſſe les bornes poſées par nos Peres. Il ſe jette dans des extrêmes; il ſoûtient une très-bonne cauſe par de très mauvaiſes raiſons, & ne prend pas garde que pour tant élever cette Verſion aux dépens des Textes Originaux, il ruine toute l'autorité de cette même Verſion. Que devient en-effet notre Vulgate, ſi avant S. Jérôme, comme le ſuppoſe gratuitement cet Auteur, les Ecritures Hébraïques étoient corrompues. *Nam ſi tunc depravati erant, cum Hieronymus translationem edidit, non habet Eccleſia veram Scripturam. Si enim Prototypi Hebraï Codices depravati tunc erant, cum noſtra editio ſit ex illis deprompta; omnino & illa depravata*

bandonnons à eux mêmes tous ces démi-Critiques qui ne comptent pour rien tant de té-

L

eſt, & vera incorruptaque Eccleſia caret Scriptura. Quo quid turpius dictu, quid inſanius? ... Franciſc. Ribera, *Commentar. in cap. IX. Hoſea, N. XX. edit. Colon. Agripp. 1599. pag. 137.*

Quel qu'ait été le ſuccès de ces deux livres du P. Setaro qui n'eſt que l'écho de ce que d'autres Ecrivains indiſcrets ont déjà avancé ſur la même matiere; on doit ſe défier d'autant plus de pareils Ouvrages, que l'Auteur confeſſe bien ingénuement ſon peu de ſçavoir dans les Langues Orientales: ——— *Non v'ha dubio, che confeſſai e confeſſo*, dit-il, *eſſere ignorantiſſimo delle Lingue Orientali. Riſpoſta Apologetica, §. X pag. 37.* N'eſt-ce pas s'expoſer au mépris des gens éclairés, que de vouloir juger d'une matiere dont on ignore les premiers éléments? Moins de confiance dans nos propres lumieres, & moins de prévention doivent nous rendre plus circonſpects. „ Ecrivains, „ choiſiſſez toujours des matieres qui ne ſoient point au deſſus de „ vos forces; examinez long-temps ce que vos épaules peuvent ou „ ne peuvent pas porter „.

Sumite materiam veſtris, qui ſcribitis æquam
Viribus, & verſate diu, quid ferre recuſent,
Quid valeant humeri.

Horatius, *de Arte Poetica liber. Oper. tom. II. edit. Pariſ. 1691. pag. 875. ſeq.* Ce Diſſertateur dont je reſpecte les talents, & dont les vûes étoient bonnes, n'eut point dû oublier ce que S. Jérôme ſi inſtruit dans ce genre de littérature, diſoit de ceux de ſon temps, qui avoient la témérité de décrier l'Original Hébreu: ——— *Pudet me contentionis eorum qui Hebraicam arguunt veritatem. Judæi contra ſe legunt, & quid pro ſe ſit neſcit Eccleſia. Commentar. in cap. XVII. Jeremiæ. Oper. tom. III. col. 608.* Le P. Setaro n'a point dû encore ignorer à quels excès ſe ſont portés les PP. Hardouin & Berruyer

moignages de l'Antiquité touchant la délicateſſe des Juifs de tous les temps & de tous les pays, ſur la conſervation de ce précieux dépôt, & ſur leur reſpect pour les Livres Saints.

Rien n'eſt par-conſéquent plus vrai de dire que, de quelque côté qu'on ſe tourne, l'on voit encore une ſorte d'impoſſibilité dans cette prétendue corruption de notre Texte Original des Ecritures du Vieux Teſtament, depuis la venue de Jeſus-Chriſt.

Allons au-devant d'une autre difficulté, peut-être capable de faire quelque impreſſion

dans tout ce qu'ils ont dit touchant notre Vulgate, au préjudice de nos Textes Originaux, qu'ils ont dégradés & dépouillés de leur autorité. Un illuſtre Evêque a ſi bien vengé ces mêmes Textes des atteintes que ces deux trop fameux Ecrivains leur ont données dans leurs Ouvrages, qu'il eſt inutile de nous arrêter là-deſſus. Voyez le *Mandement & Inſtruction Paſtorale de M. l'Evêque de Soiſſons, portant Condamnation, — 1. Du Commentaire Latin du Fr. Hardouin de la Comp. de Jeſus, ſur le Nouv. Teſtament. — 2. Des trois parties de l'Hiſtoire du Peuple de Dieu, par le P. Iſaac Berruyer de la Comp. de Jeſus. — 3. De pluſieurs Libelles publiés pour la défenſe de la ſeconde partie de cette Hiſtoire. tom. I. édit. de Paris 1760. in-4. part. I. ch. I. pag. 3. ſeq. ch. II. art. II. pag. 19. ſuiv. art. III. pag. 38. ſuiv.* = *Natalis Alexander, de Vulgata Scriptura Verſione. Quæſt. V. in ejuſd. Diſſertat. triade. Pariſ. 1678. pag. 290. ſeqq.* = *Feu M. l'Abbé Lavocat, loc. cit. pag. 46. ſuivantes.* Je reviendrai à cette matière ſous la III. Epoque.

ſur des eſprits ſuperficiels, & qui pourroit répandre des nuages ſur les Principes que nous avons poſés juſqu' à préſent au ſujet de la Pureté & de l'Intégrité du Texte Hébreu.

Je prévois qu'on pourra m'objecter que la Religion a une eſpéce d'Ecriture vivante, dont l'origine eſt de beaucoup antérieure aux Ecrits Sacrés; que cette même Ecriture qui doit être conſidérée comme une vraie Régle de Foi, indépendamment des Livres Saints conſignés dans notre Canon, n'eſt autre que la vérité de la Doctrine fondée ſur des Traditions conſtantes & véritables. Inſiſtons là-deſſus.

L'Egliſe qui eſt la dépoſitaire de cette Doctrine, parle d'elle-même dans tous les ſiécles. Il importe donc peu, que nos Originaux ayent été corrompus, ou qu'ils ne l'ayent point été avant la venue du Meſſie, & qu'ils le ſoient, ou ne le ſoient point encore de nos jours; puiſque dans la ſuppoſition qu'il n'exiſtât point de Livres Saints, les véritables Traditions ſur le Dogme & ſur la Morale ne laiſſeroient pas de ſe conſerver dans l'Egliſe: elle a d'autres Ecrits, d'autres témoignages qui équivalent à ce Corps d'Ecritures, qui eſt muet, & ne dit pas

tout ſans le ſecours de la Tradition (1). Cette objection eſt plus apparente qu'elle n'eſt réelle : je vais tâcher de le prouver.

Il eſt inconteſtable qu'avant que les Auteurs Sacrés miſſent par écrit les Vérités révélées, il exiſtoit déjà une Religion qui datte de la naiſſance même de l'Univers, & qui ſubſiſtéra juſqu'à la conſommation des ſiécles. Jeſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement aujourd'hui, il étoit hier, il ſera demain, comme dans tous les ſiécles à-venir (2). Cette même Religion avoit néceſſairement des Dogmes uniquement appuyés ſur la Tradition. C'étoit dans les anciens temps un des moyens, qu'avoit choiſi la Providence, pour nous tranſmettre les Vérités révélées. Quand Dieu appella Abraham, il ne lui preſcrivit rien de nouveau que la Circonci-

(1) Voyez le *Mandement de M. de Soiſſons, uti ſupra, part. I. ch. II. art. IV. pag. 46. ſuiv.* M. de Fitzjames y combat avec force la doctrine nouvelle du P. Berruyer qui prétendoit que les Dogmes de la Foi ne ſe prouvent pas directement par l'Ecriture; & que l'explication que nous donnons à l'Ecriture, nous autres Catholiques, nous la donnons en conſéquence de *nos préjugés* & de la croyance dont nous ſommes prévenus. Cette Doctrine ſi ſinguliere n'eſt que le réſultat de l'objection que je me propoſe.

(2) Jeſus Chriſtus heri, & hodie; ipſe & in ſæcula. *Ad Hebr. XIII. 8.*

ſion : cet ordre lui fut ſimplement communiqué de vive voix. Depuis Adam où la Religion commence, juſqu'à Moyſe, l'on ne voit rien d'écrit au ſujet de la Révélation, quoiqu'il paroiſſe que l'Ecriture fût déjà en uſage (1) :

(1) Tous les Théologiens conviennent que les Vérités de la Religion ſe maintinrent par la ſeule voie de la Tradition juſqu' au temps de Moyſe. En-effet nous ne liſons dans aucun endroit de nos Ecrits Sacrés, que les Dogmes religieux ſe trouvaſſent conſignés dans un Livre qui fût regardé comme un Corps de Doctrine par les Fidéles de ces premier temps, avant que le Légiſlateur des Hébreux donnât la Loi aux Iſraélites. Nous y apprenons ſeulement, que Dieu s'étoit révélé *anciennement* a nos Patriarches, *pluſieurs fois & en différentes manieres*, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture (*Ad Hebr. I.* 1.) Il n'eſt pas douteux que ces mêmes Patriarches remplis de l'Eſprit de Dieu ne répandiſſent les divers enſeignements dont ils étoient les dépoſitaires & les diſpenſateurs. J'ai obſervé que dans ces mêmes âges, le nombre des générations n'étoit pas bien grand ; elles furent plus longues qu'elles ne l'ont été dans la ſuite : l'Hiſtoire Anti-Diluvienne, comme celle des temps qui touchent de près au déſaſtre univerſel qui arriva ſur la Terre, ne permet point de douter de ce fait. A la faveur d'une vie de pluſieurs ſiécles, il fut alors aiſé de tranſmettre de vive voix les Vérités de la Religion. Deux hommes ſuffirent pour faire connoître à leurs contemporains les Révélations que le Seigneur avoit accordées à Adam. Suivant le calcul du Texte Hébreu, préférable à la Chronologie Samaritaine & à celle des LXX., Mathuſalem vécut plus de trois ſiécles avec notre premier Pere. Sem étoit agé d'environ cent années à la mort de Mathuſalem : Abraham en avoit bien autant, lorſque Sem mourut. Si d'Abraham que le Seigneur honora d'une nouvelle Révélation, nous venons à

Juſqu'alors les Vérités de la Religion avoient pu aiſément ſe conſerver après le Déluge, dans

Moyſe, nous trouverons également, que la Tradition des Vérités Saintes pouvoit ſe conſerver indépendamment de l'uſage de l'Ecriture. De la mort d'Abraham, arrivée l'an du Monde 2183. juſqu'à la naiſſance de Moyſe, l'an 2433., il n'y a qu'un intervalle de 250. années. Nous avons dit qu'Abraham vécut avec Sem qui fut témoin du Déluge. De cette Epoque à-jamais mémorable pour le Genre-Humain, juſqu'à Moyſe, on trouve un eſpace d'environ huit ſiécles. Comme Jacob fils Abraham ſe trouvoit être le biſayeul de Moyſe; car Caath pere d'Amram duquel nâquit Moyſe, étoit fils de Lévi: quoi de plus facile que de faire paſſer de main en main, ſur-tout dans une même famille conſacrée au Culte du Très-Haut, les Vérités traditionnelles de la Religion, qui étoient peu nombreuſes, ainſi que le ſouvenir des événements dont Moyſe fait mention?

Il n'eſt donc point néceſſaire de ſuppoſer avec quelques Auteurs des Mémoires particuliers déjà exiſtants, employés par le Légiſlateur des Hébreux dans la compoſition de la Géneſe. Un ſçavant Ecrivain de nos jours haſarda là-deſſus en 1753. des Conjectures qui ne paroiſſent pas être aſſés ſolides. Il les publia toutefois dans la perſuaſion, qu'elles ſeroient très-avantageuſes à la Religion, & qu'elles ſerviroient à écarter ou à éclaircir pluſieurs difficultés de la Géneſe. Il proteſta même, qu'il étoit prêt à les abandonner, ſi elles ſe trouvoient fauſſes ou dangéreuſes. Il eſt encore vrai que des perſonnes dont la foi n'eſt point ſuſpecte, tels que MM. Boſſuet, les Abbés Fleury, Le-François, Dom Calmet & autres, avoient déjà dit que Moyſe s'étoit ſervi de Mémoires plus anciens que lui. Mais l'Auteur du Livre que je citerai bien-tôt, a fait un tout autre uſage de ce principe admis par pluſieurs Théologiens, & en a tiré des conſéquences que la ſaine critique ne permet point d'avouer. Voyez l'Ouvrage qui a pour titre, *Conjectures ſur les Mémoires Originaux, dont il paroît que Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer le Livre de la Gé-*

les familles de Noé, de Sem, d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob & de ſes enfants, qui en-

neſe, avec des Remarques qui appuyent ou qui éclairciſſent ces Conjectures. A Bruxelles 1753. in 12. pag. 526. = *Journal des Sçavans, Octobre 1754. pag. 95. — 107. édit. de Hollande.* = *Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, Janvier &c. 1754. part. I. Art. XII. pag. 213. — 228.* J'ai lû quelque part, qu'on attribuoit cet Ouvrage a M. Aſtruc, Médecin-Conſultant du Roi. Quel qu'en ſoit l'Auteur, il y prétend que Moyſe, pour ne rien perdre des Ecrits qu'il avoit devant les yeux, les a partagés par morceaux, ſuivant les faits qui y étoient racontés; qu'il a inſéré ces morceaux en entier les uns à la ſuite des autres, & que c'eſt de cet aſſemblage que le Livre de la Géneſe a été formé. Il ſe fonde d'abord ſur ce qu'il y a dans la Géneſe des répetitions fréquentes des mêmes faits: répétitions que Moyſe n'eut point laiſſé paſſer dans un Ouvrage auſſi court & auſſi ſerré, s'il l'avoit écrit lui-même. ——— a. Sur ce que Dieu y eſt principalement déſigné par deux noms différents, ſçavoir *Elohim* & *Jehova*. Variation ſinguliere & bizarre, s'écrie l'Auteur, que Moyſe eut évité dans le cas qu'il eût compoſé de ſon chef la Géneſe. ——— 3. Par la comparaiſon du Livre de la Géneſe avec les quarre autres du Pentateuque, qu'il ne diſpute point à Moyſe, notre Ecrivain croit donner un plus grand dégré d'évidence à ſa ſeconde Obſervation. Il montre en conſéquence, que dans l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome, où Moyſe ne parle plus que de choſes qu'il a faites, ou dont il a été témoin, & où par-conſéquent c'eſt lui-même qui compoſe l'Hiſtoire qu'il écrit, il n'y eſt parlé que de *Jehovah*: le terme d'*Elohim* n'y paroit que rarement, & pour varier le ſtyle. L'Auteur ſe voit ici cependant forcé d'excepter de cette régle les deux premiers Chapitres de l'Exode, où l'on ne donne d'autre nom à Dieu que celui d'*Elo-*

tranſmirent le ſouvenir au Peuple Hébreu par la Tradition. Avant le Déluge & depuis cette

him. Mais cette exception ne ſeroit-elle pas une bonne preuve de la foibleſſe des I. & II. Obſervations ? N'eſt-elle pas plus propre à ébranler qu'à établir tout ſon ſyſtême ? On voit d'un côté des exceptions, comme le remarque très-bien le Journal des Sçavants, de l'autre le nom d'*Elohim*, employé quelquefois pour mettre de la variété dans le ſtyle ; pourquoi ne dirions-nous pas la même choſe à l'égard de la Géneſe?

En-vain notre Auteur croit ſe ſauver en ſoupçonnant que ces mêmes Chapitres de l'Exode pourroient bien avoir été pris du même Mémoire Original, par où la Géneſe finit, & où l'on n'employe de même que le ſeul nom d'*Elohim* : d'autant plus, ajoûte-t'il, que les faits rapportés dans ces chapitres, ayant précédé la naiſſance de Moyſe, ou du-moins le temps auquel il fut chargé de conduire le Peuple Hébreu, il n'a pas pu les ſçavoir par lui-même. Mais un ſimple ſoupçon, ne réſoud point cette difficulté. Sans recourir à d'anciens Mémoires contenant l'Hiſtoire des Ancêtres de Moyſe depuis la Création du Monde, ce Légiſlateur éclairé par la Divinité elle-même, pouvoit d'ailleurs avoir appris de la Tradition tout ce qui fait, du-moins, l'objet principal des faits contenus dans la Géneſe. Peut-on ſe perſuader que l'on ignorât dans les Familles Patriarchales où la Religion ſe conſervoit, l'Hiſtoire de la Création, la Chûte de notre premier Pere, les Promeſſes d'un Rédempteur, la longue vie des Patriarches, le Déluge, la Vocation d'Abraham, en un mot, ce qui concernoit le Culte religieux de ces anciens temps ? Etoit-il donc impoſſible à Moyſe de connoître l'Hiſtoire de ſes Ancêtres, qui tenoit de ſi près à celle de ſa Religion ? Pourquoi enfin lui faire parvenir le ſouvenir de tout ces faits intéreſſants, plûtôt par la voie d'une Tradition écrite, que par le ſimple canal d'une Tradition orale ? Celle-ci n'avoit paſſé juſqu'à Moyſe, que par très-peu de mains : elle ne pouvoit donc être ni auſſi peu ſûre, ni auſſi obſcurcie que le prétend l'Auteur.

époque remarquable juſqu'à Moyſe, le nombre des générations n'étoit pas bien grand.

Suppoſons néanmoins, que Moyſe, en compoſant la Géneſe, eût devant les yeux les Mémoires en queſtion; s'enſuit-il de-là, qu'il en fit un uſage de la maniere que l'Auteur des Conjectures le ſoûtient? Quoi! Moyſe qui s'étoit rendu ſi habile dans toutes les connoiſſances (*Act. VII.* 22.) & la ſageſſe des Egyptiens, n'eut préſenté à ſon Peuple qu'une Hiſtoire toute déconſue d'événements très-intéreſſants pour la Religion. Moyſe, cet Envoyé de la Divinité, cet illuſtre Perſonnage à qui Dieu parloit immédiatement par lui-même, & qui eſt ſi ſupérieur à tous les Légiſlateurs de l'Antiquité profane, n'eut donc été, ſuivant l'Hypotheſe que nous venons d'expoſer en partie, qu'un ſimple compilateur de quelques faits tous iſolés: il n'eut raſſemblé qu'imparfaitement des Mémoires informes, parvenus juſqu'à nous dans le même état de confuſion qu'il les avoit trouvés. De quel avantage pour la Religion peuvent être des Conjectures de cette nature, qui ſur de légeres apparences, ſur des titres ſans fondement, enlevent à ce grand Légiſlateur un Livre dont il eſt en poſſeſſion depuis pluſieurs milliers d'années!

Moyſe ne pouvoit mettre à la tête de ſes Loix une préface plus digne d'elles & de Dieu leur Auteur. L'Hiſtoire abrégée de tous les ſiécles, telle qu'il nous la décrit dans la Géneſe depuis la Création juſqu'à la fin de ſon Miniſtere, méritoit par toutes ſortes de raiſons, de ſervir comme de Préliminaire au reſte du Pentateuque, mais encore de tous les Livres Sacrés. Tout eſt grand dans ce Livre de la Géneſe; tout y intéreſſe par l'excellence du ſujet.

L'origine préciſe de l'Univers, connoiſſance que l'œil ſeul du Créateur pouvoit avoir: l'état heureux d'Innocence, dans lequel nos premiers Parents ſont créés; leur Chûte volontaire: la multiplication du Genre-Humain: l'invention des Arts: les rapides & funeſtes progrès du Péché: le châtiment terrible que l'Etre Suprême tire de la corruption des hommes dans les eaux d'un Déluge univer-

Les inſtructions religieuſes pouvoient ainſi ſe conſerver avec toute la facilité, ſans qu'elles

ſel : le renouvellement des Sociétés par la conſervation d'une famille peu nombreuſe échappée à ce fleau : l'uniformité de Langage parmi tous les hommes en un certain temps, rompue bien-tôt par cette même Puiſſance qui régle & modere tout : la diſperſion des hommes par toute la Terre, d'où naiſſent les différentes Sociétés, les Etats, les Empires ; quoi de plus digne d'être tranſmis à la poſtérité !

A d'autres faits non moins importans ni moins inſtructifs, la Géneſe nous trace l'Hiſtoire & la ſuite de la Religion. Moyſe a dit ſur tous ces grands objets autant qu'il en falloit, pour imprimer fortement dans l'eſprit des Iſraélites le dogme de l'unité d'un ſeul Dieu, Créateur & Conſervateur de l'Univers, & pour les nourrir de l'eſpérance d'un Libérateur deſtiné à la Rédemption du Genre-Humain. Telle eſt la fin que Moyſe ſe propoſa en écrivant la Géneſe. Dire que toutes ces faits racontés dans ce Livre, ſont ſans ordre & dans une confuſion extrême, c'eſt laiſſer à l'Incrédulité le fonds d'un ſyſtême entiérement analogue à ſes préjugés & auquel elle ne peut qu'applaudir. Les mêmes difficultés qu'on forme contre la Géneſe, peuvent retomber ſur les autres Ecrits du Légiſlateur des Hébreux. Des-lors, que devrons-nous penſer du véritable Auteur des cinq Livres de la Loi ?

Thomas Hobbès conteſtoit à Moyſe tout le Pentateuque. La raiſon qu'en donnoit cet Incrédule, eſt que les Livres de Moyſe ont été ainſi appellés, non de ce qu'ils ayent été écrits par Moyſe, mais parce qu'ils rapportent l'Hiſtoire de ce Légiſlateur. Il avouoit toutefois, qu'il ſe pouvoit faire que Moyſe eût écrit les faits qui ſont racontés dans ces Livres : il le faiſoit même Auteur du Livre de la Loi, qui eſt compris dans le Deutéronome depuis le Chapitre onzieme juſqu'au vingt-ſeptieme. —— *Leviathan, part. III. cap. XXIII. pag.* 177.

Iſaac La-Peyrere, Auteur des Préadamites, embraſſa le ſyſtême d'Hobbès, quoiqu'avec des changements. L'Auteur des Conjectures n'a pas été ſi loin ; mais il n'a donné que trop de priſes aux facheuſes

paſſaſſent par beaucoup de mains. Le Légiſlateur des Hébreux eſt le premier des Ecrivains

---

conſéquences qui ſuivent de ſes propres principes contre tous les Livres de Moyſe. Selon La-Peyrere, les vrais exemplaires des Livres de Moyſe ſont péris; il ne nous en reſte que des extraits & des morceaux; encore ſont-ils pour la plûpart pleins d'obſcurités & de confuſion, tronqués & mutilés. On y répete ſouvent les mêmes choſes: on y en omet pluſieurs. Les faits y ſont mis hors de leurs places, & racontés ſans ſuite. ——— *Præadamitæ, ... pag.* 173. *ſeq. edit. an* 1655.

Rapprochez ces principes de ceux de l'Auteur des Conjectures ſur le Livre de la Géneſe, où il trouve à chaque pas des répétitions, des antichroniſmes ou des renverſements dans l'ordre de la Chronologie & dans la ſuite de la narration; qui enfin nous décompoſe ce même Livre, comme ſi ce fût un Livre ordinaire, qui en ſépare tous les différents morceaux qu'il croit y être confondus, qui tente de réunir ceux qui ſont, ſelon lui, d'une même eſpéce; de rétablir par ce moyen ces prétendus Mémoires Originaux, & de les donner à leurs premiers Auteurs, par exemple, à Amram pere de Moyſe, à Lévi ayeul d'Amram, &c. Que penſer de cette entrepriſe! L'Auteur déſavoueroit ſans doute toutes les conſéquences où peuvent conduire ſes Conjectures; mais je ſens auſſi, qu'un Incrédule tireroit avantage de ſes principes.

L'on n'ignore point l'hypotheſe impie d'un Spinoſa. Ce Juif de naiſſance, enſuite déſerteur du Judaiſme, enfin Athée, pour enchérir ſur les ſyſtêmes d'Hobbès & de La-Peyrere, oſa avancer dans ſon *Tractatus Theologico-Politicus, Cap. VIII. & IX.*, que le Pentateuque n'eſt point de Moyſe, parce que ces Livres contiennent moins une Hiſtoire ſuivie que de ſimples Mémoires. Quelque temps après que ce trop fameux Ouvrage de Spinoſa eût paru, M. Simon publia ſon *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, dont nous avons déjà parlé ci-deſſus (*pag.* 81. *Not.*), & dans laquelle ſous un tour nouveau l'on vit reparoître le même ſyſtême. M. Le Clerc qui attaqua ſi

qui ait recueilli dans la Géneſe les grands Principes de cette Religion, comme ſeroient les

vivement M. Simon, dans ſes *Sentimens des Théologiens de Hollande*, entr'autres erreurs qu'il y commit, ſe jetta dans des excès non moins blamables touchant le véritable Auteur du Pentateuque. Il ne fit aucun cas de l'autorité de Jeſus-Chriſt ni des Apôtres, qui citent ſouvent la Géneſe ſous le nom de Moyſe, parce qu'elle renferme les plus beaux témoignages en faveur du Meſſie : ni la tradition de tous les temps, qui conſidere Moyſe comme l'Auteur des Livres qui ſont ſous ſon nom, ne l'embaraſſa point. En un mot, il eut la hardieſſe de dire que tout le Pentateuque avoit pu être compoſé, du temps de Joſias, par un Prêtre Iſraélite, envoyé de Babylone après la deſtruction du Royaume de Samarie, pour inſtruire les nouveaux colons du pays. —— *Sentimens, uti ſupra, Lettre VI. pag. 125. ſuiv.* = *Défenſe des mêmes ſentimens, par le même Auteur, Lettre VIII.* Voyez auſſi ſes *Parrhaſiana ou penſées diverſes ſur des matieres de Critique, d'Hiſtoire, de Morale & de Politique, &c. tom. I. pag. 361. & 378. édit. d'Amſterd. 1701.* Il eſt vrai qu'il ne reſta pas long-temps ſans ſentir le ridicule de ce paradoxe qu'il déſavoua dans ſa troiſieme Diſſertation *de Scriptore Pentateuchi Moſi*, qui eſt à la tête de ſon Commentaire ſur la Géneſe. Il y ſoûtint cependant, que Moyſe avoit fait uſage d'anciens Mémoires, ainſi que de la Tradition de ſes Peres pour tout ce qui concernoit les choſes arrivées avant lui : ſentiment qu'avoient déjà adopté Edmond Diekinſon (*Phyſica Vetus & Vera, ſive Tractatus de naturali Veritate Hexaëmeri Moſaici &c. cap. III. §. VII. Londini 1702. pag. 22.*) & Campeg. Vitringa (*Obſervation. Sacr. lib. I. cap. II. pag. 33.* = *Conſer. Jo. Chriſtoph. Wolfii Biblioth. Hebraa part. II. ſect. II. §. III. & V. pag. 66. & 70. — & part. IV. ſect. II. pag. 16.*)

Du-reſte, que Moyſe ait fait uſage de quelques Mémoires plus anciens que lui, ou qu'il ne les ait point employés dans la compoſition de la Géneſe; qu'il ſoit même Auteur du Pentateuque, ou qu'il ne

Dogmes de la Création de l'Univers, & de la Providence d'un Etre ſouvérainement & infini-

le ſoit point ; cette queſtion eſt au fond abſolument étrangere à la Religion. Il eſt conſtant que tout ce qu'il nous a rapporté dans ce Livre, il l'a appris par le moyen de la Révélation ou par une Tradition qui devoit tirer ſon origine de cette même Révélation. Il faut bien remarquer, dit M. Jaquelot, (*Traité de la Vérité & de l'Inſpiration des Livres Sacrés, tom. I. ch. XII. pag.* 159.) que quelque parti qu'on prenne, la Divinité de la Religion eſt certaine, puiſqu'il ſuffit pour cela, que l'Hiſtoire Sainte ſoit véritable. C'eſt une obſervation qu'on ne doit point laiſſer échapper dans nos diſputes avec les Libertins. Les Livres de l'Ecriture ne tirent point leur autorité du nom des Auteurs dont il a plu à Dieu de ſe ſervir pour les écrire ; ils la tirent d'eux-mêmes, des choſes qui y ſont contenues & des caracteres de Divinité, qui ont déterminé l'Egliſe à les recevoir avec un conſentement unanime comme la production du Saint-Eſprit. Quand même donc le Pentateuque ne ſeroit pas l'Ouvrage de Moyſe, l'Incrédulité n'y gagneroit rien ; mais tout bien conſidéré, les preuves qu'on produit pour démontrer qu'il en eſt l'Auteur, ſont ſi fortes, & les objections qu'on y oppoſe, ſont ſi foibles qu'un eſprit raiſonnable ne ſçauroit héſiter ſur cette queſtion. Voyez ci-deſſus *pag.* 71. *ſuivantes.* = *M. Chais, Préface de la S. Bible, avec un Commentaire Littéral &c. tom. I. pag. CXXXIX.* = *Du-Guet, Traité des Principes de la Foi Chrétienne. tom. I. édit. de Paris* 1737. *part. II. ch. I. art. IV. pag.* 89. *ſuiv.* = *Dom Remy Ceillier, Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques, tom. I. chap. I. art. II. pag.* 11. *ſuiv.* = *La Religion naturelle & la révélée, établies ſur les Principes de la vraie Philoſophie & ſur la Divinité des Ecritures, ou Diſſertations Philoſophiques, Théologiques & Critiques contre les Incrédules, tom. IV. édit. de Paris* 1756. *Diſſert. XIV. ſur l'Antiquité des Livres des Juifs & ſur la Preuve que nous tirons de leurs Prophéties. art. II. ſuiv. pag.* 25.

ment Sage, Vengeur du vice & Rémunérateur de la vertu dans une autre vie. Ces gran-

ſuiv. —— une foule d'Ecrivains qui ont écrit ſur la Religion, & qui ſe ſont attachés à prouver que tout le Pentateuque eſt proprement l'Ouvrage de Moyſe. On les trouvera cités la plûpart dans le Supplement au Dictionnaire de la Bible du P. Calmet, *Tom. IV. pag.* 22. Il ſeroit bien à ſouhaiter que le Public ne fût pas plus long-temps privé de la Diſſertation que feu notre P. Le Quien a laiſſée ſur cette matiere à laquelle il a ajoûté des éclairciſſements ſur la ſucceſſion & la ſuite des Prophétes. Ce ſçavant homme eſt très connu dans la République des Lettres par ſes excellents Ouvrages, par la profondeur & l'étendue de ſes connoiſſances. Je ſuis perſuadé que cette Diſſertation que nos Religieux de Paris conſervent manuſcrite dans leur Bibliotheque du Couvent de la rue-S.-Honoré, ſeroit reçue avec applaudiſſement, ſur-tout dans un ſiécle où l'on ne peut trop multiplier les bons Livres en faveur de la Religion.

Les Remarques dont je me ſuis occupé juſqu'à préſent à l'occaſion des Conjectures ſur les Mémoires Originaux, antérieurs à Moyſe, demandent que je m'arrête encore un inſtant ſur un point analogue à l'objet de cette Note. L'uſage des Lettres eſt très-ancien, & tout paroît nous annoncer qu'il a dévancé le temps auquel a vécu le Légiſlateur des Hébreux. La Religion s'eſt ſoûtenue dans les premiers ſiécles du Monde juſqu'à Moyſe, par la ſeule voie de la Tradition, comme je l'ai déjà dit; mais cela ne prouve pas que des Nations policées dès les premiers temps, telles que les Chaldéens, les Egyptiens, les Tyriens & les autres Peuples de la Phénicie, ne ſe ſerviſſent de Caracteres Alphabétiques, avant que le Peuple Hébreu reçût la Loi. Ces deux queſtions ſont abſolument indépendantes l'une de l'autre. Moyſe eſt ſans doute le plus ancien Ecrivain dont les Livres ſoient parvenus juſqu'à nous. Dans la ſuppoſition que nous connuſſions même des Ecrits d'une datte plus ancienne, je ne vois pas encore ce qui pourroit en réſulter de défavorable à la véritable antiquité de ce Légiſ-

des Vérités d'où réſultent tous les devoirs de la Créature envers le Créateur, avoient été

lateur, ainſi que de ſes Livres. Cette Vérité capitale a été ſi bien démontrée, ſur-tout de nos jours, que nous ne devons jamais employer des preuves qui par leur foibleſſe ou par leur incertitude, ſont plus capables de l'obſcurcir, de l'ébranler même, que de lui prêter de l'appui. Des Ecrivains ont cependant entrepris de prouver la grande antiquité de ce Législateur, par cette conſidération qu'il eſt le premier qui ſe ſoit ſervi de l'Ecriture. Voyez *Petrus Zornius, commentarius in Hecatæi Abderitæ Fragmenta, Prolegomen. pag. 25.* = *Jacob. Bruckerus, Hiſt. Critica Philoſophiæ, tom. I. lib. II. cap. VII. pag. 256. ſeq.* M. Jaquelot a employé tout un Chapitre, pour montrer que Moyſe a été l'Auteur des Lettres Alphabétiques. —— *Diſſertations ſur l'Exiſtence de Dieu, tom. II. Diſſert. I. Chap. XXIII. pag. 147. ſuiv. édit. de Paris 1744.*

Je n'ai aucune difficulté d'accorder à ce Sçavant, qu'il n'eſt aucun paſſage dans le Pentateuque qui conſtate évidemment l'antériorité de l'uſage des Lettres Alphabétiques au temps de Moyſe: —— Que dans ce qui eſt rapporté au Chapitre XXI. verſ. 14. du Livre des Nombres, Moyſe fait ſeulement alluſion à un ſimple Cantique compoſé ſelon la coûtume de ces anciens temps, ſur les batailles qui s'étoient données entre les Rois des Amorrhéens & des Moabites: —— Qu'enfin au lieu du *Livre des batailles*, &c. il faut traduire *dans le Récit des batailles de l'Eternel*. En-effet le mot Hébreu סֵפֶר qu'employe Moyſe, peut très-bien s'entendre en ce ſens. Mais toutes ces raiſons & autres pareilles me paroiſſent très-inſuffiſantes pour bien aſſûrer l'hypotheſe de M. Jaquelot. Je ne me prévaudrois point ici de la grande antiquité du Livre de Job, qui formeroit la plus forte objection qu'on pût faire contre cette opinion. J'ai montré ailleurs, s'il eſt permis de me citer moi-même, que cet excellent Poëme n'a été compoſé que vers le temps de Moyſe; que du-moins nous en ignorons la véritable époque. —— *Recherches ſur l'Epoque de*

conſignées juſqu'au temps de Moyſe dans le ſeul dépôt de la Tradition. Il en étoit de mê-

l'Equitation &c. Où l'on montre l'Incertitude des premiers temps Hiſtoriques des Peuples &c. part. II. pag. 218 ſuivantes. Si Moyſe eſt l'Auteur de cet Ecrit, comme bien des Sçavants le penſent, il eſt inconteſtable qu'on y ſuppoſe l'uſage des Caracteres Alphabétiques. Mais j'abandonne cette preuve, comme incertaine. M. Jaquelot lui-même (*loc. cit. pag.* 150.) rejette la compoſition du Livre de Job au temps de David ou de Salomon, & conjecture que ce dernier Prince en a été l'Auteur. Voy. *Jo. Chr. Wolf. loc. cit. part. II. pag.* 103.

Ce n'eſt pas que l'uſage de la ſimple Ecriture Alphabétique ſoit auſſi ancien que des Auteurs l'ont ſoûtenu. Je ne dirai donc pas avec un habile homme (*Edvvard. Stillingfleet, Origines Sacræ lib. I. cap. I. §. XXIX.*) qu'Adam en fut l'inventeur, ni qu'elle dévança le ſiécle du Déluge, comme l'a dit l'Hiſtorien Joſephe. (Voyez. *Joan. Franc. Buddeus, Hiſtoria Eccleſiaſt. Vet. Teſtam. Period. I. ab Adamo ad Moſem, ſect. I. §. XXVII. pag.* 135. *ſeq.* = *Joan. Albert. Fabricius, Codex Pſeudepigraphus Vet. Teſt. vol. I. pag.* 1. *ſeq.* 146. *ſeq.* 119. *ſeq.* 264. *ſeq.*). J'ai montré dans le même Ouvrage (*part. I. pag.* 41. *ſuiv.*) que j'ai déjà cité, ce que je penſois encore de ces fameuſes Colonnes du pays de Sériad, dont parle cet ancien Hiſtorien Juif, & qu'il dit être échappées aux ravages du Déluge. On peut auſſi conſulter ſur le même ſujet l'*Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'Origine & le Progrès du Langage & de l'Ecriture, l'Antiquité des Sciences en Egypte, & l'Origine du culte des Animaux. Traduite de l'Anglois de M. Warburthon. Avec de Obſervations ſur l'Antiquité des Hiéroglyphes Scientifiques, & des Remarques ſur la Chronologie & ſur la premiere Ecriture des Chinois, (par M. de Malepeines, Conſeiller au Châtelet). Paris* 1744. *tom. I. pag.* 177. 180. Le ſçavant Traducteur y ſuit l'opinion de Dodvvel, de laquelle

me de la Promeſſe d'un Rédempteur, qui dans tous les âges a fait l'eſpérance des Juſtes.

M

j'avois auſſi fait mention (*ibid. pag.* 42. *Not.*). Je ne crois donc pas devoir datter de ſi loin cet ancien uſage. Ces deux ſentiments ne ſont appuyés d'aucune preuve de quelque conſidération. Il en eſt de l'Ecriture comme de tous les Arts que les hommes ont inventés pour leur propre beſoin. Tout ce qui porte l'empreinte de l'humanité n'a eu que de foibles commencements : l'on n'en a vû d'abord que des eſſais très-groſſiers. L'Ecriture Hiéroglyphique qui eſt de la premiere Antiquité, a précédé l'Alphabétique, & l'on n'eſt venu à ſe ſervir de celle ci qu'inſenſiblement. Cette derniere invention la plus heureuſe & une des plus utiles, qui ſuppoſe de très-grands efforts de l'Eſprit humain, ne fut encore peut-être dûe qu'au hazard. Il eſt peu aiſé, pour ne pas dire impoſſible, d'en fixer au juſte la véritable Epoque, & de déterminer quel Peuple en a été le premier Auteur. Les uns en font honneur aux Chaldéens; d'autres aux Egyptiens. Pluſieurs veulent que les Syriens l'ayent inventée. Enfin la plûpart en accordent toute la gloire aux Phéniciens, & ſe fondent ſur ces beaux vers de la Pharſale de Lucain :

Phœnices primi, fama ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.
Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat : & ſaxis tantum, volucreſque feraque
Sculptaque ſervabant magicos animalia linguas,

M. Ann. Lucanus, *de Bello Civili, lib. III. cum Notis varior. edit. Amſtelod. 1669. pag. 118. ſeq.*

Sans entrer dans une plus longue diſcuſſion ſur les premiers Auteurs de cet Art; tout nous porte a croire qu'il eſt antérieur à la publication de la Loi. Si Moyſe eût reçu de Dieu une telle invention, il eſt difficile de s'imaginer que ce Légiſlateur eût abſolument oublié de prendre des meſures pour faire connoître à ſon Peuple une nouv-

„ Quoique Moyſe, dit Tertullien, ſoit le
„ premier qui ait conſacré dans ſes Ecrits un

eauté ſi admirable. Je ne dirai rien ni du Cachet de Juda, ni de l'Anneau de Pharaon (*Géneſ. XXXVIII.* 18. — *XLI.*42.), d'où l'on veut prouver l'ancienneté de cet uſage. L'empreinte de l'un & de l'autre n'étoit peut-être qu'un ſimple Hiéroglyphe. Quoiqu'il en ſoit, l'Art d'Ecrire a été connu avant Moyſe; & en donnant aux Lettres une origine plus récente, il faut abſolument s'inſcrire en faux contre les Obſervations Aſtronomiques des Babyloniens, leſquelles remontent bien au-de-là du temps de Moyſe; rejetter tout ce qu'on nous rapporte de l'Hiſtoire des Chinois; en un mot, tout ce que les anciens Auteurs nous ont tranſmis & ſur l'Antiquité des Hiéroglyphes d'Egypte, & ſur celle des Lettres Phéniciennes, ſoit que ces dernieres ayent été communiquées aux Grecs par Cadmus qui ne les aura pas appriſes de Moyſe, ni des Iſraélites; ſoit que les Pélaſges long-temps auparavant les euſſent portées en Grece.

Il eſt encore une foule de bonnes preuves toutes Analogues à cette aſſertion, qu'on trouvera diſcutées en détail dans quantité d'Ecrivains qui ont traité cette matiere. Outre quelques Auteurs que j'ai allégués dans mes Recherches ſur l'Epoque de l'Equitation &c. *part. I. pag.* 207. *Not.*, tels que les Shuckford, les Goguet, entr'autres, on lira avec plaiſir ce que M. Warburthon a dit ſur ce ſujet dans ſon *Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens &c., tom. I. pag.* 40. *ſuiv.* 92. *ſuiv.*, 147. *ſuiv.* 168. *ſuiv.* = *Nouveau Traité de Diplomatique, tom. I. part. II. ſect. II. ch. I.* — *V. pag.* 559. — 580. *ſuiv.* = *M. d'Origny, L'Egypte Ancienne, ou Mémoires Hiſtoriques & Critiques ſur les objets les plus importans de l'Hiſtoire du grand Empire des Egyptiens; édit. de Paris* 1762. *tom. I ch. IX. pag.* 314. *ſuiv.*

La matiere m'a entraîné preſque ſans le vouloir, hors des bornes que je m'étois preſcrites. Je me ſuis arrêté ſur ce point d'Antiquité, dans la ſeule vûe de montrer l'inſtabilité des conſéquences

„ Temple au Dieu de l'Univers, cependant la „ datte de la naiſſance du Pentateuque n'eſt

qu'on en tire au ſujet de Moyſe; & combien nous devons peu compter ſur les preuves qu'on employe, pour lui donner tout l'honneur de l'invention de l'Ecriture. En conſidérant toutefois l'uſage des Caracteres comme de la plus haute Antiquité, je ne crois pas que ce fait appuye beaucoup les aſſertions de l'Auteur des Conjectures ſur les Mémoires Originaux &c., dont j'ai parlé dans cette Note. Il eſt vrai que, ſi avant Moyſe les Lettres Alphabétiques ont été inconnues, le ſyſtême de cet Auteur doit crouler néceſſairement. Mais en lui accordant l'ancienneté de cette découverte, ſes preuves n'en ſeront pas moins remplies de foibleſſe. Que l'on peſe avec attention ſes différentes Obſervations, qu'on en rapproche les conſéquences; l'on ſentira aiſément, que cet Auteur n'a fait que revivre une hypotheſe dont toutes les parties portent ſur des opinions déjà ſçavamment combattues par les Défenſeurs de nos Ecrits Sacrés, & ſur des difficultés toujours apparentes que d'excellents Commentateurs ont parfaitement éclaircies. (Voyez principalement au ſujet des prétendues contradictions des Auteurs Sacrés, une foule d'Ecrivains qui ont travaillé exprès ſur cette matiere, & que cite le Docte Fabricius, —— *Delectus Argumentorum, & Syllabus Scriptorum qui Veritatem Religionis Chriſtiana adverſus Atheos &c. ſuis lucubrationibus aſſeruerunt. cap. XXIX. pag. 529. ſeqq.*) L'on trouvera même dans le Journal des Sçavants, que j'ai cité ci-deſſus, & où il y a une analyſe de cet Ouvrage, des Réflexions ſenſées touchant cette hypotheſe de l'Auteur. Faute de connoître le véritable génie des Orientaux & de la Langue Hébraique, on s'efforce de trouver nos Ecrivains Sacrés en défaut: l'on invente en conſéquence des ſyſtêmes; mais enfin ce ne ſont que des ſyſtêmes ruineux, parce qu'ils ſont uniquement bâtis ſur le ſable. Au-reſte je me ſçaurois le plus mauvais gré, ſi avant de terminer cette Note, je ne rendois point cette juſtice

„ pas celle de la connoiſſance du Souverain
„ Etre. L'Ame eſt antérieure aux Livres in-
„ ſpirés, & dès le commencement de la Créa-
„ tion la connoiſſance de Dieu a été la pre-
„ miere perfection de l'Ame (1) „.

Moyſe, cet Envoyé de la Divinité, en fondant un établiſſement religieux, ne donnoit donc point au Peuple Hébreu une Religion nouvelle, une Religion inconnue juſqu'alors. C'étoit la même qui avoit ſanctifié les anciens Patriarches & les Ancêtres du Peuple de Dieu. Il y avoit par-conſéquent dans ces premiers âges, une Religion indépendante des Ecrits Sacrés qui n'exiſtoient point encore.

Ce que nous venons de remarquer au ſujet des Principes fondamentaux de la Religion Judaïque, on peut également le dire des Dog-

à l'Auteur des Conjectures en queſtion, qu'il a déſavoué abſolument les conſéquences que Spinoſa prétendoit tirer du déſordre apparent de la Géneſe, & qu'il a tenté de les détruire lui-même à la faveur de ſon hypotheſe, quelqu'inſuffiſante & même dangéreuſe qu'elle ſoit d'ailleurs.

(1) *Nec enim ſi aliquando poſterior Moyſes primus videtur in Templo litterarum ſuarum Deum mundi dedicaſſe, idcirco a Pentateucho natales agnitionis ſupputabuntur .... Ante Anima, quam prophetia. Anima enim a primordio conſcientia Dei dos eſt.* Tertullianus, *adverſus Marcionem lib. I. pag. 370, edit. Luiet. Pariſ. 1675.*

mes que Jeſus-Chriſt a daigné nous révéler. La Foi de l'Egliſe n'a été d'abord fondée que ſur le témoignage de vive voix, que le Fils Unique a rendu de ce qu'il avoit vû dans le ſein de ſon Pere. C'eſt par la vive voix, comme l'obſerve l'illuſtre Evêque de Meaux, que s'eſt fait le parfait dévéloppement du Myſtere d'un Dieu fait homme, qui étoit ſcélé ſous des ombres & ſous des figures dans toutes les générations précédentes (1). C'eſt ſur le même témoignage de vive voix, que les Apôtres ont rendu de ce qu'ils avoient ouï dire, & vû faire au Fils de Dieu, qu'ils fonderent les Egliſes avant que l'Evangile eût été écrit. Ainſi les Vérités Chrétiennes ont été crues, ſans qu'on vît rien d'écrit par les Apôtres. La Tradition orale, étoit alors la premiere & unique Régle où l'on pût découvrir manifeſtement toute la Doctrine que Jeſus-Chriſt avoit enſeignée.

Mais il étoit à craindre que la Tradition d'une bonne partie de ces grandes Vérités ne ſe maintînt pas toujours dans ſa Pureté pri-

(1) Voy. *Fragmens ſur diverſes matieres de Controverſes. De la Tradition.* Œuvres poſthumes de *M. Boſſuet, tom. II. édit. d'Amſterdam (Paris) 1753. pag. 398. ſuiv.*

mitive:on la vit même s'altérer & ſe corrompre entiérement. Ainſi la divine Providence ne s'eſt pas contentée de nous manifeſter les Principes primordiaux de la Religion par cette ſeule voie. Elle a jugé à-propos de nous envoyer, ſous l'Œconomie Moſaïque & dans les premiers temps du Chriſtianiſme, des hommes remplis de l'Eſprit de Dieu, qui ont fixé les Traditions des Vérités Saintes dans des Livres que nous révérons comme Divins. Les égarements des hommes, le Monde entier devenu payen, à l'exception d'un petit Peuple qui étoit le dépoſitaire des Volontés du Très-Haut, nous prouvent ſenſiblement, que la ſeule voie de la Tradition étoit inſuffiſante.

Ce n'eſt point en-vain, que Dieu a fait dépoſer ſes Volontés dans des Ecrits qu'il a dictés lui-même, pour nous inſtruire de nos devoirs. S'il a établi une Religion, il n'a pas dû négliger les moyens de la maintenir. Sa Divine Sageſſe n'a donc pu permettre de laiſſer altérer les Monuments de ſon Culte, ni ſouffrir que des Livres d'une ſi grande autorité fuſſent mêlés de vrai & de faux. Les mêmes raiſons qui nous ſervent à conſtater la néceſſité d'une Révélation, démontrent la néceſſité qu'elle

nous ſoit conſervée toute pure dans nos Ecrits Sacrés.

Je ſens que la ſeule & véritable Egliſe poſſede le dépôt de cette Révélation. L'on ne peut nier auſſi ſans erreur, que c'eſt uniquement de cette Egliſe que les Fidéles doivent recevoir les Vérités de ſalut. A elle ſeule il appartient de nous donner la vraie intelligence des Dogmes conſignés dans les Livres Saints. Il n'eſt point douteux encore, qu'indépendamment de l'Ecriture, il exiſte une autre Régle de Foi, qui eſt beaucoup plus ancienne; que ſans avoir recours à nos Ecritures, l'Egliſe peut nous apprendre tout ce qui eſt néceſſaire pour parvenir au bonheur des Juſtes. Mais cette Egliſe a reçu de Dieu même des Ecrits Sacrés dont le dépôt eſt confié à ſes ſoins (1), & dans leſquels nous puiſons des arguments convain-

(1) *Libri Sacri Eccleſiæ cura & fidelitati commiſſi ſunt, quæ ſi permiſerit a Judæis corrumpi, graviſſime ſane arguenda eſt, quod depoſitum tam pretioſum & tam ſacrum, tam negligenter cuſtodierit. Sed de negligentia in re tanta illam arguere non licet: ergo &c.* Joannes Opſtraet, *de Locis Theologicis. Diſſertat. I. de Scriptura Sacra, quæſt. V. tom. I. Inſulis Flandrorum 1738. pag. 153.*

cants par eux-mêmes (1) en faveur des Dogmes du Chriſtianiſme. Ces Saints Livres nous

(1) Le principal objet de mes Notes eſt de dévélopper juſqu'à un certain point, ce que je ne dois toucher que rapidement dans mon Texte. Je ne puis donc m'empêcher de faire obſerver avec M. de Fitzjames (*Mandement contre le P. Berruyer, uti ſupra, part. I. ch. II. art. IV. pag. 41. ſuiv.*), que pour rendre à l'Ecriture Sainte l'hommage qui lui eſt dû, il ne ſuffit pas d'en avouer l'exiſtence & l'inſpiration; il faut de plus l'employer à l'uſage pour lequel Dieu l'a deſtinée. Or une des principales fins de l'Ecriture Sainte eſt d'être la Régle de notre Foi, de nos ſentiments, de nos mœurs & de toute notre conduite. —— *Ad Rom. XV. 4.* — *II. Timoth. III. 15. 16. & 17.*

Il y a ſur ce point deux ſortes d'écueils à éviter. L'un conſiſte à ne reconnoître point d'autre Régle de Foi que l'Ecriture Sainte, & d'attribuer à tout particulier le droit de l'interpréter par ſon propre eſprit. L'autre eſt de prétendre que les Livres Saints n'ont pas été écrits pour régler notre Foi, & que les arguments qu'on en tire pour prouver les Dogmes de la Religion, ne ſont pas convaincants par eux-mêmes. Les prétendus-Réformés ſont tombés dans le premier écueil: le P. Berruyer ſe jette dans le ſecond. La Vérité Catholique s'écarte également de l'un & de l'autre.

C'eſt une étrange préſomption dans les Proteſtants, dit encore M. de Fitzjames, de n'admettre pour Régle de Foi que l'Ecriture Sainte, & de ſoûtenir que chaque particulier eſt en droit de l'interpréter par ſon propre eſprit, indépendamment de l'autorité de l'Egliſe. Tout ce qu'il faut croire n'eſt pas contenu dans les Livres Saints: il y a pluſieurs Vérités révélées, admiſes par les Proteſtants eux-mêmes, que nous ne connoiſſons que par la voie de la Tradition: celles-mêmes qui ſont révélées dans l'Ecriture, ne le ſont pas toutes avec la même clarté. Enfin c'eſt de l'Egliſe Catholique dépoſitaire & interprète infaillible, tant de l'Ecriture que de la Tradition, que Jeſus-Chriſt veut que nous recevions la vraie intelligence de l'une & de l'autre.

fourniſſent encore les preuves de la Vérité, de la Divinité de la Religion Chrétienne ; ils

Mais quoique tout ce qui appartient à la Révélation ne ſoit pas énoncé dans les Divines Ecritures, l'Egliſe a toujours été perſuadée que la plûpart des Articles de Foi y ſont renfermés. Ce que l'Ancien Teſtament enſeigne d'une maniere plus voilée, eſt propoſé plus clairement dans le Nouveau. Plus on lit ce Livre Sacré avec piété, avec reſpect & avec ſoumiſſion à l'Egliſe, plus on y découvre un fonds inépuiſable de lumiere & d'inſtruction.

De ces conſidérations fondées ſur la doctrine de l'Ecriture elle-même, ſur l'enſeignement perpétuel de l'Egliſe, & développées ſçavamment par nos plus célébres Théologiens, M. l'Evêque de Soiſſons continue à nous faire remarquer que c'eſt une vérité inconteſtable & reconnue de tout temps dans l'Egliſe, que la plûpart des Dogmes de la Foi ſe trouvent contenus dans l'Ecriture Sainte d'une maniere aſsès poſitive pour fixer la croyance, & pour confondre les Novateurs. Quelle multitude de preuves les Saints Docteurs n'en ont-ils pas tirées pour établir les Dogmes Catholiques, & pour confondre les Héréſies qui ſe ſont élévées dans le cours des ſiécles ? Tous les Peres, dit cet illuſtre Prélat, avec le grand Boſſuet (*Défenſe de la Tradition des SS. Peres, liv. II. ch. I. tom. II. des Œuvres poſthum. pag.* 40.), & tous les Théologiens après Vincent de Lérins, demeurent d'accord, que parmi les Lieux Théologiques, c'eſt-à-dire, parmi les ſources d'où la Théologie tire ſes arguments pour établir ou pour éclaircir les Dogmes de la Foi, le premier & le fondement de tous les autres eſt l'Ecriture Canonique, d'où tous les Théologiens, auſſi-bien que tous les Peres, ſuppoſent qu'on peut tirer des arguments convaincants contre les Hérétiques. La Tradition, c'eſt-à-dire, la parole non-écrite eſt un ſecond Lieu d'où on tire des arguments : *Primo ſcilicet Divinæ Legis authoritate, tum deinde Catholicæ Eccleſiæ Traditione*, comme parle Vincent de Lérins, —— *Commonitorium adverſ. Hæreſes. edit. Pariſ.* 1561. *pag.* 3. *fol. verſo.*

contiennent des faits ſuſceptibles de grandes inſtructions, & ſont les Monuments de notre Croyance. L'Egliſe a eu par-conſéquent dans tous les âges, le même intérêt, le même beſoin, le même droit de ſe les conſerver, de ſe les aſſûrer exempts d'erreurs, de les connoître infailliblement, de les diſcerner des Livres profanes, & de les faire connoître à ſes enfants. Toute Doctrine qui eſt contraire à ce que nous venons d'établir „ blaſphême tout-à-la-fois „ & contre le Texte Sacré de nos Ecritures, „ & contre l'Egliſe à qui ces Divins Ecrits ont „ été adreſſés, & contre l'Egliſe Univerſelle, „ qui étoit indiſpenſablement chargée de

mais ce ſecond Lieu, ce ſecond Principe de notre Théologie ne doit pas être employé pour affoiblir l'autre qui eſt l'Ecriture Sainte. M. Boſſuet établit enſuite ſur cette matiere, ainſi que l'obſerve M. de Fitzjames, un Principe capital. C'eſt que pour prendre l'idée véritable de l'Ecriture & de la Tradition, de la parole écrite & non-écrite, il faut dire que les preuves de l'Ecriture ſur certains points principaux ſont convaincantes par elles-mêmes: que celles de la Tradition ne le ſont pas moins: & qu'encore que chacunes à-part puiſſent ſubſiſter par leur propre force, elles ſe prêtent la main, & ſe donnent un mutuel ſecours. —— *M. Boſſuet, loc. cit. chap. VI. pag. 47. Confer. Dionyſ. Petavii in Opus Theologicorum Dogmatum Prolegomena, cap. I. § VII. — Ejuſd. de Eccleſiaſt. Hierarchia lib. I. cap I. edit. Antuerpiæ. 1700. tom. I. pag. 3. tom. IV. pag. 4 ſeqq.* —— & quantité d'autres Théologiens qui ont mis ce double Principe dans tout ſon jour.

„ veiller à la conſervation d'un ſi précieux dé-
„ pôt (1) „. Pour le dire en deux mots ; ſi l'Egliſe qui eſt l'organe & l'inſtrument immédiat du Saint-Eſprit, en prononçant ſur l'Authenticité même de nos Verſions, nous donne un gage aſſûré, qu'elles ne contiennent rien qui ne ſoit conforme aux Vérités que la Religion profeſſe, & à la ſuite comme à l'Hiſtoire du Peuple de Dieu, renfermées dans les Textes Originaux de nos Ecritures; que ne réſulte-t-il pas de ce Principe lumineux en faveur de l'Intégrité & de la Pureté de ces mêmes Textes ?

Revenons enfin au même Principe que nous avons déjà touché dans notre premier Mémoire : diſons que Jeſus-Chriſt & les Apôtres, en citant l'Original des Ecritures du Vieux Teſtament pour confirmer leur Doctrine, y ont reconnu un caractere bien marqué d'autorité & de vérité qui en éloigne le moindre ſoupçon d'erreur & de corruption. Il étoit de l'eſſence de la Miſſion du Fils de Dieu, de ne citer ces Divins Ecrits qu'autant qu'ils étoient conformes aux premiers Originaux. Dans la ſuppoſition que ces Ecritures euſſent contracté des taches de quel-

(1) *M. l'Evêque de Soiſſons, uti ſupra, part. I. ch. II. art. II. pag. 28.*

que importance, notre Divin Sauveur auroit dû en avertir les Apôtres ; & c'eut été contre la dignité & l'excellence de ſa Miſſion, de ne point indiquer les moyens de rétablir dans leur premiere Intégrité, des Ecrits ſi étroitement liés à tout le Corps de la Nouvelle Alliance qu'il venoit d'établir ſur les fondements de l'Ancienne. Dans le fameux entretien que Jeſus-Chriſt eut, le jour de ſa Réſurrection, avec les deux Diſciples d'Emmaüs, ce Divin Sauveur leur expliqua par ordre toutes les Ecritures, en commençant par Moyſe; & continuant par tous les Prophétes, l'un après l'autre, il leur montra qu'elles parloient toutes de lui (1). Pour mieux convaincre ces deux Diſciples, Jeſus-Chriſt qui étoit le Maître de la Nature (2), & qui étoit Dieu lui-même, pouvoit alors déployer un ſeul acte de ſa Toute-Puiſſance. Mais il n'eut pas beſoin de recourir à cette voie extraordinaire : le témoignage des Ecritures ſuffiſoit pour leur faire reconnoitre le Rédempteur d'Iſraël. C'eſt qu'il n'y

(1) Incipiens a Moyſe & omnibus Prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quæ de ipſo erant. *Luc. XXIV.* 27.

(2) Data eſt mihi omnis poteſtas in Cœlo & in Terra. *Matth. XXVIII.* 18.

avoit rien de plus reſpectable parmi les Juifs qu'une telle autorité : ils en ſentoient tout le poids, parce qu'ils étoient aſſûrés de la Divinité & de la Pureté des Livres Saints. N'étoit-ce pas encore du devoir des Apôtres, de découvrir aux Fidéles les corruptions qui auroient pu ſe gliſſer dans un Texte Original qui eſt une des principales Régles pour tout ce qui tient au Dogme & à la Morale ? Ni Jeſus-Chriſt, ni les Apôtres n'ont rien dit d'une pareille corruption. Notre Seigneur au-contraire ne prouve ſa Divinité que par les Ecritures. Les Apôtres, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, n'en alléguent point d'autres preuves (1). Toute la Miſſion du Fils de Dieu ne porte que ſur l'accompliſſement des anciens Oracles (2) deſquels la Synagogue étoit la fidéle dépoſitaire.

A meſure cependant que l'Egliſe Chrétienne prennoit de nouveaux accroiſſements, & qu'elle ſe répandoit hors de la Judée, dans les diverſes Provinces de l'Empire Romain, &

(1) Nihil extra dicens quam ea quæ Prophetæ locuti futura eſſe, & Moyſes. *Actor. XXVI.* 22.

(2) Neceſſe eſt impleri omnia quæ ſcripta ſunt in Lege Moyſi & Prophetis & Pſalmis de me. = Tunc aperuit illis ſenſum, ut intelligerent Scripturas &c. *Luc. XXIV.* 44. *ſeq.* = *Actor. III.* 18. 24. — *X.* 43. *& alibi.*

ailleurs ; tous les Fidéles étoient peu en état de recourir aux ſources Hébraïques de nos divines Ecritures ſi néceſſaires à nourrir leur piété, à les confirmer dans la Foi que leur avoient annoncée les Apôtres. S.t Paul félicitoit Timothée de ce qu'il avoit été nourri dès l'enfance dans les Saintes Lettres qui *peuvent inſtruire*, dit l'Apôtre, *pour obtenir le ſalut. Toute l'Ecriture*, continue-t'il, *étant divinement inſpirée, eſt utile pour inſtruire de la Vérité, pour réfuter les erreurs, pour corriger le déréglement des mœurs, & pour former à la juſtice* (1). Les principaux Juifs de Bérée, convertis par le même Apôtre, examinojent avec ſoin les Ecritures, pour voir ſi ce qu'il leur avoit enſeigné étoit véritable (2). Tel étoit l'attachement des premiers Chrétiens (3) pour la parole de Dieu, qu'ils en conſidéroient la lecture comme un de leurs devoirs eſſentiels. Les Miniſtres du Seigneur jugerent donc à-propos de donner à ces Chrétiens qui ne pouvoient conſulter nos Originaux, des Verſions qui y ſuppléaſſent.

(1) *II. Ad Timoth. III. 15. 16.*

(2) *Actor. XVII. 11.*

(3) Voy. *Les Mœurs des Chrétiens, par M. l'Abbé Fleury, ch. VII. pag. 42. ſuiv. de l'édit. de Bruxelles 1753.*

Auſſi en vit-on paroître en Langues Syriaque, Egyptienne, Ethiopienne, Perſane, Indienne, Arménienne, Scythique, Sauromate & autres (1). Toutes ces différentes Verſions n'ont point une même datte. Les unes parurent plus tôt, les autres plus tard, ſelon le beſoin des Egliſes. Mais aucune de ces Verſions n'eut un ſi grand cours, que l'eut la Traduction des Septante Interprétes.

La Domination des Grecs du temps d'Alexandre le Grand & de ſes Succeſſeurs, avoit porté la Langue Grecque dans une bonne partie de l'Orient (2). Jamais cette Langue ne fut

(1) Πᾶσα γὰρ ἡ ὑφήλιος τῶν μὲν τῶν λόγων ἀνάπλεως. Καὶ ἡ Ἑβραίων φωνὴ, οὐ μόνον εἰς τὴν Ἑλλήνων μετεβλήθη, ἀλλὰ καὶ εἰς τὴν Ῥωμαίων καὶ Αἰγυπτίων καὶ Περσῶν καὶ Ἰνδῶν καὶ Ἀρμενίων καὶ Σκυθῶν καὶ Σαυροματῶν, καὶ συλλήβδην εἰπεῖν, εἰς πάσας τὰς γλώττας αἷς ἄνακέκραται τὰ ἔθνη κεχρημένα διατελεῖ. *Universa enim (facies Terræ) quæ ſub ſole eſt, eorum quidem ſermonum (Apoſtolica, Propheticaque Doctrina) plena eſt. Et vox Hebraica, non in Græcorum modo linguam converſa eſt, ſed etiam in Romanorum & Ægyptiorum, Perſarumque & Indorum & Armeniorum, Scytharumque & Sarmatorum, atque, ut ſummatim dicam, in omnes linguas, quibus cuncta Nationes uti perſeverant.* Theodoretus, *De Græcorum affectionum curatione, ſermone V. de natura hominis. Oper. tom. IV. edit. Pariſ. 1622. pag. 555. ſeq.*

(2) *Sermone Græco, quo omnis Oriens loquitur.* S. Hieronymus. *Proœm. in libr. II. Epiſtol. ad Galat. Oper. tom. IV.*

plus répandue qu'on la vit un bon ſiécle avant la venue du Sauveur & dans les premiers âges de l'Egliſe. Les Apôtres deſtinés à porter l'Evangile à ceux des Gentils auxquels le Langage des Grecs étoit plus connu, ne purent mieux faire, que de leur préſenter une Verſion qui long-temps auparavant ſe trouvoit toute compoſée (1) dans la même Langue.

part. I. col. 255. Façon de parler qu'on doit cependant reſtraindre dans ſes juſtes limites, principalement quant à la Judée où le Peuple parloit une toute autre Langue.

(1) S'il eſt une matiere qu'on ait traitée avec quelque détail, & ſur laquelle les Critiques ayent le plus exercé leurs droits, c'eſt aſſûrement celle qui concerne la Verſion des LXX. Interprétes & l'Hiſtoire de cette Verſion. Pour en être convaincu, il ſuffit de jetter les yeux ſur les Ecrivains que je vais citer, & que l'on pourra conſulter. ——— *Santes Pagninus, Iſagoga ad Sacras Literas edit Lugd. 1536. cap. III.* — *XII pag. 1. ſeqq.* = *Nicolaus Serarius, Jacob. Bonfrerius, Alphonſ. Salmero, & Joh. Stephan. Menochius in Prolegomenis Scriptura.* = *Joh. Euſeb. Nierembergius, de Origine Scriptura Sancta, lib. XII. cap. II. ſeqq.* = *Chriſtian. Kortholtus, de variis Scriptura editionibus, cap. VI. pag. 51. ſeqq.* = *Jo Henr. Hottingerus, Theſaurus Philolog. lib. I cap. III. ſect. III. pag. 278. ſeqq.* = *Nicolaus Le Nourry, Apparatus ad Bibliothec. Maximam Patrum, lib. I. Diſſert. XII. cap. I. col. 223. ſeqq.* = *Julius Bartoloccius, Bibliotheca Magna Rabbinica, tom. I. pag. 437. ſeqq.* = *Scipio Sgambatus, Archivorum Vet. Teſtamenti, pag. 487. ſeqq.* = *Joh. Morinus, Exercitationes Biblicæ, part. I. tota.* = *Richard Simon, Hiſt. Critique du Vieux Teſtam. liv. II. chap. II. pag. 186. ſuiv. chap. IV. pag.*

Mais ne penſons pas, que cette conduite des Apôtres donnât la moindre atteinte aux

N

202. *ſuiv. &c.* — *Ejuſd. Diſquiſitiones Critica, de variis Bibliorum editionibus, cap. XV.* — *XVII. pag. 108. ſeqq.* = *Joh. Ouvenus, Theologumena, lib. V. Digreſſ. II. pag 398.* = *Andr. Rivetus, Iſagoge ad Scriptur. Sacr. cap. X. Operum tom. II. fol. 898.* = *Jacob. Uſſerius, de LXX. Interpretum Verſione Syntagma, cap. I. ſeqq.* = *Joh. Lightfootus, Addenda ad Horas Hebraicas in I. Epiſt. ad Corinth. cap. IX. ſeqq. Operum tom. II. pag. 936. ſeqq.* = *Joh. Hoornbeck, de Convincendis Judais Prolegomen. pag. 49.* = *Joh. Leuſden, Philologus Hebræo-Mixtus, Diſſertat. II.* — *IV. pag. 10. ſeqq.* = *Iſaac. Voſſius, de LXX. Interpretibus, eorumque translatione, cap. I.* — *XXX. pag. 1.* — *99.* — *Ejuſd. Appendix Obſervationum ad Pomponium Melam.* = *Joh. Meyerus, Diſſertatio III. Proœmialis ad* סדר עולם *ab ſe Latine verſum, §. X ſeqq. pag. 213. ſeqq.* = *Brian. Walton, Prolegomena ad Biblia Polyglotta, cap. IX. pag. 34. ſeqq.* = *Humfred. Hody, de Bibliorum Textibus Originalibus, Verſionibus Græcis, & Latina Vulgata, lib. I. II. & III. paſſim.* = *Anton. Van Dale, Diſſertatio ſuper Ariſtea de LXX. Interpret. &c. Amſteloda n. 1705.* = *Joh Erneſt. Grabius de Variis Vitiis LXX. Interpretum Verſioni ante Origenis ævum illatis, & Remediis &c. Oxonii 1710.* — *Ejuſd. Prolegomena, ſingulis tomis Codicis Alexandrini ibid. editi, præmiſſa.* = *Lambertus Bos, Prolegomena ad ſuam LXX. Interpp. edition.* = *M. Prideaux, Hiſtoire des Juifs &c. tom. III. part. II. liv. I. pag 43. ſuiv.* = *Sixtus Senenſ. Biblioth. Sanct. lib. IV. tom. I. pag. 470. & lib. VIII. tom. II. pag. 1105. ſeq.* = *N. Alexander, Hiſtor. Eccleſ. Vet. Teſtam. tom. II. cap. I. art. III. pag. 236. & pag. 401. ſeqq.*

témoignages qu'on pouvoit tirer de l'Original Hébreu qui exiſtoit alors ? Ce même Texte

— *Ejuſd. Diſſert. XI. in Hiſtor. Eccleſ. ſæc. II. tom. III. pag. 453. ſeqq.* = *Dom Calmet, Diſſertations qui peuvent ſervir de Prolégomenes de l'Ecriture Sainte. édit. de Paris 1729. tom. I. pag. 74. ſuiv.* = *L. Elies Du-Pin. Diſſert. prélim., ou Prolégomen. ſur la Bible, tom. I. liv. I. ch. VI. §. II. ſuiv. pag. 172. ſuiv.* = *Bernard. de Montfaucon, Præliminaria ad Hexapla Origenis ab ſe edita, cap. III. pag. 27. ſeqq.* = *Ludovicus Capellus, Critica Sacra, lib. IV. cap. I. ſeqq. pag. 212. ſeqq.* = *Joh. Buxtorfius fil., Anticritica, ſeu Vindicia Veritatis Hebr. part. II. cap. VIII. pag. 541. ſeqq.* = *Henric. Benzelius, Diſſertationum Syntagma, Diſſert. de Antiquis Biblior. Verſionibus, tom. I. pag. 365. ſeqq.* = *Bernard. Lamy, Apparatus Biblicus, ſive Manuductio ad Sacram Scripturam, lib. II. cap. X. pag. 407. ſeqq. edit. Venet. 1756.* = *Joſeph. de Voiſin, Obſervationes in Proœmium Pugionis Fidei Raymundi Martini ; Theſaur. Antiquitt. Sacr. Blaſ. Ugolini vol. I. col. 275. ſeqq.* = *J. Franc. Buddeus, Hiſtor. Eccleſiaſt. Vet. Teſtam. Period. II. ſect. VI. a Captiv. Babyl. ad Principat. Maccab. §. XII. pag. 1031. ſeqq.* = *Jo. Albert. Fabricius, Biblioth. Græc. lib. III. cap. XII. vol. II. pag. 315. ſeqq.* = *Jo. Chriſt. Wolfius, Biblioth. Hebræa, part. I. Num. 354. pag. 213. ſeqq.* — *part. II. ſect. VI. pag. 440. ſeqq.* — *part. III. Num. 354. pag. 135.* = *M. l'Abbé Dinouart, Journal Eccléſiaſtique. Avril 1760. art. I. pag. 1 ſuiv.* = *Auguſt. Pfeifferus, Critica Sacra, cap. IX. de Verſionibus Græcis, pag. 450. ſeqq.* = *Joh. Gottlob Carpzovius, Critica Sacra, part. II. cap. II. §. I. ſeqq. pag. 481. ſeqq.* ——— & autres cités principalement dans ces deux derniers Ouvrages.

Après tant de diſcuſſions de la part des Sçavants que je viens de nommer ſur ce point de Littérature ſacrée, l'on n'eſt encore pas

n'en conſervoit pas moins toute ſon autorité dans l'Egliſe du Seigneur, comme il la con-

moins embarraſſé à pouvoir donner quelque choſe de bien aſſûré touchant la véritable origine de la Verſion des LXX., à déterminer quels en furent les Auteurs, quel fut le nombre des Interprétes, ſi c'étoient des Juifs d'Alexandrie ou de Jéruſalem, à fixer le vrai temps auquel elle parut, à établir enfin d'une maniere préciſe par l'ordre de qui elle fut compoſée.

Parmi les Anciens qui ſont entrés dans quelque détail là-deſſus, l'on nous produit d'abord un Ariſtée, officier du Roi Ptolémée-Philadelphe, & qui dans une Lettre écrite ſous ſon nom à ſon frere Philocrate, nous a donné l'Hiſtoire de cette Verſion. Suivant la narration de cet Ecrivain, Ptolémée fait une députation ſolemnelle au Grand-Prêtre Eléazar, & l'accompagne de magnifiques préſents pour le Temple: il lui demande les Livres de la Loi Moſaïque, & des gens habiles pour les traduire en Grec. Le Souverain-Pontife ſe rend bientôt aux prieres du Roy d'Egypte, & lui envoye en même-temps ſix ſçavants Perſonnages pris de chaque Tribu, autant reſpectables par leur âge que par leurs mœurs, très-verſés dans les Langues Hébraïque & Grecque. Ils s'acquittent parfaitement de leur commiſſion auprès du Roi Ptolémée-Philodelphe. Ce Prince ſatisfait des travaux des Traducteurs, les renvoye à Jéruſalem, comblés de préſents pour eux-mêmes, ainſi que pour le Grand-Prêtre Eléazar.

Tel eſt en gros le fonds du récit que nous offre la Lettre qu'on attribue à Ariſtée. Elle renferme bien d'autres anecdotes aſſés ſingulieres qui ſentent plus du prodige, qu'elles ne paroiſſent conformes à la verité hiſtorique. C'eſt néanmoins de la même ſource que nous tenons preſque tout ce que les Anciens & quelques Modernes ont dit touchant l'Hiſtoire de la Verſion des LXX. Quelques-uns ont même rencheri ſur la narration d'Ariſtée, en l'ornant de certaines circonſtances qu'on chercheroit en-vain dans la Lettre de l'Ecrivain Egyptien.

ſerva dans les ſiécles ſuivants, & l'a encore toute entiere de nos jours.

La Lettre d'Ariſtée a été imprimée plus d'une fois, & a paru en pluſieurs Langues. L'exemplaire que nous en avons de nos jours, & dont Fabricius rapporte différentes éditions (*loc. cit. pag.* 307. *ſeqq.*), s'éloigne cependant de beaucoup de celui que les Anciens paroiſſent avoir employé. Mais de quelque œil qu'on enviſage l'Hiſtoire de cette Verſion, il eſt conſtant que l'Ecrit qui y a donné lieu, remonte à des temps antiques. Les témoignages de Philon, de Joſephe & des Peres, quelque différence qu'on trouve d'ailleurs dans leur récit, ne permettent point de rejetter cette piéce à des âges poſtérieurs à la venue de Jeſus-Chriſt. Si l'autorité d'Ariſtobule, Philoſoppe Péripatéticien, dont parlent Euſebe & Clément d'Alexandrie, doit être encore de quelque poids, il faut renvoyer la compoſition de cet Ecrit au temps de Ptolémée-Philadelphe.

Louis Vivès, ſçavant Eſpagnol, mort vers l'an 1540., eſt le premier Ecrivain, autant que je ſçache, qui ait fait naître des doutes ſur l'Auteur du Livre qui paſſe ſous le nom d'Ariſtée, —— *Commentar. ad S. Auguſtini de Civit. Dei librum XVIII. cap. XLII. Operum ejuſdem Sanct. edit. Pariſ.* 1541. *fol. verſo* 171. Il paroît que juſqu'au ſiécle que fleuriſſoit cet Auteur, il y avoit eu une eſpéce de preſcription pour l'origine de la Verſion des LXX.: on lui en avoit accordé aſsès généralement une toute divine. La Critique ne tarda pas de remonter aux ſources d'où l'on tenoit cette opinion: elle diſcuta, elle apprécia les autorités, & ne voulut enfin reconnoître dans le récit de ceux qui s'étoient attachés à Ariſtée, qu'une pure fable, une fiction, ſouvent incompatible avec les véritables Hiſtoires connues. La plûpart des Sçavants ont rejetté en conſéquence la Lettre d'Ariſtée, comme une piéce abſolument ſuppoſée, & inventée par quelque Juif d'Alexandrie, dans la ſeule vûe d'accréditer une Verſion que de ſimples particuliers avoient uniquement entrepriſe pour leur propre uſage, long-temps avant la venue de Jeſus-Chriſt

Evitons les écarts de plus d'un Ecrivain ſur cette importante matiere. Notre Texte

N 3

Parmi ceux des Critiques qui ont enviſagé la même Lettre comme ſuſpecte de fauſſeté, je mets les Salmeron, les Scaliger, les Cappel, les de-Valois, les Hottinger, les Simon, les Van-Dale, les Prideaux, les Du-Pin, les Fabricius, les Dom Calmet, les Carpzovv, les P. Alexandre, & tout récemment, le ſçavant M. l'Abbé Dinouart, &c.

Ce n'eſt point mon objet de rappeller dans cette Note, ce que d'habiles gens, tels que les Uſſer, les Walton, entr'autres, & les Voſſius, ont écrit en faveur de la narration de l'Ecrivain Egyptien, dont l'Ouvrage ſervit probablement de canevas aux récits de Philon, de Joſephe, de S. Irénée, de Clément d'Alexandrie, de S. Juſtin, de S. Epiphane, de Tertullien, d'Euſebe, de S. Jean Chryſoſtome, de S. Auguſtin, de S. Jérôme même, enfin de Théodoret & de pluſieurs Ecrivains Eccléſiaſtiques.

Je ne dirois auſſi rien qu'on ne ſçût déjà, ſi je venois à donner une analyſe, même très-ſuccinte, des différentes réfutations qu'on a faites de la Lettre d'Ariſtée. L'on connoit ſuffiſamment le ſçavant Ecrit qu'Hody publia d'abord ſur cette matiere en 1685., & qu'il refondit enſuite dans ſes quatre Livres que j'ai aſſignés ci-deſſus, touchant les Textes Originaux, les Verſions Grecques & la Vulgate. Jamais on ne vit plus d'érudition, ni plus de force de raiſonnement, qu'on en trouve dans ce dernier Ouvrage contre l'Hiſtoire des LXX. Interprétes, attribuée à Ariſtée.

De cette ſurabondance de preuves que nous avons en main contre l'Hiſtoire des LXX., quoique reçue pendant l'eſpace de plus de XV. ſiécles, conclurons-nous que la même Verſion ne fut rien moins qu'un Ouvrage inſpiré du Saint-Eſprit? S. Jérôme a dit depuis long-temps, que ces Interprétes firent les fonctions de ſimples Traducteurs, & qu'ils ne furent point Prophétes. —— *Neſcio quis primus*

Original doit jouir des prérogatives qui lui ſont dûes par mille titres. Mais que la Vérité

Auctor Septuaginta Cellulas exſtruxerit, quibus diviſi eadem ſcriptitarint; cum Ariſteas ejuſdem (Ptolomæi) *ὑπερασπισμὸς, & multo poſt tempore Joſephus nihil tale retulerint; ſed in unam baſilicam congregatos, contuliſſe ſcribant, non prophetaſſe. Aliud enim eſt vatem, aliud eſt eſſe interpretem: ibi ſpiritus futura prædicit: hic eruditio & verborum copia, ea quæ intelligit transfert. Niſi forte putandus eſt Tullius Œconomicum Xenophontis, & Platonis Protagoram, & Demoſthenis pro Cteſiphonte orationem, afflatus rhetorico ſpiritu tranſtuliſſe. Aut aliter de iiſdem libris per Septuaginta Interpretes, aliter per Apoſtolos Spiritus Sanctus teſtimonia texuit: ut quod illi tacuerint, hi ſcriptum eſſe mentiti ſunt.* Hieronymus *Præfat. in Pentateuch., & in Apologia adverſ. Rufin. lib. II. Oper tom. I. ſub init & tom. IV. col. 423.*

La Verſion des LXX. eſt un Monument précieux, qui peut nous ſervir beaucoup, pourvû que nous en faiſions un uſage convenable. Elle eſt ſans doute d'une très-grande autorité: S. Jérôme l'a reconnue lui-même dans tous ſes Ouvrages (*loc. cit. in Apolog. col. 433. ſeq. & alibi paſſim*). Mais cet illuſtre Docteur, l'un des plus capables de juger ſainement de cette matiere, ne veut point qu'on porte cette autorité au-de-là de ſes juſtes bornes. Il condamne l'abus qu'on pourroit faire de la même Verſion, en l'égalant aux ſources Hébraïques. C'eſt qu'il a ſenti qu'en donnant trop aux LXX., ce ne pouvoit être qu'aux dépens des Textes Originaux. Tout cela ne diminuoit rien en lui du reſpect qu'il avoit pour leur Traduction, puis qu'on le voit plus d'une fois en faire l'Apologie. —— *Idem in Caput XXX. Iſaiæ, Oper. tom. III. 260. & alibi paſſim.*

Il eſt bien difficile qu'un Interprète, quelque fidèle qu'on le ſuppoſe, ne ſe donne quelquefois plus d'une liberté. Les LXX. nous offrent cent exemples qu'ils ne ſe ſont pas toujours aſſujetis à ſuivre la

Hébraïque, toute ſupérieure qu'elle eſt à la Verſion des LXX., ne nous faſſe point jetter

lettre, en traduiſant les termes Hébreux à la rigueur. De plus nous voyons qu'ils ont ſouvent interprété le même mot en différents ſens. Il eſt vrai que cela peut venir de la confuſion qui a été faite anciennement de leur Verſion avec celles de Théodotion & de Symmaque; peut-etre auſſi de ce qu'une variété de leçons que l'on avoit miſe à la marge ou dans le Texte entre deux crochets, y eſt demeurée avec la leçon qui y étoit. C'eſt une choſe certaine, que leur Traduction s'éloigne du Texte Hébreu dans une infinité d'endroits. Pluſieurs de ces diverſités ſont même d'une telle nature, qu'il n'eſt pas poſſible de croire qu'elles n'ayent d'autres cauſes que l'inadvertance ou l'infidélité des Copiſtes. Je pourois en porter ici plus d'un exemple. Sans m'attacher à ce qui tient à la Chronologie des premiers âges, matiere ſi débattue par nos Critiques, & que je ſerois peut-être obligé de toucher dans mon quatrieme Mémoire; l'on n'a qu'à conſulter d'abord leur Traduction du premier verſet du commencement de la Géneſe. Faute de bien ſentir la véritable ſignification du mot בָּרָא que Moyſe n'y employe point ſans deſſein, ces Interprétes ont fait preſque diſparoître une Vérité capitale, la baſe de toute Religion. — Ἐν ἀρχῇ ἐποίησεν ὁ Θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. — *In principio fecit Deus Cœlum & Terram.*

Quelle foibleſſe dans cette maniere de traduire! Y reconnoit-on le Dieu Créateur qui tire tout du Néant? L'on y voit tout-au-plus le Maître de l'Univers, un Dieu Formateur, qui façonne la matiere; mais non un Dieu qui donne réellement l'Etre à toutes choſes. Qu'il s'en faut bien, qu'une telle Verſion exclue toute idée d'une matiere préexiſtante, ainſi que l'obſervoit le ſçavant Procope de Gaze, Ecrivain du VI. ſiécle? —— *Nam quod Septuaginta Interpretes inquiunt: Fecit, certe occaſionem quibuſdam magni erroris obtulere. Fuere etenim de his pradicant qua ex quadam materia produ-*

dans des extrêmes. De-là à l'erreur, il n'y auroit qu'un pas à faire. La Verſion que nous

cuntur. . . . Hinc quidam in hunc errorem provoluti ſunt, ut vociferarentur, Moſem ab Ægyptiis edoctum credidiſſe ex præjacente materia hoc univerſum conditum, eamque ſententiam ſtatim in ſui operis initio nobis inculcare, cum utantur verbo: Fecit. Horum impudentiam quum ignorarent Septuaginta Interpretes, præſentem locum per verbum: Fecit, expoſuere: quum ſatius fuiſſet aliter expoſitum eſſe, & per verbum, quod Hebræo per omnia reſponderet, ſicut Moſem egiſſe conſtat. Procopus Gazæus, *Commentarii in Octateuchum, Conrado Clauſero Tigurino Interprete. Edit. Tigurin. 1555. pag. 7. ſeq.*

Quelle force, en effet, quelle énergie dans l'expreſſion du Légiſlateur des Hébreux! Moyſe éclairé de l'Eſprit Divin, prévient par un ſeul mot les égarements de l'Impiété, en annonçant à l'Univers un Dieu Créateur de tout ce qui exiſte. —— בראשית ברא אלהים את השמים ואת הארץ: — *In principio Creavit Deus Cœlum & Terram.*

M. Simon a très-bien dit (*Hiſtoire Crit. du Vieux Teſtament, liv. II. ch. V. pag.* 213.) que la Traduction des LXX. ſemble inſinuer que le Monde n'ait point été créé de rien. Ce Critique eut dû s'en tenir-là, ou du-moins précautionner ſes Lecteurs contre le ſens que les LXX. ont donné à ce mot de la Géneſe. „ On ne peut, dit-il, ac„ cuſer les Septante d'avoir mal traduit le mot Hébreu *Bara*; & ſi on „ lui donne maintenant une autre ſignification, cela vient plûtôt de „ la créance commune que le Monde a été créé, que de la propriété „ du mot Hébreu „. Je ne diſputerai point à M. Simon que ce terme a une ſignification plus étendue que celle de Création proprement dite. Il en eſt de ce mot Hébreu, comme de quantité d'autres. Qu'importe? L'interprétation des LXX. n'en eſt pas moins manquée, parce qu'ils ne pouvoient ignorer le ſens primitif du même terme. M. Simon ne cherche qu'à nous jetter dans l'illuſion, lors qu'il dit encore

avons encore de nos jours ſous le nom de Septante, n'a été ni altérée ni corrompue par les

que les plus ſçavants Rabbins conviennent de l'explication de ce mot avec les Septante, comme on peut le voir, ajoûte-t-il, dans les Commentaires d'Aben-Eſra ſur ce paſſage. A cette maniere de s'exprimer, ne diroit-on pas que le Docteur Juif allegue une foule de Commentateurs de ſa Nation, qui ont entendu dans le même ſens ce Texte de Moyſe? C'eſt préciſément le contraire. Aben-Eſra cite, à la vérité, quelques endroits de l'Ecriture, où il lui paroît que le mot ברא peut s'entendre différemment. —— *Géneſ.*I.21.27. — *Iſai.*XLV.7. Il avertit encore, que le même terme peut être pris en d'autres ſens. (I. *Rois*, II.29. — III. 35. — XII. 17.); ſur-tout lorſqu'il eſt dans la conjugaiſon Hiphil, & qu'il eſt avec ה au lieu d'un א. Dans ce dernier cas le mot vient d'une racine différente. Mais Aben-Eſra avoit obſervé d'abord, que *la plûpart des Commentateurs ſoûtiennent que* le terme de הבריאה *ſignifie tirer un être du néant. Comme* (Nombr. XVI. 30.); *Si Dieu a créé ce qui exiſte, il ſera aſſés puiſſant pour créer de nouveau.* — רובי המפרשים אמרו שהבריאה להוצי' יש מאין כן אם בריאה יברא ה';

Voilà tout ce que dit Aben-Eſra ſur ce paſſage. Quoiqu'on lui pût abſolument diſputer que tous les autres qu'il cite de la Géneſe & d'Iſaïe, ſoient ſuſceptibles du ſens qu'il a en vûe; il ne dit point que celui que l'on donne ordinairement au mot *Bara* du premier verſet en queſtion, doive s'entendre d'une autre maniere que l'ont expliqué le commun des Interprétes. Aben-Eſra ne fait ici qu'indiquer d'autres paſſages où il lui ſemble que l'on pourroit attacher à ce même terme une ſignification plus étendue. Du-reſte je doute fort, qu'on trouve des Commentateurs Juifs qui ayent donné un tout autre ſens à ce mot qui eſt employé au commencement de la Géneſe. Une choſe qu'on ne peut conteſter, c'eſt que dans les plus anciennes Profeſſions de Foi qu'ont les Juifs, l'on voit la croyance d'un Dieu Créateur ſi bien établie, qu'ils y traitent d'Impie quiconque

Juifs en haine du Chriſtianiſme. Il en eſt de cette accuſation formée contre les Juifs, com-

auroit la témérité de la nier. R. Lipman, entr'autres, a fait dans ſon נצחון *edit. Altorf. 1644. pag. 2 ſeqq.* un article exprès, pour prouver cette Vérité fondamentale; & il l'a prouvée principalement par le paſſage en queſtion. Je ne cite qu'à regret cet Ouvrage de ténebres, pour montrer que, ſi quelques Juifs particuliers ſe ſont écartés de cette croyance commune à toute la Nation, on les a regardés comme des Sadducéens & des Hérétiques. M. Simon a donc tort de dire que les plus ſçavants Rabbins ont penſé différemment ſur le ſens primitif du mot ברא: s'il en a trouvé, ils ont été déſavoués par toute la Nation. Qu'on me permette de le dire: la Critique de notre Ecrivain a un défaut eſſentiel; c'eſt qu'elle ne cherche qu'à rendre tout problématique. En accordant enfin à M. Simon, qu'Aben-Eſra eût entendu ce terme de la maniere qu'il le prétend, ce ſeroit mal juſtifier la Verſion des LXX.; d'autant plus qu'elle fut faite dans un ſiécle où le Dogme de la Création proprement dite n'étoit point un Dogme nouveau parmi les Juifs. C'étoit une de ces Vérités primordiales, qui de tout temps diſtingua la Religion Judaïque des Superſtitions Payennes. J'eſpere, s'il plaît à Dieu, de le montrer dans un Ouvrage particulier.

Je n'alléguerai plus qu'un ſeul exemple des écarts qu'on trouve dans la même Verſion, uniquement pour faire comprendre que notre Texte Hébreu lui eſt infiniment ſupérieur, toute digne qu'elle eſt de notre vénération.

Nous avons dans le Chapitre VIII. verſ. 22. des Proverbes, un excellent paſſage qui eſt de la derniere importance pour établir une Vérité de la Foi Catholique ſur le Myſtere de la Sainte-Trinité. L'Original Hébreu porte, —— יהוה קנני ראשית דרכו קדם מעליו מאז — *Dominus poſſedit me in initio viarum ſuarum, antequam quidquam faceret a principio*; comme le traduit la Vulgate. Rien de plus formel que ce Texte en faveur du Dogme de la Coéternité & de la Conſubſtantialité du Verbe.

me des changements notables qu'on leur a reproché d'avoir faits dans notre Texte Hébreu.

Je ſçais qu'il y a dans les autres Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament cent paſſages où cette Vérité Catholique eſt établie de la maniere la plus préciſe. Si nous n'avions cependant que ce ſeul endroit des Proverbes de la Verſion des LXX. touchant le Dogme de la génération éternelle du Fils de Dieu dans le ſein de ſon Pere, nous manquerions d'une autorité eſſentielle contre les Ariens; car la maniere de traduire de ces Interprétes énerve toute la force du témoignage de l'Eſprit-Saint. —— Κύριος ἔκτισέ με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ, πρὸ τοῦ αἰῶνος ἐθεμελίωσέ με, ἐν ἀρχῇ πρὸ τοῦ τὴν γῆν ποιῆσαι. — *Dominus creavit me initium viarum ſuarum in opera ſua: ante ſæculum fundavit me, antequam Terram faceret.*

S. Epiphane nous avertit qu'Arius abuſoit de ce paſſage, & que cet Héréſiarque, ainſi que ſes Diſciples, prétendoit prouver de-là, que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'une pure Créature, quoique plus excellente que toutes les autres. Il nioit par-conſéquent, qu'il fût coéternel & conſubſtantiel au Pere. De cette Erreur, Arius & ſes Sectaires ſe jettoient dans d'autres opinions non moins impies, qu'injurieuſes au Fils de Dieu & au Saint-Eſprit, ſelon le témoignage du même Ecrivain (*Adverſ. Hæreſ. lib. II. tom. II. Hæreſis LXIX. Operum edit. ſupra cit. Pariſ. 1622. vol. I. pag. 736.*). Parmi les réponſes lumineuſes, que ce ſçavant Pere donne ici contre les Ariens (*ibid. pag. cad. & ſeqq.*), il n'en néglige point une qui eſt d'un très-grand poids, & qu'il puiſe dans les ſources Hébraïques (*ibid. §. XXV. ſeq. pag. 749. ſeq.*). En recourant à l'Original même, qui nous enſeigne que le Verbe repréſenté ici ſous le ſymbole de la Sageſſe incréée, a été engendré éternellement par le Pere, S. Epiphane repouſſe les Ariens par la même autorité dont ils faiſoient un abus ſi viſible. L'on ne pouvoit mieux montrer toute la foibleſſe des armes de l'Erreur. Auſſi S. Jérôme diſoit-il à l'occaſion de cet endroit de la Verſion des LXX. que

J'ai montré au commencement de ce Mémoire, combien les Juifs ont été éloignés de cor-

—— *Nullum debet Verbum Creationis movere, quum in Hebræo non ſit* Creatio, *quod dicitur* Bara, *ſed* Poſſeſſio. *Ita enim ſcriptum eſt :* Adonai Breſcith Dereho : *quod in linguâ noſtrâ exprimitur :* Dominus poſſedit me initio viarum ſuarum. *Inter Poſſeſſionem autem, & Creationem multa diverſitas eſt. Poſſeſſio ſignificat quod ſemper Filius in Patre, & Pater in Filio fuerit. Creatio autem, ejus qui prius non erat, conditionis exordium.* Hieronym. *Epiſtol. ad Cyprianum Presbyter. Oper. tom. II. col. 697.*

De ces deux ſeuls Textes, ainſi rendus par les LXX., & d'une foule d'autres deſquels il me ſeroit aiſé de faire une bonne liſte, concluez que leur Verſion n'eſt point exempte de vices notables. Les Cappel, les Buxtorf, les Simon, les Hottinger, les Grabe, les Carpzovius, les Dom Calmet, les Benzel & pluſieurs autres, l'ont déjà remarqué après S. Jérôme. —— *Longum eſt nunc revolvere quanta Septuaginta de ſuo addiderint, quanta dimiſerint, quæ in exemplaribus Eccleſiæ Obelis, Aſteriſque diſtincta ſunt.* Hieronym. *Epiſtol XXXIV. ad Nepotianum. Oper. tom. IV. part. II. col. 255. — Confer. ejuſdem Commentar. in cap. II. VIII. X. XVI. XXV. XLIX. Iſaiæ. — In cap. XVII. XXVII. Jeremiæ. — In cap. XI. XLVII. Exechiel., &c. Oper. tom. III. col. 50. 86. 91. ſeq. 169. 214. ſeq. 363. 607. ſeq. 660. 983. 1062. &c.*

Une Obſervation que je ne crois pas déplacée ici, c'eſt que ſi la Verſion des LXX. a des défauts de cette nature, ne ſeroit-ce point heurter de front toutes les régles de la ſaine Critique, de tant l'élever au-deſſus de l'Original Hébreu, d'un Texte primitif, qui eſt ſi propre à la redreſſer dans une foule d'endroits ? Diſons cependant, que ces défauts, quelque multipliés qu'on les ſuppoſe, n'empêchent point, que la Verſion des LXX. n'ait comme ſervi de rempart au même

rompre malicieuſement leurs propres Ecritures. Diſons auſſi, qu'ils ont été incapables

Original, puiſqu'elle l'a mis à couvert de toutes les corruptions eſſentielles qu'on auroit pu y faire.

Revenons à Ariſtée: l'Hiſtoire fabriquée ſous ſon nom eſt le ſeul Monument qui ait pu donner naiſſance à l'opinion des Anciens, que la Verſion des LXX. avoit été inſpirée du Saint-Eſprit. Je conſidere ce point de Critique comme démontré. Mais l'Eſprit-Saint ne peut être contraire à lui-même, ni tenir dans l'Original Hébreu un Langage tout différent de celui qu'ont tenu les LXX. dans le Grec. Le peu de paſſages que j'ai produits de cette Verſion, quantité d'autres qu'elle a omis, tous ceux qu'elle a ajoûtés & tranſpoſés, ceux enfin qu'elle a paraphraſés à ſa façon; tout cela me paroît fournir une preuve complette, que cette Verſion n'a pas ſuivi ſon Original avec une ſcrupuleuſe fidélité, & ne permet pas trop de dire qu'elle ſoit partie d'Auteurs inſpirés de l'Eſprit de Dieu. Un Dogme de cette importance, tel qu'eſt celui de l'inſpiration d'une ſimple Traduction, toute reſpectable qu'elle eſt, exigeroit d'ailleurs, qu'il fût appuyé ſur une piéce bien authentique. Or, puiſque la Lettre du Faux-Ariſtée n'eſt d'aucune autorité dans l'Egliſe, qu'en devrons-nous conclure, ſi-non que tout ce que les Anciens nous ont rapporté touchant la maniere dont les LXX. traduiſirent leur Texte Hébreu par ordre de Ptolémée-Philadelphe, n'eſt fondé que ſur un fait très-douteux, pour ne pas dire quelque choſe de plus? Leur témoignage qui n'a eu d'autre garant qu'un Principe ſi peu ſtable, n'a donc point aſsés de poids pour nous faire embraſſer leur opinion. Preſque toute l'Antiquité Juive & Chrétienne a cru que ces Interprétes retirés dans l'iſle de Pharos, avoient été enfermés dans de différentes cellules, & que ſans s'être parlé, ni communiqué leur Traduction, ils s'étoient tellement rencontrés entr'eux, qu'il ne leur étoit pas échappé un ſeul mot de différence dans leur maniere de traduire. En adoptant un ſentiment contraire, nous n'en devons pas moins reſpecter

d'altérer le Texte des LXX. Les motifs qui euſſent engagé les Juifs à portér des mains ſacri-

une Verſion qui le mérite par plus d'un titre, & qui peut même être d'un grand uſage pour l'Original Hébreu.

Il s'offriroit encore plus d'un point de Critique à traiter ſur le même ſujet; mais attachons-nous ſeulement à éclaircir ce qu'il y a de plus eſſentiel, rélativement à notre matiere. Je ne diſcutérai donc pas quel fut le nombre des Interprétes, qui eſt très-incertain. L'uſage a prévalu qu'on les mît au nombre de LXX.; parce que c'eſt ainſi qu'on appelle communément cette ancienne Verſion Greeque de nos Livres Sacrés, pour la diſtinguer des autres Verſions plus récentes. Les Juifs ont varié ſur le nombre des Interprétes: tantôt à l'exemple d'Ariſtée, de Joſephe & de pluſieurs Ecrivains Eccléſiaſtiques, ils en comptent ſoixante & douze; tantôt ils ne les mettent qu'au nombre de cinq. Ils ajoûtent même, que le jour qu'on fit cette Verſion, fut regardé comme auſſi fatal que celui de la fabrication du veau d'or. —— מעשה בחמשה זקנים שכתבו לתלמי המלך את התורה יונית · והיה היום קשה לישראל כיום שנעשה העגל: — h.e. *Opus quinque ſeniorum qui ſcripſerunt Ptolomæo Regi Legem Græce. Et fuit dies ille gravis Iſraeli, ſicut dies quo conflatus eſt Vitulus.* מסכת סופרים h. e. *Tractatus de Scribis, cap. I. Sect. VII.*

Les Juifs diſent encore, que la Terre fut couverte de ténébres pendant trois jours (*R. Gedalia* שלשלת הקבלה *pag. 24 fol. recto*), & qu'en mémoire de cette Verſion, l'on établit un Jeune le huitieme de Tebeth (Décembre); comme ſi ç'eut été un événement calamiteux pour Iſraël. De pareilles Traditions méritent à-peine que nous nous y arrêtions; quoiqu'il y ait des Auteurs qui ont cru y trouver un certain fonds de vérité (Voyez *Joh. Gottlob. Carpzovius, Critica Sacr. part. II. cap. II. §. VII. pag. 524. ſeqq.* = *Joan. Franc. Buddeus, Hiſt. Vet. Teſt. loc. cit. pag.* 1039. *ſeq.*). Quelques Ecrivains Juifs ont cependant remarqué d'après l'un & l'autre Talmud de Baby-

léges ſur le Texte Original des Livres Saints, ne furent pas aſſès puiſſants pour leur faire

lone & de Jéruſalem (*Maſſechet* מגילה *cap.* 1.), treize endroits où la Verſion des LXX. paroît peu conforme à l'Origiual Hébreu. Mais il faut avouer que leurs obſervations critiques ſur ces mêmes endroits du Pentateuque (*Geneſ.* I. 1. 26. — II. 2. — V. 2. — XI. 7. — XVIII. 1 2. — XLIX. 6. = *Exod.* IV. 20. — XII. 40. — XXIV, 11. = *Lévit.* XI. 6. = *Nombr.* XVI. 15. = *Deutéron.* IV. 19.) ne ſont pas toujours bien fondées : le ſçavant P. Bartoloeci, entr'autres, l'a montré dans ſa Grande Bibliotheque Rabbinique (*tom. I. pag.* 458. — 460.). Ce n'eſt pas que les Juifs ayent méconnu bien d'autres paſſages dans leſquels ces Interprétes s'écartent du Texte Hébreu. Ils ſe ſont déja apperçus de ces variétés. R. Azarias qui nous a écrit l'Hiſtoire de la même Verſion d'après Ariſtée, ne croit pas pouvoir en donner une meilleure raiſon, qu'en diſant que les LXX. ont fait uniquement leur Traduction ſur une Paraphraſe Chaldaïque. Voici la principale preuve qu'il en apporte.

—— הנני מביא לך עוד מן הספרים המפורסמים לנצרים ראיה ברורה שהזקנים לא העתיקו מן חנוסח אשר הגיה עזרא בלשון הקדש רק מן הארמי המפורסם אז להמוני הארץ · וזה כי הלא שלוחיהם ומבשריהם אשר היו יהודים ובארץ ישראל בזכרם איזה פסוק אין ספק שאמרוהו בלשון הרגיל או אצלם אשר היה ארמיילא בלשון יוני מכח העתקת השבעים לעם יון—ועם כל זה כי תקבש את הפסוקים הנמצאים להם משונים מכתבי הקדש —— תראה כי השתנותם בעצמו הנו כמו כן בפתרון היוניזוה אם כן לך האות כי השבעים העתיקו מן הראמית עצמה · הם אמרו זכר ונקבה עשה אותם' והיו שנים לבשר אחד · כל הנפש וגו' שבעים וחמש' וזולתם וכל אלה ממש תמצא גם בהעתקת השבעים : —— ואחרי כי בחשחניות הנמצאות לשתי בתות המדברים הנזכרי' עינינו

commettre un pareil attentat: il me ſemble que j'en ai donné des preuves aſſès fortes. Ils n'ont

---

דואות אותם שוים ודומים הנה ודאי הוא כי השבעים לא העתיקו רק מן הנוסח הארמי המפורסם אז בין היהודים כמו שכתבנו. h. e. „ Jam vero proferam tibi præte-
„ rea ex libris authenticis Chriſtianorum argumentum clarum (Sep-
„ tuaginta) Seniores non tranſtuliſſe (legem) ex exemplari quod edi-
„ dit Eſdras lingua ſancta, ſed ex Aramæo (vel Chaldaico quo) tunc
„ vulgo utebatur populus terræ (Iſraelis). (Ratio) autem ſic ſe ha-
„ bet. Numquid Apoſtoli eorum atque Evangeliſtæ qui erant Judæi,
„ & in Terra Iſraelis, dum citant aliquem verſum (Scripturæ),
„ ſine dubio illum referunt lingua ipſis vernacula quæ quidem
„ erat Syro-Chaldaica, non autem Græca qua conſcripſerunt Septua-
„ ginta Populi Græci cauſa? —— Quinimo ſi quæras verſus qui
„ extant in ipſis (Evangeliſtis) diverſi ab (Hebraico Textu) Sacræ
„ Scripturæ, —— deprehendes ipſaſmet eorum diſcrepantes Le-
„ ctiones eodem modo ſe habere in Verſione Græca. Quod quidem
„ tibi indicat Septuaginta (Interpretes) tranſtuliſſe ex ipſa editione
„ Aramæa. Dicunt illi: Maſculum & Fœminam fecit eos. Et
„ erunt duo in carne una (*Matth.* X. 6. 8.). Omnes animæ &c. ſeptua-
„ ginta quinque (*Act.* VII. 14.); Alia his ſimilia omnino eadem in-
„ venies etiam in Verſione Septuaginta. —— Quapropter quum
„ apud utroſque hos Auctores eaſdem oculi noſtri videant varias Le-
„ ctiones; conſtat profecto LXX. non tranſtuliſſe niſi ex Exemplari
„ Chaldæo-Syriaco tunc vulgato inter Judæos, ſicut ſcripſimus.
R. Azarias de Rubeis, מאור עינים *part. II. cap. IX. edit. Mantuana 1574. chart. 52. fol. verſo*. Cet Ecrivain Iuif qui avoit beaucoup lû nos Ouvrages, comme on le voit en différents endroits de ſon Livre, inſiſte ailleurs ſur ces ſortes de preuves. Il prétend même, que l'Exemplaire de la Paraphraſe Chaldaique ſur laquelle les LXX. firent leur Verſion, étoit rempli de fautes, & que c'étoit une miſérable copie à l'uſage du bas-Peuple. Il conjecture encore (*cap. VIII.*

donc point touché, par la même raiſon, au Texte des LXX. Si jamais ils euſſent oſé en venir

O

fol. 49. recto.) que, ſi cette Verſion qu'on avoit tant eſtimée parmi les Nations, ſe trouvoit très-corrompue, il eſt probable que cela venoit uniquement de la jalouſie que les Grecs d'Alexandrie avoient eue anciennement contre la Nation Juive, & de leur haine pour elle. נוח לשפוט כי מפני השנאה והקנאה לא שקטו ולא נחו עד אשר זייפו והפסידו את ההעתקה ההיא אשר יצא לה שם בגוים כי כליל יפיה: — *h. e.* „ Veriſimile valde eſt quod propter odium & invidiam (qua flagra„ bant), non ceſſarint, nec quieverint donec falſaſſent & corrupiſ„ ſent Verſionem illam quæ obtinuerat ſibi famam inter gentes de„ perfecta ſua pulchritudine.„

Le docte Hottinger (*Theſaur. Philolog. loc. cit. pag.* 301.) a dit fort mal-à propos, qu'Azarias de Rubeis avoit en vûe dans ce paſſage, les Juifs eux-mêmes d'Alexandrie; comme ſi cet Ecrivain les eût cru capables d'avoir altéré le Texte des LXX. Le ſçavant Carpzovius a commis la même inadvertance dans ſa Critique Sacrée (*part. II. cap. II. §. IV. pag.* 503.). Mais il ne faut que lire ce qui précede le paſſage que je viens de citer d'Azarias, pour s'aſſûrer du contraire. Azarias nous dit que le vrai caractere des Grecs d'Alexandrie étoit d'inventer des fables & de mentir. — היונים אשר באלכסנדריאה מעצם טבעם בעלי המצאות ושקרים: — *h. e.* „ Græci „ Alexandrini natura Auctores fabularum & mendaciorum „. Il ajoûte qu'ils avoient toujours conſervé dans leur cœur une haine implacable pour les Juifs. Azarias nous renvoye enſuite aux témoignages de Philon & de Joſephe qui en effet diſent ſouvent la même choſe des Grecs d'Alexandrie. — צא וראה מה שכתב ידידיה האלכסנדרי בדבריו האחרונים והיוסיפון בשני ספריו נגד אפיאוני האלכסנדרי כי לא היתה משטמה מגוי

à de tels excès, ç'eut été uniquement depuis la venue de Jeſus-Chriſt, & lorſque commen-

אל גוי בעולם כאותה של האלכסנדריים לבני עמנו . ותמיד בקשו לעשות להם גדופים בכל מאמצי כח . אשר על כן נוח לשפוט כי וגו' — *h.e.* „ Egredere & vide „ quæ ſcripſit Philo Alexandrinus in ſermonibus ſuis poſtremis, (quæ) „ etiam Joſephus in duobus libris ſuis contra Apionem Alexandri- „ num. Enim vero non fuit odium gentis contra gentem a ſæculo, „ ſicut illud quo (proſecuti ſunt) Alexandrini filios populi noſtri: & „ aſſiduam dederunt Operam ut facerent illis contumelias totis omni- „ no viribus. Igitur valde veriſimile eſt, quod &c. „ *Idem, loc. cit.*

Diſons cependant, que les conjectures de cet Eerlvain Juif ſont abſolument dénuées de vraiſemblance. Quand même les Grecs qui habitoient dans Alexandrie & dans les autres Villes d'Egypte, auroient voulu falſifier cette Verſion, croira-t-on jamais qu'ils l'euſſent pu faire ſur tous les Exemplaires qui étoient à l'uſage de tant de Synagogues? Les Juifs furent toujours haïs des Payens à cauſe de leur Religion. On les vit perſécutés, ſouvent expoſés à leurs inſultes. Ils n'en ont pas moins conſervés leurs Livres Sacrés. Il faut donc chercher une autre cauſe de la diverſité de leçons qu'on trouve entre les LXX. & le Texte Hébreu. Ce qu'Azarias vient de dire touchant l'Exemplaire Chaldaïque, ſuppoſe encore deux choſes qui exigeroient de tout autres preuves que celles qu'il nous donne. D'abord il fait remontrer trop haut l'uſage des Paraphraſes Chaldaïques, qui ne devancent point le temps des premiers Maccabées. En ſecond lieu, il eſt faux que les Evangéliſtes citent toujours les paſſages de l'Ancien Teſtament ſelon la Verſion des LXX., comme je le ferai remarquer plus-bas: & celui de la Géneſe, I. 27. ſe trouve de même dans l'Hébreu. D'ailleurs cette Verſion ſe rapproche plus de l'Original que des Paraphraſes Chaldaïques. Ce qu'il dit enfin de l'Exemplaire ſur lequel il prétend que cette Verſion du Livre de la Loi a été faite, eſt une chimere Rabbinique.

Digitized by Google

cerent leurs grandes diſputes de Religion avec les Chrétiens. Mais ils n'auroient pu in-

D'autres Ecrivains Juifs ont dit également, que cette Verſion avoit été faite ſur le Chaldéen (Voy. R. Gedalia, שלשלת הקבלה *fol.* 24. *recto*.). On a ſoûtenu auſſi, que Philon avoit avancé le même ſentiment (*De Vita Moſis lib. II. Oper. edit. Francofurt. 1691. pag. 658.*). Il me ſemble toutefois, qu'on ne doit pas prendre à la rigueur les paroles de cet ancien Ecrivain Juif. Il eſt probable que, lorſqu'il aſſûre que Ptolemée fit traduire la Loi du Chaldéen en Langue Grecque, il n'a entendu que la Langue Hebraïque dont ſe ſervoient ſes Ancêtres. La raiſon en eſt qu'en parlant des Loix de Moyſe, il dit qu'elles furent d'abord écrites en Langue Chaldéenne: —— τὸ παλαιὸν ἐγράφησαν οἱ νόμοι γλώττῃ χαλδαϊκῇ; *Leges antiquitus ſcripta fuere Lingua Chaldaica, (ibid. pag 657.)*. Or, quelque peu verſé que Philon ait été dans l'Hébreu, eſt-il vraiſemblable qu'il ait ignoré en quelle Langue le Pentateuque, ainſi que le reſte des Livres Sacrés, avoit été écrit originairement? L'Hiſtoire de ſes Ancêtres lui étoit trop connue, pour le croire capable d'une telle ignorance. Il eſt certain d'ailleurs, qu'on liſoit de ſon temps dans toutes les Synagogues d'Egypte, & ſur-tout à Alexandrie, le Texte Hébreu du Pentateuque & des autres Livres Prophétiques.

Il y auroit bien plus de probabilité à dire que les LXX. Interprétes firent uſage du Texte Samaritain, pour traduire les cinq Livres de la Loi. C'eſt auſſi l'hypotheſe qu'a ſuivie Guillaume Poſtel (*Tabula Linguarum, Tabul. II.*). Jean Selden ne paroît pas trop s'éloigner de cet ſentiment (*Mare Clauſum, ſeu de Dominio Maris, lib. I. cap. VI. edit. Londin. 1636. pag. 37.*). Il ſe trouve en effet beaucoup de conformité entre le Samaritain & le Pentateuque des LXX. (Voyez *Ludov. De Dieu, Commentar. in cap. XIX. Matth. verſ. 5.* & *Joh. Henric. Hottingerus, loc. cit. lib. I. cap. III. queſt. IV. ſect. III.*

troduire ces changements que dans les Exemplaires qu'ils avoient à leur uſage. Toute l'Egli-

pag. 294. *ſeqq.*). Vous trouverez dans ce dernier Ouvrage une foule d'exemples favorables à cette Hypotheſe. Elle n'eſt pas cependant appuyée de preuves ſuffiſantes ; auſſi les meilleurs Critiques l'ont-elle rejettée. Hottinger ne paroît la propoſer que comme une ſimple opinion: il l'avoit même déſapprouvée dans ſes *Exercitationes Anti-Moriniana : de Pentateucho Samaritano, ejuſque Vdentica* Αὐθεντία *: &c. §. XLII. ſeq. pag.* 53. *ſeq.* Il eſt vrai que, pour donner quelque air de vraiſemblance à ce ſentiment, on a prétendu que les Juifs d'Alexandrie avoient retouché cette Verſion ſur le Texte des Samaritains. Cela eſt d'autant plus probable, diſent certains Critiques, que depuis que l'on vit bâtir un Temple en Egypte par Onias, ſur le modéle du Temple de Jéruſalem, il regna toujours la plus grande méſintelligence entre les Juifs de la Paleſtine & ceux d'Alexandrie. Cette haine des Juifs Egyptiens, dit Carpzovius (*Critic. Sacr. loc. cit.*), éclata à tel point qu'ils aimerent mieux ſe rapprocher du parti des Samaritains que de s'unir à ceux de la Judée. Mais cela n'eſt point fondé, comme je le montrerai bien-tôt. Il ne ſeroit donc pas impoſſible, ajoûte-t'on, qu'ils euſſent recouru plûtôt au Pentateuque de ces Schiſmatiques pour reformer leur Verſion, qu'aux bons Exemplaires du Texte Hébreu, dont on ſe ſervoit communément dans la Paleſtine. Ce n'eſt point un ſonge, dit encore Hottinger (*loc. cit. pag.* 303.), ni une fiction: les grandes diverſités de leçons qu'on trouve entre les deux Textes Grec & Hébreu, ne permettent guere de penſer autrement. Une choſe que je ne puis trop comprendre, eſt que ces deux Auteurs citent en preuve de cette averſion des Juifs d'Alexandrie pour ceux de la Judée, le Livre XVIII. Chap. X. des Antiquités Judaïques de Joſephe. Mais dans ce Chapitre qui eſt le VIII. du même Livre, dans la belle Edition d'Havercamp, il eſt uniquement parlé des grandes conteſtations qui arriverent à Alexandrie, entre les Juifs & les Grecs de cette Ville : ce qui occaſionna la Dé-

ſe de Jeſus-Chriſt, les Juifs, ſur-tout nouvellement convertis au Chriſtianiſme, ſe ſeroient

putation que les uns & les autres firent à Caïus, de laquelle Apion & Philon furent les Chefs. J'ai lû avec toute l'attention ces deux Livres de Joſephe contre Apion, & la rélation que Philon a donnée de ſon Ambaſſade à l'Empereur Caïus; je n'y trouve abſolument rien de ce qu'Hottinger & Carpzovvius (*locis cit.*) nous diſent au ſujet de toutes ces méſintelligences qui regnoient, ſelon eux, entre les Juifs d'Egypte, ſur-tout d'Alexandrie, & les Juifs de la Paleſtine. Joſephe & Philon y parlent ſouvent de la haine invétérée des Grecs Alexandrins pour les Juifs; mais voilà tout. L'Hiſtorien Juif ne dit rien de plus dans les Livres de ſes Antiquités. Je croirois fort, qu'Hottinger & Carpzovvius ont appliqué aux Juifs d'Alexandrie ce que Philon & Joſephe reprochoient aux Grecs de cette Ville

Je ne prétends pas nier toutefois, que le Temple d'Héliopolis, élévé au mépris de la Loi qui défendoit qu'on ſacrifiât ailleurs que dans le Temple de Jéruſalem, n'ait d'abord occaſionné des diſſentions entre les Juifs de la Paleſtine & ceux d'Alexandrie. Nous ſçavons les motifs qui porterent Onias fils d'Onias III. Grand-Prêtre, à ſe retirer en Egypte pour y bâtir un Temple. „ Onias, dit Joſephe, „ (*de Bello Judaico lib. VIII. cap X. Oper. tom. II. pag.* 434.) ne s'en„ gagea pas dans cette entrepriſe par affection pour les plus conſidé„ rables de ceux des Juifs qui demeuroient dans Jéruſalem. Mais le „ ſouvenir de ſa retraite l'animoit contre eux. Son deſſein étoit de „ porter le Peuple a les abandonner, pour ſe retirer auprès de lui „. (Voyez *Ejuſd. Antiquitt. Jud. lib. XIII. cap. III. ibid. tom. I. pag* 637.)

L'on a avancé encore, que les Juifs de la Paleſtine & tous ceux qui ne ſe ſervoient que du Texte Hébreu, ne virent pas trop de bon œil, qu'on eût traduit les Livres Sacrés dans une Langue qu'ils traitoient d'étrangere & de profane (Voyez *Joſeph. Scaliger*, *Ani-*

néceſſairement apperçus de ces corruptions, & n'auroient point manqué d'objecter à ces Fauſ-

madverſiones ad Chron. Euſebii Pamphili, An. MDCCXXXIV. edit. Amſtelod. 1658. pag. 134. = *Jo. Franciſc. Buddeus, loc. cit. pag. 1039. ſeq.* = *Anton. Van Dale, Diſſertatio ſuper Ariſtea de LXX. Interpret. cap. XXII. pag. 169. ſeqq.*).

De tout temps les Juifs ont été très-attachés aux Textes Originaux des Livres Saints. On ne voit pas qu'ils les communicaſſent aux Gentils. Il en étoit des Juifs qui vivoient avant la venue du Sauveur, comme de ceux qui ont vécu après. L'on pourroit dire des uns & des autres ce que S. Auguſtin diſoit des Juifs de ſon temps; qu'ils ne pouvoient ſouffrir que les Etrangers euſſent une Verſion de la Loi & des Prophétes. ——*Nobis invident, quod Lex & Prophetæ interpretando ad nos tranſierint*. Auguſtin. *de Civitate Dei, lib. XV. cap. XI. Oper. tom. VII. col.* 390. Mais quelles qu'ayent été les diſſentions entre les Juifs, ſoit à cauſe du Temple bâti dans la Préfecture d'Héliopolis ſous Ptolemée-Philométor, environ un ſiécle & demi avant J.C., ſoit à l'occaſion de la Verſion Grecque de l'Ecriture, je ne trouve nulle part, ni dans les Ecrits de Philon, ni dans ceux de Joſephe, que les Juifs retirés en Egypte, ſur-tout à Alexandrie, préféraſſent jamais l'amitié des Samaritains à celle des Juifs de la Paleſtine. Une preuve du contraire, c'eſt la grande diviſion qui ſurvint dans la Ville d'Alexandrie entre les Juifs & les Samaritains du Pays, peu de temps après qu'Onias eût fait bâtir ſon Temple. „ La queſtion étoit, dit M. Prideaux (*loc. cit. tom. III. part. II. liv. IV. pag.* 448.) „ d'après Joſephe (*Antiquitt. Jud. lib. & loc. cit. pag.* 639.), ſi ſelon „ la Loi, c'étoit à Jéruſalem ou à Guérizim que Dieu devoit être ado„ ré. La diſpute s'échauffa ſi fort, qu'enfin on en vint aux armes. La „ Cour pour arrêter ces déſordres, nomma un jour, où en préſence „ du Roi & de ſon Conſeil les deux partis euſſent a produire leurs rai„ ſons. On choiſit les perſonnes de part & d'autre, qui devoient plai„ der leur cauſe. Les Samaritains ne purent pas prouver ce qu'ils

faires des infidélités de cette nature. Dans la ſuppoſition que les Juifs euſſent enfin corrom-

O 4

» avoient avancé. Leurs Avocats furent condamnés à la mort, pour » avoir excité la diſpute ſans fondement ; & le déſordre ceſſa ». De cet événement je conclus deux choſes. —— I. Que les Juifs d'Alexandrie conſervoient le plus grand reſpect pour le Temple de Jéruſalem. —— II. Que bien loin de ſe rapprocher du parti des Samaritains, cette querelle dut les en éloigner encore davantage. Auſſi eſt-ce un fait indubitable, que jamais Peuple n'en a haï un autre avec tant d'animoſité & de fanatiſme, que ſe ſont haïs de tout temps les Juifs & les Samaritains, dans quelque Pays du Monde qu'ils ſe ſoient trouvés. Dans les Ecrits des uns & des autres on trouve à chaque pas, des traits de cette haine invétérée, qu'ils ſe portent mutuellement.

Diſons enfin, que toutes ces diſputes qu'on ſuppoſe avoir été occaſionnées par la Verſion des LXX., ne doivent point dater d'auſſi haut que le font certains Critiques. Joſephe qui étoit Prêtre, né en Judée, très-verſé dans les Ecritures Hébraïques, donne une très-grande autorité à cette Verſion dont il fait l'Hiſtoire ; il ne dit cependant jamais rien de pareilles diſputes. Il eſt certain auſſi, qu'on liſoit cette Verſion dans Jéruſalem même, où les Juifs appellés Helléniſtes avoient des Synagogues. Croit-on même, que le Gouvernement Eccléſiaſtique eût permis à ces Juifs originaires de Peres nés dans des Villes de Domination Greeque, une Verſion, ſur-tout du Pentateuque, faite ſur le Texte Hébreu des Samaritains? Les Talmudiſtes conviennent qu'il étoit permis d'avoir les Livres Saints en Langue Greeque, comme on le voit par le décret ſuivant. —— לא התירו שיכתבו ספרים בכל לשון אלא ביונית — » Non permiſerunt ſcribere Libros (Sacros) ulla » Lingua, niſi Græce. » *R. Azarias de Rubeis, loc. cit. cap. VIII. fol. 50. recto.*

pu de propos délibéré le Texte des LXX., dont ils ſe ſervoient d'abord dans les Synagogues

Si la Verſion des LXX. a donc excité quelques diviſions entre les Juifs de la Paleſtine & ceux du dehors, il faut en chercher principalement la cauſe dans le grand uſage que les Chrétiens des premiers ſiécles de l'Egliſe en firent contre eux. Auſſi vit-on qu'à meſure que cette Verſion gagnoit du crédit parmi les Chrétiens, elle en perdoit parmi les Juifs. Mais il n'étoit pas d'abord facile de faire quitter cette Ecriture à tous ceux des Juifs qui l'avoient eue ſi long-temps dans une Langue qui leur étoit, en quelque maniere, naturelle. Comme l'on perſiſtoit à s'en ſervir dans les Synagogues, les Juifs Hébraïſants en témoignerent hautement du chagrin. On crut les appaiſer & avoir de quoi répondre en même-temps aux Chrétiens, en abbandonnant la Verſion des LXX. pour s'attacher à celle d'Aquila. Dans le II. Livre des Maccabées, chap. I. II. nous avons deux Lettres écrites au nom de tout le Peuple de Jéruſalem & de la Judée à tous ceux d'Egypte, qui prouvent encore, qu'il regnoit entre les uns & les autres une bonne harmonie. L'une de ces Lettres, qui eſt écrite à Ariſtobule, Précepteur de Ptolémée, eſt dattée de la CLXXXVIII. année de l'Ere des Contracts, c'eſt-à-dire, CXXV. ans avant Jeſus-Chriſt, ſuivant le calcul de M. Prideaux; temps auquel la Verſion des LXX. étoit déjà faite. Voyez *Ludovicus Cappellus, Appendix ad Critic. Sacr. in fine Critica ejuſdem, pag. 463. 470.* = *Dionyſius Petavius, de Doctrina Temporum, lib. II. cap. LV. edit. Antuerp. 1703. tom. I. pag. 105.* — *Ejuſd. Animadverſion. ad Epiphanii Librum de Menſuris & Ponderib. in fine ejuſd. S. Oper. tom. II. pag. 380. ſeq.*

Je ne dirai rien, pour le préſent, des Variantes qui concernent les Textes Grec & Hébreu des Livres de l'Ecriture. J'aurai ſoin d'indiquer dans une autre Note, ſelon ma méthode ordinaire, les principaux Auteurs qui ont tâché de nous conduire aux ſources d'où ces

des Villes des Gentils, il eut fallu qu'ils euſſent retranché en même-temps de l'Original Hébreu,

diverſités de Leçons ont pu partir : je toucherai même, en paſſant, cette importante matiere.

Je terminerois bien volontiers cette Note, déjà aſsès longue. Mais j'ai encore une ou deux obſervations a faire : elles me paroiſſent trop dépendantes de mon ſujet, pour les omettre.

Quoique de très-habiles gens, tels que le Cardinal Bona, Dom Petit-Didier, le P. Le-Quien, le P. de Montfaucon & tant d'autres que je pourois nommer, ayent rejetté la piéce que nous avons ſous le nom d'Ariſtée, je crois cependant qu'elle ſuppoſe la vérité d'un fait. C'eſt que ni Ariſtée, ni Philon, ni Joſephe, ni tous ceux qui les ont ſuivis, n'euſſent jamais avancé que la Verſion Greeque des Livres de la Loi des Juifs s'étoit faite par ordre de Ptolémée-Philadelphe, ſi cette Loi n'eût été traduite par les Juifs vers le temps de ce Prince. M. Du-Pin (*loc. cit. pag.* 182.) qui tient pour apocryphe l'Hiſtoire des LXX., rapportée par Ariſtée, en conclut toutefois „ qu'il faut „ qu'effectivement Ptolémée-Philadelphe ait demandé, & fait faire „ une Verſion des Livres de la Loi. Cela, ajoûte-t'il, peut paſſer „ pour un fait certain. „

J'ai dit que la Loi fut traduite vers le temps de ce Prince ; car les uns mettent cette Traduction ſous Ptolémée-Lagus, pere de Ptolémée-Philadelphe. S. Irénée & Clément d'Alexandrie ont été de cette opinion. D'autres la placent ſous Philadelphe même, après Ariſtée, Philon, Joſephe; & c'eſt un ſentiment beaucoup ſuivi. Ceux qui s'attachent à ce dernier ſentiment, ſont encore embarraſſés à déterminer au juſte le nombre des années qui s'écoulerent depuis qu'elle fut compoſée, juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il y a là-deſſus autant d'opinions qu'il y a d'Ecrivains modernes qui l'ont fixée ſous Ptolémée-Philadelphe, comme l'a remarqué Walton dans ſes Diſſertations Préliminaires ſur les Polyglottes (*cap. IX. §. V. pag.* 56.). Selon Sixte de Sienne, cette Verſion fut faite 350. ans

ces mêmes Textes qu'ils vouloient faire diſparoître de la Verſion des LXX. Cela paroît mora-

avant l'Ere Chrétienne. Génébrard la met deux ſiécles avant la même Ere; Bellarmin à l'an 291.; Bonfrerius à l'an 272., & Tornielli à l'an 245. Euſebe & Baronius l'ont conſidérée antérieure à la même datte de 280. Enfin M. Prideaux la place d'aprés Uſſer, à l'an 277., & le P. Petau la fixe une année plus tard. Tous ces Auteurs, dit Walton qui adopte l'opinion d'Uſſer, conviennent néanmoins, qu'elle dût être compoſée la III. année du Regne de Ptolémée-Philadelphe, ainſi que l'a ſoûtenu Euſebe dans ſa Chronique, ou à la VII. année du même Regne, ſuivant S. Epiphane. Louis Cappel & Jean Lenſden ont cru qu'elle avoit été traduite 300. ans environ avant Jeſus-Chriſt. Humfred Hody a ſuivi une autre opinion; il a prétendu que cette Verſion parut dans le temps que Ptolémée-Soter, ou Lagus, aſſocia ſon fils à l'Empire. Ptolémée-Philadelphe regna conjointement avec ſon Pere, l'eſpace d'environ deux ans: ce qui répond, ſuivant Uſſer, à la derniere année de la CXXIII. Olympiade, ou à la premiere de la CXXIV., & ſelon Hody, aux années III. & IV. de la CXXIII., c'eſt-à-dire, aux années 286. & 285. avant l'Ere Vulgaire. Hody concilie par-là les divers ſentiments des Auteurs qui placent cette Verſion, tantôt ſous Ptolémée-Lagus, tantôt ſous Ptolémée-Philadelphe. Notre P. Alexandre (*Hiſtor. Vet. Not. Diſſert. VIII. Propoſ. II. tom. II. pag.* 406.) avoit déjà pris la même voie de conciliation. Voyez auſſi *Gerard. Voſſius, de Hiſtoricis Græcis lib. I. cap. XII.* = *Iſaac. Voſſius, de LXX. Interpr. cap. II. pag.* 5. = *Dionyſ. Petavius, Animadverſ. in Epiphan. loc. cit. pag.* 379. *ſeq.* = *Joh. Baptiſta Ricciolius, Chronologia Reformata, tom. I. lib. III. cap. VI. pag.* 141. *ſeqq.* ——— & autres Sçavants.

Mais les LXX. traduiſirent-ils d'abord tout le corps des Livres Saints, admis dans le Canon des Juifs? J'ai promis dans une de mes Notes (*ſupra pag.* 94.) d'éclaircir cet autre point. Je vais tâcher de le faire le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible. J'ai obſervé dans

Digitized by Google

lement impoſſible. Eſt-il probable que les Juifs Hébraïſants l'euſſent ſouffert, eux qui étoient

la même Note (*pag.* 93.), que le docte Cappel avoit dit que les meilleurs Manuſcrits des Livres Saints étoient péris pendant la perſécution d'Antiochus-Epiphanès. Je ne pouvois mieux montrer la futilité de ce Paradoxe qu'en renvoyant au premier Livre des Maccabées.

M. Samuel Shuckford a avancé le même paradoxe dans ſon *Hiſtoire du Monde ſacrée & profane, liv. I. Tom. I pag.* 58. *ſuiv. de l'édit. Françoiſe, traduite de l'Anglois. Leyde* 1738. Il y prétend d'abord, que la longue paix dont jouirent les Juifs avant le temps d'Antiochus, fut cauſe qu'ils n'eurent pas grand ſoin de leurs Livres Sacrés; de ſorte qu'il s'introduiſit dans leurs Exemplaires un grand nombre de variations. Cet Auteur cite à ce ſujet le témoignage de Buxtorf, ſans nous ſpécifier en quel endroit de ſes Ouvrages ce docte Hébraïſant a ſoûtenu une hypotheſe ſi oppoſée à ſes principes ſur la parfaite Intégrité du Texte Hébreu même imprimé; car l'on ſçait juſqu'à quel point Buxtorf ſe montra délicat ſur cette matiere. Pour ne point paroître s'éloigner en rien des idées de Cappel, M. Shuckford ajoûte qu'après la perſécution d'Antiochus, les Phariſiens qui commencerent à fleurir, furent ceux qui eurent le ſoin de corriger les nouvelles Copies; mais il n'y a pas apparence, qu'opiniâtres & pleins d'orgueil, comme ils étoient, ils ayent voulu conſulter la Verſion des LXX., ou corriger quelque choſe dans leurs Exemplaires ſur cette Verſion. Il eſt bien plus probable, continue notre Auteur, que ſi leurs Manuſcrits différoient en quelque choſe de la Verſion Grecque, ils ſe ſeront fait un point d'honneur de conſerver les leçons de leurs propres Originaux, plûtôt que de les corriger ſur une Traduction étrangere, quelque bonne qu'elle fût.

Tout cela exigeroit des preuves moins équivoques: M. Shuckford n'en donne aucune de quelque poids. Pour tempérer l'odieux de ces ſortes de paradoxes, le Traducteur de cet Ouvrage obſerve cependant, que ce que l'Auteur dit ici, ne porte aucun préjudice à l'au-

ſi jaloux de la Pureté des Textes Originaux ? Croit-on encore, que les Juifs qu'on appelle

thenticité du Texte Sacré, puiſque toutes les variations dont il s'agit (touchant la Chronologie), ne tombent point ſur ce qu'il y a d'eſſentiel dans la Religion. C'eſt même une preuve, ajoûte M. Bernard, que la Providence Divine a veillé ſur nos Ecritures, qu'il n'y ait point de différences tant ſoit peu conſidérables dans ce qui regarde les Dogmes. Cette remarque eſt pleine de ſageſſe. Mais l'hypotheſe de l'Auteur n'en eſt pas plus ſolide. En-vain allegue-t'il que ce que Joſephe nous dit, ſemble auſſi prouver qu'autrefois les Exemplaires Hébreux différoient des nôtres dans les calculs touchant la Chronologie Antidiluvienne. Joſephe dit expreſſement qu'il a compoſé ſon hiſtoire conformément au Texte Sacré, & le récit qu'il fait de la vie des Patriarches, s'accorde avec les LXX., à une très-petite différence près dans la vie de Lamech. Il faut donc, ſelon M. Shuckford, que cet Hiſtorien ait vû quelque Exemplaire Hébreu, différent de ceux que nous avons aujourd'hui, & preſque conforme a la Verſion Grecque.

L'autorité de Joſephe n'eſt pas du plus grand poids ſur cette matiere. Il a donné trop de preuves de ſes écarts. D'ailleurs ſa Chronologie n'eſt point telle que M. Shuckford la ſuppoſe. Notre ſçavant P. le-Quien l'a très-bien prouvé dans ſa Défenſe du Texte Hébreu, & dans ſa Réponſe à la Défenſe de l'Antiquité des temps.

Les témoignages que l'Ecrivain Anglois produit de Démétrius, de Phalere, de Philon l'Ancien, d'Eupoleme, & les autres raiſons qu'il ajoûte, exigeroient des diſcuſſions qui me conduiroient un peu loin. Je les évite pour ne point tant traîner cette Note en longueur. Ce ſera aſſés de dire préſentement, que tous ces anciens Auteurs ont pu ſe tromper, & qu'ils ſe ſont trompés en-effet dans leur calcul. C'eſt la réponſe qu'a donnée le P. le-Quien au P. Pezron qui lui oppoſoit les mêmes autorités. Hé ! pourquoi la Chronologie des LXX. n'eut point été corrompue de leur temps ? Eſt-ce que les Ma-

Helléniſtes, euſſent auſſi conſenti à une telle dépravation ? En un mot, quelle fin les Juifs

nuſcrits Hébreux auroient été plus expoſés aux injures des ſiécles, que les Exemplaires de cette Verſion ? De plus il eſt certain que les Peres n'ont jamais condamné la Chronologie du Texte Hébreu : » Pluſieurs Peres, dit le même Sçavant, ont ſuivi la Chronologie » des LXX. parce que cette Verſion étoit en uſage parmi eux, » comme nos Chronologues modernes ſuivent celle de la Vulgate, » parce que la Verſion Vulgate eſt reçue dans l'Egliſe qui l'a préférée » à celle des LXX. La vérité de ces ſupputations dépend de la vérité » des livres dont on les tire. Juſqu'à ce qu'on ait prouvé que l'Hé- » breu eſt corrompu, ſur-tout dans ce qui concerne la Chronolo- » gie, on ſera toujours en droit de le ſuivre, ſelon cette régle » générale qu'on doit préférer l'Original à la Copie & à une Verſion, » juſqu'à ce qu'on ait fait voir qu'il a été falſifié. Ayant donc diſſipé » les ſoupçons qu'on a formés contre les Juifs, il ſemble qu'il n'eſt » pas permis de s'éloigner du Texte Hébreu, ni de la Vulgate, même » dans la Chronologie, ni s'attacher uniquement aux LXX. » ——— *L'Antiquité des Tems détruite, ou Réponſe à la Défenſe de l'Antiquité des Tems. Chap. VIII. pag.* 212. *ſuiv.*

Les ſoupçons que M. Shuckford a répandus d'après quelques Critiques, ſur l'Intégrité & la Pureté des Manuſcrits Hébreux, antérieurs à la venue de Jeſus-Chriſt, ne ſont donc point tels, qu'on ne puiſſe montrer combien ils ſont peu fondés. M. Shuckford (*ibid. pag.* 61. *ſuiv.*) a ſenti lui-même la force des preuves en faveur du Texte Hébreu, puiſque dans tout ſon Ovrage il n'a ſuivi que la Chronologie de la Vérité Hébraique. Du-reſte, quoique les Proteſtants n'ayent point pour les I. & II. Livres des Maccabées, le reſpect qui leur eſt dû; j'oſe croire toutefois, qu'ils ne leur refuſeront pas cette même autorité qu'ils donnent à un Diodore de Sicile, à un Polybe ou à un Tite-Live. Or, ſi le docte Cappel & M. Shuckford euſſent lû attentivement ce qui eſt rapporté dans la II. Lettre écrite au nom des Juifs de Jéruſalem

pouvoient-ils ſe propoſer dans cette corruption du Texte des LXX., ſi-non d'enlever aux

& des pays de Juda à Ariſtobule & a ceux d'Egypte, ils ſe ſeroient apperçus que, non-obſtant la cruelle perſécution qu'Antiochus-Epiphanès fit ſouffrir aux Peuples de la Paleſtine, les Livres Saints ſe trouverent après cette diſgrace, dans le même état qu'ils étoient auparavant. L'Auteur Sacré compare les travaux de Judas Maccabée touchant le recueil de nos Ecritures, à ceux dont Nehémie s'étoit occupé ſur le même objet. Cet homme de Dieu *forma une Bibliothèque dans laquelle il raſſembla les Livres des Prophétes, ceux de David, & les Lettres des Rois, & ce qui regardoient les Dons* faits au Temple. —— *Judas a pareillement recueilli tout ce qui s'étoit égaré pendant la guerre que nous avons eue; & ce Recueil eſt entre nos mains:* —— *Si vous croyez que ces Ecrits vous ſoient néceſſaires, envoyez des perſonnes qui puiſſent vous les porter*. II. Maccab. II. 13. 14. 15.

Ce n'eſt pas que les Juifs d'Egypte n'euſſent alors des Exemplaires des Lives Saints. Ces mêmes Juifs y avoient un plein exercice de leur Religion; ils y jouiſſoient de grands priviléges, qu'Alexandre & les Ptolémées leur avoient accordés. Ils y avoient un Temple où tout ſe faiſoit comme à Jéruſalem, enfin des Synagogues dans toutes les Villes de leurs établiſſements. Mais les Juifs de Jéruſalem qui étoit le centre de l'Unité, leur offrent de leur envoyer ces mêmes Ecrits, pour leur témoigner que les Divines Ecritures qu'ils poſſédoient, n'avoient rien perdu de leur premiere Pureté, quels qu'euſſent été les malheurs paſſés. Judas-Maccabée eut infiniment à cœur tout ce qui intéreſſoit la Religion. Le Recueil qu'il fit des Saints Livres, pouvoit ſervir de régle pour les autres Exemplaires répandus en Egypte. C'eſt donc une chimere que de prétendre que les meilleurs Manuſcrits euſſent péris alors. J'ai aſſés inſiſté là-deſſus dans le I. Mémoire.

J'ai obſervé (*ibid. pag.* 94.) que le raiſonnement du Docte Cap-

Chrétiens les grandes preuves qu'ils tiroient des Oracles qui conſtatent l'avénement du

pel ſuppoſoit ce qui étoit queſtion. C'eſt qu'il n'eſt pas trop certain que du temps d'Antiochus-Epiphanès, les Ecritures Hébraïques fuſſent déjà toutes traduites en Langue Grecque. Je ne déguiſerai pas, que les Sçavants ſont diviſés entr'eux ſur cet article. Mais plus on peſe la force des preuves que l'on allegue de part & d'autre, il me paroît que le ſentiment de ceux qui veulent que les LXX. traduiſirent ſeulement les cinq Livres de la Loi, eſt le mieux appuyé. D'abord on ne peut nier que les plus anciens Ecrivains, auxquels nous ſommes redévables de l'Hiſtoire de cette Verſion, n'ayent parlé que du Pentateuque. Ariſtée lui-même, Ariſtobule, Philon, Joſephe encore dans ſa Préface ſur les Antiquités Hébraïques & ailleurs, enfin les Talmudiſtes, ne tiennent pas d'autre langage. Hody a recueilli les témoignages de tous ces Anciens (*loc. cit. lib. II. cap. VII. pag.* 163, *ſeqq.*). Parmi les Juifs Modernes, R. Gedalias (*loc. cit. fol.* 24. *recto*) ne ſe décide pour aucun ſentiment. Le faux Joſephe, Ecrivain obſcur qui ne devance pas le IX. ſiécle, veut au-contraire, que les LXX. mirent toutes les Ecritures en Grec (*Joſippon Ben Gorion, ſive Joſephus Hebraicus, videlicet: Rerum Memorabilium in Populo Judaico tam pacis, quam belli tempore geſtarum, inprimis de excidio Jeroſolymitano, lib. II. cap. XXIII. & lib. III. cap. II. edit. Gothæ & Lipſiæ* 1710. *cum Verſione & Notis Jo. Frid. Breithaupti, pag.* 155. & 173.). R. Azarias (*loc. cit.* אמרי בינה *cap. VII. fol.* 47. *recto*) ſuit la même opinion. Mais ces Auteurs Juifs vont abſolument contre le ſentiment de leurs Ancêtres. ——*Quamquam Ariſtæus, & Joſephus, & omnis Schola Judæorum quinque tantum Libros Moyſi a LXX. translatos aſſerant.* Hieronym. *in cap. V. Ezechiel. Oper tom III. col.* 729. Dans ſon Commentaire ſur le Chap. XVI. verſ. 13. de ce Prophéte, S. Jérôme nous aſſûre même, que c'eſt ainſi que penſoient les Sçavants

Meſſie? Cette même Verſion, telle qu'elle étoit alors, & que nous l'avons préſentement, offre

de ſon ſiécle: —— „ Et profeciſti in Regnum „. *Hoc in LXX. non habetur, qui forſitan Alexandriæ in Græcum ſermonem Scripturas vertentes, timuerunt hoc edere, ne Regem Ægypti viderentur offendere, dum a Deo Jeruſalem debitum Regnum eſſe commemorarent. Quamquam Eruditi ſolos Libros Moyſi ab eis interpretatos eſſe probent.* — *loc. cit. col. 792.* = *Vid. & in cap. II. Michæ, ibid. col. 1510.*

Si cet illuſtre Docteur a ſouvent cité ſous le nom des LXX., les autres Livres de l'Ecriture, il s'eſt uniquement conformé à l'uſage reçu de ſon temps. A l'exemple de S. Jérôme, nos Critiques ne donnent point d'autre nom à la Verſion Greeque de nos Livres Sacrés, paree que c'eſt une façon de parler que tous les Ecrivains ont adoptée. Uſſer, Bootius, Schickhard, Saumaiſe, Lighfoote, Samuel Perit, le Chévalier Marsham, le P. Mariana, M. Simon, le P. Le-Quien, MM. Prideaux, Hody, & Fabricius, le P. de Montfaucon & tant d'autres qu'il ſeroit facile de nommer, ne parlent point autrement, lorſqu'il s'agit de la Verſion des LXX. Cependant il s'en faut bien, que ces Auteurs ayent cru que ces Interprétes euſſent traduit toutes nos Ecritures Hébraïques. Encore une fois, il ſeroit très-inutile de s'arrêter davantage ſur cette queſtion. Hody (*loc. cit. pag. 159. ſeqq.*) a prévénu toutes les objections qu'on forme contre ce ſentiment. Une des principales preuves, qui donne le plus grand poids à ce que nos Critiques en ont dit d'après S. Jérôme, c'eſt que la Verſion du Pentateuque décele des Traducteurs tout différents de ceux des autres Livres de l'Ecriture. La Verſion Grecque eſt beaucoup plus châtiée dans les cinq Livres de Moyſe qu'elle ne l'eſt ailleurs où l'on découvre de temps-en-temps une diverſité très-ſenſible de ſtyle, plus ou moins de ſoin à rendre les mêmes phraſes, les mêmes mots, ſouvent employés par nos Auteurs Sacrés. Hody, Lambert Bos & pluſieurs autres Sçavants en ont produit une foule d'exemples. Inférez de-là, que cette

néanmoins une foule de Prophéties, toutes en faveur de la Divinité de Jeſus-Chriſt. Il ne ſuffiſoit point d'en altérer quelques-unes : il eut été néceſſaire de falſifier toutes les autres qui ſont reſtées dans les LXX. Tout ce qu'ont fait ceux des Juifs qui ſe ſervoient de ce Texte, ç'a été de l'abandonner aux Chrétiens, comme ils l'avoient reçu, & d'entreprendre d'autres Verſions de leur Original, telles que celles d'Aquila, de Théodotion, ainſi que je l'ai remarqué plus haut.

Cette accuſation d'avoir corrompu malicieuſement nos Ecritures Grecques, n'eſt donc

ancienne Verſion a dû partir de différentes mains, & que l'argument de Cappel ſur la perte des meilleurs Manuſcrits Hébreux de toute l'Ecriture, n'eſt rien moins que concluant.

De quelque œil que nous enviſagions les opinions des Anciens & des Modernes touchant l'Hiſtoire de la Verſion des LXX., nous ne devons pas perdre de vûe que ce point de Critique eſt très-indifférent à la Religion. Mais il paroît conſtant que plus d'un bon ſiécle avant Jeſus-Chriſt, il y avoit déjà une Verſion Greeque de toutes nos Ecritures Hébraïques. Ce que Humfred Hody & Lambert Bos ont oppoſé à ce ſentiment touchant la Traduction de quelques Livres Sacrés, a laquelle ils donnent une datte plus récente, n'offre que des conjectures de nul poids. Enfin les Apôtres ont cité la même Verſion des LXX.: par ce ſeul endroit elle mérite infiniment notre vénération.

ſoûtenue d'aucune preuve ſolide. Encore moins le Texte des LXX. s'eſt-il preſque tout perdu, & celui qui nous eſt reſté juſqu'à préſent, eſt à-peine méconnoiſſable. Ces ſortes d'aſſertions, quels qu'en ayent été les Auteurs, ne partent que d'une Critique précipitée.

Quoi! Dans ceux des paſſages du Nouveau Teſtament, tirés des LXX., dans les citations des Peres Grecs & Latins, dans nos Euchologes anciens & modernes, enfin dans nos Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui ont fait uſage de ce Texte, aurions-nous une Verſion abſolument différente de celle dont s'étoient ſervis juſqu'à la publication de l'Evangile, les Juifs établis en Egypte & dans les autres Villes de la Domination des Gentils?

Les Polyglottes de Complute de 1514. — 1517., dédiées à Leon X.; celles d'Anvers de 1569. — 1572.; celles de Paris de 1635. — 1645. qui coûterent des frais immenſes à ſon Editeur; les Bibles Hébraïques Grecques & Latines avec les Notes de Vatable, des années 1586. 1588. 1596. 1599. & de 1616.; la belle Bible Grecque d'Alde Manuce, imprimée à Véniſe en 1518.; celles de Basle de 1545., de 1550. & de 1582.; la Bible de Strasbourg, qui

Digitized by Google

parut en 1526.; l'Edition de la Bible Grecque de Francfort ſur le Mein, en 1597., que nous devons aux ſoins de François Junius, ou ſelon d'autres, au ſçavant Frideric Sylburge; la magnifique Edition Romaine, publiée par l'ordre de Sixte V. en 1587., d'après un excellent Manuſcrit de plus de mille ans d'antiquité, & conférée avec d'autres Exemplaires également anciens, réimprimée même à Londres en 1653., mais avec quelques changements; les belles Polyglottes de Londres de l'an 1657.; le célébre Manuſcrit Alexandrin, que le ſçavant Grabe commenca à faire imprimer à Oxford en 1707. — 1709., qu'on vit reparoître en entier dans la même Ville en 1707. — 1709. — 1719. — 1720., & que le docte Breitinger fit réimprimer à Zurich en 1730. — 1732. avec les diverſités de leçons, tirées (1) du Manu-

(1) L'on promet bien plus dans le titre du premier volume de cette nouvelle édition que nous devons aux ſoins de M. Breitinger. Voici ce Titre: —— Ἡ παλαιὰ Διαθήκη κατὰ τοὺς Ἑβδομήκοντα. *Vetus Teſtamentum ex Verſione Septuaginta Interpretum, olim ad fidem Codicis Alexandrini ſummo ſtudio & incredibili diligentia expreſſum, emendatum ac ſuppletum a Joanne Erneſto Grabe S. T. P. Nunc vero exemplaris Vaticani, aliorumque Mſs. Codd. Lectionibus Var. nec non Diſſertatio-*

ſcrit du Vatican: Quoi! dis-je, cette multiplicité d'Editions des LXX., & tant d'autres que je

nibus illuſtratum, inſigniterque locupletatum. Summa cura edidit Joannes Jacobus Breitingerus. Tomus I. Tiguri Helvetiorum 1730. Les autres trois frontiſpices n'annoncent que les diverſités de leçons, que l'Editeur a priſes du Manuſcrit du Vatican, d'après l'Edition Romaine. Il les a miſes au bas des pages. Il n'y a point d'autres Variantes dans tous les Volumes, quoique M. Breitinger en eût promis pluſieurs, qu'il devoit tirer de la marge d'une Bible d'Iſaac Voſſius, d'un prétendu Octateuque de Basle, d'un Pſautier de Zurich & de quelques cahiers qui ſe trouvent dans la Bibliotheque de Leyde, publiés autrefois par M. Bos, & en dernier lieu par M. Mill, profeſſeur à Utrecht. M. Breitinger auroit peut-être tenu ſa promeſſe dans un cinquieme Volume qu'il ſemble annoncer vers la fin de ſa préface ſur le quatrieme Tome de cette Edition des LXX., & dans laquelle il s'engage à ſoûtenir courageuſement l'antiquité & l'autorité du Ms. Alexandrin contre les injuſtes chicanes de quelques demi-Critiques. Il ne paroît pas que l'Editeur en ait rien fait. Du-moins j'ignore abſolument, ſi ce cinquieme Volume a été donné au Public. L'on trouvera d'autres anecdotes au ſuiet de l'Edition de M. Breitinger, dans le XI. Tome de la *Bibliotheque Raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, juillet &c. 1733. I. part. art. VIII. pag. 223. — 235.* Les habiles Journaliſtes s'y décident avec force contre l'autorité du fameux Manuſcrit Alexandrin, dont les Editeurs Anglois ont fait tant d'éloges. „ Si M. Breitinger, diſent-ils, (*pag.* 234.) veut bien prendre la „ peine de comparer le Vieux Teſtament du Ms. d'Alexandrie avec „ les Hexaples du P. Montfaucon, & le Nouveau avec l'Edition du „ Docteur Mill, il changera de ſentiment, & il verra que ce Ms. „ ne repréſente pas le Vieux Teſtament ſelon les LXX., mais avec „ les additions & changemens de Théodotion; & que dans le Nou„ veau, ſon Copiſte a pris la liberté d'altérer le ſtyle des Ecrivains

tais à-deſſein, ne nous offriroient-elles qu'un Texte tout délabré, tout corrompu, inconnu à toute l'Antiquité Juive & Chrétienne ? Les travaux de cette foule de grands Hommes, ſur les Variantes Grecques du Nouveau & de l'Ancien Teſtament, auroient-ils été infructueux ?

L'on me dira ſans doute, que les différentes Editions de la Bible des LXX., quelque multipliées qu'elles ſoient, ne ſe réduiſent dans le fond, qu'au nombre de quatre.

„ Sacrés à tout moment ; en un mot, que le Manuſcrit eſt extrême-
„ ment interpolé, & par-conſéquent peu digne de foi. S'il lui reſte
„ quelque doute là-deſſus, on ſe fera un plaiſir de lui communiquer
„ les lumieres qu'on a. S'il perſiſte au contraire à ſoûtenir ce qu'il
„ a avancé, & à prôner ſon Saint, juſqu'à mépriſer l'autorité de tous
„ les autres Manuſcrits, & à traiter de demi-Savans audacieux &
„ chicaneurs le célébre Gataker & tous ceux qui ont jugé comme
„ lui du Manuſcrit d'Alexandrie, il trouvera à qui parler. „ Voyez *Jo. Gottlob Carpzov. Crit. Sacr. part. II. cap. II. §. VIII. pag. 537. ſeqq.*

Ne mépriſons pas cependant l'Edition de M. Breitinger. Elle a un avantage bien ſupérieur à celle d'Oxford. Au Moyen des Variantes qu'il a tirées avec fidélité, de l'excellent Ms. du Vatican, ſon travail réunit les deux Editions : on en voit d'un ſeul coup d'œil les différences. Outre les doctes Préfaces des Editeurs Anglois, M. Breitinger y en a ajoûté quatre de ſa façon, avec celles de Lambert Bos & les Animadverſions critiques de ce Littérateur. D'ailleurs l'Edition en eſt aſſés belle, quoiqu'un peu inférieure à celle d'Oxford, quant à la partie typographique.

Toutes nos Bibles Grecques, actuellement imprimées, viennent ou de l'Edition de Complute de 1517. ou de celle d'Alde Manuce de 1518., ou du Manuſcrit du Vatican, publié en 1587. ou enfin du Manuſcrit Alexandrin, donné par Grabe. Entre ces quatre Editions il y a même des variétés ſenſibles. Qu'importe! Conférez ſans préjugés les paſſages de cette Verſion, tels que nous les avons dans nos Bibles, avec ceux que citent les Apôtres, les Peres & les Ecrivains Eccléſiaſtiques; vous trouverez preſque par-tout, un merveilleux accord. Les diverſités de leçons prouvent, à la vérité, que nos Manuſcrits Grecs ne ſont pas tous uniformes: c'eſt que les Copiſtes qui les ont tranſcrits, étoient des hommes. Diſons en autant de nos Manuſcrits Hébraïques, mais juſqu'à un certain point. Rien cependant d'eſſentiel à la Religion ne s'eſt perdu. Nos deux Textes Grec & Hébreu, non obſtant leurs diſſonances, s'il eſt permis de parler ainſi, n'en ſont ni moins intégres, ni moins authentiques. La parole de Dieu demeure ſtable, pure & invariable dans les Livres Saints, écrits en Grec ou en Hébreu.

A des fautes, à quelques interpolations

près, qui n'ont d'autre cauſe que l'ignorance, la trop grande liberté des Copiſtes, enfin le laps du temps, la Verſion des LXX. eſt abſolument la même dont toute l'Antiquité Eccléſiaſtique a fait uſage. Je le répete: Qu'un faux zéle pour la Vérité Hébraïque ne nous faſſe point dégrader un Texte qui a été conſacré à l'inſtruction des Fidéles, principalement dans les premiers âges du Chriſtianiſme. Toutes nos Verſions Latines qui ont eu cours dans l'Egliſe d'Occident juſqu'au temps du Pape Damaſe, & qui n'étoient point en petit nombre (2), avoient été même faites uniquement ſur le Texte Grec des LXX. Quelques Livres (2) de notre Vulgate n'offrent d'autre Traduction

(1) *S. Auguſtin. de Doctrina Chriſtian. lib. II. cap. XI. oper. tom. III. part. I. col. 25.* = *Hieronymus, Præfat. in Joſuam, Oper. tom. I. col 247.*

(2) Ce ſont les Livres de la Sageſſe, de l'Eccléſiaſtique, les deux Livres des Maccabées, la Prophétie de Baruch & l'Epître de Jérémie; mais les additions au Livre de Daniel (*cap. XII. XIII.*), & le Cantique des trois jeunes Hébreux ſont de la Verſion de S. Jérôme, ſur le Grec de Théodotion. Celles qu'on trouve au Livre d'Eſther (*verſ. 4. cap. X. ad fin.*), ſont auſſi de la même Verſion d'après les LXX. Dom Calmet s'eſt trompé en ſoûtenant un ſentiment contraire dans ſa Diſſertation ſur la Vulgate (*Diſſert. tom. I. pag. 96.*) plus d'un Ecrivain a commis la même faute. (Voy. *D. Sabatier, Vet. Ita-*

que celle de l'Ancienne Edition *Latine* ou *Italique*, connue encore dans l'Egliſe d'Occident ſous le nom de *Commune*. S.t Jérôme, après l'avoir

lica tom. I. part. II. pag. 792. — 794. & tom. II. part. II. pag. 853.) Des Auteurs ont écrit que notre Pſeautier étoit de l'Ancienne Vulgate: c'eſt encore une erreur. Quoique nos Pſeaumes ſe reſſentent à chaque pas, de cette Ancienne Verſion, ils ſont au-moins de la Correction de S. Jérôme (Voy. *Dom Calmet, Remarques ſur les Verſions Latines, loc. cit. tom. II. pag. 233. ſuiv.*). Quelques Modernes ont penſé que cette Verſion de notre Pſeautier avoit été faite d'après l'Edition Grecque de S. Lucien Martyr. C'eſt ce qu'aſſurent les Auteurs ſuivants: —— *Brian. Walton, Prolegomena in Biblia Polyglot. cap. X. §. 9. pag. 71.* = *Natalis Alexander, Diſſert. de Vulgata, quæſt. IV. in ejuſd. Diſſert. Eccleſiaſt. Triade. Pariſ. 1678. pag. 285.* = *M. Duguet, Conférences Eccléſiaſtiques, Diſſert. XII. pag. 227.* Humfred Hody regarde la choſe comme très-incertaine: —— *De Text. Origin. lib. III. part. II. cap. II. pag. 352.*). Je croirois plûtôt, que S. Jérôme le traduiſit ſur le Texte des Hexaples d'Origene. Il l'inſinue aſſès clairement dans ſa Lettre à Sunnia & à Fretela (*Oper. tom. II. col. 627.*). Ce Pſeautier qui n'eſt autre que celui qu'on appelle le Pſeautier Gallican, eſt parmi les Ouvrages de S. Jérôme (*tom. I. col. 1222. ſeqq.*) avec les marques de ſa reviſion, comme il le dit lui-même dans ſa Préface ſur ce Livre, adreſſée à Paule & à Euſtochie. C'eſt donc encore une inadvertance dans le ſçavant M. Chais. (*Diſcours Préliminaire, à la tête du premier Tome de la Bible &c. pag. LXXVI.*) d'avoir dit qu'il n'y eut que le Livre des Pſeaumes, auquel le S. Docteur ne toucha point. Il eſt certain que S. Jérôme le traduiſit ſur l'Hébreu à la priere de Sophrone, perſonnage de mérite: & ce Pſeautier ſe trouve dans les Œuvres de ce Pere (*tom. I. col. 835. — 938.*) avec une Préface adreſſée à Sophrone même.

rétouchée avec ſoin (1) ſur l'Exemplaire Grec qui étoit dans les Héxaples d'Origene, l'avoit publiée avec des additions tirées de l'Hébreu. Mais, ſoit qu'il fût peu ſatisfait des ſoins qu'il s'étoit donnés, pour rétablir cette Ancienne Verſion dans ſa premiere Pureté; ou plûtôt, parce qu'il voulut fermer la bouche aux Juifs qui ne ceſſoient de reprocher inſolemment aux Chrétiens, qu'ils ignoroient les véritables Ecritures (2); cet illuſtre Docteur entreprit une nouvelle Verſion de nos Livres Hébraïques. Il fut le premier des Peres, qui ſe mît à un ſi grand Ouvrage; & il le fit (3) à la priere de Chromace, Evêque d'Aquilée. On ne voit pas néanmoins, que l'Egliſe ſe ſervît d'abord géné-

(1) *Ego ne contra Septuaginta Interpretes aliquid ſum locutus, quos ante annos plurimos diligentiſſime emendatos, mea lingua ſtudioſis dedi?* Hieronymus, *lib. II. adverſus Rufinum, & Epiſtol. LII. ad Lucinium, Oper. tom. IV. col. 421. 427. & 579. Confer. ejuſd. Præfat. in Libros Salomonis. — Epiſtola ad Sunniam & Fretelam. — Comment. in cap. III. Epiſtol. ad Tit. Oper. tom. IV. col. 939. — tom. II. col. 627. — tom. IV. col. 437. = Vid. Humfred. Hody, loc. cit. pag. 355. ſeq.*

(2) *Ne Judæi de falſitate Scripturarum Eccleſiis ejus diutius inſultarent.* Hieronym. *Præfat. in Iſaiam. Oper. tom. I. col. 473.*

(3) *Præfat. ejuſd. in libr. Paralipomen. ad Chromatium. Oper. tom. I. col 1021. ſeq.*

ralement du fruit de ſes travaux. Du temps de S.t Grégoire le Grand, l'on employoit (1) indifféremment cette Verſion de S.t Jérôme, & l'Ancienne Vulgate Latine que le ſçavant Flaminius Nobilius tâcha (2) de rétablir dans l'Edition

(1) *Novam vero translationem diſſero ; ſed ut comprobationis cauſſa exigit, nunc Novam, nunc Veterem per teſtimonia aſſumo : ut quia Sedes Apoſtolica, cui authore Deo præſideo, utraque nititur, mei quoque labor ſtudii ex utraque fulciatur.* S. Gregorii Papæ *Epiſtola ad Leandrum in expoſition. in Librum Job. Oper. edit. Pariſ. 1705. tom. I. col. 6.* = *Conſer. Joann. Martianai Prolegomena in Divin. Bibliothec. S. Hieronymi, Prolegom. II. cap. IV. Oper. tom. I. init.* Notre ſçavant Pere Richard nous fait obſerver que, quoique S. Grégoire le-Grand dife que de ſon temps l'Egliſe Romaine ſe ſervoit aſsés indifféremment de l'ancienne Italique & de la nouvelle Traduction faite ſur l'Hébreu, ce Pape a preſque toujours ſuivi celle-ci dans ſes Morales ſur Job. Il ajoûte que S. Iſidore de Séville qui vivoit vers l'an 690., dit ſans reſtriction, que toutes les Egliſes ſuivoient la Verſion de S. Jérôme. —— *Dictionnaire Univerſel . . . des Sciences Eccléſiaſtiques, tom. V. article* Vulgate, *pag. 629. de la I. édit. de Paris.* = *Iſidorus Hiſpalenſ., lib. 1. de Officiis Eccleſiaſtic. cap. XII. Operum edit. Pariſ. 1601. pag. 583.*

(2) Voy. *Daniel Huetius, de Claris Interpretibus, edit. Pariſ. 1661. pag. 110.* = *Richard Simon, Diſquiſitiones Criticæ de variis . . . . Bibliorum Editionibus, cap. XIX. pag. 158.* — *Le même, Hiſt. Critique du Vieux Teſtam. liv. II. ch. XI. pag. 243.* = *Humfred Hody, loc. cit. lib. II. cap. I pag. 343.* = *Le-Long, Bibliotheca Sacra, cap. IV. ſect. I. tom. I edit. Pariſ. 1723. pag. 230. ſeq* = *Daniel Whitby, Appendix examinis variantium lectionum novi Teſtamenti Millii ;* où il donne

qu'il en donna à Rome en 1588. C'eſt la même Verſion que le P. Morin de l'Oratoire fit réimprimer à Paris en 1628. avec le Texte Grec des LXX., tiré du fameux Manuſcrit du Vatican, tel que Sixte V. l'avoit fait publier en 1587. L'habile Oratorien diſtingua ſimplement en Verſets l'une & l'autre de ces Editions que Walton fit enſuite reparoître,

un eſſai, pour montrer comment on pourroit rétablir plus exactement cette Antique Verſion par les fragments qu'on en trouve dans les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques. Après ce que Dom Sabatier nous a donné de cette Verſion qui s'imprima à Rheims, & qui parut à Paris en 1749. — 1751. *voll. 3. fol.*, on eut dit qu'il n'y avoit pas apparence qu'on feroit de long-temps d'autres découvertes bien importantes. Voyez ce que ce ſçavant Bénédictin dit dans ſa Préface (*part. III. §. I. pag. LXIII. ſeqq.*) au ſujet des travaux qu'on avoit déjà faits avant qu'il s'occupât des mêmes recherches. Cependant le P. Bianchini a trouvé encore de quoi augmenter la Collection de ce Bénédictin, dans trois Ouvrages Mſs. qu'il a laiſſés après ſa mort ; ſçavoir, —— „ Canticum Canticorum Latinæ Verſionis Antiquæ, ſeu Veteris Italicæ, quo egregium Opus Bibliorum Sacrorum ejuſdem Verſionis a Cl. P. Sabatier editum ſuppletur & illuſtratur. —— Collatio „ Libri Pſalmorum Antiquæ Latinæ Verſionis, ſeu Veteris Italicæ editionis dicti P. Sabatier, & alterius editionis factæ per Joſephum „ Blanchinum cum Textu Græco, & cum Epiſtola S. Hieronymi ad „ Sunniam & Pretelam, qua oſtenditur cuinam prælatio debeatur. —— Loca Sacræ Scripturæ ſecundum antiquam Latinam Italam Verſionem quæ leguntur in Caſſiodori Complexionibus & aliis Patribus „ a præfato P. Sabatier omiſſa „. *Joſephi Blanchini Presbyt. Oratorii Romani Elogium Hiſtoricum. Roma 1764. pag. XXI.*

avec des additions, dans ſes belles Polyglottes.

De quelque autorité cependant qu'ait été dans l'Egliſe, la Verſion de S.t Jérôme, à cauſe de ſa grande conformité (1) avec le Texte Hébreu; quoiqu'elle prît enfin la place de l'Ancienne Italique, elle ne fit pas tellement abandonner cette même Verſion, qu'elle n'en ait toujours retenu des veſtiges les plus marqués. Auſſi notre Vulgate reçue aujourd'hui dans toute l'Egliſe d'Occident, offre-t'elle encore un certain mêlange de cette Ancienne Edition Latine, des Verſions d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque (2), indépendemment de quel-

(1) *Quia hac nova translatio ex Hebræo nobis Arabicoque eloquio cuncta verius transfudisse peribebetur, credendum est quidquid in ea dicitur.* S. Gregorius, *lib. XX. Moral. in cap. XXX. B. Job. Operum tom. I. col. 665.* = *Interpretatio (Hieronymi) merito cæteris antefertur: nam est Verborum tenacior & perspicuitate sententiæ clarior.* Isidorus Hispalens. *lib. VI. Origin. cap. III. Operum pag. 74.*

(2) *Annales Baronii ad annum Christi 231. num. XLVI. seq. edit. Lucens. 1738. tom. II. pag. 501. seq.* = *Joan. Driedo. de Ecclesiasticis Scripturis & Dogmatibus lib. II. cap. I. edit. Lovanii 1550. chart. 34. fol. verso, seqq.* = *Sixtus Senensis. Bibliotheca Sancta, Hæres. XIII. lib. VIII. ad objection. IX. pag. 1118.* = *Robert. Bellarminus, de Verbo Dei lib. II. cap. XI. Disputation. de controversiis Christ. Fidei tom. I. pag. 48.* = *Natalis Alexander, loc. cit. quæst. ead. pag. 287. seqq.*

ques Livres que j'ai ſpécifiés dans une de mes Notes, & dont l'Authenticité a été ſi bien prouvée.

Aprenons de-là, combien la Verſion des LXX. que l'Egliſe Grecque a toujours conſervée, eſt digne de notre vénération & de nos reſpects (1), non-obſtant les vices qu'on y a remarqués (2), qui ſont toutefois ſans conſéquence pour les Vérités Morales & Dogmatiques. Des Auteurs ont même obſervé (3) qu'il

= *Jacob. Le-Long, loc. cit. tom. I. cap. IV. ſect. I. pag. 232. ſeq.* = *Dom Remy Ceillier, Hiſt. Générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtique, tom. chap. X. VIII. art. II. pag. 192.*

(1) Voyez *Brian. Walton, loc. cit. cap. IX. §. I. pag. 54.* = *Natal. Alexander Diſſert. XI. in Hiſtor. Eccleſiaſt. ſæc. II. quæſt. I. tom. III pag. 455. ſeq.*

(2) Voyez *Bellarminus, de Verbo Dei lib. II. cap. VI. loc. cit. pag. 41.* = *Joannes Morinus, Exercitation. Biblicar. lib. I. Exercit. IX. cap. III. §. I. pag. 207.* = *Lambertus Bos, Prolegomena in LXX. Interpret. Edit. cap. I. ſub fin.* = *Daniel Huetius, de optimo genere interpretandi, pag. 56. ſeqq.* = *Jo. Erneſtus Grabius, Diſſertatio de variis vitiis LXX. Interpretum Verſioni ante Origenis ævum illatis & remediis, cap. I. §. V. pag. 7. ſeq.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Critica Sacra, part. II. cap. II. §. VI. pag. 513. ſeqq. & alii.*

(3) Voyez *Joh. Henric. Hottingerus, Theſaurus Philologicus, lib. I. cap. III. pag. 350. ſeq.* = *Humfred. Hody, loc. cit. lib. II. cap. IV. pag. 110. ſeqq.* = *Richard. Simon, Hiſt. Critique du Vieux Teſtam. liv. II. ch. III. pag. 200.* = *Jo. Gottlob Carpzo-*

s'enfaut bien que la Verſion des LXX. ait cette beauté, cette délicateſſe de ſtyle qu'on voit au premier coup d'œil, dans un Démoſthene, un Zénophon, un Iſocrate, & dans les grands Auteurs des beaux temps de l'ancienne Grece; qu'au contraire tout ne s'y reſſent que trop du génie Hébreu. L'on ne doit point s'en étonner. Que cette traduction ſoit partie des Juifs d'Alexandrie (1), ou que nous en ſoyons redévables à ceux de Jéruſalem, comme toute l'Antiquité l'a penſé; la Verſion des LXX. nous vient des Juifs. C'eſt un Grec mêlé d'Hébraïſmes, qui s'approche beaucoup du ſtyle des Ecrivains Sacrés du Nouveau Teſtament, & qui y répand le plus grand jour. L'on a cru devoir caracteriſer ce ſtyle, du nom de Langa-

vius, loc. cit. §. V. pag. 505. ſeqq. = *M. Boſſuet, Diſcours ſur l'Hiſt. Univerſ. part. I. pag. 75.*

(1) Voyez *Humfred Hody, loc. cit. pag. 110. ſeqq.* = *Jo. Franc. Buddeus, Hiſtor. Eccleſiaſt. Veter. Teſtam. period. II. ſect. VI. a captiv. Babyl. ad Principat. Maccab. §. XII. pag. 1039.* = *Jo. Chriſtoph. Wolfius Biblioth. Hebraa part. II. ſect. VI. pag. 440. ſeqq.* Quantité d'autres ſçavants Ecrivains ont tenu la même opinion. Cependant M. Lée croit devoir ſe décider pour l'opinion contraire. Il conjecture que cette Verſion avoit été faite par des Juifs même de Jéruſalem, auxquels le Dialecte Alexandrin étoit familier. —— *Prolegomena in Codicem Alexandrinum edit. Oxonienſ. & Tigurin. tom. II. cap. I. Propoſit. XII. §. 42.*

ge Helléniſte ; mais que de diſſentions parmi les Littérateurs ce nouveau terme n'a-t'il pas occaſionnées (1) ?

Que ces ſortes de défauts qu'on a remarqués dans la Traduction des LXX. Interprétes, ne nous faſſe pas moins reſpecter une Verſion qui a été compoſée dans un temps où la Langue des anciens Hébreux devoit être (2) ſuffiſamment connue par tout ce qu'il y avoit de Sçavants dans la Nation Judaïque, ſoit au dedans, ſoit au dehors de la Paleſtine. Faute d'avoir pénétré toute la force des termes Hébreux de notre Original,& d'avoir fait des progrès ſuffiſants dans la Littérature Grecque (3)

(1) Voy. *Jo. Albertus Fabricius, Biblioth. Grac. vol. III. lib. IV. cap. V. §. XXII. pag. 224. — 227.*

(2) *Jo. Jacob. Breitingerus, Præfat. in novam LXX. Interpret. editionem ab ſe adornatam, tom. I. initio chart. 1.*

(3) Voy. *Jo. Alb. Fabricius, loc. cit. vol. II. lib. III. cap. XII. §. VII. pag. 331.* = *Franciſcus Lée, Prolegomen. loc. cit. Propoſit. XI. §. 34. ſeqq.* = *Le P. Le-Quien, Préface à l'Antiquité des tems, détruite, ou Réponſe à l'Antiquité des tems* à iiij. Ce Sçavant nous fait remarquer avec raiſon, que pour juſtifier une infinité d'endroits du Texte, qu'on croiroit avoir été changés, lorſqu'on les lit dans les Septante, il faut avoir recours aux Langues Chaldaïques & Arabes. C'eſt que les mots Hébreux ont des ſignifications bien plus étendues, qu'il ne paroît dans les Dictionnaires de Kimchi & de Buxtorf. Auſſi S. Jérôme & les Rabbins mêmes ont-ils recouru à ces Langues, pour expliquer l'Hébreu qui eſt une Langue morte

& Orientale, je crois que l'on s'eſt jetté dans deux extrêmes qui nous ont empêché de juger ſainement de cette matiere ſi analogue à celle de l'Intégrité de l'Original des Ecritures du Vieux Teſtament. Il ſemble qu'on a trop exagéré les vices de cette ancienne Verſion qui bien examinée de près, offre plus d'un ſens qu'il eſt aiſé de rapprocher de notre Texte Hébreu (1). D'une autre part, l'on a taxé de corruption dans notre Original, tout ce qui y a paru s'éloigner de cette même Verſion des LXX.

De ſçavants Littérateurs ont déjà diſſerté ſur les différentes cauſes (2) qui ont pu don-

depuis bien des ſiécles. Mais toute morte qu'elle eſt, je ſuis perſuadé qu'il nous reſte ſuffiſamment de ſecours, pour ne pas déſeſpérer d'en pouvoir ſaiſir le vrai génie.

(1) *In quibus ab Hebraica veritate putantur Septuaginta Interpretes diſcrepare, & bene intellecti inveniuntur eſſe concordes.* S. Auguſtin. *de Civit. Dei lib. XVIII. cap. XLIV. Oper. tom. 7. col. 527.* = Voy. *Gerard. Outhovius, Obſervat. in Libros Vet. Teſtamen. quibus Textus Hebr. cum verſ. τῶν LXX. confertur, ſpecimen. Biblioth. Hiſtoric. Philol. Theolog. Claſſis I. Faſcicul. III. pag. 215. ſeqq. & in Reliquis.* = *Lettre du P. Soucier au prétendu Théologien de Salamanque (Richard Simon) au ſujet de la Lettre de ce dernier ſur le rétabliſſement du Texte de la Bible des LXX. &c. Journal de Trevoux, Juin 1709. Article LXXIV. pag. 954. ſuiv.* = *Franciſc. Lée, loc. cit.*

(2) Voyez *Le P. Le-Quien, Défenſe du Texte Hébreu, chap. VIII. pag. 158. — 170. &c. — Préface à l'Antiquité*

ner occaſion aux diverſités de leçons qu'on trouve entre les LXX. & le Texte Original.

Q

des tems, détruite, loc. cit. ſeq. = *Jacob. Uſſerii Armachani ad Ludov. Cappellum Epiſtola, qua exſt. in fine Syntagmatis de LXX. Interpret., ejuſdem Uſſerii, pag. 203. 207. ſeqq.* = *Joh. Leuſden, Philologus Hebræo-mixtus, Diſſert. IV. de Verſione Græca LXX. Interpret. pag. 28. ſeqq.* = *Antonius Hulſius, Authentia abſoluta S. Textus Hebræi, Vindicata contra Criminationes Iſaaci Voſſii &c. edit. Roterodam. 1662. cap. XXXII. pag. 108. ſeqq.* = *Joh. Henric. Hottingerus, loc. cit. lib. I. cap. III. quæſt. XV. pag. 351. ſeqq.* = *Joh. Buxtorfius, fil., Anticritica, ſeu Vindiciæ Veritatis Hebr. part. I. cap. IV. pag. 68. ſeqq.* = *Humfred. Hody, uti ſupra, lib. III. part. II. cap. XVI. pag. 558. ſeqq.* = *Stephan. Morinus de lingua primæva, cap. VIII. pag. 236. ſeqq.* = *Richard. Simon, Hiſt. Critiq. du Vieux Teſt. liv. II. ch. V. pag. 214. ſuiv. & paſſim.* = *J. G. Carpzov. loc. cit. part. II. cap. II. §. VI. pag. 516. ſeqq.* = *Ellies Du-Pin, Diſſert. Prélimin. ſur la Bible tom. I. chap. VI. §. VII. pag. 197. ſuiv.* = *Bernard. de Montfaucon, Prælimin. ad Hexapla Origenis, cap. II. §. III. pag. 24. ſeqq.* = *J. G. Geret, de Cauſſis diſcrepantiarum Verſionis LXX. Viralis a Textu Originali. Conſer. Jo. Jac. Breitingeri Præfationes in III. & IV. tom. edit. LXX. Codicis Alexandrini.* = *& alii.*

La véritable cauſe des diverſités de leçons entre le Texte Hébreu & la Verſion des LXX. forme une queſtion ſi compliquée, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'on voye les plus grands Critiques diviſés ſur cette importante matiere. Des Sçavants ſont partis de ce point, pour appuyer la prétendue corruption de notre Texte Hébreu. C'eſt de-là encore, que ſont nées tant de diſputes littéraires dont nous parlerons ſous la IV. & derniere Epoque, leſquelles probablement ne ſe termineront pas ſi-tôt.

Nos Critiques ſont preſque convenus des cauſes générales ; mais quand ils ſont deſcendus

Dom Calmet, ce ſçavant Bénédictin, qui avoit fait une étude ſuivie de l'Ecriture, duquel nous devrions nous flatter de recevoir plus de lumieres ſur la matiere préſente, a pris dans ſes Diſſertations & dans ſes Commentaires, différentes routes pour aſſigner la cauſe des diverſités de leçons. Peu ſatisfait de ce qu'il en avoit dit lui-même, de ce qu'il en avoit lû dans nos Critiques, ce docte Commentateur a paru ſuccomber ſous le poids de la difficulté. Dans pluſieurs Livres de l'Ecriture, nous dit-il (*Diſſert. ſur la Verſ. des LXX. Diſſert. tom. I. pag.* 91.) les LXX. ou leurs Copiſtes ont fait de ſi grandes tranſpoſitions, que l'on ne ſçait à quoi en attribuer la cauſe : il y a dans le Pentateuque des endroits où ils ſont plus remplis & plus étendus que le Texte Hébreu des Juifs : il y a de très-grandes tranſpoſitions & de très-grands changements dans pluſieurs autres Livres de l'Ecriture. Ces changements ſont très-anciens, puis qu'ils ſe trouvent dans les Manuſcrits de la plus haute Antiquité. Juſqu'ici, ajoûte le P. Calmet, je n'ai vû perſonne qui ait donné de bonnes raiſons de ces renverſements.

Je ſens moi-même toute la grandeur de la difficulté. Mais ne déſeſpérons pas de pouvoir jamais remonter aux ſources de tous ces changements : elles ne ſont point ſi cachées, qu'il ſoit impoſſible de les découvrir. J'ai cité, ſuivant ma méthode ordinaire, quelques Auteurs qui peuvent beaucoup nous éclairer dans cette recherche. Si l'on étudie attentivement les cauſes & l'origine de ces diverſités de leçons entre le Texte Hébreu & la Verſion des LXX., l'on verra que notre Original, bien loin d'avoir été corrompu, s'eſt toujours conſervé dans ſa Pureté & dans ſon Intégrité eſſentielles ; que l'on peut même trouver plus d'une voie de conciliation.

D'abord une des principales cauſes de ces diverſités, eſt que la Traduction des LXX. n'a jamais été parfaitement conforme à l'Original Hébreu, & que de tout temps il y a eu une grande différence entre les deux Textes. Telle eſt la premiere cauſe qu'en-

dans les cauſes particulieres, on n'a trouvé entr'eux que trop de diſſentions. C'eſt que

aſſignent les meilleurs Critiques ; c'eſt auſſi celle par où a cru devoir partir notre ſçavant Pere Le-Quien. Voyez ſa *Defenſe du Texte Hébreu, part. I. chap. VIII. pag.* 153. Cet habile homme nous a préſenté là-deſſus les plus belles vûes, pour fixer nos idées ſur cette matiere. Qu'on me permette de le ſuivre. Je ne ſçaurois m'attacher à un guide plus fidéle. En abrégant ſes preuves, je les entremêlerai cependant de quelques remarques.

Le Pere Le-Quien obſerve en ſecond lieu (*loc. cit. pag.* 156. *ſuivantes*), que les Peres, comme Origene, S. Jérôme, S. Epiphane, S. Auguſtin, & pluſieurs autres, reconoiſſent que les LXX. ont omis beaucoup de choſes qui étoient dans le Texte, & en ont ajoûté d'autres qui n'y étoient pas. Auſſi Origene mit-il de petites Etoiles à ce qu'il avoit ſuppléé dans ſon Edition des LXX. par celles de Théodotion & d'Aquila ; & ſe ſervit-il d'Obéles, pour marquer ce que les LXX. avoient ajoûté de leur propre mouvement. —— III. S. Jérôme nous mene à une autre cauſe de ces diverſités, en diſant dans ſa Préface ſur le Pentateuque, & en pluſieurs autres endroits, que les LXX. ont ſouvent parlé de nos Myſteres en termes obſcurs. —— *Illi interpretati ſunt ante adventum Domini, & quod neſciebant dubiis protulere ſententiis. Oper. Tom. I. ſub init.* Ce même Pere nous fait encore obſerver que les LXX. ont caché particuliérement les termes qui pouvoient découvrir le Myſtere de la S. Trinité. Il dit la même choſe dans ſa Préface ſur Iſaïe, où en parlant de ſa nouvelle Traduction, il ajoûte: —— *Qua, quum ſane hanc editionem legeritis, ab illis (LXX.) animadvertetis abſcondita. Oper. loc. cit. col.* 473. Ces paroles de ce Docteur que l'Egliſe dit lui avoir été donné pour découvrir les ſens cachés dans les Saintes Ecritures, fourniſſent au P. Le-Quien la réflexion ſuivante. En vérité, dit notre ſçavant Dominicain, je ne puis

déjà décidés pour une hypotheſe favorite, ils ne ſe ſont pas aſſés défendus de l'eſprit de ſy-

---

concevoir comment on peut à-préſent préférer cette ancienne Verſion à l'Hébreu. Celui-ci découvre les Myſteres du Chriſtianiſme, qui ont été accomplis, comme ils y ſont prédits, & celle-là les ſupprime, les cache, & craint de les divulguer. N'eſt-ce pas vouloir priver l'Egliſe de ce qu'elle a de plus cher, & dont elle ſemble tirer toute ſa gloire & toute ſa force? ſelon ces paroles de S. Pierre, dans ſa premiere Lettre, Chap. 1: —— *Habemus firmiorem propheticum ſermonem, cui benefacitis attendentes tanquam lucerna lucenti in caliginoſo loco.*

—— IV. Les Septante ont plûtôt fait une Paraphraſe de l'Ecriture qu'une Traduction littérale, ſelon l'aveu de pluſieurs Docteurs de l'Egliſe. —— V. Les Septantes n'ont point fait difficulté de donner aux mots Hébreux des ſignifications Chaldaïques. C'eſt ce qu'on voit dans leur Traduction du Chap. II. d'Habacuc, verſ. 4. —— Ἐὰν ὑποστείληται, οὐκ εὐδοκεῖ ἡ ψυχή μου ἐν αὐτῷ. — *Si ſe ſubſtraxerit, non placebit anima mea in eo.* Il y a dans l'Hébreu —— הנה עפלה לא ישרה נפשו בו — Vulg. *Ecce qui incredulus eſt, non erit recta anima ejus in ſemetipſo.* Dans ce paſſage les LXX. ont interprété la particule Hébraïque הנה par ἐὰν *Si*, à la façon des Chaldéens; au lieu que chés les Hébreux, elle ſignifie la même choſe que *Ecce*, *En* chés les Latins. L'on voit que les LXX. ſe ſont plûtôt attachés au ſens qu'à la lettre de tout le Contexte du paſſage du Prophéte. Ils ont traduit le mot עפל par celui de ὑποστείληται qui ſignifie proprement *ſe ſouſtraire, être négligent, ſe retirer*; ſignifications dont le terme Hébreu eſt ſuſceptible, comme l'a obſervé le ſçavant Pocock (*Nota Miſcellanea in portam Moſis, cap. III. pag. 44.*). On voit encore, qu'au lieu de נפשו *anima ejus*, les LXX. ont mis ἡ ψυχή μου *anima mea*. Les LXX. étoient des Juifs qui s'accommodoient dans leur Verſion, au génie de la Langue Hébraïque, où ces ſortes

ſtême, ſi pernicieux à la découverte de la vérité. Je mets parmi ceux de ce nombre,

Q 3

d'Enallages de perſonnes ſont aſſés fréquentes. Si M. Le-Clere eut lû plus attentivement ces *Remarques Mêlées* de Pocock, qu'il cite lui-même dans ſa *Bibliotheque Ancienne & Moderne, tome XX. part. I. art. I. pag. 17.*; il n'eut point dit que les LXX. ont mal traduit ce paſſage du Prophéte. A la vérité, ils n'ont pas ſuivi le Texte à la rigueur; mais leur Verſion rentre très-bien dans l'idée du Prophéte. Quiconque ſe ſouſtrait à la volonté du Seigneur, ſoit par négligence, ſoit par Incrédulité ou par Impiété, n'a point une ame droite, ou n'eſt point agréable à Dieu. Au-contraire l'homme juſte vit de la foi qu'il a en Dieu, ou ne met ſa confiance que dans le Seigneur, comme porte la ſuite du paſſage. Tel eſt le ſens de l'Hébreu. Dieu ne ſe complait point dans l'ame de l'Impie, qui ſe retire de lui; & c'eſt dans ce ſens que les LXX. ont rendu le paſſage du Prophéte, en tranſportant dans leur Verſion toute la force que les termes Hébreux ont en Arabe, en Syriaque, ou en Chaldéen.

S. Jérôme nous avertit dans ſon Commentaire ſur le paſſage ſuivant, que les LXX. en ont fait de même au Chapitre I. de l'Eccléſiaſte, verſ. 14. où ils ont mis: —— ἰδοὺ τὰ πάντα ματαιότης, καὶ προαίρεσις πνεύματος. — *Ecce omnia vanitas, & voluntas ſpiritus.* Hebr. —— הנה הכל הבל ורעות רוח: — *Ecce univerſa vanitas & afflictio ſpiritus.* Le mot רעות qui ſignifie *Depaſtio, Afflictio* en Hébreu, veut dire auſſi *Voluntas & Volitio* en Chaldéen. (Voy. *Joh. Henr. Hottinger. loc. cit. pag. 365. ſeq.*) Cela prouve que lorſque les LXX. firent la Traduction de ces Livres, comme de bien d'autres compris ſous le nom d'Hagiographes & de Grands-Prophétes, la Langue qu'on parloit en Judée étoit Syriaque, ou un Hébreu altéré & mêlé de Chaldéen: ce qui n'arriva que vers le temps des Maccabées, comme je l'ai dit (*ſupra pag. 96. ſeqq.*).

Louis Cappel, le P. Morin, Iſaac Woſſius, le P. Pezron, Guillaume Wiſthon, &c. Au

—— VI. S. Jérôme nous fait remarquer dans ſes Commentaires ſur l'Ancien Teſtament, que les Septante Interprétes ont ſouvent confondu les Lettres du Texte, ſur-tout quand elles avoient quelque rapport dans la prononciation, ou dans la figure. Par exemple, dans le paſſage ſuivant du Prophéte Zacharie, Chapitre XII. verſ. 10. l'Hébreu porte: —— וְהִבִּיטוּ אֵלַי אֵת אֲשֶׁר דָּקָרוּ׃. — *Et aſpicient in me quem confixerunt.* Ce que les LXX. ont rendu ainſi: —— καὶ ἐπιβλέψονται πρός με, ἀνθ' ὧν κατωρχήσαντο. — *Et aſpicient ad me, pro eo quod me inſultaverunt.* Où il eſt clair qu'ils ont pris un ר pour un ד, & un ד pour un ר, en liſant דָּקְרוּ *ſaltaverunt*, au lieu de דָּקָרוּ *confoderunt*. S. Jérôme à qui nous devons cette obſervation, nous a laiſſé un beau témoignage de l'eſtime que S. Jean l'Evangéliſte faiſoit du Texte Hébreu. —— *Joannes autem Evangeliſta qui de pectore Domini hauſit ſapientiam ..., non magnopere curavit quid Græca Littera continerent; ſed verbum interpretatus eſt e verbo, ut in Hebræo legerat, & tempore Dominicæ Paſſionis impletum eſt.* Hieronym. *Comment. in cap. XII. Zachar. Oper. tom. III col. 1784. vid. & col. 1787.* Dans les Scholies de l'Edition Romaine, il eſt dit que quelques Manuſcrits des LXX. portent Εἰς ὃν ἐξεκέντησαν — *In quem confixerunt*; & que d'autres ont l'une & l'autre leçon. Mais, comme Aquila, Symmaque & Théodotion avoient traduit ἐξεκέντησαν; il n'eſt pas douteux que cette derniere leçon ne ſe ſoit peu-à-peu introduite dans quelques Manuſcrits. Il eſt certain que du temps de S. Jérôme, on ne voyoit pas d'autre leçon dans les LXX., que la premiere. C'eſt S. Jérôme qui nous en aſſûre (*loc. cit. vid. & ejuſd. liber de Optimo Genere interpretandi. Oper. tom. IV. col. 252.* — *Petr. Sabatier., Nota in hunc locum Zachariæ. Veteris Italicæ tom. II. part. II. pag. 999. ſeq.*) Si quelques Peres, tels que Tertullien, S. Cyprien & Lactance, ſe ſont ſervis de *Pupugerunt*,

lieu de tâcher de nous fixer, ces Critiques ſemblent s'être uniquement occuppés à nous

Compegerunt, ou de *Transfixerunt*; ils l'ont probablement pris des Verſions d'Aquila, de Symmaque ou de Théodotion, ou plûtôt de l'Evangile & de l'Apocalypſe de S. Jean.

S. Juſtin Martyr dans ſon Apologie à l'Empereur Antonin, & Théodoret ont lu ἐξύλευσαν. Mais n'allons pas inférer de-là, avec l'Auteur des beaux Prolégomenes mis à la tête du ſecond Volume de l'Edition du Manuſcrit Alexandrin, publiés à Oxford en 1709. & réimprimés à Zurich en 1731. par Breitinger, que S. Jérôme a critiqué mal à-propos les LXX. ſur cet endroit, comme ſur quatre autres dont M. Lée fait mention (*ibid. cap. I. Propoſitio VIII.* §. 29.). Ne diſons point avec le même Editeur, qu'avant S. Jérôme aucun n'avoit lû d'une maniere différente, & que telle dut être originairement la véritable leçon des LXX. En-vain cet Editeur nous allegue-t'il encore l'autorité du Manuſcrit d'Alexandrie: il pouvoit dire auſſi, que l'ancien Manuſcrit du Cardinal Barberin, cité par Uſſer —— *De Græca LXX. Interpr. verſ. Syntagm. cap. III. pag.* 28., a retenu l'ἐξύρησαν. Tout cela ne détruit point l'obſervation que nous venons de faire d'après S. Jérôme, ſur la façon de traduire des LXX. Ce ſçavant Pere avoit ſous les yeux, & l'ancienne Verſion Vulgate Latine, faite ſur les LXX., & les Hexaples même d'Origene, où il n'y avoit pas d'autre leçon. Ce qui prouve avec évidence, que les LXX. avoient réellement confondu les Lettres du paſſage en queſtion. D'ailleurs ces deux Manuſcrits, quoique d'une reſpectable Antiquité, ne ſont point tels qu'on doive les croire antérieurs à S. Jérôme. Le ſçavant Grabe qui a tant travaillé ſur le Manuſcrit Alexandrin, l'a jugé de la fin du IV. ſiécle, vers l'an 396.; mais les doctes Mill & Werſtein l'ont cru plus moderne d'environ cent ans. M. Lée même (*loc. cit. cap. I. Propoſ. XV.* §. 24.) n'oſe pas prononcer là-deſſus, quoiqu'il lui accorde mille ans, au-moins, d'Antiquité. Peut-être

jetter dans le doute & dans l'incertitude. Quelques Sçavants n'ont point aſſés évité

eneore que ee Manuſcrit n'eſt pas ſi aneien ; ear Caſimire Oudin a prétendu qu'il ne devance pas le X. ſiéele : —— *Triades Diſſertationum Criticarum. Lugduni Batavor.* 1717. Voyez toutefois ce que M. Lée a dit à ce ſujet : —— *Propoſit. ead. ſeqq. loc. cit.* = *Jo. Jacob. Breitinger. Præfat. in nov. edit. LXX. tom. III. inſt.* Conſultez auſſi notre Note de la page 228. ſuiv.

Comme toute l'Antiquité Chrétienne ſentit l'importance de ee paſſage, elle abandonna la leçon des LXX., pour s'attacher à eelle que S. Jean l'Evangéliſte rapporte eonformément au Texte Hébreu. Pluſieurs Manuſcrits qu'on fit enſuite de eette Verſion, auront été reformés ſuivant la bonne leçon. Mais pour ne rien perdre ni du Texte des LXX., ni du Texte de l'Evangile, quelques Manuſcrits auront raſſemblé les deux leçons, ainſi qu'on les trouve dans la belle Edition de la Bible d'Alde Manuce & dans eelles de Baſle qui l'ont copiée. —— Ἐπιβλέψονται πρός με, εἰς ὃν ἐξεκέντησαν αὐτὸν ἢ κατώρχήσαντο. — *Aſpicient in me, in quem tranſfixerunt, pro eo quod me inſultaverunt.*

Le P. Morin (*Exercitt. Biblic. lib. I. exercit. III. cap. III. §. X. pag.* 79.) a prétendu que l'une & l'autre de ees leçons durent être anciennement dans le Texte Hébreu. Iſaac Voſſius (*De LXX. Interpr. cap. XXIV. pag.* 77.) a dit même, que les Juifs avoient malicieuſement corrompu ee Texte des LXX., en y inſérant ἐξορχήσαντο ; qu'enfin S. Jérôme n'avoit puiſé ſa leçon que dans un Manuſcrit interpolé & corrompu. Ces aſſertions méritent à-peine d'être réfutées. Voyez eependant *Humfred. Hody, de Biblior. Textib. Originalibus lib. III. part. I. cap. II. pag.* 250.

Le XI. Chapitre verſ. 1. d'Oſée nous offre un autre exemple de ee que nous venons de remarquer. Les LXX. y ont traduit : —— Ἐξ Αἰγύπτου μετεκάλεσα τὰ τέκνα αὐτῆς = *Ex Ægypto vocavi filios ejus*, au lieu de *Filium meum* בְּנִי, comme nous avons dans l'Hé-

un autre écueil également dangéreux, qui nous empêche de retirer de leurs travaux tout

breu : & c'eſt ainſi qu'il faut lire. Auſſi S. Mathieu (*XI.* 1.) a-t'il appliqué cet Oracle à Jeſus-Chriſt.

S. Jérôme nous avoit fait remarquer dans ſon Commentaire ſur S. Matthieu, & ailleurs, que les LXX. avoient mal rendu ce paſſage d'Oſée. L'Editeur des doctes Prolégomènes dont nous venons de faire mention s'éleve encore ici (*loc. cit. cap. I. Propoſ. VIII.* §. 29.) contre la remarque de S. Jérôme ; mais ſa Critique manque de juſteſſe. Quoi ! Parce que S. Jérôme dit que les Exemplaires des LXX. ſe trouvoient fort corrompus de ſon temps, faudra-t'il conclure avec M. Lée, que les LXX. Interprétes avoient traduit τὸ τίκτον ἐστὶ, & non pas τὰ τίκτα ? Eſt-ce qu'il étoit impoſſible à ce ſçavant Pere de diſcerner ce qui partoit de la Verſion des LXX. ou de leurs Copiſtes ? N'avoit-il pas entre ſes mains les Hexaples d'Origene, dans leſquels la même Verſion étoit très-châtiée ? Si cet illuſtre Docteur eut eu ſous les yeux un Manuſcrit des LXX., tel que celui que le ſçavant Grabe a fait imprimer, il en auroit penſé bien différemment de ce qu'en diſent nos Critiques modernes. C'eſt qu'il avoit cent fois plus de ſecours que nous n'en avons, pour juger ſainement de cette matiere. L'on voit bien, que les Anglois ont voulu un peu trop rélever leur Manuſcrit Alexandrin, & en excuſer les vices, tout excellent qu'il eſt d'ailleurs.

Je ne prétends pas, que la leçon des Maſſorethes n'ait abſolument aucun défaut, & qu'il faille toujours corriger notre Texte actuel des LXX. ſur nos Bibles Hébraïques imprimées. Une Critique ſaine & judicieuſe garde un juſte milieu : elle apprécie tout : elle évite le préjugé. Mais à quoi bon tant blâmer S. Jérôme dans le jugement qu'il a porté de la Verſion des LXX. ? Ce grand homme avoit fait un ſérieux examen de tous les meilleurs Manuſcrits Grecs & Hébreux, qu'il pût déterrer. En habile Critique, il ſçut parfaitement diſtinguer ce qui venoit des LXX. Interprétes, & ce

l'avantage que nous pouvions nous en promettre. L'Original Hébreu imprimé a été

qu'on ne devoit rejetter que ſur l'ignorance ou le peu d'habileté de leurs Copiſtes. J'oſe donc dire que, quelque juſte que ſoit la VIII. Propoſition de ce ſçavant Editeur, —— *Non eſt Maſorethica Lectio ut nunc ſe habet, ad præjudicium LXX. Virilis interpretationis & Eccleſiæ Primitivæ, mordicus ubique defendenda* (*ibid. loc. cit.*); il s'en faut de beaucoup, qu'il l'ait prouvée. Manquoit-il d'exemples pour en démontrer la vérité, ſans aller les puiſer dans les V. paſſages que M. Lée nous produits de cette Verſion d'après S. Jérôme?

Il y a encore divers endroits où les LXX. ont confondu de ſa ſorte les Lettres Hébraïques, ſur-tout dans les noms propres qu'ils rapportent tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre. Voyez *J. H. Hottinger. loc. cit. pag. 363 ſeq.* = *Bern. de Montfaucon. Prolimin. in Hexapla Origenis, cap. II. §. III. pag. 24. ſeqq.*

Nous devons obſerver que les LXX. ſe ſont ſervis de Manuſcrits Hébreux qui étoient ſans points. L'on ſçait que le même mot Hébreu varie de ſignifications, quand il eſt différemment ponctué. Cette Verſion offre quantité d'exemples qui montrent que ces Interprétes ont lû quelquefois les mêmes termes, tout autrement que nous les avons de la ponctuation des Maſorethes; & qu'ils leur ont donné un ſens qu'ils peuvent avoir en quelque façon. —— VII. La Verſion des LXX. avoit été fort altérée par les Copiſtes. Origene, dit le P. Le-Quien, s'en eſt plaint dans ſon Epître à Jule-Africain, dans ſes Homélies ſur les Prophétes, & dans ſa huitieme ſur S. Matthieu. Il y blâme leur négligence à décrire fidélement les Saints Livres, & à rechercher les Exemplaires les plus corrects; il les reprend de la liberté qu'ils ſe ſont donnée d'y changer, d'y ajoûter, d'y retrancher ce qui leur plaiſoit. De-là viennent tant de diverſes leçons que nous trouvons aujourd'hui dans tous les Exemplaires Grecs de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

A cette ſeptieme Cauſe des Variantes j'en ajoûterai une autre qui

pour ces Littérateurs, la ſeule & unique régle de leurs Recherches. Ils ont pris une voie

lui eſt analogue, & qui peut-être en eſt une des principales. Origene avoit fait dans ſes Hexaples, une eſpéce de mêlange de la Verſion des LXX. avec celle de Théodotion. Il y avoit encore inſéré les Traductions, entr'autres, d'Aquila & de Symmaque. Je parlerai de ce grand Ouvrage d'Origene, ſous la III. Epoque. Des Copiſtes peu attentifs aux Aſtériſques, aux Obéles & aux autres Marques Grammaticales, dont Origene avoit accompagné ſes Hexaples, uniquement pour diſtinguer ce qui étoit des LXX. & du Texte Hébreu, omirent ſouvent ces mêmes Notes. La liberté & l'ignorance des Copiſtes ne ſe bornerent point là. Ils ſe ſervirent des autres Textes Grecs qui étoient dans les Hexaples, pour reformer à leur gré ce qui leur paroiſſoit défectueux dans les LXX. Ils firent paſſer quelquefois, de la marge dans le Texte, les diverſes leçons ou Scholies qu'Origene avoit recueillies de pluſieurs Exemplaires Grecs. Il arriva de-là plus d'une confuſion, plus d'un renverſement dans les Copies qu'on fit des LXX.; cela occaſionna naturellement, que de deux leçons on n'en a fait enfin qu'une ſeule. (Voy. *Claud. Salmaſius, de Lingua Helleniſtica Commentar. edit. Lugd. Batav. 1643. part. I. pag. 245.* = *Jacob. Uſſerius, De LXX. Interpret. &c. cap. VIII. pag. 84. ſeq.*) —— *Et hinc apud vos, & apud pleroſque error exoritur, quod Scriptorum negligentia, virgulis & aſteriſcis ſubtractis, diſtinctio univerſa confunditur .... Quæ ſigna dum per Scriptorum negligentiam a pleriſque quaſi ſuperflua relinquuntur, magnus in legendo error exoritur.* Hieronym. *Epiſtol. ad Sunniam & Fretelam. Oper. tom. II. col. 635. & 638.* Donnons-en un exemple : nous le tirerons du Pſeaume Hebr. XXIX. 1. où il eſt dit : —— הבו ליהוה בני אלים : — *Afferte Domino, filii Dei, (ou filios Arietum).* Le mot Hébreu אלים peut s'expliquer ici diverſement. —— אל אלים *Deus Dominorum*. Daniel, XI. 36. אלי גבורים *Fortes Potentum*, ou *Duces Potentiſſimi*,

toute oppoſée à celle de leurs Adverſaires qui ne paroiſſoient qu'occupés du Texte des LXX.

Ezéch. XXXII. 21. Comme le même terme ſe trouve tantôt avec un ו après ſa premiere Radicale (אילי הארץ *Fortes*, ou *Potentes Terræ*, *ibid. XVII.* 13.), & tantôt ſans l'ו ; on peut le traduire encore par celui d'*Arietes*, ainſi que l'a fait S. Jérôme dans ſa Verſion des Pſeaumes qu'il donna ſur l'Hébreu. En quelque ſens qu'on le prenne, c'eſt une métaphore qu'employe élégamment l'Ecrivain Sacré, pour exprimer le reſpect & l'hommage que les Grands de la Terre doivent rendre au Tout-Puiſſant.

Les Scholiaſtes Grecs, antérieurs à Origene, avoient ſenti que le terme d'אלים ou d'אילים eſt équivoque, & ils l'auront noté à la marge de quelques Manuſcrits des LXX. ; ce qui aura occaſionné des variations dans les Exemplaires de cette Verſion. Le Copiſte incertain ſur le choix qu'il devoit faire de l'une ou de l'autre explication, les aura unies toutes deux enſemble, telles que nous les avons encore dans nos Exemplaires. —— Ἐνέγκατε τῷ Κυρίῳ υἱοὶ Θεοῦ. Ἐνέγκατε τῷ Κυρίῳ υἱὸς κριῶν. — *Afferte Domino, filii Dei. Afferte Domino, filios Arietum.*

Euſebe avoit obſervé que dans les Hexaples d'Origenes, la premiere leçon ſe trouvoit marquée d'un Obéle, pour montrer qu'elle étoit ſuperflue. Voyez *Bern. de Montfaucon, Nota in Hexaplor. Origenis, quæ ſuperſunt. tom. I. pag. 508.* = *Petr. Sabatier loc. cit. tom. II. pag. 55.* S. Jérôme l'avoit également remarqué dans notre Pſeautier qu'il traduiſit ſur le Texte Grec des LXX., & dont j'ai parlé ci deſſus, à la page 232.

N'omettons pas une derniere cauſe des diverſités de leçons. Quoique notre Texte Hébreu ſoit parvenu juſqu'à nous dans toute ſon Intégrité eſſentielle, il n'eſt point tel que nos Bibles imprimées le repréſentent ſans la moindre faute. Je reſerve cet Article intéreſſant pour le dernier Mémoire.

Telles ſont les cauſes générales qui ont influé principalement

Si des Critiques plus moderés firent quelque cas de notre Original Hébreu, ce ne fut qu'

ſur toutes ces différences qu'on trouve de nos jours, entre la Verſion des LXX. & notre Original Hébreu. Mais ne concluez point de-là, que notre Texte a été eſſentiellement corrompu. Les LXX. ont ſuivi de tout autres régles dans leur Verſion, de celles auxquelles ſe ſont attachés les Interprétes qui ont vécu après la venue du Sauveur. Et nous ignorons toute la valeur que certains termes Hébreux avoient anciennement, du temps ſur-tout que les LXX. firent leur Verſion. L'on ne peut donc tirer aucune conſéquence légitime contre la Pureté & l'Intégrité de notre Original, de l'état actuel où ſe trouve la Verſion des LXX.

Il n'eſt pas poſſible de ſuivre certains détails ſur les Variantes qui concernent ces deux Textes dans tous les Livres de l'Ecriture: ce ſeroit la matiere d'un Traité bien vaſte. Mon objet n'eſt que de propoſer des vûes générales. Je vais ſeulement tenter de démêler l'origine des additions qu'on trouve dans le Pentateuque des LXX.

Comment eſt-il donc arrivé que les cinq Livres de la Loi de cette Verſion ſe trouvent maintenant ſi conformes, dans tant d'endroits, avec le Pentateuque Samaritain, & qu'elle s'éloigne en tant d'autres de notre Texte Hébreu? En étoit-ce de même avant la venue du Sauveur? Le P. Morin a prétendu que tous les Anciens conviennent qu'elle avoit été parfaitement conforme avec l'Original Hébreu, & que tel a été le ſentiment de Philon, de Joſephe, des Talmudiſtes & de tous les Ecrivains de cette Nation. Il conclut de-là, que les diverſités de leçons entre l'Original Hébreu & les LXX. ne ſe ſont vraiſemblablement introduites que depuis Jeſus-Chriſt juſqu'au temps d'Origene. — *Exercitt. Biblicæ, lib. I. Exercit. IX. cap. I. pag.* 197. Mais cette uniformité de ſentiments ne s'accorde pas trop ni avec ce que R. Azarias a remarqué ſur la Verſion des LXX., ni avec les treize paſſages que j'ai cités (*pag.* 207. *Not.*) d'après le Talmud, & dont quelques-uns forment effectivement des

autant qu'ils le trouverent conforme à cette ancienne Verſion. Avec des principes ſi contrai-

diverſités de leçons. Le P. Morin lui-même ne l'a point ignoré. (*loc. cit. Exercit. VIII. cap. I. pag.* 180. *ſeq. & cap. IV. pag.* 189. *ſeq.*) L'on trouvera les mêmes paſſages rapportés dans עין ישראל h.e. *Oculus Iſraelis*, מסכת מגילה, ſive *Tractat. de Volumine*, *cap. I. num. 8. edit. Venet. 1624. pag. 145. col. 4.* = *Confer* ילקוט h.e. *Pera. ſect.* בראשית, *edit. 1650. pag. 4. b.* = R. *Azarias*, *loc. cit.* אמרי בינה h.e. *Verba Intelligentiæ*, *ſive*, *part. II. cap. VII. fol. 45. verſo &c.* = *Jul. Bartoloccius*, *Biblioth. Magn. Rabbin. tom. I. pag. 457. ſeq.* = *Vid. etiam Johan. Meyeri Diſſertat. Proœmial. III. in Seder Olam &c.*, §. *XXI. pag.* 222. *ſeq.*

Les Ecrivains Juifs, anciens & modernes, n'ont donc pas été auſſi uniformes dans leur maniere de penſer ſur la Verſion des LXX., que l'a ſuppoſé le ſçavant P. Morin. Je dirai même, qu'il eſt très-probable que Philon & Joſephe, entr'autres, n'ont avancé leur ſentiment touchant la parfaite conformité de cette Traduction Grecque du Pentateuque avec l'Original Hébreu, que ſur la foi du prétendu Ariſtée. Perſuadés qu'ils étoient, de la vérité de la narration rapportée par l'Auteur qui s'étoit caché ſous ce nom, ils n'examinerent pas la choſe de trop près. De quel poids doivent être encore leurs témoignages? N'ont-ils pas donné dans leurs Ecrits, plus d'une preuve qu'ils ne ſe ſont pas toujours conformés au Texte Original de nos Ecritures? Joſephe, par exemple, paroît s'éloigner ſenſiblement du Texte Hébreu dans la ſupputation des temps des premiers âges, pour ſe rapprocher du calcul des LXX. Philon n'a pas eu plus d'égard à ſon Original Hébreu dans quantité de paſſages de nos Ecritures. C'eſt une remarque qui n'a pas échappé à R. Azarias dans ſon מאור עינים *loc. cit. cap. VIII. fol.* 48. *retto*.

Il eſt vrai que, ſelon le P. Le-Quien, les Grecs qui ont été les premiers dépoſitaires des Livres de Joſephe, & qui nous les ont tranſ-

res, étoit-il poſſible de parvenir jamais aux véritables cauſes des diverſités de leçons en-

erits, les avoient corrompus pour les rendre plus conformes à la Verſion des LXX. dans ce qui regarde la Chronologie. —— *Défenſe du Texte Hébreu, part. II. ch. V. pag. 316. ſuiv.* Ce ſçavant en donne des preuves dans le même Chapitre: il reconnoit néanmoins, que Joſephe a été peu exact & quelquefois contraire à l'Ecriture. Combien de Critiques n'ont-ils pas fait le même reproche à cet ancien Hiſtorien?

Laiſſons ce que les Ecrivains Juifs, anciens & modernes, ont penſé au ſujet de la Verſion des LXX.; il n'y pas grand fonds à faire ſur tout ce qu'ils nous en ont rapporté. Ne ſeroit-il pas poſſible que la Traduction que ces Interprétes nous ont d'abord donnée des cinq Livres de la Loi, ſe fût trouvée peu-à-peu confondue en pluſieurs endroits avec une autre ancienne Verſion Grecque, faite ſur le Texte Samaritain; & cela par la mal-habileté, par la licence de quelques Copiſtes? N'a-t'on pas vû anciennement la Verſion des Septante Interprétes, altérée de façon qu'elle étoit méconnoiſſable? C'eſt S. Jérôme qui l'a dit. —— *Nunc vero cum pro varietate regionum diverſa ferantur exemplaria, & germana illa antiquaque translatio corrupta ſit.* Hieronym. *Præfat. in Paralipom. ad Chromat. Oper. tom. I. pag. 1021.* Que ne fit-il pas Origene pour la remettre dans ſa premiere Pureté? Nos anciennes Verſions Latines furent également expoſées à des altérations de la part des Copiſtes? —— *Quum apud Latinos tot ſint Exemplaria, quot Codices; & unuſquiſque pro arbitrio ſuo vel addiderit, vel ſubtraxerit quod ei viſum eſt, & utique non poſſit eſſe verum quod diſſonat.* Hieronym. *Præfat. in Joſue, Oper. tom. I. col. 247.* Les autres Préfaces que S. Jérôme a miſes à la tête de la Bible, & ſes travaux ſur l'Ecriture, prouvent abondamment cette aſſertion.

C'eſt un fait duquel on ne peut douter, qu'il y a de grandes variétés de leçons entre le Pentateuque Hébreu & le Texte Grec des LXX.

tre les deux Textes ? Les hypotheſes de tous ces Sçavants péchoient donc par un vice eſſen-

& que ce dernier eſt ſouvent conforme au Texte Samaritain. On lit par exemple, Géneſ. XLIII. Hébr. 27. —— ויאמרו שלום לעבדך לאבנו עודנו חי : — *Et dixerunt: ſoſpes eſt ſervus tuus, Pater noſter*, (comme traduit la Vulgate, ou *Pax ſervo tuo Patri noſtro*, comme porte l'Hébreu), *adhuc ipſe vivit*. Le Grec a ainſi rendu ce paſſage, verſ. 28. —— Οἱ δὲ εἶπαν, ὑγιαίνει ὁ παῖς σου ὁ πατὴρ ἡμῶν, ἔτι ζῇ. Mais il a ajoûté ce qui ſuit : —— Καὶ εἶπεν, Εὐλογητὸς ὁ ἄνθρωπος ἐκεῖνος τῷ Θεῷ. — *Et dixit Benedictus eſt Vir ille Deo*. Le Texte des Juifs omet entiérement ces dernieres paroles qu'on trouve mot pour mot dans le Samaritain : —— ויאמר ברוך האיש הוא לאלהים :

Il y a quantité de pareils exemples qu'il eſt inutile de rapporter Hottinger, entr'autres, en a produit un grand nombre. En confrontant les trois Textes que nous avons dans les Polyglottes, on s'appercevra aiſément de ces ſortes d'additions, ainſi que de pluſieurs diverſités de leçons, qui s'éloignent de l'Hébreu, & ſe réuniſſent ſouvent avec le Texte Samaritain.

La haine implacable qui a regné de tout temps entre les Juifs & les Samaritains, nous empêche de penſer que les LXX. ayent fait leur Verſion des cinq Livres de la Loi ſur un Manuſcrit de ces Schiſmatiques. Tout ce que le ſçavant Huet, M. Whiſton & d'autres Ecrivains, ont avancé pour donner quelque probabilité à cette hypotheſe, ne ſatisfait abſolument pas. Il n'y a encore aucune vraiſemblance de dire que les Samaritains avoient reformé leur Texte ſur une Verſion qui étoit entre les mains de leurs mortels ennemis. La même raiſon d'inimitié entre ces deux Nations, doit nous faire rejetter la conjecture d'André Maſius qui dit dans ſa Préface ſur Joſué, que les Samaritains établis dans les Villes Grecques, s'étoient ſervis de la Verſion des LXX.

Soûtenir que cette Verſion fut faite ſur un Exemplaire Hébreu

tiel. Auſſi toutes leurs Recherches n'ont-elles abouti, la plûpart du temps, qu'à nous tenir ca-

R

plus conforme au Manuſcrit du Pentateuque des Samaritains, c'eſt renouveller une hypotheſe qui ouvre la porte à une foule d'objections, ſans nous éclairer davantage dans la recherche d'une cauſe qu'il importeroit de connoître. Dire avec un ſçavant Bénédictin que „ Cette „ Verſion fait foi que depuis la Captivité, les Exemplaires Juifs va„ rioient conſidérablement; les uns contenant pluſieurs choſes qui „ n'étoient point dans les autres, ceux-ci liſant d'une maniere, & „ ceux-là d'une autre „ (*Nouveaux Eclairciſſemens ſur le Pentateuque Samaritain, chap. IX. §. V. pag. 173.*); c'eſt plûtôt rompre le nœud de la difficulté que la réſoudre. Quoi? L'Egliſe d'Iſraël, cette Conſervatrice des Oracles du Seigneur, eut-elle été ſi peu attentative au dépôt inviolable de ſes Ecrits Sacrés? J'ai montré dans mon premier Mémoire, combien les Prophétes, les Prêtres, les Lévites, les Docteurs de la Loi, dûrent être jaloux de la Pureté des Livres Saints. Il ſeroit ſuperflu de revenir là-deſſus. Le même Auteur (*ibid. pag. 174. ſuiv.*) s'éleve contre le ſentiment de Meyer qui avoit dit que les Juifs eurent ſeuls un avantage pour la conſervation de leurs Livres, qui contrebalanceroit, & même ſurpaſſeroit tous ceux que l'habile Bénédictin attribue aux Samaritains à cet égard: c'eſt qu'il n'y eut que les ſeuls Juifs chès qui l'on vit une ſucceſſion non-interrompue de Pontifes & de Docteurs. —— *Quod Pontificum & Doctorum ſucceſſio apud Hebræos ſolos remanſerit.* Joh. Meyerus, *Diſſert. Proœmial. III. in* סדר עולם צוטא וסדר עולם רבא *ſive, Chronicon Hebræorum Majus & Minus ab ſe latine verſum & notis illuſtratum*, §. *V. pag. 208.*

Le ſçavant Bénédictin répond à cela, que Meyer ſe trompe viſiblement, & que l'avantage qu'il donne aux Juifs, ne convient réellement qu'aux Samaritains. Eux-ſeuls, ajoûte-t'il, depuis la fondation de leur Temple de Garizim, comptent une ſuite continue de ſouve-

ché ce qu'il importoit de découvrir. Tant que les Critiques ne partiront pas de certains prin-

rains Pontifes depuis Manaſſe, Frere de Jaddus, juſque bien avant dans les temps du Chriſtianiſme; au-lieu que depuis dix-ſept ſiécles, les Juifs ſont ſans Temple, ſans Prêtres, ſans aucune marque publique de Religion. Les Samaritains ont eu auſſi bien que les Juifs, des Docteurs célébres dans la Loi de Moyſe, capables d'en maintenir le Texte dans ſa Pureté. Cette réponſe me paroît très-foible: l'on peut en conclure tout-au-plus, que depuis l'Epoque de la fondation de leur Temple, les Samaritains ont conſervé ſoigneuſement leur Pentateuque; mais non que ce Pentateuque n'eût contracté auparavant quelques interpolations qu'on ne vit jamais dans les Manuſcrits que les Juifs tenoient en dépôt dans le Temple de Jéruſalem. Cette même réponſe déguiſe d'ailleurs une partie eſſentielle de ce que Meyer avoit dit dans le Paragraphe précédent. Pour montrer la préférence du Pentateuque Hébreu ſur celui des Samaritains, cet Auteur allegue en preuve la ſucceſſion toujours conſtante de Prophétes & de Prêtres. Voilà en effet un avantage réel, que les Schiſmatiques de Samarie n'eurent jamais, parce que c'étoit-là une marque de la véritable Egliſe qui n'exiſtoit qu'en Iſraël. Meyer ajoûte: —— *Obſtat ea qua ab Eſra & Maſorethorum tempore, de horum Fide, Religione, Studiis, Scholis, Scriptis, Viris Legis peritis, & in ſacris Literis, a Viris doctis paſſim celebrantur*. De ce côté, aſſûrément, les Juifs ne le cédent point aux Samaritains; quoique les premiers n'ayent depuis tant de ſiécles, ni Temple, ni Prêtres, ni Victimes. Il eſt même faux que les Samaritains ſe conſervaſſent toujours en Samarie, ſans éprouver de ces révolutions qui font ſouvent changer de face au Gouvernement civil & religieux. On les vit apoſtaſier pendant la perſécution d'Antiochus-Epiphanès. Jean-Hircan détruiſit la Ville de Samarie, qui ne fut rebâtie dans ſa premiere ſplendeur, que ſous Hérode le-Grand. Le même Hircan prit Sichem, & brula le Temple que Sanballat avoit fait bâtir ſur la Montagne de Garizim. Ceux de cette

cipes communs, qu'on ne s'attende pas à voir ſortir la vérité du ſein des ténébres.

Secte continuérent cependant à y avoir un Autel, ſur lequel ils offroient des Sacrifices ſélon la Loi de Moyſe.

Reprenons la cauſe des additions dans les cinq Livres de Moyſe, de la Verſion des LXX. Je ſens qu'il n'eſt pas bien facile de remonter à leur véritable ſource. S'il eſt cependant permis d'haſarder une conjecture ſur une matiére ſi obſcure, il me ſemble que pour en rendre raiſon, nous devrions recourir à l'ancienne Verſion Greeque du Pentateuque, faite par les Samaritains eux-mêmes, ou ſur leur propre Texte, ou du-moins ſur leur Traduction Chaldéenne-Samaritaine. L'une & l'autre de ces deux Verſions ſont très-anciennes; mais je ne crois point, que la Greeque datte d'une auſſi haute Antiquité, que l'a dit Hottinger. (Voyez *Brian. Walton, Prolegomen. cap. XI. §. XX. & XXII. pag. 80 ſeq.* = *Henric. Wharton, Auctarium Hiſtoria Dogmatica Jac. Uſſerii Armachani, de Scripturis & Sacris Vernaculis. edit. Londinenſis 1689. cap. I. pag. 319.* = *Antonius Van Dale, De Origine & Progreſſu Idololatriæ & Superſtitionum &c. cap. IV. edit. Amſtelodam. 1696. pag. 83.* = *Joh. Henric. Hottingerus, Exercit. Anti-Moriniana &c. §. XXV. pag. 28.* = *Nouveaux Eclairciſſemens ſur le Pentateuq. &c. chap. XII. pag. 236. ſuiv. 256. ſuiv.* = *Confer. Jacob. Le-Long, Biblioth. Sacr. tom. I. ſect. IV. cap. II. pag. 110. ſeq. & ſect. IV. cap. III. pag. 157. ſeq.*)

S'il s'eſt introduit dans le Texte des LXX. plus d'une leçon d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque; pourquoi ce même Texte n'auroit pu en contracter d'autres par le moyen de cette ancienne Verſion Greeque, dont les Samaritains ſe ſervoient à l'exemple des Juifs, répandus en Egypte, dans la Lybie, dans la Cyrene & dans pluſieurs Villes de la Domination des Grecs?

Je ne diſconviens pas, qu'il eſt très-difficile de fixer le vrai

Il y a toujours eu une gradation dans les progrès des Sciences. Les erreurs préparent

temps auquel commencerent à s'introduire ces ſortes de leçons dans le Texte du Pentateuque des LXX. Quelques-unes devancent aſſûrément le ſiécle de Jeſus-Chriſt. Il eſt hors de doute, que depuis la venue du Sauveur le Texte des LXX. fut encore plus ſujet à des interpolations & à des renverſements de la part des Copiſtes. C'eſt qu'il fut alors beaucoup plus répandu. A force d'en multiplier les Exemplaires, l'on ne prit pas toujours aſſés de ſoin pour les rendre conformes aux Originaux. La Langue Grecque ſe trouvoit très-commune dans ce temps-là; auſſi ſe donnoit-on aiſément la liberté d'ajoûter, de changer aux Manuſcrits de cette Verſion. L'on voyoit les Peres même de l'Egliſe alléguer des leçons conformément au Pentateuque Samaritain. Eſt-il ſurprenant que des Copiſtes en fiſſent paſſer de pareilles dans leurs Manuſcrits du Pentateuque des LXX, d'autant plus qu'ils avoient peut-être encore ſous leurs yeux, des Exemplaires de la Verſion Grecque-Samaritaine? Origene & S. Jérôme ſe ſont plaints de cette licence des Copiſtes: nous l'avons déjà obſervé. S. Auguſtin n'en a point diſconvenu. Quand on lit, par exemple, les derniers Chapitres de l'Exode, les Livres des Rois, des Proverbes, de Job, des Prophétes, & pluſieurs autres Livres de cette Verſion, l'on voit que la plainte de ces Peres étoit très-fondée.

Cette aſſertion ne touche ni aux mœurs, ni aux Dogmes, parce que ces ſortes d'additions, ou d'interpolations & de renverſements en ſont indépendantes. La Verſion des LXX. n'en eſt pas moins authentique. Les diverſités en queſtion ne changent rien dans la ſubſtance de l'Hiſtoire & de la Doctrine de l'Ecriture.

Peut-être m'objectera-t'on que plus d'un Auteur a nié l'exiſtance de cette Verſion des Samaritains; mais ce ſentiment eſt oppoſé aux témoignages des Anciens. D'abord il eſt certain que ni Aquila, ni Théodotion, ni les Auteurs des V. VI. & VII. Verſions qu'Origene mit en colonnes, dans ſes Octaples, n' avoient pas traduit leur

la découverte de la vérité. Les diſputes littéraires ſur les cauſes des Variantes entre les

Pentateuque ſur un Texte Samaritain. Par exemple, la cinquieme Edition Greeque qu'on voyoit dans ees Octaples, étoir à la vérité d'un Aureur ineonnu. Le P. de Montfaucon (*loc. cit. cap. VIII. §. III. pag.* 59.) dit que l'on doute ſi elle venoit d'un Chrétien, ou d'un Juif, ou d'un Samaritain, par ce qu'il n'y a aueun Monument qui puiſſe nous le certifier. Mais ce qui me fait eroire que eette Verſiou, ainſi que la VI., ne pouvoit venir des Samaritains, eſt qu'elles renfermoient, entr'autres, les petits Prophéres que rejettoient ees Schiſmatiques. L'on ignore ſi la VII. Verſion plaeée daus la grande Collection d'Origeue avoit quelque ehoſe ſur le Pentateuque, comme la V. & la VI.; il y a eependant apparence que ſon Auteur le traduiſit. Il ne paroît pas encore que Symmaque, déſerteur de Samarie, ſe fût d'abord oecupé d'une ſemblable Verſion ſur le Pentateuque Samaritain, quoiqu'en ait dit le doete Fabrieius (*Bibliothec. Grac. vol. II. lib. III. cap. XII. §. X. pag.* 337.). Il n'y a rien dans l'Antiquiré qui favoriſe l'opinion de ee Bibliographe, il eſt même très-douteux (Voy. *ſupr. in Not. pag.* 151.) que Symmaque ait fait deux Verſions Greeques de uos Eeritures; & ſi jamais il les a faites, ee ne dut être que lorſqu'il ſe trouva parmi les Juifs, ou parmi les Ebionites, deux Sectes ennemies des Samaritains. S. Epiphane (*De Menſuris & Ponderibus cap. XVI. Oper. tom. II. pag.* 172.) & l'Auteur de la Synopſe attribuée à S. Athanaſe (*Inter Athanaſ. Oper. tom. II. pag.* 203. *edit. nov.*) diſeut en termes bieu formels, que Symmaque entreprit uue nouvelle Traduction, pour l'oppoſer à celle des Samaritains. Ceux-ei avoient donc à leur propre uſage uue Verſion Grecque du Pentateuque. Qu'eut il ſervi à Symmaque, de s'appliquer à décréditer leurs interprétations, s'il n'eût éré queſtion que de leur Texte Hébreu-Samaritain, ou de leur Verſion Chaldéenne-Samaritaine, qu'eux ſeuls eonnoiſſoient? Auſſi l'Auteur des *Nouveaux Eclairciſſemens &c.* (*loc. cit. pag.* 256.) ſouſcrit-il à la

Textes Grec & Hébreu ont occaſionné des ſyſtêmes, quelquefois étranges; mais auſſi el-

conjecture d'un de ſes ſçavants Confreres, qui dit en parlant de Symmaque, —— *Certe omnino conſentaneum videtur eum Græcam Verſionem edidiſſe, ut eam alteri Græcæ, quæ erat Samaritanorum, opponeret.* Bernard. de Montfaucon, *Præliminar. ad Hexapla Origenis. cap. I. §. IX. pag. 19.*

On a beau dire que, lorſque les Peres citent cette ancienne Verſion Greeque, ils ne font alluſion qu'à celle de Symmaque, placée dans les Hexaples d'Origene. Fabricius (*loc. cit. & pag. ſeq.*) tire de-là un argument, que cette Verſion n'a jamais exiſté. Voyez encore *Iſaac Voſſius de LXX. Interpret. cap. XIX. pag. 96.* = *Humfred. Hody, de Biblior. Textib. Originalibus &c. lib. IV. cap. II. pag. 603. & cap. III. pag. 632. ſeq.* Mais les différentes preuves que nous préſentent ces trois Littérateurs, pour s'inſcrire en faux contre l'exiſtance de la même Verſion Greeque, diſtincte & de celle de Symmaque, & des autres répandues dans le grand Ouvrage d'Origene, laiſſent un vuide qu'elles ne rempliſſent qu'imparfaitement: elles ne ſçauroient empêcher qu'on ne regarde du-moins comme très-vraiſemblable le ſentiment du P. Morin, d'Hottinger, de M. Huet, d'Henry Wharton, du P. de Montfaucon & de pluſieurs autres. Tous ces Ecrivains n'ont rien dit au ſujet de cette même Verſion, qui ne ſoit très-fondé dans nos Monuments Eccléſiaſtiques. C'eſt une choſe certaine, qu'on en découvre des traces bien marquées dans les plus anciens Manuſcrits qui nous ont conſervé des Fragments des Hexaples d'Origene, & où l'on trouve des reſtes de cette Verſion conférée avec les leçons des autres Interprétes. On la voit encore citée par les Peres & par pluſieurs Ecrivains Eccléſiaſtiques, ſur-tout parmi les Grecs. Jule-Africain, Euſebe, George-Syncelle en ont fait uſage dans leurs Chroniques. Il en eſt fait mention dans les Scholies qui ſont ſous le nom de S. Cyrille d'Alexandrie, ſur le IV. Chapitre verſ. 8. de la Géneſe. S. Jérôme la cite également dans ſes Queſtions Hébrai-

les en ont fait naître de lumineux qui nous guident avec plus de ſûreté.

R 4

ques ſur le même endroit, & dans ſa Préface de ſon Commentaire ſur les Livres des Rois. Théodoret dans ſa Queſtion XV. ſur l'Exode; Procope de Gaze dans ſon Commentaire ſur le I. Chapitre, verſ. 6. & 9. du Deutéronome; Diodore de Tarſe dans ce qu'il nous a donné ſur le XXIV. des Nombres, verſ. 7.; enfin un ancien Scholiaſte Grec de la Verſion des LXX., que rapporte Flaminius Nobilius ſur les diverſes leçons de cette Verſion, l'ont auſſi employée (Voyez *les Scholies qui ſont dans l'Edition Romaine des LXX. & le VI. Tome des Polyglottes de Londres*). J'omets les Chaînes des Peres Grecs ſur le Pentateuque, tant imprimées que manuſcrites: Le P. de Montfaucon y a puiſé la plus grande partie de ce qu'il en a publié dans ſes Notes ſur les Hexaples d'Origene (Voyez *Nouveaux Eclairciſſemens &c. loc. cit. ch. VII. pag. 130. = Jacob. Le-Long, Biblioth. Sacra tom. I. ſect. IV. cap. II. pag. 110. ſeq.*). Le même Pere de Montfaucon a conjecturé avec aſſés de fondement, qu'Origene avoit placé les leçons de cette Verſion dans ſes Hexaples en forme de Notes marginales (*idem, loc. cit. cap I. §. VIII pag. 18. ſeq. & cap. IX. pag. 61.*); & c'eſt le ſentiment qu'a ſuivi le ſçavant Bénédictin auquel nous ſommes redévable des *Nouveaux Eclairciſſemens &c.* (*loc. cit. pag. 129.*). Mais il ne lui paroît pas, qu'Origene eût cette Verſion toute entiere entre les mains.

Il ſeroit ſuperflu d'inſiſter d'avantage ſur la cauſe de ces additions, ainſi que des autres Variantes qui ont fait la matiere de nos Remarques. Les trois Exemplaires Hébreu, Grec & Samaritain du Pentateuque, nous préſentent une preuve invincible de l'Intégrité eſſentielle des Livres de Moyſe. C'eſt la ſeule choſe qui importe à la Religion. Toutes les diſputes de nos Critiques au ſujet des diverſités de leçons n'ont aucune rélation avec les Verités du Dogme & de la Mo-

Ceux des Littérateurs qui ont tant insisté sur la Vérité Hébraïque, avoient toutefois de leur côté un avantage dont leurs Adversaires ne pouvoient que manquer. C'est d'abord, que le Texte Hébreu s'est trouvé bien moins exposé à des variations de la part même des Copistes, que ne l'a été la Version des LXX. Cela ne devroit pas souffrir de contradiction. De tout temps, on a conservé les Ecritures Hébraïques avec beaucoup de soin & de fidélité. La Nation qui a eu ce Sacré Dépôt, sembloit être faite exprès pour veiller à la garde des Livres Saints : les Monuments anciens & modernes nous l'attestent : les travaux entrepris en différents temps sur le même Texte, viennent à l'appui de cette considération. En second lieu, la Version des LXX. n'a jamais été qu'une simple Traduction ; & le Texte Hébreu est un Texte primitif.

De ces principes, il me semble qu'il devroit résulter que, s'il y a des Variantes entre les deux Textes, il faut plûtôt en rechercher les véritables causes dans la nature même de la Version des LXX., que dans les changements

rale. Ils ont sur ce point une unanimité de sentiments. L'on ne sçauroit trop l'inculquer.

auxquels l'Original Hébreu a pu être exposé depuis tant de siécles. Nous sommes trop éloignés des temps qui virent paroître cette Version. Notre maniere de penser, nos études très-limitées, le défaut de Livres anciens qui pouroient nous aider à saisir toute l'énergie des expressions qu'employent ces Interprétes; tout cela nous empêche de pouvoir toujours apprécier au juste le vrai génie de leur Langue. Nous trouvons plus d'une fois, dans certains tours de phrases, des Variantes qui n'ont d'autre source que notre propre ignorance.

Les citations des Peres ne sont pas toujours conformes les unes aux autres. Ils ont souvent allégué des passages de la Version des LXX. sans s'astreindre à ce que le Texte Grec portoit littéralement. N'auroit-on pas encore tenté de réformer nos anciens Manuscrits d'après ces sortes de citations? Du temps même de ces Peres, les Exemplaires des LXX. n'étoient pas tous uniformes. A combien de diversités de leçons ces différentes citations & toutes ces Copies n'ont-elles pas donné lieu? Enfin ce qu'il y a d'essentiel à considérer, est que la Version des LXX. nous vient de Traducteurs qui n'étoient que des hommes; & que notre Hébreu est un

Texte Original, compoſé par des Ecrivains que la Divinité elle-même inſpiroit. J'avoue que nos Ecritures Hébraïques ont pu ſouffrir de l'ignorance des Copiſtes ; mais qu'il s'en faut de beaucoup que les cauſes d'où ſont parties les Variantes entre les deux Textes, ſoient égales de part & d'autre ?

Je n'aime pas à répandre des doutes ſur ce qui concerne la Verſion des LXX., ni à en exagérer les vices, pour rehauſſer l'excellence de notre Original Hébreu. J'embraſſerois avec joie tout ſyſtême qui me feroit diſparoître des taches qui ſont beaucoup moins nombreuſes qu'on ne l'a dit. Je crois que l'on ne peut trop s'élever contre ceux des Critiques qui ont fait ſi peu de cas de nos Ecritures Grecques.

Que ne devons-nous pas aux Sçavants qui nous ont offert les plus belles ouvertures, en nous montrant que cette Verſion ne s'éloigne pas tant de notre Original Hébreu, qu'elle le paroît au premier aſpect ? Le célébre Pocock a donné quelque choſe d'analogue à cette importante matiere. Ses Remarques Mêlées ſur *la Porte de Moyſe* (1), ſes Commentaires

(1) פאה מושי *Porta Moſis, ſive Diſſertationes aliquot a R. Moſe Maimonide ſuis in varios Mishnaioth, ſive*

ſur Oſée & les autres Petits-Prophétes, préſentent des vûes qui applaniroient bien des difficultés. Mais ce ne ſont-là encore que de ſimples

---

Textus Talmudici partes, Commentariis præmiſſa quæ ad univerſam fere Judæorum diſciplinam aditum aperiunt, nunc primum Arabice prout ab ipſo Autore conſcripta ſunt, & Latine edita. Una cum Appendice Notarum Miſcellanea, opera & ſtudio Eduardi Pocockii. Oxonii 1655. Les quatre premiers Chapitres de l'Appendix ſont deſtinés à concilier différents paſſages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, qui paroiſſoient d'abord oppoſés les uns aux autres dans les Textes Grec & Hébreu. M. Pocock le fait aſſés heureuſement par le moyen des Langues Caldaïque ou Syriaque & Arabe, qui par leur grande analogie entr'elles & l'Hébreu, répandent des traits lumineux ſur l'intelligence de nos Textes Originaux, en nous donnant la ſignification de divers termes qui nous étoient comme inconnus auparavant. Les paſſages qui ſont l'objet des Remarques de l'Auteur, ont en vûe = Jérémie, XXXI. 32. conféré avec l'Epître aux Hébr. VIII. 9. = Iſaïe, XXVIII. 16. avec l'Epître aux Rom. IX. 33. —— Dans le II. Chap. l'Auteur concilie Michée, V. 2. avec Matth. II. 6. = Pſeaum. LXVIII. 19. avec l'Epître. aux Ephéſ. IV. 8. —— Le III. Chap. roule ſur Habacuch, I. 5. comparé avec Act. XIII. 41. —— Il conſére dans le IV. Chap. un autre paſſage d'Habacuch, II. 4. avec Hébr. X. 38. = Amos, IX, 12. avec Act. XV. 17. = Pſeaum. XIX. 5. avec Rom. X. 18. Il finit ce Chapitre par illuſtrer Exod. IV. 26. — XIII. 18, = Pſeaum. XXII. 17. = I. aux Corinth. XV. 55. avec Oſée XIII. 14. = Act. VIII. 33. avec Iſaïe, LIII. 8. = & quelques autres endroits de l'Ecriture qu'il touche en paſſant. Cette excellente méthode fait diſparoître bien des fautes dans les deux Textes Grec & Hébreu. Le ſçavant Pocock met tout à profit, & ſe ſert encore avantageuſement des Ecrits des Juifs, pour donner plus de poids à ſes obſervations.

eſſais. Les Recherches de cet habile Ecrivain, la profonde connoiſſance qu'il avoit des Langues ſçavantes, prouvent toutefois, qu'avec de tels ſecours l'on pourroit aller beaucoup plus loin qu'il ne l'a été, & que cette voie de conciliation entre les deux Textes n'eſt point abſolument impoſſible dans pluſieurs endroits où la Verſion Grecque des LXX. ne ſemble pas s'accorder avec ſon Original.

Le docte Péarſon ſentit cette voie de conciliation. La Préface (1) qu'on voit à la tête de ſon Edition des LXX., faite à Cambridge en 1665. d'après celle de Londres de 1653., prouve auſſi ce qu'on peut enfin attendre des efforts des Sçavants. Mais les Obſervations de cet Ecrivain Anglois, qui roulent uniquement ſur quelque peu de paſſages, la plûpart de la Géneſe, ne ſont pas toujours aſſès juſtes. Péarſon ſe montre trop prévénu en faveur des LXX. Sa prévention ſe manifeſte ſuffiſamment dans la Critique peu modérée qu'il fait de S.t Jérôme. M. Le-Clerc (2) n'a pu preſque ſe le ca-

(1) Cette Préface ſe trouve encore dans différentes Editions des LXX.: j'en ferai mention plus bas.

(2) *Bibliotheque Ancienne & Moderne, Tom. XX. année 1723. part. I. art. I. pag. 12. ſuiv.*

cher ; lui qui mandioit, ſi j'oſe ainſi parler, toutes les occaſions, pour s'inſcrire en faux contre les ſçavants Commentaires de cet illuſtre Docteur de l'Egliſe.

J'ai fait mention dans une (1) de mes notes, d'un autre Ecrivain dont les travaux ſur ce genre d'études peuvent être d'une grande utilité. Gérard Outhovius mérite d'être diſtingué dans ces ſortes de Recherches. Les doctes interprétations qu'il nous a données de différents paſſages de l'Ecriture, nous annoncent également qu'on ne doit pas déſeſpérer de découvrir un jour, ce qui a paru être ſi peu connu de tant de Littérateurs.

Si à la ſçavante méthode dont Eduard Pocock a comme jetté les fondements, nous joignions une étude bien ſuivie de ce qu'on a donné de mieux ſur divers points de la Philologie Sacrée : ſi nous faiſions un choix de ce

(1) *Supra, pag. 240. Not. 1.* Brian Walton dit qu'il connoiſſoit particuliérement, un très-ſçavant homme, mais qu'il ne nomme pas, qui au moyen ſur-tout des Langues Orientales, avoit entrepris de concilier la Verſion des LXX. avec l'Hébreu. Il ajoûte avoir vû cet Ouvrage ſur quelques Livres de l'Ecriture, déjà tout achevé. —— *Prolegomen. ad Bibl. Polyglotta. cap. IX. §. 46 pag. 97.* = *Confer. Franciſc. Lée, Prolegom. ad tom. II. Codicis Alexandrin. ab ſe editi, Propoſ. XI. §. 56. ſeq.*

qu'une foule d'excellents Commentateurs ont dit ſur l'Ecriture, que n'aurions-nous pas à attendre de telles Recherches ? Tout cela exigeroit ſans doute un travail des plus opiniatres ; mais nous en recueillerions tôt ou tard de véritables fruits.

Que de prétendues diverſités de leçons entre les deux Textes Grec & Hébreu, cette voie de conciliation ne feroit-elle pas diſparoître ? Que de ſyſtêmes diamétralement oppoſés ſur l'Intégrité & la Pureté de nos Textes Originaux, ne réuniroit-on pas moyennant une telle méthode ? Mais qu'on ne ſe promette point de venir à bout de tout concilier. Il y a des Variantes réelles ; & les cauſes qui y ont influé, nous ſont connues.

Pour ne pas faire perdre de vûe le fil de mon Diſcours, j'ai renvoyé au bas des pages la diſcuſſion de ce qui concerne l'origine des Variantes. J'ai obſervé qu'une des principales cauſes eſt que la Traduction des LXX. n'a jamais été ni littérale, ni même fort exacte, de l'aveu même de ceux qui lui ont été les plus attachés, comme S.t Epiphane (1),

(1) Voyez ce que nous avons remarqué dans une Note, à la page 203. au ſujet d'un fameux paſſage de cette Verſion, dont les Ariens

S.t Ambroiſe (1) & S.t Auguſtin (2). Toute Verſion ne peut qu'être inférieure à ſon Original : rarement eſt-elle même ſans des défauts conſidérables. Doit-on être ſurpris que la Verſion des LXX. en eût de tels, comme l'obſervoit un ſçavant Moine (3) qui floriſ-

faiſoient un abus manifeſte. S. Epiphane ſentit bien, que pour combattre efficacement ces Sectaires, il étoit néceſſaire de recourir au Texte Hébreu.

(1) *Enarratio in Pſalm. XXXVII. Num. 49. — Pſalm. CXVIII. Num. 15. 27. & 35. Operum tom. I. edit. Pariſ. 1686. col. 837. 1013. 1193. 1254. ſeq.*

(2) Quelque cas que S. Auguſtin fit de la Verſion des LXX., qu'il croyoit être même inſpirée de Dieu, l'on voit cependant qu'il en ſentoit les défauts, & qu'il lui préféroit l'Original Hébreu. En parlant de l'éloquence du Prophète Amos, dont il porte un exemple, ce Pere nous avertit qu'il ne ſe ſervira point des Septante, parce qu'ils ſe ſont quelquefois éloignés de la Lettre, afin que l'on fût plus attentif au ſens ſpirituel. Auſſi ſont-ils devenu obſcurs en certains endroits; mais cette obſcurité vient d'eux. S. Auguſtin ajoûte qu'il va employer la Verſion de S. Jérôme, qui eſt exempte de ces défauts, parce que ce Pere très-verſé dans les Langues Latine & Hébraïque, s'étoit appliqué à faire une Traduction plus exacte ſur l'Hébreu. —— *Non ſecundum LXX. Interpretes qui etiam ipſi divino Spiritu interpretati, ob hoc aliter videntur nonnulla dixiſſe, ut ad ſpiritualem ſenſum ſervandum magis admoneretur Lectoris intentio; unde etiam obſcuriora nonnulla, quia magis tropica, ſunt eorum: ſed ſicut ex Hebræo in Latinum eloquium Presbytero Hieronymo utriuſque Linguæ perito interpretante translata ſunt.* Auguſtinus, *lib. IV de Doctr. Chriſt. cap. VII. Oper. tom. III. part. I. col. 70. ſeq.*

(3) *Præterea obſcuritatis alia etiam eſt ratio* —— Καὶ τὸ

ſoit au commencement du douzieme ſiécle ?

C'eſt auſſi ce que nous apprend le Prologue qu'on voit à la tête de l'Eccléſiaſtique de Jeſus fils de Sirac . L' Interpréte Grec , qui portoit probablement (1) le même nom que l'Auteur de ce Livre Sacré , nous y avertit de lui pardonner de ce qu' en quelques endroits il ſemble n' avoir pas rendu toute la beauté & toute la force de ſon Original , faute d'avoir pu trouver des termes qui en exprimaſſent toute l'énergie . —— *Les mots Hébreux , n' ont plus la même force , lors qu' ils ſont traduits en une Langue étrangere . Ce qui n'arrive pas* , ajoûte-t'il , *ſeulement en ce Livre-ci , mais la Loi même , les Prophétes & les autres*

ἰδιώματα τῶν Ἑβραίων διαλέκτῳ πρὸς τὴν Ἑλλάδα , διαφόροις γὰρ κέκρηται τὸ προφητικὸν ἦθος . *Idioma ſcilicet Hebraica Lingua diverſum a Græca : variis enim ac multiplicibus loquendi modis Propheta ſane numero uſi ſunt* —— Πᾶσα γὰρ γλῶττα μεταθεμένη πρὸς ἀλλοτείαν , ὡς ὅτι πλεῖστον ἔχει τὸ ἀσαφὲς καὶ δυσκατάληπτον . *Omnis autem lingua in aliam converſa , ut plurimum difficultatem , atque obſcuritatem generat .* Euthymius Zigabenus , *Præfatio in Pſalmos . Philippo Saulo , Epiſcopo Brugnatenſi , interprete . Inter varia Sacra Stephani le Moyne , tom. I. pag. 191.*

(1) Voyez *Dom Calmet, Préface ſur le Livre de l'Eccléſiaſtique , art. II. Diſſert. tom. II. Part. I. pag. 291. ſuiv.*

Livres ſont fort différents dans leur Verſion de ce qu' ils ſont dans leur propre Langue (1).

Ce paſſage du Prologue ne nous permet point de douter que le Traducteur ne faſſe allusion aux Livres de la Verſion des LXX., qui exiſtoit déjà de ſon temps, & qu'il trouva ſans doute en Egypte, lorſqu' il y vint ſous le régne de Ptolémée-Evergete (2) ſurnommé Phiſcon, ſucceſſeur de Ptolémée-Philometor. Le témoignage d'un Ecrivain auſſi

S

(1) Οὐ γὰρ ἱσοδυναμεῖ αὐτὰ ἐν ἑαυτοῖς Ἑβραϊστὶ λεχθέντα, καὶ ὅταν μεταχθῇ εἰς ἑτέραν γλῶσσαν, ἐ μόνον δὲ ταῦτα, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ὁ νόμος, καὶ αἱ προφητεῖαι, καὶ τὰ λοιπὰ τῶν βιβλίων ἐ μικρὰν ἔχει τὴν διαφορὰν ἐν ἑαυτοῖς λεχθέντα. „ Non enim eandem vim habent hæc in ſe ipſis Hebraice dicta, atque ad alteram „ translata linguam. Non ſolum autem hæc, ſed & ipſa Lex & Pro„ phetiæ & cæteri Libri non parvam habent differentiam, (quando) „ inter ſe dicta (conſiderantur)„. *Interpres Eccleſiaſtici, in Prologo.*

(2) Des Sçavants ont obſervé avec aſſès de fondement, que ce Ptolémée-Evergete n'a pu être le Prince du même nom, qui ſucceda à Ptolémée-Philadelphe; mais qu'il faut entendre celui qui regna après Ptolémée-Philometor, vers l'an CXXXII. avant J. C. Voyez *Jac. Uſſerius, de Græca LXX. Interpret. Verſ. cap. III. pag. 21. ſeq.* = *Humfred. Hody, de Textibus Original. &c. lib. II. cap. IX. pag. 193. ſeq.* = *Jo. Alb. Fabricius, loc. cit. lib. III. cap. XXIX. §. I. pag. 729.* = *Jo. Chriſtoph. Wolfius, Biblioth. Hebræa part. I. Num. 410. pag. 257.* = *M. Prideaux, Hiſt. des Juifs tom. IV. part. II. liv. V. pag. 8.*

reſpectable ne pouvoit être d'un plus grand poids. Une telle autorité doit nous faire ſentir combien notre Texte Hébreu mérite d'être préféré à la Verſion des LXX. Mais toute inférieure qu'elle eſt à ſon Original, elle a néanmoins ſa grande utilité (1), ſur-tout pour l'intelligence des Auteurs Sacrés du Nouveau Teſtament, & pour bien entendre les Peres Grecs & Latins.

Quels qu'ayent été enfin les Auteurs de cette Verſion des LXX., les Anciens (2) ont eu

(1) *Dan. Heinſius, Ariſtarchi Sacri pars altera. cap. XV. Lugd Batav. 1639. pag. 955.* = *Joan. Pearſonus, Prefatio Paranetica editioni LXX. Cantabrig. 1665. premiſſa, & hinc a Leuſdeno in fronte editionis Amſtelodam. 1683. & ante Prolegomena tom. I. Codicis Alexandrini ab Ern. Grabe adornati in 8. & in fol., tum in editione eorumd. LXX. ex recenſione Jac. Breitingeri, tom. I. pag. 1. ſeqq. repetita.* = *Lud. Cappellus, Critica Sacra, lib. VI. cap X. pag. 561. ſeq.* = *Jo. Henr. Michaelis, Diſſertat. de Uſu τῶν LXX. in N. Teſt. Halis 1709.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, loc. cit. part. II. cap. II. §. X. pag. 547. ſeq.* = *Andr. Georg. Wachner, Antiquitates Hebraeorum de Iſraelitica gentis origine, fatis &c. Gottingæ 1743. vol. I. ſect. I. cap. XXXVIII. §. 254. pag. 154.* = *M. Le-Clerc, Bibliothéque Ancienne & Moderne, tom. XX. part. I. an. 1723. art. I. pag. 20. ſuivantes.* = *Lambert. Bos, Prolegomena in Vet. Teſt. LXX. ab ſe edita, cap. I. pag. 5.*

(2) *Euſebius, de Præparat. Evangelic. lib. VIII. cap. I. pag. 349.* = *S. Iraneus, lib. III. contra Hareſes. cap. XXIV.*

raiſon de dire que la Providence l'avoit préparée, pour mieux diſpoſer les Gentils à embraſſer le Chriſtianiſme. C'étoit une lumiere qui luiſoit comme dans un lointain. D'un côté, elle procuroit aux Gentils la facilité de s'inſtruire des Ecrits de Moyſe & des Prophétes; de l'autre, comme l'obſerve un illuſtre Evêque (1), elle mettoit les Juifs dans l'impoſſibilité de conteſter dans la ſuite, l'autorité d'une Verſion dont ils avoient été eux-mêmes les Auteurs & les Approbateurs, & qui avoit précédé de plus d'un ſiécle la Prédication de l'Evangile. Auſſi voyons-nous que S.t Luc qui écrivit ſon Evangile principalement pour l'inſtruction des Gentils, ſe ſert d'ordinaire de cette Traduction dans les paſſages qu'il cite du Vieux Teſtament. C'eſt par la même raiſon, comme nous l'avons obſervé (2),

Oper. edit. Pariſ. 1700. pag. 215. = *S. Auguſtinus, de Doctrina Chriſtiana lib. II. cap. XV. Oper. tom. II. part. I. col. 27. edit. Pariſ. 1680.* = *S. Jo. Chryſoſthomus, Homilia IV. in cap. I. Geneſ. Oper. tom. IV. edit. Pariſ. 1725. pag. 21.*

(1) *Mandement de M. de Soiſſons, contre les Erreurs des ff. Hardouin & Berruyer, tom. I. part. I. ch. II. art. I. pag. 6.*

(2) Voyez ci-deſſus, *pag.* 192.

que les Apôtres l'ont employée, lorſqu'ils portoient la Foi dans les pays où il n'y avoit pas d'autre Langage que celui des Grecs; & qu'ils annonçoient l'Evangile aux Juifs qui demeuroient hors des Terres de la Paleſtine. L'on ſçait que ces Juifs étoient fort attachés à la Verſion des LXX., quoique dans leurs aſſemblées religieuſes ils n'abandonnaſſent jamais la lecture de l'Original Hébreu (1).

(1) Il eſt conſtant que ceux d'entre Juifs qui étoient accoûtumés à faire uſage des Bibles Grecques, liſoient en même-temps le Texte Original dans le Culte publie. Ils ne ſe ſervoient de la Verſion des LXX. que comme d'une eſpéce d'explication, à l'exemple des Juifs de la Paleſtine, qui accompagnoient de quelque Paraphraſe Chaldaique, la lecture de la Loi & des Prophétes. Le docte Lighfoote a écrit (*Hora Hebraica in Act. Apoſt. cap. VI.* 1. *pag.* 42 *ſeq.*) qu'il n'étoit point permis aux Juifs, en quelque pays qu'ils fuſſent, de lire leur Texte autrement qu'en Hébreu; mais il exiſte une Ordonnance de Juſtinien (*Novella* 146.), qui paroît détruire l'opinion de ce Philologue. L'on voit même par un paſſage de Tertullien, que moyennant un tribut que les Juifs payoient au Prince, ils avoient la liberté de lire publiquement leurs Ecritures en Grec & en Hébreu: —— *Affirmavit hac vobis etiam Ariſtaus; ita in Gracum ſtylum ex aperto monimento reliquit. Hodie apud Serapæum Ptolemæi Bibliotheca cum ipſis Hebraicis literis exhibentur, ſed & Judæi palam lectitant &c.* Tertullian. *Apologeticus, cap. XVIII. pag.* 18. *edit. Cl. Havercampi*. L'Editeur obſerve dans une Note ſur le même endroit, que cet Exemplaire devoit être écrit en deux Langues, *Monimentum Bigloſſon*.

L'ingénieux Auteur M. Deodati, dont j'ai parlé (*ſupra pag.*

Une conſidération qui mérite qu'on s'y arrête, c'eſt que les Ecrivains Sacrés du Nouveau Teſtament ne ſe ſervent de l'Edition des LXX. Interprétes, qu'autant qu'elle ne s'éloigne point de la Doctrine contenue dans la Vérité Hébraïque (1); que ſouvent ils négligent cette

116. *ſuiv.*), a tronqué une partie de ce paſſage (*loc. cit. part. altera cap. VI. pag.* 108.). Comme il lui falloit prouver que les Juifs ne liſoient leurs Livres Sacrés qu'en Langue Greeque, depuis la venue du Sauveur, il ne s'eſt attaché qu'aux paroles ſuivantes : —— *Sed & Judæi palam lectitant, vectigalis libertas vulgo auditur Sabbatis omnibus.* Il eſt clair néanmoins, que Tertullien fait ici alluſion aux Ecritures qu'on trouvoit encore de ſon temps, en Grec & en Hébreu dans un Ms. de la Bibliothéque du Temple de Sérapis. Le ſçavant Hody (*loc. cit. pag.* 225.) ne fait pas moins de violence à ce Texte, en lui prêtant un ſens abſolument contraire à celui que ce Pere avoit en vûe. La raiſon qu'en donne Hody, c'eſt, dit-il, que Tertullien adreſſoit ſon Apologie aux Grecs & aux Romains ; il eut été donc inutile de leur citer les Ecritures dans une Langue qu'ils ne pouvoient entendre, telle qu'étoit l'Hébraique. —— *Verborum iſtorum*, dit-il, (*ibid*) ... *hunc ſenſum eſſe puto : in Bibliotheca Ptolemæi, quæ apud Seraæum eſt, aſſervantur Scripturæ Judaicæ ab Interpretibus LXXII. converſæ.* L'on devroit ſentir, ce me ſemble, que rien n'eſt plus arbitraire que cette interprétation. Le raiſonnement de Tertullien a bien plus de force, en lui faiſant alléguer l'Original même de l'Ecriture.

(1) *Apoſtolos & Evangeliſtas, in interpretatione veterum Scripturarum, ſenſum quæſiviſſe, non verba ; nec magnopere de ordine, ſermonibuſque curaſſe, dum intellectui res*

Verſion, pour ſe conformer à la Lettre du Texte Original.

Des Auteurs (1) un peu trop amateurs des

pateret. Hieronymus, *Epiſtol. ad Pammach. de Optimo Genere interpretandi, Oper. tom. IV. part. II. col. 254.* = *Notare debemus illud, quod plerumque admonuimus, Evangeliſtas & Apoſtolos non verbum interpretatos eſſe de verbo: nec LXX. Interpretum auctoritatem ſequutos, quorum editio illo jam tempore legebatur: ſed quaſi Hebræis & inſtructos in Lege, abſque damno ſenſuum ſuis uſos eſſe ſermonibus.* Idem, *lib. IX. Commentar. in cap. XXIX. Iſai. Oper. tom. III. col. 247.*

(1) C'eſt l'hypotheſe qu'embraſſa le P. Morin dans la Préface qu'il publia à la tête de la Bible des LXX. réimprimée par ſes ſoins à Paris en 1628. Voici comment il s'y exprime, pag. 2. —— *Hæc Apoſtoli, Apoſtolicique Viri nullaque alia uſi ſunt: hæc Fidei Dogmata, Doctrinamque ſuam comprobaverunt; hanc in Sermonibus & Homiliis ad Populum enarraverunt; hanc denique ſolam in Eccleſiarum ſinum tutelamque depoſuerunt, & Epiſcoporum Fidei commiſerunt.*

Le P. Morin répete ſouvent la même choſe dans ſes Exercitations ſur la Bible. Les Apôtres ont ſans doute employé la Verſion des LXX. L'Egliſe de Jeſus-Chriſt en a toujours fait un très-grand cas. Mais c'eſt trop dire que de ſoûtenir que les Ecrivains Sacrés du Nouveau Teſtament firent uniquement uſage d'un Texte fort inférieur à ſon Original.

Je ſuis preſque ſurpris que Sixte de Sienne, ce célébre Dominiquain, d'ailleurs ſi verſé dans la Critique Sacrée, ait paru ſi peu s'éloigner du même ſentiment. —— *Quamquam ſcirent (Apoſtoli) editionem LXX. Interpretum in multis redundare, & in multis deficere, eam tamen non modo non contempſiſſe, ſed ubique eam pradicaſſe & ex ea prima Fidei Chriſtiana fundamenta*

ſyſtêmes, ont ſoûtenu ſans aucune preuve, que les Apôtres & les Evangéliſtes firent tant de cas de la Verſion des LXX., qu'ils abandonnerent entiérement le Texte Hébreu. Il eſt aiſé de démontrer le contraire, en confrontant les di-

jeciſſe. Sixtus Senenſis, *Bibliotheca Sancta, lib. VIII. pag.* 1120.

Iſaac Voſſius n'épagna rien pour donner du poids à la même hypothéſe. Il la défendit même avec beaucoup d'ardeur, ſur-tout dans ſon Traité *De Sybillinis aliiſque quæ Chriſti natalem præceſſere Oraculis, cap. XIII. edit. Oxonienſ.* 1680. *pag.* 68 *ſeqq.*

Je ne dirai rien de tout ce que le P. Pezron a écrit là-deſſus. Jamais Critique ne parut moins modéré ſur cette matiere, que le fut ce ſçavant Religieux ſi connu dans la République des Lettres. Voyez ſon Livre intitulé : *L'Antiquité des tems, rétablie & défendue contre les Juifs & les Nouveaux Chronologiſtes, ch. III. pag.* 21. *&c.* — & *ſa Défenſe de l'Antiquité des tems, ch. V. pag.* 295. *ſuiv.*

Pour ſe débarraſſer cependant d'une foule de difficultés inſéparables de ſon opinion, Dom Pezron ſe vit forcé d'avouer que dans l'Egliſe naiſſante, on avoit quelquefois employé les Ecritures Hébraïques. ——, Si on parle, dit-il, (*Défenſe &c. loc. cit.*) du Texte Hébreu qui étoit du temps des Apôtres, & qu'on a conſervé dans ſa pureté juſqu'au renverſement de Jéruſalem, j'accorderai aiſément, qu'on a pu quelquefois s'en ſervir dans quelques endroits de la Paleſtine, & non pas ailleurs. Mais ce n'étoit-là qu'une défaite : le P. Le-Quien montra par des paſſages les plus précis, l'uſage que les Apôtres avoient fait du Texte Hébreu, & prouva évidemment dans les deux ſçavants Ouvrages qu'il lui oppoſa, que cette prétendue corruption du même Original étoit inſoûtenable. Nous parlerons plus au-long de cette diſpute littéraire ſous la IV. Epoque.

vers paſſages du Nouveau Teſtament, qui font alluſion à ceux de l'Ancien. S.t Matthieu & S.t Jean, pour ne rien dire des autres Apôtres, n'alleguent d'ordinaire le Vieux Teſtament, que ſelon l'Original Hébreu (1).

(1) Comparez les paſſages de S. Matthieu, ch. II. verſ. 15. avec Oſée, XI. 1. = Matth. II. 18. avec Jérémie, XXXI. 15. = Matth. IV. 16. avec Iſaïe, IX. 2. = Matth. VIII. 17. avec le même Prophéte, LIII. 4. = Matth. XII. 18. 19. 20. 21. avec le même, XLII. 1. 2. 3. 4. = Matth. XVI. 5. avec Zacharie, IX. 9. = Matth. XXVII. 9. 10. avec le même, XI. 12. 13. Voyez ci-deſſus, pag. 246. 248. ſuiv. = *Michel Le-Quien, Défenſe du Texte Hébreu, I part. ch. I. pag.* 13. *ſuiv.* — *& l'Antiquité des tems, détruite, ch. I. pag.* 5. —— 11.

En comparant tous ces paſſages les uns avec les autres, l'on trouvera par-tout une parfaite harmonie entre ces Oracles & S. Matthieu qui les cite; mais on verra auſſi, que dans tous ces endroits, la Verſion des LXX. s'éloigne ſenſiblement de l'Original. Il faudroit trop s'étendre, s'il me falloit rapporter au-long ces différents paſſages. Je vais juſtifier par un ſeul exemple ce que je viens de dire.

Quand je confere le XII. Chapitre de S. Matthieu, verſ. 18. avec le XLII. 1. d'Iſaïe, que j'ai déjà cité, quelle harmonie entre le Prophéte & l'Evangéliſte! L'un m'annonce un magnifique Oracle qui regarde immédiatement Jeſus-Chriſt, l'autre me le préſente accompli dans la perſonne de cet Homme-Dieu. Voici comment S. Matthieu s'exprime dans ſon Evangile. —— „ Ut adimpleretur quod „ dictum eſt per Iſaiam Prophetam dicentem: —— Ἰδοὺ ὁ παῖς μου, ὃν ᾑρέτισα· ὁ ἀγαπητός μου, εἰς ὃν εὐδόκησεν ἡ ψυχή μου· θήσω τὸ πνεῦμά μου ἐπ' αὐτὸν, καὶ κρίσιν τοῖς ἔθνεσιν ἀπαγγελεῖ. „ Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo bene com„ placuit animæ meæ: ponam ſpiritum meum ſuper eum, & judi„ cium Gentibus nunciabit „.

Je ne puis me diſpenſer d'appuyer pour un moment, ſur une queſtion ſi dépendante

Rapprochez ce même paſſage du Texte d'Iſaïe, tout marche de concert; au-lieu que les LXX. me font preſque diſparoître cette excellente Prophétie par leur maniere de traduire. —— Ἰακὼβ ὁ παῖς μου, ἀντιλήψομαι αὐτοῦ· Ἰσραὴλ ὁ ἐκλεκτός μου, προσδέξατο αὐτὸν ἡ ψυχή μου· ἔδωκα τὸ πνεῦμά μου ἐπ' αὐτὸν, κρίσιν τοῖς ἔθνεσιν ἐξοίσει. —— Jacob puer meus, aſſumam eum; „ Iſraël electus meus, ſuſcepit eum anima mea: dedi ſpiritum meum „ ſuper eum, judicium Gentibus edueet „. Mais l'Hébreu porte: הן עבדי אתמך־בו בחירי רצתה נפשי נתתי רוחי עליו משפט לגוים יוציא: — „ Ecce ſervus meus, ſuſcipiam „ eum: electus meus, complacuit ſibi (in illo) anima mea: dedi „ ſpiritum meum ſuper eum, judicium Gentibus proferet „.

La Paraphraſe Chaldaïque & quantité d'Auteurs Juifs rapportent cet Oracle au Meſſie; les LXX. l'ont toutefois appliqué à Jacob & à Iſraël, ou au Peuple Hébreu. Auſſi Euſebe nous fait obſerver que dans les Hexaples d'Origene, les noms d'Iſraël & de Jacob étoient notés d'un Obéle. —— ἐν μὲν τοῖς Ο. ὠβέλισται τὸ τοῦ Ἰακὼβ, καὶ τὸ τοῦ Ἰσραὴλ ὄνομα· καὶ ἐν μὲν τοῖς λοιποῖς διὰ ἐμμελετῆτος παρασιώπηται· ἐπεὶ μηδὲ ἐν τῷ Ἑβραϊκῷ φέρεται, ἔνθεν εἰκότως οὐδὲ παρὰ τῷ Εὐαγγελιστῇ εἴρηται Ἑβραίῳ ὄντι, καὶ ἀκολούθως τῇ Ἑβραίων γραφῇ τὴν προφητείαν ἐκδεμένῳ. — *Apud LXX. obelo notatum eſt illud Jacobi & Iſraëlis nomen; apud reliquos vero Interpretes ſilentio prætermiſſum eſt, quod in Hebræo non referatur. Hinc merito nec apud Evangeliſtam dicitur* quippe qui Hebræus eſſet, *proindeque* (ex) *Hebræorum Scriptura prophetiam explicaſſet.* Euſebius, *Demonſtrat. Evangel. lib. IX. edit. Pariſ. 1628. pag. 452. ſeq.*

Comparez encore S. Jean, XIX. 37. avec Zacharie, XII. 10. = S. Paul aux Romains, IX. 17. avec Exode, IX. 16. = Le même avec

de mon ſujet. De quelque maniere qu'on enviſage tous les paſſages de l'Ancien Teſtament, cités dans le Nouveau, la Vérité Hébraïque n'en demeure pas moins en ſon entier.

Jamais Sçavant ne dut être plus capable de juger de cette queſtion, que le fut S.t Jérôme. Ce grand Docteur ſe trouvoit pourvû de bien des ſecours dont nous manquons aujourd'hui. Nous nous épuiſons en conjectures : nous bâtiſſens ſur des hypothéſes, faute de Monuments. Nous mettons dans l'ordre des découvertes utiles, une foule d'opinions dont la Poſtérité plus éclairée que nous, ne fera pas le moindre cas. Renfermons-nous dans les bornes d'une Critique plus modérée. Reſpectons davantage l'autorité des Peres

Iſaie, LII.7. = Le même, XI.4. avec le III. Livre des Rois, XIX.18. = Le même XII.19. & dans ſon Epître aux Hébr. X. 30. avec Deutéronome, XXXII.35. — & dans ſa I. Epître aux Corinth. XIV.21. avec Iſaie, XXVIII.11. = S. Paul au même endroit, XV.54. avec le même Prophéte, XXV. 8. &c. Louis Cappel, quoique peu favorable à l'état où ſe trouve préſentement notre Texte Hébreu, nous en a produit d'autres exemples dans ſa Critique Sacrée (*Lib I. cap. I. pag. 54. —— 57.*) *Conſer. Humfred Hody, loc. cit. lib. III. part. I. cap. II. pag. 253. ſeqq.* = *Michel Le-Quien, L'Antiquité des tems, détruite &c. ch. I. pag. 22 ſuiv* = *Jo. Alb. Fabricius, Delectus Argumentorum, & Syllabus Scriptorum qui veritatem Religionis Chriſt. aſſeruerunt, cap. XXVIII. pag. 525.*

verſés dans la ſcience de nos Ecritures. Au moyen d'excellents Manuſcrits Grecs & Hébreux de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, beaucoup plus corrects qu'ils ne le ſont de nos jours, S.t Jérôme étoit tout près des ſources.

Ce ſçavant Pere étoit ſi convaincu que les Evangéliſtes & les Apôtres avoient toujours allégué l'Ancien Teſtament ſelon la Vérité Hébraïque, qu'il oſoit défier Rufin & tous ceux qui lui oppoſoient l'autorité de la Verſion des LXX., de lui montrer un ſeul paſſage cité autrement que dans le Texte Original (1).

(1) *Nec hoc dicimus quod Septuaginta Interpretes ſugillemus, ſed quod Apoſtolorum & Chriſti major ſit authoritas: & ubicumque Septuaginta ab Hebræo non diſcordant, ibi Apoſtolos de eorum interpretatione exempla ſumpſiſſe, ubi vero diſcrepant, id poſuiſſe in Græco, quod apud Hebræos didicerant. Sicut ergo ego oſtendo multa in Novo Teſtamento poſita de veteribus Libris, qua in LXX. non habentur; & hæc ſcripta in Hebraico doceo: ſic accuſator oſtendat aliquid ſcriptum eſſe in Novo Teſtamento de LXX. Interpretibus quod in Hebraico non habeatur, & finita contentio eſt.* S. Hieronymus, *lib. II. adverſ. Rufin. Oper. tom. IV. part. II. col. 433. Conſer. eiuſd. Proœmium in lib. XV. Comment. in cap. LIV. Iſaiæ, Oper. tom. III. col. 390.* où le S. Docteur s'exprime pres-que dans les mêmes termes; & il ajoûte: *Hoc diximus quia præſens capitulum, quum in ſenſu unum ſit, in verbis diſcrepat.*

Un célébre Ecrivain (1) a avancé que S.t Jérôme ſeroit bien embarraſſé, ſi on le prioit de juſtifier cette même propoſition que nous citons dans une Note (2) d'après ſon Apologie contre Rufin. Ne prenons point à la rigueur tout ce que S.t Jérôme a dit ſur le même ſujet. Il étoit trop inſtruit, pour ignorer que le Nouveau Teſtament offre quelques paſſages pris de l'Ancien, qui ſont ſuſceptibles d'un ſens tout différent de celui que nous donne le Texte Hébreu.

Le principal objet que ſe propoſoit S.t Jérôme dans la matiere qui nous occupe, c'étoit de mettre l'Original Hébreu à l'abri des diverſes attaques qu'on ne ceſſoit de lui livrer obſtinément. Cet illuſtre Docteur ne pouvoit mieux le défendre, qu'en montrant à ſes Adverſaires, que tous les paſſages qu'on oppoſoit ne préſentoient en effet aucun ſens (3) qui

(1) *Feu M. Du-Guet, Conférences Eccléſiaſtiques. Diſſertat. XIII. tom. I. pag. 241.*

(2) Voyez la Note de la page précédente.

(3) *Et hoc in omnibus Scripturis Sanctis obſervandum eſt Apoſtolos & Apoſtolicos Viros in ponendis teſtimoniis de Veteri Teſtamento, non verba conſiderare ſed ſenſum; nec eadem ſermonum calcare veſtigia, dummodo a ſententiis non recedant.* S. Hieronymus, *Commentar. in cap. V. Amos Operum*

combattît les Verités Dogmatiques & Morales, conſignées dans les Ecritures Hébraïques. Ainſi la Critique de S.t Jérôme étoit des plus fondées, puiſqu'il ne diſoit rien qui ne fût exactement vrai.

Mais de tous ces paſſages cités du Vieux Teſtament dans le Nouveau, uniquement ſelon la Verſion des LXX., que peut-il en réſulter de défavorable à la Pureté & à l'Intégrité de notre Original Hébreu? Au temps de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, ce Texte ne jouiſſoit pas moins de tous les caracteres de vérité & d'autorité, qui en ſont inſéparables. Il me ſemble en avoir donné des preuves ſuffiſantes. Rappellons-nous auſſi, car l'on ne ſçauroit trop le dire, que les Apôtres toujours éclairés par l'Eſprit-Saint(1), n'alléguerent certains paſſages de la Verſion des LXX., que pour ſe conformer à l'uſage qu'en faiſoient communément les Juifs de la Diſperſion & les Peuples nouvellement convertis; quoique ces mêmes

tom. III. col. 1422. = *Vid. idem, lib. IX. Commentar., in cap. XXIX. Iſaiæ.* — *in cap. XXXI. Jeremiæ.* — *in cap. III. Malach. ibid. col. 249. 679. 1823. & alibi paſſim.* Voyez ci-deſſus, *pag. 278. Not.*

(1) Viſum eſt enim Spiritui Sancto, & nobis, *Act. XV. 28.*

paſſages n'euſſent jamais été dans nos Ecritures Hébraïques. De tout temps on a vû cette Verſion s'éloigner en beaucoup d'endroits de ſon Original. S.t Jérôme (1) nous en avertit plus d'une fois. Concluez de-là, qu'une partie des diverſités de leçons entre les deux Textes Grec & Hébreu, eſt beaucoup plus ancienne que ne l'ont dit quelques Auteurs Modernes (2). Erneſte Grabe l'a très-bien prouvé dans un Ouvrage (3) relatif à la même matiere. Par-conſéquent toutes ces cirations que nous avons en vûe, ne ſçauroient détruire l'Intégrité du Texte Original. Il y a plus: l'on trouve quantité de paſſages cités de

(1) *In plurimis a veritate Hebraica diſcordat.* Hieronymus, *lib. VI. Commentar. in cap. XV. Iſaiæ, Oper. tom. III. col. 169.*

(2) *Joſeph Blanchinus, Præfatio in Vindicias Canonicarum Scripturarum Vulgatæ Latinæ editionis &c. pag. 18. ſeq. & Epiſt. ad Franciſc. Gorium, ibid. pag. 226. ſeqq.* = *Antonius Martinettus, S. Baſilic. Vatican. Cleric. Beneficiatus, Diſſertatio de Pſalterio Romano. Romæ 1745. §. IX. ſeq. pag. 11. ſeq. & alii.*

(3) *Diſſertatio de variis vitiis LXX. Verſioni ante Origenis ævum illatis, &c. cap. I.* = *Confer. Jo. Gottlob Carpzov. Critica Sacra, part. III. contra Pſeudo-Criticam Whiſtonæ cap. III. §. II. pag. 900. ſeq.*

l'Hébreu par les Evangéliſtes & le Apôtres (1), qu'on chercheroit en-vain dans notre Verſion des LXX.

(1) *Quod ſi vetus eis, tantum interpretatio placet, qua & mihi non diſplicet... unde in Novo Teſtamento probare poterunt aſſumpta teſtimonia quæ in Libris veteribus non habentur.* Hieronymus. *Præfat. in Joſue.* —— *Cur me*, dit-il en parlant de la Verſion faite ſur l'Hébreu, *non ſuſcipiant Latini mei, qui inviolata Editione veteri ita novam condidi, ut laborem meum Hebræis, & quod his majus eſt, Apoſtolis auctoribus probem? Scripſi nuper Librum de Optimo Genere interpretandi, oſtendens illa de Evangelio: Ex Ægypto vocavi Filium meum: Et quoniam Nazaræus vocabitur: Et videbunt in quem compunxerunt: & illud Apoſtoli, Quæ oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis aſcenderunt, quæ præparavit Deus diligentibus ſe: ceteraque his ſimilia, in Hebræorum Libris inveniri. Certe Apoſtoli & Evangeliſtæ, LXX. Interpretes noverant: & unde eis hæc dicere, quæ in LXX. Interpretibus non habentur. Chriſtus Dominus noſter utriuſque Teſtamenti conditor, in Evangelio ſecundum Johannem, Qui credit, inquit, in me, ſicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. Utique ſcriptum eſt, quod Salvator ſcriptum eſſe teſtatur. Ubi ſcriptum eſt: Septuaginta non habent: apochrypha neſcit Eccleſia. Ad Hebræos igitur revertendum eſt, unde & Dominus loquitur, & Diſcipuli exempla præſumunt.* Idem, *Præfat in Paralipom ad Chromatium.* —— *In (Evangeliſtis & Apoſtolis) multa de Veteri Teſtamento legimus quæ in noſtris Codicibus non habentur, ut eſt illud: Ex Ægypto &c Et quoniam Nazaræus &c. Quæ nec oculus vidit &c.... Videbunt in quem compunxerunt, Flumina de ventre ejus fluent &c....Et multa alia quæ proprium*

Parmi quelques paſſages que je cite en note d'après S.t Jérôme, il en eſt un, entr'autres, auquel cet illuſtre Docteur de l'Egliſe revient ſouvent dans ſes Commentaires ſur nos Ecritures. C'eſt celui qu'allegue S.t Matthieu au Chapitre II. verſet 23. de ſon Evangile : —— *Jeſus-Chriſt vint demeurer dans la Ville*

αὐτόγραφα deſiderant. Interrogemus ergo eos, ubi hæc ſcripta ſint? & cum dicere non potuerint, de Libris Hebraicis proferamus. Primum teſtiminium eſt in Oſea, ſecundum in Eſaiæ tertium in Zacharia: quartum in Proverbiis, quintum in Eſaia. Quod multi ignorantes, Apochryphorum deliramenta ſectantur: & Iberas nanias Libris authenticis præferunt. Idem, *Præfat. in Pentateuch.* —— *Sed & Evangeliſta & Dominus quoque noſter atque Salvator, nec non & Paulus Apoſtolus, multa quaſi de Veteri Teſtamento proferunt, quæ in noſtris Codicibus non habentur. Super quibus in ſuis locis plenius diſſeremus. Ex quo perſpicuum eſt, illa magis vera eſſe Exemplaria quæ cum Novi Teſtamenti auctoritate concordant.* Idem, *Proœm. Quæſtion. Hebraic. in Geneſ.* *Operum tom. I. init. & col. 247. 1023. — tom. II. part. I. col. 506. ſeq.* = *Confer. ejuſd. Commentar. in cap. XI. Oſeæ: & in cap. II. Matth. Operum tom. III. col. 1311. & tom. IV. part. I. col. 10.* Je m'arrête de crainte de trop m'étendre. On ne peut être plus précis ſur cette queſtion que l'a été S. Jérôme. Le parallele qu'il fait ailleurs de quantité de paſſages, démontrent évidemment la verité que j'ai en vûe. Le ſçavant Hody a réuni une foule de ces témoignages auſquels il n'eſt pas permis de ſe refuſer. —— *De Bibliorum Textib. Originalib. lib. III. part. I. cap. II. pag. 245. ſeqq.*

de Nazareth, afin que fût accompli ce qui avoit été dit par les Prophétes : il ſera appellé Nazaréen.

Si jamais il y a eu une citation du Vieux Teſtament faite dans le Nouveau, de laquelle les Ennemis du Nom Chrétien ayent cru pouvoir triompher, c'eſt aſſûrement ce paſſage de l'Evangéliſte. Les Juifs & les Libertins ſe réuniſſent ici, pour inſulter à la Religion Sainte. A entendre les Juifs (1), l'allégorie, l'alluſion

T

(1) Voyez entr'autres le Livre Hébreu qui a pour titre : חזוק אמונה h. e. *Munimen Fidei ; R. Iſaaci fil. Abrahami, part. II. cap. II. ſeqq. & cap. VI. Conſer. Joh. Chriſtoph. Wagenſeilii Tela ignea Satanæ, ſive Arcana & horribiles Judæorum adverſus Chriſtum Deum, & Chriſtianam Religionem Libri* ἀπόρρητοι. *Altdorphi Noricorum 1681. tom. II. pag. 393. ſeqq. & pag. 396.*

Je ne ſçache aucun Ouvrage Juif, où lon s'efforce plus de pervertir, d'obſcurcir le vrai ſens des Oracles des Prophétes, de montrer leur peu d'accord avec les citations qu'en alleguent les Apôtres & les Evangéliſtes en faveur de la Divinité de Jeſus-Chriſt & de notre Sainte Religion, que le fait R. Iſaac dans ce prétendu *Bouclier de la Foi*. Ce qui rend ce Livre très-dangereux, c'eſt que ſous un tour nouveau, ſous un faux air de modération & d'impartialité, l'Auteur y tente de renverſer toutes nos preuves. Il y réunit un amas de ſophiſmes : il les prépare même avec art & avec quelque méthode. Wagenſeil qui le publia d'abord ſur un Manuſcrit qu'il trouva en Afrique, ne ſe contenta pas de le faire imprimer ; il l'accompagna même d'une traduction de ſa façon. Cet Editeur auroit dû faire quelque choſe de plus. Quoique les objections d'Iſaac qui étoit Caraite & qui mourut

perpétuelle aux Ecritures regnent, par un abus le plus manifeſte, dans S.t Matthieu, de-

en 1594., ne ſoient point abſolument neuves, puiſqu'elles ne diſent au fond rien qu'on n'eut déjà ſolidement réfuté; Wagenſeil eut cependant tendu un ſervice à la Religion, ſi au-lieu de s'appliquer à combattre, par exemple, le Livre fanatique de R. Lipman & autres pareils Ecrits de ténébres qu'il a donnés dans ſa Collection, il eût tourné ſes vues à mettre dans un certain jour la futilité des ſophiſmes du Chizzouk Emounah.

Le ſçavant Wolfius parle pluſieurs fois de ce trop fameux Livre dans ſa Bibliothéque Hébraïque (*part. I. num. 1145. pag. 641. ſeqq.* — *part. II. pag. 1052. part. III. num. 1145. pag. 544. ſeqq.* — *part. IV. num. eod. pag. 879. & ibid. pag. 639. ſeqq.*). Il en donne même des ſuppléments & des diverſités de leçons d'après un Manuſcrit beaucoup plus copieux & plus correct que l'Edition de Wagenſeil, & celle d'Amſterdam de 1705. in-16. Il en traduit encore quelques endroits, pour faire voir combien cet Ouvrage eſt pernicieux & digne de l'attention des Défenſeurs de la Religion. Wolfius fait auſſi mention de différents Ecrivains qui y ont répondu; il n'oublie point les travaux entr'autres, de Jean Muller, de Jacques Gouſſet & de Brandan Henric Gebhard.

Feu M. le Duc d'Orleans, ce Prince d'un ſçavoir prodigieux, d'une piété auſſi ſolide qu'éclairée, dont la Religion & les Lettres régretteront long-temps la perte, avoit entrepris lui-même de réfuter ce méchant Livre. Sa mort prématurée & le grand nombre d'excellents Ouvrages de ſa compoſition, encore tous Manuſcrits, ne lui permirent pas de mettre la derniere main à cette Réfutation qui conſiſte dans pluſieurs Diſſertations contre les Juifs. L'illuſtre Ecrivain y examine avec ſoin les difficultés de ces Ennemis du nom Chrétien; il y répond beaucoup mieux que ne l'a fait Gouſſet, au jugement de M. l'Abbé Ladvocat — *Dictionnaire Hiſtorique portatif &c. tom. II. édit. de Paris 1755. pag. 82.* = Voyez auſſi

puis le commencement juſqu'à la fin ; & le paſſage que nous avons en vûe, eſt, diſent-ils,

Nouveau Dictionnaire Hiſtorique & Portatif &c. par une ſociété de Gens de Lettres. édit. d'Amſterdam 1766. tom. II. pag. 746.

Je ne puis paſſer ſous ſilence une autre Réfutation du même Livre de laquelle M. l'Abbé Bernard Poch, ſçavant Prêtre Génois, s'occupe depuis pluſieurs années. Très-verſé comme il eſt dans la Littérature Rabbinique, il n'eſt pas douteux que ſon Ouvrage ne réponde à l'attente du Public. Il donnera à ſon Livre qui paroîtra bientôt, le même titre que celui dont s'eſt ſervi le Rabbin Iſaac. Une choſe à quoi on doit s'attendre, c'eſt que dans le même Ouvrage qui eſt écrit en Hébreu & en Latin, qu'on pouroit intituler : *Démonſtration Evangélique*, l'on trouvera tout ce que la Théologie Judaïque a de plus abſtrus. Ce ſera encore une eſpéce d'abrégé du *Pugio Fidei* du célébre Raymond Martin. M. l'Abbé Poch ne néglige jamais les ſources, & ſe ſert avantageuſement des Livres des Anciens Juifs, ſur-tout, du זוהר dont il fait un très-grand uſage.

Wolfius ſouhaitoit qu'on fit au Livre d'Iſaac une réponſe ſuccinte, mais qui n'omit rien d'eſſentiel. Ce Bibliographe avoit raiſon. Quand on écrit contre les Ennemis de la Religion, & principalement contre les Juifs, on ne peut être trop préci. Si on ne les ſuit toujours de près ; ſi on leur laiſſe le moindre ſubterfuge ; les armes qu'on leur oppoſe, quelque bonnes quelles ſoient d'ailleurs, ne font preſque aucun effet. Ils cherchent à s'envéloper continuellement ſur ce qu'ils penſent pour nous dépaiſer. Rien n'eſt donc plus néceſſaire que de ne jamais s'écarter du vrai plan de l'attaque.

Au-reſte ce ſeul Ouvrage impie, très-répandu parmi les Juifs, dément avec évidence l'aſſertion de M. J. J. Rouſſeau qui dit dans ſon *Emile ou de l'Education, tom. II. part. I. livre IV. édit. in-8. ſelon la copie de Paris 1762. pag. 79.* ——„ Je ne croirai jamais avoir

une preuve bien ſenſible du peu de juſteſſe de toutes les applications que cet Evangéliſte

„ bien entendu les raiſons des Juifs, qu'ils n'aient un Etat libre, des „ Ecoles, des Univerſités, où ils puiſſent parler & diſputer ſans riſ- „ que. Alors, ſeulement, nous pourrons ſavoir ce qu'ils ont à dire. „ Oui, ce ſeul Ouvrage prouve aſſûrément, que les Juifs n'ont eu que trop de liberté de produire au grand jour ce qu'ils ont de plus fort à nous oppoſer. Avancer le contraire, c'eſt vouloir s'agiter & ſe tourmenter en-vain, pour groſſir, pour multiplier les nuages; c'eſt affecter ſur une matiere dont il eſt ſi aiſé de s'inſtruire, une ignorance la plus craſſe, non moins impardonnable. Parcourez ſeulement cette foule d'Ecrivains Juifs dont le ſçavant Wolfius, entr'autres, a donné une liſte (*loc. cit. part. II. lib. IV. ſect. I. §. IV. pag.* 1048. *ſeqq.* — *part. IV. lib. IV. ſect. I. §. IV. pag.* 483. *& ſeqq.* 639. *ſeqq.*). Ajoutez à ce Catalogue ceux d'entre nos Apologiſtes de la Religion Chrétienne, anciens & modernes, qui ont réfuté avec force ces mêmes Ouvrages tous anti-Chrétiens & dont vous trouverez une notice exacte dans le même Bibliographe, dans J. Albert Fabricius &c. Repaſſez ce que le célébre Bartoloeci & le même Wolfius ont dit des Livres des Ecrivains Juifs, où l'on voit à chaque pas des traits les plus envénimés contre le Chriſtianiſme; jugez après cela, ce que l'on doit penſer du langage que M. Rouſſeau prête à ſon prétendu Vicaire Savoyard, (*loc. cit. pag.* 78.) —— „ Connoiſſez-vous, dit-il, beau- „ coup de Chrétiens qui aient pris la peine d'examiner avec ſoin ce „ que le Judaiſme allegue contr'eux? Si quelques-uns en ont vû quel- „ que choſe, c'eſt dans les Livres des Chrétiens. „ Quelle maniere d'écrire! Que de Paradoxes en ſi peu de mots, dans un Ouvrage conſacré à l'éducation publique!

M. Rouſſeau a voulu jetter des regards curieux & critiques ſur toutes les parties de la Religion, ne former & n'entaſſer que des difficultés, ſouvent les plus triviales, pour tendre des piéges à la ſimplicité des Fideles, ne ſe rendre remarquable que par une ſuite continue de

fait des Oracles en faveur de Jeſus-Chriſt. L'Incrédule à qui les Monuments de la

contradictions, par des objections très-puériles & ſur-tout par ce ton de confiance avec lequel il a oſé les propoſer, ne marquer qu'une impartialité qui révolte, n'en impoſer qu'à des Eſprits ſuperficiels, ne commettre enfin que des infidélités indignes d'un homme de Lettres. M. Rouſſeau a eu le malheur de réuſſir. Il ramene tout aux déciſions d'une raiſon préſomptueuſe. Les doutes peu fondés qu'il répand ſans retenue & ſans contrainte ſur des vérités primitives, ſes ſophiſmes ſuranés qu'on a cent fois combattus, ſes raiſonnements auſſi impies qu'abſurdes, ſur les Monuments de la Révélation; tout cela montre que, ſi ce trop fameux Auteur n'a pas toujours été aux ſources, il n'a point ignoré ce que peuvent nous oppoſer les Ennemis de la Religion Sainte. Il ne s'eſt que trop approprié ce que les Impies de tous les temps avoient dit contre elle.

Tels ont été les efforts de cet homme de génie, toujours ſi peu ſemblable à lui-même, dont le Public s'eſt tant occupé, & dont les Ecrits pervers n'ont abouti qu'à procurer un nouveau triomphe à la Religion, fermement appuyée ſur le *Rocher des ſiècles*.

Outre quantité de bons Livres François qu'on a écrits contre M. Rouſſeau, où l'on venge avec ſolidité notre Foi ſi honteuſement outragée dans tant de brochures infames, on ne peut trop recommander la lecture d'un excellent Ouvrage Italien, qui eſt intitulé: *Dei Fondamenti della Religione, e dei Fonti dell' Impietà. Libri tre.* c'eſt-à-dire, *Des Fondements de la Religion, & des ſources de l'Impiété. En trois Livres. Par le R. P. Antoine Valſecchi, Dominiquain, premier Profeſſeur de Théologie dans l'Univerſité de Padoue, ſeconde édition revue & augmentée par l'Auteur. A Padoue 1769. 3. vol. in-4* Le ſçavant Auteur y réfute de temps en temps les illuſions & les ſophiſmes de M. Rouſſeau: il le fait toujours avec force & avec dignité.

Révélation ſont tant odieux, tient le même Langage (1). Il va encore plus avant : il voudroit anéantir, s'il étoit poſſible, la Religion ſoit naturelle, ſoit révélée, parce qu'elle heurte de front tous ſes penchants déréglés. Les uns & les autres blaſphêment ce qu'ils ne comprennent pas.

Il étoit écrit que le Chriſt ſeroit une pierre d'achoppement aux deux Maiſons d'Iſraël (2). Les Prophétes avoient prédit que le Meſſie ſeroit rénoncé par ſon Peuple, & qu'il devoit être

(1) *Antoine Collins, Diſcourſe of the Grounds and Reaſons of the Chriſtian Religion*, c'eſt-à-dire, *Diſcours ſur les Fondements & ſur les Raiſons du Chriſtianiſme. Londres 1724. part. I. §. VIII. pag. 40. ſuiv.* —— Voyez *Le Sens Littéral de l'Ecriture Sainte, défendu contre les principales objections des Anti-Scripturaires & des Incrédules Modernes; traduit de l'Anglois de M. Stackhouſe &c. tom. I. édit. de la Haye 1741. chap. V. pag. 130. ſuiv.*

L'objet du Livre de M. Collins qu'on a attaqué dans tant d'Ouvrages profonds & lumineux, ſortis d'Angleterre, eſt de renouveller les anciennes objections des Juifs contre le Chriſtianiſme. Ce qui caractériſe ce même Livre, comme tous ceux de nos prétendus Sages, c'eſt qu'on y aſſaiſonne les difficultés avec plus de malice, & qu'on y répand plus de fiel. Par-tout ce n'eſt qu'un ſtyle aigre, mordant & paſſionné.

(2) Et erit vobis in ſanctificationem, in lapidem autem offenſionis, & in petram ſcandali, duabus domibus Iſrael; in laqueum & in ruinam habitantibus Jeruſalem. *Iſai. VIII. 14.*

un ſigne expoſé aux contradictions (1). Tout a été vérifié. La Synagogue a rejetté le Chriſt. Elle continue à chercher un aſyle dans les ſophiſmes les plus groſſiers. Elle s'étourdit toujours plus ſur la véritable cauſe de ſes malheurs. Mais en-vain s'obſtine-t'elle dans ſon infidélité, & ferme-t'elle volontairement les yeux à cette lumiere ſalutaire qui dans tous les âges fit l'eſpérance d'Iſraël. Le Juif ſe trouve accablé ſous le poids des Oracles qui lui annoncent l'avénement du Chriſt qu'il méconnoît encore.

Le faux Sage du ſiécle a beau puiſer dans ſon propre fonds, de quoi fortifier ſes égarements, à mettre nos Divines Ecritures, pour ainſi dire, dans le creuſet; il eſt prouvé que les Prophéties de l'Ancien Teſtament, citées par les Evangéliſtes, ont été accomplies en Jeſus-Chriſt. Des ſçavantes plumes ont mis cette grande vérité dans tout ſon jour. Ni l'erreur, ni le mépris le plus marqué de la Religion ne peuvent rien contre ce Dogme.

(1) Ecce poſitus eſt hic in ruinam, & in reſurrectionem multorum in Iſrael; & in ſignum, cui contradicetur. *Luc. II. 34.* = *Confer. Epiſt. ad Rom. IX. 33.* = *1. Petr. II. 7. ſeq.*

fondamental de la Foi Chrêtienne. Elle demeure inébranlable : elle eſt au-deſſus de toutes les attaques de l'homme & de l'Impiété.

Le Chriſt, ce *Nazaréen*, ſi bas aux yeux de la chair & du ſang, eſt ce grand Juge qui s'avance ſur la nuée, pour punir les horribles blaſphêmes du Juif & du Libertin, pour les convaincre de leur malice, pour confondre leur opiniâtreté & leur incrédulité. C'eſt auſſi par ce même nom de *Nazaréen* que l'ont déſigné les Prophétes.

Il eſt donc vrai que ce n'eſt point à faux, que S.t Matthieu nous renvoye aux Ecritures qui nous donnent effectivement pour un des caracteres du Meſſie, comme devant *être appellé* ou *être Nazaréen*; car ces deux manieres de parler rentrent l'une dans l'autre, ſelon le génie des Hébreux (1). Si dans le ſens & dans la réalité de la choſe, comme nous le dirons bientôt, Jeſus-Chriſt a véritablement été ce qu'il a

(1) Voyez *Thomas Stackhouſe, le Sens Littéral de l'Ecriture Sainte &c. Tom. I. chap. II. pag. 62. ſuiv.* = *Jacobus Guſſetius Blocenſis* שמש צדקה ומרפא בכנפיה *ſive Jeſu Chriſti Evangelique veritas ſalutifera, demonſtrata in confutatione Libri Chizzouk Emounah a R. Iſaaco ſcripti &c. Amſtelodami 1712, in part. I. ejuſd. Libri cap. XLV. pag. 330.*

dû être pour qu'il fût appellé *Nazaréen*, la Prophétie s'eſt trouvée néceſſairement accomplie dans ſa Perſonne.

Je ſens que je m'éloigne preſque de mon objet, en inſiſtant ſur la juſteſſe de l'application que S.t Matthieu fait ici de divers Textes du Vieux Teſtament; mais je ne puis venger la Critique de S.t Jérôme au ſujet de la Verſion des LXX., relativement au paſſage que l'Evangéliſte a eu en vûe, ni faire voir combien les Ecrivains du Nouveau Teſtament ont reſpecté la Vérité Hébraïque, ſans entrer dans cette diſcuſſion.

Qu'on ne vienne point dire que S.t Matthieu parle en général des Prophétes & qu'il n'en ſpécifie aucun en particulier. Cette objection eſt frivole. De la maniere dont l'Evangéliſte cite ici les Oracles, il a voulu montrer en peu de mots leur accompliſſement littéral dans la Perſonne de Jeſus-Chriſt. S.t Matthieu ne pouvoit mieux le faire qu'en alléguant ainſi les Ecritures du Vieux Teſtament, dans leſquelles le Meſſie eſt annoncé en termes bien précis, tantôt ſous le nom de נצר *Netzer* (1),

(1) *Iſai. XI. 1.*

tantôt, mais en ſtyle Prophétique, ſous le nom de נזיר *Nazir* (1); expreſſions qui ont un rapport le plus marqué avec les mots de נצר, Ναζωραῖος, ou de *Nazaréen*, qu'employe S.t Matthieu.

L'Evangéliſte, toujours occupé à montrer l'accord perpétuel de l'Ancien Teſtament avec le Nouveau, & ſans perdre de vûe la Vérité Hébraïque, nous fait enviſager deux objets qu'il regarde comme inſéparables dans ces Oracles relatifs au Meſſie. D'abord il s'attache plûtôt au ſens (2) qu'aux propres paroles des Prophétes. Il nous y découvre Jeſus-Chriſt,

(1) ברכת אביך גברו על ברכת הורי עד תאות גבעת עולם תהיין לראש ויסף לקדקד נזיר אחיו: *Vulg.* Benedictiones Patris tui confortatæ ſunt benedictionibus Patrum ejus, donec veniret deſiderium collium æternorum: fiant in capite Joſeph, & in capite Nazarzi inter fratres ſuos. *Geneſ. XLIX. 26. Vid. Deuteronom. XXXIII. 16.* Il eſt dit de Samſon: כי נזיר ——— אלהים יהיה הנער — Quia Nazaræus Dei erit puer ille. *Judic. XIII. 5.* Ce qui eſt très-analogue aux termes dont ſe ſert S. Matthieu: ——— Ὅτι Ναζωραῖος κληθήσεται — Quod Nazaræus vocabitur.

(2) *Si fixum de Scripturis poſuiſſet exemplum (Evangeliſta), numquam diceret quod dictum eſt per Prophetam; nunc autem pluraliter Prophetas vocans oſtendit ſe non verba de Scripturis ſumſiſſe ſed ſenſum. Nazaraus, Sanctus interpretatur. Sanctum autem Dominum futurum, omnis Scriptura commemorat.* Hieronymus, *Comment. libr. I. in cap. II. Matthæi. Oper. tom. IV. part. I. col. 10.*

comme en étant la ſeule & unique fin. Il nous le repréſente dans ceux des Perſonnages du Vieux Teſtament, qui en ont été inconteſtablement une image la plus parlante. Eſt-il donc ſurprenant qu'il faſſe, entr'autres, alluſion aux bénédictions que Jacob & Moyſe (1) donnent au Patriarche Joſeph, en l'appellant le *Nazaréen*, c'eſt-à-dire, le *Séparé*, ou le plus *Saint d'entre ſes freres*? Qui peut nier auſſi, que Joſeph (2) ait été une figure très-expreſſe du

(1) *Geneſ. & Deuteronom. locis citatis*,

(2) Ce Patriarche eſt appellé le *Nazaréen* ou le *Séparé d'entre ſes freres*, c'eſt-à-dire le *Rejetté* ou le *Mépriſé* parmi eux. Et quel titre, obſerve M. Stackhouſe (*loc. cit. tom. I. ch. II. pag. 63.*), plus convenable à cette deſcription que fait encore Iſaïe de la condition & de l'état de baſſeſſe où le Meſſie devoit paroître dans le Monde? —— „ Nous l'avons deſiré, *mais* il eſt mépriſé, le rejetté *comme* „ *le dernier* des Hommes, un homme de douleurs, qui ſçait ce que „ c'eſt que langueur. Nous nous ſommes détournés pour ne pas le „ voir; tant il étoit mépriſé, & nous n'en avons fait aucun cas. „ *Iſaïe, LIII. 3.* Quoi de plus relatif à cette eſpéce de reproche faic au Sauveur, que ſa demeure à Nazareth, bourg mépriſable, ſitué dans le canton le plus obſcur de la Galilée, habité par des pêcheurs & par une populace ſi vile qu'on diſoit en forme de proverbe? —— „ Peut-il venir quelque choſe de bon de Nazareth? „ *S. Jean, I. 46.*

L'Evangéliſte, en faiſant alluſion à ce I. ſens que nous marquons, & que l'on trouvera très-bien expliqué dans pluſieurs Commentateurs (Voyez entr'autres, *Friderici Spanhemii Dubia Evangelica part. II. edit. Genev. 1700. Dub. XCIII pag. 578. ſeqq.*), a voulu

Sauveur ? On peut en dire autant de Samſon. Toute l'Ecriture nous atteſte même, comme l'obſerve S.t Jérôme (1), que le Chriſt ſeroit véritablement Saint, c'eſt-à-dire, conſacré au Seigneur, mais d'une Sainteté qui devoit le ſéparer de la corruption du reſte des hommes (2). Tel devoit être encore le Meſſie, ſelon l'aveu des Juifs. Jeſus-Chriſt a donc été ce même *Nazaréen* annoncé par les Prophétes.

S.t Matthieu fait plus: il ne ſe contente pas de nous montrer que les expreſſions de l'Ecriture ont donné lieu à l'application qu'il en

lever en quelque façon le ſcandale que cauſa depuis le nom de *Nazaréen*, dont on appelloit communément Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples. Car il nous donne lieu de croire, comme remarque M. De Sacy dans ſon Commentaire ſur le II. Chapitre de S. Matthieu verſ. 23., que ſi les hommes le nommoient ainſi par mépris, à cauſe qu'il avoit été élévé à Nazareth que l'on regardoit alors comme la derniere des Villes, c'étoit néanmoins pour vérifier en même temps le témoignage que les Ecritures rendoient de lui, en diſant qu'il ſeroit la fleur de Jeſſé, le Saint des Saints & la Sainteté même; que dans ſa vie & dans ſa mort, il paroîtroit véritablement conſacré à Dieu. Voyez *Joh. Lightfooti Hora Hebraica & Thalmudica in quatuor Evangeliſtas, ad cap. Matth. loc. cit. pag.* 208. *ſeq.*

(1) *Loc. cit.*

(2) Talis enim decebat ut nobis eſſet Pontifex, ſanctus, innocens, impollutus, ſegregatus a peccatoribus, & excelſior cælis factus. *Ad Hebr. VII.* 26.

fait à la Perſonne de Jeſus-Chriſt. L'Evangéliſte veut nous apprendre encore, que la demeure du Fils de Dieu à Nazareth, rend ſenſible le rapport qu'il y a entre le nom primitif de cette Ville (1) & le mot de נצר *Netzer* que lui a donné un Prophéte. — *Il ſortira une petite branche du tronc de Jeſſé* (2), *& un ſurgeon*, ou *une fleur*,

(1) Quoique nous ne connoiſſions guere le nom de la Ville de Nazareth que par les Ecrivains Sacrés du Nouveau Teſtament, qui l'appellent conſtamment Ναζαρὲθ (Voy. *Hadriani Relandi Palæſtina, voce Nazareth. Theſaur. Antiquit. Sacr. Blaſ. Ugolini Tom. VI. col. 866. ſeq.*), il paroit que ſon nom primitif étoit celui de נצר *Netzer* : c'eſt ceque nous aſsûre David de Pomis dans ſon Dictionnaire Hébreu, intitulé : צמח דוד (*Germen David*) édit. de Veniſe 1587. Voici ce qu'il en dit à la page 141. —— נצרי מי שנולד בעיר נצר ואומרים שהיא בארץ הגליל רחוק מירושלם דרך שלשת ימים : „ Nezereus, hoc eſt qui natus atque educatus eſt in (Netzer) נצר civitate Galileæ, itinere trium dierum a Hieruſalem diſtante „. J'avoue que le témoignage de ce Docteur Juif n'eſt point ſans exception ; mais quel monument contraire peut-on lui oppoſer ? Il ne nous reſte que le Texte Grec de l'Evangile de S. Matthieu. Si nous en avions l'Original Hébreu ou Chaldéen, dans lequel il fut d'abord écrit, ainſi que l'atteſte toute l'Antiquité Chrétienne, quoiqu'en diſent des Critiques Modernes ; nous trouverions entre le véritable nom de cette petite Ville & celui que lui donne David de Pomis, plus de conformité que l'on ne penſe.

(2) ויצא חטר מגזע ישי ונצר משרשיו יפרה *Iſai. XI. 1.*

ou plûtôt, *le Nazaréen* (1) *naîtra de ſes racines*.

Il eſt inconteſtable que de quelque façon qu'on traduiſe ce paſſage, il concerne immédiatement le Meſſie. Les Juifs eux-mêmes, anciens & modernes, n'en diſconviennent point. L'Evangéliſte qui fait alluſion à ce paſſage du Prophéte, nous en montre l'accompliſſement littéral dans la Perſonne du Sauveur, & fait voir combien il eſtimoit la Vérité Hébraïque dont il préfere ici la leçon à la Verſion des LXX. En effet l'on chercheroit inutilement dans cette Traduction Grecque (2), le Chriſt

(1) C'eſt S. Jérôme lui-même qui le traduit de cette ſorte : —— *Poſſumus & aliter dicere quod etiam eiſdem verbis juxta Hebraicam veritatem in Iſaia ſcriptum ſit. Exiet Virga de radice Jeſſe, & Nazarus de radice ejus conſcendet.* Hieronymus, *lib. I. Comment. in cap. II. Matth. Oper. tom. IV. loc. cit.* —— *In Hebræo Textu juxta linguæ illius ἰδίωμα, ita ſcriptum eſt : Exiet Virga de radice Jeſſe, & Nazarus de radice ejus creſcet. Cur hoc omiſerunt Septuaginta, ſi non licet transferre de verbo pro verbo ? Sacrilegium eſt, vel calaſſe, vel ignoraſſe Myſterium.* Idem, *Epiſtola de Optimo Genere interpretandi ad Pammachium, Oper. tom. IV. part. II. col. 252.*

(2) La Verſion des LXX. a traduit une partie de ce paſſage d'Iſaïe, de la maniere ſuivante : — ἡ ἄνθος ἐκ τῆς ῥίζης ἀναβήσεται· „ Et flos de radice aſcendet „. C'eſt ce qui a fait dire à S. Jérôme : —— *Illud quod in Evangelio Matthæi omnes quærunt Eccleſiaſtici, & non inveniunt, ubi ſcriptum ſit : Quoniam*

ainſi déſigné en propres termes, comme l'appelle Iſaïe.

Nazaræus vocabitur ; eruditi Hebræorum de hoc loco (Iſaiæ) aſſumtum putant. Idem, *lib. IV. Commentar. in Iſaiæ cap. XI. Oper. tom. III. col. 99.*

L'on donne du poids à cette Obſervation de S. Jérôme, en diſant avec M. Simon (*Hiſtoire Critique du Nouveau Teſtament I. part. chap. XXII. pag. 266.*, qu'il eſt important de bien remarquer que les Juifs demeurent d'accord avec les Chrétiens, que ce paſſage d'Iſaïe, où il eſt parlé de cette fleur appellée *Netzer* en Hébreu, s'entend du Meſſie. Cela étoit connu alors de tout le Monde. S. Matthieu qui écrivoit en Chaldaïque pour les Juifs nouvellement convertis, leſquels étoient accoûtumés à ces ſortes d'explications, a fait alluſion à ce mot Hébreu *Netzer*, ou fleur. On n'a, qu'à conſulter le Talmud, le Livre intitulé Zohar, & les anciens Médraſeim ou Commentaires allégoriques, on y trouvera de ſemblables interprétations de l'Ecriture, fondées ſur de ſimples alluſions de mots & même de Lettres. Si les Juifs, continue M. Simon, étoient capables de faire ces réflexions, ils ne traiteroient pas de fauſſe, au moins de ridicule, la citation de S. Matthieu qui n'a fait que ſuivre les uſages & les maniéres reçues de ſon temps parmi ceux de ſa Nation. Si l'on ne remonte juſqu'à cet ancien uſage, l'on rencontrera de grandes difficultés dans pluſieurs paſſages du Vieux Teſtament, que les Evangéliſtes & les Apôtres ont cités dans leurs Ecrits pour confirmer leur penſées.

Par ces principes, on réſoud facilement quantité d'objections que les Juifs forment contre les citations qui ſont répandues dans tous les Livres du Nouveau Teſtament. Les Apôtres qui ont ſuivi exactement les explications qui étoient en uſage de leur temps, ont gardé preſque par-tout cette même méthode. Les Juifs ne la peuvent combattre, qu'ils ne détruiſent leurs propres principes adoptés par leurs Ancêtres. L'on en trouvera une infinité de preuves,

Cette maniere d'expliquer un Oracle auſſi important, juſtifie par-conſéquent & la citation de l'Evangéliſte & la Critique de S.t Jérôme qui a ſoûtenu après de ſçavants Juifs, qu'il ne ſe vérifioit à la lettre que dans l'Hébreu (1).

L'on a fait quelques difficultés contre cette derniere explication; mais elles me paroiſſent de peu de conſéquence: le ſçavant Junius les a ſi bien prévénues dans ſes *Paralléles Sacrés*, qu'à-peine méritent-elles que l'on s'y arrête. Il eſt vrai auſſi, que Frideric Spanheim (2) n'a rien omis pour réfuter tout ce qu'en a dit le même Auteur: l'on s'apperçoit toutefois, qu'il a ſenti l'inſuffiſance de la plûpart de ſes objections. Spanheim convient lui-même (3) en terminant ce qu'il en a écrit aſſés au-long dans ſes *Doutes Evangéliques*, que les deux Interpréta-

toutes ſans replique, dans le Livre, entr'autres, de Chrétien Schoettgenius, qui a pour titre: *Hora Hebraica & Talmudica in Theologiam Judæorum Dogmaticam & Orthodoxam de Meſſia. Tomi 2. in 4. Dreſdæ & Lipſiæ 1733. — 1742. paſſim. Confer. & Pugio Fidei, Raymundi Martini Ord. Prædicat. cum Obſervationib. Joſ. de Voiſin;* Ouvrage profond & d'une Littérature Rabbinique, immenſe.

(1) Voyez ci-deſſus, pag. 302. ſuiv. Not.

(2) *Loc. cit. Dub. XCII. pag. 568. ſeqq.*

(3) *Loc. cit. Dub. XCIII. pag. 603.*

tions que nous venons de donner, ſont très-propres à juſtifier la citation de S.t Matthieu. Diſons auſſi, qu'elles prouvent l'attachement de cet Evangéliſte à l'Original Hébreu.

Quelque parti que l'on prenne enfin pour l'une ou pour l'autre de ces explications qui ſont ſi bien appuyées, il eſt aiſé de voir que les expreſſions des Prophétes y ont aſſûrément donné lieu (1). Les Prophétes, obſerve un des plus judicieux Ecrivains Juifs, ſe ſervent ſouvent d'expreſſions métaphoriques & équivoques. Alors leur intention eſt moins de déſigner les choſes qui ſe préſentent d'abord naturellement à l'eſprit en liſant leurs Oracles, que de repréſenter des objets plus éloignés, qui ſe déduiſent uniquement de l'étymologie ou de la dérivation des termes (2).

V

(1) M. Stackhouſe, *loc. cit. pag. 64.*

(2) Secunda Propoſitio eſt; *Quod Prophetæ ſæpe adhibeant vocabula æquivoca & metaphorica, quorum intentio non eſt id quod in prima parabola ſeu metaphora docent & ſignificant; ſed propter etymologiam & derivationem aliquam.* R. Moſes Maimonides, מורה נבוכים *Doctor Perplexorum ad dubia & obſcuriora Scriptura loca rectius intelligenda veluti clavem continens.... converſus a Johanne Buxtorfio. Baſilea 1620. part. II. cap. XXIX. pag. 274.*

C' eſt donc une injuſtice manifeſte dans nos Incrédules comme dans les Juifs, d'accuſer S.t Matthieu d'avoir appliqué fauſſement l'Ecriture à ſon ſujet. Qui ne voit même, que ſans donner la moindre atteinte à la lettre du Texte des Oracles, l'Evangéliſte en a conſervé toute la vérité?

Qu'on ne diſe point encore, que dans ce paſſage, l'Evangéliſte ne fait alluſion à aucun Texte de nos Ecritures, telles que nous les avons de nos jours, & telles qu'elles étoient au ſiécle de Jeſus-Chriſt (1); qu'au contraire,

(1) Je m'étonne que dans un Livre conſacré à la défenſe des Vérités Saintes, l'on ait embraſſé une hypotheſe dont les Libertins ne peuvent que tirer avantage, parce qu'elle conduit naturellement à des conſéquences toutes contraires à l'Intégrité du Canon des Ecritures Hébraïques. M. l'Abbé Houtteville, ce ſçavant Apologiſte de notre Religion, duquel on ne peut trop reſpecter le ſçavoir & les lumieres, trouve d'abord, que notre ſeconde explication appuyée ſur le terme de נָזִר, eſt trop ſubtile (Voyez *La Religion Chrétienne prouvée par les Faits, édit. de Paris 1765. tom. IV. liv. III. Reponſe à la XII. difficulté pag. 252. ſuiv.*). Il en eſt, dit-il, une ſi ſimple, que je ſerai toujours ſurpris qu'on ne l'ait pas encore offerte aux contradicteurs. S. Matthieu ne cite en effet aucun Prophéte en particulier. Pourquoi donc ne pas ſuppoſer que dans ce grand nombre de Prophéties qui ne ſubſiſtoient plus que dans la Tradition orale, quelqu'une portoit que le Meſſie ſeroit appellé *Nazaréen*? M. François a tenté la même réponſe (*Defenſe de la Religion contre les difficultés des Incrédules, tom. III. Paris 1755. ch. II. art. II. pag. 269.*)

S.t Matthieu n'y a en vûe que certains Oracles égarés anciennement, conſervés toutefois

Il ne l'a touchée qu'en paſſant. Peut-être en a-t'il ſenti la foibleſſe; du-moins ne l'a-t'il propoſée que comme une ſimple conjecture, & ſans attaquer l'Intégrité du Corps de nos Livres Saerés. Mais M. l'Abbé Houtteville va plus avant. Partant toujours de ce ſyſtême, que le Canon des Ecritures n'étoit point venu entier juſqu'au temps de Jeſus-Chriſt, il ſuppoſe en conſéquence, qu'une partie s'en étoit perdue dans les différentes diſgraces du Peuple Juif; qu'elle ſe conſerva cependant encore dans le ſouvenir qui s'en étoit perpétué. C'eſt dans cette ſource, dans cette Tradition, ſelon lui, que S. Matthieu a puiſé; ce ſont enfin à ces ſortes de Prophéties tranſmiſes par une ſemblable voie, que les Evangéliſtes rappellent, quand ils ne déſignent pas de Prophéte particulier.

Mais à quoi bon tant inſiſter ſur la perte de nos Ecrits Saerés, & renouveller ſur le Canon de nos Livres Saints des objections que ne forment que trop les Inerédules, pour s'inſcrire en faux contre l'Intégrité & la Pureté de l'Ecriture? N'eut-il pas été mieux de s'arrêter à l'une des deux réponſes que ce ſçavant Ecrivain avoit d'abord propoſées (*pag. 246. ſuiv.*)? En effet il eſt conſtant que l'uſage de donner à l'Ecriture des ſens Théologiques, outre le ſens naturel de l'Hiſtoire, eſt fort ancien, puiſqu'il nous vient même des Juifs. On le trouve très-bien établi au temps de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. Les Juifs de nos jours & les Inerédules ont donc tort de reprocher aux Evangéliſtes une méthode manifeſtement juſtifiée par la Théologie regnante de leur ſiécle. (Voyez ci-deſſus pag. 303. Not.)

Non content de cette réponſe, M. l'Abbé Houtteville en avoit préſenté une autre qui eſt ſans doute déciſive & qu'on n'ébranlera jamais: c'eſt de dire qu'il y a dans les Livres Saerés deux ſortes de prédictions concernant Jeſus-Chriſt. Les unes ne conviennent qu'à lui ſeul; les autres le regardent encore; mais elles ont deux ſens,

dans le dépôt d'une Tradition orale juſqu'au temps qu'il écrivoit ſon Evangile.

le premier *Hiſtorique* ou *Littéral*, applicable à quelqu'un des Perſonnages ou des Types qui figurent le Meſſie ; & ce premier ſens eſt comme le ſceau qui ferme les Myſteres. La Clef qui les ouvre, pour ainſi dire, & qui nous y fait entrer, eſt le ſens *ſpirituel* ou *Prophétique* ; ſecond ſens qui n'a point d'autre objet que Jeſus-Chriſt. Notre ſçavant Auteur montre très-bien que ce double ſens n'eſt point arbitraire, l'Ecriture elle-même nous en fournit des preuves toutes lumineuſes. Cette matiere a été ſi bien traitée par une foule de bons Ecrivains qu'il eſt inutile de ſuivre ici ce qu'en dit M. l'Abbé Houteville, dans deux ou trois pages de ſon Livre. (Voyez *Régles pour l'Intelligence des Saintes Ecritures. Paris* 1732. & les défenſes de cet excellent Traité de M. Du-Guet, dont la Préface eſt attribuée à M. Bidal d'Aſfeld.

Si au de-là du ſens de l'Hiſtoire, il y en a un qui eſt Prophétique & qui eſt le principal, on a raiſon de conclure que l'objection des Incrédules eſt de nul poids. Nous avons employé nous-mêmes cette ſeconde réponſe, qui eſt très-ſolide (Voyez ci-deſſus page 298.). Conſultez au-reſte les *Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ſes Eléves, Lettre VII. & ſuivantes, ſur le double ſens Littéral des Prophéties, pag. 207. ſuiv. tom. I. de la premiere édit. de Paris.* Ouvrage très-profond, attaqué fort mal-à-propos dans quelques Brochures, & qu'on ne doit point ſéparer des *Principes diſcutés (par les RR PP. Capucins) pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue Originale. Paris* 1755. — 1764. *voll.* 15. *in*-12. Ces ſçavants Eléves, qui ne ſe départent jamais du ſentier que leur a frayé M. l'Abbé de Villefroy, ſous les yeux duquel ils n'ont ceſſé de travailler depuis plus de vingt années, ont déjà rempli avec gloire la belle carriere que leur a ouverte ce grand Maître.

Les bonnes Etudes doivent beaucoup à M. l'Abbé de Villefroy.

Cette réponſe eſt très-facile ; mais ſeule, réſout-elle pleinement la difficulté ? Sera-t'elle capable de fermer la bouche au Libertin & au Juif ? Au fond, quelle preuve peut-on même nous donner que ces Oracles diſoient que —— *Le Chriſt ſeroit appellé Nazaréen* ?

Il n'eſt que trop vrai que, pour ſoûtenir leurs paradoxes, les Incrédules prennent droit de tous les ſyſtêmes des Ecrivains Chrétiens. Mais il eſt de l'intérêt de la Religion de montrer qu'on a tort de ſe prévaloir contre elle de ces ſortes d'hypotheſes, parce qu'elles ne ſont point fondées.

Ne recourons pas à une ſolution qui réſout foiblement les difficultés ; & pour lui donner quelque appui, gardons-nous bien de jamais attaquer l'état d'Intégrité, dans lequel a dû ſe trouver le Canon de nos Ecritures Hébraïques, ſoit avant, ſoit après la venue du Sauveur. Nous bâtirions ſur un fondement très-

Il nous a tracé un plan ſur le ſtyle Prophétique, lequel bien entendu prête à la Religion de nouvelles armes pour confondre le Juif & le Libertin. En admettant des Prophéties qui n'ont qu'un ſens applicable à Jeſus-Chriſt & à ſon Egliſe, ce très-habile homme & ſes dignes Eleves ramenent, dans le fond, toute leur doctrine aux principes admis par les plus grands Théologiens & par les meilleurs Interprétes.

ruineux. Ce ſeroit d'ailleurs accorder aux Incrédules, que nous ne tenons qu'une foible partie des Monuments de l'ancienne Révélation.

Vous avez beau ſoûtenir (1) que nous n'avons plus rien, par exemple, des prédictions (2) de Jéhu fils d'Hanani, de celles d'Addo, de Séméïas, d'Azarias, d'Anani, d'Eliézer, de Gad & de quelques autres dont il eſt parlé dans les Livres des Rois & des Paralipomenes. En-vain ajoutez-vous, que nous n'avons pas même le recueil entier des Oracles des quatre Grands-Prophétes; —— Qu'il nous manque ce qu'Iſaïe avoit écrit des actions du Roi Oſias; —— Que le Livre d'Ezéchiel eſt imparfait, & n'eſt que le fragment d'un Ouvrage plus étendu, comme il vous le paroît par la datte & le tour du premier Chapitre. Vous direz encore, qu'il y a de fortes difficultés contre l'Intégrité du Livre de Jérémie; —— Que cer-

(1) M. l'Abbé Houtteville, *loc. cit.*

(2) M. l'Abbé Houtteville a ſuppoſé mal-à-propos que des Oracles des Prophétes s'étoient perdus. Entrons dans quelque détail, mais ſans trop nous appeſantir ſur cette matiere.

Jéhu fils d'Hanani eſt ce même Prophéte qui fit des reproches à Joſaphat au ſujet de l'alliance qu'il avoit contractée avec Achab Roi d'Iſraël (*II. Paralipom. XIX.* 2.). L'Ecriture nous a donc conſervé ce qui concernoit l'objet de la Miſſion de Jéhu. Mais il n'y a aucun

tainement il ne nous reſte rien de ſes Lamentations ſur la mort de Joſias, que S.t Jérôme

V 4

paſſage dans l'Ancien Teſtament, où il ſoit dit que le fils d'Hanani ait fait, ou écrit d'autres prédictions. Il eſt ſeulement rapporté à l'endroit cité des Paralipomenes, Chap. XX. verſ. 34., que —— *Pour le reſte des actions de Joſaphat, tant les premieres que les dernieres, elles ſont écrites dans les paroles de Jéhu fils d'Hanani, inſérées dans le Livre des Rois d'Iſraël.* Eſt-il queſtion dans ce paſſage, de quelque Prophétie particuliere? Je n'y vois tout-au-plus qu'un Mémoire qui traite de l'Hiſtoire de la vie de ce Prince de Juda. Les Prophétes furent-ils toujours divinement inſpirés dans tout ce qu'ils ont fait, dit, ou écrit? Leur Miſſion étoit limitée. Ils ne prophétiſoient point par profeſſion, mais par une vocation extraordinaire; quoiqu'il y eût toujours dans Iſraël des claſſes très-nombreuſes de Prophétes dont le principal emploi étoit de prêcher, d'annoncer la parole de Dieu & d'être les Interprétes de ſa volonté.

Il y d'autres réponſes à ce paſſage, ainſi qu'à pluſieurs que nous citerons dans cette Note au ſujet de ces Livres des Prophétes. Wolfius a recueilli ſur la même matiere les différents ſentiments des Auteurs tant Juifs que Chrétiens; ce qui nous fourniroit plus d'une ſolution: contentons nous de renvoyer à ſa Bibliothéque Hébraïque (*part. II. ſect. IV. §. XII. ſeqq. pag. 236. ſeqq.*), Ouvrage, entr'autres, que M. l'Abbé Houtteville eut dû conſulter.

Venons à une autre paſſage. Il eſt dit du Prophéte Séméïas, qu'il avoit compoſé l'Hiſtoire de Roboam: on la trouve effectivemene citée (*II. Paralipom. XII. 15.*). C'eſt encore une ſimple Hiſtoire. Je vous défie de me prouver que ce fût un Livre de Prophéties. Si Séméïas a prophétiſé que la cinquieme année du Regne de Roboam, le Temple ſeroit pillé par Séſac Roi d'Egypte, cette prédiction & quelques autres du Prophéte ſe trouvent exactement décrites dans l'Ecri-

croyoit confondues avec les autres ſur la ruine de Jéruſalem. Vous n'épargnez pas même

ture. —— *III. Rois*, *XII.* 22. *ſuiv.* ⇄ *II. Paralipom. XI.* 2. *ſuiv.* — *ibid. XII.* 5. *ſuiv.*

Le Prophète Azarias fils d'Oded n'eſt connu que par une prédiction de grand intérêt, qu'il fit à Aſa Roi de Juda. L'Ecriture ne l'a point omiſe. Aſa extermina les Idoles de toute la Terre de Juda, de Benjamin & des Villes du Mont Ephraïm, qu'il avoit priſes. Il rétablit & dédia l'Autel du Très-Haut, qui étoit devant le Portique du Seigneur, comme s'exprime l'Ecriture (*ibid. Paralipom. XV.* 8.).

Nous liſons (*ibid. Paralipom. XV.* 8.) que le Prophète Hanani ou Anani, pere de Jéhu, reprit vivement Aſa Roi de Juda de ce que ce Prince avoit mis plûtôt ſa confiance dans Benadab Roi de Syrie, que dans le Seigneur. ——„ Vous avez donc agi follement, lui dit „ le Prophète, & pour cela même il va s'allumer des Guerres contre „ vous.„ L'on en vit en effet depuis lors juſqu'à la fin du Regne de Baaſa Roi d'Iſraël. —— *Fuit que bellum inter Aſa, & Baaſa Regem Iſrael, cunctis diebus eorum. III. Reg. XV* 32.

Aſa irri-é des reproches d'Anani, le fit mettre dans les liens. L'Ecriture garde enſuite un profond ſilence ſur la perſonne du Prophète dont la Miſſion paroît s'être bornée à cette ſeule ménace.

Eliézer fils de Dodaü de Mareſa n'eſt encore connu que par les reproches qu'il fit à Joſaphat Roi de Juda, à l'occaſion de l'alliance que ce Prince contracta avec Ochozias Roi d'Iſraël, Prince impie. Les ménaces du Prophète, qui furent accomplies, ſont rapportées exactement dans le II. Livre des Paralipomenes, Chap. XX. verſ. 37.

Les Prophète Gad envoyé à David, (*I. Rois*, *XXII.* 5.(avoit écrit l'Hiſtoire de ce Roi, qui eſt citée(*I. Paralipom. XXIX.* 29.). L'Ecriture eſt attentive à nous ſpécifier les différentes prédictions du même Prophète (Voyez le *II. Livre des Rois*, *XXIV.* 11. *ſuiv.* ⇄ *I. Paralipom. XXI.* 9. *ſuiv.*).

quelques Chapitres du Prophéte Daniel. Vous concluez enfin, que l'on n'eſt pas ſûr d'avoir en

Pour le dire en deux mots : c'eſt courir après des phantômes, de ſoûtenir que Jéhu, Séméias, Azarias, Eliezer, Gad, ainſi que Samuel, Nathan, Ahias, euſſent écrit d'autres Prophéties diſtinctes de celles que rapporte l'Ecriture. Accordons toutefois à M. Du-Pin (*Diſſertat. Prélimin. ſur la Bible, liv. I. ch. I. §. VII. pag.* 23.) que ces Livres compoſés par des Prophétes n'étoient pas purement Hiſtoriques; mais qu'ils y avoient mêlé des Prophéties. Que s'enſuit-il de-là? Les Auteurs de ces Mémoires y auront retracé le ſouvenir des Prédictions qu'on avoit faites ſous les différents Princes dont ils écrivirent l'Hiſtoire. Mais c'étoient des Prédictions déjà conſignées dans les Monuments de la Religion, & dont l'autorité étoit univerſellement reconnue.

Si vous m'oppoſez enfin les Viſions du Prophéte Addo, ou Iddi, contre Jéroboam fils de Nabat: —— חזות יעדי החזה על ירבעם בן נבט; *II. Paralipom. IX.* 29. ; je vous avouerai que je doute ſi elles ſe trouvent rapportées dans l'Ecriture. Ce ſont peut-être les ſeules qui n'y ſoient pas ſpécifiées; ſans doute que leur autorité ne fut pas reconnue par l'Egliſe d'Iſraël, toutes reſpectables quelles fuſſent d'ailleurs. Mais comme elles renfermoient des Oracles de nul Intérêt pour le ſoûtien de la Foi & de la Religion, auſſi furent-elles abſolument négligées; & l'Egliſe Judaique ne jugea pas néceſſaire de les admettre jamais dans ſon Canon des divines Ecritures.

J'ai dit qu'il eſt douteux que les Prédictions du Prophéte Addo ſoient dans l'Ecriture. La raiſon en eſt que Joſephe (*Antiquitt. lib. VIII. cap. III.*) & pluſieurs Ecrivains après lui, ont cru que c'eſt le même Prophéte qui fut envoyé à Jéroboam, lorſqu'il étoit à Béthel, où il dédioit un Autel aux Veaux d'Or; & que c'eſt lui qui fut tué par un Lion (*III. Reg. XIII.* 1. 24. = *Dom Calmet, Dictionnaire Hiſt. Critiq. &c. de la Bible, édit. de Paris* 1730. *tom. I. pag.* 56.). *Voy. Iſaac Abarbanel, Commentar. in eund.*

entier ce qu'on appelle Petits-Prophétes; puiſqu'on ne lit de Jonas que ſes Prédictions concernant les Ninivites, quoiqu'il ait prophétiſé encore en Iſraël, ſelon que le rapporte l'Ecriture.

Le ſçavant Abbé Houtteville eut pû ſans doute accroître cette liſte des prétendus Ecrits Sacrés, qu'il ſoûtient s'être perdus anciennement; appuyer même ſon hypotheſe ſur le té-

loc. Libri Regum. Cet Auteur Juif y dit que tel eſt le ſentiment des anciens Docteurs de ſa Nation. Si cette conjecture qui paroît d'abord fondée, a lieu; nous aurions dans le même Chapitre du Livre des Rois, les Prédictions ou les Viſions du Prophéte Addo contre Jéroboam. Mais il y a une difficulté qui ſemble détruire cette opinion. Comment le Prophéte qui prédit à Jéroboam le renverſement de ſon Autel, & la naiſſance du Roi Joſias, eut-il le temps d'écrire ſes Prophéties contre Jéroboam, puiſqu'il fut tué avant ſon retour dans ſa maiſon? Dom Calmet (*Comment. in hunc loc.*) conclut de-là, qu'il y a apparence qu'Addo eſt un autre que celui dont il s'agit dans ce Chapitre du Livre des Rois. Mais ne pourroit-on pas dire qu'Addo avoit auparavant mis par écrit ſes Prédictions, ou que le vieux Prophéte (*loc. cit. verſ.* 11. 19. *ſeq.*) qui lui donna la ſépulture, les recueillit, & qu'on les inſéra dans les Mémoires qu'Addo compoſa avant ſa mort ſur la vie de Jéroboam? Quoiqu'il en ſoit; que de pareils Oracles ſe ſoient égarés, qu'importe à la Religion?

Ce que M. l'Abbé Houtteville ajoûte au ſujet du Recueil entier des Grands & des Petits Prophétes, mérite toute notre attention; mais il auroit fallu que ce ſçavant Auteur en eût donné de tout autres preuves que celles qu'il en donne. Il eſt juſte cependant de ſatisfaire à ſes difficultés; nous le ferons bien-tôt. Cette Note eſt aſſés remplie.

moignage de quelques Ecrivains anciens & modernes. Effectivement, ſa réponſe à la difficulté que nous font les Incrédules & les Juifs au ſujet du paſſage en queſtion de S.t Matthieu, n'eſt point neuve. Mais quel devroit être le réſultat de tant de ſuffrages; le nombre en fut-il encore infiniment plus grand? Tout ſyſtême qui va, même indirectement, contre l'Intégrité du Corps des Ecritures, qui ne nous en laiſſe qu'un Canon imparfait & mutilé, en ſera-t'il moins inſoûtenable?

Il y auroit de la témérité, c'eſt même une erreur, de nier que la Tradition nous ait dévéloppé & enſeigné des Vérités importantes. C'eſt par la même voie, que ſous l'Œconomie Moſaïque, ainſi que ſous l'Evangile, l'on a expliqué quantité de paſſages obſcurs de l'Ecriture. De tout temps, il y a eu dans l'Egliſe un enſeignement de vive voix, ſoit avant, ſoit après la venue du Meſſie; & cet enſeignement ſubſiſtera juſqu'à la conſommation des ſiécles. Toutes les inſtructions, toutes les paroles, toutes les actions des Patriarches & des Prophétes, tout ce que Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont dit, fait & enſeigné, ne ſe trouvent point écrits. Néanmoins, le plan de la Providence a toujours

été tel, qu'aucun Ecrit dicté par la Divinité elle-même, eſſentiel au ſoûtien de la Foi & de la Morale, enfin reconnu comme divinement inſpiré par l'Autorité Eccléſiaſtique, n'a été ni confondu dans le laps du temps, ni égaré par la malice des hommes.

Tout le Corps de l'Ancien Teſtament ne devoit être, & n'a été qu'une Prophétie pour le Nouveau : c'eſt une vérité capitale, un Dogme eſſentiel au Chriſtianiſme, une Doctrine conſacrée par la Tradition. Il ne s'eſt donc rien perdu de ce que l'Eſprit-Saint a daigné nous révéler anciennement, & fait conſigner par écrit en vûe de ce grand & magnifique objet.

Ne reproduiſons pas de preuves déjà établies dans nos Conſidérations, touchant le zele & la fidélité des anciens Juifs à conſerver avec ſoin leurs Divines Ecritures, ſurtout, les Oracles relatifs au Meſſie. Il nous ſuffira de jetter un ſimple coup d'œil ſur la nature de ces différents Ecrits cités dans le Vieux Teſtament. Ces Livres intéreſſoient-ils eſſentiellement la Religion, ou n'étoient-ils que des Mémoires liés avec l'Hiſtoire civile & politique du Peuple Hébreu ?

Un ſeul principe devroit nous ſervir de

régle ſûre, pour réſoudre cette queſtion : c'eſt qu'il eſt très-douteux (1) que la Divinité eût dicté elle-même ces différents Livres que citent nos Ecritures Sacrées de l'Ancien Teſtament. Il ne paroît pas auſſi, qu'ils fuſſent tous autant de Livres particuliers.

Vous pourez, je l'avoue, m'oppoſer une foule de Commentateurs qui ont regardé ces Ecrits comme inſpirés de l'Eſprit-Saint. Qu'importe? Ce n'eſt-point tant le nombre des Interprétes qu'il faut ici apprécier, que les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent, pour donner à ces Livres un titre auſſi reſpectable. Nos Ecritures, dit-on, n'auroient jamais renvoyé a de pareils Ecrits, ſi les Juifs ne les euſſent cru émanés de la Divinité. Nous voyons cependant, que S.t Paul ſe ſert, par exemple, du témoignage d'Aratus, Poëte Grec, pour confirmer une vérité primitive. Dirons-nous donc, qu'Aratus fut un Poëte divinement inſpi-

(1) Voyez les *Remarques du P. Etienne Souciet ſur le III. Tome de la Critique des Auteurs Eccléſiaſtiques & des Prolégomenes de la Bible pub iez par M. Du-Pin, avec les Eclairciſſemens par feu M. Richard Simon, pag. 592. ſuiv. & 596. Alfonſi Salmeronis Commentarii in Evangelic. Hiſtoriam & in Acta Apoſtolor. edit. Colon. Agrippinæ 1602. Prolegomen. IX. Canon. IV. pag. 93.*

ré ? Les Auteurs de ces Livres ſont, à la vérité, quelquefois allegués avec le titre de Prophétes, & même de Prophétes inſignes. Que doit-on en inférer, ſi-non que chez les anciens Juifs, il y avoit d'illuſtres Prophétes qui ſe chargeoient de mettre par écrit ce qui ſe paſſoit de plus intéreſſant dans la République ? Ces différents Mémoires compoſés par des Ecrivains d'une auſſi grande autorité, étoient encore bien plus dignes de foi. Les Auteurs Sacrés y rappellent comme à des Actes authentiques, dans leſquels on pouvoit apprendre la vérité des faits qu'ils racontent eux-mêmes, animés de l'Eſprit-Divin. Par-là l'Hiſtoire Sainte ſe trouvoit ſoûtenue de tout ce qui étoit le plus propre à en conſtater la certitude & l'authenticité. A l'autorité des Ecrivains Sacrés ſe joignoit l'autorité publique des Annales du temps. Quelle preuve plus forte peut-on donner de la vérité d'une Hiſtoire?

Tous les diſcours d'un Prophéte, tous ſes Ecrits n'étoient point inſpirés du Ciel: c'eſt une obſervation que nous fournit S.t Auguſtin (1)

(1) *In Hiſtoria Regum Juda & Regum Iſrael qua res geſtas continet, de quibus eidem Scriptura Canonica credimus,*

au ſujet de la matiere qui nous occupe préſentement. La raiſon en eſt que ces Prophétes pouvoient écrire tantôt comme des hommes particuliers, avec une fidélité Hiſtorique, tantôt en qualité de Prophétes qui ſuivoient l'inſpiration de l'Eſprit de Dieu. Le S.t Docteur ajoûte qu'on a dû faire une diſtinction entre ces deux ſortes de Livres : les uns ſont leurs propres Ouvrages, & peuvent ſervir à donner une plus grande connoiſſance des faits ; les autres au-contraire viennent de Dieu ſeul qui parle par eux. Auſſi ſont-ils écrits pour établir la Religion ; mais quant à l'autorité, il faut s'en tenir au Canon des Ecritures.

commemorantur plurima quæ ibi non explicantur ; & in libris aliis inveniri dicuntur quos Prophetæ ſcripſerunt & alicubi eorum quoque Prophetarum nomina non tacentur ; nec tamen inveniuntur in Canone, quem recepit Populus Dei. Cujus rei fateor, cauſſa me latet ; niſi quod exiſtimo, etiam ipſos quibus ea quæ in authoritate Religionis eſſe deberent, Sanctus utique Spiritus revelabat, alia ſicut homines hiſtorica diligentia, alia ſicut Prophetas inſpiratione divina ſcribere potuiſſe. Atque hæc ita fuiſſe diſtincta, ut illa tanquam iſtis, iſta vero tanquam Deo per ipſos loquenti, judicare tur tribuenda : ac ſi illa pertinerent ad ubertatem cognitionis, hæc ad Religionis authoritatem : in qua authoritate cuſtoditur Canon &c. Auguſtinus, *De Civitate Dei lib. XVIII. cap. XXXVIII. Oper. tom. VII. col. 521.*

Obſervons toujours comme un point eſſentiel, que les Livres Saints ne renvoyent jamais à ces Mémoires, à ces Hiſtoires, lorſqu'il s'agit d'une inſtruction ou de quelque Prophétie, &, ſur-tout, des Oracles relatifs au Meſſie. Ce n'eſt que pour confirmer la vérité d'un fait, d'un événement remarquable, que l'autorité publique avoit déjà fait conſigner dans les Annales de la Nation. Cela prouve que les anciens Juifs ne négligeoient point de rédiger par écrit ce qui arrivoit de mémorable dans l'Etat. De quelque poids cependant que fuſſent ces Annales de la Nation, qui ſont perdues depuis long-temps, il s'en faut bien que les anciens Juifs les regardaſſent du même œil que les Livres Divins qu'ils mettoient dans leur Canon.

Quand même il ſeroit vrai que l'origine de ces ſortes de Livres ou de Mémoires auroit été toute Divine, l'on ne prouvera jamais, que cela ſoit indubitable. La Tradition n'eſt ni claire, ni conſtante là-deſſus. Origene (1) & S.t Auguſtin (2) tiennent à ce ſujet un langage

(1) *Prologus in Canticum Canticorum, Interprete Rufino, Operum tom. III. edit. Pariſ. 1740. pag. 36.*

(2) *Loc. cit. ſupra.*

qui ne paroît pas trop s'accorder avec le ſentiment contraire. Enfin l'Egliſe n'a pas décidé cette queſtion, & ne la décidera jamais, ſelon la remarque d'un habile Critique (1).

Ne nous arrêtons point tant ſur ces anciens Livres cités dans nos Ecritures : quelque multipliés qu'ils fuſſent, leur perte eſt abſolument indépendante des Vérités dogmatiques & morales. Nous pouvons même dire avec aſſûrance, que ce qu'ils renfermoient de plus eſſentiel, relativement à l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, la Providence nous l'a fait parvenir en entier dans les Monuments que nous avons de la Révélation. Si ces Livres euſſent fait partie des Ecritures Divines & Canoniques ; s'ils euſſent réellement intéreſſé la Foi & la Religion, l'Egliſe Judaïque, toujours aſſiſtée de la Divinité, eut-elle manqué de nous conſerver un dépôt auſſi ſacré, qui lui étoit confié, & qu'elle nous devoit tranſmettre (2)?

(1) *Le P. Souciet, Remarques ſur la Critique de M. Simon, loc. cit. pag. 595.*

(2) *Si Canonici ejuſmodi Libri extitiſſent, Eccleſia non fuiſſet depoſiti ſibi traditi a Deo fidelis cuſtos juxta illud ad Timotheum (I. cap. VI.), O Timothee, depoſitum cuſtodi. Cum-*

Les Promeſſes du Meſſie & les Oracles qui y étoient attachés, l'ancien Iſraël les conſidéra d'un œil trop jaloux, pour le croire capable de les avoir laiſſé égarer.

La perte de ces prétendus Ecrits Sacrés n'eſt donc point telle que l'a dit le ſçavant Abbé Houtteville après quelques Auteurs (1). Mais ne négligeons pas les difficultés qu'il a

que Liber Canonicus nihil ſit, quam certa regula credendi & vitam Legi Dei conformem inſtituendi, facere jacturam unius Libri Canonici nihil aliud eſſet quam regulam vivendi juxta Dei præceptum amittere. Quemadmodum graviſſimum eſſet incommodum, ſi Eccleſia vel unius tantum Sacramenti ex ſeptem quo initiatur, & ſanctificatur, jacturam faceret. Alfonſ. Salmero, *loc. cit.* = *Confer. Thom. Stapletonus, Authoritatis Eccleſiaſticæ defenſio contra Whittakerum, lib. II. cap. I. Operum tom. I. edit. Lutet. Pariſ. 1630. pag. 935.*

(1) Le P. Morin a mal expoſé le ſentiment des Anciens & des Modernes, quand il a ſoûtenu que c'étoit une doctrine commune à preſque tous les Auteurs, ſoit Catholiques, ſoit Juifs, ſoit Hérétiques, qu'il s'étoit perdu des Livres du Canon des Ecritures (*Exercitt. Biblic. lib. I. Exercit. VI. cap. IX. pag.* 138.). Parmi les Ecrivains auxquels il attribue cette opinion, il cite entr'autres, Origene & S. Auguſtin qui n'ont jamais dit que ces Livres perdus euſſent été dans le Canon des Juifs. Je ne connois même aucun Proteſtant qui ait défendu cette hypotheſe, ſi l'on en excepte Guillaume Whittaker qui a avancé : —— *Canonica quædam periiſſe credo eſſe neminem qui dubitet.* Ejuſd. Whittakeri, *Controverſ. I. quæſt. III. cap. I. Oper Theologic. edit. Genev. 1610. tom. I. pag.* 320. Mais Whitaker s'eſt trompé, & Stapleton le lui a montré dans ſes Diſputes de Controverſes. Voyez la Note précédente.

oppoſées touchant le recueil des Grands & des Petits-Prophétes. Nous avons promis d'y répondre : nous allons le faire le plus ſuccinctement qu'il nous ſera poſſible.

A quelque dérangement près dans l'ordre Chronologique des Chapitres des Livres Prophétiques, mais auquel de ſçavants Commentateurs ont remédié, l'on ne peut propoſer que des doutes très-frivoles ſur l'Intégrité du Corps de Grands & des Petits Prophétes. Il eſt vrai qu'Iſaïe avoit laiſſé des Mémoires (1) ſur la vie d'Oſias. Je pourois répondre qu'il n'eſt pas bien certain que cette Hiſtoire ſoit abſolument perdue (2). J'accorderai néanmoins, que les malheurs des temps nous l'ont ravie, parce que, me direz-vous, on ne la trouve ni parmi les Oracles de ce Prophéte, ni dans aucun Livre de l'Ecriture. Mais qu'eut de commun avec le Canon Sacré de nos Ecritures un Livre qui ne fut que l'Ouvrage d'un particulier ? Tout grand Prophéte qu'étoit Iſaïe, n'avoit-il pas pu décrire le récit

(1) *II. Paralipomen. XXVI. 22.*

(2) Voyez *J. Chriſtoph. Wolfius, Biblioth. Hebr. part. II. ſubſect. IX. §. VI. pag. 147.*

des actions de ce Prince de Juda, en qualité de ſimple Hiſtorien? Je me fixe à cette réponſe.

Vous ne vous appercevez peut-etre pas, que votre hypotheſe vous jette dans le ſyſtême de M. Simon, lorſque vous conſidérez encore la Prophétie d'Ezéchiel, comme un fragment d'un Ouvrage beaucoup plus étendu. Vous ne deviez pas cependant ignorer ce qu'on a cent fois répondu à ce fameux Critique, dont vous tranſcrivez ici les objections (1). Auſſi votre preuve n'offre-t'elle que de la foibleſſe. Ni par le tour, ni par la datte du premier Chapitre du même Prophéte, vous ne produirez jamais de preuve, je ne dis pas convainquante, mais tant ſoit peu plauſible, qu'il nous reſte de ſimples débris de tous ſes Oracles. Vous ne répétez même qu'une objection de Spinoſa (2). Sans recourir à beaucoup de Volumes, pour en chercher la ſolution, il eſt bien facile de la détruire, en conſultant uniquement la ſça-

(1) Voyez l'*Hiſt. Critique du Vieux Teſtam. par M. Rich. Simon. liv. I. ch. III. pag. 24.*

(2) *In Tractatu Theologico Politico, apud Calmet infra cit.* = *Confer Jo. Chriſt. Wolf. loc. cit. VIII. §. IV. pag. 136.* = *Daniel Huetius, Demonſtratio Evangelica, Propoſit. IV. cap. XIV. de Prophetia Ezechiel. §. VI. pag. 401.*

vante Préface (1) que Dom Calmet a miſe à la tête de ſon Commentaire ſur ce Prophéte.

(1) On trouve encore cette Préface parmi ſes *Diſſertations qui peuvent ſervir de Prolégomenes de l'Ecriture Sainte tom. II. part. I. édit. de Paris in-4. pag. 359. ſuiv.*

Dom Calmet nous fait remarquer (*ibid. pag.* 360.) que Spinoſa prétendoit montrer par Ezéchiel même, que ce que nous avons de ce Prophéte n'étoit qu'un reſte fort imparfait d'un plus grand Ouvrage. La preuve qu'en donnoit Spinoſa, eſt qu'Ezéchiel commence ſon premier Chapitre par ces mots: —— *Et dans la trentieme année*; ce qui inſinue ſelon lui, qu'il a précédé quelque choſe; puiſqu'il eſt contre l'uſage ordinaire de commencer un Livre par un *Et*. Le Prophéte marque encore à la tête de ce Chapitre une certaine année, ſans dire à quoi elle ſe rapporte. De plus Spinoſa objectoit qu'au Verſet 3. l'Ecriture dit: —— *Que le Seigneur avoit ſouvent fait entendre ſa parole à Ezéchiel fils de Buzy*.

Ces objections tombent d'elles-mêmes. I. La particule *Et* ו n'eſt pas toujours conjonctive. Il eſt aiſé de le montrer par quantité d'exemples qu'on trouve dans l'Ecriture (Voy. *Chriſt. Noldius, Concordantiæ Particularum Ebræo-Chaldaicarum, pag.* 283. *ſeqq.*). Elle eſt ſuſceptible de divers ſens qui ſont très-bien au commencement d'un diſcours, eu égard ſur-tout au génie Hébreu; & où elle ne ſert ſouvent que d'ornement, bien-loin qu'elle ſuppoſe quelque choſe qui ait précédé. C'eſt comme ſi le Prophéte eût voulu dire que le Seigneur commença *Alors* à lui faire entendre ſa parole. Quoi de plus naturel? Pluſieurs de nos Ecrits Sacrés commencent encore par cette particule, tels que les Livres de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, de Joſué, & des Juges, les IV. Livres des Rois, ceux de Jonas, de Baruch, de Ruth, d'Eſther, le I. Livre d'Eſdras, le II. Livre des Paralipomenes, & le I. Livre des Maccabées. Tous ces Ecrits ne ſeroient-ils donc que de ſimples fragments? Quelle témérité!

Quant au Livre de Jérémie, il n'y a eu que trop d'Ecrivains aſsès hardis, pour avoir

II. Ezéchiel datte ici ſa Prophétie en deux manieres, *la trentieme*, & *la cinquieme*, comme il eſt dit au Verſ. 2. du même Chap. On explique la premiere datte de la trentieme année de la vie du Prophéte, qui étoit auſſi la trentieme depuis la renovation ſolemnelle de l'allianee avec le Seigneur, faite ſous le regne de Joſias. La ſeconde datte a en vûe la cinquieme année depuis que le Roi Jéchonias avoit été transféré à Babylone. Ce tranſport étoit le ſecond des Juifs; le premier étoit arrivé ſous le regne de Joakim pere de Jéchonias. Daniel avoit été du premier; Ezéchiel le fut du ſecond, lorſque Nabuchodonoſor vint aſſiéger Jéruſalem, & en emmena un grand nombre de Captifs. Ce ne fut donc que cinq ans après de ſa Captivité, la trentieme année de ſon âge & du renouvellement de l'allianee, comme on a dit, qu'Ezéchiel reçut le don de Prophétie. Ainſi ces diverſes dattes ne ſouffrent aucune difficulté. Par-conſéquent Spinoſa raiſonne faux, quand il dit que Dieu s'étoit ſouvent communiqué auparavant au Prophéte. Il n'y a rien de ſemblable dans l'Original Hébreu : —— היה היה דבר יהוה אל־יחזקאל „ Fuit autem verbum Domini ad Ezechielem „. Les mots פעמים רבות *multis vicibus*, ou *ſæpe*, ſont de l'invention de Spinoſa.

Les autres difficultés qu'on oppoſe ne ſont pas moins frivoles. Si Joſephe (*Antiquitt. Judaic. lib. X. cap. VI.*) a dit que ce Prophéte avoit laiſſé deux Livres ſur la Captivité de Babylone, c'eſt que l'Hiſtorien Juif diſtinguoit les Oracles d'Ezéchiel en deux parties, puiſque dans ſon I. Livre contre Appion, il convient lui-même, que le Prophéte n'en avoit compoſé qu'un. Il eſt vrai que dans les Ouvrages de S. Clement Romain, de Clement d'Alexandrie, de Tertullien, de S. Jean Climaque, de Luciſer de Cagliari, & de S. Epiphane, on voit citès ſous le nom d'Ezéchiel pluſieurs paſſages qu'on ne lit pas dans ſes Prophéties. Mais on peut répondre que ces paſſages ſe trouvent

douté (1) de l'Intégrité des Oracles de ce Prophéte, pour s'être même inſcrits en faux

quant au ſens, dans les Ecrits du Prophéte; ou plûtôt, qu'ils ont été tirés de quelque Livre Apocryphe. Voyez là-deſſus, *Dom Remy Ceillier, Hiſt. Générale des Auteurs Sacrés, tom. I. ch. XIV. art. V. pag. 294.* = *Daniel Huet. loc. cit. de Prophetia Ezechielis, §. IV. pag. 400.* = *Jo. Franc. Buddeus, Hiſt. Eccleſ. Period. II. ſect. V. ſiſtens Captivitatem Babylon. tom. VI. §. XIII. pag. 870. ſeq.* = *Jo. Alb. Fabricius, Codex Pſeudepigraphus Vet. Teſtamenti, tom. I. pag. 1117. ſeqq.*

(1) M. Le-Clere qui s'eſt érigé en Critique ſur ce que la Religion a de plus ſacré, a dit qu'il y a bien de l'apparence que la plûpart des Prophéties de Jérémie ſont perdues (Voyez ſes *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, compoſée par le P. Rich. Simon, édit. d'Amſterd. 1685 lettre VIII. pag. 169.*). M. Le-Clere n'en donne & n'en peut donner aucune preuve. Il a inſéré dans ſa XI. & XII. Lettre (*ibid. pag. 222. ſuiv. 246. ſuiv.*) un très-méchant Mémoire touchant l'inſpiration des Livres Saints, qui eſt attribué à Noël Aubert de Verſé (Voyez la *Réponſe de M. Simon aux mêmes Sentimens, Chap. XII. édit. de Rotterdam 1686. pag. 122.*). L'Auteur de cet Ecrit dont M. Le-Clere parle avec beaucoup de complaiſance, ſe déclare ouvertement contre le Dogme de l'Inſpiration, & ruine par ſes principes la Canonicité & l'Intégrité de nos Divines Ecritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament. Outre quelques Ecrivains, tels que MM. Simon & le Vaſſor, qui ont réfuté fortement ce Mémoire, on ne doit point négliger ce qu'un ſçavant Anonyme y a oppoſé dans un Ouvrage que j'ai déjà cité, & qui a pour titre: *La Religion naturelle & la révélée, établies ſur les principes de la vraie Philoſophie & ſur la Divinité des Ecritures &c. tom. V. Diſſert. XX. ſur l'Inſpiration des Livres Sacrés, art. II. pag. 245. ſuiv.*

contre leur Authenticité (1) & leur Divinité. Ces doutes ne ſont pas cependant tels, ni ces difficultés ſi fortes, qu'on n'ait repouſſé vigoureuſement les téméraires efforts d'une critique audacieuſe.

L'on ne peut diſſimuler que la ſuite des Chapitres des Prophéties de Jérémie, ainſi que nous l'avons dans nos Bibles, ne paroiſſe peu conforme à l'ordre des temps. Origene (2) s'eſt plaint qu'il y regnoit beaucoup de confuſion. S.t Jérôme (3) l'a également obſervé; & il eſt peu d'Interprétes qui n'en conviennent. Mais ce dérangement dont les véritables cauſes ne nous ſont pas trop connues (4),

M. Guillaume Vhiſton a fait encore naître quelques doutes contre l'intégrité du Livre de Jérémie, de ceux même d'Ezéchiel & de Daniel; mais ſes difficultés ſont ſi foibles, qu'il ſuffit de renvoyer à la Critique Sacrée de Carpzovius (*part. III. contra Pſeudo-Critic. Whiſtoni, cap. I. §. 30. pag. 849. ſeq.*). Ce Sçavant a donné des réponſes très-ſolides aux objections du Théologien Anglois.

(1) *Spinoſa, loc. cit. cap. X. Conſer. Dan. Huetii Demonſtrat. Evangel. propoſ. IV. de Jeremia, §. VI. pag. 382. ſeqq.*

(2) *Epiſtola ad Julium Africanum, Oper. tom. I. pag. 15.*

(3) *Prologus in Jeremiam Prophetam, Oper. tom. III. col. 526. ſeq.*

(4) Voyez *Daniel Huet. loc. cit. §. III. pag. 378.* = *J. Chriſtoph. Wolfius, Biblioth. Hebr. part. II. ſubſect. X. pag. 149. ſeq.* = *M. Simon, Critique de la Bibliotheque des Auteurs Ec-*

nuit-il effectivement à l'Intégrité du Livre du Prophéte ? Quoi ? Parce que des Oracles qui ſont comme autant de piéces détachées, ſouvent indépendantes les unes des autres, auront été recueillis ſans y garder l'ordre des temps auxquels ils appartiennent, faudra-t'il inférer que nous n'en avons que des fragments très-imparfaits ? Ces tranſpoſitions embarraſſent les Commentateurs, & cauſent de l'obſcurité; mais au fond, elles ſont de très-peu d'importance, pourvû qu'il ne nous manque rien d'eſſentiel, & que nous ayons la vérité des choſes. C'eſt une belle réflexion que fait Scaliger, en parlant de ces ſortes de renverſements d'ordre dans les Livres Sacrés, & en particulier dans le Livre de Jérémie (1).

Ce n'eſt point aſsès de former des doutes ; car quelle eſt la vérité la mieux établie, que de licentieux Auteurs n'ayent taché d'obſcurcir ? Tenons-nous en plûtôt à une critique modérée, qui peſe, qui examine les choſes avec

eléſiaſt. & des Prolégomenes de la Bible, publiez par M. Du-Pin, tom. IV. liv. I. chap. VI. pag. 211. — 215.

(1) Horum vel ὕστερα πρότερα minima nos movere debent, quia quo ordine quid referatur, modo conſtet veritas, aut nihil aut parum intereſt. Scaliger, *Elenchus Chronologic. apud eund. Simon, loc. cit. pag. 216.*

un ſens raiſis, qui ne prononce enfin qu'avec la plus grande retenue ſur des matieres intimément dépendantes des reſpectables Monuments de la Révélation.

Tout Juda & Jéruſalem auront pleuré Joſias. Jérémie, ſur-tout, aura fait paroître ſa douleur dans les Vers lugubres qu'il compoſa à l'occaſion de la perte d'un Prince chéri de tout ſon Peuple. *Tous les Chanteurs & les Chanteuſes les auront répétés tous les ans dans Iſraël.... Ce qui ſe ſera obſervé comme une loi dans tout le pays* (1). Nous dirons même avec quantité d'Interprétes (2), que ces

(1) *II. Paralipomen. XXXV. 24. — 25.*

(2) Voyez *Dom Calmet, Préface ſur les Lamentations de Jérémie, Diſſertat. tom. II part. I. pag 352 = Confer. & ejuſd. Commentar. in eaſd. pag. 598. ſeq. = Michael Waltherus, Officina Biblica, edit. 2. Wittenberg. 1668. Claſſe III. de Libris deperditis, arcula 14. pag. 1191. = Daniel Huet. loc. cit. pag. 388. = M. Du-Pin, Diſſertat. Prélimin. ſur la Bible, liv I. ch. VIII. §. XVIII. pag. 111. = M. Simon. loc. cit. liv. III. ch. III. pag. 240. — 241. = Jo. Chriſt. Wolfius, Biblioth. Hebr. part. II. loc. cit. pag. 154. — & alii.*

Il y a beaucoup de Commentateurs qui ont cru que les Cantiques lugubres chantés à l'occaſion de la mort de Joſias, ſont les mêmes des Lamentations que nous avons dans nos Bibles Latines à la ſuite des Prophéties de Jérémie. Dom Calmet (*locis citatis*) fait mention d'une foule d'Ecrivains anciens & modernes, qui ont été de ce ſentiment, parmi leſquels il met le Paraphraſte Chaldéen, Joſephe (*Antiquit. Judaic. lib. X. cap VI.*) &c. S Jérôme a été encore du même avis (*Comment. in cap. XII. Zacharia. — Ejuſd. Proœm. in La-*

Cantiques compoſés à la mort du Roi Joſias, ſe trouvent confondus dans la nuit des temps: quelle atteinte en reçevra-t'elle l'Intégrité du Canon des Ecritures Hébraïques? Que l'on produiſe, une fois pour toutes, de bonnes preuves que ces Lamentations ſur un Prince auſſi pieux que l'étoit Joſias, & que l'on ſoûtient s'être égarées, avoient été conſidérées comme Canoniques. C'eſt de ce point qu'il ne faut jamais ſe départir.

Servons nous toujours du même raiſonnement, pour réſoudre les difficultés qu'on oppoſe touchant la perte d'une partie des Oracles des Petits-Prophétes. Que Jonas, par exemple, ait prophétiſé (1) dans Iſraël, c'eſt

mentat. Jerem. Oper. tom III. col. 1785. tom. V. col. 801.). Voyez Dom. Remy Ceillier, Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés, tom. I. ch. XIV. art. III. pag. 282. ſuiv.

Si ce dernier ſentiment étoit bien vrai, nous n'aurions donc rien perdu de ces Cantiques de Jérémie.

(1) Il eſt à croire qu'en qualité de Prophéte, Jonas ſe réunit avec ceux qui étoient honorés du même titre, pour inviter Iſraël par les plus preſſants motifs à revenir à Dieu, & à détourner par une converſion ſincere les malheurs dont il étoit ménacé. L'Ecriture (*IV. Rois, XVII. 7. — 13.*) inſiſte fortement ſur le conſtant mépris qui fut fait de leurs paroles, & qui attira enfin le renverſement & la diſperſion des dix Tribus (Voyez le *Commentaire ſur les XII. Petits-Prophétes*, attribué à M. Du-Guet, *tom. III. édit. d'Avignon*, ou

l'Ecriture qui nous l'atteſte. Elle nous dit que ce ſaint homme inſpiré de Dieu, & qui paroît être un des plus anciens Prophétes dont les Ecrits (1) nous ont été tranſmis, avoit annoncé des conquêtes à Jéroboam (2) fils de Joſias, Roi d'Iſraël. L'on ne voit pas cependant, que cette Prédiction eut été conſignée par écrit dans le Corps des Livres Sacrés. Ce ne dut être qu'une Prédiction faite ſimplement de vive voix, ainſi que tant d'autres desquelles il eſt parlé dans l'Ecriture. Il n'y a aucun

plûtôt de Paris, 1754. *pag.* 181.). Mais ces Inſtructions, ces ménaces ſouvent accompagnées de quelques Prédictions, n'ont pas toujours été écrites; c'eſt que l'Egliſe Judaïque ne le jugea pas néceſſaire. Si la prédiction de Jonas en faveur de Jéroboam II. fut miſe par écrit, elle l'aura été peut-être dans les Mémoires que l'Auteur Sacré du IV. Livre des Rois employa pour compoſer ſon Hiſtoire, comme l'obſerve Dom Ceillier (*loc. cit. art. II. pag.* 314.)

(1) Spinoſa qui n'a rien oublié pour diminuer, pour anéantir même l'autorité des Oracles, appuye beaucoup ſur la particule *Et*, qu'on trouve au commencement de la Prophétie de Jonas. Il a prétendu en tirer un argument, que nous n'avons pas tous les Oracles de ce Prophéte. J'ai répondu à cette objection, en parlant des Ecrits d'Ezéchiel. Voyez ci-deſſus pag. 325. ſuiv. = *Fraciſc. Ribera in libr. XII. Prophetarum Commentarii, edit. Brixienſ.* 1605. *pag.* 518.

(2) Ipſe reſtituit terminos Iſraël ab introitu Emath, uſque ad mare ſolitudinis, juxta ſermonem Domini Dei Iſraël, quem locutus eſt per ſervum ſuum Jonam filium Amathi Prophetam, qui erat de Geth quæ eſt in Opher. *IV. Reg. XIV.* 25.

argument qui puiſſe démontrer le contraire.

Je pourois pouſſer plus loin cette preuve: elle eſt toute déciſive en faveur du Canon de nos Ecritures Hébraïques. Il me ſeroit facile de l'appliquer également aux objections qu'on fait contre l'Intégrité des Oracles de Daniel qui prophétiſa à Babylone dès le temps même que Jérémie prophétiſoit dans les Terres de Juda, & Ezéchiel en Méſopotamie. Mais je me hâte de finir, parce que tout ce qui a rapport aux Oracles de Daniel a été ſçavamment diſcuté par nos Commentateurs, par les Apologiſtes de la Religion, & par d'habiles Philologues. L'opinion erronée de quelque particulier eſt d'ailleurs abondamment réfutée par le conſentement unanime de toute l'Antiquité Juive & Chrétienne. En un mot, peu importe que ce qui nous étoit inutile ne nous ait point été conſervé. Le Seigneur a pourvû à tout.

Quelque imparfait que l'on ſuppoſe même le Canon actuel de nos Livres Saints; dans le fond, c'eſt aſsès qu'on y trouve les Vérités que nous devons croire, & les Préceptes qu'il faut pratiquer. La Divine Providence auroit remédié ſuffiſamment à cette perte des Livres cités dans l'Ecriture, en nous laiſſant d'autres

Ecrits où nous avons tout l'eſſentiel de la Religion.

Que l'Incrédulité ne croye donc pas tirer le moindre avantage des hypotheſes peu fondées de quelques Critiques. Leurs aſſertions hardies ſont entiérement étrangeres à l'Intégrité du Corps de nos Ecritures.

Mais reprenons les citations des Evangéliſtes & des Apôtres. Faute d'avoir ſçu ſaiſir la véritable maniere dont ils ont cité l'Ancien Teſtament, l'on a regardé inconſidérement comme autant de preuves de corruption du Texte Hébreu, tel qu'il eſt de nos jours, toutes ces citations qu'on lit dans le Nouveau, tantôt reunies (1) en plus ou moins

(1) S.Paul dans ſon Epître aux Romains Chap. III. nous en offre un exemple bien ſenſible. Il y eſt dit, Verſ. 10. & 11. & 12. —— *Sicut ſcriptum eſt: Quia non eſt juſtus quiſquam. Non eſt intelligens, non eſt requirens Deum. Omnes declinaverunt, ſimul inutiles facti ſunt, non eſt qui faciat bonum, non eſt uſque ad unum.* Les ſix Verſets ſuivants de la même Epître ſe trouvent tout de ſuite dans le Pſeaume XIII. de notre Vulgate. En-vain chercheroit-on dans notre Pſeautier Hébreu ou dans le reſte de notre Original, tous ces paſſages réunis enſemble. Un Lecteur imbu de ce préjugé, que notre Texte Hébreu eſt fautif en mille endroits, croiroit en trouver ici une preuve manifeſte. Mais S. Jérôme qui n'ignoroit point l'uſage que les Apôtres faiſoient de nos Ecritures, nous dit à cette occaſion dans ſon Commentaire ſur ce Pſeau-

de paſſages pris de différents endroits de l'Ancien, tantôt enoncées en de tout autres ter-

me, que S. Paul a tiré ce témoignage du Deutéronome, des Pſeaumes, & des autres endroits de nos Livres Saints. Je trouve que les 10. 11. & 12. Verſets du Chapitre de cette Epître ſont pris du Pſeaume XIII., Hébr. XIV. Verſ. 2. 3. & du Pſeaume LII., Hébr. LIII. Verſ. 4. S. Jérôme nous indique encore d'où l'Apôtre a tiré ce qui ſuit: —— *Duo primi verſus, Sepulchrum patens eſt guttur eorum: Linguis ſuis doloſe agebant: quinti Pſalmi* (Hebr. VI. Verſ. 10.) *ſunt. Illud autem quod ſequitur: Venenum Aſpidum ſub labiis eorum: centeſimi triceſimi noni Pſalmi* (Hebr. CXL. Verſ. 14.) *eſt. Rurſumque quod dicitur: Quorum os maledictione & amaritudine plenum eſt: de nono Pſalmo* (Hebr. X. Verſ. 7.) *ſumptum eſt. Tres autem verſiculi qui ſequuntur: Veloces pedes eorum ad effundendum ſanguinem: Contritio & infelicitas in viis eorum: Et viam pacis non cognoverunt: in Iſaia Propheta* (LIX. 7. & 8. Vid. Proverb. I. 16.) *reperi; quos in decimo ſexto explanationis ejus libro, quem nunc dictare cupio, expoſiturus ſum. Ultimus autem verſus, ideſt octavus: Non eſt timor Dei ante oculos eorum: in triceſimi quinti Pſalmi* (Hebr. XXXVI. 2.) *principio eſt. Nec in hoc cuiquam videatur eſſe diverſum; ſi, quod in ſuis locis numero dicitur ſingulari, ab Apoſtolo pluraliter dicatur, qui ſcribebat ad plurimos & in unum ſenſum multa cogebat exempla.* Hieronym. *Præfat. in lib. XVI. Commentar. Iſaiæ, Operum tom. III. col. 415.*

Il y a beaucoup d'apparence que les 13. 14. 15. 16. 17. & 18. Verſets de cet endroit de S. Paul ont été inſérés dans la Verſion commune des LXX. Interprétes par des Copiſtes ignorants: —— *Qui artem contexendarum inter ſe Scripturarum Apoſtoli neſcientes, quæſierunt aptum locum, ubi aſſumptum ab eo ponerent teſtimonium, quod abſque auctoritate in Scriptura poſitum non putabant.* Hieronym. *ibid.* Ce qui prouve que ces verſets n'ont jamais été dans

mes, mais qui expriment tout le ſens de l'Original Hébreu. Sous quelque aſpect qu'on conſi-

notre Pſeautier Hébreu, tels que les repréſente l'Apôtre, c'eſt qu'on ne les trouve ni dans le Chaldéen, ni dans le Syriaque, ni même dans la plûpart des Exemplaires des LXX. ſoit manuſcrits, ſoit imprimés. Auſſi S. Jérôme nous fait-il remarquer au même endroit, que tous les Sçavants d'entre les Grecs qui ont commenté ce même Pſeaume, n'ont fait aucune attention à ces Verſets, ou les ont noté d'une Broche, pour indiquer qu'ils n'étoient ni dans l'Hébreu, ni dans les bonnes copies de la Verſion des LXX. de la reviſion d'Origene: — *Omnes Græcia tractatores, qui nobis eruditionis ſuæ in Pſalmos Commentarios reliquerunt, verù annotant atque pratereunt, liquido conſitentes in Hebraico non haberi, nec eſſe in Septuaginta Interpretibus* (ab Origene recenſitis) *ſed in Editione Vulgata quæ Græce κοινὴ dicitur, & in toto orbe diverſa eſt.* En effet les Hexaples d'Origene n'en faiſoient pas mention, comme il eſt dit dans une Note d'un Scholiaſte ſur cet endroit du XIII. Pſeaume de l'Edition des LXX., publiée par ordre de Sixte V., pag. 423. Les Editions du Manuſcrit Alexandrin omettent ces mêmes verſets. Il eſt encore à obſerver que dans une autre Note du Ms. du Vatican, à la marge duquel ſe trouvent ces Verſets, & d'où ils auront paſſé dans quelques Editions, il eſt dit: — οὐδαμοῦ κεῖνται τῶν ψαλμῶν· πόθεν δὲ ὁ Ἀπόστολος ἤλκυσεν αὐτὰς, ζητέον. — *Nuſquam extant in Pſalmis: undenam verò Apoſtolus excerpſerit eos, quærendum eſt.*

L'on voit par-là de quels endroits de l'Ecriture les Apôtres ont pris ces verſets en queſtion. Il y a d'autres exemples de pluſieurs paſſages tirés de l'Ancien Teſtament, réunis enſemble dans le Nouveau. Comparez ce que dit S. Paul aux Romains, IX. 33. avec Iſaïe, VIII. 14. XXVIII. 16. = Le même, XI. 26. 27. avec Iſaïe, LIX. 20. & XXVII. 9. ou IV. 4. ou avec Jérémie, XXXI. 34. = Aux Corinthiens, XV. 54. 55. avec Iſaïe, XXV. 8. & avec Oſée, XIII. 14. = La premiere Epître de

dere ces différentes expreſſions, qu'employent les Evangéliſtes & les Apôtres, en ſont-elles

Y

S. Pierre, II.7. avec le Pſeaume CXVII. Hébr. CXVIII. 22. & avec Iſaïe, VIII. 14. = l'Epître aux Hébreux, IX. 19. 20., avec Exode, XXIV. 6. 7. 8. & avec Nombr. XIX. 6. 9. = Matthieu, XXVII. 9. avec Zacharie XI. 12. 13. & Jérémie, XXXII. 7. ſuiv. —— &c.

Quelquefois ces paſſages ſont allégués avec un léger changement. Voyez l'Apôtre aux Hébreux, XI. 21. comparé avec Géneſe, XLVII. 31. = Le même aux Ephéſ. IV. 8. avec le Pſeaume LXVII. Hébr. LXVIII. 19. = Aux Romains, IX. 29. avec Iſaïe, I. 9. = Aux Rom. IX. 27. avec Iſaïe, X. 22. = Aux Rom. IX. 33. avec Iſaïe, XXVIII. 16. & la I. Epître de S. Pierre, chap. II. 6. = Actes, VII. 34. —— *Transferam vos trans Babylonem:* & dans Amos, V. 27. —— והגלתי אתכם מהלאה לדמשק — *Migrare vos faciam trans Damaſcum.* L'un & l'autre avoient eu ſon accompliſſement. Les Juifs ne furent pas ſeulement tranſportés en Syrie dont Damas étoit la Capitale, mais on les vit au de-là des Terres de Babylone, dans la Perſe & dans un lieu nommé Chaſpia. Voy. le premier Livre d'Eſdras, Chap. VIII. Verſ. 17.

Il eſt dit dans Michée, V. 1. —— *Et tu, Bethlehem Ephrata &c.* Matth. II. 6. —— *Et tu, Bethlehem Terra Juda &c.* L'Evangéliſte ſe ſert du nom de Juda au lieu de celui d'Ephrata, parce que de ſon temps, Bethléhem étoit plus connu ſous ce nom. Peut-être encore, que celui d'Ephrata n'étoit plus alors en uſage, ou qu'il étoit moins connu au Peuple? D'ailleurs, comme Bethléhem dont parle le Prophéte, ſe trouvoit dans la Tribu de Juda; on voit que S. Matthieu diſtingue ici cette Ville d'une autre ainſi nommée, ſituée dans la Tribu de Zabulon.

Le Prophéte continue: —— *Parvula es in millibus Juda, &c.* Ce qui paroit d'abord oppoſé à ce qu'en dit S. Matthieu: —— *Nequaquam minima es in Principibus Juda.* Cette difficulté diſparoit ai-

moins la parole de Dieu ? Le même Eſprit de Vérité, qui inſpiroit les Auteurs Sacrés du

ſément en ſous-entendant la particule *Num*, *An*, *Numquid*, *Ne*, dans ce paſſage de Michée ; ſçavoir, *An parvula es, parvula ne es*, *&c.* ? La Phraſe Hébraique eſt même ſuſceptible de cette particule : ואתה כית לדם אפרתה צעיר להיות באלפי יהודה —

Eduard Pocock trouve une autre ſolution, en diſant que le mot de צעיר ne ſignifie pas ſeulement *parva* ou *parvula* ; mais qu'on peut encore fort bien le rendre par celui de *magna*. Voy. ſes *Nota in Portam Moſis cap. II. pag.* 4. *ſeqq.* & ſon Comment. ſur cet endroit du Prophéte Michée. Ce verſet offre une autre différence occaſionnée par le mot Hébreu אלף dont le ſens varie ſuivant la ponctuation ; car אלפי, conſtruit, ſignifie *millia*, comme ont lu les LXX. ; l'Apôtre a lu avec un Schouréq, אלופי qui veut dire *Principes, Duces*.

Le changement des mots n'eſt quelquefois qu'accidentel, comme Pſeaum. XXXI. Hébr. XXXII. 1. —— אשרי נשוי - פשע כסוי חטאה. — *Beatus, cujus dimittitur prævaricatio, cujus tegitur peccatum*. L'Apôtre (aux Rom. IV. 7.) dit après les LXX., —— *Beati quorum remiſſæ ſunt iniquitates, & quorum tectæ ſunt peccata* ; en employant ſimplement un pluriel pour un ſingulier : Enallage aſsès fréquent dans l'Ecriture. Comparez Deutéron. VI. 16. avec Matth. IV. 7. = Iſai. LII. 7. avec l'Epître aux Rom. X. 15. —— &c.

Tantôt ce changement ne conſiſte que dans l'Enallage de perſonnes, de modes & de temps, comme on le voit dans Iſaïe, VI. 9. 10. comparé avec Matth. XIII. 14. 15. = S. Jean, XII. 40. = Act. XXVIII. 26. 27. —— &c. Tantôt les Ecrivains du Nouveau Teſtament ne s'attachent qu'à ce qu'il y a d'eſſentiel dans le Texte.

Il eſt dit Deutéronom. XXIV. 1. —— *Si acceperit homo uxorem, & habuerit eam, & non invenerit gratiam ante oculos ejus, propter aliquam fœditatem ſcribet libellum repudii, & dabit in manu illius, & dimittet eam de domo ſua*.

Vieux Teſtament, conduiſoit la plume de ceux du Nouveau dans ces mêmes endroits qui ſont

S. Matthieu, V. 31. dit tout cela en moins de paroles; mais il en dit aſsès pour l'objet qu'il ſe propoſe: —— *Dictum eſt autem: quicunque dimiſerit uxorem ſuam, det ei libellum repudii*. Comparez encore Deutéronom. XXV. 5. avec Matth. XXII. 24. ⁊ Iſaie, IX. 1. avec Matthieu, IV. 15. ⁊ Iſai. XLII. 4. avec Matth. XII. 21. —— &c.

Les Apôtres pour être plus concis & ſe faire mieux comprendre, citent d'ordinaire le commencement & la fin d'un paſſage de l'Ancien Teſtament, & en omettent les paroles qu'on lit au milieu du Contexte. Iſai. XXVIII. 11. 12. —— *In loquela enim labii, & lingua altera loquetur ad populum. Cui dixit: reficite laſſum, & hoc eſt meum refrigerium: & noluerunt audire*. Voici comment l'Apôtre fait alluſion à ce Texte, I. Corinth. XIV. 21. —— *In Lege ſcriptum eſt: quoniam in aliis linguis & labiis loquar populo huic, & nec ſic exaudient me, dicit Dominus*. Comparez auſſi Iſaie, XL. 6. 7. 8. avec la premiere Epître de S. Pierre, I. 24. 25. ⁊ Zachar. IX. 9. avec Matth. XXI. 5. —— &c.

Les mots ſont quelquefois tranſpoſés dans les citations du Nouveau Teſtament, ſans en altérer le ſens. Iſaie, LXIV. 4. —— *A ſæculo non audierunt, neque auribus perceperunt: oculus non vidit, Deus, abſque te, quæ præparaſti expectantibus te*. Ce que l'Apôtre (I. Corinth. II. 9.) a rendu en tranſpoſant les mots d'*Ouie* & de *Viſion*, & en faiſant même une addition: —— *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis aſcendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum*. Voyez le III. Livre des Rois, XIX. 14. conféré avec l'Epître aux Rom. XI. 3. —— &c.

Géneſ. II. 24. והיו לבשר אחד — *Et erunt in carne una*. S. Matthieu XIX. 5. dit, —— *Et erunt duo in carne una*: pour éclaircir davantage ſon ſujet, ainſi que l'ont fait les LXX. Interprétes qui portent en cet endroit: —— ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα

alluſion aux paſſages de notre Texte Hébreu quoique exprimés avec quelque changement.

μίαν. — *Et erunt duo in carnem unam*, ou *una caro*. La Vulgate porte également : —— *Et erunt duo in carne una*. D'où il paroit que S. Jérôme a retenu le mot de *Duo* de l'ancienne Verſion Italique. Voy. encore Matc, X. 7. 8. I. Corinth. VI. 16. = Epheſ. V. 31. La Verſion Syriaque a employé auſſi le mot de ܬܪܝܢ qu'il a pu emprunter du Nouveau Teſtament ou des LXX. Mais ne concluez pas de-là, que notre Texte ſoit ici corrompu ou fautif, & qu'il faille y ajouter le mot de שנים. Le même ſens ſubſiſte de part & d'autre. L'Hébreu eſt une Langue très-conciſe, & ne dit rien de ſuperflu. Toutes ces Verſions, ainſi que l'Arabe, ſe ſont ſervies du mot en queſtion pour une plus grande clarté. Le Pentateuque Samaritain porte encore : —— והיה משניהם בשר אחד — *Et erit ex ambobus illis caro una*. Si nous devons corriger ici notre Hébreu, il nous faudra réformer un Texte primitif qui bien conſidéré, ſupplée abondamment à ce que les autres Verſions ont exprimé. La Paraphraſe Chaldaïque d'Onkelos a traduit : —— ויהון לבישרא חד. Ce qui eſt conforme à l'Hébreu.

Comparez encore S. Matthieu, IV. 10. avec Deutéronome, VI. 13. —— &c.

Ces divers exemples que je viens de produire dans cette Note, nous feront juger de quel uſage peuvent être par rapport à l'Intégrité du Texte Original, les citations que les Evangéliſtes & les Apôtres ont tirées de l'Ancien Teſtament. L'on pourra conſulter ſur ce ſujet, *Joan. Druſius, Parallela Sacra, Criticorum Sacrorum tom. VIII.* = *Franciſcus Junius, Parallelorum Sacrorum libri III.* = *Guillelmus Surenhuſius*, ספר המשוה, *ſive* Βιβλος καταλλαγης (*Liber Conciliationum*), *in quo ſecundum veterum Theologorum Hebræorum formulas allegandi & modos interpretandi, conciliantur loca ex Veteri in Novo Teſtamento allegata. Amſtelodam.* 1713. = *Franciſc. Tailor & Arnold. Bootius, Examen*

Le grand objet de la Miſſion des Apôtres étoit de faire ſentir aux Juifs & aux Gentils la vérité & l'excellence de la Religion Chrétienne, en montrant que cette Religion Sainte ſe trouve appuyée ſur deux témoignages qui portent indubitablement l'empreinte la plus marquée de la Divinité.

Le premier de ces témoignages eſt celui que les Apôtres rendirent publiquement à Jeſus-Chriſt, de l'innocence de ſes mœurs, de la ſainteté de ſa Doctrine, & de ſes œuvres toutes miraculeuſes. Ils l'atteſterent eux-mêmes par des miracles, & le ſcellerent par leur propre ſang.

Outre ce témoignage qui eſt ſi propre à faire la plus forte impreſſion ſur l'eſprit des hommes, parce que tout prodige manifeſte évidem-

Prafationis Morini in Biblia Graca. Amſtelod. 1636. = *D. Petr. Guarinus Ord. S. Bened. Grammatica Hebr. Chaldaica, tom. II. lib. II. cap. III. art. VIII. pag. 295. ſeqq.* = *Eduard. Pocockius. Nota Miſcellanea in Portam Moſis, cap. I. — IV. vid. ſupra pag 267.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Crit. Sacr. part. I. cap. III. §. X. pag. 122 ſeqq. — part. II cap. II. §. VII. pag. 526. ſeqq. — part. III. cap. II. pag. 854. ſeqq.* = *Fridericus Spanhemius, Dubia Evangelica, paſſim* —— *& alii apud Jo. Alb. Fabricium in Delectu Argumentorum ... de Verit. Religionis Chriſt. cap. XXVIII. pag. 521. ſeqq.*

ment la puiſſance de celui qui l'opere, & que nous ſommes naturellement portés à écouter, à croire, à ſuivre ceux à qui la Nature eſt ſoumiſe, il en eſt un autre fondé ſur l'autorité des Oracles des Divines Ecritures. A l'exemple de notre Sauveur qui y renvoyoit ſi ſouvent les Juifs, pour les convaincre de la Divinité de ſa Miſſion, nous voyons que les Apôtres s'arrêtent beaucoup à la même preuve. En effet l'accompliſſement des Prophéties dans la Perſonne de Jeſus-Chriſt, formoit un témoignage des plus authentiques, & même d'une force invincible, étant encore ſoûtenu du pouvoir miraculeux. Que falloit-il de plus pour démontrer que Jeſus réuniſſoit en lui tous les caracteres aſſignés au Meſſie par les Prophétes; que par-conſéquent il étoit véritablement le Chriſt, le vrai Libérateur envoyé pour le ſalut de tout le Monde.

Pour remplir cette importante Miſſion, il n'étoit pas cependant néceſſaire que les Apôtres employaſſent toujours les mêmes paroles, les mêmes phraſes, telles qu'on les liſoit préciſément dans les Oracles des Prophétes & dans les autres endroits du Vieux Teſtament. Souvent on ne leur voit citer les Ecritures que-

dans un ſens littéral & immédiat (1), qui ne peut proprement regarder que le Meſſie & ſon Egliſe. D'autrefois, ils alléguent ſimplement les Divines Ecritures dans un ſens ſpirituel; ou ils ne s'en ſervent, comme s'expriment les

(1) Comparez Iſaïe, VII. 14. avec Matthieu, I. 23. = Deutéronome, XVIII. 15. avec Actes, III. 22. = Pſeaume II. 7. avec Actes, XIII. 33. & aux Hébreux, I. 5. V. 5. = Pſeaume XXI. Hébr. XXII. 2. avec Matth. XXVII. 46. & Marc, XV. 34. — le même, Pſeaum. Verſ. 19. avec Matth. XXVII. 35. & Jean, XIX. 24. = Pſeaum. XXXIX. Hébr. XL. 7. & 9. avec l'Epître aux Hébreux, X. 5. ſuivants. = Pſeaum. XLIV. Hébr. XLV. 7. 8. avec la même Epître. I. 8. 9. = Pſeaume LXVII. Hébr. LXVIII. 19. avec l'Epître aux Ephéſiens, IV. 8. = Pſeaume LXVIII. Hébr. LXIX. 10. 22. avec Matth. XXVII. 48. Jean, II. 17. XIX. 28. & aux Romains, XV. 3. = Pſeaum. CI. Hébr. CII. 26. avec aux Hébreux, I. 10. = Pſeaum. CIX. Hébr. CX. 1. avec Matth. XXII. 43. 44. 45. Luc. XX. 42. 43. 44. Actes, II. 34. 35. Aux Corinthiens, XV. 25. Aux Hébr. I. 13. — Le même Pſeaum. 4. avec la même Epître aux Hébr. V. 6. VII. 17. = Pſeaume CXVII. Hébr. CXVIII. 22. avec Matth. XXI. 42. Marc. XII. 10. Actes, IV. 11. & avec la I. Epître de S. Pierre, II. 7. = Iſaïe, XI. 10. avec l'Epître aux Rom. XV. 12. = Iſaïe, XXVIII. 16. avec la I. Epître de S. Pierre, II. 6. = Iſaïe, XLII. 1. & ſuiv. avec Matth. XII. 18. & ſuiv. = Iſaïe, XLV. 23. avec l'Epître aux Rom. XIV. 11. = Iſaïe, LXI. 1. avec Luc, IV. 18. 21. = Amos, IX. 11. avec Act. XV. 16. 17. = Michée, V. 2. avec Matth. II. 6. = Zacharie, IX. 9. avec Matth. XXI. 5. Jean, XII. 14. 15. = Zacharie, XI. 12. avec Matth. XXVII. 9. — & dans le même Prophéte, XII. 10. avec Jean, XIX. 37. — Le même Prophéte, XIII. 7. avec Matth. XXVI. 31. = Malachie, III. 1. avec Matth. XI. 10. — Marc. I. 2. —— &c.

Théologiens, que par voie d'allégorie, d'analogie ou de comparaiſon, de figure (1) ou de type, & dans un ſens moral ou tropologi-

(1) Il eſt dit au ſujet de l'Agneau Paſcal, dans l'Exode, XII. 46. ——— *Nec os illius confringetis*. Paſſage qu'on entend dans un ſens typique, du Chriſt qui devoit ſouffrir & être crucifié, comme l'explique S. Jean, XIX. 36. Ce dernier ſens n'eſt pas moins vrai que le premier qui lui ſert de voile : il le ſuppoſe toujours, parce qu'il eſt fondé ſur la lettre du Texte.

Vous trouverez d'autres exemples dans Nombres, XXI. 8. 9. comparé avec Jean, III. 14. 15. = Jonas, II. 1. 40. avec Matth. XII. 39. = Géneſe, II. 23. 24. avec l'Epître aux Epheſ. V. 31. 32. = Oſée, XI. 1. avec Matth. II. 15. ——— &c. Il y a pourtant des Interprétes qui prétendent que S. Matthieu allegue ici ce témoignage d'Oſée dans un ſens immédiat.

Reconnoiſſons donc, qu'il y a des Prophéties alléguées par les Apôtres dans un ſens purement typique. S. Matthieu (II. 18.) applique, par exemple, au maſſacre qu'Hérode fit faire des Innocents dans Betléhem & dans tous ſes confins, ce paſſage de Jérémie, ——— „ On a entendu un grand bruit ſur les hauteurs; on y a oüi „ des cris mêlés de plaintes & de ſoupirs, de Rachel qui pleure ſes „ enfants, & qui ne peut ſe conſoler de leur perte „. Il eſt clair que ces paroles du Prophéte concernent d'abord un objet hiſtorique & littéral dans la Captivité des dix Tribus ſous les Aſſyriens, ainſi que l'entendent pluſieurs habiles Interprétes. L'Evangéliſte fait néanmoins l'application de ce paſſage à un autre événement arrivé ſous Hérode; mais il ne la fait ſans doute que par voie de type, d'allégorie ou de comparaiſon. C'eſt que l'on peut conſidérer ſous divers regards une même Hiſtoire, une même Prophétie, & que dans le paſſage en queſtion de Jérémie & qui eſt d'ailleurs relatif à un fait qui s'étoit déjà paſſé, il ſemble que l'Eſprit-Saint eût ménagé exprès les paroles du Prophéte, pour nous retracer dans le meurtre des Innocents, une

que, enfin dans un ſens anagogique, qui eſt relatif aux biens éternels.

peinture bien parlante du malheur arrivé long-temps auparavant aux dix Tribus emmenées captives en Aſſyrie.

Reconnoiſſons encore, qu'il y a quantité d'Oracles qu'on doit néceſſairement & uniquement expliquer de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe dans un ſens direct & littéral, ainſi que l'on fait les Evangéliſtes & les Apôtres; mais tous les Oracles qu'ils citent, ne ſont point de cette nature, quoique la grande & principale fin des Prophéties, le centre commun où la plûpart ſe terminent, ſoit le Meſſie. Tenons un juſte milieu. N'abandonnons point la voie tracée par nos Peres; & de ce que certains Oracles cités par les Evangéliſtes & les Apôtres, ne peuvent ſouffrir qu'une application de type d'allégorie ou d'analogie, n'inférons pas que les mêmes paſſages où ces Oracles ſont ainſi enoncés dans les Ecrits du Nouveau Teſtament, offrent des preuves manifeſtes de corruption de notre Texte Hébreu. C'eſt un écueil dans lequel on ne s'eſt que trop jetté, faute d'avoir eu des notions claires & préciſes touchant la maniere dont les Evangéliſtes & les Apôtres appliquent à la nouvelle alliance divers paſſages, ſoit des Prophétes, ſoit des autres Livres du Vieux Teſtament.

M. Whiſton duquel j'ai déjà eu occaſion de parler, & dont l'hypotheſe ſur l'état actuel où ſe trouve notre Original Hébreu, nous fournira quelques Conſidérations que nous réſervons pour notre quatrieme & dernier Mémoire, a prétendu prouver qu'aucun des Oracles cités par les Evangéliſtes & les Apôtres n'avoit eu ſon accompliſſement typique dans la Perſonne de Jeſus-Chriſt. Si M. Whiſton trouve des citations qu'on ne peut expliquer que dans un ſens typique, on le voit tout de ſuite recourir à une méthode qui le tire aiſément d'affaire, mais qui n'eſt pas moins fauſſe. C'eſt de dire que ces paſſages cités par les Apôtres manquent aujourd'hui dans nos Exemplaires Hébreux, & que les Juifs ont eu la malice de nous en priver.

M. Whiſton inſiſte plus d'une fois là-deſſus dans Ouvrage qui a

C'eſt ainſi qu'en faiſant alluſion aux paſſages de l'Ancien Teſtament, les Ecrivains du

pour titre : *The literal accompliſſement of Scripture Prophecies &c.* ou *Accompliſſement littéral des Prophéties de l'Ecriture &c. avec un ſupplement où l'on prouve que l'Hiſtoire que nous avons d'Ariſtée, de la Verſion du Pentateuque par les LXXII. Interprétes, n'eſt pas ſuppoſée &c. Londres 1724. Voyez la Bibliotheque Angloiſe, ou Hiſtoire Littéraire de la Grande Brétagne, par Armand de la Chapelle, Tome XII premiere partie, art. III. pag. 62. ſuivantes.* Le ſçavant Journaliſte a accompagné l'analyſe qu'il nous a donné de cet Ouvrage, de quelques réflexions qui font ſentir les grands défauts de l'hypotheſe de M. Whiſton.

L'on doit ſe rappeller que le Livre de cet Anglois étoit pour ſervir de réponſe à un autre Ouvrage du fameux Collius & qui eſt intitulé : *A Diſcourſe of the Grounds & Reaſons of the Chriſtian Religion, &c. in two parts &c.* ou *Diſcours ſur les Fondements & les Raiſons de la Religion Chrétienne, diviſé en deux parties, dont la premiere contient quelques obſervations ſur les paſſages du Vieux Teſtament qui ſont cités dans le Nouveau & particuliérement ſur les Prophetie citées du premier & dites être accomplies dans le dernier. La ſeconde contient un examen du ſyſtême avancé par M. Whiſton dans ſon Eſſai pour rétablir le vrai Texte du Vieux Teſtament, & pour juſtifier les citations qui en ſont faites dans le Nouveau, &c.* Ouvrage impie, réfuté par de ſçavantes plumes, & trop connu pour que je m'y arrête. Voyez la ſçavante Préface que M. Abraham le Moyne a miſe à la tête de ſa Traduction Françoiſe des Diſcours de M. Sherlock, intitulés : *De l'uſage & des fins de la Prophétie dans les divers âges du Monde. Paris 1754. tom I. pag. 2. ſuivantes.*

Si M. Collins y garda l'Anonyme, ce ne fut que pour ſe diver-

Nouveau montrent la parfaite harmonie qui regne entre l'un & l'autre. Mais dans toutes

tir impunément aux dépens du Public & de la Religion. Au lieu de ne s'occuper que de la recherche de la vérité, cet Auteur libertin ne pensa qu'à y répandre un Pyrrhonisme dogmatique. Il ne faut que lire son *Apologie pour le droit de discussion & pour la liberté d'écrire*, qu'il mit au commencement de son Livre, pour s'apercevoir dans quel esprit il le composa. On trouvera encore un bon extrait du même Ouvrage dans la I. partie du XI. Tome de la Bibliothéque Angloise, pag. 88. suiv. Consultez aussi le *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique &c. par Jacque-George de Chaufepié, tom. II. art. Antoine Collins, pag. 120. suiv.* Vous y trouverez des détails, avec une notice raisonnée des Ecrits que ce Livre a occasionnés.

Il faut avouer que M. Whiston avoit de tout autres vûes que le fameux Collins. Il fut presque le premier qui se mit sur les rangs, pour défendre la Religion contre les attaques de cet ennemi des Monuments de la Révélation Judaique & Chrétienne. Mais cet Anglois trop attaché à ses idées particulieres sur l'accomplissement des Prophéties & sur l'état de notre Texte Hébreu, donna trop de prise à son Adversaire. M. Whiston ne vouloit reconnoître qu'un sens littéral & immédiat dans toutes les Prophéties du Vieux Testament que les Apôtres appliquent à Jesus-Christ (Opinion qu'il soûtint dans ses Sermons pour la fondation de M. Boyle. Voyez *Défense de la Religion, tant naturelle que révelée &c. traduite de l'Anglois de M. Gilbert Burnet, édit. de la Haye 1740. tom. III. pag. 341. suivantes*). C'étoit un système diamétralement opposé à celui de M. Collins qui ne voyoit dans tous ces augustes Oracles qu'un sens purement allégorique ou de simple accommodation, n'ayant aucune relation manifeste aux événements auxquels les Apôtres les ont appliqués. Celui-ci nous enlevoit une des plus fortes preuves qui établissent la Divinité de l'Evangile; l'autre donnoit dans des extrêmes, pour avoir

ces différentes manieres de les appliquer aux événements qui concernent la Nouvelle Alliance, Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont eu plûtôt en vûe le ſens (1) de la phraſe des Auteurs Sacrés, que la lettre du Texte. Ils ne s'en ſont ſervis qu'autant que ces paſſages étoient analogues à l'objet principal de leurs inſtructions, & étroitement liés aux Dogmes qu'ils vouloient établir, ou dévélopper d'après les

méconnu la nature de ces Divins Oracles. M. Whiſton ſuppoſoit continuellement, que les Livres Hébreux de l'Ancien Teſtament avoient été corrompus, ſur-tout dans les endroits qui ne ſont ſuſceptibles que d'un ſens typique & myſtique. Ce ſçavant Anglois eut abſolument renoncé à cette ſinguliere idée, s'il n'eût point manqué le véritable objet des citations que les Apôtres font de l'Ancien Teſtament dans le Nouveau.

Je me diſpenſe de dire un mot touchant le paradoxe du P. Hardouin qui a ſuppoſé qu'avant même la venue du Sauveur, il exiſtoit déjà une Verſion Latine de tout le Vieux Teſtament, & que ce n'eſt que ſuivant cette Traduction, que Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont cité nos Ecritures, ſoit dans leurs Diſcours, ſoit dans leurs Ecrits (*Joan. Harduinus e Societate Jeſu, Commentarius in Novum Teſtamentum. Amſtelodami 1741. Adnot. in Matth. V. 18. pag. 25. ſeq. — in Act. Apoſt. XIII. 46. pag 378. — in Epiſt. ad Hebr. X. 5. pag. 665. & alibi.*).

Feu M. De Fitzjames, Evêque de Soiſſons, s'eſt élévé fortement contre ce paradoxe plus digne de mépris que d'une ſérieuſe réfutation. Voyez ſon beau *Mandement contre le même Pere & le P. Berruyer, tom. I. part. I. ch. II. art. II. pag. 21. & art. III. pag. 38. ſuiv.*

(1) Voyez ci-deſſus, pag. 277. ſuiv. Not. 1. & pag. 284. Not. 3.

mêmes témoignages des Saintes Ecritures.

Rien ne ſeroit plus inconſéquent que de conclure de cette maniere d'alléguer les paſſages du Vieux Teſtament, que notre Texte Hébreu où on les trouve avec quelque variété (1),

(1) Il eſt dit, par exemple, dans les Actes des Apôtres, que, lorſque Jacob entra en Egypte avec ſa famille, ils étoient au nombre de ſoixante & quinze perſonnes, comme portent les LXX. Interprétes. On ne trouve au-contraire dans le Texte Hébreu, que le nombre de ſoixante & dix. Sans recourir aux différentes ſolutions que les Modernes ont données de cette difficulté, (Voyez entr'autres, *La Sainte Bible ... avec un Commentaire Littéral, compoſé de Notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois. Par M. Chais, tom. I. pag. 366. ſuiv.*) nous pouvons nous contenter de ce que S. Jérôme en avoit déjà dit dans ſes Queſtions Hébraïques ſur cet endroit de la Géneſe, XLVI. 27. —— *Non enim debuit, Sanctus Lucas, qui ipſius Hiſtoria ſcriptor eſt, in Gentes Actuum volumen emittens, contrarium aliquid ſcribere adverſus eam Scripturam, quæ jam fuerat Gentibus divulgata. Et utique majoris opinionis illo dumtaxat tempore LXX. Interpretum habebatur auctoritas, quam Lucæ, qui ignotus & vilis, & non magnæ fidei in Gentibus ducebatur.* Hieronymus, *loc. cit. Oper. tom. II. part. I. col. 543. ſeq. Confer. idem in cap. II. Habacuc. Oper. tom. III. col. 1606.* —— *Evangeliſtam Lucam tradunt veteres Eccleſiæ tractatores medicinæ artis fuiſſe ſcientiſſimum, & magis Græcas literas ſcviſſe quam Hebræas. Unde & ſermo ejus tam in Evangelio, quam in Actibus Apoſtolorum, id eſt in utroque volumine, comptior eſt, & ſæcularem redolet eloquentiam: magiſque teſtimoniis Græcis utitur quam Hebraïs.* Idem *in cap VI. Iſaiæ. Operum tom. III. col. 64.* —— *Hoc generaliter obſervandum, quod ubi-*

n'eſt point le même Original qui étoit communément reçu du temps de Jeſus-Chriſt & des Apôtres; ou du-moins, que ce même Texte étoit déjà corrompu dans le premier ou le ſecond ſiécle de l'Egliſe, parce que les anciennes Verſions qu'on employoit alors, préſentent encore de nos jours quelques-unes de ces citations en de tout autres termes. Quiconque partiroit de tels principes pour réformer notre Original Hébreu, ne pécheroit-il pas contre les régles d'une exacte critique, & ne nous donneroit-il pas, la plûpart du tems, qu'un Texte de ſa façon?

N'ayons enfin aucune difficulté d'avouer que les Apôtres ont cité l'Ecriture tantôt ſelon l'Original Hébreu (1), tantôt ſelon la leçon du Texte Grec des LXX. S.t Jérôme lui-

cumque Sancti Apoſtoli, aut Apoſtolici Viri loquantur ad Populum, his plerumque teſtimoniis abutantur, quæ jam fuerant in Gentibus divulgata. Idem, *Quæſt. Hebr. in Geneſ. Oper. tom. II. part. I. col. 544.*

(1) Voy. *Humfred Hody de Biblior. Textibus Original. lib. III. part. I. cap. II. pag. 243. ſeqq.* = *Chriſtianus Schotanus, de Auctoritate Verſionis LXX. virilis. Franequeræ 1663.* = *Jo. Alb. Fabricius, Biblioth. Græc. lib III cap XII. § VII. pag. 331.* — *Ejuſd. Delectus Argument. de Verit. Relig. Chriſtian. cap. XXVIII. pag. 525.*

même nous en offre des preuves dans ſes Préfaces & dans ſes Commentaires ſur les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Ne diſons pas toutefois avec le P. Morin (1), ni avec Iſaac Voſſius (2), que ce ſaint Docteur a été le ſeul d'entre les Peres, qui ſe ſoit déclaré en faveur de l'Original Hébreu; & que tous les autres ont conſidéré la Verſion des LXX. comme le ſeul Texte qui fût authentique. S.t Jérôme a fait grand cas de notre Original, parce qu'il en a ſenti tout le prix, & qu'en bon connoiſſeur, il a vû combien ce Texte étoit en effet ſuperieur à la Traduction des LXX. Mais il n'a pas réfuſé à cette Verſion les Eloges qui lui ſont dûs. L'on trouve même dans les premiers ſiécles de l'Egliſe pluſieurs Peres qui ont donné a l'Original du Vieux Teſtament le haut rang qu'on ne peut lui diſputer encore de nos jours parmi les Verſions Grecques, Latines & Orientales, quelle que ſoit leur grande antiquité, & de

(1) *Exercitationes Biblicæ, lib. I. Exercit III. cap. IV. §. I. & Exercit. IV. cap. IV. pag. 81. 89. edit. Pariſ. 1669. Confer. ejuſd. Præfatio in LXX. Interpret. Verſionem ab ſe editam an. 1628.*

(2) *Diſſertatio de LXX Interpret. eorumque translatione, Hagæ comitum 1661. cap I. pag. 3. & cap. XXX. pag. 98. ſeq. Idem, in Reſponſione ad Chriſtianum Schotanum &c.*

quelque autorité qu'elles ſoient dans l'Egliſe. Nous pouvons bien nous diſpenſer d'accumuler ici une foule de témoignages des plus anciens Peres Grecs & Latins, en faveur de ce même Texte, après ce qu'en a produit Humfred Hody (1) dans un Ouvrage digne de l'attention des Sçavants, & qui eût immortaliſé ſon Auteur, s'il y avoit toujours gardé cette ſage modération qu'on ne peut trop allier avec l'eſprit de parti.

Je ne dirai donc rien de tous ces grands hommes qui vécurent dans les beaux âges du Chriſtianiſme, tels que S.t Barnabé, S.t Clément Pape, S.t Ignace, S.t Juſtin, S.t Irénée, Tertullien, Théophile d'Antioche, S.t Cyprien, Clément d'Alexandrie, Lactance, S.t Hippolyte, Jule-Africain, Euſebe de Céſarée, S.t Epiphane & autres. Tous ces illuſtres Docteurs eurent beaucoup de vénération pour le Grec des LXX. La plûpart le conſidérerent comme l'unique régle des diſputes qu'ils eurent à ſoûtenir contre les Juifs & les Hérétiques de leur temps; mais ils reconnurent dans notre Original Hébreu un caractere d'autorité & de vérité, rien moins qu'inferieur à celui

(1) *Loc. cit. cap. III. ſeqq. & part. II. cap. I. ſeqq.*

des Verſions mêmes, dont ils eurent tant d'eſtime. Comment n'auroient-ils pas reſpecté ce Texte, eux qui ne dédaignoient pas de conſulter les Juifs ſur les difficultés de l'Ecriture ? „ Quand Origene, Clément d'Alexandrie, Euſebe & pluſieurs autres, obſerve S.t Jérôme, „ expliquent quelques paſſages de nos Livres „ Saints, pour donner un plus grand poids à „ ce qu'ils avancent, ils ont coûtume de di„ re : *Un Hébreu me diſoit, ou j'ai appris d'un Hé„ breu, ou les Hébreux ſont dans ce ſentiment* (1)„.

J'ai obſervé plus haut (2), qu'à meſure que la Religion Chrétienne ſe répandoit dans les Provinces Occidentales de l'Empire Romain & dans une bonne partie de l'Orient, l'on communiquoit les Ecritures aux Peuples qui recevoient l'Evangile, & l'on traduiſoit les Livres Saints en leur Langue, ſelon les beſoins des

(1) *Ipſe Origenes, & Clemens, & Euſebius, atque alii complures, quando de Scripturis aliqua diſputant, & volunt approbare quod dicunt, ſic ſolent ſcribere : referebat mihi Hebraus : audivi ab Hebræo ; Hebræorum iſta eſt ſententia.* Idem. *Apolog. adverſ. Rufin. lib. I. Oper. tom. IV. part. II. col. 363.* C'eſt apparemment ce qui a fait dire au même Pere, —— *Apoſtolici Viri Scripturis utuntur Hebraicis.* Idem, *loc. cit. col. 433.*

(2) Voyez ci-deſſus, page 189. ſuiv.

Egliſes. Les différentes Verſions qui parurent alors, & qu'on voit citées dans les Ouvrages des Peres, auroient ſervi beaucoup à conſtater l'Intégrité de notre Original Hébreu, ſi elles fuſſent parvenues toutes entieres juſqu'à nous. En rapprochant ces Verſions les unes des autres, en les conférant exactement avec le Texte primitif, elles y euſſent répandu des traits lumineux.

Il eſt vrai que dans l'Egliſe Latine, on ne vit d'abord d'autre Verſion que l'Ancienne Italique ou *Commune*, tirée du Texte Grec des LXX. ainſi que je l'ai encore remarqué (1). La plûpart des autres Traductions qui furent faites en diverſes Langues au temps des Apôtres, ou peu de ſiécles après, décélent auſſi une même Origine que cette Ancienne Vulgate. L'Egliſe d'Orient étoit, pour ainſi dire, née avec la Verſion des LXX. L'uſage aſſès commun du Langage des Grecs dans tout l'Empire Romain, l'ignorance où étoient les Peuples de la Langue des Hébreux; tout dut concourir, en quelque façon, à n'avoir recours qu'au Texte de cette Verſion Grecque, pour en faire d'autres

(1) Voyez ci-deſſus, page 231. ſuiv.

à l'uſage des divers Peuples convertis au Chriſtianiſme. Mais il y avoit dans ces premiers temps, une Verſion qui eſt d'une grande autorité, & qui peut beaucoup contribuer à venger notre Texte Hébreu de ces prétendues corruptions qu'on lui impute de nos jours.

L'on s'apperçoit que j'ai en vûe la Verſion Syriaque, qui fut faite ſur le Texte Original de nos Ecritures, & dont les Syriens (1) ſe

(1) *Gregorius Bar-Hebraus, ſive Abulpharagius. Hiſtoria Compendioſa Dynaſtiarum &c. Arabice edita & Latine verſa ab Eduardo Pocockio, Oxonia 1663. Dynaſt. VI. pag. 64.* = *Brian. Walton. Prolegomen. in Polyglotta, cap. XIII. §. IX. pag. 89.* L'Ecrivain Arabe qui diſtingue les Syriens en Occidentaux & en Orientaux, dit que les premiers ſe ſervent indifféremment de la Verſion que nous appellons Simple, & d'une autre Syriaque faite ſur le Grec des LXX. Mais, quoiqu'ils eſtiment beaucoup celle-ci, ils n'en font point uſage dans le Service public. Cela eſt cauſe que les Mſs. de cette Verſion ſont extrêmement rares en Europe (Voyez *Euſebe Renaudot, Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique ſur les Sacrémens, tom. V. liv. VII. cap. VII. pag. 538.*). Les Exemplaires qu'en poſſedoit André Maſius, & qu'il cite ſouvent dans ſes Ecrits, étoient même incomplets (*Ejuſd. Maſii Epiſt. nuncupatoria Commentarii in Joſue, & Præfat. Annotationum in eund.* — *Præfat. ejuſd. in Commentarium Bar-Cephæ de Paradiſo ab ſe Latine converſum. Confer. Le-Long Biblioth. Sacr. tom. I. cap. II. ſect. III. pag. 93. & 96.* = *Jo. Gottlob Carpzov. Crit. Sacr. part. II. cap. V. §. II. pag. 639. ſeq.*). Il y en a toutefois dans la Bibliothéque du Vatican; celle du Grand-Duc de Toſcane,

ſont ſervis de tout temps dans leurs Euchologes. Cette Verſion eſt une des plus anciennes, qu'on ait eue dans les différentes Langues Orientales, depuis la naiſſance du Chriſtianiſme (1). Son antiquité eſt la mieux atteſtée par les témoignages des Peres. Mais il n'eſt point néceſſaire de la faire remonter auſſi haut que le prétendent quelques Sçavants (2) de Syrie, qui en dattent

---

en conſerve un où il manque ſeulement le XIV. Chapitre de Daniel. (*Clariſſ. Evod. Steph. Aſſemani Bibliotheca Mediceæ Laurentianæ Codd. Mſs. Catalogus. Cod. I. inter Palatinos, pag. 50.*)

(1) *Euſebius Renaudot, loc cit. pag. 537. Confer. Le-Long loc. cit. pag. 93. ſeq* = *Bernard de Montfaucon, Præliminaria in Hexapla Origenis. cap. I. §. VIII. pag. 19.*

(2) *De hac autem Syriaca editione tres fuere Autorum ſententiæ. Prima, quod ea tempore Salomonis & Hirami Regum prodiit. Altera, quod Atſa Sacerdos quum ab Aſſyrio Samariam miſſus eſſet, eandem huc tranſtulit. Tertia denique, quod diebus Addi (alias Thaddai) Apoſtoli, & Abgari Edeſſæ Regis elaborata eſt, quando & Teſtamentum Novum eadem ſimplici Verſione traductum fuit.* Gregorius Bar-Hebræus ܟܬܒ ܐܘܨܪ, *hoc eſt, Horreum Myſteriorum, ſive Commentarius in Scripturam.* = *Confer. Joſephi Simonii Aſſemani Bibliotheca Orientalis, Clementina, Vaticana. Romæ 1721. tom II. pag. 279.* = *Gabrielis Sionita, Præfatio in Pſalterium Syriacum ab ſe editum. Pariſiis 1625.* = *Abrah. Echellenſis, Nota ad Catalogum Librorum Chaldæorum Ebedjeſu ab ſe latinitate donatum. Romæ 1653. pag. 238. ſeqq.*

l'origine du temps même de Salomon; ni de dire avec eux, que ce Prince la fit entreprendre à la priere d'Hiram Roi de Tyr, du-moins pour ce qui concerne une bonne partie des Livres du Vieux Teſtament. Sans nous arrêter à une datte ſi réculée, qui n'a de fondement que dans l'illuſion des Orientaux, ni ſans inſiſter ſur une autre datte également arbitraire, antérieure de pluſieurs ſiécles à la venue de Jeſus-Chriſt, nous pouvons aſſûrer que la compoſition de cette Verſion qu'on appelle SIMPLE (1), pour la diſtinguer d'une autre moins ancienne (2) & faite ſur le Texte des LXX., touche aux premiers âges de l'Egliſe (3). Iſaac Voſſius s'eſt donc trompé, en ſoûtenant qu'elle n'avoit que cinq ou ſix-cents ans d'antiqui-

(1) ܦܫܝܛܬܐ ܓܝܪܣܐ *Verſio Simplex*. C'eſt ainſi que les Maronites l'appellent communément.

(2) *Gregorius Bar-Hebraus, Hiſtoria Dynaſtiar. Dinaſt. VI. pag. 64.*

(3) Voyez *Brian. Walton, loc. cit. pag. 90. ſeq.* = *Jo. Gottlob Carpzovius, Crit. Sacr. part. II. cap. cap. V. §. II. pag. 623. ſeq* = *Le P. Le-Quien, l'Antiquité des Tems détruite, chap. III. pag. 80.* = *Trattato della Lingua Ebraica, e ſue affini del P. Bonifazio Finetti de' Predicatori, ſezione IV. pag. 80. ſeq.* = *Thom. Smith, Vita quorumdam eruditiſſim. Virorum, Londini 1707. in Vita Jacobi Uſſerii pag. 62.*

té (1). Malgré les altérations qui ſont ſurvenues à cette Verſion par le laps des temps, par l'infidélité, par l'ignorance des Copiſtes, enfin par la négligence des Syriens eux-mêmes, elle conſerve encore de nos jours une infinité de paſſages très-propres à conſtater l'Intégrité de notre Texte Hébreu, depuis tant de ſiécles. Si plus d'une fois elle s'éloigne de ſon Original, du-moins ſi nous en jugeons par la Verſion que nous avons dans nos Polyglottes; en général cette Verſion eſt aſſés exacte, comme l'ont obſervé de ſçavants Critiques (2).

(1) *Iſaac. Voſſius, Diſſertatio de LXX. Interpret. cap. XXVIII. pag. 89. ſeq.*

(2) *Rich. Simon, Hiſt. Crit. du Vieux Teſtam. liv. II. chap. XV. pag. 272.* = *Joſephus Simonius Aſſemanus, loc. cit. pag. 282. ſeq.* = *Michel Le-Quien, loc. cit. pag. 81.*

Parmi les Mſs. de cette Verſion Simple, & dont le P. Le-Long fait mention (*loc. cit.*), il en eſt un, entr'autres, qui a été d'un très-grand uſage pour l'Edition Syriaque de la Polyglotte de Londres. C'eſt celui que Jacques Uſſer fit venir du Levant & qu'il y fit copier en 1627. ſur un bon Exemplaire qu'avoit Ignace, Patriarche d'Alexandrie. Voici le jugement qu'un ſçavant Critique porte de la Verſion Syriaque, telle qu'elle étoit dans ce Manuſcrit qui renfermoit tous les Livres de l'Ancien Teſtament, à l'exception du Pſeautier. —*Translatio hac admodum exacta eſt & fidelis, & Textus Hebraici veſtigiis ubique fere admodum preſſe inſiſtit, exceptis Libris Paralipomenon qui admodum fœde habiti, plurima paſſim omiſſa, ſuperaddita, immutata ac detorta habent.*

Le célébre Michel Le-Jay eſt le premier (1) qui nous ait procuré preſque en entier cette ancienne Verſion du Vieux Teſtament. Il l'a fit traduire en Latin par Gabriel Sionite, habile Maronite, & l'inſéra dans ſa magnifique Edition de la Polyglotte de Paris. Brian Walton la réimprima quelque temps après dans ſa Polyglotte de Londres ; il nous la donna & plus châtiée & plus copieuſe (2) avec pluſieurs

ſicuti Proverbiorum Liber multis in locis a Textu Hebraico longe abit. In cæteris Libris magna fide verſatus eſt hic Interpres, ita tamen ut in locis difficilioribus, itidem ac alii Interpretes plerique, a vero ſenſu aberret haud raro, in quorum nonnullis ad Græcam Verſionem interdum ſe accommodat ..... Quamquam autem elegantiſſime ſcriptus eſt hic Liber, punctis tamen & interpunctionum nota haud raro perperam ſe habent, ſive id noſtri hujus exſcriptoris vitio factum, ſive altiorem originem habet. Arnoldus Bootius, *initio animadverſionum ſacrarum in Vetus Teſtamentum, apud Jacob. Le-Long, loc. cit. pag. 95. ſeq.*

(1) Quelques années auparavant, Thomas Erpenius avoit publié tous les Pſeaumes de cette Verſion à laquelle il ajoûta une Traduction Latine de ſa façon. Ce Pſeautier parut à Leyde en 1625. in-4. Gabriel Sionite fit imprimer en même temps à Paris un Pſeautier Syriaque qu'il accompagna auſſi d'une Traduction Latine ; c'eſt cette derniere Traduction que Le-Jay fit réimprimer dans ſa Polyglotte. L'on ne voit pas qu'Erpenius & Gabriel Sionite euſſent eu connoiſſance d'un autre Pſeautier Syriaque & Arabe, imprimé au Mont-Liban en 1610. in-fol.

(2) *Conſer. ejuſd. Walton, loc. cit. pag. 89.* = *Carpzovius.*

diverſités de leçons (1) tirées de quelques Mſs. Ces Variantes pouroient en rectifier plus d'un paſſage. Les citations qu'on en trouve dans Méliton, S.t Jean Chryſoſtome, Théodoret (2) & dans d'autres Peres, ſeroient auſſi d'un grand uſage pour la rétablir en bien des endroits. Mais qu'on ne rejette point indiſtinctement la cauſe de toutes ces diverſités de leçons ſur les variations auxquelles ont pu être ſujets les Manuſcrits Hébreux depuis le temps que cette Verſion fut compoſée. Il ſemble même, qu'elle part de différents Interprétes (3),

loc. cit. pag. 622. = *Le-Long, loc. cit. cap. I. pag. 37. ſeq. & cap. II. pag 103.* L'on trouve dans l'Edition de Londres, les Livres d'Eſther, de Judith, de Tobie, l'Epître de Jérémie & celle de Baruch, les Fragments du Livre de Daniel, les II. & III. Livres des Maccabées. Ce que Le-Jay avoit omis dans la Polyglotte de Paris.

(1) Elles ſont dans le VI. tome de la même Polyglotte de Walton.

(2) Voyez *Andreas Mullerus, Diſſertat. de Syriacis Librorum Sacrorum Verſionibus &c. Qua exſt. in ejuſd. Symbolis Syriacis, edit. Berolinenſ. 1673 pag. 12. ſeqq.* = *Bernard. de Montfaucon, Prælimin. in Hexapla Origen. cap. I. §. VIII. ſeq. pag. 18. ſeqq.*

(3) Voyez *Jacob. Chriſtoph. Iſelius, Specimen Obſervationum & Conjecturarum ad Oriental. Philologiam & Criticam Pertinentium. Baſilee 1704. cap. III.* = *Le-Long, loc. cit. cap. II. pag. 102. ſeq* = *Henricus a Porta, Cuneatis Ord. Prædicat. De Linguarum Orientalium ad omne Doctrina Genus Præſtantia, &c. Mediolani 1758. pag. 96.*

& il eſt rare que des Traducteurs s'aſſujettiſſent toujours ſcrupuleuſement à leur Original.

Si nous jugions aujourd'hui de la ſincérité de notre Texte Hébreu par les Traductions que nous en avons vû paroître depuis deux-cents ans, il n'y a perſonne qui ne crût que ce Texte a été conſidérablement altéré. Il eſt cependant certain que nos Imprimés Hébreux ſont encore tels qu'on les publia d'abord dans le quinzieme ſiécle, ſi nous en exceptons de très-légers changements que nos Editeurs ont jugé à-propos d'y faire par le moyen de quelques Manuſcrits. Diſons-en autant des différences qui ſe trouvent entre notre Texte Hébreu & la Verſion Syriaque qui nous en reſte (1). M. Simon (2) a montré par divers paſſages de cette

(1) Dans la Bibliothéque du Grand-Duc de Florence, l'on conſerve un Pſeautier Ms. d'une très-ancienne Verſion Syriaque, qui ne s'accorde ni avec l'Hébreu, ni avec les LXX. Ce Manuſcrit eſt d'une grande antiquité, comme le remarque le ſçavant Editeur de ce Catalogue (*Clar. Steph. Evod. Aſſemanus Archiep. Apamen. Biblioth. Mediceæ Laurentianæ & Palatinæ Codicum Mſſ. Catalogus. Florentiæ 1742. pag. 31.*). Ce Pſeautier prouve que cette Verſion a été interpolée de bonne heure; ou du-moins, que l'Auteur s'eſt donné trop de liberté dans ſa Traduction des Pſeaumes.

(2) *Loc. cit. pag. 273. ſeqq. Confer. ejuſd. Diſquiſitiones Criticæ de Variis Bibliorum Editionibus, cap. XXI. pag. 173. ſeqq.*

même Verſion, collationnés avec notre Original, qu'elle a beaucoup dégéneré de ſon ancienne ſimplicité. Il nous a fait obſerver qu'elle eſt maintenant en quelque façon une Verſion mixte, puiſqu'on l'a réformée en pluſieurs endroits ſur une autre (1) Traduction qui a été faite ſur le Grec des LXX. Interprétes. Il eſt vrai que les exemples qu'en porte ce Critique (2), comme ceux qu'en a donnés Carpzovius (3), ſont tirés de nos Polyglottes; je crois cependant, qu'en conſultant les anciens Manuſcrits (4)

(1) *Occurrunt Codices pro ſcribarum ſtudio, aut commodo, ex utraque Verſione (ex Hebræo & LXX.) contexti & interpolati.* Abraham Echellenſis, *loc. cit. pag. 249.* Cette obſervation doit être d'un grand uſage, pour bien apprécier les diverſités de leçons, qu'on trouve entre notre Texte Hébreu & le Syriaque. Elle pourra nous ſervir, lorſque nous ferons mention d'un Ms. Syriaque qui eſt du commencement du VIII. ſiécle, & dont feu M. l'Abbé Ladvocat nous a donné une notice dans le Journal des Sçavants du mois d'Août de l'année 1765. pag. 1619. ſuivantes. Nous parlerons de ce Ms. dans notre IV. Mémoire.

(2) *R. Simon, locis cit.*

(3) *Critic. Sacr. part. II. can. V. §. II. pag. 626. ſeqq.*

(4) Sans parler de quelques Manuſcrits dont on trouve des notices dans différents Catalogues imprimés, tels que ceux des Bibliothéques du Roi de France, & du Grand-Duc de Toſcane, &c.; celui de la Bibliothéque du Vatican, compoſé par MM. Aſſemani, fait mention d'un Ms. qui renferme tout l'Ancien Teſtament de la Verſion Simple. Ce Manuſcrit n'eſt pas, à la vérité, bien ancien, puiſque Serge Riſius, Archévêque de Damas, ancien Eléve du Collége de la Propa-

qui exiſtent encore dans nos Bibliothéques, nous aurions au ſujet de cette Verſion quelque choſe de plus exact, que ce que nous en avons dans nos Imprimés. Quoiqu'il en ſoit de tous ces changements que la Verſion Syriaque a eſſuyés, nous pouvons dire avec confiance, qu'elle offre dans l'état même où nous la voyons de nos jours, un très-fort argument en faveur de l'Intégrité eſſentielle de l'Original Hébreu, quelles que ſoient d'ailleurs les diverſités de leçons entre les deux Textes Manuſcrits ou imprimés.

---

gande, & mort en 1638., l'écrivit de ſa propre main. Il l'accompagna de pluſieurs Variantes renvoyées au bas des pages, & qui peuvent être fort utiles (*Bibliotheca Apoſtolica Vaticana Catalogus tom. II. part. II. Cod. VII. pag.* 14.). Du-reſte il ne paroît point, que cet Archévêque ait fait pour ſon Manuſcrit, le moindre uſage des Polyglottes de Paris & de Londres, comme le diſent les ſçavans Auteurs de ce Catalogue. Les premieres ne furent rendues publiques qu'en 1645. & l'on ne vit les ſecondes imprimées qu'en 1657., temps auquel étoit déjà mort Serge Riſius, ſelon nos Auteurs eux-mêmes. Voyez auſſi le P. Le-Long (*Biblioth. Sacr. ſect. V. cap. II. pag.* 124. *& in Indice pag.* 579.). Il eſt bien plus probable que le docte Maronite n'aura pas négligé le ſçavant Commentaire d'Abulpharage ſur toute l'Ecriture, intitulé : ﻣﻌﺎﺭﺓ ﺭﺍﺯﻱ h.e. *Horreum Myſteriorum.* Ce même Commentaire qui n'eſt pas encore imprimé, renferme quantité de ces Variantes. Il y en a un Exemplaire dans la Bibliothéque du Collége des Maronites de Rome, & un autre dans celle du Vatican. Feu M. Aſſemani, ſi célébre dans la République des Lettres,

Nous ne devrions pas omettre ce qui concerne la Verſion Arabe, que nous avons de l'Ancien Teſtament, ſi nous étions aſſûrés que ſon antiquité touchât aux ſiécles qui ſont l'objet de ce ſecond Mémoire. L'on n'ignore point, que cette Verſion eſt très-propre à éclaircir une foule de paſſages de notre Original (1). Il y a là-deſſus une unanimité de ſentiments parmi les meilleurs Critiques. En fixant la ſignification incertaine de pluſieurs termes Hébreux, par

nous a donné une notice de ce Ms. dans le II. Tome de ſa *Bibliotheca Orientalis, Clementina, Vaticana, pag. 277. ſeq. Confer. Steph. Evodius, loc. cit. Cod. Palatin. XXVI pag. 69.* L'on ſçait d'ailleurs que Serge Riſius ne manquoit point de très-bons Manuſcrits Syriaques (*Le-Long, loc. cit. pag. 95.*) qu'il dut ſans doute conſulter en tranſcrivant celui dont nous parlons. Voyez le Catalogue de la Bibliothéque du Vatican, *tom. cit. part. II. Cod. VIII. pag. 19.*

(1) Albert Schultens a entrepris de prouver dans ſes Obſervations Philologiques ſur le Livre de Job, que quantité de mots Hébreux de ce Livre peuvent beaucoup mieux s'expliquer par la ſecours de la Langue Arabe, que ne l'ont fait bien des Interprétes. *Confer. ejuſd. Schultens, Origines Hebrææ, ſive Hebræa Lingua antiquiſſima natura & indoles ex Arabia Penetralibus revocata, libr. I. tom. I. Franequeræ 1724. paſſim.* = *Originum Hebræorum tomus II. cum Vindiciis tomi I. nec non libri De defectibus hodiernis Linguæ Hebrææ adverſus Cl. Diſſertatorem* (*Drieſſenium*). *Accedit gemina Oratio de Linguæ Arabicæ Antiquitate & Sororia cognatione cum Hebræa &c. Lugduni Batav. 1738. cap. I. pag. 9. ſeqq. & alibi paſſim.*

le Moyen de quantité de Racines communes aux deux Langues, la même Verſion juſtifie pleinement le Texte de nos Ecritures Hébraïques dans tous ces endroits qu'on ne ſçauroit bien comprendre ſans le ſecours de l'Arabe. Il n'eſt pas cependant facile de déterminer le vrai point de temps auquel elle fut compoſée. Il y a des indices aſsès marqués qu'elle ne devance pas le VII. ſiécle de l'Ere Chrétienne, ou les conquêtes des Sarazins dans les Provinces de l'Orient. Ce n'eſt pas que ce Peuple chès qui le Chriſtianiſme s'introduiſit de très-bonne heure (1), n'eût eu auparavant en ſa Langue une Traduction des Livres Saints. Mais on ne voit pas, que celles qui ſont parvenues juſqu'à nos jours, ayent quelque choſe de commun avec cette ancienne Verſion que les Arabes eurent probablement à leur uſage particulier dans les premiers âges de l'Egliſe. Il eſt encore plus difficile de décider s'ils firent d'abord leur Tradu-

(1) Voyez *Jo. Alb. Fabricius, Salutaris Lux Evangelii, edit. Hamburg. 1731. cap. II. pag. 33. cap. V. pag. 84. & cap. XIII. pag. 287.* = *Joſeph Simonius Aſſemanus, Bibliothec. Oriental. Clement. Vatican. tom. III. part. II. De Syris Neſtorianis §. III. pag. 591. ſeqq.*

ction ſur notre Original Hébreu. Les Monuments nous manquent pour être en état de percer une Antiquité d'environ dix-ſept ſiécles.

A juger de ce qu'ont pu faire les premiers Fidéles établis en Arabie, par les Verſions Arabes, qui nous reſtent, ſoit Manuſcrites, ſoit imprimées, il ſemble que ces anciens Chrétiens conſulterent plûtôt le Grec des LXX., peut-être même la Verſion Syriaque Vulgaire ou *Simple*, que le Texte primitif de nos Ecritures.

Un Sçavant dont l'autorité eſt d'un grand poids dans ces ſortes de matieres, a dit (1) que

(1) *M. l'Abbé Renaudot, Perpétuité de la Foi Catholique ſur les Sacrements &c. tom. V. liv. VII. ch. VII. pag. 540.* Ce célébre Ecrivain nous apprend (*ibid. pag. ſeq.*) que la Verſion Arabe que nous avons du Pentateuque dans nos Polyglottes, & que la plûpart des Critiques ſuppoſent être la même que celle de Rabbi Saadias Gaon, a été tirée d'un Manuſcrit écrit en Egypte en 1584. & 1586. à la tête duquel il y a une Préface d'un Auteur Anonyme, mais habile, qui après avoir marqué que la plûpart des Exemplaires des Verſions Arabes de l'Ancien Teſtament étoient extrêmement défectueux, dit qu'il avoit entrepris d'en faire une reviſion exacte. il dit enſuite qu'il a pris pour Texte la Verſion de Rabban Cheik Saïdi, appellé communément Fiumi. C'eſt le même que les Juifs nomment Saadias Gaon, Ecrivain du X. ſiécle, natif de Fium en Egypte. L'Anonyme marque après cela qu'il a conféré cette Verſion avec d'autres faites par des Juifs, & même avec le Texte Hébreu qu'il ſe faiſoit expliquer par un ſçavant Rabbin, avec celle d'Hareth fils de

nos Verſions Arabes faites originairement ſelon l'Hébreu, ſont toutes d'Auteurs Juifs (1) ou Samaritains. L'on voit encore pluſieurs Editions de la Bible en Arabe, mêlées (2) de telle maniere, qu'on ne peut preſque reconnoître de quel Texte ces Verſions ont été priſes; car il s'en trouve où la Verſion eſt ſelon le Grec, & dans laquelle il y a pluſieurs en-

Sinan, & quelques autres ſur le Texte Grec, avec celle d'Abulfarge Ebn el Taib, Neſtorien, qui eſt traduite ſur le Syriaque, avec celle des Samaritains, l'une ſur l'Hébreu, l'autre ſur le Grec, enfin avec les Verſions qui ſe trouvent dans les Commentaires Arabes ſur l'Ecriture. Si on avoit ce travail en entier, ajoûte M. l'Abbé Renaudot, il ſeroit fort utile pour faire connoître exactement toutes les Verſions Arabes, tant imprimées que Manuſcrites; mais celui qui l'a copié, n'a mis les Notes où étoient les différentes leçons, qu'aux trois premiers Chapitres de la Géneſe. L'on conſerve ce Ms. dans la Bibliothéque du Roi de France (*Catalogus Codicum Manuſcriptorum Bibliotheca Regiæ, tom. I. Pariſ. 1739. inter Codices Arabicos pag. 99.*).

(1) Je ne ſçache pas que nous ayons des Juifs une Verſion Arabe de toute l'Ecriture. Il n'eſt pas même probable que les Samaritains l'ayent traduite dans la même Langue, à l'exception du Pentateuque. Leur prétendu Livre de Joſué eſt bien différent du nôtre. Voy. *Jacob. Le-Long, Biblioth. Sacr. loc. cit. pag. 112. ſeq.* = *Jo. Chriſtoph. Wolfius, Bibliothec. Hebr. vol. I. num. 1753. pag. 934.* — *Ejuſd. vol. II. ſive part. II. ſect. VI. pag. 431. ſeqq. pag. 437. ſeqq.*

(2) *M. l'Abbé Renaudot, loc. cit. pag. 540.* = *Clar. Steph. Evod Aſſemanus, Biblioth. Mediceæ &c. Codd. Mſs. Catalog. Cod. XXI. inter Palatinos, pag. 63.*

droits tirés des Verſions ſelon l'Hébreu, quelquefois de celle de Rabbi Saadias & quelquefois d'autres.

L'on en diſtingue pourtant deux Editions dont la plûpart des Chrétiens d'Orient font beaucoup de cas, & qu'ils employent dans le Service Divin (1). Mais comme ces deux Traductions, quelque anciennes qu'on les ſuppoſe, ſont aſsès récentes (2), eu egard aux temps qui

(1) *Idem Cl. Aſſemanus, loc. cit.* = *Jo. Gottlob Carpzov. Critic. Sacr. part. II. cap. V. §. III. pag. 643.*

(2) *Confer. Brian. Walton, loc. cit. Prolegom. cap. XV. §. XVII. pag. 96.* = *Jo. Gottlob Carpzov., loc. cit. pag. 646.* = *Eduard. Pocockius, Prafatio Variantibus Lectionibus in Pentateucho Arabico, tom. VI. Polyglott. Londinenſ. pramiſſa.*

M. l'Abbé Renaudot dit (*loc. cit.*) que la plus ancienne Verſion Arabe de l'Ecriture eſt celle qu'Haret fils de Sinan compoſa d'après le Texte des LXX., & qu'il y a pluſieurs Mſs. qui portent ſon nom, quoiqu'ils ſoient fort différents entr'eux: ce que l'on doit toutefois attribuer plûtôt à l'ignorance ou à la liberté des Copiſtes qu'à l'Auteur de la Verſion. Selon M. l'Abbé Renaudot, on ne ſçait d'Haret que le nom, ſans aucun indice du temps auquel il a vécu. Dans une Lettre que ce ſçavant Abbé écrivit au P. Le-Long, il lui marqua encore, qu'outre cette Verſion d'Haret, un Ecrivain Anonyme, dont le Manuſcrit exiſte dans la Bibliothéque du Roi, ſoûtient qu'il y en a une d'une plus grande antiquité, dont on ignore l'Auteur; enfin une troiſieme, également faite ſur le Texte des LXX. (*Jacob. Le-Long Biblioth. Sacr. loc. cit. pag. 113.*). Mais, ſi Hareth fils de Sinan ou Senan, fils de Sebath, n'a fleuri que vers la fin du XV. ſiécle, ainſi que l'aſſûre le ſçavant Aſſemani, Archévêque d'Apamée (*ubi ſu-*

nous occupent, & que la Verſion Arabe (1) que l'on a dans nos Polyglottes de Paris & de Lon-

pra loc. cit. pag. 61.) il eſt évident que tous les Mſs. qui paſſent ſous le nom d'Hareth, ſont très-modernes, & qu'il doit exiſter d'autres Verſions Arabes, beaucoup plus anciennes, comme l'obſerve avec raiſon l'Auteur Arabe du Ms. de la Bibliothéque du Roi de France.

(1) *Quod Chriſtianum quendam Alepenſem, ſectæ Melchiticæ, conquerentem aliquando audivi, non reperiri penes ipſos Arabica exemplar Bibliorum aliquod, quod æquali filo contextum partibus inter ſe congruis apteque diſpoſitis conſtaret; idem de illo quod magnificis nobiliſſimi Viri ſumptibus, laudatiſſimaque Virorum Doctorum induſtria Pariſiis nobis exhibitum eſt, Londinique non minori cura ac laude feliciter expreſſum, merito affirmari poſſe res ipſa teſtatur. Ejuſmodi ſcilicet eſſe quod e diverſis atque inter ſe multum diſcrepantibus laciniis contextum ſit; ſive id agente, qui ipſum deſcriberet, ſive (quod magis veriſimile) quod ipſi ad manum non fuerit omnium Librorum ab uno aliquo concinnata verſio; adeo ut neceſſe habuerit, quo integrum ſibi corpus conſtaret, partes parum ſibi conſtantes, utpote, e diverſis fontibus, diverſis ſæculis & a diverſarum ſententiarum hominibus profectas connectere. Hinc factum, ut Librorum Veteris Teſtamenti alii ea lingua editi fontem Hebraicum; alii LXXII. verſionem, ſive ex ea immediate, ſive (quod de pleriſque forſan affirmandum) mediante Syriaca derivati referant. Non idem ergo de omnibus judicium fieri poteſt &c.* Eduard. Pocockius, *loc. cit.* = *Confer. Le-Long. loc. cit. pag. 122. ſeqq.* = *Jo. Gottlob Carpzov. loc. cit. pag. 646. ſeqq.* = *Rich. Simon, Diſquiſitiones Critica &c. cap. XXI. pag. 177. ſeq.*

Une preuve bien forte, que le Compilateur de cette Verſion Arabe ne s'eſt point aſtreint à ſuivre ſon Texte primitif avec cette

dres, n'eſt point exempte de ces défauts qu'on remarque dans les autres Traductions en la même Langue, nous ne pouvons pas en retirer tout l'avantage que nous devrions en attendre. Elles ont néanmoins leur grande utilité, en ce qu'elles appuyent les différentes obſervations que nous avons faites juſqu'à préſent ſur l'Intégrité & la Pureté eſſentielles de nos Ecritures Hébraïques.

Ce que je viens de dire touchant l'utilité de cette Verſion Arabe, on peut l'appliquer auſſi aux autres Textes qui ſont imprimés dans la Polyglotte de Londres, & dont il reſte encore des Manuſcrits dans pluſieurs Bibliothéques de l'Europe. Ces Textes rendent également témoignage à la ſincérité de l'Original Hébreu. Mais je me diſpenſe volontiers de diſcuter cette matiere. Les Auteurs que j'ai ci-

ſcrupuleuſe fidélité que tout Traducteur ne doit jamais perdre de vûe dans une entrépriſe de cette nature, c'eſt que la Verſion, par exemple, du Pentateuque s'attache tantôt à l'Hébreu; tantôt elle s'en éloigne, ſans s'accorder même avec les autres Verſions. Auſſi doute-t'on avec fondement, que cette même Verſion Arabe ſoit celle de Saadias Gaon. Il y a entre l'une & l'autre des différences notables. Le ſçavant Pocock la croit toutefois de ce Docteur Juif; mais il a raiſon de ſoûtenir qu'elle eſt beaucoup interpolée, & qu'on l'a retouchée d'après des Exemplaires Syriaques ou Grecs.

tés touchant les Verſions Syriaques & Arabes, fourniſſent ſuffiſamment de lumieres ſur le même ſujet. Il eſt temps de terminer ce qui a rapport à l'Epoque que j'enviſage.

Je n'inſiſterai pas même ſur les précautions que dûrent prendre les premiers Chrétiens, ceux principalement qui étoient Juifs d'origine, pour garantir les Originaux de nos Livres Saints des erreurs que la malice humaine pouvoit y introduire. Dans les Egliſes, il y avoit des Archives uniquement deſtinées à conſerver le dépôt (1) des Divines Ecritures. On les met-

(1) Ce que Lactance rapporte au ſujet de l'Edit de Dioclétien contre les Chrétiens, prouve que l'on conſervoit les Saintes Ecritures dans les Egliſes que ce Prince ordonna de démolir. Les Fidéles de Nicomédie furent les premiers expoſés aux fureurs de cet ennemi de la Foi de Jeſus-Chriſt. —— *Repente adhuc dubia luce ad Eccleſiam Prafectus (Galerius) cum Ducibus & Tribunis & Rationalibus venit: & revulſis foribus, Simulacrum Dei quaritur. Scriptura reperta incenduntur. Datur omnibus preda.* Lactantius, *de Mortibus perſecutorum §. XII. in fine ejuſd. Oper. edit. Cantabrig. 1685. pag. 535.*

Les Chrétiens étoient ſi jaloux de ce ſacré dépôt, qu'ils avoient même des lieux deſtinés à écrire les Livres Saints, & l'on en donnoit quelquefois des copies pour de l'argent; mais ſeulement aux Chrétiens. —— *Tunc deinde jubet (Manes) in carcere poſitus Legis Chriſtianorum libros comparari..... ſumpto ergo aliquantulo auri, modo abierunt ad loca in quibus Chriſtia-*

toit par-là à couvert des fraudes des Hérétiques. L'on recouroit à ces Archives, ſi jamais il arrivoit que les Exemplaires vinſſent à ſe perdre, ou à contracter des taches dont des Copiſtes ignorants ne ſont que trop capables.

Le ſiécle d'Origene & les ſuivants vont nous offrir d'autres Conſidérations intéreſſantes. Reſervons-les pour un troiſieme & quatrieme Mémoire.

norum libri conſcribebantur ; & ſimulantes ſe nuntios eſſe Chriſtianos, rogabant præſtari ſibi libros Scripturarum noſtrarum, & deferunt ad eum in carcere conſtitutum. Acta *Archelai Epiſcop. Meſopotam. & Manetis Hæreſiarchæ Diſputatio, ad calcem operum S. Hippolyti ex recenſ. Jo. Alb. Fabricii, edit. Hamburg. 1718. tom. II. pag. 182.*

FIN DU I. VOLUME.

BIBLIOTECA ... ROMA ... TERZO ESEMPLARE

LETTRE

DE M. JACQUES JONAS BJORNSTAHL,

Sçavant Suédois, de l'Académie Royale d'Upſal, Correſpondant de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris; touchant la Verſion Arabe des cinq Livres de Moyſe, & qui ſe trouve dans le Pentateuque-Tritaple-Samaritain, Ms. de la Bibliothéque du Prince Barberini. A l'Auteur de ces Conſidérations ſur l'Intégrité du Texte Hébreu.

J'Obéis avec grand plaiſir à vos Ordres, M. T. R. P., en vous rendant compte de la Verſion Arabe du Pentateuque Samaritain qui eſt à Rome dans le fameux Tritaple Ms. de la Bibliothéque du Prince Barberini. Je remplis d'autant plus volontiers ce devoir, que je ne fais que ſuivre les tendres ſentiments d'eſtime & de conſidération, que vos talents & vos qualités du cœur m'ont inſpirés. Il eſt bien juſte de vous donner des notices d'un Livre, après que vous m'en avez fait connoître un ſi grand nombre dans vos ſçavants Ouvrages, & que vous m'en indiquez tous les jours dans la célebre Bibliothéque de Caſanate, où vous occupez un poſte avec tant d'honneur. Mais vous me pardonnerez une Lettre dont je ſuis moi-même peu ſatisfait. Mon loiſir diviſé entre une foule d'objets tous différents dans cette ancienne Maitreſſe de l'Univers, dans ce pays des Muſes, ne me permet pas de m'étendre trop loin; & il ne m'a point été poſſible d'examiner aſsès à mon aiſe ce rare Manuſcrit, la Bibliothéque du Prince Barberini n'étant ouverte que deux fois par ſemaine, ſans compter les fêtes qui tombent ſouvent dans des jours auxquels on peut y avoir entrée.

Ce fameux Manuſcrit eſt un Pentateuque compoſé de trois Langues, de l'Hébreu, de l'Arabe & du Samaritain; mais il eſt tout écrit en lettres Samaritaines, comme ayant été deſtiné à l'uſage de ce Peuple. Auſſi au premier aſpect ſe trouve-t'on beaucoup dépayſé, & la lecture en devient embarraſſante pour quiconque s'eſt habitué à

lire l'Arabe & l'Hébreu dans leurs propres Caracteres : c'eſt comme ſi l'on vouloit donnet un Livre Grec en lettres Latines, ou repréſenter un Ouvrage Latin en lettres Greeques.

Le Manuſcrit eſt copié ſur du Parchemin en un Volume in-fol. de grand format, ayant à chaque page trois colonnes collatérales. Le Texte Hébreu-Samaritain ſe trouve à la droite, l'Arabe eſt au milieu, & la Verſion Samaritaine à la gauche. Ce précieux Manuſcrit appartenoit autrefois à feu le Baron de Peireſc, qui le légua par teſtament au Prince François Barberini, Neveu du Pape Urbain VIII., ainſi qu'on le lit en lettres d'or ſur la couverture du Volume relié en Marroquin rouge. Les mêmes lettres portent que M. De Valaves, frere de M. de Peireſc, a exécuté le teſtament, & préſenté ce *Pentateuchus Samaritanus* ΤΡΙΤΑΠΛΟΣ, ainſi qu'il y eſt appellé. Sur l'autre côté de la couverture, on voit empreintes les Armes de Barberini & de Peireſc.

Cette anecdote nous annonce que c'eſt une grande mépriſe, & plût-à-Dieu que pour le bien des Lettres & de la Bibliographie, il n'y en eût point d'autres! C'eſt, dis-je, une faute dans le *Catalogue des Mſs. de la Bibliothéque du Roi de France, tom. I. pag.* 50. que d'y avancer que la même Bibliothéque poſſede en trois Langues le Ms. Samaritain de Peireſc. Il eſt conſtant, que parmi tous les Mſs. Samaritains que ce ſçavant homme a poſſedés, il n'a jamais eu qu'un ſeul Pentateuque de cette eſpéce, comme M. de Peireſc le dit lui-même dans ſa Lettre au Pere Morin (*Antiquitt. Eccleſ. Orientat. Londini* 1682. *pag.* 182. & 183. 186. *confer. pag.* 258.). A l'endroit cité du même Catalogue, il eſt encore dit que le ſoi-diſant Ms. TRIGLOTTON de Peireſc eſt mutilé au commencement, & qu'il y manque les premiers XXIV. Chapitres de la Géneſe : l'on devoit dire les XXXIV. qui effectivement n'y ſont point. J'ai bien vû les Mſs. Samaritains qu'on a dans cette vaſte & immenſe Bibliothéque du Roi; mais je ne puis me rappeller s'il y en a quelqu'un en trois Langues; je doute même fort, qu'il s'en trouve en Europe un pareil au nôtre. Le P. Morin parle uniquement de celui-ci que De Peireſc lui avoit prêté. Voyez ſa Lettre (*Antiquitt. Eccleſ. Orientat. pag.* 198.) & ce qu'il dit dans ſa Préface à la Polyglotte de Paris, où il donne une notice de quatre Mſs. Samaritains dont il s'étoit ſervi, entre leſquels il n'y en avoit qu'un en trois Langues (*Confer. Morini Exercit. I. in Pentateuch. Samar. pag.* 10.).

La faute que je viens de relever, eſt fort pardonnable à Jean Chriſt. Wolfius (*Biblioth. Hebr. Hamburg.* 1721. *part.* 2. *pag.* 472.) : ce ſçavant étoit à Hambourg & non pas à Paris, n'ayant point d'ailleurs le Ms. devant ſes yeux; mais l'on ne peut pas en dire de même du P. Le-Long (*Biblioth. Sacr. tom. I. pag.* 85. *ſeq.*); & c'eſt peut-être de lui qu'eſt venue toute cette inadvertance. Cependant il ne falloit que ſçavoir lire, quand on tenoit le Ms. entre ſes mains, & ne pas copier les fautes des autres. Quelle foi peut-on déſormais ajoûter à l'Hiſtoire Littéraire, lorſqu'une ſimple liſte de Livres, faite ſur le

lieu, eſt ſi fautive. Enfin c'eſt à Rome & non pas à Paris, que l'on doit chercher ce fameux Ms. Mais par malheur pour la Critique, il y manque, comme nous l'avons dit, une bonne partie de la Géneſe: & le premier mot qui s'y trouve, eſt בהמול (*Geneſ. XXXIV.* 22.). Une autre main poſtérieure a cru devoir remédier à cette grande laeune, en y écrivant en Syriaque les mêmes 34. Chapitres ſur du Papier ordinaire; ce qui fait ici une étrange figure. Ainſi nous n'y avons rien qui regarde les fameux points de la Chronologie Moſaïque. Il eſt encore défectueux par-ci par-là en bien des endroits, de ſorte qu'il y a de quoi déplorer le ſort de cette piéce unique.

Mais tâchons de vous donner, M. T. R. P., quelque choſe touchant la datte du Ms. & le lieu où on l'a copié: l'un & l'autre ſe trouvent marqués en trois endroits, je veux dire, à la fin de l'Exode, des Nombres & à la derniere page du Deutéronome par où finit le Ms. Dans les deux premiers endroits de ces Livres, on trouve une même datte déſignée par ces paroles Hébraïques en Caracteres Samaritains: —— וה בחדש רביע אחרון שנת ארבע ועשרים ושש מאות למלכות ישמעל: *Et cela (a été écrit) dans le mois de Rabié ſecond l'an 624. du régne d'Iſmaël.* Les Samaritains, ainſi que les Juifs, indiquent par ces dernieres paroles, la fameuſe Ere de l'Hégire ou de la fuite de Mahomet conſidéré comme deſcendant d'Iſmaël. Or l'année 624. & la lunaiſon de Rabié ſecond répondent au mois d'Avril de l'an 1227. de l'Ere Chrétienne; ainſi ce Ms. a actuellement un âge de 544. ans. L'on y lit encore, que ce Pentateuque a été écrit à Damas pour l'uſage public de la Synagogue des Samaritains de la même Ville. Mais une difficulté qui vient de la maniere dont la datte eſt marquée une troiſieme fois à la fin du Ms., eſt ſi grande que le Pere Morin n'a eu garde d'en parler. Il y a 20. vers ou rimes en Hébreu; quoique je les aitous copiés, je n'en mets ici que quatre qui contiennent la datte.

והוה חסולה בעזרות יהוה אל קנא:
ביומה הברוך תנינה:
והוא ארבע עשר יום מן חדש גמדי אחרונה:
המודמן ארבע וכ· מן תמוז שנת ז·ופ·וח· ק· שנה:

Ce qui veut dire en peu de mots, qu'*il a été achevé avec l'aide de Dieu, le lundi qui étoit le 14. du mois Giumadi ſecond, qui répond au 24. du mois de Thamuz l'an* ז·ופ·וח·ק: nombres qu'il n'eſt pas aiſé de déchifrer. De quelque façon qu'on veuille tourner, additionner & arranger ces lettres ז·ופ·וח·ק, on ne les fera jamais accorder avec la datte donnée ci-deſſus, ni même avec quelque autre Ere des Samaritains, dont il eſt parlé (*Acta Eruditorum Lipſ. tom. X. an. 1691. pag. 167.*) Je ne ſçais pas trop, quel nombre peuvent déſigner les mêmes lettres chez les Samari-

tains ; je devine ſeulement, que c'eſt 887. Ainſi ce ſeroit le 14. du mois de Giumadi ſecond, qui répond au 24. du mois de Thamuz (ou de Juillet) chez les Syriens, l'année 887. de l'Hégyre, c'eſt à-dire 1482. de Jeſus-Chriſt. En effet le mois de Giumadi ſecond tombe dans ladite année au mois de Juillet : cela confirme aſsès ma conjecture. Mais qui eſt-ce qui pourra accorder la même année avec l'autre déſignée deux fois dans ce Ms.? *Idem jungat vulpes, & mulgeat hircos*. L'on pourroit dire auſſi, que les rimes Hébraïques en queſtion n'ont ni rime ni raiſon. Mais, après y avoir bien réfléchi, j'ai trouvé dans le Ms. même un moyen de réſoudre cette difficulté. J'ai de bons arguments qui me font croire que les derniers feuillets du Deutéronome ſont rapiécés d'après un autre Ms. poſtérieur de 11. ſiécles & demi à notre Pentateuque Samaritain. Il ſeroit trop long d'en produire les preuves : je les réſerve pour une autre occaſion.

Je viens, M. T. R. P., à la Verſion Arabe qui mérite tous les égards par bien des titres. Elle n'a été connue juſqu'à préſent que par certains mots que Caſtel en a cités dans ſes Notes ſur la Verſion Samaritaine, rapportées dans le VI. Tome de la Polyglotte de Londres, d'après le Ms. d'Uſſérius, qui eſt actuellement dans la Bibliothéque Bodléyenne (Voyez *Catalog. Mſs. Angliæ, Oxonii* 1697. *P.* 1. *pag.* 156.). A juger des phraſes qui en ſont citées, cette Verſion eſt la même que celle de notre Tritaple. Elle offre cependant quelques Variantes. Par exemple, le Ms. d'Uſſérius rend שילה Géneſ. XLIX. 10. par سليمان *Salomo*, comme le remarque Caſtel (*loc. cit.*). Mais le nôtre porte مستحقه *Dignus illo*, en tradniſant de la maniere ſuivante : —— لا يزول القضيب من يهودا والمرسم من بين بنوده حتى ياتى مستحقه : واليه تقذ الشعوب : *Non ceſſabit baculus vel ramus a Juda, & ordinans (vel præfectus) a vexillis ejus, donec veniat dignus illo, & ad illum adſciſcentur populi.* L'ont voit que notre Interprète ſuit encore ici, comme par-tout ailleurs, le Texte Hébreu-Samaritain qui porte dans cet endroit דגליו *Vexillis ejus*, & יקהתו, au lieu que le Texte des Juifs a רגליו *Pedibus ejus*, & יקהת : mais la Verſion Samaritaine imprimée lit יקהתו.

Je n'ai pas beſoin d'avertir que la Verſion Arabe a été faite immédiatement ſur le Texte Hébreu-Samaritain, & qu'elle conſerve fidélement toutes les différences qui diſtinguent ce Pentateuque de celui des Juifs. Elle s'attache ſi ſcrupuleuſement au Texte, qu'autant de mots qu'il y a dans une ligne de l'Original, autant en trouve-t'on qui y répondent dans la ligne de la Verſion qui eſt à côté. Il faut toutefois en excepter certaines particules dont abondent plus ou moins l'un & l'autre de ces Dialectes. Par exemple, on a en Hébreu l'את *Nota objecti*; ce qui eſt inconnu aux Arabes : ces der-

niers ſe ſervent au contraire de la particule ل qui déſigne le Vocatif dont manquent les premiers. A cela près, l'Arabe qui occupe la colonne du milieu, entre le Texte Hébreu & la Verſion Samaritaine, répond mot pour mot, ligne pour ligne & période pour période, à l'Original, ainſi qu'à la Verſion Samaritaine; tellement que ces trois Textes placés collatéralement dans la même page, prennent un même eſpace, & y marchent d'un pas égal. Auſſi notre Verſion Arabe eſt-elle très-fidéle & littérale. Elle a encore de la clarté, & développe fort bien ce qu'il peut y avoir d'obſcur dans le Texte Hébreu: j'oſe même aſſûrer que je n'en ai jamais vû une meilleure. Elle differe conſidérablement de toutes les Verſions Arabes imprimées, que j'ai lûes; & je ne ſçais ce qui a déterminé Walton (*Prolegom. in Polyglott. XI. num.* 21.) & Edmond Caſtel (*Animadverſ. Samarit. in Geneſ. XLIX.* 34.) de dire que notre Verſion ſe rencontre preſque toujours avec celle du Juif Saadias; car, ſi la Verſion Arabe, imprimée dans les Bibles Polyglottes, eſt de Saadias; je dis qu'elles *diſſ ant toto cœlo & ſolo*. Il ne faut qu'en lire une phraſe dans l'une & dans l'autre pour s'en appercevoir.

Il ne m'a pas été poſſible de découvrir la Verſion Arabe de Saadias, imprimée en Caractéres Hébraïques à Conſtantinople en 1546. *fol.*, ainſi je ne puis dire ſi elle differe de celle de nos Imprimés; mais l'on n'ignore point que ce Juif aimoit à paraphraſer le Texte; ce qui eſt entiérement oppoſé à la marche de notre Verſion qui a un mérite ſupérieur à toutes celles de l'Orient, en ce qu'elle s'attache à la lettre, & qu'elle méſure les mots de ſon Original. Elle le ſuit avec tant de fidélité, qu'une Concordance tirée de ſes propres termes ſerviroit merveilleuſement à voir le paralléliſme qu'il y a entre ces trois Dialectes, & formeroit un Gloſſaire ou une phraſéologie harmonique; car elle employe ordinairement les mêmes mots qui ſont dans le Texte Hébreu. Mais, ſi le génie de chaque Dialecte l'en empêche, on la voit ſe ſervir d'autres termes. Par exemple, quand le mot Hébreu שמע ſignifie ſimplement *Audivit*, notre Verſion le retient. Lorſqu'il y a dans ſon Texte, שמע אל *Auſcultavit, Obſecutus eſt*, comme Géneſ. XXXIV. 24. &c. elle le traduit par طاق qui a la même ſignification. Ainſi elle rend ראה *Vidit*, & הראה *oſtendit*, par les mêmes mots. Mais ſi ce verbe eſt au Paſſif, נראה *Viſus eſt*, *Apparuit*, elle le traduit ordinairement par تجلى. Cela montre qu'elle apprend admirablement bien les différentes nuances de ces Dialectes; car, quoiqu'ils ſoient dans l'origine une même langue, & qu'ils ayent les mêmes mots; ils les employent néanmoins quelquefois différemment pour en former certaines phraſes ſelon l'uſage de chaque Nation.

J'ajoûte encore que notre Verſion Arabe peut beaucoup ſervir à éclaircir la Géographie des Pays, ainſi que l'Hiſtoire naturelle, & à repréſenter avec fidélité des uſages & des coûtumes de l'Orient. Par exemple, elle a traduit ces mots de la Géneſe XXXVII. 25. ארחת ישמעאלים par قافلة اسمعيلية *une Caravane d'Iſmaëlites* ou *d'Arabes*; ce qui fait alluſion à l'ancien uſage, pratiqué encore de nos jours dans ce Pays, touchant la maniere d'y voyager & d'y trafiquer: ce mot قافلة étant préciſément un terme propre aux Arabes, pour indiquer leurs Caravanes ou une troupe de gens qui voyagent enſemble avec leurs Chamaux & tout leur train.

Cette Verſion explique auſſi très-bien les mots obſcurs; comme Géneſ. XXXV. 16. כברת־הארץ, termes qui y ſont traduits, par نحو فرسخ من الارض *circiter paraſangam*, &c. D'où l'on voit que notre Interprête n'a point pris le כ pour une lettre radicale, ainſi que l'ont prétendu quelques Philologues; & qu'il ſe ſert du mot فرسخ, fort uſité en Orient, pour marquer une certaine petite meſure de chemin. Il rend encore les termes, Géneſ. XXXVI. 24. מצא את־הימים par ceux ci: كاشف الجبابرة *detexit* ou *invenit Gigantes, il découvrit des Géans*. Moyſe les ſuppoſe déjà connus; la Verſion repréſente ici, très-fidélement ſon Texte Original qui n'a pas הימים, ainſi que le portent les Exemplaires des Juifs, mais האימים qu'on lit, Géneſ. XIV. 5. = Deutéronom. II. 10. La Verſion Samaritaine a אימאי au même endroit. Il eſt inutile de diſcuter laquelle de ces deux leçons eſt la meilleure: ce que vous en avez dit vous-même, M. T. R. P., dans vos ſçavantes Recherches ſur l'Epoque de l'Equitation (*part. II. pag. 232. ſuiv.*), en expliquant ce paſſage des EMIMS, Peuple d'une figure giganteſque, s'accorde parfaitement avec notre Verſion. D'ailleurs ne devroit-on pas préférer toute leçon qui donne un ſens plus clair, qui s'explique d'elle-même, qui n'a point de difficultés, ni d'embarras, & qui les fait tout d'un coup évanouir? C'eſt ce qu'on voit encore au même Chapitre, Verſ. 2. où notre Interprête Arabe ſuit ſon Texte Hébreu-Samaritain qui porte: ענה בן צבעון, leçon analogue au 24. Verſet du même Chapitre. La Verſion Arabe s'attache également à ſon Original (ibid. verſ. 6.) où il eſt dit וילך מארץ כנען מפני יעקב אחיו: ce qu'elle rend par ومضا من ارض كنعان من بين يدي يعقوب اخيه

Digitized by Google

Quiconque n'eſt point préoccupé par l'eſprit de ſyſtême, voit aiſément laquelle leçon de ces trois endroits que je viens d'alléguer, forme le meilleurs ſens, & convient mieux avec le Contexte.

De quelle utilité n'eſt-elle pas notre Verſion pour éclaircir les termes équivoques, en fixant la leçon d'un Texte, quelquefois incertain à cauſe de la diverſité des Points-Voyelles qui en varient le ſens? Par exemple, le mot עלה (Géneſe, XLIX. Verſet 4.) a été lû & ponctué par deux Kamets (ָ) ſous ces deux premieres radicales; & l'on a traduit *Aſcendit* avec une obſcurité étonnante. Aucun Interprête ne s'eſt douté qu'il falloit ſubſtituer d'autres Voyelles à ce terme Hébreu. Mais notre Traducteur Arabe a prévenu cette obſcurité, en rendant par صاعدا *Aſcendens*: Verſion qui diſſipe tous les nuages. Elle a lû *Ole* au partleipe, avec un Kholem (ֹ) ſur la I. radicale, & un Segol (ֶ) ſous la II.; maniere de lire, qui eſt la ſeule véritable. Comme ce Verſet a de la difficulté en Hébreu, je vais en mettre toute la Traduction Arabe: ما جرعت من الما لا تفضل ان صعدت مضجع ابيك حين بدلت فراشي صاعدا. *Quidquid hauſeris aquæ non excelles, quum aſcendiſti cubile patris tui, tunc commutaſti (vel alteraſti), lectum meum aſcendens.*

Il eſt néceſſaire d'obſerver que le Texte Hébreu-Samaritain commence ce Verſet par ces termes פחות כמים, au lieu que l'Hébreu imprimé porte פחז כמים. Pour bien ſaiſir le ſens de ce paſſage, il faut beaucoup d'érudition Orientale, ne point ignorer ce que c'étoit que *Boire* ou *Humer de l'Eau* chez les Orientaux, & ſçavoir le rapport qu'il y avoit entre *Succeder au trône* & *Monter ſur le lit du prédéceſſeur*. Ce n'eſt pas le lieu de m'étendre ici ſur ces uſages auxquels le Patriarche fait alluſion; je m'attacherai ſimplement au ſens du paſſage, en le rendant de la maniere ſuivante:

——— „ Ruben, vous étez mon premier né, ma force & le commencement de ma vigueur, illuſtre par le dégré d'élevation, illuſtre par la gloire; non-obſtant que vous ayez bû de l'eau, c'eſt-à-dire, non-obſtant que vous vous étes introduit dans ma couche pour vous aſſûrer la ſucceſſion, vous ne vous éleverez point: quand vous avez monté ſur le lit de votre Pere, vous avez changé & rendu inutile votre droit de préémiuence: ce que vous avez cru pouvoir vous aider, c'eſt cela même qui vous a perdu „.

La Verſion Arabe traduit ſouvent l'Hébreu autrement que la Verſion Samaritaine: ce qui prouve toujours plus qu'elle a été faite immédiatement ſur l'Original, & non point d'après la même Verſion. Par exemple, au Verſet 11. dudit Chapitre, elle traduit עירה par le

même mot عيره *Aſinum ſuum*, pendant que l'Interpréte Samaritain porte קרתה *Pagum ſuum* ou *Oppidum*, ſéduit par l'autre ſignification du mot עיר, *Ville*.

Notre Interpréte traduit également בני אתנו, par les mêmes mots Arabes بنى اتانته *Filios*, ou *Pullos aſini ſui*. Quoique la Verſion Samaritaine ſe ſerve ici des termes בני עמוקה *Filios roboris ſui*, & qu'elle s'éloigne par-là de ſon Original qui a dans notre Ms. בני איתנו : ce qui eſt une Variante. Il eſt même très-remarquable que notre Verſion Arabe explique ce mot איתן dans le Verſ. 24. par un autre que le ſens & le Contexte exigeoient, ſçavoir, صلابة *Duritiæ* ou *Robur*, & peut-être *Lumbus*.

Pour faire ſentir la grande analogie qu'il y a entre l'Hébreu & l'Arabe, ainſi que vous l'avez déjà remarqué, M.T.R.P., (Vol. I. pag. 164. Vol. II. pag. 158. 251. ſuiv. Not.) Je vais tranſcrire ici le 11. Verſet tel qu'il eſt dans notre Verſion : —— يغبط فى الجفن عيره وفى السيروقة بنى اتانته يغسل بالخمر لباسه وبعصير العنب كسوته *Lætatur in vite aſinus ejus & in palmite pullus aſini illius : lavat in vino veſtem ſuam, & in muſto, (vel ſucco uvæ) indumentum ſuum*. Cette Verſion ne differe abſolument du Texte primitif que dans le premier mot qui porte dans le Samaritain אסורי, terme que notre Interpréte Arabe a rendu d'une maniere fort ſinguliere par يغبط *Lætatur* ou *hilaris eſt* : mais je croirois qu'il y a dans notre Ms. une faute de Copiſte, au lieu de يربط *Ligatus eſt*. Quant au dernier mot, le Texte Samaritain porte כסותו, terme qui correſpond à celui de كسوته *Pallium* ou *indumentum ſuum*, comme a lû l'Interpréte Arabe.

J'ai obſervé que la même Verſion ne ſuit pas les fautes de Copiſte, & nous venons de le voir dans le mot איתן du Verſet déjà cité. En voici un autre exemple : Géneſ. XXXVII. 30. Le Ms. a en Hébreu : ואני הנה אני בא —— ; mais il y a dans notre Verſion Arabe : والى اين انا ات —— *Et quorſum ego veniens?* ou *Quo vadam? Quo me vertam?* Preuve que הנה *Ecce* eſt une faute de Copiſte, pour אנה *Quo? Ubi?* comme portent nos Bibles Hébraïques imprimées ; & ce terme eſt abſolument le même que اين dans notre Verſion.

En s'attachant ainſi à la lettre, notre Interpréte ſert à diſtinguer

les vraies Variantes des erreurs introduites par les Copiſtes. Si M. le Docteur Kennicott avoit conſulté notre Verſion dont on trouve des Exemplaires Mſs. dans la Bibliothéque Bodléyenne, il n'auroit jamais été expoſé à de ſi vifs réproches de la part de l'Auteur d'une brochure intitulée : *Lettres de M. l'Abbé de *** Ex-Profeſſeur en Hébreu en l'Univerſité de *** au S. Kennicott Anglois &c. A Rome & ſe trouvent à Paris* 1771. M. Kennicott n'auroit point pris aſſûrément אורה dans la Verſion Samaritaine (Deutér. XXXII. 2.) pour une preuve de Variante dans l'Original Hébreu : il n'auroit point dit que ce dernier Texte portoit autrefois אור *lumen* au lieu de תורה *Lex*, terme qu'ont les Imprimés ; car אורה en Samaritain ſignifie toujours *Loi*, & a la même origine que תורה en Hébreu. D'ailleurs ce mot ne ſe rend jamais par *Lumiere* chès les Samaritains qui la nomment נהר en leur langue. Mais l'Auteur des Lettres qui critique vivement M. Kennicott, tombe dans des écarts également répréhenſibles, & pour expliquer (pag. 92. ſuiv.) quatre termes de la Verſion Samaritaine, il fait tout autant de fautes contre la Langue & la Grammaire.

Pour le bien du Dialecte Samaritain, il ſuffit de faire obſerver à M. l'Ex-Profeſſeur en Hébreu —— I. Que ſelon l'analogie de cette même Langue, l'affixe ה ne déſigne pas toujours le féminin ; mais qu'on l'employe encore pour le maſculin : ce qui arrive auſſi dans les Langues Chaldéenne, Syriaque & Arabe. —— II. Que נור en Samaritain n'a pas d'autre ſignification que celle de *Feu* & non celle de *Lanterne*. —— III. Que אורה ſignifie la *Loi* & non le *Feu*. —— IV. Que לון doit s'expliquer *Pour eux*, comme s'il y avoit להון, parce que cette contraction eſt très-uſitée dans le Dialecte Samaritain. D'où il eſt facile de voir que cette ſignification eſt bien différente de celle de *Loger*, comme on la lui donne dans les Lettres de l'Ex-Profeſſeur. —— V. Enfin qu'on explique fort mal le Samaritain par la ſeule Grammaire Hébraïque, & que l'Auteur deſdites Lettres a eu tort de tourner en ridicule la Verſion Samaritaine, en traduiſant : —— *Elle loge dans ſa main droite une Lanterne ou un Feu de Lumiere*. Le ridicule ne tombe que ſur l'ignorance. La Verſion Samaritaine eſt ici très-exacte, & rend fidélement ſon Original Hébreu —— מימינו אש־דת למו par autant de mots Samaritains —— מימינה נור אורה לון. Il tient *dans ſa droite un Feu de Loi pour eux* ; c'eſt-dire, *Dieu donnant ſa Loi, ſe préſente au Peuple avec majeſté, la foudre a la main*.

Il eſt facheux que je ne puiſſe pas citer ici la Verſion Arabe de notre Ms. J'allois hier, plein d'eſpérance, à la Bibliothéque Barberini, pour y examiner ce paſſage ; mais quelle fut ma ſurpriſe de trouver que ce ſeul feuillet d'où j'aurois pu appuyer mes conſidérations, manquoit à la fin du Deutéronome depuis le Chapitre XXXII. verſ. 19. juſqu'au XXXIII. verſ. 15. ! Je n'ai pas pu voir auſſi comment la Verſion Arabe avoit rendu le mot רשף, Chap. XXXII. 24.

terme qu'on traduit ordinairement par *Scintilla*, *Pruna*, *Carbo*, mais que le fameux Michaëlis de l'Académie de Gottingue prétend ſignifier *Avis*, *Ales*, dans un ſçavant Ouvrage Allemand ſur les moyens d'entendre la Langue Hébraique. La Verſion Samaritaine imprimée retient le mot רשף, de ſorte qu'elle ne décide rien.

Ce n'eſt pas mon objet de venger la Verſion Samaritaine : je dois uniquement m'attacher à montrer combien il importe de connoître la Verſion Arabe, pour prévenir les mépriſes que je viens de relever en paſſant, & pour décider ſi les prétendues Variantes que l'on tire de la Traduction Samaritaine ſont fondées.

Comme le Samaritain eſt une Langue morte, je veux dire un Dialecte Syriaque qui eſt perdu, l'on ne peut pas être ſuffiſamment aſſuré des véritables ſignifications des mots & des phraſes qui lui ſont propres. L'Arabe au contraire eſt une Langue vivante ; elle eſt très-cultivée de nos jours, & il n'y en a aucune dans l'Univers, qui ſoit auſſi riche en termes comme en expreſſions. Mais ce qui augmente infiniment le prix de notre Verſion, c'eſt qu'en rendant ſon Texte avec toute la fidélité poſſible, elle eſt encore beaucoup plus littérale que la Verſion Samaritaine. On a cependant jugé cette derniere Verſion repréſenter ſi bien l'Original, qu'on n'a pas cru devoir en faire, dans les Polyglottes, une Traduction Latine, différente de celle du Texte Hébreu-Samaritain : les différences en ſont cependant bien ſenſibles.

Du reſte notre Verſion Arabe, quoique Littérale, rend mieux les Hébraïſmes que la Verſion Samaritaine. Je vais vous en apporter un exemple. Géneſ. XLIX. 22., le Texte Hébreu-Samaritain de notre Ms. qui differe dans deux mots, de l'Hebreu imprimé, porte בן פרת יוסף בן פרת עלי עין בני צעירי עלי שור. Voici comment notre Interprète rend ce paſſage. غصن مثمر يوسف غصن مثمر على عين ابنى صغيرى على سور *Ramus fructifer, Joſephus, ramus fructifer ad fontem, eſt filius meus, parvulus ille meus ſupra murum*, i. e. *quamtumvis parvus, tamen murum ſuperat.*

La Verſion Samaritaine ſuit ici littéralement l'Hébreu, mais ſans expliquer l'Hébraïſme. בר פרותה יוסף בר פרותה עלוי עין ברי זעורי עלי חור, le mot Hébreu בן y étant traduit par celui de בר : ce qui laiſſe ſubſiſter l'Hébraïſme que l'Arabe a cependant rendu, comme on le voit par le terme de *Ramus*.

Vous voyez par-là, Mon Révérend Pere, qu'on a tort de dire que cette Verſion Samaritaine donne dans ce paſſage une double ſignification au mot שור, je veux dire, de *Mur*, & de *Voir* ; car du-moins dans notre Ms. elle n'a rien de plus que ſon Original : je n'ignore pas toutefois, que cette Verſion offre des Variantes, & ſur-tout dans notre Tritaple où en quantité d'endroits elle differe

d'une maniere étonnante de la Verſion Samaritaine imprimée, par exemple, Déuteron. XXXII. 4. 5. 11. 14. &c.

Mais il eſt temps de dire quelque choſe touchant l'âge auquel notre Verſion Arabe me paroît avoir été faite : ce qui n'eſt pas facile à déterminer. D'abord il s'agit de connoître quand la Langue Arabe devint le Langage vulgaire des Samaritains. Nous ſçavons que du temps même de Mahomet, il y avoit déjà des Samaritains dans l'Arabie, qui ſans doute n'employoient pas d'autre Langage que celui du pays. Voyez Pierre Alphonſe qui de Juif ſe fit Chrétien vers la fin du XI. ſiécle (*Dialog. contra Judæos, tom. XXI. Biblioth. Patr. pag.* 195.) Les Samaritains ont toujours eu l'uſage de traduire leur Pentateuque dans la Langue qu'ils parloient communément. Auſſi l'ont-ils traduit anciennement en Samaritain ; & il y a tout lieu de croire qu'ils en avoient fait une Verſion Greeque d'où ceux des Peres qui ne pouvoient conſulter ni l'Hébreu, ni le Samaritain, auront pris probablement les diverſités de leçons qu'ils en citent dans leurs Ouvrages. Vous avez vous-même, M. T. R. P., appuyé ſuffiſamment cette aſſertion (*Vol. I. pag.* 259. *ſuivantes Not.* Voy. *Nouveaux eclairciſſemens ſur l'origine & le Pentateuque des Samaritains, par un Bénédictin. Paris* 1760. *pag.* 251. *ſuiv.*). Or pourroit-on ſe refuſer à croire qu'ils en avoient fait de même en Arabie ? Le zéle qu'ils témoignent, & qu'ils ont toujours témoigné pour la Loi de Moyſe, leur permettoit-il de ſe paſſer pendant long-temps, d'une telle Traduction ? Je ne vois donc rien qui nous empêche de regarder cette excellente Verſion comme d'une grande antiquité. Peut-être a-t'elle été même un des premiers Ouvrages qui ont été faits en Langue Arabe. Je n'y ai encore rien découvert qui ait du rapport au Mahométiſme, ou qui tienne du ſtyle de l'Alcoran. Si jamais on vient à publier cette Verſion, l'on pourra l'examiner de plus près, & juger avec préciſion la queſtion que je ne fais ici que toucher. Je ne crois point qu'on me faſſe un procès touchant le mot ترياق dont ſe ſert notre Verſion pour traduire צרי. Géneſ. XXXVII. 25., comme ſi le même terme ne ſe trouvoit adopté que par les Médecins Arabes depuis qu'ils commencerent à traduire les Auteurs Grecs, c'eſt-à-dire, au temps des Khalifes Ommiades qui protégeoient les Lettres. La *Thériaque* étoit connue bien avant cette époque, puiſqu'Andromaque, Médecin de l'Empereur Neron, en eſt regardé comme l'inventeur.

Je ſçais que Wolfius (*Biblioth. Hebr. part.* 2. *pag.* 432.) & d'autres Sçavants diſent que cette Verſion Arabe a été faite d'après celle du Juif Saadias Gaon, qui ne fut compoſée que vers le X. ſiécle. M. Simon (*Hieronymus a Sancta Fide, Reſponſ. ad Voſſ. pag.* 62.) va même plus loin. Il ſoûtient que les Samaritains & les Juifs s'étoient ſervis en commun, de la Verſion de Saadias juſqu'en 1160., temps auquel il fixe la datte de notre Verſion qu'il attribue à Abuzaid.

Mais cette opinion, ainſi qu'une foule d'autres de ce Sçavant, n'eſt point fondée. Comment ſe perſuadera-t'on que les Samaritains euſſent voulu ſe ſervir d'une Verſion compoſée par leurs plus mortels ennemis qu'ils ont accuſés, & ne ceſſent d'accuſer d'avoir corrompu la Loi de Moyſe? Pourroient-ils lire la Paraphraſe de Saadias, eux qui s'attachent ſi ſcrupuleuſement à la lettre du Texte? Eſt-il bien probable qu'ils ayent laiſſé paſſer pluſieurs ſiécles, ſans avoir les Livres de Moyſe, traduits dans une Langue qu'ils parloient habituellement, & qui étoit peut-être la ſeule qu'ils entendoient? Il y a ſûrément bien plus de vraiſſemblance de croire que Saadias lui-même avoit profité de la Verſion Arabe des Samaritains qui depuis long-temps ſe trouvoient déjà établis dans l'Arabie. L'on a beaucoup raiſonné ſur cette Verſion depuis plus d'un ſiécle, ſans trop la connoître. Il ſeroit bien temps d'en venir au fait, en encourageant quelque homme de Lettres à la rendre publique, pour ſçavoir enfin à quoi s'en tenir. Oſerions-nous eſpérer que MM. les Anglois rendront ce ſervice à la République des Lettres. Il y a en Angleterre des Mſs. de cette Verſion, qu'on pourroit collationner avec notre Tritaple, & ſuppléer par cette voie de collation, à ce qui peut manquer dans l'un ou dans l'autre des Mſs.: ainſi l'on auroit la Verſion complette. Mais ne nous attendons pas à voir jamais imprimer dans notre ſiécle, le Tritaple Ms. Samaritain du Prince Barberini. Ce ſeroit ſans doute une magnifique Bibliothéque Samaritaine, un des plus beaux préſents qu'on pût faire au Public éclairé; mais il n'y a plus ni de Ximenés, ni de Le-Jay, ni de Walton. Du-moins puſſions-nous avoir la Verſion Arabe, parce qu'elle eſt très-peu connue. Plût-à-Dieu que j'euſſe moi-même un Ms. de cette Verſion! Je n'aurois rien de plus à cœur que de la publier, pour la ſoumettre au jugement de l'Europe ſçavante: il faudroit donner ce même Texte en Caractéres Arabes, & imprimer la Verſion Samaritaine en lettres Syriaques, parce que l'une & l'autre de ces deux Langues forment preſque un même Dialecte.

Quant aux Lettres Samaritaines dans leſquelles eſt écrite notre Verſion Arabe, je crois devoir dire un mot touchant la maniere dont on a pu la tranſcrire dans ces Caractéres qui ne ſont qu'au nombre de XXII., ainſi que ceux des Juifs; au lieu que l'Alphabet des Arabes eſt compoſé de XXVIII. lettres. Les Samaritains ont fait à cet égard, comme les autres Juifs de l'Orient, & comme les Syriens qui employent certains Caractéres appellés CARSCHIUN, pour écrire leurs Livres compoſés en Langue Arabe, quoiqu'ils ayent d'autres Lettres qui leur ſont propres. Les uns & les autres ſuppléent aux ſix Lettres qui manquent dans leur Alphabet, par un point diacritique mis au-deſſus des mêmes lettres, ſçavoir, ע, ט, ץ, ך, ח, ת. C'eſt ce que font encore les Samaritains dans notre Ms., où l'on voit quelquefois un point, d'autrefois un ſimple trait horizontal, par-deſſus la lettre; mais il arrive auſſi que ces points & ces traits y manquent très-ſouvent; ce qui en rend la lecture difficile & équivoque. L'on

y trouve quelquefois le *Teſchdid*, les *Nunations* & meme le ן, marqués avec deux points au-deſſus à la fin des mots. Je ne ſçais pas trop d'où vient que les Samaritains n'ont pas écrit l'Arabe avec leurs propres Caracteres. Seroit-ce une preuve de l'antiquité de notre Verſion, comme ſi elle avoit été faite dans un temps que les Arabes n'avoient point encore un Alphabet particulier? J'abandonne volontiers cette conjecture: je dirai plûtôt qu'ils ſe ſont ſervis de cette ſorte de Caracteres par un attachement ſcrupuleux à leurs anciennes lettres; peut-être auſſi parce qu'ils ont craint que les Juifs, les Mahométans & les Chrétiens ne luſſent leurs Livres. Il eſt même probable qu'extrêmement jaloux, comme ils le ſont, de leur Religion, les Samaritains ont eru par-là en dérober les Dogmes à la connoiſſance des uns & des autres qu'ils traitent d'Hérétiques & de Gentils.

Tous les mots de notre Verſion ſont conſtamment ſéparés les uns des autres par un point, ſelon l'uſage des Samaritains qui en mettent toujours un à la fin de chaque parole. Les petites périodes y ſont marquées de deux points, ſemblables à notre colon (:). L'on y trouve au contraire les grandes périodes diſtinguées par cette figure —: & même par un eſpace d'une, de deux, quelquefois de trois à quatre lignes: ce qui eſt obſervé dans les trois colonnes du Ms.

Mais je vous ai ſuffiſamment entretenu, M. T. R. P., ſur ce qui concerne notre Verſion. *Manum de tabula*. J'ai été plus long que je ne me l'étois propoſé. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire ſouhaiter qu'on ne ſoit pas privé davantage d'un Ouvrage ſi excellent. Il eſt bien étonnant qu'une Verſion du Pentateuque, qui s'attache avec tant de juſteſſe à expliquer la force & la propriété des mots Hébreux, & qui mériteroit d'être imprimée préférablement à toutes celles que nous avons dans nos Polyglottes, qu'une Verſion, dis-je, ſi rare, & ſi digne d'être lûe, reſte comme enſevelie dans la pouſſiere des Bibliothéques. J'ai l'honneur d'être bien reſpectueuſement, avec tous les ſentiments d'eſtime, de conſidération & de la plus tendre amitié,

Mon très-Révérend Pere,

A Rome, ce 16. Mai 1771.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
JACQUES JONAS BJORNSTAHL.

☞ Cette ſçavante Lettre dont M. Bjornſtahl m'a honoré, & qu'il m'a permis de rendre publique, ne m'a été remiſe, qu'après que j'étois fort avancé pour l'impreſſion de mon ſecond Volume; j'ai cru n'y pouvoir donner d'autre place plus convenable qu'à la fin du premier où il eſt parlé des anciennes Verſions Orientales.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

POUR LE I. VOLUME.

Page 5. *ligne* 17. *ſuiv.* Paſchal, Adiſſon, Pluket, *liſez* Paſcal, Addiſſon, Pluquet. P. 12. *l.* 7. Intégrite, *liſ.* Intégrité. P. 19. *Notes l.* 14. Καικός, *liſ.* Καικός. P. 26. *N. l.* 2. formaſſent, *liſ.* formoient. P. 27. N. *l.* 21. dansl curs, *liſ.* dans leurs. P. 31. *l.* 15. qu'il étoit, *liſ.* qu'il ne l'étoit. P. 35. N. *l.* 16. pag. 275., *liſ.* pag. 274. ſuiv. P. 41. N. *l.* 7. Révélation., *liſ.* Révélation? P. 44. *l.* 22. millieu, *liſ.* milieu. P. 56. *N. l.* 2. *&* 3. ᾠδὰς .... αλλ', *liſ.* ᾠδὰς .... ἀλλ', *ibid. N. l. ult.* τιούτων, *liſ.* τοιούτων. P. 58. *l.* 17. *après* Vérité, *mettez un point interrogatif.* ☞ *L'on pourroit traduire plus littéralement ce paſſage d'Euſébe, qu'il ne l'eſt dans la Verſion Latine de François Viger.* —— Παρ' .... Apud Hæbreos antiquitus non multitudinis erat judicare, qui Divino Spiritu dueerentur, quæque divina earmina forent; ſed erant pauci ac rari, participes ipſi quoque Divini Spiritus, cujus eſt de dictis diſcernere, quibus ſoliſque judicare licebat, atque adeo conſeetare Prophetarum Libros; eos autem qui non eſſent hujuſmodi, abjudicare. ☞ *P.* 60. N. 1. *l.* 1. לקחו, *liſ.* לקח. *Voyez notre IV. Mémoire, Vol. II. P.* 64. *l.* 7. *effacez le renvoi* (3) *& la Note qui y répond; elle appartient à la page ſuiv., & au lieu de* Regum XIII., *liſ.* Reg. XXII. *ibid.* N. 2. *l.* 2. tom. IV. col. 754., *liſ.* tom. IV. col. 854. P. 73. N. *l.* 8. XXIII., *liſ.* XXXIII. P. 78. N. *l.* 8. διδασκαλος, *liſ.* διδάσκαλος, P. 84. *l.* 24. *effacez la virgule après* révéré. P. 88. N. *l.* 21. Docteurs, *liſ.* Docteurs. P. 93. N. *l.* 8. zelé, *liſ.* zéle. P. 94. N. *l.* 5. Interprétes, *liſ.* Interprétes. P. 98. N. *l.* 8. Warton, *liſ.* Wharton. P. 99. N. *l.* 10. 11. *effacez* de tout le Pays. P. 101. N. *l.* 1. Autenrs, *liſ.* Auteurs. P. 102. N. *l. pénult.* 354. Chr. 1594., *liſ.* 334. Chr. 1574. P. 105. N. *l.* 21. Juive. *liſ.* Juive? P. 110. N. *l.* 21. fil, *liſ.* fil. ☞ P. 111. N. *l.* 21. *après* ſuiv. *ajoutez* = J. Chriſtoph. Wolfius, Bibliothecæ Hebrææ tom. II. ſect. VI. pag. 419. ſeqq. — tom. IV. ſect. ead. pag. 164. P. 112. N. *l.* 22. Qu'elle, *liſ.* Quelle. P. 120. N. *l.* 5. difficiles, *liſ.* peu faciles. P. 124. N. *l.* 6. Κατὰ δὲ τὸν χρόνον, *liſ.* Κατὰ δὲ τὸν χρόνον. *ibid. l.* 7. ανθρωπίνων πραγματων ..... ὑπιλάμβανον. *liſ.* ἀνθρώπινων πραγμάτων ..... ὑπιλάμβανον. *ibid. l.* 8. ἃ μὲν, *liſ.* ἅ μὲν. *ibid. l.* 14. παυ αρχαίου. *liſ.* πάνυ ἀρχαίου. P. 125. N. *l.* 3. Hackpanius, *liſ.* Hackſpanius. P. 131. N. 1. *l.* 1. Blaſimon, *liſ.* Blaſimont. *ibid. l.* 3. relativement, *liſ.* relativement. P. 132. N. 4. *l.* 3. ἔχοντω, *liſ.* ἔχοντα. *ibid.* τυν, *liſ.* τὴν, *ibid. l.* 5. προδιῆναὶ, *liſ.* προδιῆναι. *ibid. l.* 6. *mettez une*

virgule après τὸ. P. 142. l. 21. déſtime, *liſ.* d'eſtime. *ibid.* N. l. 2. Ἰωσαίοις, *liſ.* Ἰωσαίοις. *ibid.* N. l. 3. ἀγνῶντες, *liſ.* ἀγνοῦντες. P. 143. N. l. 9. עלמה, *liſ.* העלמה. *ibid.* l. 10. קראת, *liſ.* וקראת. *ibid.* l. penult. παρθένος, *liſ.* παρθένος. P. 145. l. 7. avoit, *liſ.* avoient. P. 149. N. l. 6. Héretique, *liſ.* Héretique. P. 157. N. 2. l. 6. מפוצר, *liſ.* מפוזר. *ibid.* l. ult. לחשוב, *liſ.* לחשוב. P. 160. N. 1. l. 3. Philæleg., *liſ.* Philolog. P. 161. N. l. 5. Ecrivaints, *liſ.* Ecrivains. *ibid.* l. 27. Eeleſia. *liſ.* Eccleſia? P. 162. N. l. penult. Lavocat, *liſ.* Ladvocat. P. 166. N. l. 8. fils Abraham, *liſ.* fils d'Abraham. P. 170. N. l. 28. Peyrere, Auteur des Préadamites embraſſa le ſyſteme d'Hobbès, *liſ.* La Peyrere, Auteur du ſyſtême des Préadamites, embraſſa l'hypothéſe d'Hobbès. P. 186. N. l. 11. Theoligicorum, *liſ.* Theologicorum. P. 187. l. 8. & a la ſuite eomme à l'Hiſtoire, *liſ.* & a la ſuite de l'Hiſtoire. P. 195. N. l. 19. Philodelphe, *liſ.* Philadelphe. P. 196. N. l. 10. Philoſoppe, *liſ.* Philoſophe. P. 198. l. 4. Prophetaſſe, *liſ.* Prophetaſſe. *ibid.* l. 25. ils, *liſ.* il. P. 199. N. l. 19. ὃ ..... ὑμᾶς, *liſ.* ὃ ..... ὑμᾶς. P. 200. N. l. 9. Procopus, *liſ.* Procopius. P. 203. N. l. 10. γῆν, *liſ.* γὴν. ☞ P. 204. N. l. 23. *après* &c. *ajoûtez* Confer. Joh. Lighfoot, Αἰνίγματα de rebus ad LXX Verſionem ſpectantibus, Cap. IV. inter ejuſd. Opera poſthuma, Francqueræ 1699. pag. 11. ſeqq. P. 207. N. l. 1. טנוילה, *liſ.* כנוילה. *ibid.* l. 2. Origiual, *liſ.* Original. P. 210. N. l. 21. remontrer, *liſ.* remonter. P. 212. N. l. 14. & 213. N. l. 5. Carpzovvius, *liſ.* Carpzovius. P. 213. N. l. 6. ees, *liſ.* ces. *ibid.* l. 25. le, *liſ.* la. P. 216. N. l. 11. abbandonnant, *liſ.* abandonnant. P. 218. N. l. 1. mê-, *liſ.* même. *ibid.* l. 20. Vet. Not., *liſ.* Vet. Teſt. P. 220. N. l. 2. Chronologie, *liſ.* Chronologie. *ibid.* l. 9. daus, *liſ.* dans. P. 221. N. l. 3. *après* Hébreu, *mettez un point.* P. 222. l. 16. Lives, *liſ.* Livres. P. 223. N. l. 28. dece, *liſ.* de ce. P. 226. l. 17. les Polyglottes, *liſ.* les Bibles Polyglottes. P. 227. l. 8. *ſuiv.* & conférée ..... réimptimée, *liſ.* conféré ..... réimprimé. P. 229. N. l. 15. *ſuiv. Dans ceste Edition des LXX. donnée par Breitinger, outre les Préfaces des Editeurs Anglois & celles qu'il y a miſes, il n'y a que les Animadverſions de L. Bos, qui forment le III. Chap. des Prolégomenes de ce Littérateur.* ☞ *Remarquez auſſi que c'eſt un inadvertance dans le ſçavant* Wolfius (*loc. cit. tom. IV. ſect. IV. pag. 168. ſeq.*) *que d'attribuer à Breitinger les Prolegomenes qui ſont à la tête du II. Tome du Ms. Alexandrin imprimé à Zurich. M. Lée en eſt le ſeul Auteur, & on les avoit déjà dans l'Edition d'Oxford. Les autres Prolégomenes des III. & IV. Tomes des deux Editions, à l'exception de ceux du I., compoſés par Grabe, nous viennent des amis de ce ſçavant homme. Du-reſte, à la ſuite des mêmes Prolégomenes, Breitinger a ajoûté, ainſi que je l'ai dit, des Préfaces de ſa façon. Ce qui augmente encore le prix des Prolégomenes en queſtion, c'eſt que leurs Auteurs y montrent que les Variantes tirées du Ms. Alexandrin, ne ſont point rapportées avec*

fidélité dans la Polyglotte de Londres ; & que l'on y en a omis un grand nombre. P. 231. l. 13. (2), *lis.* (1). P. 233. l. 13. il le fit à la priere de Chromace; *Voyez ce que j'ai dit là-deſſus, Vol. II. pag.* 113. P. 236. N. 1. l. 2. perihebetur, *lis.* perhibetur. P. 237. N. l. 3. Eccléſiaſtique, tom. Ch. X. VIII., *lis.* Eccléſiaſtiques, tom. X. Ch. VIII. P. 239. N. 3. l. 7. & 8. Chaldaiques & Arabes, *lis.* Chaldaique & Arabe, P. 244. N. l. 24. ὑποστίλλεται, *lis.* ὑποστέλλεται. *ibid.* l. 27. ont, *lis.* on. *ibid.* l. 28. ψυχὴ, *lis.* ψυχὴν. P. 245. N. l. 8. négligenee, *lis.* négligence. P. 246. l. 2. Wiſthon, *lis.* Whiſton. *ibid.* l. 8. *ſuiv.* πρός με, ὀπὸ ὧν κατωρχήσαντο, *lis.* πρός μὲ, ἀπ' ὧν κατορχήσαντο. P. 247. l. 2. occuppés, *lis.* occupés. P. 248. N. l. 15. ἐξεκέντησαν απ', *lis.* ἐξεκέντησαν ἀπ'. *ibid. penult.* τὰ, *lis.* τὰ. *ibid.* l. *ult.* au lieu de Flium, *lis.* au lieu de Filium. P. 253. N. l. 26. Chriſt, *lis.* Chriſt. P. 255. N. l. 22. Copiſtes ? *lis.* Copiſtes. P. 256. N. l. 8. ὁ ἄνθρώπος, *lis.* ᾧ ἄνθρωπος. P. 258. N. l. 1. Manaſſe, *lis.* Manaſſé. *ibid.* l. 18. obſtat, *lis.* obſtant. *ibid.* l. 21. côte, *lis.* côté. *ibid.* l. *ult.* Sauballat, *lis.* Sanaballat. P. 263. N. l. 19. redévable, *lis.* redévables. P. 271. N. l. *ult.* τα, *lis.* τὰ. P. 272. N. l. 1. τῶν, *lis.* τῆς. P. 274. N. 1. l. 15. Vet. Veſt., *lis.* Vet. Teſt. P. 276. N. 1. l. 1. d'entre Juifs, *lis.* d'entre les Juifs. P. 283. N. l. 6. Teſtomento, *lis.* Teſtamento. P. 289. N. l. 8. lon, *lis.* l'on. P. 291. N. l. 9. tire, *lis.* titre. P. 293. N. l. 3. impartialité, *lis.* partialité. P. 298. N. 1. l. 2. יוסף ילקדקד, *lis.* ויסף לקדקד. *ibid.* N. 2. l. 2. numquam diceret quod dictum eſt per Pro , nunc &c., *lis.* numquam diceret quod dictum eſt per Proph n, ſed ſimpliciter quod dictum eſt per Prophetas ; nunc autem &c. P. 300. N. 2. l. 2. peccatoribus, *lis.* peccatoribus. P. 305. N. 2. l. 6. Scriptura, *lis.* Scripturæ. P. 336. N. l. 8. Graciæ, *lis.* Græciæ. P. 338. N. l. 11. conſtruict, *lis.* conſtruit. P. 342. l. 19. *après* Monde, *mettez un point interrogatif.* P. 345. N. l. 5. on, *lis.* ont. *ibid.* l. 10. cites, *lis.* cités. P. 364. N. l. 10. là, *lis.* le. P. 375. l. 40. ' וה, *lis.* ' וה.

L'on mettra à la fin du II. Volume un Index raiſonné des Matieres.